This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Fr 17645.70

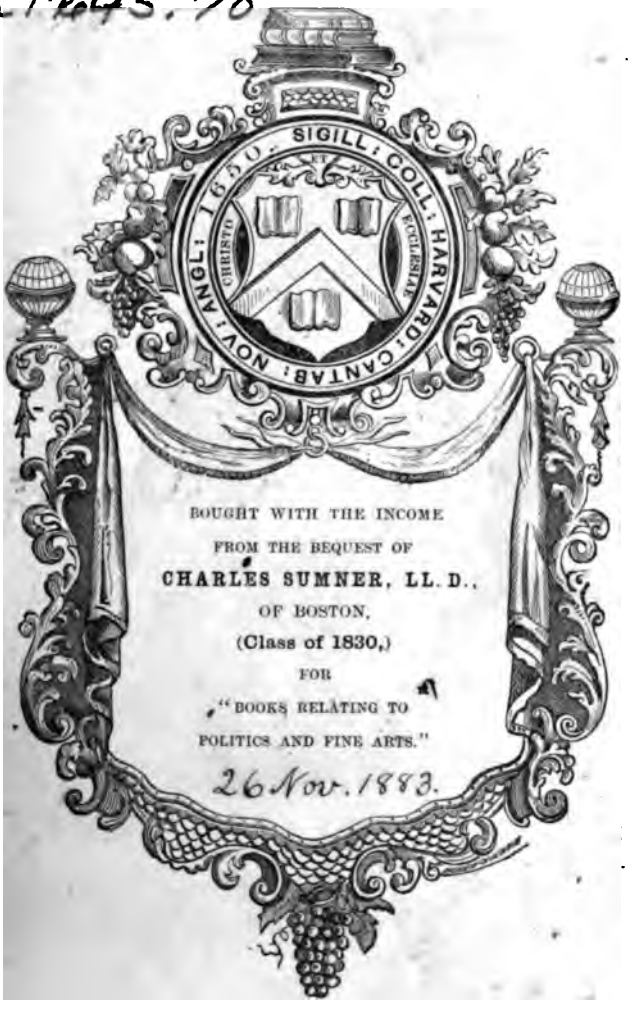

BOUGHT WITH THE INCOME
FROM THE BEQUEST OF
CHARLES SUMNER, LL. D.,
OF BOSTON,
(Class of 1830,)
FOR
"BOOKS RELATING TO
POLITICS AND FINE ARTS."
26 Nov. 1883.

LE

MARÉCHAL BUGEAUD.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

Journal d'un Diplomate en Italie. *Notes intimes pour servir à l'histoire du Second Empire.* — (Turin, 1859-1862.) 3e édition. Chez Hachette, éditeur.

Journal d'un Diplomate en Italie. *Notes intimes pour servir à l'histoire du Second Empire.* — (Rome, 1862-1866.) 3e édition. Chez Hachette, éditeur

Journal d'un Diplomate en Allemagne, en Grèce. *Notes intimes pour servir à l'histoire du Second Empire.* — (Athènes, 1866; Dresde, 1867. 3e édition. Hachette, éditeur.

Les Piémontais à Rome. Lettres du comte de Résie, recueillies et éditées par Henry d'Ideville. — (Mentana, 1867; la prise de Rome, 1870). In-18. Librairie Vaton. *Épuisé.*

M. Beulé. Souvenirs personnels, avec portrait et autographes. — In-18. Miche Lévy. *Épuisé.*

Monseigneur Xavier de Mérode. — In-18. Vaton, éditeur.

Pie IX. — In-18. Chez Palmé, éditeur.

Victor-Emmanuel. — In-18. Chez Palmé, éditeur.

Vieilles Maisons et jeunes souvenirs. — (*Le Collège, l'École de Droit, le Ministère des Affaires étrangères.*) 1840-1860. — In-18. Chez Charpentier, éditeur.

Les Prisonniers de la Commune, extraits inédits de mon journal. — In-18. Chez l'auteur (10, rue Notre-Dame-de-Lorette).

Les Châteaux de mon enfance (Auvergne et Bourbonnais). — Grand in-8o, 10 eaux-fortes. *Épuisé.*

Une Visite au maréchal Canrobert. — In-18. Chez l'auteur.

Gustave Courbet. Sa vie, documents inédits. — In-8o carré. 10 eaux-fortes. Chez l'auteur.

M. Émile Desages et sa correspondance (1830-1848). Chez Hachette, éditeur.

Lettres flamandes. — In-8o. Chez l'auteur.

Paris. — Typ. de Firmin-Didot et Cie, 56, rue Jacob. — 13532

LE
MARÉCHAL BUGEAUD,

D'APRÈS

SA CORRESPONDANCE INTIME

ET DES DOCUMENTS INÉDITS,

1784 — 1849,

PAR

LE Cte H. D'IDEVILLE,

ANCIEN PRÉFET D'ALGER

TOME TROISIÈME.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1882.

Tous droits réservés.

~~5564.26~~
FR 1645.70

~~5564.26~~

NOV 26 1883

Gouvernement-Général
DE L'ALGÉRIE.

Cabinet.

Alger, le 184

rivière de Bougie
à 11 lieues de Sétif
le 18 au soir

Chère amie, je ne t'écris que 4 lignes parce que je suis très occupé et qu'il fait une chaleur accablante.

Nos affaires vont bien et ma santé aussi; les circonstances m'ont rendu toute mon énergie.

Je prie Mme le g.al Delarue de te faire lire mes rapports au ministre, je suis parfaitement sûr de mes actions. Je me borne à te dire que mes troupes ont été admirables et que je suis loin d'avoir perdu leur estime.

Mille tendresses
Mal Bugeaud

مضت لان الشيء الكونت ديديفيل المحترم

في احد التجار . ننهي اخذنا تحريركم وسرنا جدا مرورهم بما

يتعلق بحياة صديقنا الجنرال بيجو الذي بالحقيقة لا بد يحاربنا

في الجزائر بكل شجاعة وثبات وظهر لنا منه بما مع سيكي وبناهم

خصوصا عند ملاقاتنا في التفنا وعقد المعاهدة المعروف بمعاهدة

التفنا فتأكدنا صداقته ولطف اخلاقه وطابه بليغه به انه يكون

نائبا عن امة عظيمة قد سمحت التقادير بتسليمي سيفي اليها بعد نحو

عشرة طويلة في ميادين الحروب . وحيث يسرني ان اتذكر ما قررته بجهة

المارشال المشار اليه نارجوكم قبول تشكراتي عن حرورهم جدا مع اخلاصنا

الفائق

المسلم
عبد القادر الجزائري

Fac-simile d'une lettre adressée à M. Henry d'Ideville, par l'Émir Abdel-Kader, en date de Damas, 8 novembre 1881. (*Voir la traduction, tome II, page* 6).

LE MARÉCHAL BUGEAUD,

SA VIE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS ET SA CORRESPONDANCE INTIME.

CHAPITRE PREMIER.

BOU-MAZA ET LE DAHRA.

Retour à Alger. — Premier soulèvement de 1845. — Apparitions de Bou-Maza. — Campagne sous la pluie dans l'Ouarensenis en compagnie du duc de Montpensier. — Saint-Arnaud et les chérifs. — Pélissier aux grottes du Dahra. — Petite campagne d'été en Kabylie. -- Échange des ratifications du traité avec le Maroc. — Départ pour la France le 4 septembre 1845.

Malgré les ovations dont il venait d'être l'objet en France, il tardait au maréchal de retourner en Algérie sur le théâtre de ses exploits. L'œuvre de la conquête et de colonisation était loin d'être achevée, et nul mieux que lui ne savait ce qu'il restait encore à faire. Cette fois, le gouverneur général retournait à son poste, investi de la confiance du souverain et de la nation, et rehaussé par le prestige de la victoire.

A son arrivée, il publia l'ordre général suivant :

Au quartier général d'Alger, le 29 mars 1845.

Citoyens et soldats de l'Algérie, je suis revenu dans mon gouvernement, heureux de m'associer de nouveau aux destinées de notre conquête.

J'ai vu avec une vive satisfaction qu'en mon absence aucune affaire n'avait périclité. Les progrès en tout genre ont continué, malgré l'hiver extraordinaire que nous avons subi.

Aucun fait militaire de quelque importance n'a signalé cette période de quatre mois, si ce n'est l'attaque de quelques fanatiques contre notre poste de Sidi-bel-Abbès. Ce fait étrange a fourni à nos soldats une nouvelle occasion de prouver leur inébranlable fermeté.

Je n'aurais donc, en revenant parmi vous, que des sujets de joie, sans le douloureux événement de l'explosion de la poudrière du Môle.

Vous apprendrez avec bonheur que notre noble entreprise n'a pas moins de succès en France qu'en Afrique. La presque universalité des citoyens et des hommes politiques y ont foi; le commerce du nord, de l'est et de l'ouest de la métropole s'est ému, à son tour, par l'accroissement extraordinaire de l'exportation de nos tissus dans l'intérieur de l'Afrique, exportation qui ne peut que s'accroître par les nouvelles routes commerciales, que nous comptons ouvrir dans le petit Désert.

Notre cause est donc gagnée dans l'opinion. Elle grandira chaque jour par la valeur et les travaux de l'armée, par l'activité et la courageuse persévérance des colons, et surtout par l'intelligente sollicitude du gouvernement

Maréchal DUC D'ISLY.

Telle fut la proclamation par laquelle le vainqueur d'Isly annonça à la colonie son retour impatiemment attendu, après le voyage triomphal de cinq mois qu'il venait de faire en France.

Les deux tristes événements auxquels faisait allusion l'ordre général étaient : l'explosion de la poudrière d'Alger et un coup de main, la surprise de Sidi-bel-Abbès (1).

(1) Le samedi 8 mars 1845, à 10 h. 1/4 du soir, deux fortes explosions suivies de détonations successives se firent entendre dans les bâtiments de *la Marine*. Le pavillon du commandant d'artillerie et les logements des compagnies d'ouvriers artilleurs et de pontonniers, les maisons du commissaire de la marine et du directeur du port avaient été emportés. Le contrôleur d'armes, le sergent-major armurier, sa femme et son enfant, 43 ouvriers d'artillerie, 31 pontonniers, 10 artilleurs et 2 ouvriers avaient été tués. On compta, en outre, 30 blessés. Un seul sous-officier qui eut la précaution, après la première explosion, de se réfugier dans une embrasure, fut préservé.

On eut à regretter également la perte du commandant d'artillerie Palard, et de Mme Segretier, femme du directeur du Port.

Quant à la surprise du poste de Sidi-bel-Abbès, nous en trouvons le récit dans un journal du temps, l'*Écho d'Oran*, des 1er et 8 février 1845.

Le poste de Sidi-bel-Abbès, à 18 lieues au sud d'Oran, à moitié chemin de Mascara à Tlemcen, se compose d'une redoute et d'un camp retranché, dans lequel sont établis un bataillon du 6e de ligne et deux escadrons de spahis.

Le 31 janvier au matin, le commandant supérieur Vinoy s'était porté avec sa cavalerie vers une tribu du voisinage, à qui des bestiaux avaient été volés.

Vers 10 heures, c'est-à-dire à l'heure du repas des soldats, des Arabes, au nombre de 60 environ, arrivaient à l'entrée du camp précédés de quelques enfants. La plupart portaient des bâtons de voyageur; aucune arme ne paraissait. Ils se présentaient pour une réclamation à adresser au commandant supérieur. Le factionnaire laisse entrer les premiers; bientôt, la tournure de ces visiteurs lui inspirant quelques doutes, il veut arrêter les suivants et est étendu mort d'un coup de pistolet. Cette détonation est le signal de l'attaque; tous ces fanatiques s'élancent dans le camp, tirent des armes cachées sous leurs vêtements, se précipitent sur nos soldats pris à l'improviste. La demeure du commandant supérieur est envahie, le planton tué sur la porte. Nos soldats courent aux armes, se jettent sur les Arabes qui cherchent à fuir; déjà les issues étaient gardées; tout ce qui était entré trouve la mort; on relève 58 cadavres.

Cette lutte corps à corps contre des hommes décidés à sacrifier leur vie nous a coûté cher; on évalue à plus de 30 nos tués et blessés.

Un coup de canon avertit le commandant Vinoy. Il ramena au camp les douars dont les hommes s'étaient fait tuer et qui ne contenaient plus que les femmes, les enfants, les vieillards et les troupeaux.

Moins meurtrier que l'accident de la poudrière d'Alger, l'événement de Sidi-bel-Abbès avait une portée bien plus grave. Il nous enseignait que la hardiesse et la multiplicité des courses militaires accomplies depuis quatre ans avec une incessante persévérance par le maréchal et ses lieutenants n'avaient que momentanément étouffé le fanatisme religieux des Arabes. Cette irruption en pleine paix d'une soixantaine de fanatiques ayant fait le sacrifice de leur vie pour risquer l'enlèvement d'un blockhaus, était un symptôme dont la gravité ne pouvait échapper à la perspicacité du maréchal Bugeaud. Débarqué le 25 mars, il tint à se montrer presque immédiatement dans l'Ouest; il se mit en route dès le 31. Il rend compte de son arrivée de ce premier voyage et de ses projets ultérieurs, à son fidèle confident Gardère, dans la courte lettre suivante qu'il signe : *Votre ami très pressé:*

Alger, 10 avril 1845

Mon cher Gardère,

Nous avons fait une heureuse traversée et, cependant, ces dames ont eu le mal de mer.

A peine arrivé, je suis parti pour l'Ouest et *je me suis montré à la frontière pour qu'on ne pût pas douter que je suis là.* J'ai eu soin de répandre le bruit que je suis prêt à soutenir l'Empereur contre Abdel-Kader, qui semble vouloir se dresser contre son chef religieux qui lui a donné l'hospitalité.

J'ai renoncé à la grande expédition contre les montagnes de Bougie. Le Gouvernement s'en souciait peu, et ne voulait pas en prendre la responsabilité; le public et les Chambres blâmaient.

Pour agir avec une entière prudence il eût fallu des renforts qu'on ne voulait pas me donner.

Je me bornerai donc à achever la soumission du bassin de l'Oued Sebaou. Il y a encore là des tribus nombreuses et belliqueuses, qui peuvent réunir 10,000 fantassins et qui reçoivent probablement de grands renforts de leurs voisins de l'Est. Il y aura quelques combats sérieux.

Lamoricière étendra nos possessions dans le sud d'Oran pour nous ouvrir les routes commerciales avec le Désert; Bedeau soumettra l'Aurès.

Embarqué le 31 mars sur le *Caméléon*, commandant Fourichon, le maréchal avait borné son apparition dans l'Ouest à la ville d'Oran et au poste d'extrême frontière de Djemâ-Ghazaouat qui devait, avant la fin de la même année, acquérir une si triste célébrité. Il était rentré à Alger dès le 6 avril, se proposant, comme il le dit dans la lettre qui précède de laisser à Lamoricière le soin d'étendre notre autorité dans le sud d'Oran, et de se réserver pour lui-même une excursion militaire d'importance secondaire sur l'Oued Sebaou.

S'il la projetait secondaire seulement, c'était, comme il le laisse entendre, pour obéir aux intentions des Chambres et du Gouvernement. Livré à son propre sentiment, il eut constamment, en effet, pendant ses sept années de gouvernement, et dès qu'Abdel-Kader lui laissait un répit, l'intention d'unifier toute l'Algérie sous la domination française par la soumission de la Kabylie.

Mais pendant qu'il songeait à la Kabylie, c'était

l'Ouest encore qui allait le rappeler. A l'heure même où le maréchal indiquait ses intentions à Gardère, la guerre sainte se prêchait dans le Dahra, dépendant en partie de la subdivision d'Orléansville commandée par le colonel de Saint-Arnaud. Le drapeau du Prophète y était déployé par le plus redoutable adversaire que nous ayons rencontré en Afrique après l'Émir, par le chérif Mohammed ben Abdallah que les Français, plus peut-être que les Arabes, ont popularisé sous le nom de Bou-Maza (l'homme à la chèvre) (1).

(1) Le peuple arabe a non seulement des chefs militaires, mais il a encore des chefs religieux. Il existe chez les Arabes trois classes de noblesse : la noblesse d'origine; la noblesse temporelle ou militaire; la noblesse religieuse :

1° On appelle *noble d'origine*, *chérif* tout musulman qui peut, au moyen de titres en règle, prouver qu'il descend de *Fathma* Zohra fille du Prophète, et oncle de ce dernier. On peut dire que c'est Mohamed lui-même qui a fondé cette sorte de noblesse très considérée chez les Arabes. Il prescrit en effet dans plusieurs passages du Koran de témoigner les plus grands égards aux hommes issus de son sang, annonçant qu'ils seront les plus fermes soutiens et les purificateurs futurs de la foi musulmane. Les Arabes montrent en général une grande déférence pour les *cheurfa* (pluriel de chérif), et leur donnent le titre de *sidi*, mon seigneur. Toutefois, leur nombre est considérable au point de former des *farka* particuliers dans certaines tribus; les marques extérieures de respect qu'on leur témoigne varient avec les lieux. Le chérif est sujet aux lois, mais il a dans les pays musulmans le droit d'invoquer un jugement rendu par ses pairs. C'est ainsi qu'Abdel-Kader s'était réservé le droit de les juger lui-même. Les *cheurfa* jouissent de prérogatives plutôt morales que matérielles, et leur influence ne doit pas se mesurer sur les honneurs qu'on leur rend. Un grand nombre de cheurfa ont été marabouts, mais cette réunion de deux caractères distincts n'est qu'accidentelle.

2° Les membres de la *noblesse militaire* chez les Arabes portent le nom de *djouad*. Ce sont les descendants des familles anciennes et illustres dans le pays, ou encore les rejetons d'une tribu célèbre, les Koraïtches dont Mahomet faisait partie. Dans ce dernier cas, ils se désignent par le nom de *dhaouda* et représentent une noblesse supérieure aux djouad. La plus grande partie des djouad tire son origine des *Mehhal*, conquérants venus de l'Est à la suite des compagnons du Prophète. Les djouad constituent l'élément militaire dans la société arabe. Ce sont eux qui, accompagnés de

Le général de Bourjolly, commandant à Mostaganem, voulut se porter au secours de son voisin, le

leur clientèle, mènent les Arabes au combat. Par le fait, ces derniers sont presque leurs sujets. L'homme du peuple, le vassal a souvent à souffrir de l'autorité des djouad. Ceux-ci se font pardonner leurs mauvais traitements et maintiennent leur influence en accordant généreusement hospitalité et protection à ceux qui la réclament. Du reste, l'habitude a rivé la chaîne qui unit l'homme du peuple aux djouad ou cheikhs, vieillards ou lettrés.

3° La noblesse religieuse mérite d'être étudiée avec soin. Son influence sur les Arabes est encore plus puissante, quoiqu'elle ne soit pas basée sur les mêmes fondements. *Marabout* est le participe passé du verbe *rebat*, lier. — Le *marabout* est l'homme lié à Dieu, voué à l'observation des préceptes du Koran. C'est lui qui, aux yeux des populations, conserve intacte la foi musulmane; il est l'homme que les prières ont le plus rapproché de la Divinité. Aussi ses paroles deviennent des oracles auxquels la superstition ordonne d'obéir et qui règlent à la fois les discussions privées et les questions d'intérêt général. C'est ainsi que les marabouts ont souvent empêché l'effusion du sang en réconciliant des tribus ennemies, et prêché, le Koran aux mains, la guerre contre les Infidèles. Il faudrait remonter très haut dans notre histoire pour retrouver le temps où nos évêques jouaient le rôle de marabouts et où leur influence spirituelle et temporelle était assez grande pour servir d'arbitre ou pour entraîner les Croisés dans une guerre sainte. La noblesse religieuse est héréditaire comme les deux autres noblesses. En l'honneur d'anciens marabouts particulièrement vénérés, sont établies des chapelles, *marabout*. C'est ordinairement autour de ces constructions que les marabouts établissent une sorte de douar qui prend le nom de *zaouïa*.

Les *zaouïa* ont pour chef l'homme le plus influent de la famille des marabouts. L'exercice de l'hospitalité envers tous les voyageurs et les étrangers musulmans est un des premiers devoirs de sa position. Les criminels même doivent trouver un abri chez lui; c'est ainsi que quelques chapelles que nous appelons vulgairement marabouts sont un asile inviolable aux yeux des Arabes. Du reste, ces congrégations religieuses, sortes d'abbayes, de couvents, de séminaires, sont tellement nombreuses dans certaines tribus, telles que les Hachem, qu'elles y forment des divisions particulières. Les marabouts ne se livrent ordinairement à aucun travail manuel. Ils se vouent, dans l'intérieur des zaouïas, à l'instruction d'un certain nombre d'hommes ou d'enfants confiés par les tribus. Ces disciples desservants, étudiants, prennent le nom de *tôlba* (*tâleb*, lettré), et deviennent maîtres d'école dans les villes, assesseurs de cadi, quelquefois même cadis. On se tromperait en supposant que tout chérif, djouad ou marabout occupe une position élevée dans la société arabe. On en voit, au contraire, journellement qui sont occupés à de vulgaires métiers. Mais si tous les membres de ces classes ne jouissent point d'une part égale de

colonel de Saint-Arnaud. Mais les crues du printemps avaient emporté le pont du bas Chélif, et le général ne put franchir le fleuve que le 18 avril. Avant qu'il ne fût arrivé sur le terrain des hostilités, le chérif (1), dont Saint-Arnaud croyait poursuivre les débris, paraissait, le 20, sur la route de Tenès à Orléansville, y attaquait brusquement un détachement de la garnison de Tenès occupé aux travaux de la route, blessait quatre hommes, enlevait nos tentes et notre matériel de travail.

Le lendemain 21, le marabout insultait nos avant-postes de Tenès, et, le 22, il ne craignait pas d'attaquer un convoi, malgré une escorte de 500 soldats français que conduisait le commandant Prévost, tout nouvellement débarqué de France.

considération et d'influence, on peut affirmer au moins que la puissance et l'autorité ne se trouve que chez elles. Une partie des terres voisines, provenant en général de donations pieuses, est cultivée par les hommes de la zaouïa et sert à les nourrir. De larges offrandes, des provisions de toute espèce sont offertes au marabout et à ceux qui, vivant près de lui, étudient la loi. Quelquefois, par suite d'anciennes obligations religieuses, les voisins de la zaouïa lui payent l'*aachour* ou la dîme. Toutefois ce tribut n'a jamais eu de caractère obligatoire devant la justice.

(1) Le colonel de Saint-Arnaud écrivait à son frère d'Orléansville le 13 avril 1845 : Un marabout se disant chérif, c'est-à-dire de la famille du Prophète, en travaillant le fanatisme et la crédulité des Arabes, s'est fait un parti, a prêché la guerre sainte contre nous et est parvenu à rassembler un camp, où il compte 5 à 600 fusils et une cinquantaine de cavaliers. Ce chérif, nommé Mohammed ben Abdallah, est à trois journées de moi.

Par une autre lettre datée de Sidi-Aïssa-ben-Daoud, le 17 avril, le colonel raconte une rencontre où il a tué 60 hommes, fait couper 3 têtes, enlevé 14 prisonniers et un drapeau.

...Demain, dit-il, je poursuivrai les débris de la bande du chérif. C'est un jeune homme de vingt ans, cicatrices au front et au nez, se donnant de l'importance, faisant le sultan; quatre chaouchs à sa tente, ne recevant pas tout le monde, mais recevant tous les cadeaux.

Toutes ces circonstances, écrit le maréchal en faisant, dans les colonnes de son *Moniteur Algérien*, un retour sur les théories des Chambres et des journaux de la métropole, doivent prouver aux partisans du système pacifique que nous devons rester forts et vigilants; que nous ne pouvons désarmer en présence d'un peuple belliqueux qui est comprimé, mais ne sera de longtemps assimilé.

D'autres indices d'agitation insurrectionnelle (1) amènent le maréchal à protester contre l'éternel reproche adressé par le civil au militaire, celui de fomenter ou même d'inventer la guerre par intérêt.

Voilà ce qui devrait prouver aux plus obstinés dans le système pacifique que nous devons être militants jusqu'à ce que nous n'ayons plus d'ennemis. Mais comment supposer qu'on pourrait être assez barbare et assez stupide pour faire la guerre sans nécessité et pour le seul plaisir de guerroyer? Nos troupes n'ont-elles pas eu cette jouissance a satiété depuis quinze ans? Voit-on que nous attaquions les tribus soumises dans une zone à cinquante lieues de la mer? Loin de là, nous les administrons, nous nous occupons de leurs intérêts, de leur religion, de leur justice. Nous leur faisons des barrages, des routes, des ponts, et nous ne faisons

(1) Les faits de guerre du printemps de 1845 dont il s'agissait étaient les suivants :

Quelques tentes des Beni-Amer s'étant déplacées pendant la nuit pour émigrer au Maroc, le commandant Vinoy, du poste de Sidi-bel-Abbès, mit à leur poursuite un douar... Un combat s'est engagé dans lequel les nôtres sont restés maîtres du terrain ; mais ils ont eu 5 hommes tués, 12 blessés, et n'ont pu ramener l'émigration.

...Le khalifat de Laghouat, se rendant à Médéah avec les troupeaux de l'impôt de la Zekka, a été attaqué dans le Désert par un chef dissident des Ouled-Naïl, nommé Bedly. Sa troupe a été dispersée ; il a perdu troupeaux, tentes et bagages ; toutefois il a rallié Médéah avec la plus grande partie de sa suite. Le général Marey ne tardera pas à se porter en avant. (*Moniteur* du 15 avril.)

la guerre qu'aux voleurs de grand chemin. Encore ce sont les tribus elles-mêmes qui les arrêtent (1) et non pas les soldats.

La lettre ci-jointe adressée à cette même époque par le maréchal au colonel de Saint-Arnaud est des plus instructives. Elle contient en dehors d'éclaircissements sur des faits de guerre, sous une forme brève et saisissante, les principes de guerre pratiqués par le grand soldat dans sa lutte avec les Arabes.

Le maréchal Bugeaud, gouverneur général de l'Algérie, au colonel de Saint-Arnaud, commandant la subdivision d'Orléansville.

Alger, le 24 avril 1845.

Mon cher Saint-Arnaud,

Sachant ce que sont les Beni-Hidja qui ont attaqué deux fois notre petit camp en avant de Tenès, je dois craindre que l'insurrection ne gagne toutes les montagnes de l'Est et je prends des mesures en conséquence. Je suspends mon mouvement dans l'est d'Alger ; je fais partir de Milianah un bataillon du 64e pour vous rejoindre avec un convoi de farines. Ce bataillon et les 500 hommes du bataillon d'Afrique resteront à votre disposition jusqu'à ce que le plus grand calme soit rétabli autour de vous, dans toute votre subdivision et dans tout le Dahra. Vous aurez ainsi sept bataillons ; j'espère que vous pourrez marcher avec cinq au moins, six seraient encore mieux, afin de ne pas éprouver l'apparence d'un insuccès qui pourrait exalter la présomption de nos ennemis.

(1) Allusion à diverses arrestations de prêcheurs de guerre sainte faites spontanément par des tribus soumises.

Ne vous occupez pas de la rive gauche, où, m'écrit-on de Milianah, il y a déjà des prédications de révolte. Je me porterai vers Milianah, le 3 mai, avec une colonne suffisante pour faire repentir l'Ouarensenis de ses tentatives. De là, je serai aussi en mesure d'agir contre les Beni-Ferah et Zatima. C'est un moment de crise à passer, j'espère qu'il tournera au profit de notre domination.

Mais, pour que cela soit, il faut frapper très durement sur les insurgés et opérer, autant qu'il se pourra, le désarmement et l'enlèvement des chevaux.

La tribu des Beni-Hidja mérite le châtiment le plus sévère et le plus exemplaire; il faut vous attacher à elle avec persévérance comme un fléau. Arrachez-lui toutes ses récoltes; coupez-lui ses arbres fruitiers de toute espèce; qu'elle soit ruinée pour longtemps, à moins qu'elle ne consente à remettre ses fusils, ses chevaux et une forte contribution de guerre.

Le général de Bourjolly ne pourra pas rester longtemps dans le Dahra, parce qu'il aura besoin d'aller surveiller de près le pays sur la Mina. Mais, en s'en retournant, il peut encore, si cela est nécessaire, fouler le pays des ennemis, après s'être bien ravitaillé à Tenès ou à Orléansville. Je lui écris dans ce sens. S'il était nécessaire, vous retourneriez avec lui dans le Dahra pendant quelques jours.

Agissez de concert avec lui pour établir notre autorité d'une manière solide dans cette contrée. Elle n'avait pas assez senti le poids de nos armes, il faut le lui faire sentir à présent cruellement.

J'envoie M. le capitaine d'état-major Lapasset pour remplacer le malheureux Béatrix. C'est un homme intelligent, qui parle, lit et écrit l'arabe; je vous le recommande particulièrement.

A présent, je veux vous parler de ce camp malencontreux en avant de Tenès, de l'autre côté de la gorge. J'ignore quel en est l'auteur? Est-ce Cavaignac ou Claparède? Quel qu'il soit, je lui en témoigne *mon blâme le plus absolu*. Ce sont de pareils postes créés sans nécessité, et contre tous les principes que je vous ai si souvent exposés, qui amènent des malheurs. Il est fort heureux que le désastre n'ait pas été plus grand. Je n'avais jamais entendu parler de ce camp; on ne m'en a pas dit un seul mot dans aucun rapport. Je croyais qu'il n'y avait qu'un camp ambulant de travailleurs et même dans ce cas ne valait-il pas mieux faire rentrer, tous les soirs, les troupes à la ville, quand le travail s'exécute à une lieue seulement? J'ai ordonné de ne pas l'évacuer en ce moment, parce que cela produirait un mauvais effet moral; mais on peut l'évacuer sans scrupule quand vous agirez vigoureusement contre les Beni-Hidja.

S'il était indispensable, ce que j'ai de la peine à croire, pour les travaux de la route et de la conduite d'eau, vous le laisserez jusqu'à l'achèvement du travail. Après quoi, il sera retiré sans aucun retour sur cette décision. Si vous le gardez encore temporairement, il faut qu'il soit inexpugnable. Sans ce poste, il n'y aurait probablement eu qu'une insurrection dans le vide : l'ennemi n'aurait pas osé attaquer Tenès, puisqu'il ne l'a pas fait malgré le scindement des forces. Ce détachement de 50 à 60 hommes a tenté le Diable; c'était bien le cas de le retirer quand Claparède est sorti avec les forces les plus disponibles. Il faut que *cette manie de l'éparpillement et de l'immobilisation des forces* soit quelque chose de bien invétéré dans les esprits, pour que, malgré nos paroles et nos écrits si multipliés contre ce système, on le suive encore si souvent.

Faites-moi connaître la situation des choses le plus souvent possible par Tenès et par Milianah.

Il faut profiter de l'occasion pour nous former un petit territoire autour de Tenès aux dépens des tribus ou fractions de tribus qui auraient pris part à la révolte. Prenons tout ce qui est à notre convenance et faisons indemniser les expropriés par le reste de la tribu. Agissons en vainqueurs et en maîtres. *Væ victis!*

Mille choses affectueuses et dévouées.

Signé : Maréchal DUC D'ISLY.

P. S. — Ménagez autant que possible les magasins d'Orléansville ; ravitaillez le plus possible les colonnes à Tenès pour éviter d'autant les transports de ce point à l'autre.

Quand il y avait lieu de payer de sa personne, le maréchal n'était pas homme à s'attarder dans des polémiques stériles. Après avoir fait, dans la journée du 25, une pointe par mer sur Cherchell, il se mit en route le 3 mai par voie de terre, en passant par Milianah, à la tête de la colonne expéditionnaire du Dahra. Le duc de Montpensier l'accompagnait.

Les opérations furent constamment contrariées par un temps affreux. Le maréchal, dans l'Ouarensenis, allait et venait sous des pluies torrentielles, presque sans résultat. Les insurgés, qui le connaissaient de longue date, évitaient avec lui les engagements, tombant de préférence sur son lieutenant Saint-Arnaud qui opérait séparément et dont la colonne était moins nombreuse. Le maréchal, ne rencontrant jamais le gros de l'ennemi, n'obtenait que des soumissions incomplètes, parfois fictives.

Du 4 au 25 mai, il n'eut guère d'autre affaire que

l'attaque d'arrière-garde d'un chef insurgé, Omar ben Ismaïl, à la date du 13. L'attaque fut repoussée par le colonel Renault, du 6e léger. Le maréchal lança la cavalerie disponible, qui tua une douzaine d'hommes et enleva le nombre, restreint pour les guerres africaines de ce temps, de 300 têtes de bétail. Le 26 mai et le 1er juin la colonne réalisa deux razzias plus importantes.

Tout l'honneur de cette campagne du printemps de 1845 appartient au colonel Saint-Arnaud, qui agissait de son côté sur la rive droite du Chélif avec quatre bataillons, tandis que le maréchal manœuvrait sur la rive gauche avec onze bataillons. Le colonel Saint-Arnaud, ayant appris qu'un fort rassemblement s'était formé sous la conduite du chérif instigateur de la révolte, s'était porté dans l'ouest de Tenès. Le 21 mai, à la pointe du jour, le lieutenant-colonel Bisson, du 53e, mis en mouvement pendant la nuit, enlevait la position très-forte où se trouvaient les insurgés ; 150 Arabes restaient sur le carreau. Dans la même journée, le colonel Saint-Arnaud les atteignit de nouveau et leur tua 200 hommes. Le drapeau du chérif fut pris pendant l'action (1).

(1) Le colonel Saint-Arnaud, dans sa *Correspondance intime*, raconte cette affaire comme il suit :

Orléansville, 26 mai 1845.

Deux brillantes affaires : une razzia chez les Beni-Mezroug dans la nuit du 20 au 21, où j'ai tué plus de 150 Kabyles, pris 3,000 têtes de bétail ; le même jour, à trois heures du soir, j'ai été attaqué par plus de 1,200 Kabyles commandés par *les trois chérifs* en personne avec leurs quatre drapeaux. Par un mouvement tournant de cavalerie, j'ai enveloppé l'ennemi et l'ai rejeté dans un ravin où l'attendait le 53e. C'était une véritable petite bataille. Nous avons manœuvré avec autant de sang-froid qu'au Champ de Mars. L'ennemi a laissé plus de 200 cadavres ; je n'ai eu que 7 blessés. J'ai pris un drapeau et beaucoup de fusils.

Le coup était rude, et Bou-Maza disparut momentanément. Nos colonnes de Mostaganem, Orléansville et Tenès, imitant sa tactique, cessèrent de le poursuivre personnellement pour s'en prendre aux tribus qui l'avaient soutenu. Le chérif s'enfuit en remontant l'Oued Riou, vivement serré de près par notre agha Hadj-Ahmed, qui lui tua tous ses compagnons, sauf deux cavaliers ; lui prit ses chevaux, son drapeau, deux mulets chargés de poudre et d'argent. Bou-Maza se vengea d'Hadj-Ahmed au mois de juillet suivant en venant lui donner la mort au milieu du cortège nuptial de son fils; toute la noce fut enlevée dans une razzia.

Quant aux Français, ils ne virent plus réapparaître Mohammed ben Abdallah qu'en septembre, aux débuts de la grande insurrection. « Nous venons enfin, dit spirituellement le colonel Saint-Arnaud, de chasser Bou-Maza du pays... jusqu'à ce qu'il y revienne. »

Dans la répression de ce premier soulèvement de 1845, l'autorité française eut recours à un moyen nouveau fort cruel pour les Arabes, celui du désarmement. Le colonel Saint-Arnaud imagina, le premier, d'imposer cette condition, bien rigoureuse pour une population essentiellement guerrière (1). Le ma-

(1) Le colonel Saint-Arnaud, qui inaugura le *désarmement*, écrivait à son frère, de Tenès, le 4 mai 1845 :

J'ai eu, dans leurs affreuses montagnes (des Beni-Hidja), deux jolis combats les 29 et 30 avril; je ruine si bien leur pays que je les force à demander grâce, et, ce qui ne s'est jamais vu en Afrique, je les oblige à rendre leurs fusils. Le maréchal lui-même ne pouvait croire à ce résultat. Je fais livrer par les Beni-Hidja 500 fusils, 300 sabres, 200 pistolets et 25,000 francs de contributions. Les vieux officiers d'Afrique ont peine à croire à la remise des fusils, même en les voyant couchés devant ma tente...

réchal et ses autres lieutenants le prescrivirent de leur côté quand ils virent le succès obtenu par le commandant d'Orléansville. Au mois de juillet, le maréchal avait fait rassembler plusieurs milliers d'armes et le constatait dans les termes suivants (*Moniteur Algérien* du 25 juillet) :

Le général a ordonné que les canons de fusil provenant du désarmement de l'Ouarensenis et du Dahra seraient employés aux constructions de l'arsenal d'Alger et des divers établissements militaires. On les dénaturera le moins possible ; à cet effet, on en fera des rampes d'escalier, des grilles, des balcons, etc. Ils serviront ainsi de monument pour constater le désarmement. Les commandants militaires qui succéderont à ceux d'aujourd'hui y trouveront la preuve permanente de la possibilité de cette mesure, qui, selon nous, doit être rigoureusement appliquée à toute tribu qui se révoltera.

Nous n'oserions affirmer que le désarmement du Dahra et de l'Ouarensenis a été complet. Nous sommes convaincus, au contraire, que, dans certaines tribus, il reste encore des armes et même des meilleures ; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'à l'heure qu'il est on a recueilli plus de 7,000 fusils propres au service, et qu'on en a brisé plus de 1,500 qui étaient hors d'état de servir. L'opération se continue chez un certain nombre de tribus.

Les trois lettres intimes qui suivent, écrites par le maréchal pendant cette campagne, se réfèrent aux trois préoccupations du moment : la pluie, le chérif et le désarmement.

Le maréchal Bugeaud à la maréchale duchesse d'Isly.

Ouarensenis, le 9 mai 1845. Sur l'Oued-Lira.

Chère amie, aujourd'hui nous sommes entrés sur le territoire insurgé. On ne nous a pas encore tiré un coup de fusil. Le plus grand évènement jusqu'ici, c'est un gros orage que nous avons subi hier en arrivant au bivouac et qui a duré cinq heures.

Nous détruisons les récoltes de nos ennemis autant que nous pouvons. Saint-Arnaud m'écrit que tout est à peu près fini à l'est de Tenès et qu'il opère le désarmement avec un succès qu'il n'osait espérer. Voilà qui est un grand évènement. On n'avait jamais cru possible de désarmer une tribu arabe ou kabyle. Tout annonce que d'ici à un mois nous aurons triomphé partout de la révolte. Si nous y mettons plus de temps, ce sera pour opérer le désarmement. — Mille tendresses, chères petites.

Maréchal DUC D'ISLY.

P.-S. — Mes amitiés à mademoiselle Mac Leod (1). Je crains bien de n'avoir de vos nouvelles qu'à Orléansville le 22 ou le 23.

Le maréchal Bugeaud à la maréchale duchesse d'Isly.

Au bas du pic de l'Ouarensenis, à l'ouest, chez les Beni-Ilet, le 16 mai 1845.

Chère amie, nous avons eu cinq jours de grande pluie depuis notre départ de Milianah. Cela m'a fait perdre beau-

(1) Mlle Mac Leod devait, peu de temps après, épouser le commandant Fourichon, lieutenant de vaisseau, compatriote du maréchal.

coup de temps et a singulièrement fatigué les hommes et les bêtes. Mon extrême arrière-garde a été attaquée les 13 et 14 dans le long défilé des Beni-Rahilia et Beni-Ideh; l'ennemi a été vivement repoussé, mais nous avons eu dans divers petits engagements 6 hommes tués et 15 blessés.

Le mauvais temps, mes blessés, mes malades me forcent d'abréger cette première campagne. Je serai à Orléansville le 22 ou le 23, j'espère y trouver plusieurs lettres de toi et de bonnes nouvelles de nos chers enfants.

Les Beni-Chaïb, les Beni-Jadel et la très petite tribu des Taalba m'ont demandé l'aman. Je leur impose le désarmement, il n'est point encore opéré. Le général Lamoricière m'écrit qu'Abdel-Kader a quitté le Maroc et s'est dirigé dans le Désert; nous ne tarderons pas à avoir de ses nouvelles. Le colonel Géry a fait une course très heureuse dans le désert de Tittery, il a poussé jusqu'à Brézina et sur la limite nord du grand désert de sable. Il a eu deux combats très brillants. Les villes et une partie des populations nomades se sont soumises. Le chef du Djebel-Amour, avec lequel le colonel a communiqué, paraît sincère dans la parole qu'il nous a donnée. Saint-Arnaud croit en finir promptement avec les insurgés de la rive droite; d'après sa dernière lettre, il avait déjà 600 fusils de désarmement. Montre cette lettre au général de Bar, à qui j'adresse ma dépêche au ministre. Il fera de tout cela un résumé pour le *Moniteur Algérien* qui suivra le départ du courrier porteur de ma dépêche. — Adieu, chères âmes, je vous envoie mille baisers que vous communiquerez à Marie, Charles, à Mme Saint-Germain, à Antoine.

Maréchal DUC D'ISLY.

P.-S. — J'ai réservé douze vaches d'une razzia pour vos orphelines; si je ne puis vous les envoyer, je les ferai vendre.

Le maréchal Bugeaud à la maréchale duchesse d'Isly.

Ouarensenis. Bivouac du 15 juin 1845.

Chère amie,

Après-demain je me porte sur Orléansville, laissant les choses ici en bon train. Bourjolly et de Neveu sont chargés d'achever le désarmement déjà avancé.

J'apprends que tout n'est pas fini dans le Dahra. Le colonel de Saint-Arnaud s'est encore battu contre le chérif, qui était parvenu à réunir des contingents de toutes les tribus de la partie ouest du Dahra appartenant à la subdivision de Mostaganem. On l'a encore mis en déroute en lui tuant une centaine d'hommes. Cela m'empêchera pas, j'espère, d'aller vous embrasser. Pélissier me remplacera, momentanément du moins.

Je vous embrasse tendrement.

Maréchal DUC d'ISLY.

Le maréchal était de retour à Alger le 12 juin; il avait ramené avec lui le duc de Montpensier qui, après avoir subi toutes les fatigues de cette pénible et stérile campagne allait entreprendre un long voyage en Orient.

Sept jours après la rentrée du maréchal à Alger, la colonne même dont il avait laissé le commandement au colonel Pélissier eut à soumettre la tribu des Ouled-Rhia, dont une fraction importante s'était réfugiée dans les grottes du Dahra. Le procédé plus qu'énergique employé par le futur vainqueur de Malakoff pour exterminer ses ennemis, donna lieu à une

polémique qui n'est pas encore éteinte aujourd'hui.

La tâche que le maréchal avait laissée à ses lieutenants était de punir les tribus qui avaient accueilli et soutenu Bou-Maza; il leur avait prescrit en outre de procéder à leur désarmement.

Trois colonnes, sous les ordres des colonels Ladmirault, Saint-Arnaud et Pélissier, devaient manœuvrer, dans le Dahra d'abord, ensuite dans l'Ouarensenis, où le départ du maréchal avait laissé la répression incomplète.

Le 19 juin le colonel Pélissier, après une razzia importante, somma la tribu insurgée des Ouled-Rhia de demander l'aman; une partie de la tribu se soumit. Le reste refusa d'une manière absolue de reconnaître notre autorité : il fallut l'attaquer. Les guerriers, reculant devant notre colonne, se retirèrent dans leurs grottes célèbres où, d'avance, ils avaient envoyé leurs femmes, leurs enfants, leurs troupeaux. Le colonel en fit l'investissement. Cette opération lui coûta quelques hommes des goums et plusieurs soldats. Lorsque l'investissement fut complet, il tenta de parlementer. Ce fut en vain qu'on promit aux Arabes de respecter les personnes et les propriétés, en se bornant à exiger d'eux la remise de leurs armes. Ils firent feu sur nos parlementaires et l'un d'eux fut tué. Épuisant vis-à-vis de ces malheureux, pendant plus de cinq heures, la mesure des procédés pacifiques, le colonel Pélissier les avertit trois fois, par des indigènes soumis, du danger auquel ils s'exposaient, eux et leurs familles. Enfin, il les prévint qu'on allait les

chauffer (1), que le combustible était préparé, qu'il fallait en finir. De délai en délai, la nuit arriva. Des fascines furent jetées du haut des rochers à l'entrée des grottes; quelque temps après le feu y fut lancé de la même manière. A une heure du matin, le colonel Pélissier, qui voulait surtout les effrayer, ordonna d'éteindre le feu. Il était trop tard; la catastrophe était consommée, et plus de 500 créatures humaines avaient péri étouffées.

L'impression produite par ce fatal évènement fut immense en France et en Algérie. Le plus ému peut-être fut le maréchal-gouverneur; toutefois on lui doit cette justice qu'il n'hésita pas un instant à justifier son lieutenant, et à le couvrir même de sa responsabilité personnelle. Il le fit avec une grande vivacité, dans les colonnes du *Moniteur Algérien* des 15 et 20 juillet, où la cause du colonel Pélissier est plaidée en ses termes :

On approchait de la fin de juin. A cette époque, il fallait achever la soumission du Dahra. La saison était avancée; la chaleur sévissait; les colonels Saint-Arnaud et Pélissier avaient ordre d'attaquer simultanément l'Ouarensenis. Leurs mouvements devaient être combinés; Saint-Arnaud devait attaquer par l'est et Pélissier par l'ouest. Si le colonel était parti, les Arabes, sortant des grottes, auraient salué son arrière-garde d'une vive fusillade. Le colonel ne pouvait abandonner les grottes ni perdre de temps à en faire le blocus, car les cavernes, qui sont traversées par un ruisseau abon-

(1) Expression militaire empruntée au *Moniteur Algerien* du 15 juillet 1845.

dant, étaient garnies de vivres; nos troupes se trouvaient à la veille d'en manquer, et le lendemain elles devaient être sur un autre point... Combattre les Ouled-Rhia en s'introduisant dans les cavernes, c'était toujours les détruire sans plus d'humanité, et même en risquant beaucoup de monde. D'ailleurs, le colonel croyait que les fascines les feraient sortir et qu'il s'en emparerait. Il parlementa pendant plus de cinq heures sans succès; on lui tua un parlementaire et plusieurs hommes. Il continua le feu, et les Ouled-Rhia *périrent par leur funeste obstination*.....

L'attaque de ces grottes n'est pas nouvelle. L'année dernière, le général Cavaignac fit un siège semblable. Il y perdit le capitaine Louvencourt, du 5e bataillon de chasseurs, ainsi que plusieurs soldats. Le général lança des pétards sur les rochers et des obus dans l'intérieur; nous croyons même qu'il employa le feu... S'il y eut un petit nombre de victimes, c'est que la grotte était petite et ses défenseurs peu nombreux.

Fallait-il que le colonel Pélissier se retirât devant cette obstination et abandonnât la partie? Les conséquences de cette détermination eussent été funestes; car la confiance dans les grottes aurait beaucoup grandi. Aurait-il dû attaquer de vive force? Cela était à peu près impossible, et, dans tous les cas, il fallait perdre beaucoup de monde... Se résigner à un simple blocus qui pouvait durer quinze jours, c'était perdre un temps précieux pour la soumission du Dahra, et refuser son concours au colonel Saint-Arnaud. Après avoir pesé tous ces partis, il se décida à employer *le moyen qui lui avait été recommandé par le gouvernement général, en cas d'extrême urgence*.

Nous demandons si le siège des grottes est plus cruel que le bombardement et la famine dont nous accablons la population entière des villes de guerre en Europe, etc. Que l'on

fasse naître en Afrique des intérêts concentrés, immobiles, comme on les trouve dans toutes les grandes villes de l'Europe, et l'on peut être convaincu que nous n'irons pas nous exténuer à poursuivre des troupeaux et des populations à travers les ravins, les montagnes, les plaines et le Désert... Mais comme dans toute guerre il faut, pour la finir, atteindre les intérêts, etc.

Ces derniers mots « *atteindre les intérêts* », termes si souvent reproduits dans les discours et les écrits du maréchal Bugeaud au sujet des guerres d'Afrique, sont l'équivalent d'une signature. C'est bien le maréchal en personne qui défend son lieutenant dans les colonnes du journal officiel de la colonie. Il obéit ainsi à sa générosité habituelle; il obéit au sentiment de l'armée, qui se manifeste dans le même sens, au cours des lettres contemporaines de l'événement, écrites par le colonel de Saint-Arnaud.

Non seulement l'armée approuva la conduite du colonel Pélissier, mais, il faut bien le dire, la colonie tout entière n'eut qu'une voix en faveur de ce vigoureux soldat qui, pour anéantir l'insurrection, pour frapper de terreur les Arabes, pour arrêter l'effusion du sang, sacrifiait quelques victimes à l'intérêt général.

Le rapport du colonel Pélissier, adressé au gouverneur général, se terminait par ces mots :

Ce sont là, monsieur le maréchal, de ces opérations que l'on entreprend quand on y est forcé, mais que l'on prie Dieu de n'avoir jamais à recommencer!

Interpellé à la Chambre des Pairs par le prince de la Moskowa, le maréchal Soult, ministre de la guerre, « manqua, dit M. Guizot, dans cette occasion, de sa présence d'esprit et de son autorité accoutumées. Il exprima en quelques paroles embarrassées un blâme froid et timide, livrant le colonel Pélissier, sans satisfaire ceux qui l'attaquaient. »

Le maréchal Bugeaud ressentit vivement cet abandon et n'eut garde de l'imiter. « Avec un héroïsme inouï, dit un républicain, M. Léon Plée, le gouverneur général prit sur lui, devant l'opinion publique soulevée, la responsabilité du commandement. » Voici d'ailleurs sa lettre au ministre de la guerre :

Le maréchal Bugeaud au maréchal Soult.

Alger, 18 juillet 1845.

Je regrette, monsieur le maréchal, que vous ayez cru devoir blâmer, sans correctif aucun, la conduite de M. le colonel Pélissier. Je prends sur moi la responsabilité de son acte ; si le Gouvernement jugeait qu'il y a justice à faire, c'est sur moi qu'elle doit être faite. J'avais ordonné au colonel Pélissier, avant de nous séparer à Orléansville, d'employer ce moyen à la dernière extrémité. Et, en effet, il ne s'en est servi qu'après avoir épuisé toutes les ressources de la conciliation. C'est à bon droit que je puis appeler déplorables, bien que le principe en soit louable, les interpellations de la séance du 11. Elles produiront sur l'armée un bien pénible effet qui ne peut que s'aggraver par les déclamations furibondes de la presse.

Avant d'administrer, de civiliser, de coloniser, il faut que les populations aient accepté notre loi. Mille exemples ont prouvé qu'elles ne l'acceptent que par la force, et celle-ci même est impuissante si elle n'atteint pas les personnes et les intérêts. Par une rigoureuse philanthropie, on éterniserait la guerre d'Afrique en même temps que l'esprit de révolte et alors on n'atteindrait même pas le but philanthropique. Agréez, etc.

Signé : BUGEAUD.

Seize ans plus tard, en 1861, le colonel Pélissier, devenu maréchal de France, duc de Malakoff, gouverneur général de l'Algérie, était reçu par les colons à Mascara. Les notables lui faisaient les honneurs d'un cercle qui porte son nom en mémoire des luttes d'autrefois. Là, dans le voisinage du Dahra, au milieu de cette foule algérienne, les outrages que la presse française et les politiciens de l'époque avaient déversés sur lui revinrent à sa mémoire. Personne ne parlait avec plus d'originalité et de feu, on le sait, que ce soldat à l'écorce rude. Sous l'émotion du moment, il rappela ce terrible fait de guerre avec l'éloquence que lui donnait la conviction du devoir accompli, quelque pénible qu'il eût été. Il reçut ce jour-là un nouveau témoignage chaleureux de la reconnaissance des colons.

Ce malheureux évènement avait retardé d'un grand mois l'expédition de Kabylie. Le maréchal tenait, cependant, à la faire, malgré l'état avancé de la

saison, avant de donner suite à un projet de voyage en France.

La maréchale et sa suite partirent pour Marseille le 20 juillet. Le 23, le gouverneur général s'embarqua pour Dellys, où il allait prendre le commandement d'une colonne de 5,000 hommes devant opérer contre Ben-Salem.

Ben-Salem était alors assisté de deux autres grands chefs insurgés nommés Bel-Kassem et Bou-Chareb. Tous les trois avaient répandu à profusion de fausses lettres au cachet de l'émir Abdel-Kader, où il était dit que l'empereur du Maroc nous avait battus, que l'émir allait arriver, que le maréchal était mort. Dans toutes les zaouïas, les marabouts prophétisaient la fin du règne des chrétiens.

Fanatisés par ces appels, les Beni-Ouaguenoun, les Flissat-el-Bahar et les Beni-Gennad tombèrent sur les Amraouas, demeurés fidèles à notre alliance, et incendièrent leurs villages et leurs moissons.

La présence du gouverneur général devenait nécessaire. Il se porta rapidement à Aïn-el-Arba, où sa colonne avait été rassemblée. Le 25 juillet, il arrivait au pied de la montagne occupée par les Ouled-Mioun, les plus ardents à la sédition.

Le lendemain, la colonne française couronnait les crêtes réputées inacessibles au temps des Turcs et y brûlait tous les villages. Nos soldats y bivouaquèrent deux nuits et en redescendirent, sans avoir tiré ni reçu un coup de fusil.

Passant ensuite l'Oued Sebaou, l'armée vint chez les

Beni-Raten qui promirent de ne plus recevoir Bel-Kassem (1).

(1) C'est sur le territoire des Beni-Raten que s'élève aujourd'hui, à 950 mètres d'altitude, à 132 kilomètres d'Alger, dominant toute cette magnifique vallée montagneuse, la place de guerre de *Fort National*, alias *Fort Napoléon*, chef-lieu de circonscription cantonale et faisant partie de l'arrondissement (cercle de Tizi-Ouzou). La ville-citadelle est protégée par une enceinte flanquée de dix-sept bastions et embrasse une étendue de 12 hectares. — Les tribus kabyles qui habitent ce pâté de montagnes se gloriflaient jadis d'échapper à toute domination. Tizi-Ouzou, en effet, le Tubusuptus d'Ammien Marcellin, était le point le plus avancé de l'occupation romaine dans le Djurjura, et les Turcs eux-mêmes n'avaient pas dépassé cette limite.

Le maréchal Bugeaud, en parcourant, en 1845, le territoire des Beni-Raten, n'eut point à les soumettre. De leur gré, ces Kabyles se déclarèrent ses alliés. Ce ne fut que plus tard, après 1848 et les années suivantes, que ces tribus kabyles devinrent un foyer permanent d'insurrection, attaquant nos avant-postes et incendiant nos nouveaux villages.

C'est en 1857 que le maréchal Randon, gouverneur général, entreprit la conquête de cette partie jusque-là inaccessible de la Kabylie. Pour bien comprendre les difficultés de l'expédition, il faut se rappeler que les villages kabyles, édifiés pour la plupart au sommet des pitons des montagnes et protégés par des obstacles naturels, étaient défendus par la population la plus belliqueuse de l'Algérie. L'armée française sut triompher de tous ces obstacles. Le corps expéditionnaire, formé de troupes régulières et de goums arabes, comprenait trois divisions et deux colonnes d'observation, soit plus de 35,000 hommes. Les trois divisions étaient commandées par les généraux Renault, Yusuf et Mac-Mahon. Nos troupes escaladèrent sous un feu continu des positions qui semblaient inabordables, poursuivirent l'ennemi jusque dans ses derniers retranchements. Chaque village fut pris d'assaut, et, après soixante jours de combat, toutes les tribus demandèrent l'aman, la Kabylie entière déposa les armes le 17 juin 1857.

Il fallait assurer notre domination. L'armée, sans désemparer, fut employée à percer une large route partant de Tizi-Ouzou, des bords du Sebaou, jusqu'au *Fort National*. Ce travail gigantesque, c'est-à-dire la construction d'une route superbe à travers les sinuosités de la montagne fut accompli en trente-six jours. Le *Fort Napoléon*, construit sur le plateau de Souk-el-Arba, domine tout le pays qu'il tient en respect.

Nous nous souvenons avoir parcouru en poste, à la fin de décembre 1873, avec notre famille, ces merveilleuses contrées. Partis le matin de Tizi-Ouzou, après avoir traversé à gué le Sebaou et gravi les rampes, nous arrivions dans la journée au *Fort National*, occupé alors par le commandant Saint-Mars. Je ne saurais oublier l'impression profonde que me causa le spectacle imposant de ces montagnes verdoyantes, de ces champs cultivés, de ces innombrables villages distants tous d'une portée de fusil. A

Malgré une chaleur étouffante le maréchal continua sa campagne dans la direction des terres des Beni-Gennad, qui firent leur soumission et payèrent la contribution de guerre.

Avant d'entrer en campagne le maréchal avait cru devoir, dans une longue proclamation datée du 27 juillet, explique aux Kabyles les motifs de sa venue :

Il y a déjà près de deux ans, leur dit-il, que vous avez recueilli chez vous Ben-Salem et Bou-Chareb; plus tard, vous avez donné l'hospitalité à Bel-Kassem ; vous avez écouté leurs paroles et leurs mauvais conseils. Je vous avais averti plusieurs fois que cela attirerait de grands malheurs sur vos têtes. Car, ayant la force dans la main, nous ne pouvions souffrir que vous donniez asile à nos ennemis acharnés; que, conduits par eux, vous veniez attaquer les tribus qui obéissent à notre loi. Vous n'avez tenu aucun compte de mes avertissements et de mes conseils de bon voisinage. Non seulement

nos pieds, le Sebaou couvrait la plaine, baignant la vallée fertile qui s'étend jusqu'aux bords de la Méditerranée. Malgré moi, en visitant ces établissements militaires, ces splendides casernes installées au cœur de la grande Kabylie, en voyant se dérouler devant moi cette longue route que nous venions de parcourir, ma pensée se reportait à ces admirables soldats qui avaient en si peu de jours, après avoir arrosé ces rochers et ces buissons de leur sang et de leur sueur, accompli ces prodiges. En même temps que j'adressais à ces humbles serviteurs de la patrie un tribut d'admiration, je songeais que deux ans auparavant, l'Algérie républicaine, israélisée par le citoyen Crémieux, après avoir chassé l'armée avec mépris, se livrait avec enthousiasme aux folies du régime civil. Doit-on s'étonner qu'alors les anciens Kabyles de Bugeaud et de Randon se soient soulevés, se soient apprêtés à détruire l'œuvre de tant d'années? Heureusement qu'une poignée d'héroïques soldats oubliés au *Fort Napoléon* tint deux mois en échec les belliqueux montagnards, soutenant un siège digne de l'antiquité. — Il est bon d'ajouter, que, durant ce temps-là, les républicains d'Alger, la municipalité en tête, insultaient lâchement les braves représentants de notre armée et souffletaient un général de ses épaulettes, sur la place du Gouvernement!

vous avez continué de garder chez vous ces hommes, mais vous leur avez fourni des ressources de tout genre pour continuer de nous faire la guerre.

C'est ainsi que vous me forçâtes, l'an dernier, à passer l'Isser. Vous réunîtes alors tous vos guerriers et vous vîntes m'attaquer, le 12 mai, au passage de l'Oued Sebaou. Le 17 du même mois, vous réunîtes chez les Flissas un bien plus grand nombre de fusils. Ces grandes forces et vos montagnes les plus escarpées ne purent arrêter mon armée; vous fûtes dispersés comme le vent disperse les sables au Désert. Les Flissas, les Amraouas se soumirent. Je me serais volontiers borné là; car ce n'est pas le terrain qui nous manque, nous en avons bien assez! Ce que nous voulons, c'est la tranquillité et le commerce, qui vous enrichiraient aussi bien que nous. Vous renouvelâtes vos attaques au mois d'octobre, je me vis obligé de venir soumettre les Flissat-el-Bahar (Flissas maritimes) et les Beni-Gennad. Je pouvais aller bien plus loin; je m'arrêtai, pensant que la leçon serait suffisante; que, désormais vous seriez tranquilles et que vous repousseriez de votre sein les intrigants qui vous entraînent à votre perte. Vous n'en avez rien fait; et, tout récemment encore, vous avez pillé plusieurs villages, et vous avez entraîné dans la rébellion plusieurs tribus qui avaient accepté notre aman. Il a bien fallu que je vinsse une troisième fois dans votre pays pour reprendre ce que vous m'aviez pris. Cependant, mon cœur souffre d'être obligé de dévaster vos villages, et je veux bien vous donner encore un dernier conseil : que vos djemâas se réunissent et viennent à mon camp; si elles sont animées d'intentions de paix, nous ferons un arrangement pour assurer la tranquillité de tout le monde et la liberté du commerce. Si vous ne le faites pas, je vous le prédis, il vous arrivera ce qui vient d'affliger les Beni-Ouaguenoun. J'irai

chez vous une fois ou l'autre ; je parcourrai toutes vos montagnes, je visiterai tous vos villages, je poursuivrai vos populations dans vos vallées les plus profondes et jusque sur les pics les plus élevés. Vous ne pourrez vous en prendre qu'à vous de toutes ces calamités ; car j'aurai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour vous les éviter.

Dans la journée du 28, lendemain de la proclamation, presque tous les chefs vinrent faire leur soumission. Plusieurs essayèrent des explications. Le maréchal répliqua aux Beni-Raten :

Vous évitez de parler de Ben-Salem et Bel-Kassem ; cela vous portera malheur. Vous me dites que, du temps des Turcs, il y avait déjà mésintelligence avec vos voisins de la plaine, que le plus fort faisait ce qu'il voulait et que les Turcs fermaient les yeux. Les Turcs n'étaient pas assez forts pour imposer leur volonté à tout le monde, surtout aux Kabyles. Mais nous, nous avons la force nécessaire, non seulement pour conquérir plus de pays, mais pour faire respecter les tribus qui nous sont soumises. Je regarderai comme attaque de guerre contre moi tout dommage aux tribus qui obéissent. Je n'ai pas besoin, comme vous le conseillez, d'envoyer des marabouts pour vous réconcilier. Cela ne me regarde pas ; faites-le vous-mêmes, si vous voulez, car il vaut mieux vivre en bonne intelligence avec ses voisins. Quant à moi, je m'en rapporte à ma force et à ma justice.

Après les soumissions obtenues et les contributions payées, la colonne regagna Dellys par Aïn-el-Arba.

Le maréchal rentra à Alger le 7 août après une

absence de quinze jours seulement. Quant à ces montagnards des tribus de l'Est, voisines des Kabyles indépendants, il ne fut pas question de désarmement. Toutefois, le maréchal tint à faire venir à Alger, pour une cérémonie d'investiture, les chefs qui venaient de faire leur soumission.

La cérémonie fut fort imposante, le maréchal y prit la parole en ces termes :

Nous ne craignons point de pénétrer dans les montagnes les plus escarpées. Vous n'ignorez pas combien les punitions dont nous frappons les coupables sont terribles; mais vous voyez aussi que notre cœur est miséricordieux. Allez retrouver vos frères; unissez vos efforts contre notre ennemi commun, que vous êtes assez forts pour chasser de votre pays s'il tentait d'y revenir. Sachez d'ailleurs que, s'il le fallait, mes soldats ne vous feraient pas défaut.

Dans la lettre intime ci-après, le maréchal exprime l'espoir que sa campagne de Kabylie vient d'assurer le repos du côté de Dellys pour quelque temps.

Le maréchal Bugeaud à la maréchale duchesse d'Isly.

Alger, le 8 août 1845.

Chère amie,

J'étais bien affligé de ne pas avoir de nouvelles de ton arrivée à Luchon, ni de ton passage à Toulouse. Enfin, ta lettre du 30 juillet est venue hier me rassurer. Une lettre de Comman, postérieure à la tienne d'un jour ou deux, me dit

que Léonie est triste, cela me rend triste aussi. Tu as bien raison de dire que ce brave général nous est dévoué. Soigne bien cet excellent homme. La chaleur m'avait un peu fatigué, je vais bien aujourd'hui, et je me prépare à partir du 1er au 5, pour voler auprès de vous. Compte sur le départ du 5. Je passerai trois jours à Saint-Amand, d'après l'invitation gracieuse de M. le maréchal Soult. Tu es aussi invitée, ainsi que ta fille. La correspondance est devenue très gracieuse et les affaires faciles. Gardez-vous bien, dans vos conversations, d'exprimer aucun mécontentement. Cela serait exploité.

Je crois avoir arrangé nos affaires du côté de Dellys, de manière à y avoir du repos pour quelque temps. Tout va bien partout ailleurs, excepté dans la subdivision d'Orléansville, où le chérif a paru.

Abdel-Kader est entouré de 30,000 à 40,000 émigrés. Il prépare un retour, c'est évident, et le Maroc le laisse faire. Il y a là un danger permanent. Madame Saint-Germain m'a donné les meilleures nouvelles de Charles. Il a grandi, il est sage, il aura des prix. Que j'aurai de plaisir à revoir ce cher enfant et à me promener avec lui à la Durantie!

Léonie veut-elle son petit cheval? Je crains que cela ne vous fasse bien des bêtes, et qu'elle ne s'en serve pas; nous ferons comme elle voudra.

Je serais bien aise de trouver ma voiture à Mèze, mais comment pourras-tu l'y envoyer à temps?

Une autre affaire grave achevait de se conclure à cette même époque; c'était l'échange des ratifications du traité avec le Maroc. Pendant l'hiver 1844-1845, le général de la Rue, plénipotentiaire français, avait séjourné sur la frontière, en conférence avec le pléni-

potentiaire marocain. Le traité avait été signé au mois de mars et promulgué au mois d'août (1).

Bien des erreurs ont circulé à propos de la délimitation des frontières du Maroc, et aujourd'hui encore quelques personnes ignorantes ou prévenues critiquent cette délimitation.

La vérité est que le général de Lamoricière, s'appuyant sur les documents conservés dans les archives des Turcs et recueillis par les Arabes les plus compétents, remit alors au général de la Rue, chargé de la délimitation avec la collaboration du commandant Martimprey et de M. Léon Roches, tous les renseignements sur lesquels se sont appuyés les négociateurs pour cette délimitation.

La meilleure preuve que cette délimitation était

(1) Le traité avec le Maroc, signé le 18 mars 1845 (9 rebia ettani 1261) par le général comte de la Rue pour la France et Ahmida ben Ali pour le Maroc fut promulgué par le roi Louis-Philippe, à Eu, le 23 août 1845, inséré en français et en arabe au *Moniteur algérien* du 20 septembre 1845.

Les limites sont déterminées par les articles 3, 4, 5. L'article 3 fait commencer la frontière à l'embouchure de l'Oued Adjeroud, pour finir au col Teniet-es-Sassi, dont la jouissance appartient aux deux puissances. Les points frontières sont nombreux et désignés avec grand détail.

L'article 4 dispose que, dans le Sahara, il n'y a pas de limite territoriale à établir dans les deux pays, puisque la terre ne se laboure pas et qu'elle sert de passage aux Arabes des deux empires. Chaque souverain procédera comme il l'entendra sur ses sujets, mais il s'abstiendra envers les sujets de l'autre gouvernement. (Suit l'énumération de cinq tribus marocaines et deux tribus algériennes habitant ces contrées.)

L'article 5 désigne les Ksours. Ceux qui appartiennent au Maroc sont ceux de Yiche et de Figuig. Ceux qui appartiennent à l'Algérie sont Aïn-Safra, Sfissifa, Assia, Tiout, Chellala, El-Abiod et Bou-Semrhoune.

Quant au pays au sud des Ksours, dit l'article 6, comme il est inhabitable et que c'est le Désert proprement dit, la délimitation en serait superflue.

L'article 7 stipule la non-extradition de réfugiés, mais ajoute qu'Abdel-Kader et ses partisans ne jouiront pas du bénéfice de cette convention, car cela serait contraire à l'article 4 du traité du 10 septembre 1844.

avantageuse pour la France, c'est que Muiey abd Rhaman a destitué le chef marocain délégué à cette opération, et qu'il a fallu de grands efforts pour obtenir la ratification du traité de délimitation.

On aurait dû prendre, dit-on, la Malouïa pour frontière. C'était l'avis des négociateurs, mais le traité de Tanger interdisait cette limite, puisqu'il était stipulé que l'on conserverait les limites existant entre les *Turcs* et le *Maroc* au moment de la conquête.

Et d'ailleurs il est puéril de prétendre qu'une délimitation quelconque de frontière en pays musulman puisse être faite de manière à prévenir des difficultés. Ces difficultés ne proviennent pas de telle ou telle délimitation, mais sont inhérentes au caractère des tribus; et d'ailleurs, il faut bien le dire, plus cette délimitation est vague, plus elle est avantageuse pour le peuple le plus fort et le mieux préparé.

Dans le texte du traité ne lit-on pas :

Dans le Sahara, il n'y a pas de limite à établir, puisque la terre ne se laboure pas.

Et plus loin :

Quant au pays au sud des Ksours, comme il est inhabitable et que c'est le Désert proprement dit, la délimitation en serait superflue.

. . . . . .

Le vague d'un pareil énoncé est parfaitement approprié à la nature du pays et à l'esprit des musulmans. Une énonciation précise, en certaines circon-

stances, peut devenir fort gênante. C'est en se plaçant à ce point de vue que les gouvernements de 1830 à 1881 ont toujours refusé de délimiter la frontière tunisienne. Il est certain que l'autorité française s'est trouvée entravée lors de l'insurrection récente de Bou-Amema en 1881, par ce fait que ce même traité de 1845 mentionne formellement l'oasis de Figuig comme marocaine.

Dans une lettre du 12 août 1845 à la maréchale, le gouverneur général fait allusion à la rentrée du général de la Rue et à l'échange des ratifications du traité avec le Maroc.

Le maréchal à la duchesse d'Isly, à Bagnères-de-Luchon.

Alger, 12 août 1845.

. . . . . .

Le général de la Rue rentrant en France par Cette et Port-Vendres, je lui donne quelques lignes pour toi, qu'il mettra à la poste à Perpignan. Nos relations de voisinage avec le Maroc sont définitivement réglées; le traité est ratifié. Les dispositions des agents de l'empereur, à Tanger, ont paru excellentes; mais, à la frontière, c'est tout différent.

Le même système d'hostile perfidie n'a cessé d'y régner. Abdel-Kader y fait ce qu'il veut, et y reçoit toute espèce de secours; et des cavaliers marocains, mêlés aux siens, viennent faire des courses sur notre territoire. Peut-être la ratification et une lettre très énergique de M. de la Rue à l'empereur feront-ils donner des instructions différentes aux chefs de la frontière.

Chère amie, je suis heureux de vous savoir dans un climat plus doux que celui-ci; la chaleur est accablante; beaucoup

de gens en souffrent. Tu te rappelles le major belge Rinon? Ce pauvre homme est mort hier d'une fièvre contractée dans la dernière expédition. Nous avons aussi perdu le capitaine d'état-major Gonrand.

J'ai reçu des nouvelles de Brun. On levait avec peine notre récolte à cause des pluies; je pense que le temps s'est amélioré avec cette lune. J'ai trouvé dans mes vieux papiers une lettre que je t'écrivais du pays en avant de Dellys; elle n'était plus opportune, je l'ai déchirée. Dans 22 jours, je serai en route pour me rendre près de vous : quelle joie! Demain matin, je pense avoir de vos nouvelles; j'espère savoir si les eaux te font bien. — Mille amours, mes chères amies.

Maréchal DUC D'ISLY.

Le 14 août 1845, le premier anniversaire de la bataille d'Isly fut fêté à Alger dans un banquet où le maréchal prononça une courte allocution.

Avant de s'embarquer pour la France, le gouverneur général fit du 19 au 23 par voie maritime une excursion de colonisation à Tenès et Orléansville, en compagnie d'une dizaine de notables personnages de la ville d'Alger. Outre ses collaborateurs immédiats, le directeur des affaires civiles et le procureur général, le maréchal avait cru devoir emmener le président du Tribunal de commerce, le Président de la Chambre de commerce, deux juges au Tribunal de commerce et deux propriétaires (1).

(1) Le colonel Saint-Arnaud cite comme ayant été ses hôtes à cette occasion : le comte Guyot; le général Randon, le procureur général Du Bodan, M. de Saint-Geniès, directeur des domaines; le comte de Latour-du-Pin, le baron Vialar, le capitaine Féray, le commandant Fourichon, et des négociants d'Alger.

Sur le point de s'embarquer, le maréchal Bugeaud écrivait une dernière lettre à la maréchale et lui annonçait sa visite à Soult-Berg depuis longtemps projetée.

Le maréchal Bugeaud à la maréchale duchesse d'Isly, à Bagnères-de-Luchon.

Alger, le 25 août 1845.

Quatre lignes, chère amie, pour te dire qu'en arrivant d'Orléansville, je trouve ta lettre du 14, celle de Léonie, celle de Comman.

Je suis bien heureux d'apprendre que notre chère enfant va mieux. J'approuve fort que vous restiez jusqu'au 15 ou 20 septembre. Alors j'irai vous joindre à Luchon ou à Toulouse à votre choix, après avoir vu le maréchal Soult chez qui tu dois me faire connaître ta décision sur le lieu de réunion. J'aimerais mieux que ce fût à Toulouse du 15 au 20 septembre. Voulant m'envoyer ta voiture à Mèze, tu as sans doute demandé celle de ton gendre. J'emmène le cheval de Léonie.

Je me porte à merveille. Adieu, mes amours; mes amitiés au bon Comman, emmenez-le à la Durantie.

Signé : Maréchal DUC D'ISLY.

Le maréchal s'embarqua pour France à Alger, le 4 septembre. Il se rendrait à Soultberg pour y conférer avec le maréchal duc de Dalmatie, Président du Conseil, sur les affaires d'Algérie et spécialement sur la question de colonisation militaire. Il allait en France dans l'intention d'exprimer franchement, de vive voix, toute sa façon de penser.

Si l'on ne me comprend pas, disait-il, le 21 août à son ancien

aide de camp Saint-Arnaud, si l'on ne veut pas me comprendre, je ne reviendrai pas. Si tout s'arrange comme je le crois, je serai de retour à Alger dans les premiers jours de novembre.

Tout ne devait point s'arranger à son gré avec le gouvernement du Roi ; et néanmoins le devoir devait ramener le maréchal en Algérie avant le terme indiqué par lui.

La dernière levée de boucliers des Arabes n'était pas, du reste, sans l'inquiéter. Sous la signature fort transparente de *Un vieux voyageur,* il avait, dans les colonnes du *Moniteur Algérien,* sa tribune familière, apprécié, comme il suit, la première insurrection de 1845, en laissant pressentir que la tranquillité du pays ne serait nullement définitive.

. . . . . .

Lorsqu'en 1842 et 1843, les Arabes se soumirent à notre puissance, ils étaient las de la guerre. Leurs plus braves guerriers étaient morts en combattant; ils avaient perdu un grand nombre de chevaux par le feu et par les fatigues; les razzias, la misère et les émigrations continuelles avaient fait périr leurs troupeaux : les silos avaient été vidés, non seulement par les ennemis, mais par les alliés; les moissons étaient incendiées, il devenait impossible de se livrer à la culture.

Dans cette déplorable situation, les chefs se dirent : « Rendons-nous aux Français; ils nous laisseront nous gouverner à notre guise, ils se contenteront de notre commerce, et, quand nous aurons réparé nos pertes, nous choisirons un moment opportun pour chasser l'étranger... »

Mais dès le lendemain de cette soumission, nous organi-

sâmes le pays; on perça des routes, on créa des villages; on concéda à des Européens des terres naguère propriété de tribus et de particuliers, on se mit à la recherche des biens du Beylik.

Les Arabes comprirent que la soumission ne pouvait plus être factice, superficielle, provisoire, comme ils l'avaient entendue; ils virent clairement que nous voulions non seulement habiter, mais encore posséder le pays : ils se rappelèrent les efforts d'Abdel-Kader...

L'émir, bien renseigné, en profita habilement. Il inonda le pays de lettres et annonça partout son arrivée... Les plus fanatiques levèrent l'étendard de la révolte dont l'attaque du camp de Sidi-bel-Abbès ne fut que le prélude. De là, les insurrections qui ont éclaté et qui ne sont qu'un effort de la nationalité arabe pour se soustraire à un joug de plus en plus intolérable. Cet effort sera-t-il le dernier? Nous ne le pensons pas.

Le matin du départ, les notables civils d'Alger s'assemblèrent au Palais du Gouvernement pour remettre au gouverneur général une adresse.

Le maréchal répondit en ces termes à la députation :

Messieurs,

C'est pour la troisième fois que vous m'apportez les témoignages éclatants de vos sympathies. Chacune de ces flatteuses manifestations a augmenté mes obligations envers vous, mais sans pouvoir rien ajouter à mon dévouement, qui tout d'abord vous fut acquis en entier et qui ne pouvait faillir, soutenu par la confiance du Gouvernement, par la vôtre, Messieurs, et par celle de cette vaillante armée, qui, depuis son arrivée en Afrique, n'a cessé de donner des preuves de son patriotisme et de son persévérant courage.

Dans ces derniers temps, dites-vous, Messieurs, je me suis surtout préoccupé de colonisation. Soyez persuadés qu'elle a été constamment dans ma pensée, alors même que la guerre se faisait avec la plus grande activité. J'ai cru, dès le principe, que le premier service à rendre à la colonisation était de lui donner l'espace et la sécurité, conditions indispensables de tout établissement.

En effet, comment coloniser si l'on craint sans cesse pour sa tête, si les cultivateurs ne peuvent se répandre dans les champs, suivant les besoins de la culture, si le moindre déplacement appelle le secours d'une escorte militaire? Dans un pareil état de choses, rien n'était possible en fait de colonisation ni de commerce. Mais, à peine la sécurité conquise, n'avons-nous pas songé sérieusement, activement à l'œuvre colonisatrice? Pendant que la guerre se continuait au loin, pour écarter de vous le danger, l'administration exécutait avec une grande intelligence, avec l'ardeur la plus louable les plans concertés entre elle et le gouverneur général. C'est ainsi que vous avez vu créer ces villages qui, formant les premiers jalons de la colonisation, permettent à la spéculation particulière de s'établir entre eux et de remplir l'espace.

En même temps, l'armée fondait des villes à l'intérieur et même sur des points de la côte où l'administration civile n'était pas encore assise; elle ouvrait des routes, contruisait des ponts, élevait des édifices militaires, et la population civile accourait avec empressement se grouper autour de nos postes, parce qu'elle était assurée d'y trouver protection et bénéfice. Nulle part elle n'a redouté le régime militaire, et les faits ont constamment justifié sa confiance.

Tout cela, Messieurs, c'est de la colonisation. Quelques personnes auraient voulu que je restasse habituellement au

siège du gouvernement; on a été jusqu'à compter les jours que j'ai été en expédition, et l'on m'a fait un reproche de ce qu'ils dépassaient le temps de mon séjour à Alger.

Eh bien, moi, Messieurs, je m'en fais un titre d'honneur. Je persiste à croire de toutes les forces de ma conviction que je servais mieux ainsi les intérêts civils, que si je m'étais laissé absorber par les détails minutieux de l'administration. N'aviez-vous pas au milieu de vous des hommes éclairés et dévoués pour me suppléer dans cette partie de ma tâche? Est-ce que, d'ailleurs, on n'administre, on ne colonise, on ne gouverne qu'à Alger?

Il fallait avant tout, je le répète, vous donner la sécurité. C'était le premier de tous les besoins, la source de tous les progrès, et nous ne pouvions la conserver qu'en portant la guerre jusqu'aux limites du pays. Quand je reviendrai parmi vous, ce sera encore ma principale préoccupation, tant je suis convaincu que le peuple conquérant ne peut pas s'endormir en présence du peuple vaincu, qu'il doit veiller sans cesse au maintien de sa puissance, à la conservation de sa force morale, sous peine de tomber sur la pente rapide de la décadence et de l'expulsion.

Vous vous êtes émus, Messieurs, des attaques injustes qui ont été dirigés contre moi par plusieurs organes de la presse, et vous avez craint qu'elles ne portassent le découragement dans mon esprit. Soyez sûrs que, pour ce qui me concerne personnellement, je suis dédaigneux des agressions mal fondées, tout aussi bien que je suis disposé à profiter des conseils utiles que la presse nous donne, hélas! trop rarement.

Une seule chose m'a affligé dans ces violentes et aveugles déclamations, c'est qu'elles m'ont paru de nature à entraver le développement de notre colonie.

La peinture que l'on faisait de la situation de l'Algérie ne

devait-elle pas, en effet, effrayer les hommes qui étaient tentés d'unir leurs intérêts aux vôtres? Ne disait-on pas que le désordre et l'insurrection étaient partout; que la dévastation et l'incendie, que toutes les horreurs de la guerre faisaient de notre conquête un pays de désolation. Et pourtant vous savez ce qui en était : l'insurrection du Dahra et des rives du Chélif n'a pas pu sortir de son foyer, grâce à la promptitude et à la vigueur des coups que nos soldats ont portés aux insurgés. La paix a été rétablie partout sans que vous ayez été troublés dans vos travaux ni dans vos transactions.

Aussi le bon sens public et l'éloquence des faits ont-ils promptement dispersé les sombres nuages qu'on s'était efforcé d'amonceler. La vérité est apparue et les fausses alarmes n'ont pas même pu ralentir le mouvement colonisateur. Eh bien, les injustices ne seront pas plus puissantes sur moi, elles ne changeront en rien mes déterminations et ma ligne de conduite.

Vous paraissez croire que ma présence ici est encore nécessaire, qu'il serait trop difficile de me remplacer. Ces paroles, Messieurs, quelque flatteuses qu'elles soient pour moi, ne m'empêcheront pas de vous dire, et de vous dire avec joie, que c'est là une erreur. Non, Dieu merci! il n'est pas vrai que vos destinées, même dans le présent, dépendent d'un homme quel qu'il soit. Vos intérêts aujourd'hui sont trop multipliés, trop étendus; la France les a trop pris au sérieux pour qu'ils puissent péricliter par une cause pareille. Une grande nation comme la nôtre trouvera toujours des hommes pour faire face aux nécessités qui se présenteront. Les administrateurs habiles ne manquent pas; et, dans les rangs de l'armée, n'y a-t-il pas des généraux formés à l'école de l'expérience et déjà dignes de me succéder? Et derrière ces

généraux, ne voyez-vous pas une foule de jeunes officiers d'avenir qui les remplaceront à leur tour?

Rassurez-vous donc, si des circonstances que je ne prévois point me forcaient à ne pas rentrer parmi vous, vos grandes affaires n'en souffriraient pas. Vous pourrez, dans la suite des temps, éprouver des oscillations momentanées, mais vous en triompherez, et votre œuvre s'accomplira.

Enfin, Messieurs, et c'est là ce dont je suis profondément touché, vous me pressez de revenir au milieu de mes amis. Ici, dites-vous, il n'y a pas de dissidents. Oh! oui, je le crois, parce que vous êtes des hommes honnêtes, éclairés, et que, de mon côté, j'ai la conscience d'avoir été votre ami le plus sincère, le plus dévoué. Je vous rends tout l'amour que vous m'accordez, et bien que je ne possède pas une obole en Algérie, je défendrai cette terre comme si j'y avais consacré toute ma fortune et toutes mes affections. Je m'identifie avec vous, et quand je ne serai plus à la tête de votre gouvernement, vous pourrez toujours me compter au nombre de vos citoyens.

En quelque lieu, dans quelque position que je me trouve, je plaiderai vos intérêts avec la chaleur du plus ardent patriotisme, je tiendrai de tout point le langage que vous m'avez entendu tenir ici sur les questions fondamentales de notre entreprise.

Monsieur le Président, ayez la bonté de me remettre l'adresse que vous venez de lire au nom de vos concitoyens. Je la conserverai comme un titre de noblesse; elle restera dans mes archives à côté du brevet qui m'a fait duc d'Isly, et qui perpétue dans ma famille le souvenir d'un grand service rendu par l'armée d'Afrique à la France et à sa colonie.

Le maréchal Bugeaud eût été heureux de laisser l'intérim, au milieu de circonstances encore inquié-

tantes, à celui de ses divisionnaires dans les talents et la loyauté duquel il avait le plus de confiance, le général Bedeau. Mais les fatigues d'un séjour trop prolongé en Algérie avaient altéré la santé de Bedeau, qui, à cette époque, commandait la province de Constantine, et avait dû, dès le 16 juillet, se rendre lui-même en France en congé.

C'était au commandant d'Oran, au général de Lamoricière, que revenaient dès lors l'honneur et la responsabilité du gouvernement intérimaire.

CHAPITRE II.

SIDI-BRAHIM. — LA CAMPAGNE DE CINQ MOIS.

Causes de mésintelligence du Gouvernement avec le maréchal. — Lettres à M. Guizot. — Débuts de la grande insurrection de 1845. — Perplexité du gouverneur général intérimaire de Lamoricière. — Brusque retour du maréchal à Alger. — Les désastres de Sidi-Brahim et d'Aïn-Temouchent. — Le maréchal rappelle le général Bedeau. — Les prêcheurs de la guerre sainte. — 23 décembre 1845. Rencontre avec Abdel-Kader dans le Djurjura. — Rentrée du maréchal à Alger après une absence cinq mois (26 février 1846). — La campagne de cinq mois jugée par le général Trochu. — Ordres du jour du maréchal.

Les causes de mésintelligence entre le Gouvernement et le maréchal Bugeaud étaient de plusieurs sortes. La grande, l'unique préoccupation du gouverneur général après la conquête était, nous l'avons déjà dit, la colonisation. Autant pour le salut de la colonie que pour l'économie du budget, et la disponibilité de l'armée nationale (dans le cas toujours présent à son esprit de complications européennes), il désirait ardemment cette colonisation militaire. Le courant de l'opinion, dans la presse et dans les Chambres, était, au contraire, opposé à des tendances que l'on croyait inspirées par ce qu'on appelait alors le *militarisme*. Or le gouvernement de Juillet, plus qu'aucun autre, malheureusement, se croyait tenu de compter avec l'opinion, avec ses caprices et ses injustes préjugés.

L'argent, qu'on lui marchandait pour la colonisation militaire, le maréchal le voyait avec douleur absorbé par la création en Algérie d'un fonctionnarisme civil qui prenait des proportions exagérées. Ces mesures étaient décrétées à son insu, sans même qu'il fût consulté; on légiférait sans même lui demander son avis. Au mois d'avril 1843, deux ordonnances royales sur l'organisation civile et administrative de l'Algérie, documents d'une longueur incommensurable, rendues sur la proposition du ministre de la guerre, en dehors de toute participation du gouverneur général, n'avaient pas rempli moins de dix-neuf colonnes du *Moniteur Algérien*.

Le maréchal Bugeaud, nous le savons, s'était toujours montré sensible aux attaques de la presse; toutefois les attaques d'un journal intitulé *l'Algérie* (1) qui passait, à tort ou à raison, pour puiser ses rensei-

(1) Ce fut à cette époque qu'il y eut à Paris et à Alger une recrudescence dans les attaques dirigées contre le vainqueur d'Isly. Sans doute eût-il été plus sage au gouverneur général de dédaigner ces insinuations odieuses et ces calomnies. Malheureusement, rester muet et immobile devant l'outrage, était pour lui chose impossible. A toute attaque il voulait une riposte. C'est ainsi que nous voyons dans le *Moniteur Algérien*, à chaque page, des démentis, des rectifications dictées par le gouverneur général lui-même! « Cet homme qui éprouve pour les journalistes et la presse une horreur si accentuée et a tout à fait le tempérament de journaliste, » disait un de ses amis.

Lui-même comprenait qu'il eût été plus sage de dédaigner ces mesquines polémiques; malgré lui, il revenait à son thème favori. L'aveu qui lui échappa en certaine occasion est particulièrement caractéristique.

« Si l'effet produit par la victoire d'Isly, écrivait M. Lapasset, fut grand en France, il fut immense en Algérie et dans les pays voisins. Il nous semble encore assister à cette grande revue, dans la plaine de Mustapha, qui suivit de quelques jours la rentrée du maréchal à Alger : l'armée, la milice, les goums arabes, la population couvraient l'immense étendue du champ de manœuvres et saluaient le vainqueur de leurs acclamations. Il

gnements dans les bureaux même du ministère de la Guerre, le blessaient alors particulièrement et l'irritaient outre mesure.

On allait jusqu'à laisser entendre que certains de ces renseignements venaient du lieutenant général de Lamoricière, qui devait d'ailleurs, peu de temps après, se faire élire député de l'opposition et donner le spectacle d'un militaire tantôt combattant à la tribune les propositions de son chef hiérarchique, et tantôt votant contre le ministère dont il tenait son commandement.

Une situation aussi anormale, créée par le parle-

nous semble encore le voir, après cette journée solennelle, rentrant à Alger, à la tête de ses troupes, entouré de flots de peuple, à côté de la voiture qui portait sa famille, ayant sa main daps celle de sa fille, mademoiselle Léonie d'Isly, aujourd'hui madame la générale Féray, souriant à la maréchale, comme s'il eût voulu reporter aux siens toute sa gloire, comme s'il eût voulu les éclairer de l'auréole qui entourait son noble front. « Il était bien heureux, » s'écriera-t-on. Écoutez avant de décider. Ce soir même, dans un dîner où seulement quelques intimes assistaient, la conversation tomba sur le bonheur dont on peut jouir sur cette terre. Le maréchal était pensif. Tout à coup il interrompit : « Vous tous, mes amis, dit-il, vous me croyez bien heureux. Je devrais l'être en effet; de simple soldat je suis parvenu à la plus haute dignité. Je suis duc, je commande à la plus belle armée; mes soldats m'aiment et je les aime. J'ai trois beaux enfants dont je suis fier, une femme belle encore que j'affectionne et qui me chérit. Je devrais donc être complètement heureux, et cependant je ne le suis pas... Ces maudits journaux empoisonnent mon existence; ils me calomnient, dénaturent mes actes, changent le bien en mal, m'accusent de faits que je n'ai jamais accomplis, d'intentions que je n'ai jamais eues. Je sais bien que l'on me dira que j'ai grand tort de me chagriner de pareilles criailleries, mais empêcherez-vous le lion piqué par un moucheron de rugir? On ne commencera à me connaître, à m'apprécier que lorsque je ne serai plus, lorsque les passions seront mortes. Seulement alors on me rendra justice... Eh bien! c'est cette justice tardive qui irrite mon impatience, qui m'empêche de jouir complètement des bienfaits que la Providence s'est plu à semer autour de moi, tant il est vrai que l'homme le plus heureux en apparence porte toujours dans son cœur un ver qui le ronge! »

mentarisme, faussé dans son application, ne pouvait pas être supportée sans un vif dépit par le maréchal, dont la loyauté absolue n'admettait pas de pareils tempéraments dans l'exécution de ses devoirs militaires.

Le colonel de Saint-Arnaud écrivait à cette époque à son frère sur ce sujet délicat :

Il n'y a pas deux camps dans l'armée d'Afrique, mais il y a deux hommes : l'un grand, plein de génie, qui, par sa franchise et sa brusquerie, se fait quelquefois des ennemis, lui qui n'est l'ennemi de personne; l'autre capable, habile, ambitieux, qui croit au pouvoir de la presse et la ménage, qui pense que le civil tuera le militaire en Afrique et se met du côté du civil. L'armée n'est pas divisée pour cela entre le maréchal Bugeaud et le général de Lamoricière; seulement, il y a un certain nombre d'officiers qui espèrent plus du jeune général qui a de l'avenir que du vieillard illustre dont la carrière ne peut plus être bien longue.

Le maréchal souffrait beaucoup du défaut de confiance que lui témoignait le ministère de la guerre et du peu de crédit qu'on lui accordait dans les affaires algériennes. Deux mois avant son départ pour la France, Bugeaud écrivait à M. Guizot la lettre suivante :

Le maréchal Bugeaud à M. Guizot.

Alger, 30 juin 1845.

J'ai la conviction que M. le maréchal Soult a l'intention de me dégoûter de ma situation pour me la faire abandonner.

Cette pensée résulte d'une foule de petits faits et d'un ensemble qui prouve qu'il n'a aucun égard pour mes idées, pour mes propositions. Vous avez vu le cas qu'il fait de l'engagement, pris devant le Conseil, de demander 500,000 francs pour un essai de colonisation militaire; c'est la même chose de tout, ou à peu près. Il suffit que je propose une chose pour qu'on fasse le contraire, et le plus mince sujet de ses bureaux a plus d'influence que moi sur l'administration et la colonisation de l'Algérie. Dans tous les temps, les succès des généraux ont augmenté leur crédit; le mien a baissé dans la proportion du progrès des affaires de l'Algérie. Je ne puis être l'artisan de la démolition de ce que je puis, sans vanité, appeler mon ouvrage. Je ne puis assister au triste spectacle de la marche dans laquelle on s'engage au pas accéléré.

Extension intempestive, ridicule, insensée, de toutes les choses civiles; compétition successive de l'armée et des travaux publics pour couvrir les folles dépenses d'un personnel qui suffirait à une population dix fois plus forte : voilà le système! Je suis fatigué de lutter sans succès contre tant d'idées fausses, contre des bureaux inspirés par le journal *l'Algérie*. Je veux reprendre mon indépendance pour exposer mes propres idées au Gouvernement et au pays. Le patriotisme me le commande puisque j'ai la conviction qu'on mène mal la plus grosse affaire de la France.

Peu après son arrivée à la Durantie, le maréchal entretenait encore du même sujet son illustre correspondant. Il accepte ses reproches au sujet d'une circulaire récente relative à son thème favori : la colonisation.

Bugeaud avait écrit cette circulaire avec la convic-

tion que le ministre de la guerre lui accorderait l'autorisation d'appliquer à un essai de colonisation militaire un crédit de 500,000 francs. Il avait parlé au positif, indiquant ce qui serait fait par le Gouvernement général en faveur des nouveaux colons, comme s'il allait pouvoir exécuter ses promesses. Le crédit lui fut refusé; la circulaire fut blâmée : c'est ce qu'il s'explique dans la lettre suivante à M. Guizot :

Le maréchal Bugeaud à M. Guizot.

La Durantie, 28 septembre 1845.

Votre lettre du 23 août est venue me trouver ici, au moment où j'y arrivais pour visiter mes champs. Je leur ai donné un coup d'œil très rapide, et pour ne leur rien dérober, je me lève avant le jour pour vous répondre..... Au moment de mon départ d'Alger, j'ai laissé, pour être inséré dans le *Moniteur* du 5 septembre (1), un article qui répond à votre désir de me voir atténuer, par un acte quelconque, ce que vous appelez le mauvais effet de ma circulaire... Elle ne devait avoir aucune publicité... Je dois dire aussi que les termes en étaient trop positifs; j'aurais dû mettre partout les verbes au conditionnel; au lieu de dire : « Les colons

(1) Le *Moniteur Algérien* du 10 septembre 1845 contient quatre colonnes sur les progrès de la colonisation. Cet article, cité dans la lettre du maréchal Bugeaud au ministre Guizot, émanait donc du gouverneur général; nous en relevons ici seulement la conclusion :

« Que si l'on venait dire que le Gouvernement n'a su entreprendre en Algérie qu'une colonisation mesquine et jeter sur le sol qu'une population de 7,000 individus, nous répondrions par l'exposé qui précède et par simple comparaison du chiffre de deux époques : en 1841, l'effectif n'était que de 25,000 ou 27,000 *Européens*; il est aujourd'hui de 85,000. Ce qui fait que la population acquise pendant les onze premières années de l'occupation a quadruplé depuis quatre ans. »

recevront, etc. », j'aurais dû dire : « Si le gouvernement adoptait mes vues, les colons recevraient, etc. » Changez le temps du verbe, et vous ne verrez plus qu'une chose simple, une investigation statistique qui est dans les droits et dans les usages du commandement, et destinée à éclairer le Gouvernement lui-même... Ce qui prouve que je n'avais pas de temps à perdre pour connaître un résultat avant mon départ, c'est que je n'ai pu encore obtenir que les états de la division d'Alger; ils me donnent 3,996 sous-officiers et soldats, présentant entre eux un avoir de 1,700,000 francs. On peut évaluer que les deux autres divisions donneront chacune environ 3,000 demandes. Voilà donc près de 10,000 sous-officiers et soldats de vingt-quatre à trente ans, c'est-à-dire tous jeunes, forts, vigoureux, disciplinés, aguerris, acclimatés, offrant de se consacrer à l'Afrique, eux et leurs descendants... Si la France était assez mal avisée pour ne pas s'emparer de telles dispositions afin de consolider promptement et à jamais sa conquête, on ne pourrait trop déplorer son aveuglement... Du reste, pour répondre à la sotte et méchante accusation de la presse qui m'appelle un *pacha révolté,* je viens me livrer seul au cordon, et je me suis présenté tout d'abord chez le ministre de la guerre. Si j'avais eu quelques craintes, son charmant accueil les aurait effacées. Il m'a bien fait voir, dans la conversation, que les déclamations de la presse avaient produit quelque effet sur son esprit; mais aussitôt que je lui ai expliqué mes motifs, tous basés sur la profonde conviction où je suis que c'est rendre à la France un grand service et que l'acte en lui-même est au fond dans les droits et dans les usages du commandement, le nuage s'est dissipé, et, pendant les deux jours (1) que nous avons disserté sur les

(1) Au sujet de ce voyage à Soultberg, auquel fait allusion le maréchal Bugeaud, et à la visite qu'il fit au maréchal Soult, avant de se rendre à la

affaires de l'Afrique, je n'ai trouvé en lui que d'excellents sentiments pour moi et de très bonnes dispositions pour les affaires en général. De mon côté, j'y ai mis un moelleux et une déférence dont vous ne me croyez peut-être pas susceptible, et cela m'a trop bien réussi pour que je n'use pas à l'avenir du même moyen.

Signé : BUGEAUD.

Le maréchal ne devait pas jouir longtemps de ses loisirs de la Durantie, loisirs assez agités, du reste, par les discussions sur la politique algérienne et qui allaient être brusquement interrompus par des nouvelles venues d'Alger.

Après le départ du gouverneur général, les tribus de la province d'Oran, du Dahra, de l'Ouarensenis avaient pris feu comme une traînée de poudre. Le gouverneur par intérim, M. de Lamoricière, dans son émotion, avait publié, un peu imprudemment, ces fâcheuses nouvelles dans toute leur étendue, avant de se porter de sa personne au foyer de l'incendie. Il est vrai que, se jugeant impuissant à le maîtriser, il avait

Durantie, nous avons recueilli d'un de nos amis, le marquis Philippe de Mornay, petit-fils du maréchal duc de Dalmatie, un précieux témoignage qui détruit certaine légende attribuant aux deux grands soldats une inimitié réciproque. Philippe de Mornay, qui avait à peine quinze ans à cette époque, se trouvait à Soultberg, au moment de la visite du maréchal Bugeaud. « Je me souviens encore, me disait-il récemment, de l'agitation de mon grand-père, avant l'arrivée du maréchal Bugeaud et de son émotion lorsque la voiture parut dans l'avenue. Il descendit à la hâte le perron du château et pressa longuement dans ses bras son camarade, son hôte, l'ancien caporal d'Austerlitz. » — Ceci prouve que si, entre les deux maréchaux de France, les bureaux, les politiciens n'avaient point interposé leurs intrigues et leur détestable influence, aucun conflit ne se serait produit.

sur l'heure expédié en France le commandant Rivet, auprès du maréchal. L'annonce d'évènements aussi graves devait naturellement faire oublier au duc d'Isly tous ses griefs et ses velléités d'abandonner le gouvernement d'Afrique.

Le soir même de l'arrivée à la Durantie du commandant Rivet, le maréchal écrivait la lettre suivante :

Le maréchal Bugeaud à M. de Marcillac, préfet de la Dordogne.

La Durantie, 6 octobre 1845.

M. le chef d'escadron Rivet m'apporte d'Alger les nouvelles les plus fâcheuses. L'armée et la population réclament à grands cris mon retour. J'avais trop à me plaindre de l'abandon du Gouvernement vis-à-vis de mes ennemis de la presse et d'ailleurs pour que je ne fusse pas parfaitement décidé à ne rentrer en Algérie qu'avec la commission que j'ai demandée et après la promesse de satisfaire à quelques-unes de mes idées fondamentales. Mais les évènements sont trop graves pour que je marchande mon retour au lieu du danger. Je me décide donc à partir après-demain. Je vous prie de m'envoyer quatre chevaux de poste qui me conduiront à Périgueux..... Il est fort à craindre que ceci ne soit une rude guerre à recommencer. — Hélas! les évènements ne donnent que trop raison à l'opposition que je faisais au système qui étendait sans nécessité l'administration civile et diminuait l'armée pour couvrir les dépenses de cette extension. J'ai le cœur navré de douleur de tant de malheurs et de tant d'aveuglement de la part des gouvernants et de la presse, qui nous gouverne bien plus qu'on n'ose l'avouer.

Signé : Maréchal BUGEAUD.

Le préfet eut la légèreté de communiquer à la presse locale cette lettre qui n'était point destinée à la publicité et qui était de nature à envenimer les rapports déjà fort tendus qui existaient entre le maréchal et le ministère.

La lettre confidentielle ci-dessous, adressée par le commandant Rivet, officier d'ordonnance du maréchal Bugeaud, à son ami M. Léon Roches, le lendemain du retour du maréchal à Alger, reproduit exactement les impressions du maréchal durant cette crise :

Alger, 16 otobre 1845.

Mon cher Roches, Fourichon vous a écrit longuement et vous a mis au courant de la situation de la frontière d'Oran ; je m'abstiendrai donc de revenir sur ces déplorables évènements.

A la nouvelle de la catastrophe de Ghazaouat, j'ai quitté Alger le 30 septembre pour en informer le maréchal. Dans la nuit du 5 au 6 octobre, je suis arrivé à Excideuil et, trente-six heures après, nous étions sur la route de Marseille avec notre excellent patron, qui a été admirable de détermination et d'abnégation de lui-même. Qu'il y a de patriotisme et de chaleur dans cette grande âme !

Arrivés le 11 à Marseille, nous n'avons pu nous embarquer que le 13 pour Alger, où nous avons touché le 15, à 4 heures de l'après midi.

L'accueil que le maréchal a reçu de l'armée et de la population a dû bien le consoler de cette animosité de la presse qui s'est déchaînée contre lui depuis quelques mois. Si vous aviez vu toutes ces figures rayonner de bonheur au moment où nous avons traversé les flots de la population algérienne, vous en auriez pleuré d'attendrissement.

Demain, 17, nous partons d'Alger pour courir à l'incendie qui a embrasé à peu près toute la province d'Oran et qui, fort heureusement, a respecté jusqu'à ce jour la province d'Alger.

Nous traverserons, en la descendant, toute la vallée du Chélif, afin d'imposer à tout le monde sur notre passage; puis nous rallierons Saint-Arnaud et le général de Bourjolly, afin d'écraser les Flitas et les Beni-Ouragh, et de là nous continuerons vers l'Ouest pour achever la besogne de concert avec le général de Lamoricière.

Vous connaissez sans doute la mesure énergique que le Gouvernement vient de prendre. Six régiments de renfort et deux de cavalerie seront rendus en Algérie avant la fin du mois.

C'est assez dire que ce n'est plus seulement le rétablissement de l'ordre en Algérie que l'on veut, mais l'extirpation de la cause du mal, jusque dans sa racine. Nul doute que l'on ne soit décidé à aller chercher Abdel-Kader partout où il sera, sans respect pour les frontières.

L'hiver sera consacré à refaire notre situation en Algérie tout aussi bonne et meilleure peut-être qu'elle n'était auparavant, et quand la bonne saison sera venue, nous serons en mesure d'opérer chez les Beni-Snassen et de passer la Malouïa, s'il le faut.

Toute notre diplomatie, mon cher Roches, à mon sens, doit tendre aujourd'hui à persuader à l'empereur qu'il est dans son intérêt de coopérer avec nous à l'expulsion, et, ce qui vaudrait encore mieux, à l'anéantissement d'Abdel-Kader. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que nous agirons avec ou sans l'empereur du Maroc. Il n'est plus possible qu'il en soit autrement, cela n'a pas besoin de commentaire. L'envoi de l'ambassadeur marocain à Paris favorisera singulièrement

nos négociateurs, et je vous félicite bien sincèrement de ce succès diplomatique.

Le maréchal avait bien envie de vous écrire quelques mots de sa main, sachant qu'il vous ferait grand plaisir; mais comment est-il possible qu'il en trouve le moment, absorbé comme il l'est par les préparatifs du départ de demain, et par les mille affaires du gouvernement? Il me charge de le suppléer, et je le fais moi-même avec précipitation, mais de bien grand cœur.

Le général de Lamoricière, parti, le 2, d'Oran, a opéré sa jonction, le 9, à Bab-Theiza avec le général Cavaignac; le 10, ils étaient à Djemâa-Ghazaouat; aucun engagement n'avait encore eu lieu. Abdel-Kader est chez les Traras, derrière eux; ils se disposaient à aller l'y attaquer.

Un autre malheur que nous n'avons appris qu'hier : le commandant de Sebdou, M. Billaut, et l'officier des affaires arabes, M. Dombasles, ont été attirés chez les Ouriache par les chefs de la tribu sous le prétexte de s'entendre sur les dangers du moment. Ils s'y sont rendus avec cinq hussards et ont été victimes de leur imprudence. Ils ont eu tous la tête coupée. Ah! Dieu, que de représailles à exercer! Fallait-il que les principes si sages de notre excellent maréchal fussent consacrés par de si terribles démonstrations!

Adieu, votre dévoué et bien aimant

RIVET.

Nous avons ramené Vergé de France avec Mme Vergé. Ne nous reviendrez-vous pas aussi bientôt avec une compagne chérie?

Post-scriptum de la main du maréchal :

Gardez-vous bien, mon cher Roches, de parler de l'inter-

vention ou de l'invasion que, *peut-être*, nous pourrions faire sur le territoire marocain, sous le consentement de l'empereur.

Mille amitiés,

Maréchal B.

Parti précipitamment de la Durantie, Bugeaud arrivait le 15 octobre, après un voyage aussi rapide que le permettaient les ressources de locomotion de cette époque.

Aussitôt que les trois coups de canon eurent appris que la frégate le *Panama* amenant le gouverneur général était en vue, toute la population fut sur pied. La milice prit les armes, et les troupes furent échelonnées sur la rue de la Marine.

A 4 heures, le maréchal débarquait sous la voûte de l'Amirauté au milieu d'une foule immense. « Messieurs, dit-il en saluant l'assemblée, je voudrais arriver dans des circonstances plus favorables; mais je n'en éprouve pas moins un vif sentiment de plaisir à me trouver au milieu de vous. Au reste, ces circonstances, quelque graves qu'elles soient, n'ont rien de désespéré; avec l'aide de Dieu, nous rétablirons les choses en bon état. Vous savez que le gouvernement du Roi met à ma disposition les moyens nécessaires pour arriver à ce résultat. »

Le gouverneur général se mit en marche. La rue de la Marine était couverte de monde dans toute son étendue; la place Royale, la place du Gouvernement, étaient encombrées; les terrasses des maisons, les balcons, garnis de spectateurs. Tout Alger s'était porté

sur le passage du maréchal. Jamais plus de sympathie ne s'était manifestée; jamais le sentiment public n'avait montré plus d'expansion.

Le lendemain de son débarquement, le maréchal gouverneur fit afficher la proclamation suivante :

Alger, le 16 octobre 1845.

Colons de l'Algérie,

Les évènements survenus depuis la fin de septembre ont pu vous étonner, mais ils ne vous ont certainement pas alarmés sur votre avenir. Comme je vous l'ai dit, en vous faisant des adieux récents, la France a pris trop au sérieux son établissement d'Afrique pour le laisser péricliter. Vous le voyez, notre Gouvernement vient de prendre une détermination digne de lui et de la France; aux premières nouvelles d'un danger, le Roi et son Conseil ont décidé que de grands renforts seraient envoyés en Algérie.

Si nous avons pu soumettre le pays et rejeter son implacable chef dans le Maroc avec des forces très inférieures, nous saurons bien, aujourd'hui, avec les puissants renforts qui nous sont si généreusement accordés, ramener les affaires au point où elles étaient et même les améliorer.

Il est donc dans la nature de notre entreprise de grandir par les obstacles qui lui sont opposés. Toutefois, et je ne vous l'ai jamais dissimulé, les révoltes et les attaques extérieures pourront se renouveler de temps à autre. Il n'est pas dans la nature d'un peuple guerrier, fanatique et constitué, comme le sont les Arabes, de se résigner en peu de temps à la domination chrétienne. Les indigènes chercheront souvent à secouer le joug, comme ils l'ont fait, sous tous les conqué-

rants qui nous ont précédés. Mais votre gouverneur est bien averti; il veille attentivement sur vos destinées, et vos ennemis finiront par se lasser de leurs efforts impuissants devant votre masse, qu'il faut accroître rapidement par tous les moyens possibles.

Continuez donc avec calme vos travaux et vos spéculations de tout genre; qu'aucune préoccupation ne ralentisse votre activité. Dans la lutte qui va se passer loin de vous, je l'espère, je réclamerai le moins possible votre concours; mais s'il devenait nécessaire, j'ai foi dans votre patriotisme, je l'invoquerais.

Le gouverneur général de l'Algérie,

Maréchal DUC D'ISLY.

Le maréchal avait utilisé ses heures, fort agitées cette fois, de la traversée pour donner aussi à ses lieutenants les instructions que comportaient les circonstances (1). Des surprises comme celles de Sidi-bel-Abbès, au printemps, des imprudences comme celles de Djemâa Ghazaouat et de Sebdou, portaient leur enseignement. On s'était départi des règles de la

(1) Au cours de la campagne, le maréchal eut encore occasion de relever les mêmes désobéissances :

Ben-Atia sur le *Menasfa*, le 29 novembre 1845.

Les postes ont été créés sans mon assentiment et même sans que j'en eusse la moindre connaissance.

Dans des postes existants, on a créé des modifications, on a construit des locaux sans avoir demandé mon approbation.

Il résulte de cet état de choses de graves inconvénients financiers et militaires; il importe au plus haut degré de les faire cesser.

En conséquence, etc., etc.

Le gouverneur général de l'Algérie,

Maréchal DUC D'ISLY.

vigilance dans les postes régulièrement créés; on avait multiplié sans autorisation des créations de postes, rentrant ainsi dans le système ingrat et dangereux des blockhaus de la Mitidjah si vivement blâmés par le député-général Bugeaud du haut de la tribune.

Une circulaire fut rédigée à l'adresse des généraux commandants de province; nous en relèverons les passages les plus importants.

En mer à bord du *Panama*, le 14 octobre 1845.

. . . . . .

Vous savez combien souvent je me suis élevé contre la multiplication des postes permanents, vers lesquels la tendance était générale... Les postes permanents qui ne peuvent être que très faibles, en raison de leur multiplicité, n'assurent pas les communications et n'ont aucune action sur le pays. L'action réelle, la véritable puissance est dans les troupes qui tiennent la campagne... les postes qui ne sont pas d'une nécessité absolue et parfaitement démontrée doivent être soigneusement évités, car ils sont une source d'embarras, de faiblesse et de danger...

Les postes-magasins ou de ravitaillement qui sont indispensables pour favoriser la mobilité des colonnes n'ayant qu'une faible garnison, ne sont chargés, à proprement parler, que de leur défense; ils ne doivent pas prétendre à la domination du pays qui les environne, car ils en sont parfaitement incapables. Tant que le pays est calme et obéissant, le chef de ces postes doit, sans doute, surveiller l'action des chefs indigènes, se faire faire des rapports par eux, les faire venir de temps en temps auprès de lui, etc., etc. Mais ce chef ne doit jamais

sortir avec une fraction de son monde, soit pour rétablir l'ordre qui aurait été troublé, soit sous le prétexte de protéger le pays. Il peut, tout au plus, faire une sortie brusque et de nuit, à courte distance, pour arrêter des hommes signalés comme dangereux, ou pour tout autre coup de main partiel jugé nécessaire... Mais le détachement qui serait fait, dans ces cas fort rares, devrait être rentré au point du jour. S'il y a des actes à réprimer dans une tribu, il faut attendre, pour en demander compte, que quelque colonne vienne manœuvrer dans le pays.

Je terminerai le premier aperçu par des considérations majeures. Supposons, comme cela est arrivé, que l'insurrection éclate sur plusieurs points d'une province, ou dans plusieurs provinces en même temps, faut-il se croire obligé de courir partout pour éteindre l'incendie? Ceci serait contraire à toute bonne spéculation de la guerre et aux principes posés depuis longtemps. Notre effectif, bien que nombreux, ne l'est pas assez pour faire face à la fois à tous les dangers survenus et à survenir. Il faut donc ne se subdiviser que dans la mesure de ses forces, et de telle sorte que chaque subdivision soit parfaitement en état de vaincre l'ennemi qu'elle peut rencontrer dans le pays où elle doit opérer. Quand elle a vaincu, dompté celui-ci, elle court à celui-là. En un mot, il faut opérer comme nous l'avons fait de 1841 à 1843; tout le pays était alors insoumis; en avons-nous attaqué toutes les parties à la fois? Non, nous les avons vaincues successivement; cette action successive peut d'autant mieux s'appliquer à cette guerre, que les Arabes ne concentrent pas leurs forces à de grandes distances; on n'a généralement affaire qu'aux forces locales d'un certain rayon.

Laissez donc les autres s'agiter dans l'insurrection et ne vous croyez pas toujours obligés de courir au feu partout où

il se manifeste. *Frappez vite et fort* sur le premier foyer, ou sur le foyer principal. . . . . .

Le gouverneur général de l'Algérie,

Maréchal DUC D'ISLY.

Pour ampliation :

Le colonel faisant fonctions de chef d'état-major général,

A. PÉLISSIER.

A peine débarqué, le maréchal Bugeaud écrivait à M. Guizot la lettre suivante :

Le maréchal Bugeaud à M. Guizot.

Alger, le 18 octobre 1845.

Je suis parfaitement convaincu, mon cher ministre, qu'un grand complot de révolte était ourdi depuis longtemps sur toute la surface de l'Algérie. Je l'ai fait avorter au printemps dernier en écrasant les premiers insurgés qui se sont manifestés. Il a été repris à la suite du fanatisme que ranime le Ramadan. Plusieurs fautes graves, commises par des officiers braves, dévoués, mais ne connaissant pas assez la guerre, ont procuré à l'émir des succès qui ont certainement ravivé l'ardeur et les espérances des Arabes. Les circonstances sont donc très graves; elles demandent de promptes décisions. Ce n'est pas le cas de vous entretenir de mes griefs et des demandes sans l'obtention desquelles je ne comptais pas rentrer en Algérie. Je cours à l'incendie. Si j'ai le bonheur de l'apaiser encore, je renouvellerai mes instances pour faire adopter des mesures de consolidation de l'avenir. Si je n'y réussis pas, rien au monde ne pourra m'attacher plus longtemps à ce

rocher de Sisyphe. C'est bien le cas de vous dire aujourd'hui ce que le maréchal de Villars disait à Louis XIV : « Je vais combattre vos ennemis et je vous laisse au milieu des miens. »

Signé : BUGEAUD.

Nous avons vu, après le retour triomphal du vainqueur d'Isly, combien les populations algériennes étaient promptes à l'enthousiasme et avec quelle facilité elles se laissaient aller à la confiance extrême. La terreur, il est vrai, n'était pas moins prompte à envahir leur cœur au premier incident fâcheux, et jamais peuple ne fut plus disposé à l'exagération et à la panique que la population de notre colonie. — C'est ainsi que, pendant l'absence du gouverneur général, le terrible événement de Sidi-Brahim prit les proportions d'une catastrophe épouvantable et d'un désastre sans précédent. A en juger par l'effroi qui se répandit à Alger, on aurait pu croire les résultats de nos campagnes entièrement compromis et le royaume arabe reconstitué entre les mains du puissant Émir.

Il convient donc de raconter sans passion cet épisode et de rentrer dans la vérité.

Cet évènement, très improprement désigné par certains historiens sous le nom de « massacre de Sidi-Brahim », est un fait de guerre dans lequel, selon leur habitude, nos admirables soldats se sont défendus avec un héroïsme antique et ont vendu leur vie, pied à pied, après l'avoir, de prime abord, fort imprudemment compromise. Je trouve un saisissant récit de

ce combat de géants dans le livre *Zouaves et Chasseurs à pied* du général duc d'Aumale (Paris, 1855).

Nous occupions depuis un an, près des frontières du Maroc, une petite crique appelée Djemâa-Ghazaouat, mouillage fort médiocre, mais le meilleur de cette plage inhospitalière et le seul point d'où l'on pût assurer le ravitaillement des colonnes qui opéraient dans cette partie sans cesse agitée de nos possessions. Bien qu'on y eût déjà créé quelques établissements, les défenses en étaient à peine ébauchées. Aussi, le commandement en avait-il été confié à un officier d'une vigueur et d'une résolution bien connues, le lieutenant-colonel de Montagnac. Comme tout semblait tranquille sur la frontière, on avait, pour faciliter les subsistances et les fourrages, réuni à Djemâa plus d'infanterie et surtout de cavalerie qu'il n'en fallait pour la défense de ce petit poste. Tout à coup on apprend qu'Abdel-Kader a rassemblé des forces nouvelles et qu'il envahit notre territoire. Le général Cavaignac, qui commandait à Tlemcen, s'empresse de concentrer ses troupes : il envoie en conséquence des ordres à Djemâa ; mais Montagnac était déjà en campagne. Informé que l'émir allait attaquer la tribu des Souhalia qui nous avait donné de nombreuses preuves de fidélité, il avait cru que l'honneur ne lui permettait pas de laisser nos alliés sans secours, et, malgré la défense formelle qui lui en avait été faite, il sortit avec 62 cavaliers du 2e hussards et 350 hommes du 8e d'Orléans. En vain reçoit-il à son premier bivac les ordres de son général : avant de les exécuter, il veut avoir repoussé l'ennemi. Entraîné par sa bouillante ardeur, égaré par de faux renseignements, il morcelle encore sa troupe, laisse dans le camp le commandant Froment-Coste du 8e bataillon et s'avance avec sa cavalerie, soutenue par deux compagnies de chasseurs. Bientôt

un combat inégal s'engage. Abdel-Kader est là, avec tout son monde. A la première décharge, Montagnac tombe blessé mortellement. En peu d'instants, tous les chevaux, presque tous les hommes, sont atteints. Le commandant de Cognord, du 2e hussards, rallie ceux qui restent. Cette poignée de braves se serre sur un mamelon et ne cesse de s'y défendre jusqu'à ce que les munitions soient épuisées. Alors les Arabes, se rapprochant de ce groupe devenu immobile et silencieux, « le font tomber sous leur feu comme un vieux mur ». L'ennemi ne ramassa que des cadavres et des blessés qui ne donnaient plus signe de vie. Avant d'expirer, Montagnac avait fait appeler le commandant Froment-Coste. Ce dernier accourt avec une compagnie ; ce nouveau détachement est entouré et, après une héroïque défense, détruit jusqu'au dernier homme (1).

Restait la compagnie de carabiniers du 8e, commandée par le capitaine de Géreaux. Les Arabes vont fondre sur elle de toutes parts. C'est, en effet, la présence de l'ennemi qui apprend à la fois à Géreaux le danger qui le menace et le désastre de ses compagnons. Mais son courage ne se trouble pas. Il rassemble sa petite troupe, se saisit du marabout de Sidi-Brahim qui est à sa portée et s'y barricade. Il y est aussitôt attaqué avec fureur. Cependant le feu des grosses carabines décime les assaillants, dont les plus hardis sont renversés à coups de baïonnette. Abdel-Kader, qui dirige le combat, le suspend un moment. Il envoie au capitaine français une sommation écrite, l'engageant à cesser une lutte inutile, promettant la vie sauve à ses hommes. Géreaux lit la lettre aux chasseurs d'Orléans qui n'y répondent que par les cris de *Vive le Roi!*

(1) Blessé et sans connaissance, le chef d'escadron Courby de Cognord allait être décapité, lorsqu'un vieux régulier d'Abdel-Kader reconnut l'officier supérieur aux soutaches de son *dolman*. On l'emporta ; il se rétablit et fut rendu à la liberté l'année suivante : il est aujourd'hui officier général. (*Note du duc d'Aumale*, 1855.)

Un drapeau tricolore fait avec des lambeaux de vêtements est hissé sur le marabout; on y pratique quelques créneaux à la hâte; on coupe les balles en quatre ou en six pour prolonger la défense. L'attaque recommence plus acharnée que jamais, puis le feu s'arrête encore. Le capitaine Dutertre, adjudant-major du bataillon, fait prisonnier quelques heures plus tôt, s'avance vers le marabout : « Chasseurs, s'écrie-t-il, on va me décapiter si vous ne posez les armes, et moi, je viens vous dire de mourir jusqu'au dernier plutôt que de vous rendre! » Sa tête tombe aussitôt. Deux fois encore la sommation et le combat sont renouvelés; les rangs de nos braves sont bientôt éclaircis, mais pas un d'eux n'hésite. Lassé par cette résistance, l'Émir, qui a déjà perdu plus de monde qu'il n'avait tué de Français le matin, a recours à un moyen qui lui paraît plus sûr. Il s'éloigne hors de la portée des carabines et enveloppe le marabout d'un cordon de postes qui ferme toutes les issues. Les chasseurs sont sans eau et sans vivres, ils restèrent ainsi trois jours! Enfin, le 26 septembre au matin, Géreaux remarqua que l'ennemi semblait s'être relâché de sa vigilance. D'ailleurs les hommes étaient épuisés. Ils aimaient mieux mourir en combattant que de succomber à la faim et à la soif. Géreaux s'élance avec sa petite troupe, — soixante-dix hommes, portant une dizaine de blessés, — fait une trouée à la baïonnette à travers la ligne ennemie et s'achemine sur la crête d'une chaîne de collines, qui le ramène vers Djemâa. L'audace de ce mouvement frappe les Arabes de stupeur ; ils redoutent le feu des grosses carabines et se bornent à suivre les Français à distance. Nos soldats touchent au port; ils aperçoivent déjà l'enceinte de la ville, lorsque quelques-uns d'entre eux découvrent un filet d'eau au fond du ravin. Tous se jettent aussitôt sur la source..... Ceux qui ont connu les souffrances de la soif savent qu'il est souvent impossible de

résister à ce besoin impérieux. En vain Géreaux s'efforce de retenir sa compagnie sur la crête qu'il n'avait cessé d'occuper. Les officiers restent seuls et sont forcés de descendre. Les Arabes saisissent ce moment avec un cruel à-propos. Ils s'emparent de la hauteur, écrasent d'un feu plongeant les malheureux chasseurs. Géreaux, cependant, essaye de continuer la retraite. Les débris de sa petite troupe se remettent en marche, échelonnés en trois petits carrés. Mais les Arabes sont revenus plus nombreux.

Le lieutenant Chappedelaine, le docteur Rogazetti, qui n'avaient cessé de seconder vaillamment leur héroïque chef, sont frappés à mort. Géreaux tombe à son tour pour ne plus se relever. Tout est anéanti. — De toute la colonne qui avait quitté Djemâa, le 21, douze hommes seulement furent recueillis par une sortie de la petite garnison qu'y avait laissée Montagnac. — Mais cette lutte terrible, malgré sa funeste issue, suffit pour illustrer à jamais le nom de Géreaux et le numéro du 8e bataillon d'Orléans. »

En relisant cette émouvante et légendaire défense, nous avouons que l'idée ne nous est point venue de la transformer de la part des soldats d'Abdel-Kader en lâche assassinat, en massacre, en infâme guet-apens. Tout au contraire, nous revendiquons pour la petite troupe du colonel Montagnac et celle du commandant de Géreaux l'honneur et la gloire d'avoir combattu contre des ennemis dignes de leur audace et de leur courage.

Le désastre de Sidi-Brahim fut suivi d'une autre disgrâce militaire plus grave sous certains rapports. Un détachement de la colonne du général Cavaignac

avait été chargé d'aller renforcer la petite garnison d'Aïn-Temouchent. C'étaient 200 hommes récemment sortis des hôpitaux, impropres au service de campagne, mais jugés capables de faire leur devoir dans un poste fermé. Rencontrée en route par le chef Bou-Hamidi, qui se trouvait à la tête d'un corps considérable, la petite troupe mit bas les armes sans combat. Un pareil fait, inouï jusque-là, excita au plus haut degré l'orgueil des Arabes. Les historiens taisent, en général, le nom du commandant de ces 200 hommes. Nous le laisserons également dans l'oubli (1).

Le 9 octobre, Lamoricière rallia Cavaignac au col de Beni-Taza. Les deux généraux allèrent se ravitailler à Djemâa-Ghazaouat. Une affaire heureuse contre les Trara fut suivie d'une marche sur Nédrouma. Abdel-Kader, qui se tenait dans le voisinage, fit remettre une lettre au commandant Courby de Cognord, le principal des prisonniers de Sidi-Brahim.

La politique de l'Émir était de saisir toutes les occasions de négocier. Nous le verrons, jusqu'à la dernière heure, rêver le retour désormais impossible d'une sorte de traité de la Tafna. Quant au maréchal, il repoussait d'une façon absolue toute démarche de

(1) A la nouvelle de ces désastres, Lamoricière, parti précipitamment d'Alger le 30 septembre, débarqua à Oran le 2 octobre, rallia le 3 le colonel Korte, à Sidi-bel-Abbès; le 4 renforça la garnison d'Aïn-Temouchent, en faveur de laquelle la précédente tentative avait eu une si funeste issue, et parvint le 7 à Tlemcen.

Pendant ce temps, le commandant Billaut au fort de Sebdou se faisait tuer avec le capitaine Dombasles et une escorte de cinq hussards seulement dans une promenade imprudente exécutée comme si le pays était pacifique.

nature à reconnaître à l'Émir, même un semblant, de qualité de belligérant, dût cette abstention systématique coûter la vie à nos malheureux prisonniers de Sidi-Brahim et d'Aïn-Temouchent; ce qui malheureusement advint.

Pendant ce temps, Bou-Maza, agissant séparément d'Abdel-Kader, dont il méconnaissait hautement l'autorité, se montrait presque aussi insaisissable que l'Émir et, sur un terrain différent, tenait tête à la fois au général de Bourjolly, aux colonels de Saint-Arnaud, Tartas (1) et Géry; surgissant à l'improviste, tantôt dans le Dahra, tantôt sur la Mina, tantôt sur le Chélif.

Telle était la situation militaire en octobre, lorsque le maréchal vint imprimer une direction unique à tous ces corps détachés, et les mettre lui-même en mouvement.

Le général de Lamoricière avait pu manquer de sang-froid, mais non de bravoure. S'il avait trop peu dissimulé le danger aux habitants d'Alger, qu'aucun péril immédiat ne menaçait alors, il ne s'était pas moins comporté en vaillant homme d'action. Il s'était jeté sans hésiter, avec son camarade Cavaignac,

(1) Tartas (Émile), né le 2 août à Mézin (Lot-et-Garonne), entra à dix-huit ans dans les gardes du corps de Louis XVIII en 1814; et six mois après, avec le grade de sous-lieutenant dans un régiment de cavalerie. Après avoir rempli plusieurs années les fonctions d'instructeur à l'École de Saumur, il fut nommé lieutenant-colonel en 1840 et passa en Algérie, où, pendant cinq campagnes, il prit une part active aux expéditions, notamment à la dernière campagne contre Abdel-Kader et à la prise de Bou-Maza. Général en 1848, il revint en France, ses compatriotes l'envoyèrent siéger aux assemblées. Homme d'ordre, il votait contre les révolutionnaires. Il participa à la répression qui suivit le coup d'État en 1852. Tartas était d'humeur gaie, plein d'entrain et d'esprit.

demeuré sur place à l'extrémité Ouest de la colonie, aux points où l'Émir venait de manifester sa présence par deux coups de guerre, si désastreux pour nous.

Sûr de ses deux lieutenants, le maréchal voulut se porter sur un autre point de la ligne de défense, sur celui des incursions probables. Connaissant la soudaineté de l'Émir dont la poursuite dans l'extrême Ouest était désormais éventée, il choisit, pour s'y porter de sa personne, une ligne au centre des opérations, celle de Tiaret à Teniet-el-Hâd.

En même temps, il rappelait d'urgence de France son homme de sagesse et d'action, Bedeau : Bedeau, dont toute la vie militante s'était écoulée sur la frontière du Maroc. Envoyé depuis dix-huit mois au repos dans le gouvernement de Constantine, il allait, cette fois, veiller, en arrière du maréchal lui-même, à la sécurité de Tittery.

Les lieutenants de second ordre à cette époque, qui presque tous sont parvenus, depuis, au premier rang comme hommes de guerre, achevaient de compléter la chaîne de défense sur sept ou huit degrés géographiques, entre Bougie et le Maroc, et sur une profondeur de deux ou trois parallèles. C'étaient, — en commençant par l'Est, — d'Arbouville, venu de Sétif, Gentil, Marey, Yusuf, Pélissier, Géry. Au delà, vers l'Ouest, ceux que nous avons déjà nommés; sous Lamoricière, Korte et Cavaignac.

Il est un jeu où les enfants, se tenant par la main, forment une chaîne. Toujours en mouvement, il s'agit pour eux d'empêcher un adversaire, auquel ils font

face, de pénétrer dans leur demi-cercle. Loin de nous la pensée de comparer à un simple jeu d'enfants les veilles et les fatigues surhumaines de notre armée d'Afrique pendant l'hiver de 1845 à 1846. Mais, cette réserve faite, nous nous arrêterons à une pareille image, parce qu'elle représente bien les marches et contre-marches de nos colonnes luttant d'énergie et d'activité pour empêcher l'ennemi de pénétrer dans le Tell.

Par l'ennemi, l'on entend désigner ici l'adversaire principal, Abdel-Kader; car nous en avions un autre. Le loup se trouvait dans la bergerie dans la personne de Bou-Maza. Ce dernier était aussi difficile à joindre dans l'intérieur que l'Émir sur notre périmètre. D'ailleurs les Bou-Maza se multipliaient; il en avait surgi successivement une douzaine, se distinguant par des surnoms, mais s'appelant tous Mohammed ben Abdallah. Une vieille légende musulmane voulait alors qu'un certain Mohammed ben Abdallah dût nous jeter à la mer. Il suffisait qu'un fanatique isolé vînt prêcher la guerre sainte, sous ce nom, pour soulever les tribus en apparence les mieux pacifiées.

Contre ces ennemis de l'intérieur, le maréchal avait organisé aussi une pléiade d'intrépides gens de guerre qui ne le cédaient point aux autres en énergie. C'étaient, outre Bedeau, Comman à Blidah; Saint-Arnaud à Orléansville; Canrobert à Tenès; Bourjolly à Mostaganem; Eynard avec un corps mobile sur le Chélif (1).

(1) On doit ajouter à ces noms illustres ceux du lieutenant-colonel Bosquet, chef du bureau arabe à Mostaganem, du capitaine Trochu, aide de camp du maréchal. Il faut noter comme curiosité le nombre singulier

Nous eûmes simultanément jusqu'à dix-huit colonnes en mouvement.

L'incendie, il est vrai, se manifestait, partout à la fois, dans le Dahra, sur le Chélif et ses affluents; sur la lisière du Maroc, et dans le petit Désert du Tittery.

Avant d'en venir aux opérations personnelles du maréchal contre l'Émir, nous nous occuperons sommairement des soulèvements de l'intérieur. Au cours de l'été, plusieurs chérifs avaient prêché isolément la guerre sainte, plus spécialement dans la région comprise entre le Chélif et la mer; plusieurs aussi avaient été livrés à l'autorité française qui avait sévi sans pitié.

Nous citerons, à titre d'exemple, l'histoire d'un Mohammed ben Abdallah qui parut au commencement de septembre 1845 chez les Beni-Ferah et les Beni-Menacer. Le commandant supérieur de Cherchell fit sortir 350 hommes pour dissiper le rassemblement. Un combat très vif eut lieu le 6 septembre, dans l'Oued-Meselmoun. Nous avions eu déjà cinq tués et vingt-deux blessés, quand, au milieu d'un feu des plus vifs, le chef du bureau arabe de Cherchell, Moullé, et l'agha des Beni-Menacer sortirent des rangs, représentèrent aux insurgés leur folie, leur promettant l'aman s'ils livraient le fanatique. Une heure après, le chérif Mohammed garrotté, avec son domestique, était amené à Cherchell sous l'escorte de

de ces soldats de 1845 destinés à gagner le bâton de maréchal de France. Trois d'entre eux, Cavaignac, Trochu, Mac-Mahon, étaient destinés à devenir chefs de l'État.

vingt-sept de ces mêmes Beni-Menacer qu'il venait d'entraîner au combat.

Condamnés à mort à Alger par les diverses juridictions militaires (2e conseil de guerre et conseil de revision), ces deux malheureux furent ramenés, pour être exécutés, au milieu même de la tribu qu'ils avaient soulevée. Il n'y eut pas plus de merci pour le Sancho que pour le Don Quichotte.

Son histoire était celle de tous les prêcheurs de guerre sainte (*Djehed*) qui ont précédé et de tous ceux qui devaient surgir. Un homme se présente, seul, aux Arabes un jour de marché, un chapelet à la main, quelques versets du Coran à la bouche. Ceux qui l'écoutent vont peut-être l'acclamer, peut-être le livrer; plus souvent le suivre d'abord et le livrer ensuite!

Le jour même de l'exécution du Bou-Maza des Beni-Menacer (22 septembre), — et ce jour était aussi celui du combat de Sidi-Brahim, — un autre Mohammed ben Abdallah, le vrai *Bou-Maza,* tombait à l'improviste sur la colonne Bourjolly manœuvrant sur le haut Riou et l'obligeait à rétrograder. Le 23, à Touazi, le général vit son arrière-garde chaudement attaquée; les escadrons du 4e chasseurs d'Afrique durent charger vigoureusement pour dégager le 9e chasseurs d'Orléans, dont le commandant Cler eut le genou percé d'une balle. Le colonel Berthier, officier d'ordonnance du Roi, fut tué en conduisant cette charge. La colonne, poursuivant cette retraite pénible, arriva à Relizane le 25.

Bou-Maza poussa jusqu'aux jardins de Mostaganem, d'où il fut repoussé par le lieutenant-colonel Mel-

linet. Rejoint successivement par le colonel Géry, puis par le général de Bourjolly, Bou-Maza prit la fuite non sans perte. Mais, tout l'hiver, il tint en haleine Saint-Arnaud, commandant d'Orléansville, et Canrobert, commandant de Tenès. Ce dernier devait lui infliger un échec sévère à Badjena les 29 et 30 janvier 1846. Atteint, le 15 mars, à l'Oued Ksa par Saint-Arnaud, Bou-Maza reçut dans cette affaire une blessure au bras dont il ne guérit jamais. Il fut châtié de nouveau les 23 et 24 avril par Canrobert à Sidi-Khalifa.

Voilà pour ce qui concerne le vrai Mohammed ben Abdallah, que nous connaissons sous le nom de Bou-Maza. Quant à ses homonymes ils pullulaient. La correspondance du colonel Saint-Arnaud en porte notamment témoignage (1).

Le 3 novembre, un chérif de vingt ans, désigné plus spécialement sous le nom du *Bou-Maza* des Beni-Zoug-Zoug était parvenu à soulever les tribus du Chélif entre Orléansville et Milianah, et avait effectué une razzia sur les Ouled-Segris. Informé, le général Comman hâta sa marche vers Milianah afin de rassurer les tribus fidèles. Les Beni-Zoug-Zoug arrêtèrent ce fanatique et le conduisirent à Milianah, où il fut remis au commandement supérieur.

(1) « Tous ces chérifs (*cheurfa*), écrit-il le 3 novembre, paraissent et disparaissent. ». . . . . .

Puis, le 6 décembre : « Je poursuis à mort les chérifs, qui poussent comme des champignons. C'est un dédale ; on ne s'y reconnait plus. Depuis l'aîné, Bou-Maza, nous avons Mohammed-bel-Cassem, Bou-Ali, Ali-Chergui, Si-Lârbi, Bel-Bej, enfin je m'y perds. J'ai déjà tué Ali-Chergui chez les Medjaja, je viens de tuer Bou-Ali chez les Beni-Derjin. Je voudrais bien aussi mettre la main sur Ben-Hinni. »

« Cet homme, dit le *Moniteur Algérien*, qui n'a pas plus de vingt à vingt-deux ans, est d'un fanatisme et d'une arrogance incroyables. Il a déclaré à ceux qui l'ont interrogé qu'il était l'envoyé de Dieu et d'un grand marabout, suscité pour soulever les populations de l'Est et faire triompher la religion des trois croyants (1). »

Ce malheureux fut condamné à mort par jugement du conseil de guerre du 15 novembre. On l'a considéré comme le frère de Bou-Maza, parce qu'il le déclara devant la justice. Mais les Arabes fanatisés se disent souvent frères l'un de l'autre, sans qu'il y ait entre eux d'autres liens que des liens spirituels. L'identité du prénom Mohammed ben Abdallah rend improbable la fraternité du sang.

Un autre Mohammed ben Abdallah surgit, dès le 20 septembre, dans le Djebel Dira, au sud du Tittery. Celui-là commença par décapiter nos caïds. Le

(1) Les journaux du temps et les *Annales algériennes* ont reproduit l'interrogatoire du prétendu frère de Bou-Maza (Mohammed ben Abdallah); ses réponses, à la veille du supplice, étaient empreintes d'une grande élévation de sentiments.

D. Qu'avez-vous à reprocher aux Français? Des vols, des exactions, des injustices, des crimes? Dites sans crainte la vérité?

R. Rien de tout cela; les Arabes vous détestent parce que vous n'avez pas la même religion qu'eux, parce que vous êtes étrangers, que vous venez vous emparer de leur pays aujourd'hui, et que demain vous leur demanderez leurs femmes et leurs enfants. Les Arabes disent à mon frère : Guidez-nous, recommençons la guerre; chaque jour qui s'écoule consolide les chrétiens; finissons-en sur l'heure.

D. Beaucoup d'Arabes savent nous apprécier et nous sont dévoués.

R. Il n'y a qu'un Dieu. Ma vie est dans sa main et non dans la vôtre; je vais vous parler franchement. Tous les jours vous voyez des musulmans vous dire qu'ils vous aiment et sont vos serviteurs. Ne les croyez pas! Ils vous mentent par peur ou par intérêt. Chaque fois qu'il viendra un chérif qu'ils jugeront capable de vous vaincre, ils le suivront, fût-ce pour vous attaquer dans Alger.

D. Comment les Arabes peuvent-ils espérer nous vaincre, conduits par des chefs qui n'ont ni armée, ni canons, ni trésors?

R. La victoire vient de Dieu; il fait, quand il le veut, triompher le faible et abat le fort.

général Marey se mit à sa poursuite avec une colonne ne comptant pas moins de 3,000 hommes et le rejeta dans le Djurjura, où il tint tête en novembre non seulement à la colonne Marey, mais encore à la colonne d'Arbouville venue de Sétif. On ne put s'en rendre maître.

Il rejoignit Ben-Salem, et nous inquiéta toute la fin de cette campagne sur nos lignes de l'Est. Le général d'Arbouville, de même que Saint-Arnaud sur le Chélif, signala dans le Hamza plusieurs autres chérifs aussi réputés Bou-Maza.

Nous retrouvons un autre Mohammed ben Abdallah à l'Ouest, devant le général Cavaignac. Celui-là, du surnom d'El-Fadel, se prétendait Jésus ressuscité (1).

De graves embarras nous ont été suscités en Afrique, chaque jour, par ces sortes d'apôtres. Nous ne saurions désapprouver la justice militaire qui doit, quand

(1) On a recueilli une lettre d'El-Fadel adressée au général Cavaignac. Elle est pleine de fierté.

Mohammed ben Abdallah (Sidi el Fadel), au général Cavaignac.

Louange au Dieu unique ! Personne ne lui est associé. Du serviteur de son Dieu Mohammed ben Abdallah au chef français, salut sur quiconque suit la vraie voie. Sachez que Dieu m'a envoyé vers vous et vers tous ceux qui sont dans l'erreur sur la terre. Je vous dis que Dieu nous a ordonné de vous dire : Il n'y a d'autre Dieu que Dieu et Mohammed est son Prophète. N'admettez pas d'autre religion, Dieu n'en admet d'autre que l'Islamisme. Que le juif dise au chrétien qu'il est athée et réciproquement. La vérité, pour tous deux, serait de témoigner en faveur du prophète Mohammed.

Cessez de commettre l'injustice et le désordre. Dieu ne l'aime pas. Sachez qu'il m'a envoyé pour que vous vous soumettiez à moi. Il a dit : Soumettez-vous à moi et à mon envoyé !

Vous savez qu'il doit venir un homme qui régnera à la fin des temps. Cet homme c'est moi, Mohammed, envoyé par Dieu et choisi parmi les plus saints de la suite du Prophète. Je suis l'image de celui qui est sorti du souffle de Dieu.

Je suis l'image de Notre-Seigneur Jésus. Je suis Jésus ressuscité, ainsi que chacun sait, croyant à Dieu et à son prophète. Si vous ne croyez pas aux paroles que je vous dis en son nom, vous vous en repentirez, aussi sûr qu'il y a au ciel un Dieu ayant le pouvoir de tout faire.

ils sont pris, les livrer à l'exécuteur. Toutefois, en les voyant, pour une cause sainte à leurs yeux, affronter avec impassibilité, une mort certaine et prochaine, nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment qui se rapproche de l'admiration.

Comme on le voit, l'insurrection dans l'intérieur avait gagné de toute part. Sans se préoccuper, outre mesure, des petits chérifs, le maréchal avait pour seul objectif de ne pas laisser pénétrer l'Émir dans le Tell. Surtout en présence d'agitations pareilles, Bugeaud avait présumé, non sans raison, qu'Abdel-Kader, après Sidi-Brahim, ne tenterait pas de franchir la ligne de fer que lui opposaient Lamoricière et Cavaignac, mais se porterait dans le Tittery. De là, le choix de sa ligne personnelle de manœuvres. Dix jours après son départ d'Alger, il était à quatre-vingt-dix lieues de son point de départ, à Teniet-el-Hâd.

Il demeura entre ce poste et celui de Tiaret pendant les mois de novembre et décembre; toujours en alerte, parcourant toutes les vallées des affluents du Chélif, et poussant vers le Sud jusqu'au Chott-el-Chergui.

L'Émir en personne fut heurté par la colonne du maréchal le 23 décembre, à Temda (1). L'affaire fut même assez sérieuse.

(1) Extrait du journal *l'Akhbar :* « Des renseignements certains ayant appris que le camp d'Abdel-Kader était à la montagne de Kouchtoute, le duc d'Isly prit ses dispositions pour aller l'y combattre. Le 22, à l'entrée de la nuit, toute la cavalerie se mit en mouvement sous le général Yusuf, pendant que le maréchal, se mettant en mouvement avec l'infanterie au point du jour, allait occuper un défilé par où l'Émir devait tenter de s'échapper.

« Dans la vallée de la *Temda*, Yusuf se mit à la poursuite des bagages de l'Émir; une partie était déjà tombée en son pouvoir, lorsque 7 à 800 cava-

Après ces deux mois, la colonne du maréchal était tellement harassée, qu'il dut renvoyer sa cavalerie, commandée par Yusuf, à Alger, où elle fut dissoute. Quant à son infanterie, ne pouvant la réexpédier si loin, il la conduisit à Orléansville, le 29 décembre, où elle resta. Mais, après avoir pris vingt-quatre heures seulement de repos personnel, il emmena avec lui toute la colonne de Saint-Arnaud, à qui il laissait en échange ses bataillons exténués. Lui, le maréchal, repartait, seul infatigable.

Pendant ce temps (1) (décembre 1845 et janvier

liers vinrent tenir tête à nos 450 spahis ou chasseurs. Après une mêlée générale, les cavaliers de l'Émir se replièrent sur une position en arrière où, pour les rallier, Abdel-Kader avait planté un drapeau blanc. Nos cavaliers les y suivirent; le cheval d'Abdel-Kader fut tué; chacun put voir les cavaliers arabes s'élancer vers leur chef pour le monter à nouveau (*sic*).

« L'ennemi prit alors une troisième position, d'où il fut à nouveau chassé.

« Nos pertes s'élevaient à 10 tués et 20 blessés, outre 60 chevaux tués ou morts de fatigue. »

(1) Le colonel Saint-Arnaud, dans sa Correspondance, a apprécié comme il suit les manœuvres du maréchal dans cette campagne :

Oued-Isly, 27 décembre 1845.

Le maréchal court, avec Yusuf, après Abdel-Kader, qu'ils n'attrapent jamais et qui leur glisse dans les doigts. Moi, je suis là en observation pour l'assaillir s'il debouche dans une des quatre vallées que je garde.

Orléansville, 24 janvier 1846.

On juge mal à Paris ce qu'a fait le maréchal dans cette longue campagne, la plus fatigante qu'il ait jamais entreprise. Il n'y avait pas de bataille à livrer, puisque l'ennemi fuyait toujours. Il n'y avait qu'une chose à faire : empêcher l'Émir de descendre dans les plaines, l'user en le réduisant à l'impuissance. Pour cela, il fallait se montrer partout, lutter d'activité, de persévérance, d'énergie. J'ai prêté ma colonne au maréchal. Eh bien! tout le monde regrette la vie d'Orléansville parce que l'on se battait. La fatigue était extrême, mais chaque jour avait son résultat.

Le maréchal manœuvre et organise. Le pays est mauvais; l'on manque de tout et on a l'air de ne rien faire. Pour accepter un pareil rôle, il faut être grand et sûr de soi! Ce rôle aurait compromis des réputations moins solides. La chose la plus facile à la guerre, c'est la bataille, pour l'homme de guerre, s'entend. Mais manœuvrer contre un ennemi aux abois, qui se rattache à tout, mobile comme un oiseau, c'est plus difficile, et personne, en ce genre, n'aurait fait autant que le maréchal.

1846), le chassé-croisé, le va-et-vient de droite et de gauche des généraux et des colonels était incessant. Yusuf circulait de Tiaret à Teniet-el-Hâd, Lamoricière du Tell à Tiaret, Marey à Boghar, d'Arbouville de Sétif à Médéah.

D'Orléansville, le maréchal-gouverneur s'était rendu sur le Nahr-Ouassel (1) (nom du Chélif dans son cours supérieur). N'y trouvant pas l'Émir, il s'y fit relever par Pélissier, qui venait de conduire un gros convoi à Tiaret et d'y remplacer Lamoricière passé à Mascara, et se rendit à Boghar.

Ce fut alors que l'Émir, par un prodige d'audace et de célérité, trouvant la ligne impénétrable à l'Ouest et au centre, essaya de la forcer à l'Est. Il reparut à l'improviste chez son beau-père Ben-Salem, sur le Sebaou et sur l'Isser, là où, depuis la rupture du traité de la Tafna, on ne l'avait point revu.

Le 5 février 1846, le général Gentil attaqua le camp de Ben-Salem qui venait de razzier nos tribus sur l'Isser. Quelle fut la surprise du maréchal quand il apprit, par des lettres trouvées sur les morts et le témoignage des prisonniers, la présence de l'Émir en personne, au camp de Ben-Salem pendant l'affaire du 5 ! A marches forcées, le maréchal joignit, dès le 9, le général Gentil. Bedeau le suivait de près. Ainsi, peu s'en était fallu que l'Émir ne rentrât dans la Mitidja, comme en 1840 après l'affaire des Portes de Fer ! L'alerte fut grande à Alger laissée sans gar-

(1) *Nahr ouassel* veut dire : Fleuve naissant.

nison. Aussitôt le maréchal y mit sur pied la milice, par le télégraphe, dans des termes qui, en même temps, essayaient de rassurer les colons :

Dépêche télégraphique du gouverneur général.

Boghar, le 5 février 1846.

Exécutez mes ordres pour la milice et pour les condamnés. C'est en se préparant à l'avance qu'on évite le danger. Si, contre toute attente et malgré nos efforts, les circonstances devenaient pressantes, le sentiment général applaudirait à cette mesure de prudence. Il est possible qu'elle cause dans le premier moment une certaine émotion; dans peu de jours on y sera habitué, et l'on reconnaîtra qu'elle est de nature à prévenir et non à susciter des alarmes. Il n'y a réellement pas de danger bien sérieux, quant à présent, et nous comptons bien les éloigner pour l'Est comme nous l'avons fait pour l'Ouest; mais une sage prévision a dicté mon ordre.

L'ordre était donné en même temps, d'établir un camp à Bou-Farik. Yusuf, qui n'avait guère eu le loisir de prendre du repos, fut chargé, en outre, de former une colonne de protection éventuelle pour la Mitidja, tandis que le général Gentil fermait l'entrée principale de la plaine au col des Beni-Aïcha.

Quant à Abdel-Kader, trouvant son ennemi partout en éveil, il ne quittait pas, par prudence, les flancs du Djurjura.

Ce fut alors que, se trouvant, sans l'avoir cherché, si près de sa capitale, le maréchal y rentra après cinq mois d'absence, sans être attendu, le soir du 24 février, à la tête de la colonne d'Arbouville.

Son entrée, dans ce jour d'émotions, fut l'occasion des manifestations les plus touchantes. L'intrépide maréchal, avant de prendre un instant de repos, passa en revue les deux bataillons de la milice d'Alger qu'il trouva sur pied.

Cette campagne pénible a été décrite à grands traits d'une plume magistrale par le général Trochu, qui, en qualité d'aide de camp, n'avait point quitté le maréchal et avait partagé toutes ses fatigues. Nous ne saurions mieux faire que de citer *in extenso* ce récit remarquable, qui mentionne en termes émus les incidents de guerre et le triomphe improvisé au retour :

Cette campagne n'a pas été la plus féconde en périlleux et brillants combats, mais la plus étendue, la plus active et la plus efficace de toutes celles qui ont rempli et honoré son gouvernement de l'Algérie.

Dix-huit colonnes mobiles furent mises en mouvement. Celle que commandait le maréchal en personne ne comptait pas plus de 2,500 baïonnettes et 400 sabres. Des marches, des contre-marches, des fatigues écrasantes, des efforts inouïs furent imposés à toutes; mais pas une, à proprement parler, ne combattit sérieusement l'ennemi, qui, ne s'étant organisé nulle part, demeurait insaisissable, on pourrait dire invisible. La petite cavalerie du maréchal rencontra seulement à Temda celle d'Abdel-Kader, qui ne fit pas grande contenance et s'en alla de très bonne heure, paraissant obéir à un mot d'ordre de dispersion. Finalement, lorsque les dix-huit colonnes épuisées étaient au loin, en opération, celle du maréchal entre Médéah et Boghar, on apprit soudainement qu'Abdel-Kader, les tournant toutes avec 2,000 cavaliers du Sud, avait

pénétré par la vallée de l'Isser jusque chez les Khrachna dont il avait tué les chefs nos agents et pillé les tentes. Il était donc à l'entrée de la Mitidja, la plaine de la grande colonisation, défendue seulement par trois ou quatre douzaines de gendarmes dispersés, à douze lieues d'Alger qui n'avait pas de garnison, et où un bataillon de condamnés, outre la milice, dut être formé à la hâte et armé. L'alerte fut des plus vives; Alger ne courait là aucun risque, ni l'Algérie non plus, car la pointe audacieuse d'Abdel-Kader ne pouvait être qu'une incursion; mais les oreilles des colons de la Mitidja l'échappèrent belle!

La sérénité du maréchal dans cette redoutable crise, on pourrait dire sa gaieté, nous remplit d'étonnement et d'admiration. Ce calme profond d'un chef responsable sur qui la presse algérienne et métropolitaine s'apprêtait à déchaîner toutes ses colères, et aussi des veilles continuelles, des fatigues excessives pour son âge, furent, dans cette campagne ultra laborieuse de près d'une année, des faits qui mirent dans un nouveau relief la vaillante organisation morale et physique du gouverneur. Mais son rôle dans l'action ne différa et ne pouvait pas différer de celui des autres généraux lancés comme lui, avec de petits groupes, à la poursuite d'un ennemi qui n'avait pas de corps et se montrait partout inopinément, alors que les populations indigènes, d'ailleurs restées en intelligence avec lui, s'étaient généralement soumises et avaient repris leurs campements accoutumés.

La guerre se termina tout à coup, comme il arrive si souvent, par un hasard qui fut un coup de fortune inattendu. Les cavaliers d'Abdel-Kader étaient des gens du Désert, grands pillards, et qui, une fois gorgés de butin, n'avaient plus, selon leur coutume, qu'une préoccupation, celle de le remporter à leurs tentes, entreprise qni avait ses difficultés et ses périls. En ce moment, dix compagnies de jeunes soldats

venant de France et un bataillon venant de Djidjelli furent envoyés à tout hasard contre l'Émir dans l'Isser. Ils surprirent la nuit, un peu surpris eux-mêmes, je crois, ses gens livrés aux idées de retour que j'ai dites. Aux premiers coups de fusil, les Arabes se débandèrent et coururent vers le Sud. Abdel-Kader abandonné faillit être pris, et ne put jamais se relever de cet échec qui ne nous coûta rien.

De cette campagne, qui ne fut marquée par aucune action militaire éclatante, le maréchal parlait souvent avec complaisance, et c'était à bon droit; elle fut l'une des plus grandes crises, la plus grande crise peut-être de sa carrière algérienne. Quand il rentra dans Alger avec une capote militaire usée jusqu'à la corde, entouré d'un état-major dont les habits étaient en lambeaux, marchant à la tête d'une colonne de soldats bronzés, amaigris, à figures résolues et portant fièrement leurs guenilles, l'enthousiasme de la population fut au comble. Le vieux maréchal en jouit pleinement. C'est qu'il venait d'apercevoir, de très près, le cheveu auquel la Providence tient suspendues les grandes renommées et les grandes carrières, à un âge (soixante-deux ans) où, quand ce cheveu est rompu, il est difficile de le renouer.

Bien que cet éloquent récit de la campagne de cinq mois, dû à la plume du général Trochu, soit complet, nous ne croyons pas devoir passer sous silence l'ordre du jour que le maréchal adressa aux troupes à sa rentrée à Alger, ainsi que son allocution aux milices.

Au quartier général à Alger, le 2 mars 1846.

Officiers, sous-officiers et soldats,

Dans cette campagne de cinq mois d'hiver, je me suis abs-

tenu de vous parler par la voie de l'ordre du jour ; je connaissais votre dévouement à la France, l'élévation de votre moral, la force de votre discipline. J'étais bien sûr que vous supporteriez avec la persévérance qui triomphe de tous les obstacles, les marches incessantes, les privations de tous genres, les plus rudes intempéries.

Vous n'êtes pas restés au-dessous de la haute estime que j'ai de vous.

Je suis heureux et fier de dérouler sous vos yeux le tableau des résultats obtenus par votre énergique patriotisme. Vous trouverez dans cet ensemble une digne récompense de vos nobles sacrifices.

Le soulèvement du pays conquis était fomenté de longue main par le chef habile que vous avez si souvent vaincu, mais qui n'a pas encore renoncé à vous arracher votre conquête. A la fin de septembre, il se présenta sur votre frontière de l'Ouest, non pas en chef de partisans, comme on l'a dit, mais en véritable prétendant qui s'appuyait sur l'amour des Arabes, sur le fanatisme religieux, sur le sentiment national et sur l'autorité que lui avaient donnée dix ans de règne.

Les petits succès qu'aux premiers jours, il dut à la trop grande audace de quelques officiers enflammèrent les indigènes. La révolte éclata sur toute la province d'Oran, gagna rapidement l'ouest et l'est de celle d'Alger, et apparut, timide encore, sur quelques points de celle de Constantine.

Votre tâche devint encore plus compliquée que celle de la conquête. Il est plus difficile de conserver que de conquérir.

Évacuer une partie du pays pour se concentrer, c'eût été laisser à notre adversaire les ressources de l'impôt et du recrutement, ainsi que toutes les forces locales. Il aurait formé bientôt une armée régulière pour appuyer les goums des tribus. C'eût été aussi renverser le gouvernement des Arabes,

si péniblement institué par nous, et livrer à la vengeance implacable d'un chef irrité tous les hommes compromis pour notre cause.

Comment plus tard aurions-nous pu reconstituer ce gouvernement si nous avions lâchement abandonné les chefs qui, presque tous, nous sont restés fidèles?

Il fallait tout conserver : vous l'avez fait en multipliant votre action et vos forces par la mobilité et le concours mutuels que se sont prêtés les trois divisions de l'armée.

Toutes les insurrections de quelque importance ont été successivement vaincues; vous n'avez pas permis à l'ex-Émir de s'asseoir ni de rien organiser nulle part. A peine arrivait-il sur un point que vous y paraissiez. Après avoir échoué dans tout le Tell, de la frontière du Maroc au Djurjura, il s'est vu forcé de chercher un appui dans la grande Kabylie. Vos colonnes l'y ont suivi de près, et, par leur attitude énergique, elles ont déterminé les Kabyles du Nord à le repousser de leur pays. Il a cru pouvoir s'arrêter chez ceux du Sud : vous l'en avez bientôt chassé. En fuyant, il a tenté un coup de main sur nos alliés. Le colonel Camou, à Boïn, comme le général Gentil sur l'Isser, ont converti son entreprise en un grand échec.

Le général Yusuf l'a poursuivi dans le Désert, l'a atteint le 13, à dix-huit lieues du sud de Zarhez, c'est-à-dire à près de dix lieues du Tell. Ses pertes matérielles, en cette occasion, sont considérables, mais l'atteinte portée à son influence est bien plus considérable encore. Comment pourra-t-il, sous le coup de deux défaites, exécuter les projets qu'il avait formés contre le sud de la province de Constantine?

Abdel-Kader cherchera de nouveaux soldats pour vous attaquer encore sur les points où il croira vous trouver faibles. Vous y accourrez, vous finirez par lasser sa persévérance, et

vous resterez plus forts dans la conquête après cette formidable crise.

Les tribus kabyles qui l'avaient accueilli ont été sévèrement châtiées; et celles qui occupent les passages conduisant de l'Ouest au grand bassin du Sebaou ont été contraintes de se soumettre. Par cette annexe au pays conquis, vous avez créé une nouvelle barrière entre Abdel-Kader et la grande Kabylie du Nord.

Vous le voyez, soldats, vous n'avez rien perdu de ce que vous aviez si péniblement acquis. Vous avez appris aux Arabes fidèles à compter sur vous et forcé vos ennemis à vous craindre et à vous admirer. L'épreuve dont vous avez triomphé était inévitable : l'histoire nous avait enseigné à la prévoir. C'est donc un grand pas de plus vers le but de vos efforts, et vous pouvez aujourd'hui garantir à la France que son empire en Afrique ne sera pas ébranlé par cette grande révolte, ni par celles qui se reproduiront dans l'avenir, et en vue desquelles nous devons rester toujours vigilants.

En dominant les dernières circonstances, vous avez franchi la mauvaise saison; il deviendra chaque jour plus facile de compléter votre œuvre et d'extirper jusqu'aux derniers vestiges de l'insurrection.

Votre ardeur ne se ralentira pas au moment où, de toutes parts, elle est couronnée par le succès; alors que, renonçant à la défensive, vous courez à l'offensive à courtes distances, étendant votre bras sur les points du Désert où se forment les orages qui sont venus et viendraient fondre sur vous, si vous n'alliez les dissiper. Vous resterez semblables à vous-mêmes et la France reconnaissante vous honorera.

Maréchal DUC D'ISLY.

Les miliciens d'Alger, eux aussi, ne furent point

oubliés dans les éloges, bien que leurs fatigues et leur ardeur ne pussent être comparés aux fatigues des colonnes expéditionnaires.

Au quartier général à Alger, le 3 mars 1846.

Miliciens d'Alger,

Quand Abdel-Kader parut sur le bas Isser, presque toutes nos forces opéraient loin de la capitale. Cette circonstance et le voisinage de l'ennemi pouvaient susciter la révolte dans les plaines qui entourent la Mitidja. Des agents et de nombreuses lettres de l'ex-Émir y échauffaient les esprits.

J'ai cru le danger assez grand pour faire un appel à votre patriotisme : vous y répondîtes par l'organisation de deux bataillons mobilisables et pleins d'ardeur.

Bien plus au loin que sur les lieux, quelques intérêts se sont alarmés de cette mesure de prudence; vous êtes restés étrangers à ces impressions, et j'ai vu, à votre attitude, que l'on pouvait compter sur vous pour la défense de notre établissement.

Je vous félicite et vous remercie de ces nobles dispositions. Vous les conserverez : elles sont indispensables au peuple dominateur des Arabes. Ses premières garanties se trouvent dans le sentiment énergique de sa conservation et du maintien de son autorité sur le peuple vaincu.

Les évènements qui avaient provoqué la mesure ont disparu et rien n'annonce qu'ils doivent se reproduire bientôt. Néanmoins je veux essayer de maintenir encore votre organisation et de vous réunir quelquefois le dimanche.

Cela ne doit pas vous empêcher de donner avec confiance cours à vos affaires. On sait qu'au premier signal vous accourrez tous sous le drapeau.

Ce signal ne vous sera donné qu'autant que les circonstances l'exigeraient.

L'autorité connaît les exigences de votre situation aussi bien que votre dévouement à la France et à la colonie.

Le gouverneur général,

Le Maréchal DUC D'ISLY.

CHAPITRE III

ABDEL-KADER DANS LE SUD. — MASSACRE A LA DEÏRA.

Abdel-Kader abandonne le Djurjura et se rejette au Sud. — Le Maroc donne asile à la Deïra et aux émigrés algériens. — Retour du duc d'Aumale. — Le duc de Saxe Cobourg-Gotha et le grand-duc Constantin à Alger. — Massacre des prisonniers français à la Deïra. Abdel-Kader innocent du massacre. — Mustapha ben Thamy. — Le ministère est opposé à toute attaque contre le Maroc. — Opérations militaires. — Fondation de la ville d'Aumale. — Nouvelles de la province de Constantine. — Mariage de Mlle Léonie Bugeaud. — Le ministre de l'instruction publique, M. de Salvandy, visite l'Algérie. — Adresse des chefs arabes au maréchal.

Le temps de repos que le maréchal prit à Alger, après sa campagne de cinq mois, ne fut que de huit jours. Le 5 mars, il se mettait de nouveau en route dans la direction de l'Est. Il s'était fait précéder par la proclamation suivante :

Le Gouverneur Général à toutes les tribus kabyles des revers nord et sud du Djurjura.

Alger, 2 mars 1846.

Je vous ai écrit, il y a peu de jours, avant d'entrer chez vous pour annoncer que je ne venais pas vous faire la guerre, mais seulement pour chasser El hadj Abdel-Kader de votre pays, ainsi que tous les autres perturbateurs qui travaillaient à vous mettre en hostilité avec nous. Vous avez vu qu'aussitôt que l'ex-Émir a eu quitté vos montagnes, je suis moi-même rentré à Alger.

Mais j'apprends que El hadj Abdel-Kader vous a convoqués en assemblée à Bordj-Boghni pour vous provoquer de nouveau à ce qu'il appelle la guerre sainte, comme s'il était dans la volonté de Dieu de plonger tous les musulmans dans la misère et d'en faire périr une bonne partie, comme il est déjà arrivé dans le centre et à l'Ouest.

Ayant épuisé toutes les ressources et la bonne volonté des Arabes, Abdel-Kader s'adresse maintenant aux Kabyles à qui il apporte le même sort.

Quelques-uns d'entre vous ont répondu à son appel; d'autres s'y sont refusés, et ce sont les plus sages.

Dans votre intérêt bien plus que dans le mien, je veux vous donner encore un avertissement salutaire.

Repoussez de votre sein Abdel-Kader, Ben-Salem, Bou-Chareb et tous les autres ambitieux et intrigants qui veulent vous précipiter dans les horreurs de la guerre.

Je vous déclare que je traiterai en ennemis toutes les tribus qui auront reçu et assisté ces hommes de malheur et que je respecterai le territoire de toutes celles qui n'auront pas écouté leurs funestes conseils. Elles pourront venir commercer librement avec nous; elles seront respectées, et justice leur sera toujours rendue. Les méchants, au contraire, seront traités comme ils le méritent.

L'assemblée des Kabyles à Bordj-Boghni dont parle le maréchal dans sa proclamation se tint deux fois en présence d'Abdel-Kader : le 27 février et le 5 mars. Il est probable qu'on ne tomba pas d'accord, car l'Émir s'éloigna et annonça, le 7 mars, sa marche dans la direction de l'Ouest par une grande razzia sur une tribu entre Boghar et Berouaghia.

Le maréchal avait quitté de nouveau Alger, le 5 mars, pour se rendre par le Fondouk, où sa colonne expéditionnaire était massée, vers Bordj-Boghni, lieu même où s'était réuni le conseil de guerre de l'Émir et des Kabyles.

A la poursuite d'Abdel-Kader était alors lancée la colonne de cavalerie de Yusuf et une colonne d'infanterie, sous les ordres du lieutenant-colonel Camou. La nouvelle de la razzia accomplie par l'Émir étant connue, le colonel Camou se mit à sa poursuite et l'atteignit quarante-trois heures après. Il lui reprenait 2,500 têtes de bétail, 1,000 chameaux, 250 chevaux (1).

Le combat du 10 mars, dans lequel Abdel-Kader avait failli être pris, inspira au maréchal pour le brave colonel Camou une singulière estime (2).

Quant au maréchal, dans l'impossibilité de suivre de

(1) Cette affaire et la poursuite ultérieure de l'Émir par la cavalerie de Yusuf sont l'objet de récits détaillés au *Moniteur Algérien* de mars 1846.

On y voit, au moment de l'attaque, Abdel-Kader paraissant au milieu de quatre étendards déployés, hésitant à combattre, puis prenant résolument la fuite en abandonnant le bétail et la queue de son convoi. Pour arriver à oindre l'Émir, l'infanterie de Camou avait fait onze lieues sans eau.

Le lendemain, il fut rejoint par le général Yusuf ayant avec lui le colonel de Noue, et les commandants Carbuccia et Sutton de Clonard, ce dernier proche parent du maréchal.

Le 12 on retrouva les traces de l'Émir. On marcha toute la nuit, suivant la piste au clair de lune.

Le 13 au matin, au sud du lac de Zarhez, on vit l'Émir s'enfuir au milieu d'un groupe. Nos cavaliers les mieux montés, notamment beaucoup d'officiers, firent la chasse, tuèrent quelques réguliers et prirent deux drapeaux.

La cavalerie continua seule la poursuite. Yusuf arriva trente heures après l'Émir au delà de Taguin dans la petite ville de Zenina, qu'il châtia sévèrement. L'Émir se jeta dans le Djebel Amour et de là dans l'Ouest.

(2) Camou, né en 1799. Il embrassa à l'âge de seize ans la carrière militaire. Il fut nommé capitaine en 1823, colonel en 1844, général de brigade en 1848 et général de division en 1852 (garde impériale). Mort en 1869.

sa personne un adversaire qui avait une telle avance, il revint à Alger treize jours seulement après l'avoir quitté. Le 18 mars au soir, il y rentra, devançant l'armée de vingt-quatre heures et ayant fait dix-sept lieues dans sa journée. Cette fois, la foule ne se trouva pas sur son passage. Elle assistait, au même moment, au débarquement du duc d'Aumale et de son beau-frère le prince de Saxe-Cobourg. Comme Bedeau, le duc d'Aumale revenait en Afrique à l'heure du danger. Peu de jours après son arrivée, il prenait le chemin de l'Ouarensenis, accompagné du commandant Rivet (1).

La fin de cette campagne est racontée par le maréchal dans la lettre ci-dessous qu'il adressait à son ancien interprète Léon Roches (2), alors secrétaire de

(1) *Rivet* Marie-Constant-Alphonse, né en 1810, sortit de l'École polytechnique pour entrer en 1831 à l'École d'application de Metz. Dès 1833, il passa en Afrique où il fit la guerre pendant plus de vingt ans. Il se signala à Constantine, dans l'Ouarensenis, à Isly et fut mis, de 1834 à 1845, quatorze fois à l'ordre du jour pour de brillants faits d'armes. Capitaine en 1840, il fut bientôt après, en 1842, attaché au maréchal Bugeaud et directeur des affaires arabes. Colonel du 8e hussards, il fut chef d'état-major du duc d'Aumale en 1847; général en 1852, il entra en France; puis, sur sa demande, regagna le chemin de l'Afrique où il prit part aux expéditions de Kabylie, comme chef d'état-major général. Appelé à faire partie du corps expéditionnaire de l'armée d'Orient, il se trouva au passage de l'Alma et au siège de Sébastopol. Frappé d'un biscaïen à la prise de cette ville le 8 septembre 1855, il mourut dans la journée. Le général Rivet, officier de grande valeur, était appelé par l'élévation de son caractère et son intelligence à une carrière brillante. De tous ses officiers d'ordonnance et aides de camp, c'était Rivet que le maréchal Bugeaud estimait le premier.

(2) Lorsqu'il s'était agi de procéder à la délimitation du Maroc, le maréchal exigea que M. Roches fût attaché à la mission du général de la Rue. Le traité de délimitation fut fait et notre chargé d'affaires au Maroc, M. de Château, écrivit au ministère des affaires étrangères que l'empereur du Maroc refusait de le ratifier. C'est alors que M. le général de la Rue, revenu à Alger, écrivit à M. Roches d'aller lui-même obtenir la ratification.

légation à Tanger. Les affaires du Maroc tenaient encore, on le voit, une grande place dans les préoccupations du gouverneur général.

Le maréchal Bugeaud à M. Léon Roches, à Tanger.

Alger, le 6 avril 1846.

Mon bon Roches,

Je fais partir demain le bateau à vapeur *l'Etna* chargé de deux missions également urgentes. La première est d'apporter à Oran des lettres très importantes pour les généraux de Lamoricière et Cavaignac, dont il doit me rapporter les réponses, à son retour de Tanger.

La deuxième est d'aller à Tanger et de m'éclairer, au moyen de renseignements que vous ne manquerez pas de m'envoyer, sur les intentions de nos voisins du Maroc.

Le jeune interprète réussit, grâce à sa connaissance des affaires arabes, à obtenir la ratification à Tanger et revint à Paris rapporter le texte du traité.

Sur ces entrefaites était survenue l'affaire de Sidi-Brahim, qui causa une si profonde émotion en France. Le maréchal voyait ainsi compromis les résultats de ses victoires et l'effet moral du traité de délimitation. Abdel-Kader, en effet, semblait braver nos armes, et il était du plus grave et du plus urgent intérêt d'obtenir immédiatement de l'empereur du Maroc des satisfactions éclatantes et des mesures capables d'empêcher Abdel-Kader de renouveler de pareilles entreprises. En présence des lenteurs calculées de la cour du Maroc, il était impossible d'obtenir satisfaction.

C'est alors que M. de Château, qui avait accepté comme collaborateur dans sa difficile mission M. Roches, nommé secrétaire de légation par M. Guizot, l'autorisa à se rendre à Rabat où se trouvaient l'empereur et son premier ministre. Le jeune diplomate-interprète, qui s'était inspiré depuis longtemps, grâce à son intimité avec le maréchal, de la promptitude et de la hardiesse de ses résolutions, mit de côté toutes les règles du cérémonial et obtint du premier ministre les satisfactions demandées. Fait inouï jusqu'à ce jour, il reçut la confirmation de la bouche même de l'empereur, qui lui accorda une audience dans son palais de Rabat. — Un mois après, M. Roches ramenait triomphalement en France l'ambassadeur de Mouley Abder-Rhaman, qui avait été désigné par l'empereur lui-même dans cette audience. (Décembre 1845.)

J'écris aux généraux de Lamoricière et Cavaignac, pour les consulter l'un et l'autre sur différentes questions d'un intérêt tout actuel. En voici le résumé :

1° Est-il utile et d'une bonne politique de faire contre la Deïra d'Abdel-Kader une expédition plus sérieuse que les deux précédentes? Peut-on réunir les moyens nécessaires pour faire cette expédition, restant capable de faire échouer les entreprises que l'Émir pourrait diriger sur toute la ligne du Sud, s'il s'obstine à ne pas rentrer dans le Maroc, ou si, une fois rentré, il profite des embarras de notre entreprise pour nous attaquer de nouveau sur cette ligne?

Avant de vous entretenir de ma manière de voir à cet égard, je veux vous faire connaître très rapidement les évènements qui se sont déroulés autour de nous depuis votre départ d'Alger.

Abdel-Kader, apprenant l'approche de ma colonne et n'ayant pas trouvé de sympathies assez vives chez les Kabyles du Djurjura, a quitté, le 6 mars, le pays des Beni-Yala se dirigeant vers le Sud avec 2,000 cavaliers et un convoi de 800 cavaliers ou chevaux de bât.

Le 7, il fit sur notre agha Chourar au sud d'Oïra une grande razzia, et déjà il ramenait en triomphe les dépouilles de nos malheureux alliés, les femmes et les troupeaux.

Le colonel Camou, qui se trouvait à cinq lieues environ du lieu de la razzia, accourut sur lui avec trois petits bataillons et 250 chevaux. Notre poignée de cavaliers attaqua avec tant d'intrépidité les 2,000 chevaux de l'Émir que non seulement nous reprîmes toute la razzia, mais qu'il s'ensuivit pour l'ennemi une défaite complète. L'Émir n'avait là que 300 réguliers qui se défendirent vaillamment; 120 restèrent sur le champ de bataille, parmi lesquels Ouled Tefenchir, Ouled Gaïed, Bou-Khelika. Les cavaliers de Chourar nous secondèrent admirablement dans cette brillante journée et prirent à l'ennemi plus

de 400 chevaux sellés et bridés. Abdel-Kader a couru personnellement de grands dangers; il a eu deux chevaux tués sous lui. Le vieux Berkani, dépouillé par nos Arabes, a été laissé nu sur le terrain; le hasard n'a pas voulu que nos cavaliers le tuassent en passant.

Tandis que ce drame se passait, le général Yusuf se disposait à faire une pointe chez les Ouled-Naïl, de sorte qu'il se trouva tout prêt à reprendre la chasse avec 500 chevaux réguliers et des soldats bons marcheurs. Après avoir rejoint le colonel Camou le 9, il fit route vers le Sud sur les traces des fuyards. Abdel-Kader venait de rallier ses 800 mulets et prenait à marches forcées la route de Bou-Sâda. Le général Yusuf parvint à faire monter sur des bêtes de somme 500 hommes d'élite d'infanterie, et, après 36 lieues faites en très peu d'heures de jour et de nuit, il atteignit enfin le camp de l'Émir, qui ne songea pas à faire la moindre résistance. Les 800 mulets furent pris, bon nombre de réguliers tués et Abdel-Kader, poursuivi longtemps par nos officiers les mieux montés, disparut vers le Sud avec seize des siens, les seuls qui purent lui faire cortège au milieu de ce désordre. Il ne s'arrêta qu'à *Messâd* dans le fond des Ouled-Naïl, où il put enfin rallier ses débris.

Le général Yusuf recueillit sur son champ de bataille du 13 l'interprète Lévy, fait prisonnier à l'affaire malheureuse de Sidi-Brahim, et le lieutenant Lacoste livré, comme vous le savez, à nos ennemis par suite d'une infâme trahison. Ces deux infortunés étaient percés, chacun de trois balles, lorsqu'ils tombèrent en notre pouvoir. L'Émir, en se sauvant, avait eu la lâche cruauté de les faire assassiner. M. Lévy est mort quelques heures après sa délivrance. M. Lacoste est à l'hôpital de Boghar; on espère le sauver.

Le général, après avoir donné quelque repos à ses troupes

et avoir refait ses vivres, marcha de nouveau sur l'Émir, qui n'osa pas l'attendre à Messâd et prit la direction de Zenina. Le général arriva à Zenina douze heures après le départ de l'Émir, qui s'était porté à Sidi-Bou-Zid, où le général faillit encore l'atteindre, le 22.

De Sidi-Bou-Zid, Abdel-Kader s'est retiré dans le Djebel Amour en un point nommé Grhicha, près d'un lieu fortifié nommé El Gada. Le général Yusuf, le suivant toujours, arriva jusqu'à six lieues d'El Gada; l'Émir se retira alors chez les Ouled-Sidi-Cheikh.

Le manque de vivres força alors notre colonne à regagner El Beïda, où devait arriver un grand convoi de Boghar. Le général, s'étant ravitaillé pour quinze ou seize jours, allait se diriger de nouveau vers l'Ouest, traverser le Djebel Amour et reprendre la piste de notre ennemi, lorsqu'il apprit tout à coup qu'Abdel-Kader avait quitté les Ouled-Sidi-Cheikh pour se porter de nouveau vers l'Est et qu'il était le premier au Djebel Serra chez les Ouled-Naïl.

Les projets du général ont dû être immédiatement changés; en conséquence il s'est dirigé avec sa colonne vers le Djebel Serra, bien décidé à poursuivre avec acharnement notre incroyable adversaire.

J'avoue que je ne m'attendais pas à ce nouveau mouvement de l'Émir, qu'il n'a fait, sans doute, qu'après avoir reçu des renforts de sa Deïra. On nous a dit en effet que 200 chevaux lui avaient été envoyés par Bou-Hamidi. Au moment où j'ai reçu cette nouvelle, j'allais m'embarquer pour Oran; je voulais m'y rencontrer avec les généraux de Lamoricière et Cavaignac. J'ai cru devoir renoncer pour le moment à ce voyage; d'ailleurs j'ai contracté, depuis quelques jours, une affection catarrhale très violente qui me retient au lit avec une forte fièvre.

Je me suis donc contenté d'écrire à ces deux généraux et j'attends impatiemment leurs réponses et la vôtre.

Il m'est facile de voir par la correspondance du général Cavaignac qu'il incline pour une opération plus sérieuse contre Abdel-Kader dans le Maroc et que le général de Lamoricière a la même manière de voir.

Quant à moi, je ne me dissimule pas que le gros de la difficulté est et sera toujours de ce côté, et qu'un peu plus tôt ou un peu plus tard il faudra que nous franchissions ce pas difficile; ce n'est donc à mes yeux qu'une question d'opportunité et d'époque.

Si Abdel-Kader continue de se tenir sur la ligne du Sud, ne paraît-il pas plus prudent de porter d'abord toute notre attention et notre activité vers ces régions, en laissant sur la frontière du Maroc une force suffisante pour parer à toutes les éventualités ? Ne serait-ce pas porter à l'Émir un coup très sensible que de lui enlever enfin cette base d'opérations en jetant la terreur chez les populations de ces contrées qui n'ont point encore éprouvé les maux de la guerre. Nous réduirions en même temps l'Ouennogha, afin de détruire cette barrière hostile qui nous sépare de la province de Constantine, et nous éteindrions de notre mieux ce qui reste encore des divers foyers d'insurrection, tant dans la province de l'Ouest que dans celle d'Alger. De cette manière, nous ne courrions pas le risque de nous créer des grands embarras politiques et nous ne laisserions derrière nous aucun point dangereux lorsqu'il s'agirait d'entreprendre autre chose. Nous agirions en un mot avec plus de sûreté; nous verrions d'ici-là quelles allures prendraient nos voisins du Maroc vis-à-vis de l'Émir, et quelles intentions manifesterait celui-ci. Si je penche vers ce parti, c'est qu'il me paraît matériellement impossible, vu l'épuisement de nos troupes, mais en particulier

de notre cavalerie, de combattre avec avantage Abdel-Kader dans le Sud et de faire à la fois une grande opération dans le Maroc. D'un autre côté il serait bien regrettable de laisser s'écouler la saison du printemps sans rien faire, ce qui pourrait remettre à bien loin la possibilité d'une telle entreprise. En second lieu, si Abdel-Kader se décide à rentrer à sa Deïra, nous n'en serons pas moins dans l'obligation d'opérer au Sud pour dompter les Ouled-Naïl, le Djebel-Amour, prendre Ain-Madhi, qui, dit-on, a prêté l'appui à l'Émir. Mais, dans cette seconde hypothèse, nous n'emploierions pas autant de moyens, ce qui nous permettrait de faire simultanément sur la Deïra une grande diversion. Donnez-moi, mon cher Roches, votre sentiment sur tous ces sujets. Mais entretenez-moi surtout longuement des dispositions de la cour de Fez.

Je ne vois pas que l'Émir ait la moindre inquiétude pour les siens, puisqu'au contraire il en reçoit journellement des secours. Bou-Hamidi agit en maître dans toute la contrée Est de l'empire du Maroc. Les autorités d'Ouchda ne font rien, puisque 30 cavaliers de la Deïra ont dernièrement traversé la ville se rendant auprès de l'Emir. Bou-Hamidi avec 100 chevaux perçoit des amendes sur toutes les tribus de Messouine à la mer.

Quel serait, suivant vous, le résultat d'une attaque sur la Deïra poussée profondément dans le Maroc?

Que gagnerions-nous à attendre? Ce *statu quo* ne serait-il pas tout à l'avantage de l'Émir? Ne reviendra-t-il pas tout naturellement dans les contrées de Riff organiser une nouvelle invasion de l'Algérie, et tout ne sera-t-il pas encore à recommencer?

S'il n'y avait qu'à se décider, je n'hésiterais pas, parce que les faits font toujours une grande impression sur les peuples, et que j'ai la conviction qu'ils se traduiraient en succès pour

nos armées. Mais, comme je vous l'ai dit précédemment, il y a la question des possibilités, qui n'est point encore résolue pour moi. Je travaille à me faire rendre un compte aussi exact que possible de nos ressources en tout genre, et si, contre mon attente, je me trouvais assez fort pour faire les deux choses à la fois, qu'Abdel-Kader soit ou ne soit pas encore rentré au Maroc, je crois que mon parti sera bientôt pris d'aller frapper mon ennemi au cœur.

Recevez, mon cher Roches, avec mes vœux pour votre bonheur, l'assurance de mes sentiments bien affectueux.

Maréchal DUC D'ISLY.

J'avais omis de vous dire qu'une colonne de Sétif opérait au sud de Bou-Sâda dans le même sens que le général Yusuf manœuvrait vers le Djebel Amour. Je n'ai pas encore de nouvelles de ce côté. Le duc d'Aumale a quitté Milianah, le 2 avril, pour attaquer dans l'Ouarensenis Hadj Sghari, qui est toujours là, mais qui n'a pas fait de progrès. Le colonel Saint-Arnaud concourra à cette expédition avec la colonne d'Orléansville.

Bou-Maza, dans une dernière affaire du 8 mars, a eu le bras fracassé; il est peu inquiétant aujourd'hui.

En résumé, notre situation est de toute part entièrement favorable, comme vous pourrez en juger vous-même, mais il y a encore quelque chose de très important à faire pour mettre le sceau à tous nos succès, et le temps me presse pour prendre une détermination.

Écrivez-moi donc promptement.

Signé : BUGEAUD.

Dans une autre lettre presque contemporaine, on retrouve des préoccupations suscitées par la politique et l'opinion en France.

Le maréchal Bugeaud à M. Gardère, à Paris.

Alger, 22 mars 1846.

Mon cher Gardère, j'ai trouvé ici à mon second retour quelques centaines de lettres. J'ai tiré la vôtre du tas, je l'ai trouvée comme toujours l'expression d'une véritable amitié que je vous rends bien.

Je ne m'étonne pas que vous soyez indigné de toutes les ordures et sottises qu'on me jette à la tête. Ferait-on pire si j'avais perdu cent combats et toute l'Algérie? On n'a jamais rien vu, je crois, de pareil à ce déchaînement sans base aucune, puisque je n'ai pas éprouvé le plus léger échec, et que j'ai donné, tout au moins, l'exemple de la plus grande activité et d'une opiniâtre persévérance à vaincre l'hydre qui m'entourait de ses mille têtes. J'ai la conscience de n'avoir jamais mieux mérité de la France.

Je m'en venge par des succès, mon cher ami; nos affaires marchent à désespérer tous les journaux et les tacticiens de la Chambre, que vous avez entendus dans la discussion des crédits supplémentaires d'Afrique.

Pour économiser mon temps, toujours trop court, je vous renvoie à mon ordre du jour du 18 mars.

Vous comprendrez que, tout en racontant simplement les faits, j'y ai joint quelques réflexions qui répondent à certaines critiques de mon système de guerre et que l'ensemble répond à M. de Lamartine qui disait dans le *Bien public:* « On juge un général par le résultat » ; or il est évident que la campagne a tourné contre nous !

On dit qu'il doit m'attaquer à la tribune et que M. Guizot doit lui répondre. Tant mieux !

Adieu, je n'ai que le temps de vous dire que nous vous aimons, tous tant que nous sommes, et que nous aimons et honorons votre femme.

Signé : BUGEAUD.

Pour en finir avec cette campagne semestrielle, la plus rude qui ait été accomplie par les Français en Afrique, on doit constater qu'elle priva le maréchal de trois de ses principaux compagnons d'armes. Le général de Bourjolly dut rentrer définitivement en France. Les colonels Korte, Comman et Géry durent résigner leurs commandements pour raison de santé. Le repos vint trop tard pour les deux derniers, qui moururent peu de temps après, épuisés de fatigue.

Une lettre écrite, à cette époque, par le maréchal Bugeaud au duc d'Aumale nous donne un aperçu très exact de la situation. Comme d'habitude, le maréchal, plein de confiance, ouvre son cœur tout entier au jeune prince, « celui qu'il chérissait à l'égal de ses enfants », nous disait Mme la comtesse Feray. On jugera les préoccupations que causaient au maréchal ses généraux aussi bien que l'Émir. De l'intéressante correspondance du maréchal Bugeaud avec son lieutenant le duc d'Aumale, trouvée dans les papiers de famille, nous avons cru devoir publier seulement les dépêches militaires, jugeant tout au moins inutile de révéler au public les confidences intimes et quelquefois amères que le vieux soldat ne craignait pas d'adresser au fils du Roi.

Le maréchal Bugeaud à S. A. R. le duc d'Aumale.

Alger, 6 avril 1846.

Mon Prince,

J'ai l'honneur de vous adresser copie de quelques-unes de mes lettres au général Marey et au général Yusuf.

Je pense qu'il vous sera utile de les lire. Elles vous feront connaître en grande partie mes idées et me dispenseront de vous écrire aussi longuement.

Je suis effrayé de l'usure rapide de notre cavalerie. Il ne reste à Yusuf que 400 chevaux fatigués sur 800 qu'il a eus à sa disposition depuis le 9 mars.

Il me reste 4 escadrons pour relever les 400 chevaux qui restent au général Yusuf, à savoir : l'escadron du capitaine Talet, sous Milianah ; 2 escadrons, l'un du 1er chasseurs, l'autre du 5e, qui sont à Médéah ; un escadron du 5e, qui est avec le colonel Ladmirault à Chabhounia. Enfin, je pourrai ramasser une centaine de chevaux dans les dépôts du 1er d'Afrique et du 5e chasseurs pour porter cette colonne à 500 chevaux. Mais c'est là tout ce qui me reste ; et comme la cavalerie que ramènera le général Yusuf aura besoin de six semaines ou deux mois pour se refaire, vous voyez qu'il arrivera un moment où nous serons réduits à l'impuissance.

Déjà j'ai été obligé d'envoyer dans le Dahra la colonne Blangini avec seulement 20 spahis. Il a dû être rejoint par une partie du goum de Ben Mahiddin.

J'éprouve en ce moment une assez grande indisposition, c'est un gros rhume de poitrine avec fièvre. Ceci et le retour d'Abdel-Kader chez les Ouled-Naïl ont empêché mon voyage à Oran.

Nous avons eu toutes les peines du monde à alimenter la

colonne du général Yusuf, et encore a-t-il été entravé faute de vivres et d'orge. Que serait-ce donc si nous avions plusieurs colonnes de cavalerie, comme le veulent les grands capitaines de France? Il est vrai que leur cavalerie n'a pas besoin de convoi, elle ne mange pas et elle vole.

Je voudrais bien faire une diversion sérieuse dans le Maroc, mais en vérité je ne sais comment je pourrai réunir les troupes nécessaires en présence de toutes les autres nécessités qui nous assiègent et surtout en laissant la ligne du Sud suffisamment gardée contre les tentatives d'Abdel-Kader.

Toutefois j'y songe sérieusement, et j'envoie dans ces vues un bateau extraordinaire à Oran et à Tanger.

Je pourrais, à la rigueur, réunir 7 ou 8,000 hommes d'infanterie, mais il me faudrait 2,000 chevaux, et comment les trouver, lorsque notre cavalerie est dans ce moment éreintée sur tous les points?

A la vérité, il va arriver un régiment de chasseurs tout frais en échange du 9e qui nous laisse tous ses chevaux. Peut-être pourrons-nous réunir 1,500 chevaux vers le 15 mai. C'est douteux, et puis, en le faisant, il faudra renoncer à agir contre le Désert, sur trois points comme je l'aurais voulu. C'est tout au plus si nous pourrons agir sur un. Cependant nous pourrons faire venir une colonne de Sétif avec quatre escadrons pour agir dans le sud-est du Tittery. J'attends pour en donner l'ordre que cette nouvelle phase de la guerre soit bien dessinée.

Recevez, mon Prince, l'assurance de mon respectueux dévouement,

Maréchal DUC d'ISLY.

P. S. — Je donne l'ordre au général Marey d'organiser, dès à présent, une colonne en infanterie, cavalerie et trans-

ports pour relever toutes les troupes du général Yusuf, qui, sauf quelques détachements de cavalerie, sont en campagne depuis plus de six mois.

L'escadron de Milianah et un petit escadron que je ramasserai dans les dépôts se rendront vers le 15 à Médéah, afin qu'il y ait environ 500 chevaux à cette seconde colonne.

Je pense, mon Prince, que vous serez de retour à Médéah à cette époque. Il me tarde de vous y voir parce qu'il y a peu d'accord entre les généraux Marey et Yusuf. Hâtez, je vous prie, votre arrivée le plus possible.

Je dois dire que le général Marey a fait tout ce qu'il a pu pour seconder le général Yusuf, et que c'est à tort que celui-ci se plaint.

Vous verrez par mes lettres au général Yusuf que ses plaintes pourraient bien avoir pour objet de couvrir la non-réussite de ce qu'il avait imprudemment annoncé pouvoir faire.

Quoi qu'il en soit, comme il a outillé sa colonne de moyens de transports pour porter les sacs de l'infanterie, les besaces de la cavalerie, que d'ailleurs il est en relations avec plusieurs chefs du Désert et que son genre convient bien, en général, aux Arabes de cette contrée, je crois qu'il est bon de lui confier le commandement de la seconde colonne.

Si le colonel de Noue, qui commande la cavalerie, était fatigué, on pourrait le remplacer par d'Allonville, que je garde tout exprès à Blidah.

Après de mûres réflexions et effrayé des excentricités de Yusuf, je laisse au général Marey la liberté de prendre le commandement de la colonne qu'il organise.

Maréchal DUC D'ISLY.

Au printemps de cette même année, nos provinces algériennes reçurent la visite de plusieurs princes

étrangers, entre autres du prince de Saxe-Cobourg, gendre du roi Louis-Philippe. Après avoir passé plusieurs jours à Alger, comme nous l'avons vu plus haut, et visité avec Mgr le duc d'Aumale, son beau-frère, les environs de la ville, le prince étendit ses excursions aux villages de Ouled-Fayet, au couvent des Trappistes, à l'établissement des orphelins dirigé par le Père Brumaud, sans oublier les hôpitaux militaires. Le 26 mars, les deux princes repartirent pour Milianah, siège du commandement du duc d'Aumale.

Le 20 avril 1846, S. A. R. le grand-duc Constantin (1), second fils de l'empereur de Russie, débarquait à Alger, accompagné de son gouverneur, le vice-amiral Sutka. Deux corvettes russes faisaient escorte au vaisseau l'*Ingermanland*, monté par le prince. Le duc d'Aumale, mandé par le maréchal, rencontra le lendemain le grand-duc Constantin à Bou-Farik et lui fit lui-même, avec le gouverneur général, les honneurs de la ville. L'escadre impériale séjourna peu de jours à Alger.

Après avoir reçu à bord de son vaisseau amiral le duc d'Aumale, le duc de Saxe-Cobourg et le maréchal,

(1) Le duc d'Aumale était dans le Sud, lorsqu'il fut rappelé par le gouverneur général à Alger. Le grand-duc Constantin venait de débarquer, et le Roi désirait que son fils lui fût présenté. « J'arrivai donc à Alger, nous disait dernièrement M. le duc d'Aumale. Le prince russe, second fils de l'empereur Nicolas, était un homme d'une rare intelligence et d'un esprit très élevé. Il demeura, par sa faute, toujours à l'écart. C'est lui qui fut compromis, à plusieurs reprises, dans des complots. Son fils fut plus tard exilé et chassé de l'empire pour des faits graves. Le père est lui-même aujourd'hui en disgrâce et n'habite plus la Russie. Je l'ai vu dernièrement à Paris. » — Né en septembre 1827, le grand-duc Constantin, second fils du czar Nicolas et frère d'Alexandre II, a été grand amiral, vice-roi de Pologne.

le grand-duc Constantin mit sous voile et la division russe quitta Alger, le 24 avril, dans l'après-midi.

C'est ici que se place un des incidents, sinon parmi les plus graves, au moins parmi les plus douloureux de nos guerres d'Afrique : le massacre des prisonniers français faits à Sidi-Brahim et à Aïn-Temouchent.

Nous avons vu qu'à la suite de ces deux échecs, un grand nombre de nos braves soldats étaient tombés entre les mains de l'Émir. Celui-ci, dans le courant du mois de mars, avait envoyé son beau-frère Mustapha ben Thamy rejoindre la Deïra en territoire marocain, avec les malades et les blessés qui ralentissaient la marche de sa colonne légère. Il devait remplacer dans le commandement de la Deïra Bou-Hamidi, un de ses khalifats, et ce dernier devait rejoindre l'Émir à la tête de renforts tirés de la Deïra elle-même. Bou-Hamidi arriva le 10 avril, à la Deïra, après 25 jours de marche avec son convoi de blessés.

Le 27 avril, à la suite de divisions entre Ben Thamy et Bou-Hamidi, les renforts n'étaient pas encore partis. Ce jour-là, les prisonniers remarquèrent une grande agitation parmi les Indigènes. Le soir, onze des principaux prisonniers, officiers et sous-officiers, furent séparés de leurs campagnons. La nuit venue, les réguliers qui gardaient les soldats français procédèrent à leur massacre. Les victimes dépassaient le nombre de deux cent cinquante.

Un seul homme, le clairon Guillaume Roland, du

8e chasseurs d'Orléans, échappa à ses assassins et parvint à rejoindre les avant-postes français.

Voici le récit qu'il fit de cette horrible boucherie :

Le 27 avril, la Deïra était campée à trois lieues environ de la Mouïlah. Nos prisonniers y occupaient une vingtaine de gourbis placés le long de la rivière : autour d'eux, une centaine de gourbis pour les fantassins réguliers, au nombre d'environ 500. Pour rendre la surveillance de ce camp plus facile, on l'avait entouré d'une ligne épaisse de broussailles percée de deux ouvertures seulement. Le reste de la Deïra comportait 110 tentes environ. La misère devenait terrible et les désertions fréquentes; les Marocains refusaient de vendre du grain contre du papier-monnaie émis par l'Émir...

Dans l'après-midi du 27, vers deux ou trois heures, arriva un courrier d'Abdel-Kader; presque aussitôt des mesures inusitées furent prises. Trois cavaliers vinrent au camp des captifs et emmenèrent les prisonniers de distinction sous prétexte de les faire assister à une fête donnée par le Khalifa Ben Thamy. Ceux qui furent ainsi préservés du massacre doivent être MM. Courby de Cognord, Lerazet, Marin, Nillerin, officiers, Thomas adjudant; Testard maréchal des logis de hussards, Trottel et deux autres officiers. »

Un peu plus tard, on fit sortir du camp tous les prisonniers, au nombre de 270, et on les partagea en fractions de sept ou huit hommes, qui furent réparties elles-mêmes entre les fantassins réguliers. Ceux-ci se trouvèrent aussi divisés pour l'exécution, par groupes de deux ou trois gourbis sur lesquels un seul était affecté aux captifs; à la tombée de la nuit, on les y fit

entrer de suite, et ils se virent parqués sans armes au milieu de leurs assassins. Des préparatifs aussi clairs n'avaient pu laisser aucun doute. Roland raconte que lui et ses six camarades projetèrent de ne point s'abandonner au sommeil. Lui-même, s'étant procuré un couteau, put s'échapper en frappant le régulier venu le premier pour l'exécution au milieu de la nuit. Malgré un coup de feu qu'il reçut à la jambe, il parvint néanmoins à gagner un coteau voisin d'où il entendit la fusillade du massacre et vit les gourbis prendre feu; il suppose, d'après le tumulte, que ses camarades s'étaient défendus.

Ce fut seulement à la fin de mai que la nouvelle du massacre parvint à Alger.

La colonne du général Cavaignac, envoyée en toute hâte sur la Mouïlah, ne put recueillir aucun de nos infortunés soldats. Le clairon Roland arriva à Lella-Magrhnia, où il fut ramené le 17 mai par un homme des Beni-Senassen.

Le gouverneur, répondant au sentiment d'indignation générale, fit publier pour les Arabes la proclamation suivante :

Le gouverneur général aux Arabes et Kabyles.

Vous avez peut-être appris l'acte barbare exécuté sur 300 prisonniers français par le fils de Mahi-Eddin que vous appeliez autrefois votre Sultan. Voyant que ces prisonniers étaient réclamés par l'empereur du Maroc, ou qu'ils allaient être délivrés par notre armée ou bien enfin qu'ils étaient

incommodes à nourrir et à garder, il a ordonné de les égorger et ils ont été égorgés.

Tout Arabe doué de bon sens et de religion comprendra que c'est là un acte de désespoir qui prouve que le fils de Mahi-Eddin est abandonné de Dieu et des hommes. On comprendra aussi qu'il n'est pas plus humain envers les musulmans qu'avec les chrétiens ; car, en assassinant les 300 prisonniers de Djemâa-Ghazaouat, il exposait à notre vengeance les 4 à 5,000 prisonniers arabes qui sont en France ou dans nos places, sur les côtes d'Algérie. Cette crainte du moins, à défaut de religion, aurait dû l'arrêter ; mais *il est devenu aussi féroce que les lions et les panthères.* Il recueillera les fruits de son horrible conduite. L'empereur Muley Abder-Rhaman n'aura plus pour lui aucun intérêt, et les Arabes qui lui restaient encore attachés ne pourront conserver d'affection pour celui qui a commis le meurtre de 300 prisonniers sans aucune nécessité.

Ne craignez pas que nous répondions à sa barbarie par une vengeance qui pourrait être vingt fois plus forte. Il ne sera fait aucun mal aux prisonniers arabes et ils seront traités comme ils l'étaient avant. Vous verrez par là l'énorme différence qu'il y a entre notre humanité et le caractère d'Abdel-Kader. Vous regretterez certainement d'avoir sacrifié vos biens et vos personnes pour défendre la cause d'un homme aussi exécrable.

Le maréchal accuse, ici, Abdel-Kader du massacre de nos prisonniers ; nous ne nous demandons pas si un intérêt politique ne dictait pas ses paroles. En tout cas, nous ne croyons pas à la culpabilité de l'Émir.

Il faut d'abord retenir que, le jour du massacre, Abdel-Kader était poursuivi par la colonne du général Yusuf dans le Sud et qu'il était vers Gharza dans l'est

du pays de Ouled-Naïl sur le méridien de Bou-Sâda, à 680 kilomètres à vol d'oiseau de la Deïra.

Il avait quitté la Deïra en septembre 1845, et il n'y est rentré que le 18 juillet 1846.

Pendant son absence, plusieurs de ses khalifats se succédèrent dans le commandement de la Deïra ; ce fut d'abord Ben Arach, qui avait autrefois pris part aux négociations du traité Desmichels ; ce fut ensuite Bou-Hamidi et enfin Ben Thamy. Ben-Arach reçut les prisonniers et les traita aussi bien que le lui permettait la misère dont chacun souffrait à la Deïra. Bou-Hamidi fut encore plus doux à leur égard. Enfin l'arrivée de Ben Thamy ne modifia en rien leur situation jusqu'au jour du massacre.

Dès que cette infernale idée eut germé dans son cerveau, il réunit les chefs de la Deïra, leur fit part de son projet, et, malgré l'opposition du seul Bou-Hamidi, il leur persuada de se débarrasser des bouches inutiles ; dès le soir même le crime était accompli.

Depuis lors, Abdel-Kader a toujours protesté de son innocence, et il a employé tous ses soins à sauver et à mettre en liberté les officiers que les chefs de la Deïra, auteurs du massacre, gardaient encore comme otages. Son humanité habituelle, les soins qu'il eut toujours de ses prisonniers, et plus tard son admirable conduite envers les chrétiens de Syrie, rendent invraisemblable sa participation à un pareil crime.

Ce massacre, accompli au delà de notre frontière, donnait certainement prétexte à une nouvelle invasion du Maroc ; toutefois le maréchal, qui caressait

toujours cette pensée et qui croyait que là, seulement, il pouvait détruire la puissance d'Abdel-Kader, dut renoncer à ses projets belliqueux. Ce furent les instances plutôt que les arguments de M. Guizot confidentiellement et habillement présentés par M. Roches, qui triomphèrent du plan si bien arrêté dans l'esprit du gouverneur général.

Plus résigné que convaincu, mais sincèrement résigné, il écrivait à M. Guizot la lettre suivante :

Alger, 30 avril 1846.

Ce que vous me dites de la conduite que nous devons tenir envers le Maroc, me paraît d'une grande justesse, me plaçant à votre point de vue, et c'est là qu'il faut se placer. Sous un gouvernement absolu, et en ne considérant que la question militaire et le succès de notre entreprise en Afrique, je raisonnerais autrement. Mais vous avez dû voir, dans mes dépêches et dans les instructions que je viens de donner à MM. de Lamoricière et Cavaignac que j'entrais entièrement dans votre politique. Aussi, n'ayez aucune inquiétude à cet égard. Il sera fait comme vous l'entendez et je vais encore me servir de vos propres expressions pour en bien pénétrer les généraux qui sont à la frontière.

Peu de jours auparavant, le maréchal, dans un de ses accès de découragement et de lassitude morale, avait confié à son ami M. Guizot ses projets de retraite définitive après la campagne d'été.

Le maréchal Bugeaud à Monsieur Guizot.

Le 11 avril 1846.

Je sens que vous voulez me défendre à la tribune, et que vous me défendrez bien ; mais votre éloquence effacera-t-elle

le mal qui se fait et se fera tous les jours ? Croyez-vous qu'on puisse rester à de telles conditions, au poste pénible et inextricable où je suis !

Mon temps est fini, cela est évident ; l'œuvre étant devenue quelque chose, tout le monde s'en empare ; chacun veut y mettre sa pierre, bien ou mal, Je ne puis m'opposer à ce torrent, et je ne veux pas le suivre. Je m'éloigne donc de la rive. J'ai déjà écrit la lettre par laquelle je prie M. le ministre de la guerre de soumettre au gouvernement du Roi la demande que je fais d'un successeur. Je fonde ma demande sur ma santé et mon âge qui ne me permettent plus de supporter un tel fardeau, et sur mes affaires de famille. Mais, entre nous, je vous le dis, ma grande raison, c'est que je ne veux pas être l'artisan des idées fausses qui règnent très généralement sur les grandes questions d'Afrique. Je ne redoute ni les grands travaux de la guerre, ni ceux de l'administration ; mes vaillants soldats et les administrateurs de l'Algérie le savent très bien ; mais je redoute l'opinion publique égarée. Je suis toujours plein de reconnaissance de la grande mission qui m'a été confiée ; je n'ai pas oublié que c'est à vous, en très grande partie, que je la dois, et je ne l'oublierai jamais, quoi qu'il arrive. Je sais aussi que c'est à vous que je dois d'avoir été bien aidé dans cette noble tâche. Vous pouvez donc compter sur mon attachement reconnaissant, comme je compte sur votre haute estime. Je vous demande aujourd'hui une faveur, c'est de me faire accorder un congé définitif pour les premiers jours de juillet, en me laissant la facilité de remettre l'intérim à M. le général de Lamoricière, comme aussi de prolonger mon séjour pendant quelques semaines, si je me trouvais en présence de circonstances très graves. Dans trois mois, je serai soustrait à cet enfer !

Signé : BUGEAUD.

C'était pendant les réceptions princières, les festins et les bals donnés au frère du czar Nicolas, au palais du Gouvernement que s'était accompli le drame de la Deïra. Le gouverneur général quitta Alger, le 6 mai, dans l'intention de pénétrer dans l'Ouarensenis afin de poursuivre les chérifs et mettre un terme à la résistance des montagnards.

Voici ce qu'il écrivait au duc d'Aumale, du bivouac de l'Oued Figuesal. C'est le résumé le plus vrai et le plus complet des opérations du maréchal et de ses lieutenants.

Le maréchal Bugeaud à S. A. R. le duc d'Aumale.

Bivouac de l'Oued Figuesal, le 12 mai 1846.

Mon Prince, j'ai reçu votre dépêche télégraphique du 7, peu d'instants après vos deux dépêches de même date (110-111). Dans la deuxième, vous me donnez des nouvelles d'Abdel-Kader. Vous m'annoncez l'envoi du général Yusuf dans le Djebel Amour avec quatre bataillons et sa cavalerie. Vous me faites part des instructions que vous lui avez données, non seulement sur les opérations militaires, mais sur la politique à suivre à l'égard de Djelloul et d'Aïn-Madhi; enfin, vous me faites connaître l'état des amendes que vous avez chargé le général Yusuf d'imposer et de percevoir dans le Djebel Amour et chez les Ouled-Naïl, dont il doit achever la pacification.

Je n'ai que des éloges à donner à toutes ces dispositions. Il est très militaire et très politique d'avoir envoyé le général Yusuf dans le Djebel Amour et j'aurais déploré que cela n'eût pas été fait. Il faut convaincre toute la population que nous suivrons notre ennemi partout où il ira et que nous punirons

quiconque lui aura donné asile et assistance; c'est le meilleur moyen, s'il est employé avec persistance, de lui enlever l'un et l'autre. C'est aussi prouver notre puissance de locomotion qui est une des plus grandes forces de l'armée française.

Trop longtemps les Arabes ont cru que nous ne pouvions nous éloigner qu'à une très petite distance de la mer; en leur démontrant le contraire, nous dominerons également le Tell et le Désert. Les tribus de la lisière du Tell ne croiront plus à un asile inviolable dans le Sud, celles du Sud ne croiront plus à l'impunité de leur alliance avec l'Émir.

Le Djebel Amour, inviolable jusqu'ici, croyait pouvoir rester, à nos yeux, dans une sorte de neutralité, pendant qu'il prêtait une assistance réelle à notre adversaire. Il faut donc qu'il soit rangé sous la loi commune.

Il faut aussi tâcher d'amener la soumission complète des Ouled-Naïl, car, en laissant des fractions insoumises, il y aurait aussi beaucoup plus de possibilités de voir renaître dans cette contrée la ligne et le point d'appui que s'y était fait Abdel-Kader.

La tâche que vous donnez au général Yusuf est considérable; néanmoins, vu l'état des choses, j'espère qu'elle pourra s'accomplir à l'aide de trente et quelques jours de vivres que vous me dites lui avoir assurés.

J'ai déjà eu l'honneur de vous le dire: je regarderais comme excessivement fâcheux que les opérations dans le Désert fussent prolongées au delà de la première quinzaine de juin. A cette époque, les troupes du général Yusuf seront très fatiguées, si elles ne le sont pas avant. Or je ne vois aucun moyen de les renouveler, du moins en cavalerie; il faut donc par force s'arrêter et se confier dans la nécessité où sera le Désert de venir nourrir les troupeaux dans le Tell

et d'y acheter des grains, sinon ceux du pays, du moins ceux venant de nos ports.

Je trouve modérée, mais suffisante, la contribution de guerre que vous avez imposée aux tribus du Sud. Il faut bien qu'elles soient punies de leurs méfaits. Toutefois je pense qu'en les frappant ainsi et en leur demandant 1,000 chameaux, comme M. Ducrot m'a dit que vous l'aviez fait, il était impolitique de faire dévorer par les Nedjas la moisson des Ouled-Naïl, quelles que fussent leurs dispositions, parce que, dites-vous, Abdel-Kader trouve plus de ressource dans la culture que dans les approvisionnements de grains faits dans le Tell. Cela peut être vrai, mais je vous fais observer que si les récoltes peuvent, dans certains cas, être une ressource pour Abdel-Kader, elles sont aussi une ressource et un gage pour nous, qui savons les atteindre à de grandes distances. Après cela, il me semble, selon moi, qu'il ne faut faire dévorer par les Nedjas que les moissons des fractions insoumises.

Nous avons appris à pénétrer dans le Désert, il ne faut pas que notre expérience reste sans profit pour l'avenir : nous devons y donner suite; cette suite, voilà comme je l'entends : c'est d'établir en permanence à Boghar, à Tiaret, à Dhaya quelques-unes des bases essentielles de l'organisation de trois colonnes légères comme celle du général Yusuf, qui a produit de si heureux effets, de telle sorte qu'il n'y ait qu'à requérir un complément de transports chez les tribus et réunir de notre côté la force nécessaire en infanterie et cavalerie pour agir sur le Désert comme nous l'avons fait; voilà qui nous garantira, mieux que toutes les autres choses, qu'il ne faut pourtant pas négliger, la fidélité des Djedid, des Ben-Aouda et des autres.

Je m'en rapporte entièrement à vous pour le reste de l'organisation du Tittery et du Sud. Tout ce que vous ferez à cet

égard, je le ratifie à l'avance, et le tableau que vous dites devoir m'en transmettre, sera un document définitif pour moi et la direction centrale des affaires arabes.

Je ne vois aucun inconvénient, quant à nos circonscriptions territoriales, à détacher la portion du Djebel Amour qui obéit à Djelloul, de la province d'Oran pour le mettre dans la province de Médéah. Mais j'ignore s'il n'y aurait pas entre Djelloul et le khalifat de Laghouat, entre les populations de Djelloul et celles du khalifat des antipathies telles qu'il serait difficile de les réunir sous le commandement de Ben-Salem. Vous êtes plus à portée que moi de juger la chose, et je la remets entre vos mains.

La confiance que vous m'avez inspirée pour toute chose me conduit à vous adresser une prière, c'est celle de prolonger votre séjour à Médéah jusqu'à ce que toutes les mesures gouvernementales soient accomplies. Il me paraît infiniment utile que vous nous restiez jusqu'au 15 juin. Une autre considération vient appuyer une demande ; M. le général Magnan, que je destinais à vous succéder, est parti le 10 avec un congé d'un mois, parce qu'il a appris qu'une de ses filles était extrêmement malade. Il ne sera de retour que vers le 10 juin. Je regrette beaucoup qu'il n'ait pas pu se rendre auprès de vous, ainsi que je l'avais dit au général de Bar ; mais trouvant tout organisé à son retour, le noviciat lui sera beaucoup plus facile. J'espère, mon Prince, que vous nous ferez ce sacrifice si nécessaire. Il me faut tout le mois de mai, je le crains, pour en bien finir avec l'Ouarensenis et le Dahra. Peut-être faudra-t-il après que j'aille à la frontière de l'Ouest, ce qui m'empêcherait de vous remplacer dans la province d'Alger.

J'aborde maintenant vos trois projets d'opérations pour l'est du Tittery.

Lorsqu'Abdel-Kader paraissait décidé à se maintenir le plus

possible chez les Ouled-Naïl et à prendre ensuite pour base d'opérations l'Ouennougha et le Djurjura, vous pensiez qu'il importait d'agir avec des forces considérables dans le premier de ces groupes de montagnes, parce qu'il vous semblait utile d'enlever à l'ennemi un de ses points d'appui et aussi d'avoir immédiatement des troupes sous la main, pour marcher sur Abdel-Kader, dans le cas d'un mouvement de sa part vers le Nord-Est. Aujourd'hui que l'Émir est en pleine retraite vers l'Ouest, cette opération vous paraît moins utile; mais Abdel-Kader peut revenir, sinon immédiatement, du moins l'hiver prochain, lorsque le Tell deviendra à son tour tributaire du Désert. Si donc il n'y a plus la même urgence à tâcher de soumettre l'Ouennougha, il y a la même utilité pour un avenir qui peut être très prochain. Il est d'ailleurs pour l'avenir et pour le présent très utile de punir le plus possible les tribus qui ont donné assistance à l'Émir.

La difficulté que vous signalez pour la soumission complète de l'Ouennougha est réelle. Il est certain qu'en totalité ou en partie, les populations se retireront chez les Kabyles des pentes sud du Djurjura. Il entrerait bien dans mes vues de les y suivre, mais j'ignore jusqu'à quel point cela est possible avec les forces que l'on pourrait réunir, en y comprenant la colonne de Sétif. Je pense qu'il y aurait 3 ou 4,000 baïonnettes; c'est beaucoup, peut-être n'est-ce pas assez pour pénétrer profondément chez les Beni-Yala et Beni-Madrhous, dont le pays est, dit-on, très difficile, mais avec cette force-là on peut aller détruire les moissons et les vergers que ces tribus possèdent dans la plaine et sur les premières pentes. La destruction de leurs principales richesses de l'année serait toujours un bon châtiment pour l'assistance que ces tribus ont fournie à Abdel-Kader, et nous avons dit combien il était

important de punir, d'une manière ou d'une autre, quiconque avait secouru notre ennemi.

On ferait savoir à ces tribus que l'on ne vient que pour cela. Une conduite pareille vis-à-vis d'une partie des populations qui bordent la vallée de Boghni a produit les meilleurs effets. Je pense donc qu'il faut la pratiquer le plus promptement possible vis-à-vis de l'Ouennougha et des tribus qui les touchent par les pentes sud du Djurjura. Cela me paraît plus pressant que toute autre chose. Vous voyez déjà, mon Prince, que c'est votre troisième projet que j'adopte. Je n'y fais qu'une seule modification, c'est qu'au lieu de respecter complètement le Ksenna supérieur et le pays des Beni-Yala, je voudrais que l'on abordât les parties qui ne seraient pas par trop difficiles, pour en détruire, autant que possible, les récoltes et punir ces tribus dans la mesure de notre puissance du moment, après les avoir prévenues, par des lettres qu'il sera toujours facile de leur faire parvenir, du seul motif qui nous amène chez elles.

Je vous le répète, mon Prince, il y a de cela un précédent favorable sur le revers nord du Djurjura et on ne sera pas obligé pour cela de prendre toute la Kabylie.

Sans doute, il faudra tôt ou tard établir un *poste-magasin* dans l'est du Tittery, non pour dominer le pays, car il n'y a que les colonnes suffisantes qui dominent, mais pour avoir des approvisionnements et quelques ressources pour les malades et les blessés plus à portée des colonnes qui opéreront.

Il est trop tard, à présent, pour commencer les constructions d'un poste-magasin. On ne pourrait être en mesure d'établir des baraques en planches que vers la fin de juin, époque à laquelle commencent les maladies. C'est donc l'époque où il faut agir le moins possible, soit en changeant, soit en détruisant, soit en remuant la terre. On n'aurait d'ici à l'hiver que le temps de faire de très mauvais provisoire qui

nous aurait imposé beaucoup de fatigues, beaucoup d'embarras pour les convois et qui exigeraient immédiatement une garnison assez considérable pour faire tous les travaux. Ce serait donc l'immobilisation d'une grosse fraction de nos forces disponibles, longtemps avant que nous puissions faire des opérations sérieuses contre les pentes sud du Djurjura.

Ajoutons encore que cette garnison serait placée jusqu'au printemps prochain dans des conditions très fâcheuses et que le provisoire est très coûteux parce qu'il est fort peu durable et sert mal; il vaut infiniment mieux faire tout de suite un permanent bien raisonné; or cela est impossible cette année.

Mais ce qu'il faut faire, c'est s'y préparer dès à présent en réunissant à Médéah et chez Ben Mahiddin les planches, madriers et autres objets qu'il est nécessaire de transporter sur les lieux..

Dès le 15 avril prochain, aussitôt qu'il y aurait de l'herbe, on se mettrait à l'œuvre, et au mois de juin on serait très avancé. Avant l'hiver de 1847 à 1848, ce poste serait dans de bonnes conditions.

En attendant, un *biscuit-ville* peut parfaitement suffire pour les opérations prochaines, comme pour celles qu'on pourrait entreprendre dans l'automne de cette année. Je voudrais l'établir au lieu même qui aura été choisi pour faire le *poste-magasin*. Il produirait, en partie, l'effet moral que vous attendez de l'établissement permanent, effet moral qui est, à mon avis, très peu puissant. Nous l'avons vu par le rôle qu'ont joué tous nos postes-magasins dans la dernière insurrection. Ils n'ont absolument rien empêché, mais ils ont beaucoup servi à la répression. Le *biscuit-ville* est presque aussi classique dans la bonne guerre d'Afrique que les *postes-magasins* permanents. Ceux-ci ne peuvent être multipliés en raison de tous les besoins présumables, car alors ils immobilise-

raient une très grosse partie de l'armée; le *biscuit-ville* est donc leur complément indispensable, et il a le grand avantage de n'absorber une garnison que pendant la durée de son utilité. Après cela, on l'abandonne, et il ne vous donne plus les soucis très grands que nous occasionnent les *postes-magasins* qu'il faut visiter souvent et quelquefois secourir malgré le mauvais temps et quelles que soient les occupations que vous avez ailleurs. Ils occasionnent quelquefois aussi la perte de beaucoup d'hommes, témoins Djemâa-Ghazaouat et Aïn-Temouchent.

En faisant ce que comporte votre troisième projet, on peut et on doit faire, en très grande partie, ce que dit votre première proposition. Ainsi, on consacrerait quelques jours à organiser l'est de Tittery et à choisir entre Bordj-Hamza et Sour-Ghozlan la position la plus convenable pour l'établissement du *poste-magasin* de l'Est que je reconnais indispensable, mais qui serait remplacé cette année par un *biscuit-ville*, c'est-à-dire une redoute suffisante pour contenir 100,000 rations pendant la belle saison.

Voici, mon Prince, comment je comprends pour cette année les opérations de l'est du Tittery. Mais pour bien faire marcher de concert les colonnes qui doivent y concourir, MM. Blangini, Eynard et Mollière, il faut un officier général. Je désire beaucoup que ce soit vous. Si cela ne peut être, il faut appeler le général Gentil, car je présume que le général d'Arbouville est déjà en route pour venir prendre le commandement de la division de Milianah. Si cependant il est encore dans le voisinage du Tittery, vous pouvez lui donner l'ordre de rester à la tête de sa colonne jusqu'à la fin des opérations de l'Ouennougha, où il prendrait le commandement, enchanté de cette disposition qui le mettrait beaucoup plus en évidence.

Croyant avoir assez complètement répondu à ce qu'il y a de plus important dans vos deux dépêches, je vais vous donner les nouvelles que probablement vous ignorez.

Nos affaires dans le Dahra prennent une très bonne tournure. Le général Pélissier a fait capituler toutes les fractions des Beni-Zerouel, soit en rase compagne, soit dans leurs grottes qui ont été rendues impraticables au moyen de la mine, après leur évacuation. Cette fois on n'a pas eu recours au moyen du feu qui a tant affligé nos philanthropes. Mais il est bon de dire à ces âmes sensibles que c'est le souvenir de la catastrophe des Ouled-Riah qui a amené la soumission des Beni-Zerouel sans grande effusion de sang et qui amènera la soumission de beaucoup d'autres.

Bou-Maza, se voyant serré par le général Pélissier, le colonel de Saint-Arnaud et Canrobert, est passé dans les montagnes de la rive gauche du Chélif, escorté par 34 cavaliers. On le portait étendu sur une mule, sa blessure étant toujours dans un état très grave.

Les Beni-Lentès Mediouna ont fait leur soumission à M. de Saint-Arnaud. L'insurrection, battue trois fois par lui et par le lieutenant-colonel Canrobert, est circonscrite aujourd'hui chez les Aachacha et Ouled-Djounès qui habitent un pays très difficile au bord de la mer. M. de Saint-Arnaud, voyant les choses en cet état, est revenu à Orléansville avec une partie de ses troupes. Il entrera dans l'Ouarensenis par l'Oued el Ardjens, le 14 ou le 15. Il cherchera Bou-Maza chez les Ouled-Bou-Sliman, puis il tournera de notre côté pour tomber sur les populations que nous pousserons vers lui.

J'établis un *biscuit-ville* sur l'Oued Figuesal, exactement au pied des montagnes où je n'entrerai sérieusement que le 14. J'y ferai une course avec quelques bataillons sans sacs.

Voici maintenant des nouvelles de la frontière de l'Ouest.

Les Beni-Amer, au nombre de 15,000 individus, dont 6 à 700 cavaliers, ont quitté la Deïra et se sont enfoncés dans le Maroc sous l'escorte de 300 cavaliers de l'Empereur. C'est une violation de la lettre du traité de Lella-Magrhnia, mais on ne peut disconvenir que ce ne soit dans son esprit, puisque c'est un gros démembrement de la Deïra et, par suite, une atteinte grave à la puissance de l'Émir. On croit que Bou-Hamidi, qui est mal avec son maître, a favorisé lui-même cette émigration.

Je considère cet acte de la part de l'Empereur comme un accommodement de conscience avec ses sujets. Il a voulu atteindre les intérêts de l'Émir, sans qu'on pût lui dire qu'il était un mauvais musulman. L'internat de Miloud ben Arach avec tous ses serviteurs est un fait analogue à la fuite des Beni-Amer.

En contradiction avec cette conduite, l'Empereur a remplacé les autorités d'Ouchda par des hommes qui ont été autrefois très favorables à Abdel-Kader. On ne peut expliquer cela que par l'incohérence habituelle de la politique de cette cour.

D'un autre côté, l'Empereur est parti pour Mequenez et son fils, celui qui a été battu à Isly, rassemble des forces à Fez. Je ne puis croire que ce soit contre nous. Il n'est pas de caractère à vouloir une revanche, il veut plutôt remettre un peu d'ordre sur la frontière et nous ôter l'envie d'intervenir pour hâter la dispersion de la Deïra.

Le général Cavaignac voit cela d'une manière différente, mais je n'en conserve pas moins mon opinion, et je lui écris que tous les événements qui viennent de se produire doivent nous interdire de faire une entreprise profonde et prolongée sur le territoire marocain. Je lui écris de se borner à quelques courses passagères pour châtier les tribus les plus voisines

qui ont commis contre nous des hostilités, ou pour favoriser la rentrée de nos tribus. Celles-ci, du reste, reviennent par petits paquets et les deux rives de la Tafna se regarnissent.

Au total, je juge que la situation de ce côté s'est très améliorée. Si Abdel-Kader y rentre dans l'état de délabrement où il est, il ne peut qu'augmenter le découragement de ce qui lui reste d'émigrants et c'est encore considérable.

Ce qui prouve que ce découragement est très grand, c'est que des tribus du Sud et de l'Est de Tlemcen, qui se dirigeaient vers la Deïra par le Sud, ont rétrogradé vers l'Est en apprenant la situation des émigrés.

Agréez, mon Prince, avec mes remerciements pour les bons services que vous nous rendez, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Maréchal DUC D'ISLY.

Dans une lettre adressée, quelques jours après, à M. Léon Roches, secrétaire de légation au Maroc, le maréchal s'entretient de la détresse dans laquelle se trouvait l'Émir.

Le maréchal Bugeaud à M. Léon Roches, à Tanger.

Alger, 31 mai 1846.

Mon Cher Roches,

Je ne veux pas me dispenser de vous écrire malgré le peu de temps que j'ai, et bien que ma lettre au Consul général puisse être suffisante pour tous les deux. Je n'ai pas en effet grand'chose à vous dire de plus, si ce n'est que chaque jour les faits de détail viennent confirmer davantage tout ce que nos succès ont de positif.

Toutes les tribus du Désert, depuis le méridien de Tiaret

jusqu'à Bou-Sâda, sont organisées et soumises comme leurs moutons. Elles ont payé de fortes contributions sans la moindre difficulté. Yusuf ramène 400 chevaux, tous propres à la remonte de la cavalerie. Il y a indépendamment de cela beaucoup de bœufs et de moutons et de l'argent.

Les chouefs du général Yusuf ont suivi l'Émir jusqu'à l'extrémité Ouest des Ouled-Sidi-Cheikh. Ils affirment qu'ils avaient environ 150 cavaliers éparpillés sur la route, les uns démontés, les autres traînant leurs chevaux par la figure, d'autres montés sur des haridelles maigres et blessées.

Si ce rapport est vrai, et Yusuf affirme qu'il l'est, sa situation me ferait pitié, s'il n'avait commis le crime d'ordonner l'égorgement de mes prisonniers.

La dispersion de la Deïra ne lui offre plus de ce côté aucune ressource. Que va-t-il donc faire? Il ne pense pas que, dans la détresse où il est, il puisse désormais être dangereux pour l'empereur du Maroc.

Les uns disent qu'il va se retirer dans le Touat, cela me paraîtrait bien étrange; d'autres à Figuig, cela est plus croyable; d'autres dans la grande Kabylie, cela me paraît difficile; d'autres enfin à Kairouan, dans le sud de Tunis.

S'il n'avait pas commis le grand crime et la grande faute politique d'égorger nos prisonniers, ce qu'il aurait de mieux à faire serait de se confier à la générosité de la France et de s'en aller à la Mecque avec une bonne pension.

Si je ne plains pas Abdel-Kader, je vous ai beaucoup plaint d'être resté mari garçon après avoir reçu l'eau bénite. Mais vous êtes à présent enfoncé dans la lune de miel, et vous êtes digne d'envie. Cette lune ne reviendra plus pour moi, mais je suis dans ma lune de gloire : j'ai vaincu les Bédouins de France en même temps que ceux d'Afrique. Je crois ceux de France plus près de reprendre les hostilités que ceux

d'Afrique. Ils disent à présent que ce n'était rien ; que cela ne valait pas la peine de s'en occuper et qu'avec des moyens aussi grands que ceux que j'avais, j'aurais dû faire bien plus vite et mieux!

Je vais me rendre dans la province d'Oran pour bien juger la situation à la frontière de l'Ouest, et empêcher, s'il y avait lieu, de troubler le cours d'affaires qui marchent au gré de nos désirs.

Mille amitiés, mon cher Roches, vous ne serez jamais plus heureux que je ne le souhaite.

Présentez mes hommages à Mme Roches. Il serait bien aimable à vous de nous l'amener entre deux bateaux, si les affaires ne réclament pas impérieusement votre présence.

Votre beau-père doit être bien content de la tournure qu'ont prise les affaires; elles vont à son gré, mais il doit voir qu'il était bon de parler des grosses dents.

Maréchal DUC D'ISLY.

Le 20 mai, le maréchal entrait dans l'Ouarensenis pour y poursuivre les populations rassemblées dans les gorges qui avoisinent le grand pic. C'était déjà dans ces retraites que les Arabes s'étaient réfugiés lors de la première invasion de 1842. Après avoir laissé le colonel Saint-Arnaud occupé à leur couper le passage, le maréchal rentra à Alger le 25 mai. Il y avait apaisement général, et les opérations militaires dans la province d'Alger avaient pris fin; l'Ouarensenis, le Dahra, le Djebel Amour et les Ouled-Naïl ne donnant plus signe de résistance. Le général duc d'Aumale rentrait à Alger le 2 juin.

Après avoir pacifié l'Ouennougha, disait le gouverneur géné-

ral dans son ordre du jour du 4 juin 1846, organisé les contrées nouvellement soumises dans le désert du Tittery et celles qui avaient pris part à la révolte, le prince laisse dans le calme et l'obéissance une profondeur de 150 lieues

Pendant que le duc d'Aumale s'embarquait le 4 juin sur le *Titan*, pour visiter les provinces de l'Ouest qu'il ne connaissait pas encore, le maréchal partait pour Oran, à bord du *Caméléon*, et rentrait dans sa capitale après avoir visité Djémâa-Ghazaouat, Lella-Magrhnia, Mascara et Tlemcen. Il revenait à Alger, appelé par des préoccupations de famille. Le mariage de sa seconde fille avec un de ses officiers d'ordonnance, le commandant Feray, venait d'être fixé, et le beau-frère du fiancé, le comte de Salvandy, ministre de l'instruction publique, était attendu à Alger, où il devait assister à la cérémonie.

Ce fut à la fin de ce mois de juin que le *Moniteur Algérien* (30 juin 1846) annonça officiellement la fondation de la ville d'Aumale, dans les termes suivants :

Le ministre de la Guerre a décidé, par lettre en date du 19 juin, que l'établissement de Sour-Ghozlan s'appellerait *Aumale* en commémoration de ce que Son Altesse Royale a posé la première pierre de ce *poste-magasin*, qui se transformera en un poste permanent d'occupation.

Le colonel Daumas, le khalifa Mahiddin (du Sebaou) et le lieutenant-colonel du génie Guyot-Duclos se sont occupés de la recherche d'une communication directe entre Alger et Sour-Ghozlan à travers la chaîne de l'Atlas. Deux directions

étudiées jusqu'à ce jour ont paru tout à fait impraticables, même pour établir une route de mulets. Trois autres doivent être examinées. On commence à craindre d'être obligé d'établir la communication par Médéah, ce qui donnerait d'Alger au nouveau poste une distance de 48 lieues au lieu de 30 (1).

La lettre ci-jointe du maréchal au duc d'Aumale fait allusion à ces deux faits, le mariage de mademoiselle Bugeaud et la fondation de la ville d'Aumale.

Le maréchal Bugeaud à S. A. le duc d'Aumale.

Alger, le 22 juin 1846.

Mon Prince,

Vous m'annoncez dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 16, que vous passerez devant Alger sans vous y arrêter. Nous espérons bien qu'il n'en sera pas ainsi et que vous nous ferez, tout au moins, une visite incognito, ne fût-ce que pour signer le contrat de mariage de ma fille, honneur dont nous serions vivement flattés.

Vous espérez trouver sur nos côtes S. A. R. Mgr le prince de Joinville. Nous apprenons, en effet, que son escadre manœuvre entre les Baléares et Toulon.

(1) Le *Moniteur* du 5 octobre 1846 disait : « Une colonne d'infanterie, aux ordres du colonel des zouaves de Ladmirault, quittera Blidah le 8 du mois pour se rendre à Sour-Ghozlan et commencer les travaux préparatoires à l'établissement du poste d'*Aumale*. — Quatre bataillons, commandés par le général Blangini, seront employés en même temps à ouvrir la route muletière, destinée à établir une communication directe entre Alger et Aumale. » Le journal du 25 octobre ajoutait ceci : « La colonne destinée à jeter les fondements du nouveau poste d'Aumale est arrivée le 15 à sa destination. Les caïds des différentes tribus se sont empressés de se rendre au camp du colonel Ladmirault. Tous ont donné l'assurance de la tranquillité qui règne dans le pays. L'arrivée à Aumale de la colonne d'occupation a augmenté leur confiance et raffermi leur autorité. »

Il paraît qu'il n'y a pas plus de calme parfait et général en Afrique que de bonheur parfait sur la terre ; pendant que les provinces d'Oran et d'Alger se sont pacifiées d'une manière inespérée, la province de Constantine, jadis si paisible, est hostile sur deux points et légèrement agitée sur d'autres.

M. le général Randon, se trouvant à Tebessa, a voulu évacuer ses malades sur Guelma sans escorte ; un officier de spahis et quatre ou cinq cavaliers indigènes dirigeaient ce petit convoi qui se composait de trente-deux personnes françaises, y compris un capitaine du 5e de hussards et un chirurgien. Arrivé chez les Ouled-Yahia ben Thaleb, il a été assailli par une nuée d'ennemis, et tout a été tué. Je crains bien qu'il n'y ait eu là une imprudence. On dit que les tribus n'avaient pas une attitude satisfaisante ; que la veille, dans le jour, on avait tué un sous-officier, et que, dans la nuit, le camp avait été tiraillé ; que l'officier de spahis, conducteur du convoi, avait représenté que sa marche sur Guelma était dangereuse, etc., etc. Nous saurons plus tard à quoi nous en tenir.

Le lendemain, M. le général Randon a écrasé une partie des Ouled-Yahia, il leur a pris et tué du monde et a capturé 12 à 15,000 têtes de bétail. Puis il s'est approché de Guelma pour refaire ses vivres. Le général Bedeau lui a envoyé un bataillon et un escadron de renfort, et il a dû rentrer à Tebessa le 18.

Le colonel Eynard a livré deux combats assez sérieux aux insurgés du nord de Sétif. Le premier s'est livré près du camp, dont les Kabyles s'étaient approchés, et il a été peu décisif. Le jour suivant on a pénétré chez les montagnards ; on s'est battu pendant plusieurs heures, et les villages ont été détruits. La tribu des Amoucha a demandé l'aman, ce qui prouve que, ce jour-là, nous avons pris un grand ascendant. M. le colonel Eynard devait marcher le lendemain sur

les Kabyles de l'ouest de Sétif et paraissait compter sur le prompt apaisement de la révolte. Nous avons eu dans les deux affaires 9 hommes tués et 97 blessés.

(*Confidentiel.*) M. le lieutenant-colonel Lheureux est envoyé près du général Bedeau pour lui offrir l'intérim du gouvernement général. M. le général de Bar désire un congé pour se rendre en France avec moi. Vous savez que M. le général d'Arbouville commande la province d'Oran, en intérim, par décision du Conseil.

Nous ne commencerons sérieusement qu'à l'automne le poste de Sour-Ghozlan. Des maladies s'étant manifestées, les docteurs ont conçu des doutes sur la salubrité; je fais examiner la question. En attendant la fin de septembre, nous allons nous préparer de tout point, et faire une route muletière à travers les montagnes des Beni-Moussa et Beni-Sliman. Dès qu'elle sera faite, on transportera des matériaux pour le poste. Je vais employer au travail six bataillons qui seront campés dans des lieux très sains, parce qu'ils sont élevés et qu'il y a de bonnes eaux.

Il était difficile de commencer l'établissement avant d'avoir cette route. Puis, il fallait laisser refaire les mulets du pays qui sont dans un état affreux.

Nous sommes heureux, Monseigneur, que vous emportiez, en quittant l'Afrique, une nouvelle sympathie pour son armée. Soyez bien convaincu qu'il y a réciprocité.

Oui, l'armée d'Afrique est digne de vos sentiments et de l'estime de la nation. Depuis huit mois surtout, elle répond à tout ce que la France et le Roi pouvaient attendre d'elle.

J'ai reçu des lettres de Tanger. On n'y avait, avant l'arrivée du bateau, que des nouvelles vagues du massacre de nos prisonniers. Le consul, dans une dépêche digne et ferme, presse de nouveau l'Empereur d'en finir avec Abdel-Kader

et le reste de la Deïra. Il lui témoigne mon impatience et mon irritation.

Selon M. de Château, les sentiments favorables de l'Empereur auraient fait des progrès depuis le retour de l'ambassadeur qui lui a donné des assurances de la sincérité de nos intentions pacifiques et bienveillantes.

M. de Château insiste pour que nous ne fassions aucune opération profonde dans l'empire du Maroc. Tout au plus admettrait-il une course chez les Beni-Snassen de trente-six ou quarante-huit heures, ce qui serait parfaitement nul et même mauvais. Outre qu'on n'aurait le temps d'y rien faire, on s'en reviendrait avec des coups de fusil à l'arrière-garde. Il vaudrait mieux ne pas y aller du tout. Du reste, M. de Château espère, d'après les bonnes paroles qu'on lui a données, que d'ici à deux ou trois mois les choses s'arrangeront sans notre participation.

L'impression qui me reste de cette correspondance et des faits précédents, c'est que la diplomatie est tout à fait impuissante. Toutefois il faut attendre l'automne pour bien juger la situation. Si la Deïra se recompose, si l'Algérie est encore menacée d'une invasion, mon opinion est qu'il faudra frapper sérieusement sur les grandes tribus de la frontière qui entretiennent ce Coblentz menaçant pour le repos de l'Algérie.

Agréez, mon Prince, l'assurance de mon respectueux et entier dévouement.

Maréchal DUC D'ISLY.

Ce fut le 7 juillet 1846 que débarqua à Alger M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique. C'était le premier ministre qui depuis la conquête touchait la terre d'Algérie. Il était accompagné, indé-

pendamment de la comtesse de Salvandy, de M. Xavier Marmier, homme de lettres, et de M. Mallet.

Les agents des services civils, le clergé, la magistrature, furent présentés officiellement au ministre par le maréchal au palais du Gouvernement. Mais, dès le lendemain, le 3 juillet, le maréchal partait avec ses hôtes pour Médéah, passant par Bou-Farik et Blidah. A la sortie d'Alger, les honneurs furent rendus par le colonel Daumas, le goum des Aribs et le khalifa du Sebaou : une grande fantasia eut lieu sur la route de l'Agha jusqu'à Birkhadem. Après avoir visité le monument de Beni-Mered, près Blidah, les gorges de la Chiffa, Mouzaïa-les-Mines et Médéah, où le général Magnan fit assister ses illustres hôtes à des fêtes arabes, la caravane revint par le col de Mouzaïa et Blidah.

Dans le *Moniteur Algérien,* le compte rendu de ce court voyage se termine par ces mots :

Grâce au voyage de M. le comte de Salvandy, le Gouvernement désormais pourra répliquer fièrement à ceux qui, sur des témoignages sans valeur, proclament qu'il n'existe encore en Algérie que des *résultats factices ou négatifs.*

Embarqué le 12 juillet pour Tenès sur le *Panama*, le ministre visita Orléansville dont les honneurs furent faits par le colonel Saint-Arnaud, et se rendit à Cherchell. A Tenès, où l'on trouvait déjà une nombreuse population européenne, Bugeaud eut soin de dire au ministre : « L'enfant de trois ans a grandi dans des proportions gigantesques. »

Dans le banquet offert par la population civile

d'Alger à M. le ministre de l'instruction publique, le jeudi 16 juillet 1846, le maréchal, après avoir porté un toast, termina par ces mots, empreints d'une tristesse que motivait l'attitude de ses adversaires de Paris (1) :

Vous vous êtes écriés : Toutes les tribus ont accepté notre domination ; voilà la sécurité que nous a faite le Gouverneur général !

Messieurs, ne nous faisons pas d'illusions; car elles sont souvent suivies de déceptions décourageantes. Non, les tribus arabes n'ont point encore accepté notre domination ; elles la subissent, et cela est dans la nature des choses. Consultez l'histoire, et vous ne verrez pas un peuple accepter le joug d'un conquérant sans chercher toutes les occasions de le

(1) « Les nouvelles d'Alger sont graves, » écrivait d'Orléansville le colonel Saint-Arnaud, qui en ce moment représentait bien, au milieu même de ses vivacités de langage, l'opinion de l'armée d'Afrique, en présence des difficultés de toute sorte que le parlementarisme créait au maréchal. « On veut imposer au maréchal une administration civile et réduire l'armée. Il a envoyé sa démission au Roi et au ministre, ceci entre nous. Un mois après le départ du maréchal, l'Afrique sera en feu de l'Est à l'Ouest! Que de fautes, frère! Oter le maréchal d'Afrique, c'est la perdre peut-être ! Par qui le remplacer? Ni Lamoricière ni Bedeau ne sont mûrs. Changarnier n'est pas possible. Si l'on met un gouverneur civil, fût-ce Mole ou Broglie, Thiers ou Guizot, adieu l'Afrique! »

. . . . . .

« Je reçois tes lettres de France, écrivait-il encore le 18 août. » Elles m'ont donné beaucoup à penser, comme tu peux le croire. Mais où allons-nous? Avec quels hommes vivons-nous? Je commence à comprendre l'egoïsme, et je rends mon estime aux égoïstes, car eux seuls, je crois, ont de l'esprit et du sens commun. Quoi! des médiocrités sous tous les costumes et sous toutes les formes, s'acharnent après le seul homme (*vir*) que nous ayons eu en France! Et le gouvernement, les Bourbons de la branche cadette, qui sont entraînés par la fatalité comme les Stuarts, laisseraient arracher de leurs mains la seule arme qui peut les défendre! Qui soutiendra la monarchie si on l'attaque à la mort du roi Louis-Philippe? Qui? qui? J'en nommerais mille et je n'en connais qu'un. Il n'y a qu'une épée pour les sauver, et c'est celle du duc d'Isly! et on veut lui ôter l'Afrique! »

briser... Comment donc supposer que le peuple arabe, si fier, si fanatique, si belliqueux, si bien préparé pour la guerre par sa constitution sociale et agricole, accepte si promptement notre domination? Non, messieurs, non, vous aurez souvent à combattre; il n'acceptera pas, sans secouer ses chaînes, la cruelle révolution que vous lui apportez. Vous allez le resserrer sur son sol, vous allez le forcer à réduire infiniment ses troupeaux qui faisaient son aisance; vous allez l'obliger à travailler durement toute l'année, lorsqu'il ne travaillait que trois mois pour se procurer abondance d'orge et de froment.

Les bienfaits de votre civilisation, qu'il n'apprécie pas, ne peuvent compenser de pareils sacrifices; il aura donc souvent recours aux armes...

Messieurs, je suis profondément touché de tout ce que vous venez de me dire. Après l'estime du Gouvernement et de la métropole, la vôtre m'est certainement la plus chère; mais, quel que soit le dévouement qu'elle ravive en moi, il ne m'est pas donné, ainsi que vous m'y invitez, de compléter mon œuvre. *Vous userez encore bien des gouverneurs avant d'y parvenir.* Tout ce que je puis vous dire, c'est que, pendant le temps que mon âge me permettra de vous donner, je vous consacrerai, avec un dévouement sans bornes, toutes les forces de l'esprit et du corps.

Ayant appris le mariage de la fille de leur gouverneur, les chefs arabes du Tittery apportèrent au maréchal l'adresse suivante :

Nous demandons à Dieu qu'il prolonge tes jours, de sorte que tu puisses voir les enfants de tes enfants....

On nous a appris qu'après ce mariage, tu devais te rendre en France, pour y rester quelques jours et revenir à nous.

Cette nouvelle nous a affligés, et nous ressentons d'autant plus la peine de ton départ que nous avons été à même de reconnaître ta bonté. Nous savons que tu protèges la religion, que tu veilles sur le pauvre, que tu as fait élever des mosquées, que tu as repeuplé les écoles des marabouts, que tu as cherché à faire le bien partout, enfin que tu as rendu de grands services dans ces pays, des services sans pareils, jusqu'à ce jour, et pour lesquels tu ne seras pas surpassé dans l'avenir. En sorte que ton nom est dans toutes les bouches et prononcé à chaque instant. Si tu as parfois sévi contre les enfants du péché, ta conduite a pour nous les meilleurs fruits, c'est par de tels moyens qu'on fonde un empire. »

CHAPITRE IV.

LA KABYLIE. — DÉPART DÉFINITIF.

L'impôt arabe. — Les déboires. — Soumission de Ben-Salem et Bel-Kassem. — Prise de Bou-Maza. — Campagne en Kabylie. — Adieux à la colonie. — Départ définitif (5 juin 1847). — Proclamations à l'armée, à la marine et aux colons. — Les lieutenants du maréchal jugés par lui-même. Changarnier, Bedeau, Lamoricière. — Les jeunes officiers. Le cabinet militaire. — Eynard; L'Heureux; Garraube; Fourichon; Trochu; Rivet; Feray.

Rentré en France dans le courant du mois de juillet, le maréchal Bugeaud passa tout son congé en famille, au château de la Durantie. Les élections ayant eu lieu au mois d'août, ses compatriotes d'Excideuil renouvelèrent son mandat, en même temps que le ministère, présidé par M. Guizot, recevait des électeurs de France un nouveau bill d'encouragement. « Toutes les politiques vous promettront le progrès, » avait dit le ministre, au moment des élections, « la politique conservatrice seule vous le donnera. » Malheureusement l'opposition libérale et dynastique, aussi bien en Algérie qu'en France, allait, par ses imprudences et ses intrigues, renverser ces deux grands représentants de l'autorité et du progrès, après avoir lassé leur courage et dénaturé leurs intentions.

Et cependant, quels citoyens, autant que ces deux

hommes au tempérament si divers, se consacrèrent avec plus de dévouement, d'abnégation, on pourrait dire de passion, au service de leur pays?

Le court repos du maréchal à la Durantie était encore employé par lui à s'occuper de l'Algérie, et nous trouvons, à la date du 15 octobre, un rapport sur l'impôt arabe où l'esprit pratique, le bon sens du vieux soldat dut bien étonner les bureaucrates de Paris, qui, du fond de leurs cabinets, avaient préparé un projet de loi sur l'assiette et la perception des impôts arabes. Cette longue dépêche, écrite sous les ombrages de la Durantie, prouve comment les hommes de ce temps envisageaient leurs devoirs et quelle conscience ils apportaient à leur accomplissement.

Voici quelques passages de ce remarquable travail :

Le maréchal Bugeaud au maréchal ministre de la guerre.

La Durantie, le 15 octobre 1846.

Monsieur le Ministre,

J'ai reçu copie de la lettre que vous avez écrite à M. le gouverneur intérimaire en date du 26 septembre relativement à la régularisation de l'impôt arabe. Vous me demandez aussi mon opinion.

J'ai cru, et je crois encore, que l'on se pressait beaucoup trop de vouloir régulariser les impôts arabes d'après les idées et les principes de la comptabilité et de la perception française. Régulariser les impôts arabes, sont, à mon avis, deux mots qui jurent de se trouver ensemble à l'époque actuelle de la conquête.

Si vous vouliez tout régulariser à la manière française, vous vous jetteriez dans un dédale de difficultés et dans d'énormes dépenses, car il vous faudrait créer de nombreux agents qui dévoreraient le faible impôt. C'est encore là une occasion de dire que quelquefois le mieux est l'ennemi du bien. . . . . .

Mais c'est la politique surtout qui s'oppose à ce que l'assiette et la perception de l'impôt arabe soient renfermées dans des règles immuables, commes elles le sont en France. Il est une multitude de circonstances et de faits qui exigent des modifications faites à propos. Ainsi, par exemple, êtes-vous menacé d'une invasion d'Abdel-Kader dans une contrée qui est déjà fortement travaillée par ses émissaires? Ce n'est pas le cas d'être rigoureux et d'augmenter l'impôt, lors même qu'on aurait reconnu par des renseignements statistiques qu'il était susceptible d'augmentation; c'est ce que nous avons pratiqué plusieurs fois pendant la dernière crise.

D'autres tribus nous étant restées très fidèles et ayant éprouvé des malheurs par suite de leur fidélité, nous avons dû leur demander moins, pour les indemniser un peu de leurs pertes et pour les récompenser de leur dévouement à notre cause.

Si l'on arrêtait d'une manière immuable des rôles pour l'année, ces tempéraments ne pourraient pas être observés.

Il y a un principe, en impôt arabe, très opposé à ce que nous pratiquons en France, et qui me paraît beaucoup plus équitable. Je crois que ce principe est consacré par le Coran; le voici : on ne peut percevoir l'impôt qu'en raison de ce qui a été produit. Il faut donc prendre en considération la sécheresse, le brouillard, les pluies trop prolongées au printemps, les sauterelles, etc., etc..... Ces fléaux se produisent à diverses époques; il faut donc que les bureaux arabes aient la lati-

tude de modifier l'impôt, suivant ces diverses circonstances; tandis qu'en France, au contraire, votre impôt est immuable, qu'il y ait récolte ou qu'il n'y en ait pas.

Par toutes ces considérations, et d'autres que je ne puis citer dans une lettre écrite rapidement, vous voyez, monsieur le ministre, qu'il est très difficile d'assimiler l'impôt arabe à l'impôt français.

Quant au mode de perception, il me paraîtrait difficile de le changer; je dis même que ce serait un malheur que de le faire. Car cela nous coûterait beaucoup plus et donnerait lieu à de fréquents assassinats des percepteurs.

La sous-répartition de l'impôt me parait aussi devoir rester ce qu'elle est; elle se fait par les *Djemâa* (assemblée des notables) de chaque tribu, sous une certaine surveillance du Bureau arabe, qui saisit les occasions de s'informer s'il y a des plaintes sur cette répartition. Il arrive même quelquefois qu'un officier du Bureau arabe assiste à cette opération, mais vous comprendrez qu'il serait bien impossible que ces officiers très peu nombreux puissent présider toutes ses assemblées, multipliées sur de grandes surfaces. Il en résulterait des courses continuelles avec de petites escortes qui fatigueraient la cavalerie et donneraient lieu à des accidents, lorsque les révoltes viendraient à éclater quand ces officiers seraient en tournée. La prudence militaire et politique veut qu'on ne visite les Arabes qu'avec une force assez respectable. C'est dans ces visites ainsi faites qu'on fait payer les impôts arriérés, que l'on arrête les malfaiteurs, que l'on redresse les injustices des chefs arabes, que l'on obtient raison des griefs qu'on peut avoir contre la tribu; et c'est comme cela, enfin, qu'on apprend peu à peu à connaître le pays et sa force contributive. Mais vouloir soumettre dès à présent toute l'Algérie à la règle financière de la France, c'est une impossibilité et une imprudence.

Je vous prie aussi de remarquer et de faire remarquer que les commandants militaires ont mis un très grand zèle à faire grandir cet impôt. Je l'ai trouvé à moins de 500,000 francs en 1841; il doit être aujourd'hui d'au moins 5 millions, et nous l'avons grossi en 1846 par des contributions de guerre considérables. Nous ferons mieux encore au fur et à mesure que s'en présentera la possibilité, tout en conservant les ménagements politiques qui doivent être notre première règle; cela passe avant la régularité des formes.

Signé : Maréchal DUC D'ISLY.

La nouvelle d'une grave inondation de l'Harrach ramena le gouverneur général à Alger, dans le courant de novembre. Il semblait que sa seule présence dût contenir les éléments, comme les Arabes; à peine, en effet, s'embarquait-il pour la France que les désastres ou les calamités fondaient sur notre colonie.

Une commission législative, composée de députés centre gauche, parmi lesquels MM. de Tocqueville, de Lavergne, Plichon et Béchamel, venait d'arriver à Alger. Le gouverneur s'empressa de visiter avec elle les points principaux de la province d'Alger : Blidah, Médéah, Milianah, Orléansville (1).

(1) Le colonel de Saint-Arnaud écrivait d'Orléansville, le 29 novembre 1846 : « Voilà cinq jours que mon esprit, mes jambes et mes chevaux ne débrident pas. Le corps est moins fatigué que l'esprit; mais tenir tête à un maréchal qui aime à parler, à quatre députés et deux journalistes qui interrogent sans cesse *ab hoc* et *ab hac*, c'est trop, je suis rendu. Or donc, je suis parti, mardi 25, pour aller chercher le maréchal à l'Oued Fodda avec un escadron. Nous nous sommes rejoints dans la journée et nous avons dîné et bivouaqué ensemble... Il avait avec lui MM. de Tocqueville, de Lavergne, Béchamel et Plichon, députés; de Broë et de Bussières, gens de lettres (*Débats* et *Revue des Deux-Mondes*). M. de Tocqueville posait pour

Le maréchal rentrait à Alger le 5 décembre. Chacune de ses excursions, chacune de ses tournées lui permettait d'étudier les besoins de ses sujets et de travailler à leur bien-être. Sans cesse, il réclamait à Paris de nouveaux subsides, et lorsque son fidèle auxiliaire, son lieutenant aimé, le duc d'Aumale, se trouvait en France, c'était lui que le vieux maréchal chargeait de plaider la cause de leur chère Algérie. La lettre suivante du jeune prince montre de quelle façon ces deux hommes servaient leur pays :

S. A. R. le duc d'Aumale au maréchal Bugeaud.

Paris, ce 31 décembre 1846.

Mon cher maréchal,

Aussitôt que j'ai reçu votre lettre du 25 décembre, je me suis empressé de la mettre sous les yeux du Roi; je l'ai accompagnée d'une note où j'insistais sur l'importance des routes et des communications qne vous indiquez et sur les inconvénients de leur mauvaise viabilité. Le Roi, dont vous connaissez toute la sollicitude pour les intérêts de l'Algérie, parut vivement frappé et de ce que vous m'écriviez et de ce que je lui disais. Il a emporté votre lettre et ma note au Conseil; et, bien que le budget de 1848 y eût déjà été discuté, cette question a été de nouveau examinée. Mais le Conseil a jugé que l'état de nos finances ne permettait pas de demander une allocation égale à celle que vous indiquiez ; et il a décidé

l'observation méthodique, profonde et raisonnée... Nous avons eu trois repas homériques de dix-huit couverts chacun, réception et entrée royale à Orléansville, canon, troupes en haie, illuminations, spectacles, etc. »

que le budget de 1848 porterait seulement, par comparaison avec celui de 1847, une augmentation de 500,000 fr. sur le crédit des routes, et une allocation nouvelle de 400,000 fr. pour construction d'aqueducs (1).

Je regrette beaucoup, Monsieur le maréchal, de n'avoir pu obtenir davantage; croyez-bien que si je n'ai pas été meilleur avocat, ce n'est pas la bonne volonte qui m'a manqué. Je vous remercie d'avoir compté sur moi comme un des défenseurs les plus zélés, sinon les plus influents, des véritables intérêts pour l'Algérie. Permettez-moi, à l'occasion de cette nouvelle année, d'unir mes vœux aux vôtres pour le succès de cette grande cause, et recevez aussi mes souhaits pour votre bonheur personnel, ainsi que l'assurance du sincère attachement avec lequel je suis Votre affectionné

H. D'ORLÉANS.

Au moment où le duc d'Aumale adressait cette lettre au maréchal, celui-ci, toujours préoccupé de la question de la colonisation militaire, écrivait au Roi :

Le maréchal Bugeaud à Sa Majesté le Roi Louis-Philippe.

Alger, le 30 décembre 1846.

Sire,

Lorsque, au mois de septembre dernier, j'eus l'honneur insigne d'entretenir Votre Majesté de l'importance de la co-

(1) A cette époque de fonctionnement loyal du gouvernement parlementaire, un fils de roi, un roi lui-même, avaient scrupule à engager une dépense de quelques centaines de mille francs dont la nécessité n'était pas douteuse. On était loin de la désinvolture avec laquelle, sans souci des voies et moyens, les centaines de millions pour l'instruction primaire et les milliards de travaux publics sont acclamés par les Chambres républicaines de l'an 1882.

lonisation militaire pour la consolidation de notre conquête, vous parûtes partager mon opinion, comme vous l'aviez déjà fait l'année précédente, dans un Conseil où je fus appelé. Votre Majesté m'engagea à en parler à M. Guizot, pour tâcher d'obtenir de ce ministre, avant mon départ, un engagement formel de poser la question devant les Chambres, dès l'ouverture de la prochaine session, par la demande d'un crédit d'essai. Cet engagement a été pris par M. Guizot en ce qui le concerne, car il ne pouvait s'engager pour ses collègues. J'étais donc autorisé à compter sur le succès, puisque j'avais l'assentiment du Roi et d'un ministre qui exerce, à juste titre, une haute influence dans le Conseil. Cependant on m'apprend qu'après une haute délibération, la question a été ajournée. Est-ce une fin de non-recevoir? Votre Majesté voudra bien se rappeler les paroles que j'eus l'honneur de lui adresser lorsqu'elle insistait pour mon retour en Afrique ; ces paroles, les voici : « Sire, j'obéis ; mais je supplie Votre Majesté de faire que j'aie quelque chose de grand, de décisif à exécuter en colonisation. Après avoir fait les grandes choses qui ont résolu les deux premières questions, la conquête du pays et l'organisation du gouvernement des Arabes, je ne voudrais pas m'user dans les misères d'un repeuplement impuissant qui, ne pouvant satisfaire en aucun point les impatiences publiques, me ferait chaque jour assaillir par des critiques et même des outrages. » Je viens d'adresser à M. Guizot un mémoire sur la colonisation en général. Je supplie Votre Majesté de vouloir bien en agréer une copie. Si ce travail ne me rallie pas la majorité du Conseil, il ne me restera plus qu'à faire des vœux pour qu'on trouve de meilleurs moyens d'assurer l'avenir de l'Algérie. Je suis, etc.

Maréchal DUC D'ISLY.

L'année 1847 devait être pour l'Algérie une année décisive. Cette année vit s'accomplir, presque en entier, la grande œuvre de conquête et de pacification entreprise par le maréchal Bugeaud. Mais plus d'un combat fut encore nécessaire pour assurer ce résultat, depuis si longtemps attendu (1).

Tandis que le général de Lamoricière, nouvellement élu député, quittait Oran pour venir siéger à la Chambre sur les bancs de l'opposition, le maréchal, accompagné du colonel Rivet et de son gendre, le commandant Feray, s'embarquait pour aller visiter le nouveau poste d'Aumale. Bien que le duc d'Aumale fût alors en France, Bugeaud, selon son habitude, le tenait exactement au courant des faits qui se passaient en Algérie, et entretenait avec celui qu'il considérait comme son successeur une active correspondance. Les lettres adressées au prince par le gouverneur nous manquent ; en revanche, voici une réponse du duc d'Aumale qui présente un haut intérêt :

(1) Un engagement meurtrier eut lieu le 10 janvier entre le général Herbillon et les Ouled-Djellal, que Bou-Maza venait de visiter. Un village fortifié fut enlevé par nos soldats. D'un autre côté, le général Marey-Monge, qui commandait à Médéah, tombait sur les Ouled-Naïl, qui, eux aussi après Abdel-Kader, avaient reçu Bou-Maza et lui avaient fourni des secours en hommes et en vivres. Quelques jours après, Bou-Maza lui-même allait être poursuivi entre Tiaret et la forêt de pins et de cèdres gigantesques de Teniet-el-Hâd. L'escorte du chef fut mise en déroute et son trésor enlevé.

S. A. R. le duc d'Aumale au maréchal Bugeaud.

Paris, le 23 mars 1847.

Mon cher maréchal,

Il y a déjà plusieurs jours que je vous aurais remercié de la bonne et cordiale lettre où vous me donnez de si curieux détails sur la ville à laquelle on a attaché mon nom, tout indigne que j'en étais. Mais M. Guizot m'annonça votre très prochaine arrivée à Paris, et je me préparais, avec grande satisfaction, à vous répondre de vive voix, quand j'appris que vous étiez retenu à Alger par une indisposition. Aujourd'hui, quelque souhait que je forme pour votre prompte guérison et votre prochaine arrivée, je ne sais à quelle époque j'aurai le plaisir de vous voir ; je ne veux donc pas prolonger mon silence, bien que j'ignore où et quand cette lettre pourra vous rencontrer?

Vous ne doutiez pas du plaisir qu'ont éprouvé tous les véritables amis de l'Algérie (et je prétends être du nombre) en apprenant les évènements importants qui se déroulent dans la Kabylie. Les soumissions que vous êtes allé recevoir à Aumale, celles qui se présentent simultanément à Bougie, à Sétif et à Philippeville sont des symptômes d'une haute gravité et un bien bon argument pour ceux qui ne croient pas que la Kabylie puisse être, à volonté, rayée de la carte d'Algérie. Vous savez que j'ai toujours fidèlement soutenu le principe de la domination entière, sans restriction et avec toutes ses conséquences.

Du reste, votre présence à Paris ne peut qu'éclairer cette grave question. Il sera aussi bien utile que vous puissiez prêter l'appui de votre parole et de votre expérience au projet de colonisation présenté par le Gouvernement; il rencontre

des obstacles et des scrupules qui ont été, sinon suscités, au moins encouragés par l'état de nos finances. Mais vous devez être mieux au courant que moi de toute cette situation, et bientôt, d'ailleurs, vous pourrez en juger par vous-même. J'espère avoir l'occasion d'en causer quelquefois avec vous; il me tarde aussi de vous entretenir de tout ce qui regarde l'armement de notre infanterie et l'amélioration de notre tir; c'est une haute question et qui mérite, je crois, de fixer la sérieuse attention de tous les hommes de guerre.

Veuillez croire, mon cher maréchal, au bien sincère attachement de votre affectionné

H. D'ORLÉANS.

Je n'ai pas oublié l'appel que vous m'avez fait en faveur de l'église d'Aumale. Nous tenons notre offrande à votre disposition, dès que vous ferez savoir qu'elle peut être utile, et qu'il y a quelque travail de prescrit et d'entrepris.

H. O.

De la même époque nous trouvons ces deux lettres écrites à la maréchale par le maréchal :

Le maréchal Bugeaud à la duchesse d'Isly.

Alger, 20 février 1847.

C'est vrai, chère amie, je ne t'ai pas encore écrit, cela ne me paraissait pas nécessaire. Il me semblait ne pas t'avoir quittée, tant j'étais près de toi; ton atmosphère m'atteint au loin, et je n'ai pas quitté le Sahel.

La mollesse du général *** m'oblige à rentrer un ou deux jours plus tôt que je ne pensais. Il a laissé remettre en

question par le conseil décapité la chose que nous avions décidé.

Je serai donc, ce soir, près de toi, chère âme; aime-moi un peu de près comme tu m'aimes de loin, et je serai le plus heureux de la colonie comme je suis le plus puissant. Ah! tu crois que Trochu et Fourichon savent seuls te dire des tendresses!

BUGEAUD.

Aumale, le 26 février 1847.

Chère amie, notre journée d'hier a été très mauvaise, et pourtant ma santé n'en a pas souffert. Quoi qu'il en soit, je suis bien décidé à ne pas partir d'ici avant le retour du beau temps. J'ai pris aussi la résolution de retourner directement à Alger pour ne pas dépenser deux jours de plus en passant par Médéah. La lettre dont tu m'as parlé n'était pas si mauvaise que tu paraissais le croire. Le ministre est embarrassé par l'adoption à la légère du système de M. de Lamoricière et par l'ordonnance qui crée huit communes. Quoi qu'il en soit, j'ai répondu convenablement. J'attends d'un moment à l'autre Ben-Salem, Bou-Chareb et le frère de Bel-Kassem-Ouled-Kassi. Amour à tous.

BUGEAUD.

Dans la lettre qui suit, adressée à son confident Gardère, le maréchal s'épanche à cœur ouvert. Il fait allusion aux critiques et aux attaques de l'opposition contre son système de guerre et de colonisation. M. Guizot le pressait, ardemment de venir à cette époque à Paris défendre lui-même ses idées.

Le maréchal Bugeaud à M. Gardère.

Alger, 6 mars 1847.

Mon cher Gardère,

J'ai reçu dans le Djebel Dira votre lettre du 21 février. Je me mettais en route pour Alger, où je suis arrivé avec un gros rhume enté sur un autre, par suite de la pluie et de la neige que j'ai eus presque constamment sur le corps pendant ce voyage, lequel avait pour objet de régler une foule de choses pour la création de la ville d'Aumale.

Je me suis mis au lit en arrivant, et c'est de là que je vous réponds. Il est probable, cher ami, que, si ma santé le permet, je serai à Paris du 20 au 25 mars. Le ministère me presse de m'y rendre; j'avoue que cela me contrarie, parce que je suis en bonne voie pour recueillir les fruits de ce *détestable système de guerre*, qui a été si *justement attaqué* pendant la campagne dernière.

Vous aurez sans doute vu dans les journaux tout au moins un extrait de mon rapport du 1er mars, par lequel j'annonce que Ben-Salem et tous les chefs importants de l'ouest du Djurjura sont venus à moi, et que j'ai organisé dans la grande Kabylie deux grands gouvernements sous le nom de Bach-Aghaliks.

Vous aurez vu aussi les rapports sur ce que les colonnes de Médéah et de Constantine ont fait au loin dans le Petit Désert contre les tribus qui avaient eu l'imprudence d'épouser la cause du grand agitateur Bou-Maza. Malgré leur éloignement, malgré l'extrême dureté de la saison, elles ont été atteintes plusieurs fois, et la plupart ont déjà capitulé. N'est-ce pas là une autre preuve de *l'impuissance de notre système de guerre*, et n'était-on pas *beaucoup plus habile* quand

on se traînait péniblement et en grosse masse entre Alger, Médéah et Milianah, en recevant des millions de coups de fusil en allant et en revenant?

Ma femme vous fait ses compliments affectueux ainsi qu'à madame. Adieu, cher ami, mille amitiés.

Maréchal DUC D'ISLY.

Trois jours après avoir écrit cette lettre à Gardère, le maréchal recevait de Paris l'exposé des motifs du projet de loi sur la colonisation de l'Algérie. Il y voyait le pronostic de l'échec du système qu'il avait proposé et qui rencontrait tant d'opposition à Paris.

Le maréchal Bugeaud à Monsieur Guizot.

Alger, le 9 mars 1847.

Je viens de me faire lire l'exposé des motifs; si je ne comptais que sur cet exposé, le projet me paraîtrait bien malade. Je n'ai rien vu de plus pâle, de plus timide, de plus incolore que ce discours du ministre de la Guerre; on y a mêlé l'historique incomplet de la colonisation, le système du général Lamoricière (1), celui du général Bedeau, enfin le mien arrive

(1) « Dans le système du général de Lamoricière, dit M. Léon Plée, publiciste libéral et même républicain, il fallait faire plus que coloniser, il fallait civiliser. Pour civiliser, il était nécessaire de faire appel au grand instrument de la civilisation moderne; il fallait invoquer et appliquer la puissance du capital. La grande spéculation devait être conviée à s'emparer des terres disponibles de l'Algérie. Nul doute que si le Gouvernement lui assurait un minimum d'intérêt, elle ne se pressât bientôt pour obtenir des concessions. Ces concessions, pour les faire valoir, la spéculation appellerait nécessairement des bras, des bras vigoureux à la suite desquels viendraient tous les arts et toutes les industries de l'Europe. La civilisation se developperait rapide, entraînante, pleine de rayons. Les Arabes viendraient forcément à elle, tandis qu'ils traiteraient toujours en ennemis

comme accessoire. On ne l'appuie par aucune des grandes considérations; on lui donne la plus petite portée possible, on l'excuse bien plus qu'on ne le recommande et qu'on n'en démontre l'utilité. Je compte infiniment sur la vôtre. C'est maintenant l'œuvre du ministère; vous ne voudrez pas lui faire éprouver un échec. Pour mon compte, je n'y attache qu'un intérêt patriotique; mon intérêt personnel s'accommoderait fort bien de l'insuccès. Je suis déjà un peu vieux pour la rude besogne d'Afrique, et vous savez que si je tiens à conserver le gouvernement après avoir résolu les questions de guerre et de domination des Arabes, c'est uniquement pour faire entrer le pays, avant de me retirer, dans une voie de colonisation qui puisse perpétuer notre conquête et délivrer la France du grand fardeau qu'elle supporte. Il y a de l'amélioration dans ma santé; j'espère que je pourrai partir.

Le maréchal Bugeaud à Monsieur Guizot.

Alger, le 15 mars 1847.

C'est encore de mon lit de douleur que je vous écris. Ayant besoin de guérir vite, j'ai supplié le docteur de m'appliquer

la froide et précautionneuse colonisation militaire. — Ce système, nous le répétons, séduirait beaucoup de monde; mais il était basé sur une question préjudicielle : appeler le capital. — Appeler le capital quelque part, n'est pas chose facile. Il faut lui offrir de grands avantages et une grande sécurité. Les grands avantages, le général de Lamoricière les trouvait dans des terres considérables, concédées au plus bas prix et qui, avec une mise de fonds relativement peu élevée, donneraient les produits les plus riches et des produits croissant d'année en année. La sécurité, il la promettait par l'application d'un autre système de gouvernement : ce système, depuis longtemps conçu par le général de Lamoricière, comme nous l'avons vu lors de la création des Bureaux arabes, était l'assimilation réciproque des deux nations. Faire cesser l'antagonisme, voilà quel était, suivant lui, le problème à résoudre. Il le résolvait par l'assimilation et la civilisation. »

les remèdes les plus énergiques pour dissiper ma violente maladie de poitrine : les pommades révulsives, les vésicatoires, les purgations, les compresses camphrées, l'eau sédative, rien n'a été négligé. On m'a martyrisé ; ma poitrine n'est qu'une plaie, et cependant il n'y a pas d'amélioration dans mon état intérieur. Je commence à craindre sérieusement de n'être pas en état de me rendre à Paris avant la fin du mois, et, dès lors, qu'irais-je y faire ? Le parti sera pris ; s'il est favorable, la chose ira probablement bien ; s'il ne l'était pas, ce ne serait pas moi qui ferais changer le résultat.

J'apprends, par une lettre particulière, les noms des commissaires de sept bureaux de la Chambre pour les crédits d'Afrique. Je crois la majorité d'entre eux très peu favorable. Le Gouvernement, qui est si fort dans tous les bureaux, n'a donc pas cherché à faire prévaloir les candidats de son choix.

Tout ceci est d'un bien mauvais augure.

Devant l'échec qu'il subit au Parlement, le maréchal malade, découragé, prit la résolution définitive de quitter l'Afrique ; il l'annonça ainsi au premier ministre :

Le maréchal Bugeaud à Monsieur Guizot.

Alger, 21 mars 1847.

M. le Ministre de la Guerre a sans doute déjà fait connaître au Conseil ma détermination de me retirer devant l'accueil que la Chambre a fait au projet de loi sur les colonies militaires. Je suis sûr que, *in petto*, vous approuverez ma résolution. De même que vous ne voudriez pas, en gouvernement, défendre des idées qui ne seraient pas les vôtres, vous penserez que je ne dois pas plus vouloir appliquer en Afrique des systèmes de colonisation et de gouvernement qui répugnent

à ma raison pratique, et partant, à mon patriotisme. L'état de ma santé ne me permet pas de me rendre à Paris, comme j'en avais le projet ; je fais des remèdes qui exigent que je sois chez moi tranquille ; puis, je dois aller aux eaux. Toutefois ma forte constitution me donne l'espoir de me rétablir dans le courant de l'année.

La prise de Bou-Maza, survenue dans le courant d'avril, mit fin à ces poursuites interminables. Le prisonnier du colonel Saint-Arnaud fut envoyé en France, où il excita une curiosité et même une sorte d'enthousiasme dont le héros était fort indigne (1).

(1) « Bou-Maza est entre mes mains, » écrit d'Orléansville, le 13 avril, le colonel de Saint-Arnaud. « Il est ici depuis deux heures. C'est un beau et fier jeune homme! Nous nous sommes regardés dans le blanc des yeux. J'ai tout de suite annoncé cette bonne nouvelle au maréchal, qui sera bien heureux. J'attends ses ordres pour faire partir Bou-Maza par terre ou par mer. Tu comprends que je le garde bien. J'ai ses pistolets que je te donnerai, et son chapelet pour ma sœur. Voilà une bonne journée, frère; je n'ai pas le temps d'en écrire plus long aujourd'hui. »

« Me voilà un peu sorti du tourbillon, « ajoute-t-il le 17 avril 1847, » où je vis depuis trois jours. Bou-Maza est parti ce matin pour Tenès sous bonne escorte, et, d'après les ordres du maréchal, il s'y embarquera pour Alger. Je l'ai fait accompagner par le capitaine Richard, mon directeur des affaires arabes, et par mon officier d'ordonnance de Roman, qui est en outre chargé de mes dépêches pour le maréchal. Bou-Maza n'est pas un homme ordinaire. Il y a en lui une audace indomptable jointe à beaucoup d'intelligence, dans un cadre d'exaltation et de fanatisme. Il se croyait appelé à de grandes choses, et comment ne l'aurait-il pas cru? Il avait été élevé et mis en avant par la puissante secte des Muley-Abdel-Kader, dont il fait partie. Il est originaire de la famille des Driss du Maroc. L'empereur du Maroc lui-même correspondait avec lui, l'aidait de son or, de sa poudre, l'encourageait à la guerre sainte. Tous nos chefs, presque sans exception, Sidi-Lâribi en tête, lui fournissaient des hommes, de l'argent, de la poudre. Ce serait triste si les révélations d'un conseil de guerre venaient à mettre à nu ces plaies de notre histoire africaine. Les dernières tentatives faites par Bou-Maza l'ont dégoûté et désillusionné! Partout il nous a trouvés en garde, partout il a rencontré mes camps, mes émissaires. Enfin il arrive chez un de ses affidés, le caïd des Ouled-Djounès, nommé

Ce fut alors que, décidé à quitter l'Afrique, Bugeaud eut le légitime orgueil de terminer sa brillante carrière par la soumission complète de la Kabylie. La grande insurrection de 1845-1846 avait révélé tous les dangers que présentait une enclave indépendante à quinze lieues de la capitale.

Le 6 mai, une forte colonne, sous le commandement du général Bedeau, quitta Alger et prit la nouvelle route stratégique d'Aumale, que nos soldats ve-

El-Haceni, qui, s'il eût été seul, se serait prosterné devant lui, mais il y trouve quatre de mes mokrazani. Ça été le dernier coup. Il a tout de suite pris sa détermination et a dit : « Menez-moi à Orléansville, au colonel de Saint-Arnaud lui-même », ajoutant que c'était à moi qu'il voulait se rendre parce que c'était contre moi qu'il s'était le plus battu. Les autres ont obéi; ils tremblaient encore devant Bou-Maza, qui a gardé ses armes et ne les a déposées que chez moi, sur mon ordre... deux pistolets chargés de huit balles. En amenant Bou-Maza, mes quatre mokrazani étaient effrayés de leur audace. D'un signe, Bou-Maza les aurait fait fuir. L'influence de cet homme sur les Arabes est inconcevable. Bou-Maza était las de la guerre et de la vie aventureuse qu'il menait. Il a compris que son temps était passé et qu'il ne pouvait plus soulever des populations fatiguées de lui et domptées par nous. C'est un événement remarquable, et il me tarde de savoir comment le maréchal l'aura pris. Les soumissions de Ben-Salem et de Bou-Maza sont de grands pas pour la pacification de l'Algérie.

J'ai demandé plusieurs grades ou décorations pour ma subdivision; c'est peu pour ce que vaut Bou-Maza. Je demande un régiment pour Canrobert, et un pour Répon, un bataillon pour Richard et un escadron pour Fleury et des croix pour d'autres officiers. »

Amené en France, Bou-Maza fut interné à Paris, où on l'installa dans un riche appartement aux Champs-Elysées, près de l'hôtel de la princesse Belgiojoso. Il reçut du Gouvernement une pension de 15,000 francs et ne tarda pas à devenir tout à fait à la mode. Il aurait été pourvu du commandement d'un corps indigène en Afrique, sans les actes de cruauté qui avaient marqué sa carrière militaire. Après s'être enfui de Paris, pendant la nuit du 23 février 1848 et avoir été arrêté à Brest, il fut enfermé au fort de Ham et remis en liberté, le 22 juillet 1849, par le prince Louis-Napoléon, qui lui rendit même sa pension. En 1854, il quitta définitivement la France, commanda un corps de bachi-bouzouks dans la campagne d'Anatolie. Il reçut, au mois d'août 1855, le grade de colonel dans l'armée ottomane et mourut quelque temps après.

naient de créer. Après avoir rallié la garnison mobile d'Aumale, ce qui portait son effectif à 8,000 hommes, la colonne campait le 15 à Sidi-Moussa, au bord de la Soummam. Sur la rive opposée s'élevait en amphithéâtre le pays riche, mais d'un accès si difficile des Beni-Abbès. Leurs villages, nombreux et rapprochés, se commandant et se flanquant l'un l'autre, garnissent une série de pitons ardus. Le plus inaccessible et en même temps le plus considérable est Azrou, que couronne un plateau dénudé sur le faîte du chaînon. Le 16, à la pointe du jour, l'attaque commença. La position d'Azrou, réputée inexpugnable, fut emportée, les maisons brûlées, et les tours qui dominaient le pays s'écroulèrent sous les coups de notre artillerie (1).

(1) Nous trouvons dans l'ouvrage de M. de Ponroy le récit pittoresque et saisissant de cette dernière campagne : « Cependant les Kabyles se soumettaient de toutes parts. Ben-Salem, Ben-Omar et Mokrani étaient venus à Alger chercher l'investiture et conduire le cheval de *Ghadd*, signe de soumission. Il n'y avait plus que les montagnes du Djurjura, de Sétif à Bougie, qui échappassent à notre domination. Le moment était venu de terminer enfin la guerre par un dernier coup de main tenté sur le dernier rempart des tribus insoumises. Le gouvernement pensait, tergiversait, temporisait. Le maréchal faisait ses apprêts de départ, sachant bien que les pouvoirs qui hésitent à dire oui hésitent aussi à dire non. D'ailleurs son plan de campagne était conçu et la victoire décidée.

« Deux colonnes devaient partir ensemble, l'une d'Alger, l'autre de Sétif, et se rejoindre en parcourant la grande Kabylie, dans les défilés du Djurjura, aux gorges de Fellaye. Le 6 mai 1847, la population d'Alger put voir sous les rayons du soleil d'Afrique, une colonne de huit mille soldats qui partaient pleins d'enthousiasme, précédés par leur vieux maréchal dont la seule présence intimidait les Arabes. Le même jour, ils passaient le gué de Constantine sur l'Harrach, et six jours plus tard ils campèrent à Hamza, — Le 8, les sept mille hommes du général Bedeau partirent de Sétif, et quatre jours plus tard vinrent camper à Bou-Selam.

« Ben-Salem, Mokrani, Mahi-ed-Din, nos récents alliés, marchaient avec notre armée. Le 15, le maréchal forma son camp sur la rive gauche de la Soummam. Sur la rive droite se déployait le riche et montagneux terri-

Le lendemain, tous les chefs des Beni-Abbès descendaient des montagnes et étaient réunis dans la

toire des Beni-Abbès, les plus insoumis et les plus ardents des Kabyles. C'était ce pays que nous connaissons déjà : d'énormes rochers flanqués de villages et de coteaux riants; des pics inaccessibles, des sentiers de chèvres perdus au-dessus des abîmes; un ciel sans cesse orageux et des rivières torrentueuses.

« Sur le flanc escarpé de la montagne, on apercevait de loin le fameux village d'Azrou, fortifié comme une citadelle et défendu par deux énormes tours crenelées que Mokrani appelait les *Cornes du Taureau*. C'était là le point culminant, la tête du pays kabyle, et déjà de ces hauteurs éclatait contre nos soldats une fusillade bien nourrie.

« Cette affaire devait être, hélas! le dernier grand combat du maréchal : aussi fut-il digne en tous points d'Isly et de la Sikhemt.

« Le 15 au soir le maréchal alla lui-même visiter les avant-postes. A minuit, ils furent vaillamment attaqués et plus vaillamment défendus. Au point du jour, la colonne avait passé le gué de la Soummam. Trois bataillons restent à la garde du camp; l'infanterie, sans sacs, se masse au pied de la montagne.

« C'est alors que commence l'un des plus magnifiques assauts de toute notre guerre africaine. En dehors des tours et comme leur faisant un rempart de leurs corps, les Kabyles faisaient pleuvoir sur les assaillants le feu de leurs carabines et des quartiers de granit. Les zouaves s'élancent à la baïonnette. Huit bataillons de ligne débordent sur les flancs de la montagne et protègent de leur feu la rapide ascension des zouaves. Les uns roulent, frappés de mort, jusqu'au pied de la montagne; d'autres s'attachent aux granits et aux broussailles; mais les autres montent... pendant que l'armée kabyle descend du haut des crêtes en poussant d'effroyables clameurs.

« Alors le maréchal fait lancer sur cette masse confuse des fusées qui y jettent le plus profond désordre. Les contingents plient et se débandent. Les zouaves marchent, les tirailleurs se resserrent... quatre villages sont emportés. Nos turcos courent à travers les blés, se répandent dans les rues des villages, escaladent les rochers et se jettent à la poursuite des montagnards qui s'élancent du côté des plus hautes cimes.

« Le combat durait depuis trois heures, par un soleil de 45 degrés, dans des lieux inaccessibles où l'on ne pouvait faire un pas sans escalader et gravir. Cependant le village sacré tenait encore, bien que le maréchal s'apprêtât à concentrer sur ce point un irrésistible effort. Il court lui-même à la tête de ses hommes, lance le 8e bataillon de chasseurs de Vincennes à ce périlleux abordage déjà tourné par le 3e léger, pendant que l'artillerie foudroyait les *Cornes du Taureau*, dont le front volait en éclats.

« Un quart d'heure de carnage et de pêle-mêle, une chasse de vingt minutes, et tout était terminé.

« La Grande Kabylie était à jamais domptée, et cette importante victoire

tente du gouverneur, qui leur dictait les conditions de l'aman. — Ainsi fut accomplie en quelques jours la soumission de tout ce territoire montagneux compris dans le grand triangle formé par Hamza, Sétif et Bougie. Cette contrée était habitée par cinquante-cinq tribus, ayant 33.260 fusils. La grande vallée du Sebaou et tout le revers nord du Djurjura jusqu'à la mer possédait alors une population encore plus considérable. On évaluait à plus de 40.000 les guerriers de ce pays. Toute cette partie ayant reconnu l'autorité de la France, il en résultait qu'au total, on avait établi notre domination plus ou moins directe sur des montagnes qui contenaient plus de 70.000 hommes armés. Tel fut le dernier acte du maréchal gouverneur général Bugeaud, le « maître de la fortune », ainsi que le désignaient dans leur fanatisme oriental les Arabes de la plaine et les Kabyles montagnards.

Au sujet de cette campagne, nous ne saurions négliger de rapporter un fait important et bien caractéristique que nous tenons d'un témoin oculaire.

« Nul ne redoutait moins que lui les responsabilités, » nous disait, un jour, l'amiral Fourichon, en parlant du maréchal Bugeaud. Au moment où la dépêche télégraphique contenant l'ordre du jour Dufaure-Tocqueville et lui interdisant d'entrer en Kabylie parvint à Alger, le maréchal sortait du palais pour se

devait précéder de bien peu la soumission du littoral algérien tout entier.

« Pendant ce temps le général Bedeau avait battu les Reboula et les Beni-Brahim. Les deux colonnes se réjoignirent le 24.

« Le maréchal Bugeaud venait de terminer sa grande épopée guerrière, et c'est avec un art admirable que le destin lui en préparait la mise en scène. »

mettre en route. Ses chevaux étaient devant la porte. Il ouvrit le pli, et, sans prendre la peine de remonter dans son cabinet, il s'arrêta au bureau des officiers d'ordonnance. Là, sans hésiter, sans réfléchir un seul instant, il saisit une plume et écrivit au ministre la dépêche suivante qu'il fit expédier sur-le-champ :

Je reçois votre dépêche. Il est trop tard. Mes troupes de Constantine sont en marche depuis 48 heures. Les miennes sont déjà parties et je vais les rejoindre. Si nous avons le succès, le Gouvernement et la France en auront l'honneur. Dans le cas contraire, la responsabilité tout entière retombera sur moi; je la réclame.

Ceci fait, le maréchal monta à cheval et causa avec sa gaieté, sa bonne humeur, son esprit habituel. Lorsqu'une décision grave était arrêtée dans son esprit, et lorsque ses ordres avaient été donnés pour l'exécution, il en attendait le résultat avec une tranquillité, une sérénité singulières. Rien ne pouvait l'émouvoir alors, et, dans les circonstances les plus graves de sa vie, il ne se départit jamais de ce calme, de cette possession de lui-même.

Voici deux lettres écrites pendant cette dernière campagne, l'une à la maréchale, l'autre à M. Gardère :

Le maréchal Bugeaud à la duchesse d'Isly.

Rivière de Bougie, 11 lieues de cette ville,
le 18 mai au soir.

Chère amie, je t'écris quatre lignes, parce que je suis très occupé et qu'il fait une chaleur accablante.

Nos affaires vont bien, et ma santé aussi. Les circonstances m'ont rendu toute mon énergie. Je prie M. le général de Bar de te faire lire mes rapports au ministre ; je ne te parlerai donc pas de nos actions. Je me borne à te dire que nos troupes ont été admirables et que je suis loin d'avoir perdu leur confiance. Je te porterai divers joyaux des dames kabyles et un tapis qu'on m'a donnés. Nos soldats ont fait un butin immense et nos goums encore plus, parce qu'ils ne se battaient pas et pillaient les villages qu'enlevaient nos fantassins.

Je fais dire à Fourichon de laisser Charles à Bougie s'il l'a amené ; j'y serai le 21 ou le 22.

Donne-moi beaucoup de nouvelles, surtout de Léonie et de Feray. Si Charles n'est pas à Bougie, tu peux l'envoyer au second voyage. Mille tendresses.

Maréchal DUC D'ISLY.

Cette lettre est la dernière que le maréchal écrivit d'Afrique à son ami Gardère :

Alger, 29 mai 1847.

Mon cher Gardère,

Je suis rentré depuis trois jours de l'expédition de la Grande Kabylie, qui a fait déclamer nos grands tacticiens de la Chambre et de la presse. Je ne vous donnerai pas de détails, je me borne à vous dire que les résultats, qui ont dépassé mes espérances, donnent un éclatant démenti aux opposants ; pour le reste, je vous renvoie à un rapport que, d'ailleurs, on publiera.

Vous apprendrez avec plaisir, j'en suis sûr, cher ami, que j'ai pris la ferme résolution de demander un successeur. Sans

attendre la décision définitive, je pars le 5 pour le Périgord. J'ai exprimé ma détermination avec tant de force, que l'on renoncera sans doute à la faire changer. Pour éviter à cet égard des démarches que peut-être on ferait, je ne vais pas à Paris. Je vous prie d'informer de cela Odiot et Lavareille, à qui je n'ai pas le temps d'écrire. N'oubliez pas cette démarche officielle.

Ainsi, mon cher ami, je redeviens Gros-Jean comme devant. Quand vous irez à Bordeaux, venez me voir dans ma chaumière, que l'on décore du nom de château; en attendant, donnez-moi de vos nouvelles et de celles de madame. Mille choses aimables et affectueuses.

Maréchal DUC D'ISLY.

Le 30 mai le *Moniteur Algérien*, qui tant de fois avait eu à enregistrer les fastes de Bugeaud l'Africain, annonçait, avec la nouvelle de la soumission des Kabyles, le départ du maréchal :

En ce moment, depuis la frontière du Maroc jusqu'à celle de Tunis, depuis la Méditerranée jusque la mer de sable, l'autorité française règne incontestée sur toute l'Algérie.

Le maréchal duc d'Isly rentre en France. Il a prié le ministre de la Guerre de vouloir bien pourvoir à son remplacement.

La durée de son gouvernement, rempli de faits qui appartiennent à l'histoire, a duré six ans. Le départ du maréchal-gouverneur aura lieu le 5 juin.

Le 4, à midi, l'escadre d'évolution aux ordres de S. A. R. le prince de Joinville mouillait dans la rade d'Alger. Le maréchal alla au-devant du prince et

eut la satisfaction, avant de quitter à jamais le sol d'Afrique, de saluer son glorieux complice d'Isly et de Mogador.

L'émotion que causa en Afrique la nouvelle du départ du gouverneur général fut profonde (1).

Avant de quitter à jamais la terre d'Afrique, le maréchal adressa ses adieux aux colons, à l'armée et à la marine dans les proclamations suivantes :

(1) « Le maréchal, écrivait le colonel Saint-Arnaud, le 26 mai 1847, est arrivé de Kabylie à onze heures du matin. Les journaux t'avaient appris son combat du 18 et ses succès en Kabylie. Aujourd'hui sa détermination est arrêtée. Le même bateau qui te porte ma lettre, écrite au bout de sa table, emporte à Paris l'annonce de son retour. Il part dans quelques jours et ne veut plus de l'Afrique ou plutôt du Gouvernement qui ne le soutient pas.... »

Alger, 28 mai 1847.

. . . . . Eh bien, cher frère, mes quelques lignes du 26 t'ont annoncé, en grande hâte, la révolution africaine que nous subissons. Hélas! ne nous y méprenons pas, c'en est une réelle pour tous, pour le pays et pour nous surtout, vieux soldats qui avons vieilli et grandi avec l'homme que nous regretterons toujours!

Fatigué de lutter contre des ministres qui repoussent ses idées et veulent faire prévaloir d'autres systèmes, le maréchal se retire, et, cette fois-ci, sa détermination est irrévocable. Il a fait de nobles adieux à l'armée; tu liras son ordre du jour. Nous avons tenu conseil, et voici les combinaisons que le maréchal a arrêtées et soumet au Roi : Bedeau ou Baraguay d'Hilliers, ou bien (et, dans l'intérêt de l'Afrique, c'est mon avis) le duc d'Aumale avec un des deux pour commander les troupes. Tout cela se débat à Paris dans ce moment-ci. Le maréchal a écrit au ministre les lettres les plus nobles et les plus dignes. Il se plaint qu'on n'ait pas eu égard à ses propositions pour les promotions dans l'armée d'Afrique, etc., etc. Le maréchal compte s'embarquer, le 5 juin, pour la France.

. . . . . .

Alger, 5 juin 1847.

Cher frère, ces quelques lignes te seront portées par le même bateau qui emporte en France notre brave maréchal et la fortune de l'Afrique.

Le prince de Joinville est arrivé hier avec son escadre. Il a vu le maréchal, et j'assistais à l'entrevue, qui a été affectueuse et cordiale. Le maréchal a exposé au prince les motifs qui le mettaient dans la nécessité de quitter son gouvernement; le prince l'a approuvé..... Dans une heure, l'armée et tout ce qu'il y a de bien dans la population civile ira faire ses adieux au maréchal. C'est une triste cérémonie; j'irai l'accompagner jusqu'à bord du *Caméléon*.

Alger, 30 mai 1847.

Colons de l'Algérie,

Jetez un coup d'œil sur la proclamation que je vous adressais en février 1841, à mon arrivée en Afrique. Vous verrez que j'ai dépassé de beaucoup le programme que je m'étais tracé; j'avais dit que le drapeau de la France devait seul planer sur l'Algérie : deux fois l'Émir a été refoulé dans le Maroc, et notre domination s'étend sur le pays des Arabes de la frontière de Tunis à celle du Maroc, de la mer à 120 ou 130 lieues dans le Désert.

J'avais dit que je serais colonisateur ardent. Étendez vos regards au delà du cercle d'Alger : voyez les routes, les ponts, les édifices de toute nature, les barrages, les conduites d'eau, les villages qui ont surgi, et dites si nous n'avons pas fait en colonisation, au milieu d'une guerre ardue, plus qu'on n'avait le droit d'attendre en raison des moyens exigus mis à notre disposition. Mais ce qui est colonisateur et administratif au-dessus de tout, c'est la sécurité. Cette sécurité, vous l'avez; vous pouvez voyager en tout sens, isolément jusqu'à 50 lieues et plus de la côte. Les Arabes gardent eux-mêmes les routes par des postes échelonnés de deux lieues en deux lieues; ces postes vous offrent, le soir, un abri sûr, et si vous voulez aller dans le douar voisin, vous y trouverez une hospitalité généreuse. Les tribus font elles-mêmes la police, et il est fort rare qu'un crime ou qu'un délit reste impuni. Par les mêmes raisons, le commerce entier du pays vous est ouvert. S'il n'est pas plus considérable, il faut l'attribuer aux maux de la guerre et à ce que les Arabes consomment peu; mais il tend à grandir tous les jours par les bienfaits de la pacification. L'armée, pour ouvrir les voies à la colonisation, ne cesse de travailler que lorsqu'il est nécessaire de prendre

les armes. Partout elle aide les colons de ses bras, de sa protection et de son budget.

Les causes de la crise financière et industrielle qui afflige particulièrement Alger et sa banlieue ne sont ni militaires ni politiques; car nous n'avons jamais été aussi puissants. Notre drapeau est respecté partout, et la sécurité, dans le présent du moins, dépasse nos espérances. Ces causes sont uniquement dues à des spéculations exagérées et irréfléchies. Un tel état de choses ne peut durer, puisqu'il n'y a dans la situation générale aucun mal sérieux, profond. Quelques individus peuvent être victimes des entreprises folles, mais bientôt l'équilibre se rétablira, et, les affaires reprenant leur état naturel, vous rentrerez dans le progrès mesuré.

Ma santé et la situation qui m'est faite par l'opposition qu'éprouvent mes idées ne me permettent plus de me charger de vos destinées. J'ai prié le Roi de me donner un successeur et je vais en France attendre sa décision. Mais, soyez-en sûrs, je resterai profondément attaché à l'œuvre pour laquelle, plus de six ans, j'avais consacré toutes les forces du corps et de l'esprit. Je plaiderai vos intérêts près du Gouvernement et de la Chambre des députés. Pour le faire avec quelque avantage, je suivrai toujours avec la plus vive attention toutes les phases de votre carrière. Vous n'aurez pas un avocat plus chaleureux et plus dévoué que moi!

Par ce dévouement, par les services que je vous ai rendus et que vous reconnaissez, par l'expérience que j'ai de vos affaires, n'ai-je pas acquis le droit, en vous quittant, en vous faisant un adieu, de vous donner quelques avis?

Votre impatience, naturelle sans doute, mais peu réfléchie, vous fait sans cesse et en toute chose devancer la marche du temps. Vous voudriez voir tout improviser à la fois; comme si on fondait en quelques années sur un sol nu un pays à

l'image de la France! C'est l'œuvre des siècles. Cette impatience vous rend souvent injustes envers vos administrateurs. Vous vous en prenez toujours aux gouvernants de ce qui ne doit être attribué qu'aux difficultés des choses. Ces difficultés, vous les mesurez rarement; vous considérez peu l'ensemble général de nos nécessités, et vous ne voyez, la plupart du temps, que les intérêts qui vous touchent de plus près.

Devançant encore le temps, les plus ardents d'entre vous et certainement les plus irréfléchis demandent l'assimilation complète avec la France, c'est-à-dire toutes ses institutions civiles et politiques. Ils les demandent, sans songer à ce que vous êtes et à la place que vous occupez sur la carte du pays. Vous n'êtes que la quarantième partie de la population que nous devons établir pour utiliser la conquête et dominer les Arabes, qui sont quarante fois plus nombreux que vous, et le territoire que vous occupez est à peine la centième partie de la surface conquise.

Ces manifestations, soyez-en sûrs, ne sont pas sans danger comme on pourrait le croire. Elles détournent les esprits des questions fondamentales de votre avenir, elles faussent l'opinion du pays et des Chambres; elles créent des embarras au Gouvernement. En disant sans cesse que ce remède aux maux que vous éprouvez, aux obstacles que vous rencontrez est dans l'octroi des institutions civiles et politiques de la France, n'est-ce pas dire en même temps qu'en vous donnant cela, on n'a pas besoin de vous accorder autre chose? N'y a-t-il pas des publicistes qui ont écrit plusieurs fois que pour faire prospérer l'Algérie, il suffirait d'une loi politique en trois articles?

Ah! si les gens qui se font vos organes comprenaient bien vos besoins, ils n'emploieraient pas le crédit que la population civile doit avoir sur la métropole à demander des choses tellement illusoires que, lors même qu'elles vous seraient accordées,

elles n'aplaniraient aucune des difficultés qui vous pressent. Ces difficultés sont dans la nature des choses, elles sont dans les Arabes, dans le climat, dans les misères qui entravent les premiers pas de l'agriculture. Les libertés n'ont là, absolument, aucune puissance!

Demandez donc d'abord à la mère patrie qu'elle maintienne l'effectif de l'armée; qu'elle adopte un large système de colonisation civile et militaire; qu'elle augmente les allocations pour vos travaux publics de première urgence, et enfin qu'elle ôte à la centralisation de Paris tout ce qui peut lui être ôté sans compromettre la responsabilité ministérielle. Les affaires se feront avec plus de rapidité, et la lenteur de leur marche est le seul bien fondé dans les plaintes amères que vous faites entendre tous les jours (1).

Voilà les charges qui peuvent influer sur votre avenir; plus tard, quand vous aurez grandi, quand votre société sera assise sur de larges bases, quand vous aurez assez d'aisance pour payer des impôts, le moment sera venu de demander des institutions en harmonie avec votre état social. Ces conseils n'ont rien qui doivent vous blesser; ils sont, au contraire, la preuve du vif intérêt que je vous porte. Vous savez que, pendant les six années et plus de mon gouvernement, j'ai mieux aimé servir vos intérêts que de flatter vos passions et votre amour-propre. Pour que je fusse moins franc en vous

(1) Ces suprêmes recommandations aux colons ne sont-elles pas le résumé clair et saisissant des conseils que le sage gouverneur ne cessa d'adresser à ceux qu'il nommait si justement « ses enfants capricieux, volontaires et mal élevés »? Ses conseils, ses admirables instructions ne devraient-ils pas être le code des principes et des maximes de tout gouverneur, de tout administrateur algérien? Depuis le maréchal Bugeaud, les colons n'ont point changé. Mais hélas! en Algérie, pas plus qu'en France, nous ne retrouverions, aujourd'hui, un homme dont les services, l'autorité et le prestige permissent de parler aux colons ou aux Français un tel langage.

quittant, il faudrait que mon affection pour vous eût diminué. Il n'en est rien, l'avenir vous le prouvera.

Voici les adieux à l'armée :

Au quartier général d'Alger, le 5 juin 1847.

Officiers, sous-officiers et soldats de l'armée d'Afrique!

Ma santé et d'autres motifs puissants m'ont obligé de prier le Roi de me donner un successeur. Sa Majesté ne me refusera pas un repos devenu indispensable. En attendant sa décision, je vais jouir d'un congé qui m'est accordé depuis longtemps.

Comment me séparer de vous sans éprouver de profonds regrets! Vous n'avez cessé de m'honorer pendant six ans et demi d'une confiance qui faisait ma force et la vôtre. C'est cette union entre le chef et les troupiers qui rend les armées capables de faire de grandes choses. Vous les avez faites. En moins de trois ans, vous avez dompté les Arabes du Tell et forcé leur chef à se réfugier dans l'empire du Maroc. Les Marocains entrèrent alors dans la lutte; vous les avez vaincus en trois combats et une bataille. Abdel-Kader, rentré en Algérie à la fin de 1845, a soulevé presque tout le pays ; vous l'avez vaincu de nouveau. Il avait trouvé des appuis et des ressources dans le Désert, vous avez su l'y atteindre en vous rendant aussi légers que les Arabes. En apprenant l'art de subsister dans ces contrées lointaines où les populations, en fuyant, ne laissent aucune ressource au vainqueur, vous avez pu frapper vos ennemis partout, dans les plaines du Sahara comme dans les montagnes les plus abruptes du Tell. Vous ne leur avez laissé aucun refuge, aucun répit, et voilà comment vous avez établi cette puissance morale qui garde les routes et protège la colonisation sans exiger votre présence

constante. C'est ainsi que vous avez pu vous dispenser de multiplier les postes permanents, ce qui aurait immobilisé une grande partie de vos forces et vous aurait mis dans l'impuissance d'achever l'œuvre de la conquête.

La Grande Kabylie servait de refuge et d'espérance à vos adversaires. Un danger permanent était là suspendu sur vos têtes. Le simple bruit d'une expédition a suffi pour vous soumettre l'Ouest de la chaîne du Djurjura, et par trois combats vous avez dompté ces fiers montagnards du centre qui se glorifiaient de n'avoir été soumis par personne. L'Est ne vous résistera pas davantage.

Mais ce qui ne doit pas moins vous honorer aux yeux de la France et du monde, c'est d'avoir compris, dès les premiers pas, que votre tâche était multiple; qu'il ne suffisait pas de combattre et de conquérir, qu'il fallait encore travailler pour utiliser la conquête. Vous avez trouvé glorieux de savoir manier, tour à tour, les armes et les instruments de travail; vous avez fondé presque toutes les routes qui existent; vous avez construit des ponts et une multitude d'édifices militaires; vous avez créé des villages et des fermes pour les colons civils; vous avez défriché les terres des cultivateurs trop faibles encore pour les défricher eux-mêmes; vous avez créé des prairies, vous avez semé des champs, et vous les avez récoltés. Vous avez montré, par là, que vous étiez dignes d'avoir une bonne part dans le sol conquis, et que vous sauriez aussi bien le cultiver que le faire respecter de vos ennemis.

Il est des armées qui ont pu inscrire dans leurs annales des batailles plus mémorables que les vôtres. Il n'en est aucune qui ait livré autant de combats et qui ait exécuté autant de travaux! Ce que vous avez fait, soldats, vous saurez le faire encore pour un autre chef que pour moi. La Patrie et le Roi

l'attendent de vous, vous ne serez jamais sourds à leur voix [1].

Pour moi, retiré dans mes foyers, ma pensée sera toujours dirigée vers vous, je vous suivrai dans vos marches pénibles, dans vos combats, dans vos ateliers, et je serai toujours heureux et fier de vos succès.

Signé : Maréchal DUC D'ISLY.

Le jour de son départ, la proclamation suivante, adressée à la marine, fut affichée sur les murs d'Alger :

ORDRE GÉNÉRAL A LA MARINE

Au quartier général d'Alger, le 5 juin 1847.

Je ne veux pas m'éloigner de la terre d'Afrique sans témoigner ma vive reconnaissance à la marine royale, sans signaler de nouveau à l'armée et à la France la large part que les marins ont prise à l'accomplissement de la grande tâche qui nous était imposée. Si habituellement ils n'ont pas pu combattre avec nous, ils ont rendu nos succès possibles en pourvoyant à nos besoins de tout genre et en multipliant nos forces par la rapidité avec laquelle ils les portaient d'un point à un autre. Cette mission de patience et de dévouement, ils l'ont remplie avec un zèle, avec une ardeur qui ordinairement ne sont soutenus que par les actions les plus éclatantes de la guerre. Une fois cependant, appelée à prendre une part directe dans la lutte, la marine y a joué le rôle que l'on devait attendre de sa vieille renommée, et Tanger, Mogador, l'ont fait entrer en partage de gloire avec l'armée de terre.

(1) Ces touchants et fiers adieux à ses compagnons de gloire et de fatigues, à ses chers soldats, produisirent dans l'armée une émotion indicible. Un témoin oculaire nous répétait récemment que peu de chefs furent aussi aimés, aussi populaires parmi les troupiers que « le Père Bugeaud » et que plus d'un petit soldat versa des larmes sincères au moment de son départ.

Si, dans d'autres parages et à d'autres époques, la marine a rendu des services plus brillants, jamais elle n'en a rendu de plus constants, de plus difficiles, de plus dévoués, de plus utiles. On avait cru longtemps les côtes d'Afrique trop périlleuses pour être fréquentées en hiver; nos bâtiments à vapeur ont démontré le contraire par une longue pratique. Ils ne se sont pas arrêtés un seul instant. Partout où il y avait un besoin à satisfaire, ils accouraient, sans consulter la saison, les vents, ni l'état de la mer. Aussi les marins peuvent-ils se glorifier des sympathies générales de l'armée et des citoyens d'Afrique, comme ils peuvent être assurés de la haute estime du gouverneur général.

Le gouverneur général de l'Algérie,
Signé : Maréchal DUC D'ISLY.

Pour ampliation :
Le colonel sous-chef d'état-major général.
Pour le colonel en expédition :
Le chef d'escadron chargé du service,
E. DE CISSEY.

Les maréchaux du premier Empire, sauf de rares exceptions, n'eurent presque jamais de grandes conceptions à imaginer, ni d'entreprises de longue haleine à conduire. Leur gloire, il faut bien nous l'avouer, ne fut pour ainsi dire qu'un rayon, un reflet de la gloire éclatante de Napoléon Ier, qui souvent leur dictait jusqu'aux détails de leurs opérations; leur rôle se réduisait surtout à entraîner leurs troupes et à les maintenir au combat.

Bugeaud, au contraire, a seul imaginé ce qu'il a fait. Ses campagnes, sa conquête de l'Algérie, ses victoires sont bien des œuvres personnelles, des con-

ceptions qui lui appartiennent en propre et qui le placent incontestablement au premier rang parmi les généraux qui ont commandé des armées. Quant à ses lieutenants, il avait l'âme trop grande, le cœur trop haut placé, pour qu'un éclair d'envie eût jamais traversé sa pensée.

Nous ne voudrions point jeter une ombre sur une figure que nous avons été habitués à aimer et à respecter ; cependant la vérité nous force à dire que, plus d'une fois, le maréchal eut à souffrir des caprices, des rébellions, des hostilités inavouées de l'un de ses meilleurs lieutenants, le général de Lamoricière.

Une comparaison tirée de l'histoire, je ne sais si déjà elle a été faite, s'est souvent présentée à notre pensée. N'y aurait-il pas, en effet, un étrange rapprochement à établir entre deux grands soldats, qui tous deux s'illustrèrent sur la terre d'Afrique, et qui tous deux à de nombreux siècles de distance subirent le même sort et furent sacrifiés à leurs lieutenants? Marius, n'est-ce point Bugeaud ; Sylla, Lamoricière (1)?

Lui aussi, en effet, comme le vainqueur des Numides, comme le vieux Marius desservi, calomnié à Rome par

(1) Nous lisons à un politique, enthousiaste ami du général de Lamoricière, le soin de qualifier lui-même le rôle du général-député. L'éminent vicomte de Meaux s'exprimait ainsi : « Lorsque, du milieu des camps, le général Lamoricière s'élança vers la carrière politique, il ne détacha de sa patrie militaire ni ses yeux ni son cœur. A la Chambre des députés, c'était encore l'Algérie, ses intérêts, son avenir qu'il prétendait défendre et servir. Quel parti la France devait-elle tirer de ce beau territoire arrosé de son sang? Comment la civilisation européenne pouvait-elle y prendre racine et porter ses fruits? A côté des plans de guerre, cet esprit inventif et organisateur avait conçu depuis longtemps des projets d'organisation.

Sylla, idole du peuple, le vainqueur d'Isly, chargé de gloire et d'années, fut plus d'une fois discuté, méconnu, dans la mère patrie par la coterie du brillant général-député Lamoricière ! Pour mener jusqu'au bout la comparaison, n'y aurait-il pas lieu de rappeler que ce fut sur les bords du fleuve Melochus, chez Bocchus, souverain de la Mauritanie (empereur du Maroc), que se rendit au superbe, à l'heureux Sylla, Jugurtha l'insaisissable. — Vingt siècles après ce fut sur les rives de ce même fleuve Melochus (la Mouïlah) que l'heureux Lamoricière reçut la soumission du chef des Arabes, héritier et fils des Numides, du puissant Abdel-Kader !

Il ne croyait pas, tout soldat qu'il était, que l'armée seule pût suffire à la tâche que la possession de cette terre féconde et dévastée imposait à notre pays, et il voulait y appeler des ressources et une population civiles. Trois députés, poussés par une curiosité patriotique vers cette conquête sur la barbarie que les armes seules ne pouvaient pas consommer, étaient venus visiter le général jusqu'à son bivouac ; et frappés de ses entretiens toujours brillants et lucides, ils l'avaient engagé à les suivre eux-mêmes dans l'enceinte où se débattaient alors tous les systèmes, où se décidaient toutes les questions. C'étaient l'illustre et regrettable Alexis de Tocqueville, le généreux et fidèle compagnon de ses investigations savantes M. Gustave de Beaumont, et un autre ami de la liberté qui devait, avant Lamoricière, représenter à Rome les catholiques de France. Sous les auspices de ces hommes qu'on appelait alors indépendants et qui ont gardé ce titre depuis qu'il est devenu plus rare et peut-être plus méritoire, le général Lamoricière entra donc à la Chambre. Il s'assit à leurs côtés (11 octobre 1846, député de Saint-Calais, Sarthe). Jusqu'alors, quels qu'eussent été ses souvenirs de jeunesse et plus tard les avances que lui avait values sa gloire, il était demeuré sans engagements politiques. Les impatiences de son patriotisme irritable et fier, les entraînements d'un esprit naturellement libéral le poussèrent vers l'opposition, et l'opposition, heureuse de compter dans ses rangs le héros de Constantine et de Mascara, adopta ses vues sur l'Algérie comme le ministère avait épousé celles du vainqueur d'Isly. Il apportait d'ailleurs au Parlement non seulement le prestige de son expérience administrative et militaire, mais encore l'éclat d'une parole qui, dès le premier jour, jaillit éloquente. »

La plupart des contemporains du maréchal Bugeaud et de la grande épopée algérienne sont morts. Deux seulement parmi ceux qui y tinrent le premier rang survivent aujourd'hui : l'émir Abdel-Kader et le duc d'Aumale. Le vif intérêt historique contenu dans les dépêches adressées au fils du Roi par le maréchal Bugeaud, dépêches dont nous avons eu la fortune de trouver les minutes dans les papiers de la famille, nous décida récemment à solliciter du prince quelques détails sur son ancien professeur de guerre et compagnon d'armes.

« La correspondance du maréchal avec moi, nous dit M. le duc d'Aumale, est, en effet, d'un vif intérêt; ses appréciations, ses conseils et ses instructions fort précieux. Je ne parle pas de la partie confidentielle et de ses épanchements intimes dans lesquels les ministres du Roi et quelquefois le Roi mon père, dit en souriant le prince, n'étaient pas toujours épargnés. Mais nous connaissions tous son dévouement et son grand cœur, ses légers défauts et ses grandes vertus.

« Pendant mon séjour à Constantine, je recevais de lui des dépêches presque chaque semaine. Lorsqu'il dictait ses lettres, elles étaient plus précises, plus nettes, que lorsqu'il les écrivait de sa main. Il se laissait alors entraîner à de longues digressions sur les précautions à prendre pour le soldat pendant les chaleurs, sur l'agriculture, et puis finissait brusquement par ces mots : « Après tout, mon prince, faites comme « vous voudrez, je m'en rapporte à vous. » Il me témoignait, je dois le dire, une grande affection, une

entière confiance, et s'ouvrait avec moi volontiers. Très souvent sévère dans ses jugements, il avait un remarquable sentiment d'équité et appréciait les hommes à leur juste valeur.

« Que de fois l'ai-je entendu établir un parallèle entre ses lieutenants en faisant ce geste : il tenait écartés les trois doigts de la main. « Le premier, » disait-il, en prenant le pouce de l'autre main et en le secouant durant la démonstration, « le premier, c'est « Changarnier, méchant caractère, mauvais cou- « cheur, mais rude soldat, le plus fort, le meilleur de « tous mes généraux. Ensuite vient Bedeau. Et en même temps il abaissait le pouce; c'était son index qui représentait le second général. « Celui-là est un « homme de devoir et de conscience, solide et qui ne « bronche pas au feu. Puis enfin, arrive Lamori- « cière, » faisait-il, en touchant le médium : « il est « vaillant, infatigable, débrouillard, sans doute, mais « doctrinaire; il discute sans cesse, ergote, hésite « et n'aime pas les responsabilités; enfin, c'est mon « numéro trois!

« Nous avons eu souvent maille à partir ensemble, « Changarnier et moi, ajoutait le maréchal, mais, « quoi qu'il en soit, si je le chéris médiocrement, je « l'estime très haut; je l'appelle Changarnier le *mon-* « *tagnard*. Il est le seul qui aborde la montagne de » front, comme moi, qui l'aime et qui y pénètre, sans « faire des détours. Les autres sont braves sans doute, « mais préfèrent la plaine et multiplient les circuits. »

Le général Changarnier n'avait, en effet, le carac-

tère ni facile ni aimable. « Toutefois, ajouta M. le duc d'Aumale, lui aussi, le maréchal, était par moments absolu et dur pour ses lieutenants. » « L'histoire du mulet est légendaire : vous la connaissez, n'est-ce pas, messieurs? » dit un jour Bugeaud, — il n'était pas encore maréchal, je crois, — aux généraux réunis chez lui. « Le maréchal Suchet, en Espagne, parlait toujours de certain mulet qui, après avoir fait pendant dix ans la guerre et assisté à tous les engagements, n'en savait pas plus qu'au premier jour. »

A cette apostrophe brutale, Changarnier ne put se contenir et releva le mot du gouverneur général : « Vous nous traitez comme des bêtes, général, mais croyez-vous donc que nous ayons attendu votre arrivée pour apprendre la guerre et savoir notre métier! » Ces discussions orageuses finissaient toujours par s'apaiser, et je fus plus d'une fois employé à raccommoder ces deux braves, ces deux grands soldats.

« Le maréchal Bugeaud, continua le duc d'Aumale, était non seulement un vaillant soldat, mais un merveilleux tacticien. Il aimait à raconter ses campagnes, à expliquer, à raisonner ses plans d'attaque. C'est ainsi que la conversation revenait sans cesse aux guerres d'Espagne. Il était méridional, contait bien, avec feu et se répétait rarement. Un des faits militaires qu'il préférait, la combinaison dont il était le plus fier, même avant Isly, c'était ce qu'il appelait sa bataille *sous Milianah.* »

Les détails que voulut bien me donner M. le duc d'Aumale sur le maréchal de Saint-Arnaud concernant

ses rapports avec lui ne sont pas moins intéressants. Le prince faisait le plus grand cas de cet homme de guerre, et ses jugements m'ont beaucoup frappé en raison de leur bienveillance et de leur impartialité. — « C'était un des hommes les plus remarquables que j'aie connu, dit-il ; un soldat de rare énergie et un esprit des plus charmants. J'avais pour lui une affection véritable, et il me témoignait un grand dévouement. Il n'a cessé de m'écrire après 1848, pendant notre exil en Angleterre. Sa dernière lettre est datée de 1851, huit jours avant le 2 décembre! Depuis, il resta muet. Le maréchal Bugeaud le prisait particulièrement. Sans ses embarras d'argent continuels et son défaut d'ordre, Saint-Arnaud eût été un homme complet! Sa mort a été héroïque, et sa correspondance restera comme un monument.

« Je vous parlais tout à l'heure des préoccupations du maréchal Bugeaud à l'endroit de la colonisation et de son goût dominant pour tout ce qui touchait à l'agriculture. Je me souviens qu'un jour, à Alger, je déjeunais au palais du Gouvernement chez le maréchal, avec le colonel de Saint-Arnaud. Je commandais alors à Milianah. Le gouverneur, comme d'habitude, causait agriculture et colonisation. Ayant appris que j'avais commencé, autour du camp, des plantations importantes, que je faisais tailler les vignes, et que nous avions récolté des luzernes, il m'exprima ses félicitations avec une chaleur singulière ; bref, il était ravi : « Ce n'est pas vous, Saint-Arnaud, qui auriez « jamais l'idée de faire de pareilles choses! Ecoutez

« M. le duc d'Aumale, admirez-le au moins, si vous ne « l'imitez pas! Voyez comme il emploie ses loisirs, « lui! » En sortant du palais, le colonel de Saint-« Arnaud s'approcha de moi : « Ah! monseigneur, « laissez-moi vous le dire, mais vous êtes un abomi-« nable courtisan! Vous flattez les manies de notre « grand jardinier en chef, pour aller droit à son « cœur! Entre nous, croyez-vous que je m'y laisse « prendre, moi, à vos légumes, à vos vignes taillées, « et que je coupe dans vos luzernes! »

« J'étais encore en Afrique lorsque Saint-Arnaud fut nommé général. Cette nomination me causa une satisfaction véritable. Comme je vous le disais, je possède une correspondance de lui des plus curieuses, et ses appréciations sur la République, sur les hommes du jour surprendraient bien des gens.

« Ce fut en 1841 pour la première fois, me dit le duc d'Aumale en terminant, que je vis le maréchal Bugeaud, étant appelé à servir sous ses ordres. Nous débarquâmes presque en même temps à Alger, lui comme gouverneur, moi comme commandant du 24e de ligne. Il me fit immédiatement entrer en campagne. L'année suivante, je revins en France, mais je repris bientôt la route d'Afrique, où je demeurai, neuf mois, sans congé.

« Nous étions, en effet, sans cesse en expédition. Je fus longtemps en service en 1842 et 1843 à Médéah et à Milianah, où je me trouvais sous les ordres du général Changarnier, mon divisionnaire. C'est à lui hiérarchiquement que j'adressais mes rapports, en les communiquant en même temps au gouverneur

général. Je revins en Afrique en 1845 et 1846. Au mois de juin 1847, le maréchal quitta le gouvernement. Je le remplaçai. Vous savez le reste (1). »

(1) Il serait impossible d'attribuer au hasard le choix des hommes distingués qui se trouvèrent groupés autour du maréchal Bugeaud, soit comme aides de camp, secrétaires ou officiers d'ordonnance.

Un contemporain, esprit très judicieux et fort indépendant, voulait bien, dernièrement, remontant avec nous le passé, nous donner sur chacun de ces humbles collaborateurs du maréchal, qui formèrent son cabinet militaire et politique, des renseignements d'un haut intérêt. Ces notes nous ont paru utiles à reproduire. L'homme qui les a écrites connaissait bien, pour avoir vécu au milieu d'eux, les officiers dont il parle, et ses appréciations, ses jugements sont empreints d'une grande impartialité.

Eynard, aide de camp du général Bugeaud, chef d'escadron d'état-major de 1841 à 1843. Nommé lieutenant-colonel, il reste l'aide de camp du maréchal. Il devint colonel en 1846. Nature rude et dévouée, un peu à la façon de l'ours qui frappe son maître pour le débarrasser d'une mouche. A fait, ainsi, plus d'un ennemi à son chef. Jaloux de l'entourage du maréchal; assez malveillant pour ceux dont il redoutait l'influence. Fidèle, mais hargneux. Intelligence un peu trop absorbée par des questions de détails.

Fourichon, lieutenant de vaisseau, commandant le stationnaire à la disposition du gouverneur général, était plutôt l'ami que le subordonné du maréchal, qui avait pour lui une tendresse toute particulière et en lui une confiance illimitée. Esprit lucide et élevé, il a été bien souvent le trait d'union entre le maréchal, Lamoricière et Cavaignac. Aujourd'hui amiral et ancien ministre de la marine.

De Garraube, fils du général de Garraube, courageux, dévoué, cœur plein de délicatesse; souvent enfant terrible, était très aimé du maréchal dont il était le compatriote. A quitté le service comme colonel. Aujourd'hui retiré en Périgord.

Vergé. Plein d'intelligence et de dévouement, il connaissait fort bien les Arabes et a rendu de grands services au maréchal, quoique son esprit fût plus poétique que pratique. Or le maréchal, on le sait, goûtait surtout les esprits positifs. Général de division, aujourd'hui en retraite.

L'Heureux, nature exquise : autant de cœur que d'esprit, et rempli de tact. Nulle jalousie pour les supériorités qu'il proclamait lui-même. A été un des amis les plus fidèles, un des plus zélés défenseurs du maréchal qu'il aimait et admirait sans réserve. Mort général de division en 1870.

Feray, esprit sceptique, intelligence très remarquable, connaissant les hommes et étudiant surtout leur mauvais côté. Très séduisant de manières, qualités très brillantes et caractère généreux, aimant le faste et la prodigalité. Il poussait le dévouement pour ses amis jusqu'à l'exagération. Mort général de division en 1870.

Trochu. Le maréchal avait pour lui un goût particulier. Trochu le char-

Parmi les jeunes officiers supérieurs placés sous ses ordres, le maréchal Bugeaud en avait remarqué trois auxquels il prédisait un grand avenir : c'étaient les colonels de Saint-Arnaud, Cousin-Montauban et Canrobert. Il les avait vus à l'œuvre de très près, et, bien qu'ils n'eussent servi sous ses ordres que dans des situations secondaires, il les jugeait dans ses entretiens particuliers comme des soldats hors ligne.

« Le colonel Pélissier, homme de la discipline, est un chef d'état-major incomparable, disait-il. Pour l'exécution des ordres, c'est un militaire sans pareil. Il a une énergie indomptable, un caractère de fer. Le colonel Ladmirault, d'une trempe peu ordinaire, possède des qualités puissantes, et, de plus, est organisateur. Le colonel Morris, selon lui, était superbe au feu, d'une bravoure sans égale, tempérament militaire par excellence. Quant à Yusuf, soldat magnifique, il exerçait un grand prestige sur les Arabes. Ses qualités et son origine lui assignaient une place à part. Le général Cavaignac, homme énergique, mais connaissant mal les Arabes, avait le caractère un peu susceptible, mais soldat de devoir, de discipline et de probité. »

mait, et exerçait sur l'esprit de son chef une grande influence. Son mérite incontestable, ses hautes qualités, étaient un peu exagérées par le maréchal. Trochu parlait si bien, était écouté avec tant de faveur qu'il parlait un peu trop. Caractère élevé, mais un peu théâtral. N'a cessé, tant qu'il a vécu, d'admirer et de vénérer le maréchal. Général de division en retraite.

Rivet, aussi dévoué, aussi intelligent, aussi courageux que Trochu, il lui était supérieur parce qu'il agissait plus et parlait moins. Le maréchal l'appréciait autant que Trochu. Cœur et esprit très élevés, caractère absolument sûr. Le maréchal avait placé en lui toute sa confiance et le recommanda, au moment de son départ, au général duc d'Aumale, dont il devint le chef d'état-major. Mort général de division en Crimée.

CHAPITRE V.

DÉPART D'ALGER. — LE DUC D'AUMALE.

Retour au foyer (5 juin 1847). — Évènements du Maroc. — Le fidèle Léon Roches. — Lettres à la comtesse Feray. — La vie à la Durantie. — Le duc d'Aumale est nommé gouverneur général de l'Algérie (17 septembre 1847). — Correspondance du maréchal Bugeaud avec son successeur. — Reddition d'Abdel-Kader (23 décembre 1847). — La révolution de 1848 en Algérie. — Le départ du duc d'Aumale (mars 1848).

Après six années de luttes, de triomphes et aussi de déboires, Bugeaud rentrait au foyer. Son long gouvernement d'Afrique n'avait épuisé ni son énergie morale, ni ses forces physiques; cependant, il faut bien le dire, il revenait l'âme froissée et meurtrie. Son esprit absolu et son caractère un peu entier ne comprenaient point toutes les exigences, et tous les sacrifices, que le fonctionnement du régime parlementaire imposait aux ministres, parfois même au souverain. Aussi se montrait-il, malgré lui, quelquefois injuste à l'endroit des membres du cabinet, présidé par M. Guizot.

Parti d'Alger le 5 juin, il prit, sans toucher barre à Paris, la route d'Excideuil et s'établit à la Durantie d'une façon définitive. Pour la seconde fois, dans sa longue carrière, il allait redevenir agriculteur et reprendre la charrue. Tel fut, du moins, son désir le

plus sincère. Toutefois il avait laissé en Algérie une trop grande place pour que son souvenir ne rendît point la tâche presque impossible à un successeur autre qu'un fils du Roi.

La lettre suivante du duc d'Aumale fait allusion à une lettre confidentielle dont nous n'avons point trouvé de traces, et dans laquelle le maréchal indiquait au prince quelles étaient ses vues au sujet de sa succession :

S. A. R. Mgr le duc d'Aumale au maréchal Bugeaud.

Villiers, ce 15 juin 1847.

Mon cher maréchal,

Je me suis rendu moi-même, au reçu de votre lettre du 1er, chez M. le Ministre de la Guerre, pour soutenir auprès de lui les titres de M. le capitaine Ducrot à l'avancement. J'ai raconté au général Trezel le brillant début de carrière de ce jeune officier, que j'ai eu la bonne chance de rencontrer plusieurs fois sous mes ordres. C'est, je crois, ce que j'avais à dire de mieux en sa faveur; de tels faits sont plus éloquents que tous les éloges (1).

Je ne puis négliger cette occasion de vous complimenter sur la glorieuse issue de votre expédition de Bougie. Pourquoi dois-je mêler à ces félicitations l'expression du regret très vif que me cause votre départ d'Afrique? Il ne m'appartient pas d'en discuter les motifs; mais, témoin des obstacles que vous avez surmontés en Algérie et des grands services que vous y avez rendus à la France, je ne puis que joindre ma voix à celles de tant de bons citoyens qui désiraient vous voir continuer une œuvre si brillamment entreprise.

(1) Voir la note relative au général Ducrot (Chap. IX).

J'ai mis sous les yeux du Roi tout ce que vous me dites du choix de votre successeur; j'en ai également entretenu M. Guizot; c'est certainement une des questions les plus graves que le Gouvernement ait à résoudre.

Laissez-moi vous remercier de m'en avoir parlé avec autant de confiance, et recevez, mon cher maréchal, la nouvelle assurance du sincère attachement que je vous ai voué depuis longtemps.

Votre affectionné,

H. D'ORLÉANS.

Un homme tel que Bugeaud était bien fait pour inspirer des dévouements à toute épreuve et des attachements passionnés. Parmi les hommes qui l'approchèrent et lui témoignèrent le plus d'affection et de fidélité, son interprète en chef, Léon Roches, tient la première place. Aussi pensons-nous devoir reproduire la lettre que le jeune diplomate adressait à son ancien chef, ainsi que la réponse du maréchal datée de la Durantie.

M. Léon Roches, secrétaire de légation, au maréchal Bugeaud.

Tanger, le 12 juin 1847.

Monsieur le Maréchal,

Je viens de lire votre rapport daté de l'Oued Sahel, le 17 mai 1847. J'en suis encore tremblant d'émotion et fou de joie, et je veux vous écrire quelques lignes sous cette impression.

Depuis que vous étiez dans la Kabylie, j'étais en proie aux plus vives inquiétudes. Je n'ai pas besoin de vous dire que je ne craignais pour vous ni revers ni absence de succès, mais je

redoutais les longueurs de la guerre dans les montagnes où la vanité des Kabyles et leurs traditions semblaient devoir les obliger à défendre chaque pic, à brûler de la poudre pour chaque village, et puis, vous le dirai-je, Monsieur le maréchal, je craignais pour vous ces traîtresses balles montagnardes dont vous avez si souvent senti le vent, sous mes yeux, et depuis que je ne suis plus auprès de vous pour partager vos dangers, mes craintes sont beaucoup plus grandes. Enfin louanges soient rendues à Dieu qui a protégé votre noble tête, parce qu'il protège la France.

Vous venez d'ajouter un nouvel éclat à l'auréole de votre gloire, car vous venez d'entreprendre et d'accomplir une œuvre devant laquelle tant d'hommes illustres ont reculé. Vous avez soumis à la domination de la France un peuple qui, depuis deux mille ans, a su conserver son indépendance et dont les montagnes ont été si souvent les témoins des défaites de ceux qui voulaient les soumettre.

Je trouve qu'il a fallu encore plus de courage et de talent pour entreprendre cette grande affaire que pour l'accomplir. Car, en outre des Kabyles, vous aviez à combattre l'esprit public et le Gouvernement, qui vous désapprouvaient parce qu'ils supposaient que vous engagiez inopportunément la France dans une expédition longue et coûteuse.

Mais, seul, vous avez calculé les résultats infaillibles de vos grands succès moraux, et les évènements sont venus donner une nouvelle preuve de votre génie. Encore une fois que Dieu en soit loué!

On annonce le *Véloce* arrivant d'Oran; nous allons sans doute recevoir des nouvelles de vous. J'attends donc de les avoir lues pour continuer ma lettre.

Le 22, j'ai été interrompu par une bien triste nouvelle, Monsieur le maréchal, celle de votre départ à jamais définitif

de l'Algérie. Elle est arrivée dans un moment de si grande préoccupation, que j'ai dû retarder jusqu'à ce jour pour reprendre ma lettre, et c'est avec des sentiments bien différents.

Vous avez mis à exécution la menace que vous profériez depuis longtemps, de songer à votre tranquillité et à votre bonheur domestique, en rejetant loin de vous le fardeau que vos épaules seules pouvaient peut-être encore soutenir, mais qui devenait insoutenable à cause de l'injustice criante d'un tas de gens ignorants ou malveillants qui, soi-disant, représentent le pays !

Vous êtes parti, et nous nous demandons avec inquiétude quelles seront les mains qui devront conserver la conquête précieuse dont vous avez doté la France?

L'histoire, qui ne juge les faits que par leurs conséquences, vous reprochera cette décision antipatriotique, Monsieur le maréchal ; mais vos amis qui vous ont vu à la peine, ceux qui ont compris chez vous les atteintes cruelles du venin de ce monstre qu'on nomme la Presse, ceux-là excusent s'ils n'approuvent pas complètement votre retour à Excideuil.

Au moment où vos pieds quittaient la terre d'Algérie, l'Émir exécutait un de ces coups de main hardis dont vous le savez capable. Inquiété par les projets hostiles du kaïd El-Ahmar, nouvellement appelé au gouvernement du Riff, l'ex-Émir jugea prudent de prendre les devants, et une belle nuit, à la tête de son infanterie et de sa cavalerie régulière et, accompagné des Metalça, il vint cerner le camp marocain qui était plongé dans le plus profond sommeil et qui n'était nullement gardé. Au point du jour il fit sonner la charge aux tambours de ses compagnies. Les chevaux des Arabes auxiliaires effrayés par ce réveil inaccoutumé rompirent leurs entraves et eurent bientôt mis le désordre dans le camp. Leurs propriétaires, plus effrayés encore, prirent la fuite en criant

sauve qui peut! Abdel-Kader n'avait qu'à faire un signe et le camp aurait été mangé. Mais cela ne convenait pas à sa politique; il fit dire aux cavaliers réguliers qui s'armaient et montaient à cheval, qu'ils n'avaient rien à craindre, qu'il venait seulement pour parlementer avec le kaïd El-Ahmar. Bou-Hamidi pénétra alors dans le camp en donnant à tous l'aman de la part d'Abdel-Kader. Il était sans fusil et à la tête de cinquante cavaliers. Arrivé devant la tente du gouverneur, les gardes nègres de ce chef firent feu sur la troupe de Bou-Hamidi; le kaïd El-Ahmar s'élança lui-même hors de sa tente, et, appuyant le canon de son fusil dans le côté de Bou-Hamidi, il pressa la détente, mais l'arme ne partit point. L'ex-khalifa l'étendit mort à ses pieds d'un coup de pistolet. Toute la résistance s'est bornée là. Le maghzen marocain est retourné à Fez. Abdel-Kader est rentré dans son camp d'Aghbèl chez les Metalça. Les Riffins ont pillé le camp.

Fez est dans la plus grande agitation. Les sympathies sont généralement pour Abdel-Kader; cependant tous nos renseignements nous portent à croire que cet homme habile ne se laissera pas aller à l'engouement d'un premier succès, qui pourrait bien le faire arriver aux portes de Fez. Ceci, d'abord parce qu'il se rend compte des difficultés insurmontables qui l'arrêteraient court s'il éprouvait la moindre résistance, lui sans munitions, sans artillerie et surtout sans argent; et ensuite parce qu'il regarderait comme inévitable l'intervention armée de la France. Il paraît qu'il trouve que la poire n'est pas assez mûre, et que, par son entreprise hardie sur le camp marocain, il a voulu seulement, suivant son expression, « arracher une dent qui le gênait ».

Le fils de l'Empereur fait de grands préparatifs à Fez; nous supposons que son indolent père sera réveillé par la nouvelle qu'il va recevoir et qu'il agira enfin.

En attendant, l'ancien gouverneur du Riff, Abdel-Sadak, vient d'être désigné pour reprendre son gouvernement. C'est un homme habile qui demande à son souverain des piastres au lieu de soldats, dans lesquels il a peu de confiance, et qui se fait fort avec le kaïd Bou-Zièn, d'acheter tous les chefs du Riff et de forcer ainsi l'ex-Émir à abandonner le pays ou à s'interner dans le Maroc.

Voilà à peu près la situation des affaires, et vous devez juger Monsieur le maréchal, combien votre départ augmentera l'audace d'Abdel-Kader et diminuera la crainte salutaire que votre nom inspirait aux tribus limitrophes du Maroc et à l'Émir même. — Chez les peuples civilisés et dotés des bonnes institutions, le sort de l'État n'est pas attaché à l'existence d'un seul homme ; mais dans un pays nouveau comme l'Afrique, où tout est désorganisation, où il n'y a d'autre autorité respectée que celle de la force, chez un peuple conquis par le génie d'un homme, ce même homme exerce sur lui un prestige tel qu'il suffit pour le maintenir dans l'obéissance sans l'emploi continuel de la force. Que cet homme meure ou s'éloigne, l'espérance renaîtra dans l'esprit du peuple conquis, qui ne se soumettra que lorsque le nouvel emploi de la force l'aura convaincu que le joug posé sur sa tête y sera toujours maintenu par la puissance de la nation, quel que soit le chef qu'elle désigne pour la représenter.

Je le répète, Monsieur le maréchal, votre départ était nécessaire pour vous : les devoirs de mari, de père vous en faisaient sans doute une loi ; pour la France africaine, il peut avoir les plus fâcheuses conséquences. Il est surtout inopportun, au moment où les questions vitales de notre conquête vont être traitées et où on va peut-être lui donner de nouvelles institutions qui constitueront sa faiblesse tandis qu'il n'est de la force et toujours de la force.

Je vous demande mille excuses, Monsieur le maréchal, d'avoir osé vous exposer aussi longuement et aussi hardiment ma façon d'envisager votre retour en France. J'espère que vous voudrez bien ne voir dans ma franchise que le plus profond et le plus respectueux dévouement.

Mon beau-père, M. de Château, qui m'a autorisé à vous communiquer les renseignements qui précèdent, me charge de vous présenter ses hommages et de vous exprimer d'abord l'admiration qu'a excitée en lui votre miraculeuse campagne de la Kabylie, et ensuite la peine qu'il a partagée avec moi de votre départ. Depuis huit jours, nous ne parlons que de ce triste sujet, et notre refrain à tous les deux est toujours ceci : Mais au moins s'il pouvait revenir deux mois, chaque année, pour montrer sa face adorée et redoutée aux Arabes!

Quand je vous saurai établi à Excideuil et lorsque vous serez un peu reposé de vos atroces fatigues, je vous demanderai quelques petits détails sur votre intérieur, Monsieur le maréchal; je n'ai pas besoin de vous dire la part que je prends à tout ce qui vous touche; mon respectueux attachement doit vous être trop bien connu.

Ma femme veut que je vous prie d'adresser de sa part mille félicitations à Mme la maréchale sur la décision que vous avez prise de vivre pour votre famille. « La gloire, dit-elle, est l'ennemie du bonheur domestique; il faut bien aimer sa patrie, mais on doit lui préférer sa femme et ses enfants. » Vous voyez que je n'ai pas épousé une Lacédémonienne; elle n'est pas poète non plus, mais elle a un bon sens que j'apprécie chaque jour davantage. J'espère bien avoir l'honneur de vous la présenter l'année prochaine, si les portes de la Durantie ne sont pas fermées à celui qui sera toute sa vie, avec un profond respect,

Votre plus reconnaissant et plus dévoué serviteur

Le maréchal répondit à son fidèle Roches la lettre suivante :

Le maréchal Bugeaud, duc d'Isly, à M. Léon Roches, secrétaire de légation au Maroc.

La Durantie, le 7 juillet 1847.

Mon cher Roches, je reçois à l'instant votre excellente lettre du 12 et 22 juin, et je veux y répondre sur-le-champ. Les sentiments que vous m'exprimez me touchent profondément. Je reconnais là votre cœur aimant, ardent et généreux et votre dévouement à ma personne dont je n'ai jamais douté.

La grande détermination que je viens de prendre et qui vous attriste si péniblement au point de vue de nos intérêts africains n'a pas été, mon cher Roches, produite par l'envie de conquérir enfin un peu de tranquillité d'esprit et de corps. Quelque besoin que j'eusse de repos pour le rétablissement de ma santé, quelque désir que j'éprouvasse de retrouver au milieu de mes champs le bonheur domestique, mon patriotisme n'aurait point hésité à faire le sacrifice de mes intérêts personnels même les plus chers, aux intérêts généraux du pays, mais d'autres motifs me faisaient un devoir de résigner mes fonctions de gouverneur général de l'Algérie.

Gardez-vous bien de croire que j'aie eu pour but d'échapper aux atteintes d'une presse injuste et dévergondée; ne lui faites pas l'honneur de penser que ses violences et ses outrages de tout genre ont eu la moindre influence sur ma résolution.

J'ai donné ma démission de gouverneur général de l'Algérie, parce que je n'ai pas voulu me faire l'applicateur et l'éditeur responsable du système de colonisation que ma raison réprouve; parce qu'ayant eu le bonheur de mener à bonne fin

une vaste et difficile entreprise, je n'ai pas voulu me faire l'artisan de la destruction de mon œuvre en me prêtant aux illusions des rêveurs ou des charlatans. Deux fois déjà, vous le savez, j'avais déclaré au Roi et au Gouvernement que je ne voulais demeurer en Afrique qu'à la condition d'y faire quelque chose de grand et d'utile, en y jetant les bases d'une colonisation solide. Eh bien! vous le voyez, le pays, par l'organe de ses députés, a rejeté mes propositions; il consent à ce que l'on essaye de tous les systèmes, excepté de celui du gouverneur général, qui a pu vaincre les Arabes et les gouverner, mais qui n'entend rien à la colonisation!

Le vote de trois millions demandés par le Gouvernement pour un essai de colonisation militaire était ma question de Cabinet; la Chambre a refusé, et je me suis retiré.

J'ai dû me retirer par convenance, par respect pour moi-même et par suite de la conviction bien profonde où je suis de la fausse direction que l'on est sur le point de suivre. Puisque, gouverneur général, je n'ai pu arrêter le torrent, je vais essayer de lutter comme simple député, et mes paroles auront plus de poids, peut-être, que par le passé, quand on verra que je suis tout à fait désintéressé dans la question.

Ma conviction pour le système à adopter en colonisation est aussi profonde que celle que j'avais sur le système de guerre à faire aux Arabes. Vous m'avez vu lutter contre tout le monde, même contre les ministres, sans jamais me décourager; j'ai résisté avec acharnement et j'ai triomphé. Je serais sûr également de triompher dans l'essai d'une colonisation militaire qui donnerait au pays le spécimen de ce qu'il convient de faire pour la seule et véritable solution du problème. Mais il n'en est pas de la colonisation comme de la question de guerre; j'ai pu répondre à mes contradicteurs en guerre par l'argument le plus péremptoire, le succès; mais en colo-

nisation, pour avoir du succès, il faut de l'argent, et les Chambres seules peuvent en voter. Je sais bien que le temps et les Arabes m'auraient bientôt donné raison, mais je compte assez sur le bon esprit de mes concitoyens pour espérer encore que, bien renseignés, ils finiront par comprendre, et je compte y employer dans la prochaine session tout ce que j'ai d'activité et de bon sens.

Ne croyez pas, mon cher Roches, que je sois indispensable en Algérie. Je laisse heureusement après moi des lieutenants sages, intelligents et expérimentés et une pépinière de jeunes officiers qui sont l'espérance de l'armée et sont la plus sûre garantie de la conservation de notre conquête. Poûr peu que l'on conserve les anciennes traditions, la question militaire ne périclitera pas en d'autres mains. Le Gouvernement vient d'agir sagement en confiant le gouvernement général par intérim à M. le général Bedeau ; c'est un homme sur l'intelligence, la vigueur et le bon sens duquel il peut compter. Je suis sûr qu'il se sera mis vite à la hauteur de ses fonctions et qu'il se montrera digne de la confiance du Gouvernement, qui s'empressera de le nommer définitivement gouverneur général.

J'ai lu avec infiniment d'intérêt les détails que vous me donnez sur l'évènement qui vient d'avoir lieu du côté d'Abdel-Kader. Par suite d'une note de M. de Château à M. le général d'Arbouville et des renseignements envoyés de Djemâa-Ghazaouat par le général Mac-Mahon, j'avais cru à une affaire plus générale et dont les conséquences avaient dû être plus considérables matériellement ; mais telle qu'elle est, elle est excessivement grave et mérite que notre Gouvernement y mette toute sa sollicitude. Abdel-Kader en agissant ainsi, en humiliant l'empereur du Maroc par son indulgence vis-à-vis de ses troupes qu'il avait entre les mains, a agi politiquement,

et cette manière de faire pourra bien porter incessamment de grands fruits.

Toutefois la situation pour le moment est moins alarmante que je ne l'avais craint d'abord, et je suis heureux que l'Émir nous ait laissé, le temps, ainsi qu'à l'empereur Mouley Abder-Rahman, de respirer et d'aviser aux circonstances. Vous verrez par ma dernière lettre à M. de Château comment j'envisage la situation.

En quittant l'Algérie, mon cher Roches, j'avais recommandé de représenter aux Arabes mon départ comme un voyage en France pour me reposer, mais qu'au premier signal un bateau à vapeur m'aurait bientôt ramené partout où ma présence serait nécessaire. Faites connaître aussi cela de votre côté, si vous le croyez utile. En effet, c'est la vérité, car si les périls devenaient tels, ce qu'à Dieu ne plaise, que l'on jugeât que mon intervention fût nécessaire, vous connaissez trop bien mes sentiments pour ne pas être persuadé que j'accourrais, mais temporairement, apporter le tribut de ma personne; espérons toutefois que cela ne sera pas indispensable.

Je suis toujours bien heureux de penser que vous jouissez dans votre intérieur d'une grande félicité; je fais des vœux pour qu'elle soit augmentée encore, si cela est possible. Dites à Mme Roches que ces vœux s'appliquent directement à elle aussi bien qu'à son mari.

Vous espérez que l'année prochaine vous viendrez nous présenter Mme Roches à la Durantie, et vous me demandez si les portes de mon château ne vous seront pas fermées. Elles vous seront ouvertes, mon cher Roches, tout au large, de même que nos cœurs vous sont ouverts. Venez nous voir, nous serons bien heureux de vous donner une sincère et cordiale hospitalité.

Je vous ferai voir mes champs, dont je suis plus amoureux

que jamais ; loin de vieillir, ils rajeunissent tous les jours. Que n'en est-il ainsi de toutes choses en ce monde !

Adieu, mille amitiés ; continuez à nous faire de la bonne politique et écrivez-nous souvent. Je désire infiniment que vous me teniez au courant des affaires.

Ma femme et mes enfants vous font leurs compliments.

Maréchal DUC D'ISLY.

Le maréchal, nous l'avons vu, avait accordé, l'année précédente, sa fille cadette à l'un de ses officiers d'ordonnance, le commandant Feray, qui se trouvait, au départ du gouverneur, en garnison à Sétif. Voici une conférence charmante et pleine d'abandon du père à cette fille bien-aimée. Le maréchal avait pour ses deux filles une affection et un attachement semblable ; toutefois Mme Léonie Feray, mariée à un militaire, avait, plus constamment et plus intimement que sa sœur, Mme Gasson, vécu de la vie de son père.

Le maréchal Bugeaud à la comtesse Feray.

La Durantie, le 17 juillet 1847.

Chère et bonne Léonie,

Je ne t'ai pas écrit depuis longtemps, parce que j'écris presque autant qu'à Alger. De plus, ta mère, qui correspond régulièrement avec toi te donne de mes nouvelles et te dit tout ce que tu as intérêt à savoir. J'attendais d'ailleurs d'avoir à te complimenter sur ta deuxième épaulette. Le ministre m'a donné des espérances à ce sujet, et Mme de Salvandy, par deux fois, les a presque changées en certitude. J'attends donc maintenant, de jour en jour, l'avis de ta nomination. Ai-je

besoin de te dire que j'en serai au troisième ciel, puisque, indépendamment de voir avancer notre cher Henri, cette promotion doit ramener près de nous nos deux enfants exilés dans une autre partie du monde qui doit être bien brûlante en ce moment !

Et nous aussi, chère amie, nous brûlons ! Depuis les premiers jours de ce mois, nous sommes dans une Afrique au petit pied, ce qui n'empêche pas notre campagne d'être d'un vert délicieux, sauf pourtant nos blés, qui sont tout dorés et qu'on moissonne avec rage, pour les soustraire aux orages qui nous menacent de temps à autre.

Après un mois de travail d'aménagement, nous commençons à être installés d'une manière assez confortable et quand ta sœur et toi nous arriverez, vous pourrez avoir un bon appartement pour chacun. J'ai improvisé un parterre. Il n'y avait pas une fleur quand je suis arrivé à la Durantie; aujourd'hui tout est garni, et nous avons surtout beaucoup de dahlias. L'ancienne partie du jardin anglais est très bien; celle plantée cette année a mal réussi; les derniers froids ont gelé beaucoup d'arbres. En revanche, la campagne est superbe. C'est bien mieux cultivé, bien mieux couvert que mon jardin.

Les journaux t'ont dit que j'étais appelé au ministère. Je ne sais s'il en a été question à Paris ; mais il est certain qu'on ne m'a pas fait la plus légère insinuation. Au lieu de cela, on m'a pressé plusieurs fois de conserver le gouvernement de l'Algérie. Donc on ne pensait pas à moi au ministère. On a bien fait. Je te jure que je n'en ai aucune envie. Si des circonstances m'y amenaient malgré ma répugnance, je trouverais une compensation dans le bonheur de vous avoir tous deux près de moi, Henri comme chef de mon cabinet particulier, si cela lui allait, et toi pour mon salon, enjôler les belles solliciteuses et m'aider à distribuer force eau bénite de cour.

Quoique redevenu Gros-Jean comme devant, j'ai, depuis mon arrivée, une cour nombreuse et parfois bien ennuyeuse. Ce reste de grandeur est encore trop lourd.

J'espérais que M. et Mme de Salvandy viendraient nous dédommager. Mais monsieur a la goutte, il va prendre les eaux du côté opposé. En revanche, M. Thiers m'annonce sa visite à son passage pour les Pyrénées avec ses dames. Ta pauvre mère en est effrayée, et moi j'en suis bien aise. J'aurai grand plaisir à causer avec cet homme d'esprit, qui, sauf deux fois, a toujours été fort bien pour moi.

Il y a plus d'un mois que j'ai une douleur au talon droit qui m'empêche de parcourir mes champs comme je le voudrais. Tous les remèdes ont été impuissants jusqu'ici. Il faut que ce soit rhumatismal. Ta mère va bien, tout en se plaignant de maux de tête parfois ; Marie est ronde et fraîche ; le petit Robert est volontaire et mutin ; Charles a accepté le collège de bonne grâce ; il vient de temps à autre et attend les vacances avec impatience pour faire sa cour à sa jument, à son ânesse, à Moutonne, à Gouraya, aux pigeons, tourterelles, etc..., etc...

A présent, je parle à Henri. Savez-vous, cher gendre, que j'ai beaucoup à me plaindre de vous. Quoi! une seule petite lettre de vous depuis mon départ. Je n'apprends les nouvelles d'Afrique que par le général de Bar et des vôtres que par les lettres de votre femme. Est-ce là ce que vous m'aviez promis? Est-ce là répondre à ma tendresse? Allons! réparez votre faute par de bonnes lettres bien longues, bien détaillées, sans exiger une entière réciprocité. Songez que je suis vieux et redevenu Gros-Jean. Les gens de la campagne n'aiment pas beaucoup à écrire, mais ils aiment beaucoup à lire... le dimanche.

Avez-vous vendu ma jument? Quant à ma voiture, j'espère que vous la vendrez à mon successeur, *prince* ou autre.

Le bruit de la nomination du duc d'Aumale s'accrédite fort. Je sais qu'il travaille tous les jours à l'ordonnance de réorganisation de l'administration civile, comme s'il devait en être l'applicateur.

A bientôt, mes chers enfants, je vous serre dans mes bras à vous étouffer.

BUGEAUD...

Au moment du départ du gouverneur général Bugeaud, le choix de son remplaçant était fixé. Le gouvernement du Roi voulait laisser à l'opinion en France le temps de s'habituer à la pensée de l'établissement d'une vice-royauté. Quant à la colonie, administrée par un gouverneur intérimaire, elle aspirait avec impatience à voir un prince du sang installé aux palais d'Alger et de Mustapha.

Le duc d'Aumale, intelligence élevée, esprit mûri avant l'âge, ne se dissimulait point les graves responsabilités et les difficultés de sa tâche. La lettre suivante le démontre suffisamment :

S. A. R. Mgr le duc d'Aumale au maréchal Bugeaud.

Villiers, ce 3 août 1847.

Mon cher maréchal,

J'attendais toujours pour répondre à votre dernière lettre, dans l'espoir que je pourrais vous annoncer quelques promotions pour l'armée d'Afrique ; mais la réalisation de mes vœux, à cet égard, se fait trop attendre pour excuser un plus long retard. Du moins, ai-je l'espoir que mes instances auront peut-être un résultat utile pour tant de gens auxquels nous nous intéressons tous les deux.

Vous avez raison, il est grandement question de moi pour vous succéder, quoique rien ne soit décidé encore. Je n'ai jamais brigué cet honneur ; je l'ai, au contraire, décliné, non par indifférence pour les affaires de France, ni par la crainte d'échanger une vie douce et agréable contre une vie pleine de chances et de labeurs, mais parce que j'ai la conscience des difficultés de l'œuvre et de mon insuffisance à satisfaire l'attente du pays.

J'ai longtemps espéré que vous consentiriez à reprendre le gouvernement général, et j'ai la conviction qu'aux très grands services que vous avez déjà rendus, vous pouviez en ajouter de nouveaux que nul autre peut-être ne pourra rendre. Si tout espoir doit être perdu à cet égard, si aucune autre combinaison ne paraît acceptable au gouvernement du Roi, je ne refuserai pas une position éminente où je puis servir activement mon pays. Je ne me fais aucune illusion sur les obstacles qui hérissent la question, sur les attaques dont je serai l'objet, sur les déceptions qui m'attendent ; mais j'apporterai à l'accomplissement de mes devoirs une entière abnégation personnelle et un dévouement de tous les instants. Je conserverai précieusement le souvenir de tout ce que je vous ai vu faire d'utile et de grand sur cette terre d'Afrique, et je ferai tous mes efforts pour y suivre vos traces et y continuer votre œuvre.

Laissez-moi vous remercier, ici, de ce que vous voulez bien me dire d'aimable dans votre lettre ; vous m'avez toujours témoigné une sympathie qui m'est bien précieuse, et vous savez que j'y réponds par la plus haute estime et par un bien sincère attachement

Votre affectionné,

HENRI D'ORLÉANS.

P. S. — J'espérais pouvoir vous faire, cet automne ou cet

hiver, les honneurs de Chantilly et y causer quelquefois avec vous de guerre et d'agriculture. Si j'étais absent de Paris lorsque vous y viendrez, j'espère que vous me rendrez le service d'aller y tirer quelquefois des lièvres qui rongent mes plantations.

Nous avons eu la bonne fortune de retrouver la réponse du maréchal Bugeaud à la lettre du prince. En vérité, quoi de plus touchant, que cet accord, cette communauté d'idées, cet attachement qui unissait d'une façon si étroite le vieux soldat au jeune prince, dans une unique pensée, vers un même but : le bien et la gloire de la France.

Le maréchal Bugeaud à S. A. R. le duc d'Aumale.

La Durantie, le 9 août 1847.

Mon Prince,

Votre admirable lettre du 3 août n'appelait aucune réponse de ma part, mais je ne puis résister au désir de vous exprimer une partie des impressions qu'elle a produites sur mon esprit et sur mon cœur. Elle respire le plus grand dévouement au pays et au Roi. Vous n'êtes point séduit par le brillant du commandement; vous en connaissez, dès longtemps, tous les écueils, vous avez mesuré les difficultés, vous avez prévu la critique et même la calomnie, et cependant vous bravez tout cela pour servir la France et obéir à votre père.

Cette noble conduite serait une critique de la mienne si je n'avais pas payé mon tribut pendant six ans et demi, et surtout si je n'avais pas eu l'espoir qu'en me retirant, je servirais mieux les intérêts de l'Algérie qu'en restant au poste qui m'avait été confié. Déjà mes prévisions se réalisent

puisqu'on vous destine ma succession. Si je n'ai pas conseillé ce choix, vous en connaissez la seule cause, la crainte de faire peser une responsabilité morale de plus sur la monarchie. Puisque le gouvernement du Roi n'en juge pas ainsi, j'en félicite l'Algérie et la France.

Ce ne sera pas le seul avantage de ma retraite; mes idées sur la colonisation doivent y gagner du crédit. On ne pourra plus douter d'une conviction à laquelle j'aurai sacrifié le plus beau commandement du royaume, et puis je serai à la Chambre pour combattre les idées fausses, les théories creuses des Dufaure, Tocqueville, Beaumont et consorts, qui s'imaginent qu'il suffit de quelques institutions libérales et civiles pour aplanir tous les obstacles. Ah! s'il n'y avait pas d'Arabes en Algérie, ou s'ils ressemblaient à ces peuples efféminés de l'Inde, je me serais bien gardé de conseiller à mon pays de faire, à coups de budget, une base de colonisation avec l'élément militaire. Mais l'existence de cette nation si vigoureuse, si bien préparée pour la guerre, si supérieure en ce point aux masses européennes que nous pourrons introduire dans le pays, nous impose l'obligation absolue d'établir devant elle, à côté d'elle, au milieu d'elle, la population la plus vigoureuse possible; et où la trouver telle, si ce n'est dans l'armée?

Mais laissons cette digression; je crois qu'à cet égard vous partagez mon opinion. Qu'on essaie les entrepreneurs de colonisation, si l'on en trouve; on comprendra bientôt leur impuissance.

Revenons à votre lettre. Je voudrais qu'il me fût permis de la livrer à la publicité afin de faire rougir les factieux et les brouillons qui calomnient si souvent votre noble famille. Si je ne puis pas la publier, je la lirai aussi souvent que je le pourrai à mes amis et quelquefois aux ennemis de la

dynastie élevée par la révolution de Juillet. Je leur démontrerai par là, plus encore que par mes arguments, qu'elle est parfaitement légitime, puisqu'elle s'appuie non seulement sur le vœu national, mais encore sur son ardent patriotisme, sur ses services et sur les distinctions de l'esprit.

Je suis fort reconnaissant de vos bonnes dispositions pour M. le commandant Feray. Vous serez bientôt en position de lui en faire éprouver les heureux effets, et je suis convaincu que vous n'en négligerez pas les occasions.

Mais comment se fait-il qu'on n'ait encore donné aucune suite aux propositions de récompenses que j'ai faites pour l'armée d'Afrique avant de m'en séparer? A quoi faut-il attribuer un pareil retard qui, je vous l'avoue, commence à m'indigner? Jamais, à aucune époque, l'armée d'Afrique n'a mieux mérité que dans la période de 1846 à 1847. Non seulement elle a livré des combats et fait des courses nombreuses et prolongées pour consolider notre domination jusqu'aux confins du Petit Désert, mais encore elle a fait des travaux immenses, et elle ne les a quittés qu'à la fin de juillet. Toute ou presque toute l'infanterie a bivouaqué pendant tout l'hiver dernier sur ses ateliers, sans qu'on ait entendu un seul murmure. Il me semble que de tels services, une telle conduite, méritaient un peu plus d'empressement. Veut-on que vous apportiez vous-mêmes les récompenses? Cela seul pourrait calmer l'irritation que j'éprouve.

On m'écrit que, dans la prochaine promotion de maréchaux de camp, l'armée d'Afrique n'aura qu'un emploi. Oh! c'est pour le coup que je serais profondément mécontent! A propos des trois dernières promotions, l'armée d'Afrique a été entièrement oubliée dans une, et fort mal partagée dans les deux autres. Nous avons vu avancer des colonels de France, de six ou sept ans de grade, n'ayant jamais vu le feu, et l'on

marchande un avancement à ceux d'Afrique, tout aussi anciens et qui mènent depuis dix ou douze ans la vie la plus dure et la plus laborieuse! Pour faire justice, il nous faudrait quatre ou cinq maréchaux de camp.

Je suis bien reconnaissant de l'autorisation que vous me donnez d'aller tuer vos lièvres de Chantilly. Il est probable que je n'en abuserai pas, car j'aurai beaucoup d'affaires pendant la session. Mais j'irai peut-être deux ou trois fois dans tout l'hiver, si vous avez la bonté de laisser des ordres pour cela à vos gardes.

Si vous me le permettez, mon Prince, je vous communiquerai mes idées sur la manière de compléter la domination de la Grande Kabylie sans aucune occupation nouvelle et seulement par la force morale déjà acquise par nos expéditions de cette année et par celles qu'il me paraît encore nécessaire de faire.

Je n'ai pas besoin de vous dire, mon Prince, que je fais les vœux les plus ardents pour vos succès dans la belle tâche que vous vous imposez avec tant de générosité. Vous voulez, dites-vous, marcher sur mes traces; moi, je veux que vous les élargissiez, et je serai bien heureux si vous faites mieux que moi; je ne serai pas le dernier à le proclamer.

Agréez, mon Prince, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Maréchal DUC D'ISLY.

S. A. R. le duc d'Aumale au maréchal Bugeaud, au château de la Durantie.

Palais de Saint-Cloud, 5 septembre 1847.

Mon cher maréchal,

J'ai reçu vos lettres des 9, 27 et 31 août; je n'ai pas besoin de vous dire combien j'ai été sensible à tout ce qu'elles ren-

ferment de cordial et d'affectueux, et avec quel intérêt j'ai lu ce que vous voulez bien me dire de quelques graves questions. Votre estime me sera toujours précieuse, et je serai toujours heureux de connaître votre opinion sur les difficiles affaires auxquelles je vais me trouver mêlé désormais. Vous ne m'en voudrez pas, je l'espère, de ne pas vous avoir répondu plus exactement ; vous excuserez les préoccupations qui m'absorbent un peu, je l'avoue, en présence de tout ce que je vais quitter.

Avant de connaître vos judicieuses observations, j'avais déjà entretenu M. Guizot de l'acte que l'on imputait au gouverneur de Melilla et qui paraît aujourd'hui avéré. M. Guizot, en ce moment absent de Paris, m'a répondu qu'il donnait à Madrid et à Tanger des instructions pour surveiller Abdel-Kader et prévenir les Espagnols. Il m'a annoncé que le gouverneur de Melilla venait d'être changé.

J'ai lu avec un vif intérêt ce que vous me dites des affaires du Maroc et de la manière d'opérer des Beni-Snassen ; cela m'a rappelé des conversations que nous avons eues l'année dernière à Alger et à Djemâa-Ghazaouat ; je vous prie de croire que j'en garderai bien bonne note , le cas échéant. Mais j'ignore ce que l'avenir peut nous prescrire de faire pour cette grave question du Maroc, question européenne, et que l'état actuel de nos relations avec l'Angleterre rend encore plus délicate.

Vous me parlez aussi des inconvénients que présentent les postes de Lella-Magrhnia, d'Aïn-Temouchent et de l'Oued Riou. J'avais déjà été frappé de l'insalubrité du premier de ces points. Mais je ne vous cache pas que l'évacuation de trois postes dans une province aussi turbulente me paraît une opération difficile, au moment surtout où le commandement change de main. C'est une question, d'ailleurs, que je compte

examiner sérieusement, surtout après ce que vous m'avez dit.

Quant à la réduction de l'effectif, je partage entièrement votre manière de voir; je ne l'ai pas caché, et j'ai fait toutes mes réserves sur les conséquences qui en pouvaient résulter. Il m'a été impossible de sauver le bataillon de chasseurs et le 2e hussards, ce qui privera la division d'Oran de quatre escadrons excellents. Les trois régiments d'infanterie désignés pour être relevés le seront successivement. Leur retour sera précédé de l'arrivée des corps destinés à les remplacer. Le mouvement de quatre autres bataillons de chasseurs est retardé. J'ai donc obtenu quelque chose, mais pas tout ce que je désirais.

J'ai encore parlé à M. le ministre de la guerre des avancements à accorder à l'armée d'Afrique ; je lui en parle sans cesse. J'ai obtenu quelques engagements, mais pas un acte. J'espère cependant que ce mois-ci ne s'écoulera pas sans que cette brave armée obtienne quelques-unes des récompenses qu'elle mérite si bien. Mieux vaut tard que jamais.

Je n'ai pas cru devoir intervenir dans les modifications que des changements d'organisation ou d'autres motifs vont apporter dans la composition du personnel de l'administration civile; je ne le connaissais pas assez pour éclairer le Gouvernement à cet égard, et j'ai pensé que d'assez lourdes responsabilités pèseraient sur moi quand je serais en fonctions sans les compliquer encore à l'avance. J'ai constamment dit de M. Fouché tout le bien que j'en pensais ; je n'ai pas ignoré que vous étiez satisfait de lui. Je ne connaissais aucunement M. Vaisse qui doit lui être donné comme successeur ; je l'ai vu, pour la première fois, il y a trois ou quatre jours. Du moins ai-je insisté pour qu'aucune nomination ne fût faite avant que M. Fouché ne fût pourvu dans la magistrature d'une position élevée, digne de ses services, et qui ôtât à son rappel

le caractère d'une disgrâce qu'il ne me paraît pas mériter. J'ai également obtenu de M. le ministre des finances la promesse que la première recette particulière convenable qui viendrait à vaquer serait réservée au comte Guyot, et qu'il serait pourvu avant la session. M. Fouché ne doit pas ignorer l'intérêt que je lui ai constamment témoigné dans ces circonstances.

Agréez, mon cher maréchal, l'assurance du sincère attachement de votre affectionné

H. D'ORLÉANS.

Dans le billet suivant adressé à Mme Feray, le maréchal annonce à sa fille chérie la nomination probable du duc d'Aumale. Il lui parle des événements de France, de ses préoccupations pour l'avenir.

Le maréchal Bugeaud à la comtesse Feray.

La Durantie, le 3 septembre 1847.

Je te remercie de ta lettre du 8, chère Bellonie, bien qu'elle m'ait donné beaucoup de peine à *défricher*. Ne peux-tu pas, pour ton père du moins, te décider à écrire plus lisiblement? Ton écriture en pattes de mouche effrayée est peut-être de fort bon ton; mais le bon ton n'est pas toujours aimable. Tu retardes mon bonheur, tu le mêles d'impatience, et avec toi je voudrais toujours être serein.

Tu veux que je t'écrive souvent et longuement parce que tu crois que, n'étant plus gouverneur, je n'ai plus d'affaires. Détrompe-toi. Jamais je ne fus exploité avec plus d'activité. Ma maison ne désemplit pas. Non seulement on me force d'écrire sans cesse, mais encore on me ronge mon temps et

nos provisions de bouche. On est vraiment malheureux d'avoir un peu de crédit, ou du moins qu'on vous en suppose. Ne te fâche donc pas, chère amie, si je ne t'écris pas bien souvent. Je le ferais cependant, malgré tout, si ta mère et ta sœur ne t'écrivaient presque à chaque courrier.

Il est bien décidé que le duc d'Aumale est mon successeur. Je regarde cela comme une bonne fortune pour l'Algérie, pour l'armée et pour vous, mes chers enfants, car je suis au mieux avec le prince. Cela assure l'avancement de ton Henri et une plus prompte réunion à ta famille. Dans tous les cas, il faut, d'une manière ou d'une autre, que vous veniez ou que tu viennes au mois de mai prochain. Ta mère ne supporterait pas une plus longue séparation. Elle irait te voir et tu sais que sa santé s'accommode mal des voyages en mer.

Nous commençons à être assez bien organisés dans notre château. Nos environs deviennent jolis. A mon arrivée, j'ai improvisé un parterre qui est aujourd'hui charmant. Notre récolte est belle. Marie et son fils se portent bien ainsi que ta mère. Mon mal au talon s'en va. Nous n'avons donc rien à désirer que d'avoir bientôt près de nous nos chers enfants d'Afrique. . . . . .

Quel horrible crime que celui de M. de Praslin! Nous en sommes tous contristés, effrayés. Quelle cruelle période nous traversons!

Le ministère paraît vouloir braver une autre session : c'est du courage! car la situation est mauvaise; l'esprit public se pervertit chaque jour par les déclamations de la presse qui s'appuie sur des faits malheureux, dont la portée est terriblement exagérée par l'esprit de parti. Quelques hommes de l'opposition dynastique ne craignent pas d'exciter, par leurs actes et leurs discours, les passions populaires. Tels sont Duvergier de Hauranne, Odilon Barrot, Malleville, etc., etc...

Adieu, mes enfants. Je vous porte dans mon cœur. Je fais constamment des vœux pour vous.

Maréchal DUC D'ISLY.

Quelques jours après, le 11 septembre 1847, le *Moniteur universel* contenait la nomination du duc d'Aumale gouverneur général de l'Algérie, en remplaplacement du maréchal duc d'Isly (1).

Le 5 octobre, le prince arrivait sur le *Labrador* dans la rade d'Alger et débarquait aux cris enthousiastes et unanimes de : « Vive le Roi ! vive le duc d'Aumale ! »

L'idée d'une vice-royauté en Algérie et le choix d'un prince du sang n'était point de la part du maréchal Bugeaud une idée nouvelle. En effet, dès le 23 octobre 1843, il écrivait à M. Blanqui, député :

Je désire qu'un prince me remplace ici ; non pas dans l'intérêt de la monarchie constitutionnelle, mais dans celui de la question : on lui accordera ce qu'on me refuserait. Le duc d'Aumale est et sera davantage chaque jour un homme capable. Je lui laisserai, j'espère, une besogne en bon train ;

(1) Louis-Philippe, Roi des Français, à tous présents et à venir salut.

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de la Guerre,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — Notre très cher et très aimé fils le duc d'Aumale est nommé gouverneur général de l'Algérie, en remplacement de M. le maréchal duc d'Isly, dont la démission est acceptée.

ART. 2. — Notre ministre secrétaire d'État au département de la Guerre est chargé de l'exécution de ces présentes ordonnances.

Donné à Saint-Cloud, le 11 septembre 1847.

Signé : LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le pair de France, ministre secrétaire d'État de la Guerre,

Signé : TREZEL.

mais il y aura, longtemps, beaucoup à faire encore; c'est une œuvre de géants et de siècles.

Dans le courant de l'année 1845, il écrivait à son ami M. Guizot :

Quant au gouvernement du duc d'Aumale, je n'y vois d'inconvénient que pour la monarchie, qui prendra une responsabilité de plus. Le jeune prince est capable, et il va vite en expérience. Je pense que, dès le début, il administrera et deviendra un militaire très distingué ; sur ce point, il ne lui faut qu'un peu plus d'expérience et de méditation.

Pendant que le fils du roi de France faisait en Afrique ses glorieux débuts de gouverneur Vice-Roi, le maréchal Bugeaud, retiré dans son château de la Durantie, s'y installait d'une façon définitive et cherchait à y établir ses enfants, en achetant pour eux une propriété voisine de la maison paternelle. On verra, dans les lettres suivantes adressées à son gendre et à sa fille, avec quelle sollicitude il s'occupe de leurs intérêts, sans négliger aucun détail.

Le maréchal Bugeaud au commandant Feray.

La Durantie, 19 octobre 1847.

Mon cher Feray,

Je vous ai écrit à Alger, le 6, je crois, pour vous apprendre que je vous ai fait l'acquisition de Linty au prix de 120,000 fr. et vous demander votre procuration pour passer le contrat. Quelques jours après, Léonie nous apprit que vous alliez la ramener en France, ce dont nous sommes enchantés, surtout

si vous pouvez rester quelque temps avec elle. Ma lettre d'affaires peut donc s'être croisée avec vous et ne vous parvenir que bien tard, ce qui serait un grave inconvénient, si vous ne veniez pas jusqu'ici, comme une phrase de Léonie peut me le faire craindre. Il est urgent de passer le contrat pour éviter une perte de temps dans des travaux essentiels, pressants. Il y a aussi dans le retard plusieurs autres inconvénients qu'il serait trop long de détailler ici. Si donc, contre une de mes plus chères espérances, vous ne veniez que jusqu'à Agen, ne quittez pas cette ville pour retourner vers l'Afrique sans m'envoyer votre procuration en bonne forme devant notaire.

Mais il me paraît impossible qu'on ne vous ait pas accordé un congé assez long pour visiter votre famille; la situation de l'Algérie le permet. Vous viendrez donc passer quelque temps avec nous; vous visiterez votre jolie propriété, et nous étudierons ensemble les projets d'amélioration que je forme pour porter le produit de 8 à 10,000 francs. Ne vous effrayez pas des dépenses, j'espère ne pas vous demander un sou de votre poche. Les bois à vendre, sans déboiser et en améliorant, couvriront les réparations et l'augmentation graduelle du bétail. . . . . .

Arrivez-nous vite. J'ai l'espoir que cette lettre se croise avec vous entre Périgueux et Agen. Tout à vous, à toujours,

Maréchal DUC D'ISLY.

Le maréchal Bugeaud à la comtesse Feray.

La Durantie, le 12 novembre 1847.

Tu te plains, chère Léonie, que j'écrive à tout Alger, excepté à toi, et cependant je t'aime mieux que tout Alger, voire même que toute l'Algérie, mais je me gêne moins avec toi

qu'avec les autres, à qui je n'écris pourtant que par urgence extrême, tant j'ai horreur d'écrire. On a tant abusé de moi sur ce point, que je serais l'homme le plus heureux si je pouvais rester un an sans manier une plume. Le croirais-tu? j'écris presque autant qu'à Alger et toujours pour des individus qui, non contents de me faire écrire, viennent, par d'indiscrètes visites qui se succèdent à flot, dévorer mon temps. Oh! que les honneurs et le crédit sont lourds!

Tu sens bien, chère petite, que j'aimerais mille fois mieux te consacrer quelques-uns de mes instants. On ne me permet de faire ici ni mes affaires ni les tiennes. Je n'ai pu aller au Linty que trois jours; mais Pedro y va presque tous les jours pour tâcher d'y préparer l'avenir. Il y a déjà placé d'assez bons domestiques dans la réserve et fait préparer des terres pour semer le trèfle sur froment et avoine.

Malheureusement, il n'y a pas dans les champs un seul petit carré de prairie artificielle, et les granges sont mal garnies de foin en raison de la mauvaise récolte de fourrages, et aussi parce que deux métayers ont changé et ont fait consommer le foin par anticipation. Les circonstances feront que les produits des bestiaux seront exigus cette année; mais cela changera, je te le garantis, de 1848 à 1849. Ce n'est que dans trois ans que votre propriété marchera bien. Nous n'attendrons pas jusque-là pour avoir une amélioration notable.

Quand tu recevras cette lettre, tu sauras déjà que tu es lieutenant-colonel. Dis à Henri que, dans mon opinion, il serait tout aussitôt colonel en France qu'en Afrique. Tous les colonels de cavalerie de l'armée de l'Algérie sont jeunes de grade et d'âge. D'ici trois ou quatre ans, il y aura peu de mouvement parmi eux, à moins que la mort du lit ou bien la guerre ne s'en mêle. Réellement, il y a plus de chances en France qu'en Afrique. Et puis, nous vous aurions près de

nous! C'est à Henri à calculer cela et ses goûts. Dans tous les cas, nous comptons sur vous au printemps, sinon avant. La *Mè* viendra à la Durantie au mois d'avril pour vous recevoir. Nous serons alors assez bien installés au château et autour. La campagne sera plus magnifique que jamais. Je tâcherai de m'échapper de Paris pour vous voir et visiter avec vous votre nouveau Linty. La *Mè*, la pauvre *Mè*, se plaint souvent de ses maux de tête et de foie. Il faut qu'elle aille à Vichy absolument. Quant à moi, je me porte bien, si ce n'était ma grande disposition à m'enrhumer.

Dis à Henri de faire mes amitiés à Fourichon et à Mme Anna.

Dis-lui aussi de me tenir un peu au courant des affaires et de me faire connaître les nouveaux personnages civils; le paresseux ne m'a encore rien dit!

Je le charge de mes amitiés aux généraux Gentil, Lechesne, Blangini, Levasseur, Marey, et sans oublier Charon, que j'aime beaucoup, Appert, etc., etc., et les colonels et tous les officiers auxquels il sait que je m'intéresse particulièrement.

Adieu, mes enfants; soyez sûrs que je vous aime plus que je ne pourrais vous le dire dans dix langues.

Maréchal DUC D'ISLY.

« Le dénouement si longtemps attendu vient enfin de s'accomplir, disait le *Moniteur Algérien* du 23 décembre. Abdel-Kader s'est rendu au camp français. Il a été présenté le même jour par M. le lieutenant général de Lamoricière à S. A. R. le gouverneur général. »

Cette fois, c'est d'Alger, siège de son gouvernement général, que le fils du Roi écrit à son ancien chef. Cette lettre, adressée peu de jours avant la révolution

de février, démontre, une fois encore, l'attachement et l'estime réciproques qui unissaient les deux soldats. Quelle joie, quel honneur pour le jeune général d'annoncer à son compagnon d'armes, à son vieux maître de guerre, l'issue de leurs longues campagnes et de leurs sanglantes luttes, l'immense résultat enfin, obtenu par la reddition d'Abdel-Kader! Le principal soin du successeur du maréchal Bugeaud est d'en instruire le premier conquérant de l'Algérie. Il n'oublie pas de lui dire que son nom est dans toutes les bouches, et que l'Algérie devenue française compte encore sur son dévouement pour la défendre devant le Parlement.

S. A. R. Mgr le duc d'Aumale au maréchal Bugeaud.

Alger, le 2 janvier 1848.

Mon cher maréchal,

Les évènements du Maroc et la vie politique d'Abdel-Kader ont eu le dénouement que vous prévoyiez dans votre dernière lettre et que je n'avais pas osé espérer. Lorsque ce grand fait s'est accompli, votre nom a été dans tous les cœurs. Chacun s'est rappelé avec reconnaissance que c'est vous qui aviez mis fin à la lutte, que c'est l'excellente direction que vous aviez donnée à la guerre et à toutes les affaires de l'Algérie, qui a amené la ruine morale et matérielle d'Abdel-Kader. Qu'il soit permis à un de vos anciens et modestes lieutenants de vous offrir, à l'occasion du renouvellement de l'année, ses vœux personnels et ceux de toute l'armée que vous avez si brillamment commandée pendant sept ans.

Nous attendons avec confiance le résultat des discussions

qui s'engageront dans le Parlement à propos des affaires de l'Algérie. Je me réjouis de savoir que vous y prendrez part, et je ne doute pas que vous ne jetiez une grande lumière sur la situation et sur les besoins d'un pays encore si peu connu.

Agréez, mon cher maréchal, les sentiments de haute estime et de sincère amitié avec lesquels je suis

Votre affectionné

H. D'ORLÉANS.

Le maréchal Bugeaud lui répond :

Le maréchal Bugeaud à S. A. R. le duc d'Aumale.

Paris, le 15 janvier 1848.

Mon Prince,

J'étais certain d'avance que vous pensiez ce que vous m'écrivez sur la chute d'Abdel-Kader. Vous avez l'esprit trop juste pour ne pas apprécier les véritables causes de cet évènement et l'âme trop élevée pour ne pas rendre justice à chacun. Comme tous les hommes capables de faire les grandes choses, vous ne voulez que votre juste part de gloire, et au besoin vous en céderiez un peu aux autres. Dans cette circonstance, mon Prince, vous m'avez beaucoup honoré, mais vous vous êtes honoré bien davantage. Si votre lettre pouvait être publiée, elle doublerait l'estime, déjà si grande, que vous portent le pays et l'armée. Ne pouvant la publier, je la fais lire autant que je le puis, et plusieurs personnes en ont pris copie, deux ministres notamment; tous ont admiré comme moi le noble sentiment qui l'a dictée.

Je crains qu'on ne veuille trop réduire l'armée; ce serait une imprudence militaire et politique, ce serait aussi contraire à l'économie publique et à la prompte utilisation de la

conquête. La fin de l'Émir n'est pas une garantie complète de tranquillité; les Arabes restent, et, quoique affaiblis, leurs révoltes sont encore à redouter; ils ne subiront pas sans de fréquentes résistances la révolution cruelle que nous leur apportons, et il se trouvera des hommes pour se mettre au service de leurs mécontentements. Les troupes ne sont pas seulement indispensables pour les contenir, elles le sont encore pour activer les grands travaux publics, et, à ce titre, elles coûtent moins cher qu'en France, puisqu'elles peuvent produire plus qu'elles ne coûtent. Il n'y aurait économie à retirer des troupes d'Afrique qu'autant qu'on les licencierait. Or, dans l'état de fermentation où est l'Europe, je ne crois pas qu'on puisse diminuer l'armée française.

Quelques lettres disent qu'il se fonde un poste à Hamza. J'ai grand'peine à le croire. Vous ne voudrez pas augmenter vos postes permanents, quand on réduit votre effectif. Vous voudriez bien plutôt en supprimer. J'insiste toujours pour la suppression de Lella-Magrhnia, Aïn-Temouchent et Aïn-Moussa sur l'Oued Riou. Je présume que quelques nécessités auront fait occuper temporairement Hamza, et de là le bruit de la création d'un poste permanent qui, à mon avis, serait plus qu'inutile : il serait nuisible.

Agréez, mon Prince, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Maréchal DUC D'ISLY.

La réunion des Chambres et la politique ramenèrent à Paris le châtelain de la Durantie. La lettre suivante au colonel Feray, adressée peu de temps avant la triste révolution de février, nous montre le maréchal absolument réconcilié avec le Roi et ses ministres, si tant est qu'il ait existé quelque froideur,

dans les rapports, entre le Gouvernement et l'ancien gouverneur de l'Algérie. Son nom, en effet, fut prononcé avec éloge dans l'adresse, et la Chambre le nomma vice-président.

Le maréchal Bugeaud au lieutenant-colonel Feray.

Paris, 5 janvier 1848.

Mon cher Feray,

Il y a longtemps que je ne vous ai écrit. Il est vrai que ma femme écrivait à vous ou à Léonie — et que vous étiez tenu au courant. Puis, les embarras de départ pour Paris et les obligations imposées au député-maréchal débarquant dans la capitale, l'ouverture des Chambres, les visites du premier de l'an, etc., etc. Enfin me voilà un peu débarrassé de ces préliminaires absorbants, j'en profite pour causer avec vous.

Je commence par vous dire que je n'admets pas du tout la nécessité que vous restiez deux ans à Tenès, sans venir en France. Canrobert a bien pris un congé et il n'en a pas moins été fait colonel. Vous pouvez donc très bien, surtout avec l'éclipse d'Abdel-Kader, prendre un congé de trois mois pour nous mener votre femme. Son état rend cela indispensable à la fin de mars ou dans les premiers jours d'avril. Vous ne voulez pas sans doute lui faire faire ses couches à Tenès, avec un logement peu favorable et dans une saison où le climat serait dangereux pour la mère et pour l'enfant. En la supposant grosse de trois mois, elle accoucherait à la fin de juin. Alors, les chaleurs sont horribles, même sur la côte. Il vaut bien mieux le climat tempéré de la Durantie, les soins d'une tendre mère et le grand calme et le confortable de notre château entouré de fleurs et de verdure. Six mois de

grossesse est l'époque la moins défavorable pour voyager. Cela vous conduit au mois d'avril ou aux premiers jours de mai, moment où la navigation devient meilleure.

Parlons maintenant de votre logement à Tenès. Je ne vois que l'établissement de l'artillerie qui puisse vous convenir. Je pense qu'il vous sera facile de l'obtenir parce qu'un officier d'artillerie à Tenès n'est pas rigoureusement nécessaire. On peut lui substituer un maréchal des logis qui logerait ailleurs. Notre ami Charon peut arranger cela avec le Prince. En répondant à une bonne lettre de lui, j'en parlerai; mais adressez-vous à lui de ma part.

J'ai été fort bien traité dans le discours de la Couronne. L'accueil de la Chambre ne m'a pas été moins favorable, puisqu'elle m'a fait vice-président pour la présente session.

Je ne suis pas aussi content d'un article des *Débats* du 3, sur la reddition d'Abdel-Kader. Lisez-le pour voir comme les journaux écrivent l'histoire et distribuent l'éloge avec justice et justesse. Tout le monde a contribué presque autant que moi à ce grand résultat, même Berthezène par sa déroute et d'autres par leur impuissance à faire avancer, d'un pas, la conquête. Dites-moi, à cet égard, vos impressions et celle de l'armée.

Je vois souvent la famille Salvandy, et je l'aime tous les jours davantage. Elle est en ce moment réunie à Paris.

L'opinion se prononce fortement contre l'envoi d'Abdel-Kader en Égypte ou en Syrie. Le ministère aura la majorité; mais la situation est cependant toujours difficile. Il y a tant de questions sur le tapis, au dehors et au dedans.

Votre mère vous embrasse. Elle approuve fort ce que je vous dis du voyage de Léonie. Adieu, je vous embrasse de tout cœur.

Maréchal BUGEAUD.

La suite des évènements nous amène à la date, si fatale pour la France, du 24 février 1848, date de cette révolution inepte qui allait précipiter la France dans une ère d'aventures et d'humiliations, dont elle n'est point encore sortie.

La nouvelle de la chute du roi Louis-Philippe frappa de stupeur la population d'Alger. Le duc d'Aumale, après avoir pourvu à l'intérim du gouvernement général (1), fut rejoint par son frère le prince de Joinville, qui, de son côté, venait de résigner le commandement de l'escadre. Ils quittèrent Alger le 3 mars 1848.

Un témoin oculaire nous racontait dernièrement cette scène dramatique.

(1) Habitants de l'Algérie,

Fidèle à mes devoirs de citoyen et de soldat, je suis resté à mon poste tant que j'ai pu croire ma présence utile au service du pays.

Cette situation n'existe plus. M. le général Cavaignac est nommé gouverneur général de l'Algérie. Jusqu'à son arrivée à Alger, les fonctions de gouverneur général par intérim seront remplies par M. le général Changarnier.

Soumis à la volonté nationale, je m'éloigne; mais, du fond de l'exil, tous mes vœux seront pour votre prospérité et pour la gloire de la France que j'aurais voulu servir plus longtemps.

Alger, 3 mars 1848.

HENRI D'ORLÉANS.

Pour ampliation:
Le colonel sous-chef de l'état-major général,
L. DE CRÉNY.

ORDRE GÉNÉRAL.

Au quartier général à Alger, le 3 mars 1848.

M. le général Changarnier remplira par intérim les fonctions de gouverneur général jusqu'à l'arrivée à Alger de M. le général Cavaignac, nommé gouverneur général de l'Algérie.

En me séparant d'une armée modèle d'honneur et de courage, dans les rangs de laquelle j'ai passé les plus beaux jours de ma vie, je ne puis que lui souhaiter de nouveaux succès. Une nouvelle carrière va peut-être

« Ce fut, nous disait-il, une des plus grandes douleurs, un des plus navrants spectacles de ma vie. Le jour de leur départ, la pluie, je m'en souviens, tombait à torrents. La place, les quais d'embarquement regorgeaient de foule. Lorsque le duc d'Aumale parut auprès des siens, avec le prince et la princesse de Joinville, ce fut une explosion de larmes, de cris de désespoir. Les Arabes se jetaient à ses pieds; chacun de nous voulait le retenir; les officiers, les soldats pleuraient comme des enfants, tandis que les princesses sanglotaient en descendant dans leur canot rempli de fleurs, dernier souvenir, dernier hommage. Hélas! nous sentions tous qu'avec le Prince s'éloignait l'âme de la vieille France. Ah! si notre jeune chef avait consenti à rester, s'il avait dit un mot, fait un geste! L'armée entière, l'Algérie se serait soulevée. Que se fût-il alors passé en France! »

s'ouvrir à sa valeur, elle la remplira glorieusement, j'en ai la ferme croyance.

Officiers, sous-officiers et soldats, j'avais espéré combattre encore avec vous pour la patrie!... Cet honneur m'est refusé; mais, du fond de l'exil, mon cœur vous suivra partout où vous appellera la volonté nationale, il triomphera de vos succès; tous ses vœux seront toujours pour la gloire et le bonheur de la France.

Signé : HENRI D'ORLÉANS.

Pour ampliation:
Le colonel sous-chef de l'état-major général,
L. DE CRÉNY.

CHAPITRE VI.

LES CIRCULAIRES. — LES BUREAUX ARABES.

Administration des Arabes. — Proclamations et circulaires du maréchal Bugeaud. — Son humanité à l'endroit des Indigènes. — Le *Jocelyn* de Lamartine. — Conseils aux fonctionnaires. — Soldats et gros officiers. — *La Casquette du père Bugeaud.* — Les sentinelles. — Les recrues. — Les campements. — Les chevaux et les mulets. — Organisation des Bureaux arabes. — Circulaire du 20 septembre 1844. — Opinion de M. le duc de Broglie (1858) et du commandant Villot (1871). — Les Bureaux arabes et les colons. — M. Leroy-Beaulieu (octobre 1882).

La renommée militaire du maréchal Bugeaud est assise sur des bases inébranlables, et cette grande figure militaire tient désormais une large place dans l'histoire de l'Algérie et dans l'histoire de France.

Mais ce que l'on ne sait pas assez, c'est que le maréchal Bugeaud, autant que le comportent les forces humaines, a employé les courts loisirs que lui laissaient les expéditions militaires et le commandement d'une armée de cent mille hommes, à l'administration proprement dite. Sans nous étendre sur les détails, il est utile de rappeler l'impulsion féconde donnée par lui aux travaux qui en sept ans ont changé la face de l'Algérie. Ce fut lui qui, avec autant de bonheur que de fermeté, sut unir pour le même but, selon sa devise célèbre, *ense et aratro,* ces deux instruments de con-

quête et de civilisation : la pioche et l'épée... C'est à lui que la France doit ces travaux gigantesques, ces routes magnifiques dont se seraient enorgueillis les Romains. Rien ne serait plus intéressant que de reproduire ou au moins d'analyser ses nombreux arrêtés, ses rapports, ses circulaires, qui embrassent toutes les parties du service et témoignent une sollicitude infatigable pour les hommes, sans acception de race, qu'il est appelé à gouverner, en même temps qu'ils révèlent un rare esprit d'organisation et d'application pratique.

Un grand nombre des circulaires de Bugeaud s'appliquent au gouvernement des Indigènes, matière délicate et grave dont la solution est si difficile et qui, malgré les tentatives de ses successeurs, est encore aujourd'hui l'objet de controverses passionnées.

Quant à lui, il s'occupa avec un soin tout paternel de l'administration des Arabes et fut loin de traiter la nationalité vaincue avec ce mépris, cette arrogance et cette cruauté trop souvent érigées en principe, en système par certains généraux d'Afrique et surtout par les prétendus libéraux et républicains de la colonie. Ses instructions aux généraux attestent cette constante sollicitude.

La conquête de l'Algérie, disait le maréchal (*Circulaire du 17 septembre* 1844), se distingue des conquêtes que l'on a faites en Europe. Là, quand on gardait une province conquise, on n'avait pas la prétention d'introduire dans son sein un peuple nouveau, on ne voulait pas prendre une partie des terres pour les donner à des familles étrangères différant

de mœurs et de religion En Afrique, au contraire, tous ces obstacles se présentent à nous et rendent la tâche infiniment difficile. Nous devons donc porter la plus grande sollicitude, la plus constante activité et une patience inébranlable dans l'administration des Arabes...

Nous avons fait sentir notre force et notre puissance aux tribus de l'Algérie, il faut leur faire connaître *notre bonté et notre justice* et lui faire préférer notre gouvernement à celui du Turc et à celui d'Abdel-Kader. Ainsi, nous pouvons espérer leur faire supporter notre domination, les y accoutumer plus tard (1) et à la longue, les identifier avec nous de manière à ne former qu'un seul et même peuple sous le gouvernement paternel du roi des Français.

La bonne administration ne doit pas nous dispenser de rester forts et vigilants, mais il est permis de croire qu'elle nous donnera l'avantage de n'employer la force que rarement. La supériorité des principes en administration n'est pas moins nécessaire qu'en guerre. C'est au système de guerre adopté et suivi dans toute l'Algérie que nous devons la conquête; nous la conserverons par un bon système d'administration suivi dans toutes les localités aussi uniformément que possible... . . . . .

Il ne suffit pas, ajoute-t-il plus loin, de faire un bon choix de fonctionnaires arabes, il faut encore les surveiller, les diriger, s'occuper de leur éducation, de manière à les modifier graduellement; il faut en même temps les entourer de considération, afin de maintenir leur dignité et les faire respecter de leurs administrés.

Voilà pour les fonctionnaires. Les simples Arabes doivent

(1) De récentes discussions au Parlement (nov. 1882) ont démontré combien étaient justes les principes du maréchal, et quelle faute avait commise la République en s'en écartant.

être traités avec bonté, équité, humanité! Il faut écouter leurs plaintes, leurs réclamations, les examiner avec soin, afin de leur faire rendre justice s'ils ont raison et les punir s'ils se sont plaints à tort.

Bugeaud s'attacha surtout, comme il le disait, à donner aux Indigènes une administration qui fût conforme à leurs mœurs, qui les forçât à préférer notre autorité à celle de l'Émir. Pour obtenir ce résultat, il suffisait d'être équitable. Le principe des amendes fut maintenu, mais l'application en fut réglementée de telle sorte que chacun put payer ou recevoir intégralement ce qui était dû.

Par sa circulaire du 2 janvier 1844, il maintient la responsabilité et la solidarité des tribus. En même temps, il fait connaître à quelle condition ce grand principe sera surtout efficace. Il associe la responsabilité des chefs à celle de la tribu même :

C'est aux fonctionnaires qui jouissent, dit-il, des avantages et des prérogatives du pouvoir de veiller plus que tous autres au maintien de l'ordre et à la répression des brigandages.

Il ne s'agissait point seulement d'établir l'ordre, il fallait encore asseoir sur des bases sérieuses et indestructibles notre domination. Il fallait amener le bien-être et nous attacher les populations soumises par le lien si puissant de l'intérêt. De là, la transformation du territoire au moyen des travaux publics, barrages de rivières pour les irrigations, construction de routes, chemins, ponts, fontaines, puits, abreuvoirs. Le maréchal Bugeaud conçut ingénieusement la pensée

de faire participer les tribus à ces travaux multiples dont l'exécution dépassait les ressources du budget de la colonie. Elles durent s'imposer, pour la totalité des dépenses en certains cas, d'autres fois pour une part seulement quand les dépenses excédaient leurs facultés pécuniaires (*Circulaire du* 15 *novembre* 1844). Notre génie militaire et les entrepreneurs civils y concouraient de leur côté. Les Arabes, du reste, ne se montrèrent point réfractaires à cette association.

En dehors de l'action directe et énergique de l'administration, le maréchal, après avoir employé la force, a recours à la persuasion et veut, tour à tour, dominer les Arabes par les armes et les ramener par la parole. Il veut leur faire aimer notre gouvernement après les avoir fait trembler devant notre puissance. Voilà les conseils de sa haute raison, les enseignements de sa longue expérience :

Le premier moyen de réparer les maux de la guerre et d'être heureux, dit-il aux Arabes (*Proclamation du* 5 *juillet* 1845), c'est de rester fidèles à la promesse de soumission que vous avez jurée et devant laquelle nous avons arrêté nos escadrons et nos bataillons. Il faut accepter franchement le décret de Dieu qui a voulu que nous soyons venus gouverner ce pays. Vous savez les malheurs qui sont arrivés aux tribus qui se sont révoltées contre nous et les volontés de Dieu.

Le second moyen, c'est de vous occuper avec activité et intelligence de l'agriculture et du commerce. Établissez des villages, bâtissez de bonnes maisons en pierre et couvertes en tuiles pour n'avoir pas tant à souffrir des pluies et du froid en hiver, de la chaleur en été, taillez de beaux jardins et plan-

tez des arbres fruitiers de toute espèce, surtout l'olivier greffé et le mûrier pour faire de la soie.

Il entre ensuite dans des détails précieux, leur conseille de meilleures charrues, leur recommande de ne pas détruire leurs forêts, comme ils le font, ces forêts devant être un jour, pour eux, une source de richesse. Autour d'elles, en effet, s'établiront des villes populeuses où ils vendront à bon prix le bois de construction.

Quand vous aurez bien médité ces conseils d'ami et que vous serez entrés dans la pratique des choses que je vous ai recommandées, je vous en dirai d'autres, toujours pour votre bien, car nous vous aimons comme des frères, et nous sommes affligés toutes les fois que vous nous forcez à vous faire du mal.

Parlant aux Arabes, peut-être le maréchal croyait-il un peu trop parler aux habitants du Périgord, aux paysans de la Durantie. Il oubliait, hélas! que les Arabes, race conquise, nous considèrent, non sans quelque raison, comme des oppresseurs. Toutefois ses intentions étaient droites et généreuses.

Pour bien faire apprécier les sentiments qui animaient le maréchal Bugeaud (1) à l'égard du peuple

(1) Combien la légende est parfois injuste. Le maréchal Bugeaud, pour le plus grand nombre, a passé pour un homme farouche, presque brutal; on vient de voir avec quelle sollicitude il s'occupait des Indigènes et de ses soldats; mais ce n'est pas tout. Voici, entre tant d'autres, une anecdote qui peint bien le caractère du grand soldat, de cet homme aux allures brusques, à l'écorce rude, qui cachait sous cette enveloppe une âme pleine de délicatesse et de naïveté.

C'était sous la tente, sur la frontière du Maroc : les secrétaires et les aides de camp du maréchal se tenaient dans un campement contigu

arabe, qu'il avait mission non seulement de soumettre mais d'administrer, nous empruntons au *Moniteur Algérien* les extraits suivants :

Le gouverneur général est informé qu'en une foule d'occasions les Européens (1) maltraitent les Arabes qui circulent en

à celui occupé par le gouverneur. — « Que font en ce moment Rivet, Roches et Trochu? demanda un jour le maréchal à l'un de ses aides de camp; envoyez-moi l'un d'eux, j'en ai besoin ; sont-ils très occupés? — Je ne crois pas, monsieur le maréchal, répondit l'officier. Ils lisent tout haut *Jocelyn*, le nouveau livre de Lamartine. — Ah! ils lisent des poésies, ces messieurs, » fit le maréchal, et en même temps il entra dans la tente de ses secrétaires. « Belle occupation, ma foi! que la vôtre, messieurs, fit-il en s'animant; avez-vous donc tant de loisirs, tant d'heures à perdre pour lire des rêveries et des songe-creux? — Ah! les poètes et les députés-poètes qui font de la politique! En vérité, je vous croyais plus sérieux. » — Et voilà le maréchal s'emportant contre les poètes et prenant en pitié tous les rimailleurs, gent inutile et non sans nuisance, etc. Les jeunes officiers tentèrent en vain de défendre l'auteur des *Harmonies;* il furent battus.

Cependant, le soir, après dîner, voyant le calme revenu, un des officiers de l'état-major reprit la conversation et chercha à persuader le maréchal.

« Bref, que lisiez-vous donc de si intéressant lorsque je vous ai interrompus? fit le maréchal. — Le poème de *Jocelyn*, répondit l'un des jeunes gens, une des plus belles pages de Lamartine. — Si M. le maréchal, ajouta timidement M. Roches, me permettait de lui citer un seul passage de l'œuvre, peut-être nous pardonnerait-il de ne point partager son avis? — Eh bien, faites! » dit en maugréant le maréchal.

M. Roches commença à déclamer les vers harmonieux du maître. Lorsqu'il eut achevé la première page :

« Donnez-moi cela! » s'écria tout à coup le maréchal. Et, arrachant le livre des mains de son interprète, voilà le vieux soldat, de sa voix superbe et timbrée, relisant le passage et poursuivant le touchant et dramatique récit « de la mère de Jocelyn mourante ».

Peu à peu, malgré lui subjugué par le charme entraînant du poète et pénétré du sujet, on sentait que l'émotion gagnait le déclamateur improvisé, jusqu'au moment où les mots étranglés s'arrêtèrent dans sa gorge. De grosses larmes obscurcirent ses yeux : « Ah! c'en est trop, cette fois! » s'écria en riant le maréchal, et jetant le livre : « Voilà que je vais pleurer comme vous! »

M. Roches raconta plus tard l'anecdote à M. de Lamartine, qui déclara n'avoir de sa vie reçu plus bel éloge de ses poésies.

(1) Par une matinée pluvieuse du mois de mars 1844, M. le gouver-

ville ou sur les avenues. Cela est peu généreux et indigne de nos mœurs. Il peut en outre en résulter de graves inconvénients politiques. L'Arabe frappé ou traité avec mépris rapporte dans sa tribu l'indignation qu'il a éprouvée et la lui fait partager. Le gouverneur général espère que ce simple avertissement suffira pour donner à la population de toutes nos villes plus d'urbanité envers un peuple que nous voulons gouverner avec justice pour nous l'assimiler.

Mais s'il était quelques individus qui restassent sourds à ce conseil, le gouverneur les prévient qu'il a donné partout l'ordre à la force publique, à la police et même à l'armée d'arrêter immédiatement tout individu qui frapperait ou maltraiterait un indigène. Il sera immédiatement dressé procès-verbal du délit, et le délinquant sera traduit en police correctionnelle. (*Moniteur Algérien*, 29 *juillet* 1843.)

neur général était, dans son cabinet, à se faire la barbe : il entend du bruit dans la rue, regarde et voit un Maltais qui frappait brutalement un Arabe. Sans prendre le temps de passer un habit, le maréchal, la figure encore pleine de savon, les bras nus, descend, appelle sa garde, fait arrêter le Maltais et ordonne qu'il soit conduit à la police.

Le soir, tous les fonctionnaires civils et militaires furent convoqués au palais du Gouvernement. « J'ai été témoin ce matin, leur dit le maréchal, d'un fait qui malheureusement se renouvelle trop souvent : un Européen frappait un Indigène; pour l'honneur de notre nation, il n'était pas Français. Vous comprenez facilement, messieurs, tout ce qu'un pareil acte renferme d'impolitique et de lâcheté, — d'impolitique parce qu'il entretient des sentiments de haine qu'il faut à tout prix faire disparaître. L'Arabe, frappé dans nos villes, contient sa colère et sa vengeance; mais ces sentiments comprimés font violemment explosion dans l'intérieur du pays, et ce sont nos malheureux soldats qui en sont les victimes. — Je dis de plus que c'est une lâcheté; car on ne frappe pas un ennemi vaincu et terrassé. Par tous ces motifs, j'ordonne à tous les officiers et fonctionnaires d'arrêter sur-le-champ et de conduire au poste le plus voisin tout individu qui frappera des Indigènes, je donne des ordres au ministère public pour que les coupables soient sévèrement punis. »

Et il fit une circulaire en conséquence. Cette pièce, traduite en arabe, parvint au milieu des tribus et y répandit, avec la joie, la plus profonde reconnaissance pour l'auteur d'une mesure aussi juste, aussi bienfaisante.

Après la victoire d'Isly, il adressa à ses généraux une circulaire des plus touchantes que nous avons déjà citée sur le rôle que l'armée française est appelée à remplir (17 *septembre* 1844) :

Nous nous sommes toujours présentés aux Arabes comme plus justes et plus capables de les gouverner que leurs anciens maîtres; nous leur avons promis de les traiter comme s'ils étaient enfants de la France..... nous leur devons et nous nous devons à nous-mêmes de tenir en tout point notre parole...

Il faut nous servir des hommes en possession de l'influence sur les tribus, soit par leur naissance, soit par leur courage, soit par leur aptitude à la guerre ou à l'administration. La naissance exerce encore un grand empire chez les Indigènes; si elle ne doit pas être l'unique cause de notre préférence, elle doit toujours être prise en grande considération. Éloigner du pouvoir les familles influentes serait s'en faire des ennemis dangereux. Il vaut beaucoup mieux les avoir dans le camp qu'en dehors... Il ne suffira pas de faire un bon choix des fonctionnaires arabes; il faut encore les surveiller, les diriger, s'occuper de leur éducation,... il faut en même temps les entourer de considération, afin de maintenir leur dignité et de les faire respecter de leurs administrés. Quand on aura des leçons à leur donner, des reproches à leur faire, ce ne doit jamais être devant les Arabes; il faut éviter avec eux les emportements, surtout en public.

Les deux notes et ordres ci-dessous sont empruntés à l'organe officiel. Ils prouvent qu'aucun détail ne lui était étranger, et démontrent avec quelle persis-

tance il poursuivait les idées qui lui semblaient justes et utiles.

AVIS AUX ARABES.

Les Arabes pauvres restaient exposés sans défense aux chicanes déloyales de quelques Européens peu scrupuleux, et étaient souvent lésés dans leurs droits et leurs propriétés, faute d'un représentant éclairé de leurs intérêts. Par les soins de M. le gouverneur général, il vient d'être apporté un remède à cet inconvénient; un défenseur du barreau d'Alger est chargé spécialement, sous le titre d'*avocat des Arabes,* de plaider gratuitement ces sortes de causes. Il reçoit, à cet effet, une indemnité mensuelle de l'administration.

AVIS AU PUBLIC EUROPÉEN.

Le gouverneur général a plusieurs fois averti le public que la politique, l'humanité, l'intérêt général, l'urbanité enfin qui est le cachet de la civilisation, nous imposaient le devoir de ne pas maltraiter les Arabes qui visitent nos villes et fréquentent nos marchés.

Ces avertissements n'ont pas eu tous les résultats qu'il avait le droit d'en attendre. Il apprend chaque jour que les Arabes sont renvoyés et quelquefois battus lorsqu'ils causent le moindre embarras, soit sur les routes, soit auprès des fontaines, abreuvoirs, etc.

Cette conduite est indigne d'une nation comme la nôtre. Il y a de la bassesse et de la barbarie à traiter ainsi des hommes désarmés et isolés qui viennent commercer au milieu de nous avec confiance. Il y a plus que de la barbarie à agir ainsi; il y a danger.

Les Arabes qui ont subi ces outrages portent leurs ressentiments dans les tribus; et les haines, si naturelles au peuple

vaincu, n'en sont que plus vivement excitées. Ces brutalités provoquent donc la révolte, ou tout au moins l'assassinat des Européens qui voyagent isolément dans le pays.

Nous avons la prétention de civiliser les Arabes; ne soyons donc pas plus barbares qu'eux. Que l'on sache que ce sont les Arabes seuls qui gardent nos routes dans l'intérieur pour garantir la sécurité des voyageurs; que lorsque ceux-ci sont attardés et surpris par la nuit, ils sont recueillis soit par le poste, soit par le douar voisin, où ils reçoivent non seulement le gîte, mais encore des vivres. Quel contraste avec le traitement que quelques-uns de nos concitoyens leur font éprouver lorsqu'ils viennent dans nos cités!

Pour faire cesser un état de choses qui, heureusement, ne peut être attribué qu'à un petit nombre de personnes, le gouverneur général a donné les ordres les plus sévères à tous les agents de la force publique, y compris l'armée, pour arrêter immédiatement tout individu qui se rendrait coupable de voies de fait envers les Arabes et pour conduire le délinquant soit au poste le plus voisin, soit devant un commissaire de police, soit enfin devant le maire, si c'est dans une commune rurale. Il sera dressé procès-verbal du fait pour que le délit soit soumis au tribunal de police correctionnelle.

D'autres faits plus graves encore ont été dénoncés à M. le gouverneur général. Quelques colons ont été signalés comme se rendant justice eux-mêmes; ils saisissent les bestiaux des Arabes lorsqu'ils entrent dans leur terrain, et rançonnent ensuite les propriétaires d'une manière tout à fait disproportionnée avec le dommage. D'autres frappent les Indigènes pour la plus petite violation de leur terrain (1).

(1) A toute époque, le vrai colon s'est distingué par ses bons rapports avec les Indigènes. M. Desclozeaux, ancien préfet de Constantine, nous racontait qu'il avait créé en 1873, dans les environs de Milah, deux villages rappro-

Est-il besoin de dire à ces propriétaires qu'une telle conduite est illégale, et dangereuse pour eux comme pour la sécurité publique? Au jour de la révolte, ils seraient les premières victimes de la haine qu'ils auraient inspirée en poussant à l'excès le droit qu'ils ont de faire respecter leur propriété. En France même, les riches propriétaires ne sont-ils pas obligés de tolérer une foule de légers abus de la part de leurs voisins pauvres, et pourrait-on vivre dans une commune si l'on voulait toujours se conduire avec la dernière rigueur?

Les procureurs du Roi et les juges de paix ont été invités à poursuivre rigoureusement les colons propriétaires qui se

chés l'un de l'autre : le premier peuplé par des émigrés grecs, originaires du village corse de Cargèse, le second peuplé en grande partie avec de vieux Algériens, grands discoureurs en politique et en religion, et dont la plupart s'étaient empressés, après avoir loué leurs concessions à des Arabes, d'ouvrir un débit pour résoudre le problème si difficile de vivre sans rien faire.

Dans le Cargèse corse, l'accueil fait au préfet fut empreint de cordialité. Les colons appartenant à une race exceptionnellement laborieuse, étaient contents de leur sort. Ils montrèrent avec empressement leur récolte emmagasinée; leur territoire était labouré et ensemencé avec soin. Ils se felicitaient de leurs bons rapports avec le douar voisin; quelques jours auparavant, ils l'avaient invité à une de leurs fêtes et avaient forcé les Arabes à danser avec eux et à partager leur repas. Les Arabes de ce douar, répandus en amis dans le village, prenaient part aux soins de la réception faite par les Corses au préfet. Le lendemain, M. Desclozeaux visita le second village, asile des esprits forts, le village aux nombreux débits. Là, il fut assiégé par les clameurs des colons. Aucun d'eux n'avait assez de terre, les Arabes voisins étaient tous des voleurs et des brigands, l'administration les abandonnait, etc., etc.

Comme le préfet leur citait l'exemple des Cargésiens leurs voisins, satisfaits de tout, ayant eu une bonne récolte, ayant exécuté de grands travaux, il fut interrompu : — « Ce sont des bonapartistes! » hurla un colon à la voix brisée par l'absinthe; les autres firent chorus... A peine le préfet avait-il quitté ce second village, que les Arabes du douar, qui guettaient le fonctionnaire, se précipitaient au-devant de ses chevaux et l'arrêtaient en témoignant la plus violente douleur : « Nous sommes tes fils, tu es notre père, disaient-ils, protège-nous contre ces colons qui nous rançonnent, nous pillent, dévastent nos jardins, etc., etc. »

seront fait justice eux-mêmes soit en frappant les Indigènes, soit en les rançonnant.

Les colons de la plaine et du Sahel savent bien que les Bureaux arabes sont toujours disposés à leur faire rendre justice, et qu'ils font avec une activité incessante la police nécessaire à la sécurité des campagnes... Qu'on leur désigne, autant qu'il se pourra, les Arabes qui auraient commis des vols et des délits contre la propriété, bien rarement ils resteront impunis.

Enfin, le 20 mars 1847, peu de temps avant son départ, les généraux recevaient cette dernière circulaire :

Général, je crois vous avoir dit plusieurs fois que ma doctrine politique vis-à-vis des Arabes était non pas de les refouler, mais de les mêler à notre colonisation; non pas de les déposséder, mais de les resserrer sur le territoire qu'ils possèdent et dont ils jouissent depuis longtemps, lorsque ce territoire est disproportionné à la population de la tribu.

Je considère la longue possession comme équivalente aux titres écrits et devant donner lieu aux mêmes ménagements, avec cette différence, toutefois, qu'on peut alors se dispenser d'une indemnité. Mais, même dans ce cas, il est convenable et politique d'accorder quelques dédommagements pour l'espace enlevé, par exemple, un pont, un barrage d'irrigations, une route, une mosquée; quelques secours en bois, en fer, en ouvriers pour aider les Indigènes, des distributions d'arbres utiles, enfin un objet quelconque d'utilité publique désiré par la tribu.

Ces compensations doivent d'autant moins être négligées, qu'en même temps qu'elles satisferont à la politique vis-à-vis de chaque tribu, elles concourront puissamment à la prospé-

rité générale du pays... Tout projet de colonisation européenne doit se concilier, se combiner avec l'intérêt arabe; c'est la meilleure des garanties à donner à la colonisation européenne (1). Le mécontentement des Indigènes serait, pour elle, un danger permanent, qui ne manquerait pas d'éclater à la première occasion favorable.

Le meilleur moyen d'atténuer et peut-être de faire disparaître ce danger, c'est de fixer les Arabes au sol par l'attrait de la propriété bâtie et des cultures sédentaires et soignées. Il faut, partout, encourager la culture des arbres fruitiers. Rien n'attache autant au sol que l'arboriculture. On fait facilement le sacrifice des récoltes annuelles pour se livrer à la révolte; on se résout avec peine à sacrifier de belles plantations d'arbres.

Évitez avec soin, général, de donner aux tribus des inquiétudes anticipées sur la dépossession de leur territoire, en le faisant arpenter et cadastrer. Cela ne doit se faire que pour des projets d'une prochaine exécution...

(1) Lorsque en 1847 le maréchal Bugeaud défendait avec tant d'énergie les Indigènes, il était loin de prévoir que, trente-cinq ans plus tard, un brillant économiste de l'École libérale, soutiendrait la même thèse contre les députés et les municipalités radicales de l'Algérie.

« Les réformes indispensables, dit M. Leroy-Beaulieu, consistent en quatre mesures : abandon immédiat du système d'expropriation des Arabes pour donner leurs terres aux colons; abolition en territoire civil des prétendus délits spéciaux à l'indigénat et des formalités qui s'y rattachent; recrutement meilleur et surveillance sévère des agents de l'autorité; enfin octroi de droits électifs à certaines catégories d'indigènes pour la représentation à notre parlement national.

« Nous sommes, quant à nous, passionnément épris de le colonisation; nous en avons fourni souvent la preuve, nous convions chaque jour nos concitoyens à sortir des mesquines querelles et des discussions sans issue où ils se complaisent, pour s'occuper sérieusement des grands intérêts français à l'extérieur. Nous avons la conviction que, si l'on ne renonçait pas aux procédés suivis depuis quelques années, on finirait par créer une Irlande en Algérie, par compromettre le présent et l'avenir de notre colonie et par exposer la métropole même à des dangers sérieux. » (*Revue des Deux Mondes*, octobre 1882. De la colonisation de l'Algérie.)

La sollicitude de Bugeaud pour le soldat est demeurée légendaire. Combien d'anecdotes n'avons-nous pas entendu raconter à ce sujet! Les officiers, il faut l'avouer, voyaient souvent avec déplaisir les soins minutieux que le général en chef, le maréchal-gouverneur prenait du troupier. — Peu d'entre eux, en effet, portaient au même degré que lui cette sollicitude. C'est, cependant, grâce à cette bonté paternelle, à cette humanité, à cet amour du soldat, que le grand homme put accomplir ses marches merveilleuses et faire supporter à ses soldats des fatigues sans nom, dont l'idée seule les eût révoltés, si l'ordre avait été donné par un autre chef que lui.

Les « gros officiers », dit quelque part dans ses lettres le maréchal de Saint-Arnaud, trouvaient (1) qu'il n'avait pas toute la dignité, toute la tenue désirable.

(1) Ce n'était point seulement les Indigènes et les soldats, c'étaient aussi les colons qui avaient libre accès auprès du maréchal, et qui trouvaient auprès de lui cet accueil facile et bienveillant, que trop souvent, hélas! ne rencontrent pas les subordonnés chez les fonctionnaires et surtout les fonctionnaires républicains.

M. Charles Bocher, ancien aide de camp du maréchal Canrobert, écrivait dernièrement à un journaliste, de ses amis, la lettre suivante :

Au moment où l'on discute, sans pouvoir se convaincre, si le gouvernement de l'Algérie doit être civil ou militaire, ou civil dirigé par un militaire, ou militaire dirigé par un civil, permettez-moi de vous raconter une anecdote que je tiens d'un officier de l'armée d'Afrique, à l'époque déjà ancienne où j'avais l'honneur d'en faire partie. Ce récit saisissant de naturel et de vérité aura son éloquence.

C'était sous le gouvernement militaire si glorieux et si bienfaisant du maréchal Bugeaud. Un colon qui avait une réclamation à adresser à l'administration, vint un jour au quartier général, à Alger, pour y exposer sa plainte. Le maréchal lui-même le reçut, comme il recevait colons et soldats, avec une bonté toute paternelle. Après avoir écouté sa demande, il lui dit : « Mais, mon ami, cela ne me regarde pas, allez trouver le comte Guyot, le directeur civil de la colonie. — Ah! maréchal, répondit le colon, en montrant son costume, comment puis-je aller parler à M. Guyot, dans la tenue misérable où vous me voyez! »

Ainsi, voilà un colon pauvre et sans appui, qui ne craignait pas d'aborder l'illustre maréchal, duc d'Isly, le pacificateur de l'Algérie, et qui avait honte de parler à celui qui occupait une position bien inférieure à celle du gouverneur militaire. Quel

Le maréchal se préoccupait peu, il est vrai, de plaire à son état-major. Le bien-être, la vie du plus petit soldat lui tenaient tellement au cœur, qu'il négligeait volontiers pour lui cette prétendue dignité du commandement, et n'hésitait pas à se livrer à ses actes qui offusquaient ces « gros officiers ». « C'est ainsi, me disait un ancien officier général, que je l'ai vu un jour, étant en marche, descendre de cheval pour aider un de nos muletiers qui ne pouvait venir à bout de replacer ses sacs sur le bât retourné. »

Arrivant parfois à l'improviste à l'arrière-garde, il prenait, un à un, les soldats et les admonestait vivement et les encourageait ensuite. Après leur avoir interdit de tirer en masse, à l'aveugle, il les plaçait lui-même dans des fourrés. D'autres fois, lorsqu'il s'agissait d'échelonner les grand'gardes et les sentinelles avancées, il accompagnait lui-même l'officier chargé de cette mission. « Je l'ai vu, nous disait un autre témoin oculaire, lui-même, à la tombée de la nuit, prendre la peine de faire changer de place les sentinelles afin de tromper la vigilance des Arabes. Sans ces précautions, en effet, la plupart du temps négligées par nos officiers, les Arabes venaient en rampant, à la faveur de l'obscurité, assassiner, à coup sûr, nos malheureux soldats (1). »

que soit le titre dont on s'affuble dans le monde, on n'est vraiment populaire, aimé et respecté que par le caractère, l'intelligence et les services rendus.

C'est encore dans l'armee que l'on a le plus de chances de trouver ces qualités précieuses réunies chez un homme.

Agreez, etc. Charles Bocher.

(1) Une nuit, une seule nuit, la vigilance des zouaves fut en défaut, dit M. le duc d'Aumale, dans son livre si populaire : *les Zouaves et les Chasseurs*

D'autres fois, le maréchal s'avançait seul vers une colonne et après avoir fait brusquement déshabiller les soldats devant le major, il punissait impitoyablement tous les hommes qui ne portaient point sur eux la ceinture de flanelle réglementaire. Ces menus détails hygiéniques du commandement faisaient sans doute hausser

à pied. Les réguliers de l'Émir se glissèrent au milieu de leurs postes, vinrent faire sur le camp une décharge meurtrière. Le feu fut un moment si vif que nos soldats surpris hésitaient à se relever. Il fallut que les officiers leur donnassent l'exemple. Le maréchal Bugeaud était arrivé des premiers : deux hommes qu'il avait saisis de sa vigoureuse main tombent frappés à mort.

Bientôt, cependant, l'ordre se rétablit, les zouaves s'élancent et repoussent l'ennemi. Le combat achevé, le maréchal s'aperçut à la lueur des feux du bivouac, que tout le monde souriait en le regardant. Il porte la main à sa tête, et reconnait qu'il était coiffé comme le roi d'Yvetot de Béranger. Il demande aussitôt sa casquette et mille voix de répéter : « La casquette, la casquette du maréchal ! » Or cette casquette, un peu originale, excitait déjà l'attention des soldats. Le lendemain, quand les clairons sonnèrent la marche, le bataillon des zouaves les accompagna, chantant en chœur :

As-tu vu
La casquette
La casquette ?
As-tu vu
La casquette
Du père Bugeaud ?

Depuis ce temps, la fanfare de la marche ne s'appela plus que la *Casquette*, et le maréchal, qui racontait volontiers cette anecdote, disait souvent au clairon de piquet : Sonnez la *Casquette.* »

Quelquefois, dans l'ennui d'une longue marche, il faisait sonner l'air favori. Le troupier comprenait, se mettait à chanter la *Casquette* et bien souvent le général en chef accompagnait. »

Dans un article patriotique (juin 1881) publié dans le *Figaro*, M. Aimé Giron constatait l'incurie du général Farre se perdant dans les ordres et les anti-ordres, n'organisant pas la victoire, mais désorganisant l'armée et envoyant des conscrits mourir, moitié un peu de la fièvre et beaucoup des privations que lui imposait son inepte administration. Et après chacun de ses griefs, l'éloquent écrivain répétait, comme un souvenir à jamais perdu cette phrase : « As-tu vu la casquette...? Hélas ! aujourd'hui les clairons et les cœurs français demanderont-ils toujours en vain et à tous les échos la Casquette du père Bugeaud ? »

les épaules de nos officiers généraux ; toutefois cette prodigieuse activité du général en chef les tenait eux-mêmes en éveil, et ils comprenaient souvent les leçons indirectes qui leur étaient données par leur vieux maréchal.

Nous croyons intéressant de reproduire, parmi les circulaires relatives aux soins à donner aux soldats, le premier ordre daté de 1841 :

Au quartier général à Mostaganem, le 8 août 1841.

Considérant que l'expérience de dix années a fait connaître que la maladie la plus à craindre en Algérie est la dysenterie ; que le meilleur moyen de se garantir de cette maladie est de porter une ceinture ;

Considérant que la ceinture de flanelle actuellement en usage dans les troupes ne remplit pas le but qu'elle doit atteindre, parce qu'elle n'est pas assez haute pour couvrir le ventre, qu'elle ne fait qu'une seule fois le tour du corps, et que, dans la marche, par les mouvements de l'homme, cette ceinture ne tarde pas à s'enrouler en corde de manière à devenir une gêne, en cessant d'être un préservatif;

Considérant que lorsque la ceinture est ainsi tordue et imprégnée de sueur, les soldats, en arrivant au bivouac, se hâtent de s'en débarrasser au moment même où la ceinture doit remplir son effet utile ;

Considérant que le placement de la ceinture sous les vêtements rend difficile aux officiers de s'assurer que les soldats sont constamment porteurs de leur ceinture et qu'ils la tiennent en état de propreté ;

Considérant que les Indigènes qui connaissent bien cette influence du climat, qui cause la dysenterie, se servent d'une

large ceinture de laine qui les entoure plusieurs fois par dessus les vêtements; que cette ceinture des Indigènes est depuis longtemps adoptée avec avantage par les spahis et les zouaves et qu'elle est portée par les individus auxquels un séjour de quelques années en Afrique a permis de se faire un bon système hygiénique ;

Considérant enfin que cette ceinture soutient bien les reins dans l'exercice, qu'elle s'accommode avec l'uniforme, et ne peut, sans que le chef sans aperçoive, être mise de côté par les soldats insouciants de leur propre santé :

Par ces motifs, le gouverneur général ordonne que la ceinture rouge de laine ayant environ 3 mètres de longueur remplacera la ceinture de flanelle. La nouvelle ceinture, mise en double sur sa largeur, enveloppera, par-dessus les vêtements, le corps, dont elle fera le tour deux fois et demie ou trois fois.

Une autre fois, il s'occupe des sentinelles; aucun détail ne lui est indifférent. Conserver la santé de ses soldats, veiller à leur bien-être, leur éviter des fatigues inutiles, telle est sa préoccupation constante. « Il avait le secret de se faire obéir, sans murmure, nous disait récemment Mgr le duc d'Aumale (1). Tout autre général que lui n'eût jamais osé demander aux

(1) Une nuit, le maréchal, se promenant dans le camp, ce qui lui arrivait souvent, entendit deux zouaves qui étaient en contestation. « Chien de métier, disait l'un, voilà trois jours que je suis mouillé et que je ne peux me sécher; si du moins nous avions un peu de pain et un peu d'eau-de-vie, on pourrait encore chanter la *Mère Godichon*. Mais rien, rien, et par dessus le marché, ces gredins d'Arabes qu'on ne peut atteindre pour leur repasser sur le dos notre mauvaise humeur! » — « Conscrit, tu as tort de te plaindre, répondit un vieux soldat. Si tu avais été, hier, comme moi de garde à la tente « *de la Casquette* », tu donnerais un renfoncement à tes gémissements! Tout maréchal de France et duc qu'il est, entends-tu, conscrit, je l'ai vu de mes yeux, le vieux, grignoter tout seul, sans se plaindre, un morceau

troupes, et à plus forte raison obtenir d'elles, ce que le maréchal Bugeaud trouvait simple et naturel d'exiger et ce qu'il obtenait. »

Diminuez le nombre des sentinelles ; substituez à cet effet, à plusieurs des postes permanents, quelques patrouilles de nuit, à heures bien calculées.

C'est surtout dans les factions, par un soleil brûlant ou une nuit humide que nos soldats contractent des maladies. Ne leur demander à cet égard que l'indispensable est une mesure paternelle qui contribuera à diminuer les entrées dans les hôpitaux..... Avoir soin de ne demander du travail qu'aux heures les plus fraîches du matin et du soir.

..... Que nos soldats ne dépassent jamais les avant-postes qu'en armes et en détachements respectables; ayez toujours dans les camps ou dans la ville un piquet prêt à marcher... ne souffrez pas que les Arabes viennent en armes dans les marchés ou dans vos quartiers; surveillez-les sans cesse et tâchez d'avoir parmi eux quelques amis qui vous préviennent des complots.....

Ne faites de détachements que lorsqu'ils seront indispensables; j'aime mieux que le service de courriers et d'ordonnances se fasse par les Arabes que par les détachements français; vous ménagerez ainsi la santé de vos soldats, et vous ne serez pas exposés à de funestes accidents. (*Circulaire du* 19 *juillet* 1842.)

Voici un ordre général daté de l'Oued Tirouet, qui fut, nous ne saurions en douter, mieux accueilli par les soldats que par les officiers d'infanterie :

de biscuit et boire par dessus un coup d'eau! Or, quand le bon Dieu n'a rien, que veux-tu qu'aient ses saints? » — « Il a raison, l'ancien! s'écria l'escouade. Tais-toi, conscrit; à bas le conscrit! » En rapportant ce petit fait, le maréchal avouait avoir éprouvé une des plus delicieuses joies de sa vie.

Le gouverneur général a remarqué que, contrairement au règlement et aux ordres donnés à diverses reprises, beaucoup des officiers de compagnie ont des chevaux de selle dans le rang. Cet abus doit cesser immédiatement. MM. les officiers d'infanterie ne doivent pas perdre de vue que le plus sûr moyen d'obtenir de leur troupe la résignation et l'énergie dont elle a besoin pour supporter les marches pénibles sous un soleil ardent, est de lui donner l'exemple, en étant à pied comme elle.

Dans la circulaire suivante adressée aux commissaires civils et aux maires, il prend encore la défense du faible contre le fort, de l'Arabe contre le colon :

Il arrive assez fréquemment que des colons saisissent eux-mêmes sur le terrain des animaux appartenant à des Arabes, lors même que ces terrains sont en friche ou non ensemencés. Ces colons, se faisant justice eux-mêmes, exigent des amendes qui seraient exorbitantes, lors même qu'il leur aurait été fait un dommage réel.

Cette pratique injuste et contraire à nos lois présente de grands inconvénients politiques. Quelle idée les Arabes peuvent-ils se faire de notre justice, de nos mœurs, de notre hospitalité, quand ils voient qu'un simple individu ne craint pas de les rançonner à son gré, pour des faits dont ils ne saisissent pas encore bien la portée, et qui ne sont, d'après nos lois, que de simples contraventions?

L'intention de M. le gouverneur général est que les Arabes soient partout traités avec justice et humanité. Vous tiendrez donc la main, Monsieur le commissaire civil, à ce que l'abus que j'ai signalé plus haut, ou tout autre de même nature, ne se renouvelle plus, ou, du moins, qu'il soit puni sévèrement

et conformément à nos lois. Vous donnerez des ordres en conséquence à la gendarmerie et aux gardes coloniaux.

Les amendes illégalement perçues seront immédiatement restituées aux Arabes, et le délinquant sera traduit en police correctionnelle.

Dans sa circulaire du 23 mars 1844, le maréchal gouverneur s'occupe des recrues d'une façon touchante :

Les recrues appartenant aux régiments d'infanterie de l'armée d'Afrique et qui sont dans les dépôts de France vont être dirigées sur les corps.

Vous comprenez que ces jeunes soldats, dont l'instruction n'est qu'ébauchée, dont l'éducation militaire est à faire, ne peuvent être employés immédiatement ni aux expéditions ni aux travaux pénibles. Il faut d'ailleurs les acclimater, et, sous tous les rapports, nous devons les laisser en station pendant le printemps, l'été et l'automne dans les lieux que nous occupons d'une manière permanente.

Vous recommanderez qu'ils y soient traités avec des ménagements paternels, afin d'éviter la maladie et surtout la nostalgie...

Ces recrues pourront faire un léger service et rendre ainsi disponible, pour les besoins extérieurs, une grande partie des soldats aguerris qu'on aurait été obligé de laisser dans les places. Ce sera donc un véritable renfort pour les travaux et pour les rares expéditions qui pourront avoir lieu.

Signé : BUGEAUD.

Faut-il s'étonner que les « gros officiers » maugréassent souvent contre le Gouverneur et que celui-ci fût adoré des soldats, lorsque l'armée était appelée à lire un ordre du jour tel que celui-ci :

Au camp d'Aïn-Kebira, 20 janvier 1846.

Le maréchal de France gouverneur est informé que plusieurs chefs de corps se sont permis de distraire les mulets destinés au service spécial des cantines d'ambulance pour des usages particuliers. Il importe de faire cesser immédiatement un abus aussi préjudiciable au bien du service.

En conséquence, il est enjoint à tous les commandants de colonne de s'assurer qu'à tous les départs d'un point de ravitaillement, chaque bataillon est pourvu de son mulet d'ambulance avec ses cantines complètement garnies en médicaments, linge à pansement, etc.

Tout chef de corps qui contreviendrait au présent ordre serait sévèrement ramené à l'observation du règlement et signalé par la voie de l'ordre de l'armée, comme ne prenant pas le premier de tous les soins, celui de la santé des hommes dont le commandement lui est confié.

Il s'agit maintenant de la salubrité des campements :

Camp de Sidi-Aïchoun, 22 mai 1846.

J'ai remarqué que la plupart du temps, pendant les expéditions de printemps et d'été, MM. les commandants de colonne choisissent leurs campements au bord des cours d'eau, et, par conséquent, dans des bas-fonds. Ils le font dans la louable intention d'éviter à leurs troupes des corvées pour aller à l'eau, et de leur procurer un peu d'ombrage sous les lauriers-roses ou les buissons qui bordent ordinairement les ruisseaux.

Mais l'expérience a démontré que cette manière de camper donnait un nombre considérable de malades. En effet, les bas-fonds sont privés d'air pendant le jour, et la température y est de plusieurs degrés plus chaude que sur les hauteurs ou

les collines voisines; la nuit, au contraire, il y fait plus froid et surtout plus humide. Une seule nuit passée dans un bas-fond suffit, quelquefois, pour donner une centaine de malades sur un effectif de 3,000 hommes. On comprend avec quelle rapidité une colonne serait fondue si cette manière de camper se renouvelait, plusieurs fois, dans le cours d'une expédition.

Je recommande donc de la manière la plus formelle à tous les commandants de colonne de choisir toujours leurs campements sur des hauteurs et des coteaux, toutes les fois que le terrain le permettra. On ne doit pas s'astreindre, pour camper, à former un carré bien régulier. Pourvu que l'on puisse bien se garder dans la position que l'on choisit, peu importe la forme donnée au camp, si l'on est dans un endroit salubre. Il vaut infiniment mieux imposer quelques corvées aux hommes pour aller à l'eau et mener les chevaux et mulets à l'abreuvoir. La santé des soldats en souffrira beaucoup moins que de camper dans un endroit soumis à des influences morbides.

Le gouverneur général d'Algérie,
Maréchal DUC D'ISLY.

Par un ordre général daté du quartier général à Alger, le 17 juillet 1846, le maréchal notifie, à l'occasion de divers décès survenus à la suite de haltes dans une marche sur Aumale, les avis motivés de deux chirurgiens militaires. Il ajoute :

Je crois devoir ajouter à cette note les conseils suivants dont on s'est toujours bien trouvé lorsqu'on était assailli par une de ces journées brûlantes qui laissent à peine aux hommes la faculté de marcher.

Il faut s'arrêter au premier lieu où l'on trouve de l'eau ou

des ombrages, et laisser passer la plus grosse chaleur. Sur le soir, il survient ordinairement une bise; on en profite pour finir sa journée après avoir rempli d'eau tous les bidons, ainsi que les barils et les outres, s'il y en a.

La marche ainsi scindée et coupée de haltes suffisamment fréquentes se fait ordinairement sans accidents.

On voit que je n'admets pas la marche continue que conseille le docteur Guyon, mais je pense avec lui que, dans ces courtes haltes, il faut que les soldats restent debout. Ces haltes, de même que la grande station, doivent être faites de préférence sur les lieux élevés et où aucun accident de terrain n'intercepte la bise.

Quand une colonne traverse un pays peuplé par des tribus amies et c'est aujourd'hui la situation générale, elle peut faire la grande station quoiqu'il n'y ait pas d'eau. Dans ce cas, les officiers montés et les cavaliers de la colonne vont demander de l'eau aux douars voisins, qui s'emp resseront toujours d'en apporter au camp, avec les petites outres que les Arabes ont en grande quantité.

La méthode de scinder les marches peut encore s'appliquer aux grandes marches sans eau. Après le repas du soir, la colonne, portant de l'eau dans tous les contenants qu'elle possède fait deux ou trois lieues et raccourcit d'autant la marche du lendemain. On n'a pas besoin de beaucoup d'eau pour passer les courtes nuits de juillet, août et septembre.

La bonté du général Bugeaud s'étendait jusque sur les animaux. Pendant la campagne d'automne de 1841 dans la province d'Oran, les bêtes de somme eurent deux fois l'honneur d'être l'objet d'ordres généraux ou de circulaires du gouverneur.

Dans sa circulaire datée de Mostaganem, 8 août

1841, en recommandant avec une profusion de détails la culture des plantes fourragères, Bugeaud donne les motifs de sa sollicitude, en raison de l'état des chevaux et mulets :

Toujours soumis, dit-il, à une nourriture sèche et insuffisante, ils sont très amaigris après les grandes chaleurs; nous n'avons su créer aucune ressource pour leur faire prendre le vert au printemps.

Au quartier général d'Alger le 19 novembre 1841, le gouverneur général s'occupe des ânes :

Dans les nombreuses expéditions, dit-il, dans les provinces d'Alger et d'Oran, on a senti, de plus en plus, tout ce qu'avait de fâcheux cette multitude de petits ânes qui accompagnent l'armée à divers titres... Ces animaux, de très petite taille et chargés sans pitié d'un poids énorme, ne peuvent marcher aussi vite que l'infanterie..... Les ânes devront avoir 1m,10, être fortement constitués; ils ne pourront être chargés de plus de 70 kilogrammes.

Après avoir pris soin des animaux domestiques, fidèles et modestes serviteurs du soldat, nous le trouvons songeant aux animaux féroces et à leur destruction :

Alger, 22 mars 1844.

Dans les dernières courses que j'ai faites pour visiter les routes et le sud de la province de Milianah, nous avons entendu, presque toutes les nuits, les familles arabes crier et tirer des coups de fusil pour éloigner de leurs douars les lions, les panthères, les hyènes. D'un autre côté, j'ai appris que ces bêtes détruisent chaque jour, sur un point ou sur un autre, des bœufs, moutons, chevaux et chameaux. Ainsi se trouvent

gravement affectés le repos et les intérêts des populations.

Nos devoirs envers les Arabes que nous gouvernons, la nécessité de multiplier les travaux pour assurer à bon marché les approvisionnements de l'armée et de la population européenne, nous commandent d'exciter les Arabes à la destruction des animaux malfaisants.

En conséquence, j'ai décidé qu'il serait accordé des primes. (Suit l'énumération des primes de 50 à 5 fr. pour destruction des lions, lionnes, lionceaux, panthères et hyènes.)

Une des préoccupations les plus graves du maréchal fut l'organisation administrative des Arabes. Livrer le territoire indigène à des officiers, qui, après avoir soumis les Arabes, les administreraient militairement, c'était compléter la conquête du pays. Ces officiers choisis comme administrateurs devaient parler la langue arabe, rendre la justice, étouffer dans leurs germes toute insurrection naissante et conduire les guerriers au combat.

L'arrêté ministériel du 1er février 1844, où nous reconnaissons à chaque ligne l'esprit lucide et net du maréchal, forme les premières pièces du dossier des Bureaux arabes; ce sont les premiers documents qu'il faut connaître pour se rendre compte de cette institution si utile, si mal connue, si attaquée aujourd'hui et qui disparaîtra malheureusement d'ici à peu d'années.

Pour quelques officiers tarés et deux ou trois généraux pillards que les richesses de Salluste empêchaient de dormir, quelle liste interminable d'officiers d'une bravoure et d'une probité à toute épreuve ont produite les Bureaux arabes! Combien d'entre eux,

martyrs du devoir, tués à leur poste, au milieu des tribus arabes, au moment d'un de ces soulèvements prévu, annoncé par eux, et le plus souvent fatalement amené par l'ignorance ou les mauvaises passions des politiciens de France ou des radicaux d'Algérie!

Supprimée en 1839, la direction des affaires arabes fut rétablie par un arrêté du général Bugeaud en date du 17 août 1841. Un arrêté ministériel du 1er février 1844 vint donner à ce service spécial son organisation régulière.

ARTICLE Ier. — Il y aura dans chaque division militaire de l'Algérie, auprès et sous l'autorité immédiate de l'officier général commandant, une direction des affaires arabes.

Des bureaux désignés sous le nom de *Bureaux arabes* seront en outre institués dans chaque division et sous les ordres directs du général commandant; subsidiairement sur chacun des autres points occupés par l'armée où le besoin en sera reconnu, et sous des conditions semblables de subordination à l'égard des officiers investis du commandement.

ART. II. — Les Bureaux arabes seront de deux classes, savoir : de première classe, ceux établis aux chefs-lieux de subdivision ; de deuxième classe, ceux établis sur les points secondaires. Ces bureaux ressortiront respectivement à chacune des divisions militaires dans la circonscription de laquelle ils se trouveront placés.

ART. III. — Les directions divisionnaires et les bureaux de leur ressort seront spécialement chargés de traductions et de rédactions arabes, de la préparation et de l'expédition des ordres et autres travaux relatifs à la conduite des affaires

arabes, de la surveillance des marchés et de l'établissement des comptes de toute nature à rendre au gouverneur général sur la situation politique et administrative du pays.

Art. IV. — Indépendamment de ses attributions comme direction divisionnaire, la direction d'Alger centralisera le travail des directeurs d'Oran et de Constantine, sera chargée de la réunion et de la conservation des archives et de la préparation des rapports et comptes généraux à adresser au ministre de la guerre, et prendra, en conséquence, le titre de *Direction générale des affaires arabes*. Elle exercera sous l'autorité immédiate du gouverneur général.

Art. V. — Partout et à tous les degrés, les affaires arabes dépendront du commandant militaire qui aura seul qualité pour donner et signer des ordres et pour correspondre avec son chef immédiat, suivant la règle de la hiérarchie.

Les commentaires de cet arrêté sont particulièrement intéressants, et il est curieux de reproduire les instructions données par le maréchal lui-même, pour définir le devoir des officiers chargés de ces importantes fonctions :

Le premier soin de l'officier de Bureau arabe, qui doit comprendre et parler l'idiome des indigènes, sera de s'appliquer à acquérir une connaissance approfondie du pays, en étudiant les coutumes qui y sont établies, les lois qui y ont été en vigueur, etc., en recueillant, en un mot, tous les renseignements propres à éclairer l'autorité sur la portée des mesures qu'elle peut avoir à prescrire. Il va sans dire que, dans cette étude du pays, nous comprenons celle des hommes qui le gouvernent au nom de la France. La surveillance active, intelligente, des chefs indigènes, est une tâche délicate, réser-

vée à l'officier chargé des affaires arabes. Pour la remplir avec succès, il ne devra point hésiter à se porter souvent au milieu des populations, à visiter les marchés, les tribus, et à s'arrêter sur les lieux mêmes, pour recevoir les réclamations. Il faut que, placée au-dessus de tout soupçon de partialité ou de violence, l'autorité française apparaisse aux Indigènes comme protectrice des opprimés ; il faut que, jusque dans les douars les plus éloignés, son bras vienne suspendre les mauvais traitements et arrêter les factions. C'est ainsi que ces peuples, comparant avec raison la justice que leur rendent les musulmans à la nôtre, seront amenés à reconnaître la supériorité du régime sous lequel ils vivent... D'ailleurs, cette manière de rendre la justice sur les lieux est conforme à l'esprit de tous les peuples primitifs, et elle aura pour nous le double avantage de nous mettre en relation fréquente et certaine avec des populations qui nous connaissent peu et nous jugent mal, et de constituer le seul contrôle réel et efficace du gouvernement des chefs indigènes.

L'officier chargé des affaires arabes devra veiller à la transmission de tous les ordres et à leur traduction. Il devra au besoin en expliquer le sens aux chefs indigènes. Pour atteindre plus sûrement ce résultat, il devra habituer ces derniers à se mettre fréquemment en rapport avec lui et chercher à connaître leurs pensées en provoquant leurs avis sur telle ou telle mesure qui pourrait être prise. Ces sortes de consultations, qui peuvent éclairer dans un cas donné, mais dont il faut user avec prudence, doivent paraître l'effet d'une condescendance amenée par le vif désir d'être juste, mais jamais faire supposer la moindre renonciation au droit absolu du commandement.

L'officier chargé des affaires arabes ne pourra pas avoir des rapports également suivis avec tous nos agents indigènes ;

mais il devra s'appliquer particulièrement à appeler souvent auprès de lui ceux des chefs influents qui paraissent vouloir se tenir à l'écart, non que nous ayons besoin d'étayer notre autorité de la leur, mais parce que nous ne voulons pas laisser prendre racine à des influences en quelque sorte indépendantes de nous.

Il devra faciliter les travaux des commissions administratives en ce qui concerne les contributions; il devra à cet effet réunir toutes les listes relatives à la perception de l'*âachour* et de la *zekkat* et fournir ainsi l'une des bases nécessaires pour la répartition équitable de l'impôt par aghalik, kaïdat ou douar. Il servira d'intermédiaire entre les tribus et les commissions administratives pour le versement de toute espèce d'impôt. Il tiendra un registre où seront inscrits ces versements, et il veillera à ce que les quittances qui leur sont dues soient délivrées aux tribus qui ont fait ces versements.

L'officier chargé des affaires arabes veillera au payement régulier des cavaliers auxiliaires. Il devra, comme membre du *maghzen*, entendre certaines plaintes s'élevant soit entre indigènes et français, soit entre indigènes seulement. Sans examiner pour le moment la nature de ces plaintes, nous exigerons que les plus importantes d'entre elles soient inscrites sur des registres particuliers, avec les décisions auxquelles elles ont donné lieu. Un registre semblable sera tenu pour les jugements de quelque importance rendus par les chefs indigènes, et soumis tous les mois par le *khalifa* à l'officier chargé des affaires arabes, que le fera traduire. La réunion générale de ces registres permettra de tracer, un jour, des règles invariables pour toutes les questions judiciaires et de jeter ainsi les bases d'un code applicable aux indigènes.

L'officier chargé des affaires arabes devra s'attacher à réunir peu à peu les éléments d'une bonne statistique dans l'accep-

tion la plus large de ce mot. Il devra, autant que possible, consigner toutes les remarques relatives aux coutumes religieuses, aux mœurs, aux lois locales ou générales. Il notera tout ce qui a trait à la richesse du sol, à la culture, aux délimitations des tribus et fractions de tribus. Il inscrira avec un soin particulier ce qui est relatif aux relations des tribus entre elles, aux marchés publics, aux droits qui y sont perçus, aux poids et mesures qui y sont en usage.

Mais la partie la plus essentielle de ces travaux statistiques est celle qui a trait à l'histoire de la tribu et à laquelle devront être joints peu à peu des renseignements sur toutes les familles et sur tous les hommes politiques qui s'y trouvent. La réunion de tous ces documents, si imparfaits qu'ils puissent être d'abord, finira par constituer dans chaque subdivision, des archives dont le premier avantage sera de ne pas laisser perdre ou tomber dans l'oubli des connaissances acquises et d'empêcher que le changement de nos agents ne devienne une cause de perturbation. Il faut bien se persuader que notre politique doit être indépendante de la volonté des agents français qui la pratiquent actuellement, qu'elle doit leur survivre et que, pour cette raison, il est indispensable que ses fils puissent toujours être retrouvés avec facilité. Quant à la formation même de ces archives, on ne devra point craindre d'y inscrire des renseignements même contradictoires. Ce n'est que par la comparaison de beaucoup de données rassemblées pour une même question que nous découvrirons la vérité. Les éléments de ces archives devront, autant que possible, être clairs, bien ordonnés, détaillés et datés. »

La circulaire du maréchal Bugeaud sur les Bureaux arabes est un modèle d'esprit pratique et de sentiments élevés. Quant aux principes qu'elle contient

sur le gouvernement des Indigènes, ils devraient être encore aujourd'hui le vade-mecum de tout bon fonctionnaire militaire ou civil. Nous l'avons déjà citée.

Alger, 17 septembre 1844.

Après la conquête, le premier devoir comme le premier intérêt du conquérant est de bien gouverner le peuple vaincu; la politique et l'humanité le lui commandent également.

Nous nous sommes toujours présentés à eux comme plus justes et plus capables de gouverner que leurs anciens maîtres, nous leur avons promis de les traiter comme s'ils étaient enfants de la France, nous leur avons donné l'assurance formelle que nous leur conserverions leurs lois, leurs propriétés, leur religion, leurs coutumes, etc., etc., nous leur devons et nous devons à nous-même de tenir en tout point notre parole (1) . . . . . .

(1) « La substitution du régime civil au régime militaire, dit ailleurs l'économiste M. Leroy-Beaulieu, a eu pour principal effet, non de changer le fond des choses, mais de modifier uniquement le personnel des agents. Au lieu des officiers des Bureaux arabes, les peines arbitraires sont appliquées par les Commissaires civils. Sur bien des points, la situation des Indigènes s'en est aggravée.

« Quelque mal que l'on puisse penser des Bureaux arabes, il est certain que les officiers, dans leurs rapports avec les Indigènes, se laissaient le plus souvent guider par certains sentiments de générosité professionnelle et de bienveillance militaire. Les agents civils n'ont pas au même degré ces qualités, et ils ne pourraient y suppléer que par un grand respect de l'équité, un tact délicat, une aptitude naturelle ou une préparation sérieuse à la difficile mission qu'ils doivent remplir. Or, depuis cinquante ans que nous sommes en Algérie, nous n'avons rien fait pour créer un personnel administratif spécial. Les seules règles qui président au recrutement de nos agents, ce sont l'instabilité et la fantaisie.

« On raconte, à ce sujet, des anecdotes que nous voudrions croire fausses, quoiqu'elles aient été publiquement répétées et jamais démenties. Un ténor, faisant ses débuts sur le théâtre d'Alger et n'ayant pas eu l'agrément du public, aurait quitté la scène et serait devenu commissaire civil. Des maîtres d'études, impuissants à tenir une classe de 25 ou 30 bambins, seraient allés administrer 10 ou 15,000 Arabes. » (*Colonisation de l'Algérie*, 1882.)

La bonne politique exigera peut-être que, toujours dans les emplois secondaires, nous fassions administrer les Arabes par des Arabes, en laissant la haute direction aux commandants français des provinces et des subdivisions; mais, quant à présent, c'est une nécessité, car le nombre des officiers connaissant la langue, les mœurs, les affaires des Arabes sera longtemps trop restreint, pour que nous puissions songer à donner généralement aux Arabes des aghas et des kaïds français.

Il peut se rencontrer des localités où il ne se trouverait aucun Arabe ayant assez d'influence, assez de talent pour remplir les fonctions d'agha ou de kaïd : dans ce cas, et si la localité est voisine d'un de nos grands centres d'occupation, il sera convenable d'y placer un officier français, réunissant les qualités nécessaires pour diriger les Arabes.

Cette expérience a déjà été faite avec succès sur un petit nombre de points. C'est même par ce moyen que nous pourrons donner aux chefs arabes l'exemple de la régularité et de l'honnêteté en administration. Les Arabes, voyant que les officiers français administrent avec justice, qu'ils ne spolient personne, demanderont des Français pour les administrer, et les chefs arabes, sentant le danger d'être supplantés, modifieront leurs habitudes de concussion.

Des Impôts et des Amendes. — Les impôts principaux sont : l'*âachour* (dîme sur les grains) et la *zekkat* (impôt sur les bestiaux) et quelques autres petits produits appartenant plus spécialement à telle ou telle localité.

MM. les commandants supérieurs des provinces et des subdivisions dirigeront les officiers chargés des affaires arabes de manière à perfectionner graduellement la statistique sur laquelle doivent être basés les impôts; ils accoutumeront graduellement les Arabes et leurs chefs à porter

l'impôt au chef-lieu sans qu'il soit besoin d'aller le requérir avec la force armée. Il leur sera facile de faire sentir aux Arabes que cette mesure est tout à fait dans leurs intérêts, puisque la présence de la force armée, par la consommation qu'elle fait en fourrage ou autrement, accroît nécessairement l'impôt. Plusieurs exemples prouvent que l'habitude de payer sans contrainte peut aisément être donnée. MM. les commandants supérieurs s'attacheront à faire tourner au profit du Trésor les droits de marché qu'il est d'usage de percevoir et qui ont été perçus jusqu'ici au profit des kaïds ou des aghas. Ceux-ci ne doivent avoir que la part qui a été réglée dans ma circulaire du 5 avril 1844. — Sur un petit nombre de points, on a perçu un droit sur le mariage, ce droit sera supprimé partout.

Nul impôt autre que ceux dont il vient d'être parlé, ne pourra être établi ou maintenu sans l'autorisation expresse du gouverneur général, qui lui-même consultera le ministre sur l'établissement d'un impôt nouveau.

Les tribus du Désert paieront l'*oueçâ* (impôt sur les achats de grains), et l'impôt du commerce conformément à l'usage.

La législation des amendes a été réglée par ma circulaire du 5 avril 1844.

Il ne me reste ici qu'à recommander à MM. les commandants militaires et à MM. les officiers chargés des affaires arabes d'être très modérés dans l'emploi de ce moyen de répression, en le proportionnant toujours au délit et à l'esprit plus ou moins récalcitrant de la tribu. Mais, dans aucun cas, ils ne pourront dépasser les limites que j'ai fixées dans ma circulaire susprécitée, excepté le cas de révolte ouverte, qui y est du reste prévu.

De la solidarité des tribus pour les crimes et les délits. — Nous avons traité au long ce chapitre dans notre circulaire du

5 avril ; nous n'en parlerons ici que pour bien faire sentir à MM. les commandants militaires que, si nous avons dû maintenir la terrible législation des responsabilités des tribus comme le seul moyen de maintenir une bonne police dans un pays qui n'a pas toutes les combinaisons multipliées de notre administration civile et judiciaire, ils ne doivent en user qu'avec une extrême modération et lorsque les nécessités politique ou de sûreté publique sont parfaitement démontrées.

J'invite MM. les commandants supérieurs et MM. les officiers chargés des affaires arabes à se bien pénétrer de cette circulaire, ainsi que de toutes celles qui l'ont précédée, lesquelles ils ne sauraient trop revoir et trop étudier.

Signé : Maréchal BUGEAUD.

Le lecteur peut voir que la création des Bureaux arabes n'est autre chose que l'administration du pays par les officiers qui viennent de terminer la conquête.

Le colon arrivé pendant la première période d'occupation, ou même venu plus tard, mais qui a voulu pénétrer dans l'intérieur et quitter les villes de la côte, a donc trouvé le pays gouverné par les militaires. Force lui a été de se soumettre à leur autorité. Souvent, dès le premier jour ont commencé les conflits. La raison de ces conflits résulte de cette cause, à savoir : que presque toujours le colon est venu avec le projet bien arrêté d'exploiter la race vaincue.

Les prétentions les plus communes que nous avons remarquées de la part de certains colons portent sur ces points : Faire cultiver gratuitement par le voisin indigène les terres reçues gratuitement du Gouvernement ; faire travailler les Indigènes en leur promettant

un salaire déterminé ; puis, soit lui refuser ce salaire, soit ne point lui accorder le prix convenu. D'autres colons, et c'est le plus grand nombre, exigent de l'Arabe des denrées ou marchandises sans lui en solder le prix.

Devant ces débarqués de la veille qui eussent volontiers renouvelé en Algérie, vis-à-vis des Arabes, les exploitations célèbres des Espagnols et des Portugais sur les Indiens du Nouveau-Monde, se dressait un simple sous-lieutenant, l'attaché aux Bureaux arabes (1). La plupart du temps c'était un officier d'élite, que sa bonne

(1) Un esprit des plus élevés, esprit essentiellement libéral, — un peu trop libéral même à nos yeux, — M. le duc de Broglie, écrivait, après une excursion faite en Algérie pendant l'année 1858, d'excellentes choses fort intéressantes à reproduire. — Il s'agit des *Bureaux Arabes*. Le jeune voyageur, rentré en France, consigna dans un livre intitulé : *Une réforme administrative en Afrique*, ses observations sur l'état de la colonie.

« L'Algérie traversait alors, dit-il, une phase singulière, une crise dangereuse, mais qui pour son salut fut de courte durée. » Afin d'éloigner son cousin de la politique et de le détourner des affaires de France, l'empereur Napoléon III avait un beau jour abandonné comme un jouet l'Algérie, au prince Napoléon. L'Altesse Rouge, sans quitter la France, tenta de gouverner et de désorganiser l'Algérie, du fond de son cabinet du Palais-Royal (21 juin 1858 — 8 mars 1859). Tout fut alors remis en question, le régime du sabre disparut, mais sans être remplacé ; le pouvoir civil n'était point encore solidement établi. « La confusion, le désordre régnaient partout. C'était, en un mot, » dit M. de Broglie, « un mouvement d'innovation radicale qui partait du pouvoir supérieur, et pouvait, s'il durait trop longtemps sans aboutir, dégénérer en anarchie. »

En constatant l'importance et la rapidité des résultats obtenus sur cette terre féconde et bénie de Dieu, malgré les révolutions et les fautes des hommes, M. de Broglie, observateur profond et curieux, en cherche la cause. — « Je dirai sans détour, écrit-il, au risque de soulever, soit en Algérie, soit en France, bien des contradictions passionnées, à quel secret, dans ma pensée, il faut attribuer un succès si inespéré. Il réside tout entier, suivant moi, dans la combinaison très heureuse qui, mettant à profit les ressources variées de l'esprit français, a réussi à organiser dans le sein de l'armée conquérante un véritable corps administratif. En général, pour tout pays, le lendemain d'une conquête est plus difficile que

éducation, l'élévation de ses idées, son instruction, avaient désigné dans son régiment au choix de l'autorité et le rôle de ce représentant de l'humanité et de la

le jour même. Ce n'est plus la bataille et ce n'est pas encore la paix ; les gens que l'on a devant soi ne sont plus des ennemis et ne sont pas encore des concitoyens.

. . . . . .

« Le régime militaire et le régime civil ont, tous les deux, leurs inconvénients ou leurs impossibilités. Le pouvoir militaire pur et simple, le régime du camp avec l'ordre du jour pour loi et le conseil de guerre pour sanction, a l'avantage d'être sûr et expéditif, mais il est violent et stérile, et ne fait aucun pas vers l'occupation solide. Le régime civil, en revanche, manque de sa base naturelle, qui est le concours libre et bienveillant des populations. Il s'avance entouré de ses lenteurs, de ses formalités, toujours un peu routinier, mais sans rencontrer autour de lui la confiance dont a besoin, pour se faire obéir sans effort, le mandat paisible du magistrat. Il inspire moins le respect que le militaire, sans soulever moins de répugnance. Un vainqueur en habit noir est moins redouté, sans être moins détesté, qu'un vainqueur en uniforme.

« En Algérie, en particulier, l'établissement d'un *régime civil* sur toute cette immense étendue de territoire qu'occupent les tribus arabes était, au lendemain de leur soumission et à la veille de leur rébellion menaçante, une idée qui ne pouvait passer sérieusement par la tête d'un homme sensé. — Il est assez de mode parmi les publicistes algériens, aujourd'hui que tout péril est sinon conjuré, du moins éloigné, d'exprimer à ce sujet des regrets rétrospectifs et d'accuser le pouvoir militaire de n'avoir point abdiqué sur-le-champ entre les mains du pouvoir civil. C'est parmi les populations européennes des villes du littoral que ce regret trouve des échos. Ma conviction très profonde est que, si pareille abdication avait été consommée, les premiers à s'en repentir et à la faire rétracter seraient ceux-là même qui se plaignent aujourd'hui qu'elle n'ait pas eu lieu. »

« J'ai déjà vécu assez, ajoute M. de Broglie, — faisant allusion au 2 Décembre, ce crime si complètement absous par la France ! — pour voir chez des populations plus indépendantes, plus indociles, plus *civiles* en un mot dans leurs habitudes que les commerçants d'Algérie, la dictature militaire non seulement supportée avec patience, mais demandée avec instance, mais acceptée avec enthousiasme, pour de bien moindres périls que ceux qui menaçaient naguère, à tout instant, la sécurité des Européens établis sur le sol d'Afrique. Huit millions de propriétaires en France et au plein jour de la civilisation, ont trouvé le régime militaire nécessaire pour se défendre contre quelques centaines de milliers de socialistes désarmés. Je crois qu'on peut affirmer sans exagération que ce régime était convenable, au moins pour quelque temps encore, en Afrique, afin de maintenir dans

civilisation était de ramener le colon à de plus sages idées : il fallait travailler et non pas faire travailler les autres ; il fallait être fidèle à sa parole et ne pas

la soumission des vaincus belliqueux et bien armés dont le nombre était à celui de leurs vainqueurs dans la proportion de cent contre un, au plus bas mot.

« *Le régime militaire* était donc, à n'en pas douter, le seul possible, sinon pour la totalité, au moins pour les trois quarts et demi du sol africain, c'est-à-dire pour toutes ces régions de l'intérieur où la société arabe était encore organisée et puissante, et ce n'est que là, comme on aura occasion de le dire, qu'il a été conservé dans toute sa rigueur. »

Après avoir démontré clairement la nécessité du régime militaire, M. de Broglie passe au mode de fonctionnement établi, c'est-à-dire à l'institution admirable des Bureaux arabes : « C'est ici, dit-il, qu'est intervenue très à propos la conception ingénieuse de former dans les rangs mêmes de l'armée un ordre d'officiers qui, sans renoncer à faire partie des cadres, sans cesser d'être soldats dans toute la force du terme, se destineraient cependant, dès leur jeunesse, d'une manière toute spéciale, à l'administration des tribus soumises. Et c'est ici encore qu'il faut admirer la souplesse et la variété des aptitudes de l'armée française. Il a suffi de faire appel à la bonne volonté et au patriotisme pour que des jeunes gens pleins d'avenir, à l'âge où règnent à la fois le goût des plaisirs et les rêves de l'ambition, se soient présentés en grand nombre, offrant de se consacrer tout entiers à l'étude d'une langue inconnue, de lois compliquées, de mœurs sauvages. Une fois préparés par ces études spéciales, on a pu les distribuer dans tous les lieux qui pouvaient servir en quelque sorte de points d'attache à l'occupation française : tantôt dans les centres de gouvernement militaire, à côté des officiers supérieurs pour leur servir d'interprètes et d'instruments, tantôt même seuls, dans de petits forts construits à la hâte, avec une compagnie.

« C'est ainsi qu'a été résolu le problème de former sous le régime militaire une administration réelle avec ses traditions, ses règles et ses intentions bienveillantes. Partout où l'armée s'est avancée, elle a porté avec elle une sorte de préfecture en germe avec la tunique, le ceinturon et le képi. J'ai défini les *Bureaux arabes* que je ne puis m'empêcher de considérer encore aujourd'hui, malgré des préventions très répandues, comme la véritable cheville ouvrière de la conquête française » . . . . . .

. . . . . .

« Sans cette institution, qui a, en quelque sorte, fait prendre racine sur le sol d'Afrique à toute une partie qui n'est pas la moins distinguée de l'armée française, nous n'aurions aujourd'hui sur la surface de nos possessions algériennes que des officiers et des soldats changeant d'année en année ; par la mobilité même de nos systèmes de recrutement et d'avancement, les

prendre le bien d'autrui ; il fallait se persuader que l'on n'était pas dans le Nouveau Monde et qu'on n'avait point affaire à des Indiens. La France était là, avec sa civilisation et sa justice représentée par un officier modeste, il est vrai, mais énergique et disposé à faire respecter le vaincu. C'est ainsi que l'officier de Bureau arabe, l'ennemi de la veille, devint, le lendemain, le défenseur naturel de l'Indigène et, il faut bien le dire, son meilleur ami (1). A mesure que le nombre des co-

uns sortant des plaines de la Beauce et les autres d'une garnison d'Alsace, débarqués hier et prêts à se rembarquer le lendemain, toujours dépaysés, toujours surpris et ne sortant jamais ni du provisoire ni de l'inconnu. — Si notre pouvoir a pris en Afrique le caractère de stabilité et l'autorité de la permanence, si nous voyons clair et pouvons marcher droit sur un sol qui était hier couvert de broussailles et de ténèbres, si l'intérieur d'une tribu arabe nous est aujourd'hui à peu près aussi bien connu que celui d'un centre français ; si nous pénétrons dans le dernier détail et toutes les passions qui l'animent et toutes les rivalités qui la divisent ; si l'on peut lui nommer un caïd et estimer ses recettes et ses dépenses en connaissance de cause, tout aussi bien qu'un préfet désigne un maire et contrôle un budget municipal ; si nous suivons à la trace un brigand qui vole le bétail d'un colon ou un marabout qui prêche la guerre sainte ; si la police, en un mot, est aussi bien faite dans l'Atlas que dans un quartier de Paris, il faut bien reconnaître que tout cela ne s'est pas fait tout seul, et il faut bien en rapporter l'honneur aux gens qui ont pris la peine d'y travailler.

. . . . . .

« L'esprit des Bureaux arabes est donc au fond celui qui a prévalu dans toute l'administration conquérante de la colonie. Ce qu'ils n'ont pas fait, ils l'ont suggéré. C'est à eux que la France aurait le droit de s'en prendre en cas d'échec : c'est à eux qu'elle doit savoir gré d'un succès qui tient du prodige. »

(1) Si le système des Bureaux arabes et leur recrutement était si défectueux, d'après les républicains d'Alger, il faut avouer qu'en Algérie le recrutement des emplois de l'administration civile est une tâche aussi difficile que délicate.

Personne malheureusement n'ignore que, de temps immémorial, c'est-à-dire depuis la conquête, vieille d'un demi-siècle, les gouvernements qui se sont succédé dans la mère patrie ont considéré la terre d'Afrique comme un lieu d'exil ou de refuge. C'est là, en effet, que sont exportés, soit de force, soit par persuasion, les plus indisciplinés ou les plus véreux

lons augmenta, leurs prétentions prirent une autre forme ; elles s'épurèrent, mais elles n'en devinrent que plus dangereuses pour l'Arabe. Ils renoncèrent évidemment à réclamer le droit d'exploiter l'Arabe, leur voisin, mais ils formulèrent un nouveau programme et résolurent de s'emparer des terres des Indigènes par droit de la conquête. Dans cette voie nouvelle, les colons rencontrèrent encore, leur barrant le chemin, les Bureaux arabes, qui se firent les défenseurs de la propriété indigène. Cette lutte a duré jusqu'à nos jours. Les réclamations des colons ont revêtu mille formes diverses, dont quelques-unes

de nos compatriotes, et d'autre part, dans la classe des petits fonctionnaires, quiconque a une faute à réparer ou un mystère à ensevelir. — Ceci étant admis, faut-il s'étonner que l'armée en Algérie, plus que partout ailleurs, « tienne le haut du pavé », et ait toujours témoigné un certain dédain pour la plupart des personnages revêtus de fonctions municipales, judiciaires, financières ou administratives.

Que de fois nous est-il arrivé, nous l'avouons sincèrement, pendant le peu de temps que nous avons été chargé de l'administration du département d'Alger, de regretter amèrement la suppression à peu près complète des Bureaux arabes! Ces regrets se faisaient particulièrement sentir les jours où, réunis à mes collègues, le préfet de Constantine, M. Desclozeaux, et le préfet d'Oran, nous étions chargés d'examiner les dossiers et les titres, et de dresser la liste des candidats aux fonctions de Commissaires civils et Adjoints de circonscription au territoire civil ou au territoire militaire. Notre besogne était, en effet, des plus singulières et des plus répugnantes. Dans la nomenclature des candidats, toutes les classes de la société, les métiers les plus interlopes, les professions les plus bizarres étaient représentés. Plusieurs de ces innombrables postulants avaient un répondant, un protecteur, mais Dieu sait quels répondants et protecteurs! Force était de s'arrêter sur les individus ayant séjourné quelques années au régiment à un titre quelconque : ceux-là au moins, pendant le temps passé sous les drapeaux, avaient mené une existence régulière et justifiaient de moyens d'existence! Malgré son républicanisme avéré, et son indulgence pour ses amis de brasserie, M. Jules Mahias, le préfet d'Oran, était déconcerté devant l'indignité des aspirants aux emplois civils et regrettait sincèrement, à huis clos, que le régime militaire en Algérie n'ait pas fonctionné comme au temps du maréchal Bugeaud.

fort habiles pour rendre leur revendication acceptable. Au fond, ils n'ont jamais eu qu'une seule convoitise : prendre la terre de l'Arabe. Certaine modération apparente leur a donné de nombreux alliés, et notamment presque toute la presse algérienne. Ils ont demandé, selon les époques, le refoulement des Arabes dans le Sahara, leur cantonnement dans une partie du Tell, le séquestre des biens de tribus insurgées, enfin l'expropriation avec une indemnité plus ou moins sérieuse.

Les Bureaux arabes ont protégé la propriété indigène contre les appétits malsains en invoquant la justice, le respect des promesses solennellement faites lors de la prise de possession du pays, la crainte d'un soulèvement général, et ils ont trouvé un appui dans les gouvernements conservateurs de la métropole.

Un des officiers les plus intelligents et les plus courageux des Bureaux arabes, un homme de valeur, le capitaine Villot, entendu par la commission d'enquête parlementaire le 10 avril 1871, s'exprimait ainsi sur l'administration civile :

. . . . . .

Mais, auparavant, je dois chercher à définir ce qu'on appelle *le régime civil* en Algérie. Les décrets d'octobre et de décembre 1870 annonçaient l'inauguration prochaine du régime civil ; les clubs, les comités de défense, et surtout les conseils généraux faisaient grand bruit de l'inauguration du régime civil, et cependant on ne trouvait nulle part la définition de ce vocable.

Les masses s'en emparaient et le répétaient, sans le com-

prendre, en lui donnant toute les interprétations que leur inspiraient leurs passions, leurs besoins, leurs préjugés.

J'ai, pour ma part, lu tout ce que les publicistes algériens ont écrit, j'ai écouté le discours des plus autorisés, j'ai souvent questionné et j'ai acquis la conviction que les Européens, qui, pour la plus grande partie, sont dépourvus de toute éducation politique, ne s'entendent point sur la définition de ce mot, et qu'il y a autant de régimes civils qu'il y a d'individus. C'est un de ces mots vagues qui permettent à tous de cacher des aspirations, c'est un de ces mots dangereux à l'aide desquels on excite les masses, on les pousse à détruire ce qui est, pour se faire une popularité.

Les décrets d'octobre et de décembre 1870, bien qu'ils restassent inappliqués, parce qu'ils étaient inapplicables, avaient l'immense tort de réveiller un antagonisme qui dure depuis le commencement de la conquête et de le réveiller dans un moment de crise, dans un moment où l'absence d'autorité et de force matérielle permettait à chacun de se livrer à toutes les intempérances de langage.

Les Européens voyaient dans le *régime civil* la subordination de l'indigénat, la libre dépossession des indigènes, la suppression, dès lors nationale, de ces derniers, et une sorte d'administration radicale; les Indigènes y voyaient leurs destinées confiées aux mains de leurs antagonistes, la perte de leurs propriétés, avec celle de leurs lois religieuses et civiles.

Pourquoi de deux côtés l'interprétait-on de la sorte, l'inauguration du régime civil? Parce que, depuis de longues années, des discussions aussi stériles que violentes ont surexcité les haines et poussé chacun aux limites extrêmes du raisonnement (1).

(1) Cette appréciation du régime civil n'est peut-être pas tout à fait impartiale. Il est évident que si l'administration civile ne doit avoir pour fonc-

Dans les *territoires civils*, tels qu'ils existent aujourd'hui, l'indigène a le sentiment d'une constitution inégale qui le heurte et le blesse. Il paie plus d'impôts que ceux qui l'en-

tionnaires que des hommes destinés à servir les convoitises des colons et à dépouiller la race arabe, c'est une institution néfaste, qui amènerait fatalement la perte de la colonie.

Mais nous avons vu, sous l'Empire et ensuite sous la Présidence du maréchal de Mac-Mahon, fonctionner le régime civil sur d'importants territoires algériens ; les fonctionnaires civils de cette époque cherchaient à imiter les Bureaux arabes dans ce qu'ils ont de meilleur et à mettre au service de la colonie la même honnêteté, le même respect des droits de chacun, la même sollicitude pour les Indigènes que leurs devanciers, les chefs des Bureaux arabes. Je parle du moins, ici, des préfets. Ceux-là ont toujours fait cause commune avec l'autorité militaire contre les factieux et les révolutionnaires, et c'est une injure de les confondre avec ces individus sans patriotisme qui ont pris d'assaut l'administration algérienne le lendemain de nos revers et pendant la Commune.

M. Crémieux, en signant à Tours, sans les comprendre, les décrets qu'on lui envoyait tout fabriqués d'Alger et de Constantine, n'inaugurait pas en Algérie le régime civil, il inaugurait le régime *révolutionnaire*.

C'est le régime révolutionnaire qui a pris toutes les mesures déplorables et anti-algériennes qui ont amené l'insurrection de 1871.

C'étaient les vieilles haines et les convoitises des colons véreux qui triomphaient à Tours et gouvernaient l'Algérie, le jour où un décret du 24 décembre 1870 déclarait :

« *L'institution anti-nationale des Bureaux arabes est supprimée!* »

Quel blasphème d'oser qualifier d'anti-nationale l'institution qui a conquis l'Algérie et qui seule nous l'a conservée en l'arrosant de son sang.

Était-il plus français le journal républicain qui osait imprimer dans ses colonnes, à la date du 9 février 1871, l'infamie suivante :

(L'*Indépendant de Constantine*, du 9 février 1871.)

L'Algérie, avec ses 150,000 âmes de population française et 80,000 Européens, non français, au milieu de deux millions d'Arabes et Kabyles, ne pourrait résister à une armée bonapartiste qui débarquerait à Sidi-Ferruch. Il nous faut donc un protectorat à l'ombre duquel nous pourrions grandir, ne pas être étouffés au berceau et former un jour une nation nouvelle.

Que nos représentants s'occupent de cette question. Nous ne voulons du Bonaparte à aucun prix ; et certes plutôt que de subir encore ce chenapan, nous *préférerions nous donner à l'Angleterre.*

L'Angleterre a pour principe de donner à toutes ses colonies un conseil électif et législatif qui vote tous les impôts et en règle l'emploi. Il résulte de ce système une prospérité qui fait contraste avec l'éclat des colonies françaises.

Voyez le Canada, voyez l'île de France, deux colonies françaises cédées à l'Angleterre, il y a un demi-siècle et un siècle, etc., etc.

tourent et il a moins de droits. Il fait des comparaisons qu'il n'a pas l'occasion de faire dans les *territoires arabes*. Les Français et les Indigènes sont soumis aux mêmes lois pénales, mais les Indigènes ne peuvent être jurés, de sorte que, contrairement au principe de l'institution, ils ne retrouvent point dans les jurés la juridiction de leurs pairs.

Les premiers territoires livrés à la colonisation ont été enlevés aux populations indigènes qui entouraient les villes. Les Indigènes qui restent ou ceux que l'extension des territoires civils menace appréhendent un pareil sort.

L'Indigène ne considère donc point, comme on l'a prétendu audacieusement, l'application du régime civil comme une émancipation. C'est pour lui un inconnu, rempli de dangers, et qu'il redoute au suprême degré.

Combien d'ouvrages ont été écrits pour prôner les bienfaits du régime civil et battre en brèche l'institution des Bureaux arabes et le régime militaire! Les évènements récents ont prouvé que notre colonie devait, pour de longues années encore, bénir et respecter l'armée en même temps qu'elle avait grand besoin de puiser à son contact des exemples de discipline de patriotisme et de moralité (1).

(1) Quant à nous, s'il nous est permis d'invoquer modestement notre humble expérience, nous avouerons que notre séjour en Algérie nous a convaincu d'une façon absolue que l'extension, hors de toutes les prévisions, qui vient d'être donnée au territoire civil, constitue un des plus grands dangers auxquels la colonie ait été exposée depuis 1847.

La destruction complète de l'œuvre du maréchal Bugeaud aura les conséquences les plus graves. Ce sera d'abord la disparition de ce personnel des Bureaux arabes, dont l'instruction spéciale et les précieuses traditions constituaient une force nécessaire à la France pour lui permettre de tenir en échec la nationalité arabe; d'autre part, l'impossibilité pour l'administration civile de remplacer avant longtemps ce personnel d'élite tout formé. Il résultera, en effet, pour le Gouvernement l'obligation, s'il veut

prendre possession même apparente de tout le Tell remis au régime civil, d'improviser des administrateurs et d'accepter des candidats de toutes mains.

Nous ne parlons pas du mépris des Arabes rejaillissant sur notre domination, lorsqu'on expose à leurs risées ces grotesques administrateurs.

Enfin, quel danger de livrer à l'inexpérience de ces nouveaux venus des territoires immenses habités par des tribus belliqueuses, qui se soulèveront, sans que nous nous en doutions, le jour où le signal sera donné.

Voilà l'état de choses, tel que l'a amené la République, alors que le Magrheb est agité par toutes les passions religieuses.

Depuis le départ du dernier gouverneur général militaire, le général Chanzy, les choses n'ont fait qu'empirer. Les gouverneurs-civils-avocats qui depuis se sont succédé à Alger, jouets et instruments des députés et des coteries, sans prestige et sans autorité, ignorant des institutions et des mœurs algériennes, ont causé par leur incapacité et leur inexpérience un mal irréparable à la colonie, en jetant partout le trouble et la confusion.

CHAPITRE VII.

COLONISATION. — LES TRAPPISTES DE STAOUÉLI

Principes de Bugeaud sur la colonisation. — « L'armée est tout en Afrique. » — Livres et brochures du maréchal. — Circulaires et discours. — Les premiers essais. — Échec du travail en commun (1842). — Plans de colonisation militaire. — « Ni extermination, ni refoulement. » — Exposé de ses doctrines en fait de colonisation. — Système du général de Lamoricière. — Échec devant les Chambres (1847). — Fondation de la Trappe de Staouéli (1843). — Acte de concession. — Sympathie du maréchal pour les religieux. — Le général Duvivier. — Persévérance et patience des Trappistes. — La lettre à l'évêque de Valence (1844). — Prospérité du monastère. — Mgr Pavy et le général Bedeau. — Les Jésuites. Leur défense par le maréchal (1843).

Il n'est aucun des principes du maréchal Bugeaud, soit en fait de guerre, soit en fait de colonisation qui n'ait, au moins, sur les systèmes de ses adversaires ou de ses détracteurs ces grands avantages : la clarté, la précision, le côté pratique.

« L'armée est tout en Afrique, disait-il : elle seule a détruit, elle seule peut édifier (1). » Elle seule a conquis le sol, elle seule le fécondera par la culture et pourra, par de grands travaux publics, le préparer à recevoir une nombreuse population civile. »

« Pour qu'elle accomplisse cette double tâche, il ne faut que deux choses : maintenir son effectif au

(1) 1842. *L'Algérie : Du moyen de conserver et d'utiliser cette conquête.*

chiffre actuel et conserver en Afrique le régime militaire qui y est en vigueur. Ce dernier point est le plus important. Comme l'armée est tout en Afrique, il n'y a de possible que le pouvoir militaire » (1).

Ainsi, diminuer l'armée d'Afrique et modifier le régime militaire, c'était, dans l'esprit de Bugeaud, non seulement annuler les bons effets de la guerre, mais encore étouffer dans son germe la colonisation.

La même pensée se reproduit sans cesse dans ses discours et ses écrits :

On doit considérer l'armée comme le plus puissant élé-

(1) « M. Bugeaud, » dit M. Fillias, publiciste algérien, érudit aimable dont le seul tort est, selon nous, de chérir et d'admirer le régime civil dans toutes ses imperfections, « avait raison de glorifier l'armée qui rendait effectivement des services de toute nature, et sans laquelle rien de stable n'eût été fait en Algérie : il avait raison, c'est encore notre avis, de reprocher aux colons leur excès d'impatience et de les exciter au travail. Mais, comme administrateur, il était trop absolu, trop enclin à ne voir dans ses administrés que *des enfants capricieux et mal élevés, difficiles à conduire*, dans ses contradicteurs que des *niais et des sophistes;* et pour ne point céder à de légitimes exigences, il compromettait le succès même de son œuvre. »

« Les Français, en effet, savent par expérience que le despotisme militaire est d'autant plus à craindre qu'il se cache derrière la gloire ; ils aiment le soldat en tant qu'il combat pour la patrie ou pour le triomphe d'une cause sainte ; mais ils le voient avec défiance se mêler à la politique et jouer le rôle de protecteur. Or, en attribuant à l'armée, et à l'armée seule, le mérite de la colonisation, le maréchal Bugeaud, créait entre la troupe et la population française un antagonisme fâcheux. « Sans nous, disaient dédaigneusement aux colons, les chefs militaires, que feriez-vous ? » Et les colons, blessés au vif, répondaient en montrant les bulletins empreints parfois d'une exagération toute gasconne : « Si les Arabes n'existaient pas, vous les inventeriez ! Sous tous les rapports, je le répète, cet antagonisme était fâcheux. Ce reproche est le seul, du reste, qu'on puisse adresser à M. Bugeaud qui fut un véritable homme de guerre, un homme probe, et dont le souvenir sera éternellement lié à celui de notre colonie d'Afrique. »

Nous avons reproduit consciencieusement la réplique de M. A. Fillias; mais nous n'hésitons pas à dire que nous pensons absolument comme le maréchal Bugeaud.

ment de la colonisation et de l'utilisation de notre conquête. Elle contribue à l'œuvre par trois grands moyens : ses armes, qui assurent la sécurité ; ses bras nombreux et à bon marché, qui exécutent les grands travaux d'utilité publique sans lesquels la conquête resterait stérile ; son budget enfin, qu'elle verse dans le mouvement colonisateur. Diminuer l'armée serait donc diminuer la sécurité et retarder les progrès en tout genre. (*Moniteur Algérien,* 1842.)

Dès l'année 1841, Bugeaud faisait écrire par le général de Berthois à M. Achard, conseiller général du Bas-Rhin, une lettre chaleureuse de remercîment au sujet d'un projet de colonisation de l'Algérie par des familles alsaciennes. Trente ans plus tard, ce projet devait être repris par M. le comte d'Haussonville, après nos désastres et à la suite de la fatale dispersion de nos compatriotes d'Alsace. Bugeaud mettait alors comme condition la création de villages défensifs et l'inscription de tous les hommes valides dans la milice.

A peine installé, nous voyons le nouveau gouverneur exposer ses idées relatives à la colonisation et mettre en pratique les théories qu'il avait courageusement exposées à la tribune. C'est ainsi qu'il adressait aux chefs de corps la circulaire suivante, le 14 décembre 1841 :

La colonisation en avant d'Alger va prendre enfin de l'essor à l'abri de l'enceinte continue qui s'exécute en ce moment. Déjà deux villages sont commencés par les soins du génie ; ils seront enveloppés d'une muraille de 3 mètres d'élévation...

En outre de ces villages, il en sera créé d'autres un peu plus en arrière... il est important de les peupler autant que possible par d'anciens militaires.

J'ai pensé qu'il était d'une administration paternelle de donner à l'armée la préférence des avantages de cette colonisation destinée à la garde de l'enceinte continue; *car il faut des hommes aguerris pour atteindre le but.* Je suis donc bien décidé à n'y placer des colons civils qu'en cas d'insuffisance de militaires qui, ayant bien servi leur pays, recevraient par là, en récompense, une propriété, — et une solde, s'ils sont affectés à la garde des blockhaus.

Je vous invite à réunir vous-même tous vos libérables de cette année, à leur lire ce que j'ai exposé, et à leur demander s'ils veulent jouir des avantages que je leur offre par préférence à tout le monde...

Je vous prie également de dire à vos officiers que j'ai le projet de proposer au Gouvernement d'accorder une concession de terres double de celle des soldats à tout officier qui demanderait sa retraite. Il contracterait l'obligation de résider sur sa propriété et d'en diriger lui-même les cultures.....

Ses premiers essais pratiques de colonisation remontent à l'année 1842. Il établit dans les environs d'Alger trois villages; n'ayant pas de cultivateurs à sa disposition, il les peupla de soldats. L'un, Fouka, fut peuplé avec des libérés; Mered et Mâelmâ, avec des hommes qui devaient encore trois ans de service à l'État. Accessible, quoi qu'on en ait dit, aux idées nouvelles, il voulut, malgré ses convictions bien arrêtées, tenter une expérience de l'association, regardée, déjà à cette époque, par les rêveurs comme la panacée universelle. Voici comment s'exprime le maréchal, contant lui-même, dans un opuscule, ce fait piquant (1) :

(1) Les œuvres du maréchal Bugeaud sont nombreuses, et voici, d'après

Je soumis mes nouveaux colons au travail en commun ; cela était d'autant plus praticable, selon moi, que, jouissant des vivres et de la solde, ils devaient attacher moins d'importance au produit de leur peine. Ce produit devait former un fond commun, destiné, au bout de trois ans, à faire les frais du mariage, et à procurer à tous uniformément le mobilier de la maison et de l'agriculture. Dès cette époque, je connaissais les difficultés de l'association des travailleurs ; ma pratique agricole me les avait révélées ; mais j'espérais que la discipline et les habitudes de la vie militaire, qui constituent une sorte de communauté, effaceraient ou du moins atténueraient les inconvénients. « Vous êtes des camarades et des frères, dis-je aux colons ; à ce double titre, vous souffririez si, à l'époque favorable pour le mariage, quelques-uns d'entre vous n'avaient pas les moyens de s'établir par suite de maladie ou d'autres accidents. »

les recherches les plus minutieuses que nous avons faites, la liste des ouvrages et brochures publiés par lui :

1. *Essai sur quelques manœuvres d'infanterie.* Lyon, 1815.
2. *Mémoire sur l'impôt du sel.* Paris, 1831.
3. *Aperçus sur quelques détails de la guerre, avec planches.* Paris, 1832.
4. *De l'Organisation unitaire dans l'armée, avec l'infanterie partie détachée, partie cantonnée.* Paris, 1835.
5. *Réflexions sur l'état de la guerre en Biscaye et en Navarre.* Juin 1835, Paris.
6. *Mémoire sur notre établissement dans la province d'Oran, par suite de la paix.* Paris, 1833.
7. *De la Guerre des rues*, 1836. Ce mémoire n'a pas été imprimé. Une copie a été déposée par lui au ministère de la guerre. L'autre copie est entre les mains de la famille.
8. *Établissement de légions de colons militaires dans les possessions françaises du nord de l'Afrique.* Paris, Didot, 1838.
9. *La Guerre d'Afrique.* Paris, 1839, in-8 (Gaulthier-Laguionie).
10. *Établissement des troupes à cheval dans les grandes fermes.* Paris, 1841.
11. *L'Algérie, moyens d'utiliser et de conserver notre conquête.* 1842, Paris, in-8, Marseille, Toulon, Alger.
12. *Exposé de l'état actuel de la société arabe, du gouvernement de la Législation.* 1841, Alger, in-8. Ouvrage revu et publié par ordre du gouverneur général.
13. *Quelques réflexions sur trois questions fondamentales de notre établissement en Algérie*, 1846. Guyot et Scribe, imprimeurs du *Roi à Paris.*
14. *Discours prononcés par le général Bugeaud à l'occasion de la fête agricole d'Excideuil.* Périgueux, 1839, in 8.
15. *Lettre d'un lieutenant de l'armée d'Afrique.* Alger, imprimerie du Gouvernement, 1841, in-16.

Je remarquai qu'ils reçurent froidement cette proposition, et qu'en réalité ils ne l'acceptaient que par déférence et discipline.

Je fis faire le partage des terres, pour exciter l'émulation par l'attrait de la propriété, et chaque colon eut la faculté de travailler, un jour par semaine, dans son champ. Pendant la première année, il y eut assez de zèle ; il ne me parvint qu'un petit nombre de plaintes contre les paresseux. Il est vrai que je maintenais l'ardeur et la satisfaction par de fréquents envois de troupeaux prélevés sur les razzias que nous faisions subir aux Arabes. Les troupeaux formaient la principale masse du fonds commun, et nul n'y avait plus de droit qu'un autre, puisqu'ils n'étaient pas le résultat du travail.

Au retour d'une expédition prolongée, j'allai visiter mes trois petites colonies, en commençant par celle de Mered. C'était à la fin de septembre 1843. Ordinairement, j'étais accueilli avec joie par les colons militaires, qui me considé-

16. *Du Service des avant-postes et des reconnaissances en Afrique.* Alger, 1842, in-8.

17. *De la Stratégie, de la tactique, des retraites et du passage des défilés dans les montagnes.* Alger (sans date).

18. *Discours de M. le maréchal duc d'Isly, député de la Dordogne, dans la discussion de l'adresse* (séance du 24 janvier 1845). Paris, 1845, in-8.

19. *Instructions pratiques du maréchal Bugeaud pour les troupes en campagne.* Avec planches in-18, format de poche. Paris.

20. *Nécessité pour la France d'une puissante armée et considérations nouvelles sur les troupes à cheval.* In-18, Paris.

21. *Réflexions et souvenirs militaires.* Alger, 1845, in-8.

22. *Réponse au discours prononcé par M. de Corcelles, député de l'Orne,* dans la séance du 22 mai 1845, pendant la discussion générale du projet de loi relatif aux crédits extraordinaires de l'Algérie (15 juin 1845, *France-Algérie*). Alger, 1845, in-8.

23. *Relation de la bataille d'Isly, suivie du rapport de M. le maréchal-gouverneur.* 1845, Alger, in-18.

24. *De la Colonisation de l'Algérie,* par M. le maréchal duc d'Isly, gouverneur général. Alger, 1847, in-8.

25. *Observations de M. le maréchal-gouverneur général sur le projet de colonisation présenté pour la province d'Oran, par M. le lieutenant général de Lamoricière.* Alger, 1847, in-8.

26. *Les Socialistes et le travail en commun,* par M. le maréchal Bugeaud duc d'Isly, Paris, 1848, in-12.

27. *Économie sociale. Des travailleurs dans nos grandes villes,* par M. le maréchal Bugeaud d'Isly. Paris, 1848, in-12.

28. *Veillées d'une chaumière de la Vendée,* par M. le maréchal Bugeaud d'Isly. Paris et Lyon, 1849.

raient comme leur bienfaiteur et m'appelaient leur père.

Cette fois, c'était un dimanche, je les trouvai mornes et presque impolis. Ils étaient appuyés contre leur porte, et ne se dérangèrent pas pour venir m'entourer, selon leur coutume. Je compris qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire. Je fis appeler l'officier, et, celui-ci étant absent, je m'adressai au sergent-major pour connaître les causes du découragement dont je venais de remarquer les symptômes.

« Mes hommes ont bien raison d'être tristes, me répondit le sergent-major; ils perdent la plus grande partie de la récolte; ils l'attribuent au travail en commun; ils ne veulent plus de ce régime, ils vont vous demander de les *désassocier*. »

— « Mais comment perdent-ils leur récolte? Ils ont moissonné dans les premiers jours de juin, et nous sommes à la fin de septembre; elle devrait être au grenier depuis longtemps. »

— « Vous avez raison, mon gouverneur, cela devrait être ainsi; mais on ne travaille pas, et nous n'avons pas encore dépiqué le tiers de l'orge ni du froment. Comptant sur la prolongation habituelle du beau temps, nous n'avons pas eu la précaution d'enlever les gerbes perpendiculairement des meules; nous avons pris ce qui faisait toit sur toute la surface du carré long. Les deux orages qui sont survenus ces jours-ci ont imbibé nos meules, et tous nos grains ont germé. »

Je me transportai aux meules, et je les vis herbacées sur toutes les faces. Je fis aussitôt rassembler les colons, ils formèrent cercle autour de moi, et nous eûmes le dialogue suivant :

« Comment se fait-il, mes amis, qu'ayant récolté en juin, vous n'avez pas encore dépiqué à la fin de septembre? »

— « C'est, me fut-il répondu, c'est que nous ne travaillons pas. »

— « Et pourquoi ne travaillez-vous pas? »

— « Parce que nous comptons les uns sur les autres, que nous ne voulons pas en faire plus l'un que l'autre, et qu'ainsi nous nous mettons au niveau des paresseux. Croyez-vous, mon gouverneur, que si nous avions eu chacun notre part de ce blé, il ne serait pas dépiqué depuis longtemps? Nous en aurions déjà fait plus du double; cela ne peut plus aller ainsi; nous vous prions de nous *désassocier*. »

— « Oui! oui! » s'écrièrent tous les colons, même les paresseux.

Ces mots: « Nous nous mettons au niveau des paresseux, » m'avait trop frappé pour que je ne fusse pas décidé à renoncer au travail en commun, mais je crus ne pas devoir céder trop vite; et je fis appel aux sentiments de fraternité dont je tenais à bien juger la portée.

«Comment, mes amis, répliquai-je, vous êtes tous camarades du même régiment (le 48e); vous vous êtes choisis volontairement, vous êtes tous jeunes et robustes; vous ne formez, en quelque sorte, qu'une famille de frères, et vous ne savez pas vivre et travailler en commun, sans calculer si l'un en fait plus que l'autre?»

— «Mon gouverneur, nous nous aimons beaucoup, et malgré cela il n'y a pas d'émulation pour le travail : on ne croit pas travailler pour soi quand on travaille en commun. Ce sera bien pis quand nous serons mariés; nos femmes s'accorderont bien moins que nous pour le travail et pour tout. Ce sera un enfer. Si nous vous prouvions que nous avons plus produit dans le jour, par semaine, que vous avez accordé à chacun que dans les cinq jours de communauté, vous ne refuseriez pas de nous désassocier. »

Je procédai immédiatement à la vérification de ce fait. J'appréciai successivement les soixante-sept récoltes individuelles; les officiers écrivaient mes appréciations, et l'addi-

tion donna en effet une somme supérieure d'un cinquième à l'ensemble des récoltes de la communauté. Cette opération terminée, je réunis de nouveau les colons. Je leur déclarai que les résultats de cette enquête me décidaient à établir parmi eux le travail individuel; mais je les prévins que, puisqu'ils se croyaient capables de se suffire à eux-mêmes, en se séparant, je leur retirais les vivres et la solde. Ils accueillirent cette déclaration par un consentement unanime.

Mered avait absorbé ma journée. Le lendemain je visitai Mâelmâ et Fouka; j'y trouvai les mêmes répugnances pour le travail en commun. On me l'exprima dans les mêmes termes, en s'appuyant sur les mêmes motifs. Cependant on ne s'était pas concerté. Ces villages, situés à six lieues l'un de l'autre, n'avaient aucune relation entre eux. Je chargeai un sous-intendant de distribuer le fonds commun et les troupeaux de la manière la plus équitable, et l'association fut rompue. Aussitôt on vit renaître chez le plus grand nombre une louable émulation, et, à la fin de 1845, ces trois villages étaient de beaucoup les plus prospères du Sahel. Seulement il y avait de grandes inégalités dans cette prospérité.

M. Petrus Borel (1), inspecteur de colonisation, signala, dans un rapport, des colons de Mered qui avaient pour 6,000 francs de bestiaux en tout genre, tandis que d'autres n'avaient même pas conservé ceux qui leur étaient échus en partage, et n'avaient pas assez de récoltes pour vivre. Cela est dans la

(1) Pierre Borel d'Hauterive, plus connu sous le nom de *Petrus Borel*, naquit à Lyon en 1809. Son père, issu d'une famille noble, émigra en Suisse après le siège de Lyon en 1792. Petrus entra à 15 ans chez un architecte; mais, malgré ses efforts, il ne put se cantonner dans l'architecture. Il était poète et fit parti de la pléiade ultra romantique de 1830. De plus, il était républicain. Ses *Rhapsodies*, 1832, le mirent en lumière; il publia encore *Madame Putiphar*, *Champavert*. Les lettres ne pouvant le nourrir, il obtint, grâce à son ami Th. Gautier, une place d'inspecteur de la colonisation à Mostaganem. Il est mort en 1859, fonctionnaire et réactionnaire.

nature des choses; l'égalité absolue n'est pas de ce monde, c'est Dieu lui-même qui l'a voulu, puisqu'il a créé les hommes si divers en force, en intelligence, en activité, en penchants. Les socialistes, affligés de voir souvent la misère à côté de l'aisance et même de la richesse, poursuivent la chimère de l'égalité parfaite. Ils croient l'avoir saisie dans l'association, ls se trompent, ils n'obtiendront que l'égalité de la misère.

Dans un discours prononcé, à la fin d'un banquet offert à Alger, le 25 novembre de l'année 1843, par la population civile au duc d'Aumale, allant prendre le commandement de la province de Constantine, le maréchal s'exprimait en ces termes :

Il est un grand problème que je pose ainsi : réduire successivement l'armée sans compromettre la conquête, sans retarder les progrès de son utilisation.

L'armée ne peut être réduite sans qu'au préalable on ait créé une force attachée au sol qui puisse remplacer les troupes permanentes qu'on supprimera. Cette force, à mon avis, vous ne pouvez la trouver suffisante que dans l'établissement de colonies militaires en avant de la colonisation civile. Voilà, suivant moi, où est la base de votre avenir. Songez-y bien! vous êtes en face d'un peuple belliqueux et fortement constitué pour la guerre. Pour jouer, vis-à-vis d'une telle nation, le rôle de peuple dominateur, il faut qu'au moins une partie de votre population soit constituée militairement mieux encore que les Indigènes. C'est à cette base de notre sécurité future que je vous conseille de vous attacher plutôt qu'à de prétendus perfectionnements de détail dans l'organisation intérieure de vos villes et de vos banlieues de la côte...

Du 31 juillet au 5 août 1843, Bugeaud, accompagné

du Directeur de l'intérieur, après avoir visité dans le Sahel, la plupart des villages nouvellement créés, écrivait dans le *Moniteur Algérien* du 25 août 1843 :

Cette revue a convaincu le gouverneur général que le système de colonisation qui appelle la famille à bâtir elle-même sa maison et à défricher péniblement les premiers hectares, présente des obstacles tels que la famille ne les peut surmonter qu'en plusieurs années.

Il lui a paru indispensable d'offrir aux colons une maison solide, commode et saine, plus 4 hectares défrichés, des arbres plantés, un chemin carrossable, un lavoir, un abreuvoir, une fontaine. Tels sont les avantages que présentent les villages de Saint-Ferdinand et Sainte-Amélie fondés par des militaires sous la direction du colonel Marengo. Les colons trouveront sur leur lot un travail fait qu'on ne peut évaluer à moins de 6 à 7,000 francs et ils n'auront à débourser, pour devenir propriétaires des bâtiments et de 12 hectares, qu'une somme de 1,500 francs couvrant presque les frais pour l'État. Cela s'explique par le bon marché des bras employés.

Le *Moniteur Algérien* du 24 mars 1844 entre dans des détails de colonisation, détails dans lesquels on retrouve les très utiles prescriptions agronomiques du châtelain, créateur de la Durantie :

Parmi les branches d'industrie agricole, les pépinières sont au nombre de celles qui ont le plus d'avenir en Algérie. En effet, excepté dans les montagnes, ce pays est presque entièrement dépourvu d'arbres. L'Arabe, jusqu'ici, ne s'est occupé que des céréales et des troupeaux. Ce n'est que de

loin en loin qu'on rencontre quelques vergers plantés de figuiers, d'amandiers et d'abricotiers... Il faudrait, chaque année, plusieurs millions d'arbres... Cette année, l'armée a planté près de 100,000 pieds d'arbres tirés en grande partie du Jardin d'essai à Alger ; le reste a été tiré de France ou des forêts du pays... Chaque année, nous planterons davantage... Il est donc évident que les pépinières du Gouvernement sont absolument incapables de fournir à des besoins aussi étendus.....

Quatre ou cinq hectares en pépinière dans les bons terrains qui entourent Médéah, Milianah, peuvent, en très peu d'années, faire la fortune d'une famille. Cet espace sera concédé gratuitement à la seule condition de le consacrer aux plants et de le bien cultiver.

Le maréchal gouverneur général informe le public qu'il est disposé à faire des concessions de terrain propres à créer des pépinières autour des villes et postes de l'intérieur. Ces terrains seront arrosables et d'excellente nature. Les concessions pourront être de 3 à 6 hectares.

Les demandes de concessions devront être adressées, etc.

Des primes seront prochainement instituées.

. . . . . .

Le gouverneur général, affligé de voir çà et là de beaux bois d'oliviers qui ne produisent rien ou presque rien parce qu'ils sont sauvages, a envoyé des greffeurs européens dans les montagnes entre Milianah et Médéah, entre Mostaganem et Mascara. Ces montagnes ayant sur leurs parties élevées un climat analogue à celui de France, le gouverneur général a distribué aux habitants un certain nombre de nos arbres fruitiers, et, en particulier, des châtaigniers. (*Moniteur* 4 avril 1841.)

Tandis qu'il poursuivait son but sur place et dans

le beau domaine qu'il était appelé à gouverner, Bugeaud ne se lassait point de tenter de faire triompher à Paris ses idées personnelles sur la colonisation. Ces projets trouvaient dans le ministère de la guerre, dans les Chambres une grande résistance, et c'est en vain que le gouverneur adressait à Paris mémoire sur mémoire (1), et réclamait des subsides pour

(1) « J'ai lu attentivement et avec fruit votre Mémoire au maréchal Soult, » lui écrivait de Paris, le 4 mars 1844, M. de Corcelles, l'honnête homme par excellence « pour l'engager à commencer en grand, dans l'intérieur, la colonisation militaire. Jusqu'à présent, je suis le seul de mes collègues qui vous donne complètement raison sur le pied de cette immense question, si ce n'est sur la forme et le procédé que vous laissez vous-même à l'état d'incertitude. Beaumont doute beaucoup de la possibilité d'etablir des colonies militaires et n'admet que des essais en ce genre. Tocqueville pense de même. Le maréchal Soult n'admet pas même des essais..... du moins il m'a témoigné à cet égard une opposition absolue qui n'est peut-être dans sa pensée qu'un ajournement pour des temps, selon lui, plus opportuns. Je dois ajouter que le maréchal a fait distribuer à notre commission d'Afrique des extraits de votre Mémoire et nous a demandé notre avis. Mais la Chambre ne sera nullement saisie de cette affaire où l'on peut dire que vous avez contre vous le ministre et ses bureaux. C'est tout à fait confidentiellement que je vous en avertis.

« J'en suis très fâché parce que j'admets l'urgence des colonies militaires comme l'unique moyen d'arriver à une diminution d'effectif, à l'enseignement de la civilisation dans l'intérieur, au développement d'une grande population européenne et enfin à l'utilisation de la conquête. Je parlerai toujours dans ce sens.

« Cependant je persiste à dire que vous n'avez de chances de succès à cet égard qu'en obtenant pour quelques centaines de famille un premier succès qui convertirait les plus incrédules. Ce qu'il y a de gigantesque et d'aventureux dans l'établissement annuel de 10,000 colons militaires, pendant dix ans, effraye tout le monde. Cela paraît aventureux par la raison toute simple que vous n'expliquez pas le mode et ne pouvez recommander cette excellente idée par un premier résultat. Voilà pourquoi je désire ardemment que vous trouviez le moyen d'employer les postes inférieurs les mieux placés à défricher, bâtir et preparer des lots de famille pour un commencement de colonisation militaire. Le maréchal Soult estime que pour une opération de ce genre en grand, si l'on voulait compter le service colonial en famille, comme service militaire, il faudrait une loi nouvelle. Malheureusement, le ministère vit au jour le jour sur ces questions et il se laisse

arriver à la réalisation de ce qu'il jugeait devoir assurer la possession paisible et durable du territoire arabe.

Son système de colonisation qui, s'il eût été appliqué, aurait pu être couronné du même succès que son système de guerre, consistait à prendre au choix des soldats ayant déjà fait deux ans ou trois ans de service, à les marier, et à les établir militairement dans des villages créés par eux. Pendant cinq ans encore, ils étaient astreints, de par la loi, à servir le pays ; ce temps écoulé, la liberté leur était rendue. Mais combien parmi ces hommes mariés, établis, devenus propriétaires, vivant sur le sol, eussent rompu le pacte? L'idée était grande, simple et fructueuse. Le maréchal, qui avait préparé avec soin tous les calculs, tous les comptes, demandait 60 millions pendant dix ans. Combien de millions gaspillés depuis et jetés au vent avec les essais avortés, les tentatives successives, et les plans chimériques patronnés par le Gouvernement!

Organisé disciplinairement sous les ordres d'un chef, chaque village avait sa vie propre, et travailleurs sans relâche, soldats à l'occasion, les hommes deve-

aller timidement au courant qui l'emporte. Je vous défie de l'entraîner autrement qu'en tranchant les questions vous-même sur une petite échelle. »

La proposition de trois millions pour cet essai de colonisation militaire qu'adoptait M. de Corcelles, fut plus tard rejetée par la Chambre. — C'est en grande partie ce refus humiliant et brutal qui détermina le départ définitif de l'Algérie du maréchal Bugeaud.

Ne serait-il point permis, ici, de déplorer l'ingérence parlementaire dans ces grandes questions? L'histoire des peuples ne nous enseigne-t-elle pas que, pour accomplir de grandes entreprises, l'autorité, le pouvoir, doit être concentré dans la main d'un seul?

naient de merveilleux colons, occupant le Tell, c'est-à-dire les meilleures terres. En présence de l'Arabe toujours armé et cultivant la terre, l'idée du maréchal opposant le soldat-paysan n'était-elle pas féconde et pratique? Au delà de cette zone, d'ailleurs, tout autre essai pourrait être tenté.

Le 24 août 1845, il exposait ainsi, dans son organe officiel, ses chers principes à la réalisation desquels il usa sa patience, son crédit et ses forces :

Pour satisfaire aux nécessités de la conservation de la colonie, aux intérêts politiques et financiers de la métropole, j'ai dû chercher un système autre que celui dans lequel nous sommes entrés tout d'abord, et qui consiste à donner à la population européenne la législation et l'administration de la France. J'ai pensé qu'il fallait couvrir cette population que sa constitution rend trop faible par une population jeune et vigoureuse, habituée à la discipline militaire, et continuant de vivre sous ce régime, tout en cultivant et se mariant pour se perpétuer sur le sol. Je ne veux pas exclure pour cela la population civile : elle existe, elle est un fait qui ne peut pas rétrograder. Je lui laisserais 12 ou 15 lieues à partir de la côte; mais en avant, au sud de l'Atlas, j'établirais de nombreuses colonies militaires.

Si la colonisation civile n'est pas suffisamment forte pour dominer les Arabes, elle est cependant une force très appréciable et que je désire multiplier le plus possible; je veux donc l'emploi des deux moyens à la fois. Si j'en connaissais un troisième et un quatrième, je les voudrais encore, car je pense que nous ne pouvons marcher trop vite vers le but que nous poursuivons. Le temps est incertain; nous devons profiter de l'état de paix actuel et fonder en Afrique quelque

chose d'assez fort pour résister aux évènements possibles.

La colonisation militaire favorisera beaucoup, derrière elle, la colonisation civile. Ce que la première coûtera à l'État enrichira la seconde qui sera naturellement chargée de satisfaire aux besoins des jeunes colonies qui se créeront en avant d'elle.

Toutefois Bugeaud était loin d'être exclusif. Entrant dans les détails, il aborde avec autant d'à-propos que de justesse la question des grandes et petites concessions :

Le gouverneur général ne repousse pas plus systématiquement les grandes concessions et les grands capitaux qu'il n'est exclusif pour la colonisation militaire. Voici ses doctrines :

Il croit que quelques grandes propriétés, ou plutôt des moyennes propriétés, à côté d'un grand nombre de petites sont une chose utile; et ce qui le prouve, c'est que la force des choses a créé cette organisation, partout. La petite et la moyenne propriété s'entr'aident mutuellement; elles sont presque indispensables l'une à l'autre; et quand il s'agira de fonder la colonisation sur les terres où actuellement aucun Européen n'a pénétré, le gouverneur proposera de créer un petit nombre de propriétés de 4 ou 500 hectares; un plus grand nombre de moyennes de 30 à 100, et enfin de nombreuses propriétés de 10 à 12 hectares, ce qui suffit pour la prospérité d'une famille travaillant avec ses propres bras.

Si donc le gouverneur général a présenté des observations contre les concessions de 1,000, 2,000 et jusqu'à 4 et 5,000 hectares, ce ne peut être par système. Il y a une autre cause fort simple : c'est que la grande propriété est constituée, de longue main, dans des proportions plus que suffisantes sur les territoires civils.

En effet, dès le début de la conquête, les Européens firent de nombreuses et grandes acquisitions autour d'Alger et de Bône. Nous connaissons dans le rayon d'Alger une foule de propriétés de 500 à 4,000 hectares. Il n'était donc pas besoin de fonder ce qui l'était déjà. C'eût été même nuisible au but que l'on doit se proposer dans l'intérêt de l'État et de la colonie, à savoir de multiplier le plus possible la population sur une surface donnée, afin de créer la force qui doit conserver, dominer le pays.

Les grands propriétaires pourront-ils et voudront-ils créer sur leur propriété cette population de petits cultivateurs attachés au sol pour toujours, par l'attrait de la propriété? Évidemment non, car, de leurs propres mains, ils renverseraient leur fortune. Ils feront des fermiers ou des métayers clairsemés; en un mot, des prolétaires qui ne seront pas attachés au sol et qui s'en éloigneront aux premiers dangers, au premier mécontentement. Est-ce là ce qu'il faut à la France et à la colonie?

Une autre grande raison a conduit le gouverneur général à s'opposer aux grandes concessions; c'est que les terres manquaient pour faire la petite propriété, et que l'on a été obligé d'exproprier les trop grands propriétaires pour créer les villages qui ont formé la charpente de la colonisation. Était-il raisonnable et juste d'exproprier les trop grands propriétaires, pour en créer d'autres de même nature à côté?

Le gouverneur général pense encore que si les capitaux sont nécessaires en colonisation, ce ne sont pas les grands capitalistes qui résoudront le problème.

Il croit aussi que les petits propriétaires apportent plus de capitaux sur une surface donnée que n'en pourront et voudront jamais appliquer les grands propriétaires. Ils apportent, en outre, le capital de leurs bras et de leur force militante,

que tous les capitaux du monde ne peuvent remplacer. (*Moniteur Algérien*, 25 août 1845.)

Nous voici arrivés à l'année 1847, au moment où, faisant de ces idées de colonisation une question personnelle, le maréchal, comme nous l'avons vu, est déterminé à abandonner le gouvernement de l'Algérie, si le Parlement ne lui octroie point les moyens de mettre en pratique ses doctrines.

Dans le courant de l'année 1846, le maréchal avait fait distribuer aux Chambres une brochure, sans nom d'auteur, intitulée : *Quelques réflexions sur trois questions fondamentales de notre établissement en Afrique.* Cet écrit reproduisait la plupart de ses idées, mais sans conclusion pratique. Il examinait les différents systèmes de colonisation.

Pas d'extermination sans doute ; ce moyen est contraire à nos mœurs. Mais alors la spoliation et le refoulement dans le désert des Arabes est une œuvre tout aussi impossible !

Dans presque toutes les théories colonisatrices, on fait abstraction du peuple arabe. La *tache d'huile*, le rêve d'hommes distingués, s'installe, refoule ou spolie. La colonisation, comme la tache d'huile, selon eux, devra s'étendre tout doucement en chassant les Arabes. Mais alors il faudrait qu'une armée marchât toujours en avant de la tache d'huile, et quand cette tache aura trente lieues de diamètre, quelle armée faudra-t-il pour garder la circonférence? Disons-le franchement, ce serait la guerre certaine, jusqu'à l'extermination du peuple indigène ou du peuple conquérant.

Il faudrait, pour opérer le refoulement (1), une armée de

(1) N'est-il pas glorieux pour la mémoire de notre maréchal de voir, après

plus de cinq cent mille homme. Devant ces impossibilités, il faut donc se résigner à vivre avec les Indigènes, nous les assimiler, et enfin faire marcher de front la colonisation arabe avec la colonisation européenne.

de si longues années, sa thèse défendue par un de nos grands économistes dont les sages conseils, nous l'espérons, seront écoutés par nos gouvernants :

« Puisqu'on ne saurait songer à refouler les Arabes, dit M. Leroy-Beaulieu, qu'il faut vivre avec eux, que leur race est loin de tendre à s'éteindre, qu'elle paraît, au contraire, prolifique, car, d'après les statistiques de l'état civil en 1880, il y aurait eu parmi les musulmans d'Algérie 68,107 naissances contre 61,434 décès, il convient d'avoir vis-à-vis d'eux une conduite prudente et équitable qui épargne à nos descendants les embarras qu'éprouvent les Anglais en Irlande. Or c'est bien une Irlande africaine que les députés, les sénateurs et le gouvernement général de l'Algérie, par aveuglement, par partialité ou par faiblesse, proposent de substituer. Un projet est actuellement déposé devant les Chambres qui a pour objet d'employer un crédit de 50 millions de francs à l'achat, par voie d'expropriation, de 400,000 à 500,000 hectares de terres aux Arabes et à la constitution, sur les terres ainsi acquises, de centres européens. L'exécution de ce projet nous paraitrait l'acte le plus préjudiciable à notre colonie. Si quelque ennemi de la France se proposait de nous affaiblir, de compromettre notre puissance en Afrique, il n'eût pu mieux faire que d'inventer et de faire appliquer un plan de ce genre. Le procédé est aussi brutal et violent qu'inutile ; la colonisation n'en éprouverait aucun avantage sérieux et la paix de l'Algérie en serait compromise pour toute une série de générations . . . . . .

« Doit-on continuer, généraliser et étendre ce singulier système d'expropriation? doit-on, au contraire, y renoncer complètement et immédiatement? L'équité, le bon sens, la politique, sont en faveur du dernier parti. Si nous voulons que nos 200,000 colons soient perdus au milieu d'une masse irréconciliable de 3 millions d'Arabes, si nous acceptons qu'à la première circonstance critique pour nous, tous les Indigènes se soulèvent, nous n'avons qu'à persévérer : nous sommes dans la bonne voie.

« Si l'abandon immédiat du système d'expropriation des Arabes est une nécessité de justice et de prévoyance politique, il est, d'autre part, indispensable de soumettre les Arabes à un régime administratif et politique qui soit plus empreint de bienveillance. On a substitué en Algérie le régime civil au régime militaire : le territoire dit de commandement, quoique encore vaste, ne renferme que la moindre partie des Indigènes ; s'il s'étend sur une vingtaine de millions d'hectares de déserts ou de steppes, il ne contient plus que 400,000 à 500,000 âmes. Le territoire civil a une superficie de 11,184 hectares, soit la surface de près de vingt de nos départements français, avec une population de 2,800,000 habitants en chiffres ronds. » (*De la colonisation de l'Algérie : Revue des Deux Mondes*, octobre 1882.)

La soumission constante, paisible toutefois, l'assimilation, en un mot, ne peut venir qu'à la longue. C'est l'histoire de toutes les conquêtes que l'on veut garder. Si nous n'avions pas la prétention d'introduire un peuple nouveau au sein du peuple arabe, la question serait grandement simplifiée. Les vaincus se résigneraient bien plus vite à une domination simple, qui leur laisserait leurs lois, leurs mœurs et la jouissance agricole de tout le pays. Mais la colonisation européenne vient bouleverser tous leurs intérêts, toutes leurs coutumes, comme elle attaque toutes leurs passions, tous leurs préjugés. On n'accepte pas facilement une telle résolution, et l'on saisit toutes les occasions de briser le joug (1). Que l'on songe bien que les Arabes, resserrés sur le sol par la colonisation européenne, vont être obligés de changer toutes leurs habitudes de culture. Ils étaient plus pasteurs qu'agricoles ; ils sont désormais forcés de devenir exclusivement agricoles.

Il s'agit donc à présent d'assurer l'avenir de notre conquête et de libérer la métropole du grand fardeau politique et financier qu'elle supporte et qu'elle ne pourrait supporter longtemps, sans de grands dangers, sans de sérieuses entraves pour sa politique en Europe.

Afin de résoudre ce grand problème, il faut fonder en Algérie une société européenne assez nombreuse, assez fortement constituée, pour dominer le peuple arabe, assez productive, assez commerçante, pour exonérer la métropole des énormes dépenses qu'elle consacre à la colonie et à la solde d'une armée permanente. Celle-là sera toujours nécessaire, soit pour maintenir les Arabes sous le joug, soit pour

(1) Le maréchal Bugeaud, en 1846, ne pensait pas être si bon prophète : nous avons vu, en 1870, l'effet produit par le retrait de nos troupes d'Algérie, au moment de la fatale guerre de 1870. Dès que les Arabes eurent appris que effectif habituel des troupes avait diminué, l'insurrection fut déclarée et peu s'en fallut alors que notre colonie ne nous échappât. D'autres causes,

repousser les attaques qui viendraient du dehors. Mais la colonie, si on la fait progresser autant que cela est possible, sera un jour en état de solder et, en partie, de recruter son armée.

Cette œuvre, ajoute le maréchal, est grande, difficile, lente. Quoi qu'on fasse, il faudra beaucoup plus de temps que n'en admet l'impatience publique. On n'improvise pas une grande société; mais on peut en accélérer beaucoup le progrès, et, dans mon opinion, le Gouvernement seul a cette puissance, parce qu'il redouble les forces de la nation tout entière.

Voilà le système tout entier du maréchal Bugeaud, c'est-à-dire la colonisation militaire. Le système contraire de la colonisation individuelle, subventionnée, protégée, était fort en honneur à la Chambre des députés. MM. Dufaure, Bignon, de Barante, de Tocqueville, et surtout MM. de Beaumont et de Lamoricière, opposaient aux idées du maréchal une résistance opiniâtre et systématique.

Songez-y, répondait le maréchal, il faudra augmenter votre armée, si vous livrez la colonisation aux intérêts individuels, si vous continuez à ne créer qu'une société nécessairement faible, parce qu'elle est sans discipline aucune et sans force d'ensemble. Comment, si on cessait de lui prêter le secours d'une nombreuse armée, une société ainsi constituée dominerait-elle les tribus, en même temps qu'elle les spolierait d'une partie de leur terre pour s'y établir?

il est vrai, vinrent augmenter l'exaspération des Arabes. Les impolitiques et funestes décrets du ministre Crémieux, accordant aux juifs arabes la nationalité française et les assimilant aux citoyens français, la Commune républicaine installee à Alger, l'expulsion des autorites militaires, tout enfin contribua à attiser la révolte et l'insurrection.

Nécessairement, d'après les théories de nos imprudents législateurs, comme conséquence directe de l'établissement en Afrique de nombreux citoyens français, la Charte constitutionnelle, dans toute sa beauté, devait entrer en vigueur sur la terre d'Afrique. Déjà le régime civil en germe était l'objet des aspirations ardentes des libéraux de ce temps-là. — Cette importation, est-il besoin de le dire, n'était point du goût du maréchal. Pressentant les effets désastreux du droit civil appliqué à l'Algérie, le vainqueur d'Isly exprime d'une façon énergique et pittoresque sa pensée :

La législation, comme la guerre, ne doit-elle pas se conformer aux temps, aux lieux, aux circonstances ? En présence des dangers incessants et multipliés qui menacent le peuple nouveau que nous voulons établir en Algérie, faut-il le constituer entièrement, à l'image du peuple français. Non ! mille fois non ! et j'épuiserai toutes mes forces physiques et morales à protester contre une idée si contraire aux intérêts de mon pays.

La première de toutes les libertés, en Afrique, c'est la sécurité, c'est l'assurance de conserver sa tête, et ne pas se voir ravir sa femme, ses enfants et les récoltes qu'on a semées. On peut bien sacrifier à de tels avantages quelques-unes de ses autres libertés ; et, disons-le franchement, les masses feront sans aucune difficulté ce sacrifice dont elles comprendront l'importance, parce que leur esprit droit et simple n'est pas troublé par des théories contraires. Les théoriciens demanderont pour elles, à grands cris, des libertés dont elles ne se préoccupent pas. Ce dont s'inquiètent nos cultivateurs quand ils viennent en Afrique, ce n'est pas de savoir

s'ils auront des libertés individuelles, civiles et politiques, c'est si, dans la localité où on veut les placer, il y aura sécurité, si la terre et les eaux sont bonnes, si l'air est salubre.

Avant de reprendre son éternelle thèse de colonisation militaire, le maréchal rappelle ce qu'il a maintes fois déclaré, et notamment dans un discours devant la Chambre le 24 janvier 1845, et dans le *Moniteur Algérien*, à savoir : qu'il n'est point l'adversaire exclusif, comme on le lui a prêté gratuitement, de la colonisation civile.

J'abandonnerais, dit-il, à la colonisation civile une bande de douze lieues de largeur et de deux cent quarante lieues de longueur interrompue seulement sur quelques points par les montagnes kabyles, qui viennent baigner leur pied dans la mer. Je ferai remarquer que, passé la distance de douze lieues de la côte, la colonisation libre et individuelle, faite sous la main puissante du Gouvernement, trouverait d'immenses difficultés à s'établir. Elle ne peut se jeter dans l'Atlas, où les Kabyles, nombreux et très belliqueux, n'ont pas assez de terres cultivables et sont obligés, pour subsister, d'aller travailler et récolter dans le pays des Arabes. Il faudrait donc que la colonisation passât au delà des monts, dans les plaines et les vallées du versant du Sud. Là, il serait fort difficile de protéger cette population débile, qui n'arriverait que très lentement, si elle était conduite par l'intérêt individuel. La distance à laquelle elle se trouverait de la mer, rendrait son installation beaucoup plus pénible et plus dispendieuse. Mais le grand obstacle se trouve dans la difficulté de protection. Déjà on l'a vu en dedans du cercle étroit où se trouve la colonisation civile autour d'Alger. L'armée a

eu toutes les peines du monde à la préserver pendant la grande insurrection de l'hiver dernier. En 1839, on sait ce qui lui arriva, bien qu'on l'ait entourée de camps et de postes.

Que serait-ce donc si le trajet était allongé de quinze à vingt lieues ? La protection directe, immédiate, sur cette longue ligne, serait tellement impossible, qu'il ne faudrait pas même y songer. Nous avons fait dans la dernière campagne, à l'égard des tribus, souvent l'expérience de cette impossibilité. Notre extrême activité et notre constitution extrêmement mobile ont-elles suffi pour les garantir toujours des surprises d'Abdel-Kader ? Non ! et malgré la mobilité de ces tribus qui pouvaient abandonner leurs villages, elles ont été souvent atteintes. Il faut donc que les populations européennes qu'on portera sur le versant du sud de l'Atlas, aient de la force par elles-mêmes (1) et qu'elles n'attendent pas uniquement leur salut des efforts de l'armée.

Son *Mémoire aux Chambres*, distribué le 1er janvier 1847 est plus explicite ; il résume toutes ses idées, c'est son suprême effort. Aussi entre-t-il dans de minutieux détails sur le mode de recrutement des soldats-laboureurs, sur leur mariage, etc. Le maréchal, pour mieux faire saisir l'ensemble des dispositions par lesquelles il voudrait constituer les colonies militaires, ébauche un projet de l'ordonnance qui serait rendue, en vertu de la loi ouvrant un crédit.

Si une somme quelconque était votée au budget, dit-il,

(1) Que se serait-il passé en 1870, nous le demandons aux partisans du régime civil, aux républicains, ennemis acharnés du sabre, si, au lieu de trouver des villages sans défenseurs, des fermes isolées, l'insurrection kabyle s'était heurtée à des cités florissantes, à de grands villages militaires tels que les rêvait le maréchal ?

pour faire des essais de colonies militaires, voici comme j'opérerais (1). Je choisirais, sur les états que j'ai en main ou sur de nouveaux états, un nombre de sous-officiers et soldats correspondant à l'allocation. Les laboureurs en fourniraient la masse, mais il y aurait dans chaque centre de population le nombre nécessaire d'ouvriers en bois, en fer, en pierre et autres, pour les besoins de l'agriculture. Tous les colons choisis recevraient immédiatement un congé de six mois pour aller en France se marier. Ils seraient invités à ramener avec eux quelques individus plus ou moins valides, de leur famille, et à rapporter, autant qu'ils le pourraient, tout leur avoir réalisé en écus, sauf quelque mobilier. Ils seraient encore invités à abréger leur congé et à revenir, dès qu'ils seraient mariés. Immédiatement après, je placerais, sur chacun des centres de population choisis pour la colonisation militaire, un bataillon chargé de faire les constructions, les chemins, les conduites d'eau, la fontaine, le lavoir, l'abreuvoir, etc. Il planterait des arbres, préparerait des jardins et ensemencerait les terres dans la saison convenable. On conçoit combien il est important de ne pas perdre une année de végétation, afin de mettre plus vite les colons en position de se passer des secours de l'État. Les travailleurs du bataillon seraient payés comme les paie le génie militaire... — Les colons militaires revenus

(1) « Nous avons été, disait en 1846 M. de Loménie, nous sommes encore, comme les vieux Romains, et c'est là notre force, un *peuple agriculteur et guerrier*. Les méchants couplets de vaudeville pas plus que les entraînements industriels et les jeux effrenés de l'agiotage n'ont pu enlever au vieux type du *soldat laboureur*, son caractère eminemment français. Or je ne vois nul homme de nos jours en qui se personnifie d'une manière aussi complète, aussi absolue que chez le maréchal Bugeaud ces deux forces vives de la France, le paysan et le soldat, et dans l'esprit duquel tous les autres intérêts soient plus complètement subordonnés à la défense opiniâtre et persévérante de ces deux grands intérêts français : une agriculture florissante, progressive, et une forte organisation militaire. (*Galerie des contemporains illustres, par un homme de rien*. Paris, 1846.)

de France devraient leur travail gratuit puisque ce serait pour eux qu'ils travailleraient, et que l'État ferait presque tous les frais de leur établissement. En effet, l'État fournirait la solde des travailleurs du bataillon, le fer, le bois de construction, quand on pourrait se les procurer sur place, le mobilier agricole, les revenus et les vivres de la famille jusqu'à ce que les récoltes lui permissent de vivre par elle-même. — Sur ce dernier point, je pense qu'il ne faut pas limiter le temps d'une manière absolue et uniforme, parce qu'il ne peut y avoir d'uniformité dans les circonstances où se trouveront les colons... Dans le tableau approximatif des dépenses aux frais de l'État pour l'établissement d'un colon militaire, j'ai calculé les secours en vivres et autres prestations sur une moyenne de *dix-huit mois*.

On trouve habituellement dans un bataillon les ouvriers d'art nécessaires aux constructions d'un village. S'il en manque quelques-uns, on les prend dans d'autres corps. Quant aux laboureurs, ils abondent. On trouve facilement aussi des jardiniers de deuxième ou troisième ordre et des planteurs d'arbres.

Si la colonisation militaire, ayant réussi dans les premiers essais, devait être pratiquée sur une large échelle, il devient probablement nécessaire d'organiser dans l'armée de France quelques bataillons provisoires d'ouvriers pour arriver plus vite. *On ne pourrait trop accélérer une œuvre qui doit consolider la conquête et libérer la France.* Cette institution de bataillons provisoires ne serait pas moins profitable à la colonisation civile, dont elle rendrait la marche assurément beaucoup plus rapide et moins dispendieuse.

Je dois dire pourquoi je préfère à des *libérables* des soldats ayant trois ans de service à faire. Par cette mesure, j'ai voulu servir l'intérêt politique et financier de l'État, celui des

colons eux-mêmes et celui de la colonisation en général.

Si mes colons militaires étaient libres dès le début, il faudrait une législation toute spéciale pour les obliger au service militaire et à l'exécution de tous les travaux d'utilité publique. Cette législation était entrée dans mes premiers projets. J'ai reconnu plus tard qu'elle serait difficile à établir, plus difficile encore à obtenir.

Le mieux possible selon moi étant impossible, je demande le mieux relatif. Le mieux possible eût été de tenir les colons de l'armée pendant un temps indéterminé sous le régime militaire (1). Indépendamment des difficultés que j'ai signalées, il aurait fallu créer, pour faire fonctionner ce régime et maintenir la discipline, un corps spécial d'officiers rétribués, à qui on aurait dû assurer une certaine carrière. Cet élément de la question était très embarrassant; il n'a pas peu contribué à me faire abandonner le *régime militaire permanent*. Mais j'ai voulu en conserver les avantages pendant le temps de la création, parce que, durant cette période, il est nécessaire d'avoir une grande autorité. Sans la discipline et avec la liberté individuelle du libéré, nous ne pourrions faire exécuter qu'à grands renforts de budget tous les travaux d'utilité publique; et comme les Chambres ne voteraient certainement pas les sommes nécessaires pour l'exécution de ces travaux par des bras civils, les établissements languiraient, comme ont langui et languissent encore bon nombre de nos villages de France : les colons en souffriraient, la solution de la question serait retardée.

Pendant les trois ans durant lesquels les colons seront

(1) C'était là la colonie militaire *romaine*. Système absolu, qui a produit en d'autres temps et d'autres siècles, il est vrai, des résultats gigantesques. Les détracteurs du maréchal ont plus d'une fois voulu confondre ses projets de colonisation avec la colonisation romaine.

soumis à la discipline, sans qu'il soit besoin de faire aucune législation nouvelle, puisqu'ils seront encore liés au service par les lois du recrutement, on fera exécuter à très peu de frais, dans les moments perdus pour l'agriculture tous les travaux généraux, tels que les routes, les ponceaux, les dérivations d'eau pour l'irrigation, la plantation des avenues, le dessèchement des parties marécageuses, les aqueducs de salubrité, et dans les chefs-lieux de commune l'église, le presbytère, la mairie, la prison, la halle, etc.

Voilà ce qui doit apporter une énorme différence entre la prospérité des colons militaires et celle des colons civils.

Les premiers, dans le cours des trois années, se pourvoiront eux-mêmes, en vertu d'une discipline qui crée l'association des efforts individuels, de tous ou presque tous les objets d'utilité publique. Les seconds, sous le régime de la liberté individuelle, attendront ces bienfaits du Gouvernement; et comme celui-ci restera impuissant devant des nécessités si multipliées, ils attendront longtemps.

Autre considération : *Dans un village civil*, tout le monde n'est pas actif, tout le monde n'est pas rural, tout le monde n'est pas entendu dans la meilleure direction à donner à ses travaux, à des plantations, tout le monde ne sait pas quelles sont les cultures qu'il est le plus intéressant de propager dans l'intérêt individuel comme dans l'intérêt général de la colonie et de la métropole; chacun agit à sa guise (1). L'ivrogne

(1) Ce tableau peu flatté est malheureusement bien exact. Combien de villages algériens contiennent, hélas! les types esquissés par le maréchal! L'initiative individuelle produit d'excellents résultats, sans doute ; mais il serait imprudent de l'exalter outre mesure. Il faut au colon, pour réussir, de grandes qualités et avant tout la persévérance et le courage.

En 1873, au moment où M. d'Haussonville faisait à grands frais, dans la plus noble des intentions, transporter des familles alsaciennes en Algérie, nous avons eu plus d'une fois, étant préfet, la douleur de rapatrier en France des Alsaciens. En effet, la plupart de ces malheureux, ouvriers d'usine,

va au cabaret, au lieu de travailler; le fainéant se croise les bras lorsqu'il a beaucoup à faire; celui-ci cultive du tabac; l'autre n'en plante pas; celui-ci plante des mûriers ou des oliviers dans d'assez bonnes conditions; l'autre ne plante rien du tout, ou plante d'une manière détestable. — En un mot, c'est une société sans règle, sans discipline, sans unité d'impulsion. Je ne pense pas que cela puisse amener bien vite la prospérité générale.

Dans la *colonie militaire*, au contraire, s'il se trouve un homme de quelque habileté, et nous tâcherons qu'il en soit ainsi, il donnera à tous les travaux une direction conforme, en harmonie avec l'intérêt des individus et les intérêts généraux de la colonie et de la France.

Pendant les trois années les bonnes habitudes s'établiront, et il est permis d'espérer qu'elles se continueront lorsque le village ou la commune sera rendu au régime civil. En un mot, pour accélérer la marche d'une société qui commence, il faut de l'autorité chez ceux qui la dirigent. Trois ans de cette autorité me paraissent suffisants pour établir, de tout point, l'aisance d'une commune.

Le régime civil, auquel seraient ramenés après trois ans les colons militaires, devra-t-il être immédiatement le même que celui des territoires civils actuels? Je ne le pense pas. Je crois qu'il sera bon de les tenir encore longtemps sous l'autorité militaire qui régit en ce moment les territoires mixtes. Ainsi, des officiers seraient administrateurs et juges. Ce serait dans l'intérêt des administrés comme dans l'intérêt de l'État. Les sociétés nouvelles réclament une administration simple,

plus ou moins laborieux et peu habitués aux travaux des champs, ne tardaient pas, à peine établis dans les embryons de village préparés pour eux à la hâte, à vendre leurs bœufs, leur outillage, et à rentrer à Alger, avec leur famille, découragés et dans le plus complet dénuement.

une justice prompte et sans frais. L'État, qui a tant à dépenser pour les choses urgentes et fondamentales, a besoin d'une grande économie dans l'administration. Or, si l'on introduisait partout l'administration et la justice civiles au fur et à mesure du progrès d'une colonisation qu'il est du plus haut intérêt politique de rendre aussi rapide que possible, nous verrions bientôt doubler, tripler, décupler même le budget civil actuel, déjà très considérable.

Quand l'État aura fait le cadre vigoureux de colonisation militaire et civile que je demande; quand il aura exécuté les grands travaux de première urgence; quand les cases du cadre auront été remplies, en partie par les intérêts individuels arrivant librement et d'eux-mêmes; quand les Arabes, de toute part enlacés par notre colonisation, se seront résignés à accepter notre joug, le moment sera venu d'établir partout l'administration civile (1).

Tout en renonçant à donner aux colons tirés de l'armée la discipline militaire permanente, je crois qu'il est indispensable de la leur conserver jusqu'à un certain point par une loi de milice un peu plus forte que la loi actuelle de milice dans les territoires civils.

. . . . . .

Il me reste à indiquer la position géographique des colonies militaires. J'ai déjà dit que, dans mon système, une zone

(1) Dans un livre publié après un voyage en Afrique, par M. Enfantin, le célèbre Père Enfantin, l'économiste saint-simonien : *la Colonisation en Algérie* (1845), nous trouvons exposés des plans de colonie militaire d'après les principes du gouverneur général. M. Enfantin, loin de critiquer ces principes, les approuve complètement. « Si le gouverneur général qui colonisera l'Algérie, dit-il, aimait autant l'agriculture que la guerre, s'il était, pour ainsi dire, aussi fier d'être paysan que d'être soldat, je crois que la colonie militaire marcherait fort bien, dès que les Chambres l'auraient décidée. Or il me semble que cette hypothèse est déjà réalisée en Algérie, et qu'il ne manque plus que la volonté des Chambres et l'initiative du Gouvernement.

d'environ douze lieues, à partir de la côte, serait abandonnée à la colonisation civile, faite en partie par les soins du Gouvernement, en plus grande partie par les intérêts individuels et collectifs! C'est donc en avant de cette zone, à de rares exceptions près, que seraient placés les colons tirés de l'armée. . . . . .

Ce Mémoire se terminait par ces mots :

Vous êtes en présence d'un peuple fier, belliqueux, admirablement constitué pour la guerre, toujours prêt à combattre, jaloux de son indépendance, ainsi que toute son histoire le prouve. Pour le dominer, le modifier et le spolier au profit du peuple nouveau que vous voulez introduire dans son sein, il faut que vous soyez toujours forts, soit par une armée permanente, soit par la nature et la constitution du peuple dominateur.

Devez-vous attendre du temps et des intérêts individuels la création de ce peuple dominateur? Non! car le temps n'est pas à vous; vous n'êtes pas assurés de rester maîtres de la mer, et il peut survenir telle circonstance en Europe où vous aurez besoin de tous les cadres de votre armée.

Si vous adoptez le *laisser-faire* (1) comme le plus économique moyen pour fonder la colonisation financièrement, il vous en coûtera beaucoup plus cher; car il faudra y imputer :

(1) Le *laisser-faire*, dans la bouche du maréchal, était le système préconisé par le général de Lamoricière, c'est-à-dire la colonisation libre par les intérêts individuels ou collectifs, patronnés et subventionnés par l'État. C'est le système qui a prévalu jusqu'à nos jours. Combien de millions a-t-il coûté à la France? C'est ce que la statistique pourrait démontrer. Mais il n'est pas besoin d'être un puissant économiste pour démontrer que si, en 1847, le système de colonisation de Bugeaud avait été mis en pratique et strictement suivi jusqu'à nos jours, notre Algérie posséderait dix départements et cinquante villes de vingt mille âmes, rapporterait un milliard à la France et serait le véritable prolongement de la mère patrie.

1° Les énormes dépenses de l'entretien d'une grosse armée permanente, que vous serez obligés d'augmenter pour protéger les intérêts individuels s'éparpillant sans forces sur de grandes surfaces;

2° La valeur, pendant un temps indéterminé, des compensations du commerce et des impôts, qu'un système plus large, plus rapide vous aurait promptement donnés.

Enfin, et cela est incalculable, il faudra attribuer au système mesquin, imprudent du *laisser-faire* les embarras et les dangers politiques qui peuvent vous surprendre et que mon patriotisme, éclairé par dix années d'études et de pratique, veut épargner à la France.

Le *Mémoire aux Chambres* était suivi d'une note, véritable mise en demeure, ainsi conçue :

Je prie le Gouvernement de demander le plus promptement possible aux Chambres une allocation pour faire une expérience de colonisation militaire avec mille colons. Il serait à désirer que cette mesure fût adoptée dans le courant de janvier ou les premiers jours de février, afin de pouvoir mettre la main à l'œuvre, dès le mois de mars. L'allocation, qui serait de trois millions, devrait être divisée en deux années : deux millions pour 1847, parce que l'année de la création des villages est la plus dispendieuse, et un million pour 1848.

Dès la fin de 1847, l'expérience pourra être très concluante, car la principale question, celle du mariage des colons, sera alors suffisamment connue. Elle aura échoué ou réussi. Quant au reste, je n'ai aucune incertitude; il ne me paraît pas douteux le moins du monde que des hommes vigoureux et acclimatés, pour lesquels on aura fait ce que j'indique, ne réussissent à se fonder sur le sol africain une existence meilleure que celle de la plupart des cultivateurs de nos vil-

lages de France. Cela est prouvé d'ailleurs par les résultats obtenus dans les villages de Mered et de Mâelmâ. — Ainsi, dès l'année prochaine, on saura à peu près exactement à quoi s'en tenir sur cette expérience qui, loin d'arrêter le mouvement colonisateur actuel, le favorisera moralement et matériellement. La confiance publique ne peut que s'accroître en voyant le Gouvernement tenter des choses sérieuses pour la colonisation.

Ce suprême appel du vieux soldat, du vainqueur d'Isly, du conquérant et du colonisateur de nos possessions algériennes ne fut pas entendu. Les Chambres refusèrent le crédit (1); le projet, comme on l'a vu, fut retiré par le Gouvernement, qui, du reste, avait mis quelque tiédeur à le défendre. Trois semaines après, le maréchal-gouverneur abandonnait la colonie pour ne plus y revenir.

Ce fut dans le courant de l'année 1843, à la suite de longues négociations entre le gouvernement français et le supérieur général de la Trappe, que la colonie religieuse des Pères Trappistes fut envoyée en Algérie. Les fondateurs eurent à choisir entre trois concessions situées en des lieux différents. Les do-

« (1) Rappelons-nous, écrivait M. le capitaine Hugonet en 1859, que le gouvernement de février vota 50 millions pour établir comme agriculteurs en Algérie des bijoutiers, des passementiers et autres ouvriers de Paris. Il n'en n'est pas resté un dixième dans les campagnes. A la première saison, des maladies; au troisième trimestre, comme disent les soldats, la mortalité en avait enlevé un bon nombre et le reste s'était réfugié dans les villes pour y exercer divers métiers. Avec cette somme, que n'eût pas fait le maréchal! Il eût certainement constitué ce cadre de colonisation qui le préoccupait et qu'il voulait rigoureux, éprouvé. »

maines de Mouzaïa et de l'Arba se trouvaient alors presque en territoire ennemi, et d'ailleurs à une trop grande distance d'Alger. On opta pour Staouëli. La communauté de Staouëli fut authentiquement constituée comme société civile; elle se composait de quarante-cinq religieux (1).

(1) Il nous a semblé curieux de reproduire l'acte de concession :

Au nom du Roi :

Nous, maréchal de France, Président du conseil, ministre secrétaire d'État de la guerre;

Vu l'arrêté de M. le gouverneur général de l'Algérie du 17 février 1843, approuvé par nous, portant qu'il sera établi un centre de population au lieu dit Camp de Staouëli, dans la plaine de ce nom;

Vu les propositions présentées, en vertu de pouvoirs spéciaux, par M. Pierre Hercelin, prêtre, en religion Joseph-Marie, abbé de la Grande-Trappe, général des Trappistes, demeurant à la Trappe, commune de Soligny (Orne);

Vu l'acte constitutif de la Société civile des religieux qui veulent s'établir en Algérie; vu les délibérations du conseil d'administration de la colonie du 17 février et 8 mars dernier,

Avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — Il est fait concession à la Société civile établie suivant acte passé devant Me Brideau, notaire à Mortagne, le 23 juin 1843, entre les sieurs le Tertre de Mayence (Hippolyte), cultivateur, Hanriat (Jean), de Martrin-Donnos, prêtre directeur, Durif (Joseph), prêtre, Espanet (Jean-Marie-Alexis), médecin, et Gerbier (Antoine), serrurier-taillandier, demeurant actuellement à Aiguebelle, commune de Montjoyeux (Drôme), représentée par M. Hercelin, prêtre ci-dessus nommé, des immeubles désignés ci-dessous :

Une superficie de terres et broussailles dans la plaine de Staouëli; contenance 1,020 hectares; tenants et aboutissants au Nord à la mer, au Sud à l'Oued Bridjà, à l'Est à l'Oued Bakarat, à l'Ouest à la plaine de Staouëli.

Cesdits associés auront la faculté de s'adjoindre de nouveaux associés en tel nombre que bon leur semblera, afin de mieux assurer la durée de la Société et le succès de l'entreprise, mais sauf toutefois l'approbation du ministre.

ART. 2. — La présente concession deviendra définitive après l'accomplissement, dans les délais ci-après indiqués, des conditions établies au présent acte.

ART. 3. — La Société édifiera les constructions nécessaires pour l'habi-

Le R. Père Regis, institué canoniquement prieur de la nouvelle Trappe, se mit en route pour Alger, accompagné du Père Gabriel. Ils s'embarquèrent à Toulon, le 10 août 1843, à bord de l'*Etna,* navire qui portait le commandant Liaidière, chargé par le Roi de remettre au général Bugeaud, gouverneur gé-

tation et l'exploitation de terres conformément aux plans qui seront communiqués à l'administration.

Une subvention de soixante-deux mille francs est accordée à cet effet à la Société et lui sera payée par fractions de cinq mille francs, au fur et à mesure que la Société aura effectué pour cent mille francs de travaux constatés contradictoirement avec l'administration.

Art. 4. — Elle mettra en culture, dans le délai de deux années, les terres qui en seront susceptibles. La moitié au moins devra être cultivée à la fin de la cinquième année. Le restant sera mis en état, par cinquième, d'année en année.

Art. 5. — Le bornage se fera immédiatement après la prise de possession, contradictoirement avec l'administration et dans les formes administratives.

Art. 6. — La Compagnie sera tenue de se conformer aux réformes prescrites.

Art. 7. — L'administration se réserve expressément la propriété des cours d'eau qui pourraient se trouver sur les terrains concédés. Les concessionnaires en auront l'usage. Il sera établi à ce sujet, s'il y a lieu, un règlement d'utilité publique par l'administration. Dans le cas où la Société voudrait exécuter des constructions se rattachant à la jouissance desdits cours d'eau, elle devra en référer à l'administration qui statuera dans le délai de trois mois.

Art. 8. — La Société plantera deux mille arbres par chaque période de deux ans, en tout dix mille arbres dans les dix années.

Art. 9. — Tant que les conditions ci-dessus stipulées n'auront pas été remplies, la Société ne pourra échanger, aliéner, hypothéquer la propriété concédée, si ce n'est avec l'autorisation formelle du ministre, à peine de nullité.

Art. 10. — Si la Société exécute les engagements pris par elle avant le terme ci-dessus fixé de dix années, elle pourra demander et il lui sera délivré un titre *définitif de propriété*, conformément à l'article 2 de l'arrêté du 18 avril 1841.

Art. 11. — En cas d'inexécution, dans le délai prescrit, des conditions ci-dessus ou de la dissolution volontaire de la Société, il y aura lieu à la résolution de la présente concession. Elle sera ordonnée par le ministre qui en réglera les effets.

néral de l'Algérie, le bâton de maréchal de France.

Les Trappistes débarquèrent à Alger le 12 ; les autorités, prévenues de leur arrivée, leur firent un accueil bienveillant. Bugeaud, qui poursuivait toujours son plan de colonisation militaire au moyen de soldats mariés, n'avait pas, dès le premier abord,

ART. 12. — La Société supportera en faveur de l'administration, à partir de la cinquième année révolue, l'intérêt à 4 p. 100 à raison des avances qui lui auront été faites conformément à l'article 3 ci-dessus. Elle pourra toujours s'en libérer par le remboursement du capital.

ART. 13. — Dans le cas où la Société voudrait vendre tout ou partie des terres faisant l'objet de la présente concession, elle ne pourra le faire qu'à la condition de rembourser à l'administration les 62,000 francs qui lui auront été avancés proportionnellement aux étendues et à la valeur des terres aliénées. — Elle paiera les redevances ou contributions qui pourront être ultérieurement imposées, en Algérie, à la propriété en général, mais seulement après dix ans de la date du présent acte.

ART. 14. — Toutes contestations relatives à l'interprétation et l'exécution du présent acte seront jugées administrativement.

Fait à Paris, 11 juillet 1843.

Signé : Maréchal DUC DE DALMATIE.

Vu l'arrêté ci-dessus, par lequel il est fait concession à ladite Société de 10,020 hectares de terrains situés en Algérie, plaine de Staouëli.

Je soussigné déclare, en vertu de mes pouvoirs, accepter comme j'accepte purement et simplement, pour la même Société, cette concession sous les charges et conditions imposées par l'arrêté entre les associés, dans les conditions du contrat de société.

Signé : P. HERCELIN (frère-JOSEPH-MARIE),
Général des Trappistes.
Signé : DE MARTRIN-DONNOS (frère RÉGIS),
Prêtre, Directeur de la Société.

Pour copie conforme :
Pour le Conseiller d'État, secrétaire général absent :
L'Intendant militaire, chef de division de l'Algérie,
Signé : VAUCHELLE.
Le Lieutenant général, Gouverneur général de l'Algérie,
Signé : BUGEAUD.
Pour copie conforme :
L'Auditeur au Conseil d'État,
Secrétaire général du Gouverneur, par intérim,
Signé : G. MERCIER.

goûté le projet d'introduire des colons célibataires. Toutefois il se prononça sans hésiter, dès l'arrivée des Pères Trappistes, déclarant qu'ils étaient les bienvenus et qu'il fallait les aider puissamment. Le lendemain même ils étaient convoqués au palais du Gouverneur; les deux Pères y parurent en habit de chœur et les divers chefs de service leur furent présentés. Le maréchal invita ses collaborateurs à faire, chacun dans ses attributions, ce qu'il pourrait pour favoriser l'établissement nouveau, et tous s'y montrèrent disposés. Le chef du génie fut chargé, séance tenante, de faire délivrer par les fournisseurs, d'après les tarifs, tout ce qui était nécessaire pour monter les premiers ateliers. On donna ordre à six sapeurs du génie et à un sergent d'aller diriger les travaux, et le général commandant la division dut donner un détachement de condamnés militaires et les mettre à la disposition des nouveaux colons de Staouëli.

Quelques jours après, 27 août 1843, le maréchal écrivait au Père Régis la lettre suivante :

Monsieur l'abbé,

Vous avez raison de compter sur l'appui que je me fais un vrai bonheur d'accorder à l'établissement de vos Frères en Algérie. Mon opinion est que la colonisation ne peut réussir que par des populations organisées militairement. Or rien ne se rapproche plus de l'organisation militaire que l'organisation religieuse. Le moine et le soldat ont de grands rapports l'un et l'autre ; ils sont soumis à une discipline sévère, accoutumés à supporter les privations et à obéir passivement.

Ils travaillent l'un et l'autre pour la communauté, et ils sont dirigés par une seule volonté.

Aussi suis-je persuadé que votre établissement prospérera (1). L'exemple de vos vertus, l'exercice de vos bonnes

(1) Nous ne pouvons songer à relever ni à citer les accusations grotesques, les calomnies ineptes dont fut assailli le maréchal Bugeaud, à l'occasion de ce que l'on appelait ses rêves de colonisation militaire, et de ses sympathies pour les corps religieux. Qu'on nous permette seulement d'évoquer pour sa défense la parole d'un de ses camarades, à peine son ami, mais dont l'intégrité et l'indépendance ne sauraient être suspectes. Nous trouvons à la dernière page du très remarquable Mémoire paru en 1843, sous ce titre : *Quatorze observations sur le dernier Mémoire du général Bugeaud, par le général Duvivier, ancien élève de l'Ecole polytechnique*, les lignes suivantes qui surprendront plus d'un de nos lecteurs :

« Il est une autre entreprise dont la poursuite, dans la conquête de l'Algérie, doit flatter de nobles espérances chez la partie saine de la nation. Cette entreprise est toute religieuse, toute morale : c'est la civilisation des populations africaines. Mais ici la question est environnée de nuages épais, de clartés trompeuses, et sans pilote habile on risque, sous l'empire de ces prestiges, de voguer bien loin du port que l'on désire. La civilisation que nous avons en vue est celle qui découle tout entière de la morale du Christ. Ce n'est nullement cette civilisation matérialisante qui a pour pôle la satisfaction des besoins, pour moteur l'individualisme, pour moyens la création incessante, indéfinie de nouveaux besoins, pour morale, la justification par le succès, quelque vils qu'aient été les moyens. Mais tant de personnes maintenant, surtout celles qui ne s'occupent que du lucre, comprennent la civilisation de cette perverse manière, qu'il est bien à craindre que ce soit celle vers laquelle on s'avancerait. . . . .

. . . . . .

Pour civiliser, ce sont des idées évangéliques qu'il faut répandre ; et qu'on y réfléchisse bien, ce seront *des idées* qui assureront notre domination, car ce sont *des idées* qui nous feront la guerre. La force réelle d'Abdel-Kader, la force qui nous résiste, a sa source dans des idées ; or des idées ne se détruisent que par des idées nouvelles et supérieures. Ce principe doit diriger notre marche vers la victoire. Ainsi dirigée, notre marche paraîtra plus lente, mais elle sera plus assurée ! . . . . . .

. . . . . .

« On vient d'envoyer des Trappistes pour cultiver en Afrique ; c'est une heureuse pensée. Ils donneront à nos populations l'exemple de ce que peuvent des hommes ayant fait vœu de pauvreté, de travail et de discipline ; ils seront un modèle complet de ce que devrait s'efforcer d'être une population de colons. Probablement ils ne seront point inquiétés, car jusqu'à ce jour les Arabes ont respecté nos ecclésiastiques. Tout ennemis

œuvres, et surtout votre charité tolérante, s'étendant à tous sans distinction de classe ni de religion, servira, j'en suis

qu'ils sont du Christianisme, ces hommes croyants pensent que ce serait un crime devant Dieu de maltraiter celui dont les fonctions sont de prier Dieu. Voilà comme se rencontrent tous les contrastes dans ce peuple si différent des peuples que nous sommes habitués à voir. Des bataillons permanents, cultivant à leur bénéfice, seraient aussi des hommes pliés à la pauvreté, à la discipline et au travail. Ils formeraient un second modèle moins accompli que celui des Trappistes.

« Sous ces exemples et sous ces protections religieuses ou militaires s'établiraient des colonies du paupérisme. Alors on serait assuré de progresser vers la colonisation et la civilisation. Oui ! *pendant un grand siècle il faut que la colonie d'Afrique soit un immense ordre religieux, agricole et militaire, ayant fait vœu de pauvreté, de discipline et de travail.*

« Tout coup ainsi tenté à de difficiles entreprises exige pour réussir une tête puissante, dépositaire d'une pensée toujours constante, toujours attentive, toujours prévoyante. Où la trouver? Nous l'avons dit : un Vice-Roi héréditaire ! »

Le général Duvivier (Franciade-Fleurus), né à Rouen, en 1794, est mort à Paris, lâchement tué sur une barricade, pendant l'insurrection de juin 1848. Élève de l'École polytechnique, il prit part avec ses camarades à la défense de Paris contre les alliés et passa en 1814 à l'École d'application de Metz. Capitaine en 1822, il fut chef du génie à Ajaccio, à Calvi et aux iles d'Hyères, et reçut en 1825 la mission d'instruire les troupes du bey de Tunis. Après avoir exploré, pendant trois ans, les côtes de la Martinique, il fit partie de l'expédition d'Alger et eut le commandement du corps des zouaves, que l'on organisa après la conquête avec les Volontaires parisiens du régiment de la Charte. Il se distingua avec eux, en 1831, aux gorges de l'Aoura. Nommé en 1833 commandant de Bougie, il forma à Bône le premier régiment de spahis en 1835, et, l'année suivante, remplit à Alger les fonctions d'Agha des Arabes.

Au siège de Constantine il était colonel au 24e de ligne. Il devint maréchal de camp en 1839, commanda une brigade au col de Mouzaïa en 1840 et soutint à Médéah, dont il était gouverneur, un siège contre l'Émir. Il rentra en France en 1841. Déjà auteur de plusieurs ouvrages, d'un *Essai sur la défense des États par les fortifications* et des *Études sur la succession d'Espagne*, il publia en 1841 une *Solution de la question d'Algérie*, et, en 1843, une brochure fort curieuse intitulée : *Quatorze observations sur le dernier mémoire du général Bugeaud*. Il demeura à Paris, attaché au ministère de la guerre jusqu'en 1848, où il fut chargé d'organiser militairement les 22 bataillons de la *garde mobile* de Paris. Il réussit merveilleusement dans cette tâche délicate et la population de Paris, reconnaissante, le nomma député par 182,000 suffrages. Nous avons dit comment il était mort !

certain, à nous gagner le cœur des Arabes que nous avons soumis par la force des armes.

J'ai donné des ordres pour que l'on mît à la disposition de vos Frères 50 condamnés militaires habitués au travail et quelques officiers du génie capables de diriger les travaux d'installation. Quoique ce secours n'ait pas été stipulé dans les conditions, il ne laisse pas d'être égal au moins à la subvention de 62,000 fr. demandée par vous et accordée par le Gouvernement. Je l'ai cru nécessaire pour aider à vaincre les premières difficultés et pour attendre l'arrivée de vos Frères en nombre suffisant pour trouver en eux-mêmes les moyens de faire prospérer cet intéressant établissement.

Mon concours et ma protection ne vous manqueront jamais.

Recevez, etc.

Signé : BUGEAUD.

La pose de la première pierre de la nouvelle abbaye eut lieu solennellement le 14 septembre 1843, en présence des autorités ecclésiastiques, civiles et militaires. Mgr Dupuch, évêque d'Alger, célébra d'abord la messe sous les magnifiques palmiers qui, quelques années auparavant, le matin du grand combat (19 juin 1830), abritaient l'Agha, gendre du Dey d'Alger, et son brillant état-major.

La première pierre fut placée sur un lit de boulets, ramassés sur le champ de bataille de Staouëli. Le maréchal Bugeaud reçut la truelle des mains du R. Père Régis, il s'en servit pour étendre le ciment ; puis, lorsque la pierre fut roulée en place, le gouverneur général vint l'affermir d'un coup de maillet, et chacun, après, lui répéta la même opération.

Aussitôt que les Trappistes eurent commencé leur installation, le maréchal Bugeaud leur fit don d'un troupeau de 28 bœufs et vaches et de 90 moutons ou brebis. Peu après, il leur envoya six magnifiques paires de bœufs de labour, qui furent d'un grand secours aux nouveaux colons pour défoncer les terres. Le maréchal était fort désireux de suivre, de près, les progrès de la petite colonie des Trappistes ; il voulait juger par lui-même des effets du travail en commun et comparer les résultats à ceux qu'il avait obtenus à Mered avec une colonie formée d'anciens militaires. Là, en effet, le maréchal s'était convaincu que l'association du travail était d'une application fort difficile et que, seules, les congrégations religieuses pouvaient, grâce à leur dévouement et à leur esprit d'abnégation, résoudre le problème.

Les débuts, cependant, furent pénibles pour les Trappistes. La maladie les atteignit tous successivement. Un d'eux mourut, et les religieux furent obligés de se transporter momentanément dans des lieux plus salubres. A la suite de pluies continuelles, les premières constructions s'écroulèrent ; le gouverneur général dut renforcer l'escouade d'ouvriers militaires et placer à la tête le colonel Marengo, qui sut donner de l'activité aux chantiers et mener rapidement les travaux.

Toutefois, les ressources de la petite communauté s'épuisaient rapidement. Malgré un subside de 30,000 francs voté par le conseil d'administration, malgré des secours en hommes et en nature généreusement accordés par le maréchal Bugeaud, malgré

de nouvelles recrues de religieux venus de France, le découragement gagnait peu à peu les Trappistes. Le R. Père Régis partit pour la France et vit le ministre de la guerre, le maréchal Soult, en son château de Saint-Amand. Il fut également reçu avec bienveillance à la Cour et recueillit partout les marques de l'intérêt le plus vif. Les plus belles promesses lui furent faites; on n'en tint aucune.

Cependant le voyage du R. Père Régis n'avait pas été inutile ; il ramenait avec lui sept religieux, un peu d'argent, et, à son retour, les travaux reprirent avec activité. Le 22 mai 1844, l'église du nouveau couvent était terminée; elle fut consacrée par l'évêque d'Alger. Le R. Père Regis, frappé, à son tour, par la maladie, eut la douleur de ne pouvoir assister à cette inauguration. Bientôt, malgré sa faiblesse, il allait s'embarquer pour la France où les intérêts de la communauté l'appelaient encore une fois.

La maison mère d'Aiguebelle s'était engagée à faire une avance de 30,000 francs à Staouëli, en remplacement de la somme votée par le conseil d'administration, et que le ministre, pour obéir à de certaines influences politiques, avait impitoyablement refusée. 10,000 avaient déjà été envoyés, et les Trappistes de Staouëli attendaient le complément, lorsque le Père Régis reçut une lettre de la maison mère annonçant qu'il ne devait plus compter sur la somme promise. L'évêque de Valence, ayant peu de confiance dans l'avenir de la colonie et craignant de diminuer l'éclat de la maison d'Aiguebelle, avait dicté cette résolution

au Père supérieur. Le Père Régis alla trouver le maréchal Bugeaud, qui voulut bien s'intéresser à la triste situation de ses chers Trappistes et écrivit à l'évêque de Valence la lettre suivante :

Alger, 14 novembre 1844.

Monseigneur,

Le Père Régis, supérieur des Trappistes établis à Staouëli, est venu, la douleur dans l'âme, m'informer que les 20,000 fr. sur lesquels il avait dû compter comme secours de la part des religieux d'Aiguebelle pourraient lui faire défaut. Le supérieur d'Aiguebelle lui écrit qu'au lieu des 20,000 fr. qu'il attendait comme complément de la somme promise, il n'en recevra que 4,000. Ce serait, est-il dit, par suite des ordres que vous aviez donnés.

Vous comprendrez aisément, Monseigneur, combien une pareille décision, si elle était définitive, serait funeste pour cette institution naissante. Le Père Régis avait fait ses calculs et ses entreprises d'après des ressources qu'il devait croire certaines, puisqu'elles étaient basées sur les promesses de la charité et de la confraternité chrétiennes. Les travaux commencés en vue de ses ressources, les engagements pris envers les entrepreneurs et les fournisseurs de matériaux, l'achèvement indispensable d'un travail commencé, l'existence même de cette fraction d'une grande famille seraient compromis si votre décision était irrévocable. J'ai la confiance, Monseigneur, qu'il n'en sera jamais ainsi.

On a écrit au Père Régis que la mesure plus que rigoureuse dont il est menacé proviendrait de ce que l'on a été effrayé des malheurs qui ont frappé, cette année, les Trappistes de Staouëli. Je ne puis croire à un pareil motif; c'est précisé-

ment parce que les Frères de Staouëli ont été cruellement éprouvés cette année qu'il est urgent et du devoir de tous de venir à leur secours. C'est ainsi du moins que j'en ai jugé; sans ces malheurs, il y a longtemps que je leur aurais retiré les ouvriers militaires que je leur ai donnés, dès le premier jour de leur installation. Au lieu de cela, nous les augmenterons s'il le faut, et nous redoublerons de zèle en tout point.

Et cependant, Monseigneur, nous n'avons point appelé cette institution ; elle était contraire à notre opinion. Je pensais que ce n'était pas par là qu'il fallait commencer la colonisation, et que, ne pouvant tout faire, il fallait s'attacher à ce qui est le plus essentiel. Or, en colonisation, c'est d'avoir des familles attachées au sol, et non pas des célibataires, quelque respectables qu'ils soient par leurs vertus. Mais du moment où, contre mon opinion, on m'a imposé les Trappistes, je les ai adoptés comme des enfants très intéressants de la grande famille coloniale, et j'ai pris la résolution de les faire réussir, malgré toutes les difficultés que je prévoyais. Eh bien, oui, ils ont été très malheureux cette année ! Leur récolte, qui avait la plus belle apparence dans les premiers jours de mai, a été grandement amoindrie par les chaleurs trop précoces et par le brouillard. Un peu plus tard, des maladies sont survenues, ont affecté presque tous les Pères, et en ont emporté plusieurs. Dans cette triste situation s'ils n'eussent été secourus par l'armée, malgré leurs vertus, leur courage et leur persévérance, ils seraient tombés dans le désespoir.

Les débuts de ce genre, Monseigneur, sont rarement prospères ; il y a des difficultés sans nombre que l'on n'aperçoit pas de loin et que les gens du monde soi-disant éclairés savent rarement apprécier. On ne peut en triompher que par une grande persévérance et une grande fermeté d'âme que

la religion ou les vertus militaires peuvent seules donner. Ce ne sont pas seulement les Trappistes qui ont eu des difficultés à vaincre, l'armée en a trouvé devant elles de plus grandes et de plus nombreuses et de plus prolongées; elle en a triomphé par sa courageuse opiniâtreté. Les Trappistes en triompheront de même, car ils ont déjà passé les plus mauvais jours. Leur établissement avance (1), leur culture sera meilleure cette année que l'année précédente, leur tempérament acclimaté, et l'année 1845 ne sera pas néfaste pour

(1) « L'établissement des religieux Trappistes dans la plaine de Staouëli, faisait écrire le maréchal dans le *Moniteur Algérien* du 30 octobre 1844, a réalisé de grands progrès depuis quelques mois. Le corps principal de bâtiment est formé de quatre ailes, d'un développement de 50 mètres, dont chacune est presque entièrement terminée; une seule de ces ailes n'est pas encore entièrement couverte, mais elle le sera dans quinze jours au plus.

« Cette construction, qui sera vraiment magnifique, s'élève dans une situation pleine de grandeur : d'un côté Sidi-Ferruch et la mer, d'un autre les montagnes de Cherchell et l'imposante cime de Chenoua, à gauche, en venant d'Alger, la chaîne ondulée des collines du Sahel, où se trouvent Dely-Ibrahim, Ouled-Fayet, Saint-Ferdinand, Maelmâ et Douéra. Ces centres de population forment un encadrement admirable pour cette plaine immense qui évoque de glorieux souvenirs et où se dresse en ce moment la flèche élancée du monastère dans laquelle retentira bientôt la cloche de la prière. L'aspect de l'établissement a quelque chose qui rappelle le moyen âge; on dirait ainsi un de ces couvents de Terre-Sainte ou de la Thébaïde que le crayon des voyageurs a dessinés et qui donnent de la grandeur et de la poésie aux pays où ils se trouvent.

« Une vaste ferme va être construite parallèlement à la face nord du bâtiment, elle sera également composée de quatre ailes d'un développement égal à celui de l'édifice principal. Du côté de l'Ouest sera la cour d'honneur enfermée d'un côté par l'hôtellerie ou maison des hôtes et de l'autre par des ateliers destinés aux professions bruyantes, qu'on ne peut admettre dans l'intérieur du cloître parce qu'elles troubleraient le silence et le recueillement qui doivent y régner.

« En résumé, ce que les Trappistes ont déjà exécuté fait bien préjuger du succès de leur entreprise ; et nous avons l'assurance que, dans peu d'années, quand la vaste concession qui en dépend sera en pleine exploitation, que toutes les dépendances du monastère seront terminées, que les eaux auront été distribuées, que les jardins seront ornés, et que les plantations auront pris leur essor, la Trappe de Staouëli sera un des plus beaux établissements que cet ordre religieux possède dans le monde. »

eux comme celle de 1844. Mais il faut qu'ils soient aidés, et il n'est pas possible que les secours leur manquent du côté sur lequel ils devaient le plus compter. Ceux de l'administration militaire et civile de l'Algérie ne leur manqueront pas.

J'en ai déjà assez dit, Monseigneur, pour émouvoir votre cœur paternel et changer vos résolutions, en supposant qu'elles aient été telles qu'on le dit.

Je termine en vous assurant de ma haute considération.

Le gouverneur général,

Maréchal DUC D'ISLY.

L'évêque de Valence céda devant l'éloquence persuasive du maréchal, et les fonds promis à la colonie de Staouëli furent envoyés aux Trappistes (1).

Le maréchal Bugeaud, en écrivant ces lignes, ne pouvait prévoir que, trente-cinq ans plus tard, la presse algérienne, enhardie par le gouvernement athée qui règne provisoirement en France, réclamerait avec violence et dans des articles injurieux l'expulsion de ces mêmes Trappistes bénis par les colons et par les Arabes.

Le 13 avril 1845, le maréchal Bugeaud fit, en petit comité, célébrer à la Trappe l'anniversaire de la

(1) La plupart des détails que nous avons reproduits concernant les rapports du maréchal Bugeaud avec les Trappistes de Staouëli nous ont été communiqués par le Frère Antoine, secrétaire du monastère. La correspondance du très regretté R. P. Régis, premier abbé de Staouëli, mort récemment en France général de l'ordre, renferme de précieux documents. Le Père Régis, que nous avons eu jadis le bonheur de connaître intimement à Rome, nous avait souvent parlé avec émotion de son ami le maréchal Bugeaud. Des liens étroits d'estime et d'affection unissaient en effet ces deux hommes de bien, dont le nom et le souvenir sont restés inséparables sur la terre d'Afrique.

bataille d'Isly. « Il y avait longtemps, dit-il, qu'il n'avait vu ses amis les Trappistes. » Aussi sa visite fut-elle longue. Il demeura satisfait des changements notables qui avaient été apportés. Il voulut tout examiner en détail, les ateliers des forgerons, des menuisiers, des boulangers. Il se faisait expliquer par les religieux dans quel but, dans quelle intention avait été disposé tel aménagement. — Le dortoir, en particulier, lui sembla judicieusement distribué. En pénétrant, dans la première cellule, il souleva la couverture, et sentit sa main s'aplatir contre la dureté inflexible d'une petite paillasse piquée. « Pauvres gens, dit-il, ils sont plus mal couchés que nos soldats au quartier ! »

La ferme naturellement devait attirer son attention plus que la chapelle. En effet, là, il se livra devant les Pères à une longue dissertation sur l'élevage des bestiaux; rien ne lui était étranger dans les détails agricoles. Son inspection se termina par le don au monastère de vingt-cinq jeunes vaches prises dans une récente razzia, et par la promesse, pour l'automne, d'un bataillon de défricheurs. Les graves événements qui survinrent en Algérie, vers la fin de l'année 1845, ne lui permirent pas de tenir ses engagements.

Le 10 juillet 1846 est la date de la dernière visite du maréchal à ses amis de Staouëli. Il y vint accompagné de Mgr Pavy, du comte de Salvandy, ministre de l'Instruction publique. Les illustres visiteurs furent conduits processionnellement à l'église, où l'on chanta le *Te Deum*. L'évêque donna ensuite la bénédiction,

et, sans descendre de l'autel, au grand étonnement de tous les religieux, il fit approcher le R. Père Régis, et là, d'une voix fortement accentuée, il lut le bref par lequel Sa Sainteté le Pape Grégoire XVI érigeait en abbaye le prieuré de Staouëli.

Dans toutes ses campagnes, le maréchal faisait la part de Dieu et n'oubliait jamais, par une offrande à Staouëli, de lui rendre grâces de ses succès. La dernière année de son séjour, il voulut, comme les précédentes années, que l'anniversaire du débarquement des Français à Sidi-Ferruch fût célébré avec éclat. Il fit prier le Père Régis de présider la cérémonie religieuse, qui eut lieu sur le mamelon de Sidi-Ferruch, en regard de la mer.

Au commencement de l'année 1847, Mgr Pavy (1),

(1) Un ami de Mgr Pavy nous rapportait dernièrement le récit suivant qu'il tenait de l'évêque en personne. Dans le courant de novembre 1847, après le départ définitif du maréchal Bugeaud, les généraux Changarnier, de Lamoricière et Bedeau, qui commandaient le premier à Alger, le second à Oran, le troisième à Constantine, dînaient à l'évêché. Monseigneur leur avait associé d'autres personnages importants de la colonie, appartenant à la magistrature et au clergé. Dans ce pays de libre allure, les cœurs s'ouvrent vite. Ils furent promptement épanouis à la table du bon évêque, et, entre intelligences si hautes, la conversation devint aussi brillante qu'animée.

« Messieurs les généraux, dit, au milieu du repas, Mgr Pavy, vous devez vous apprécier entre vous d'une façon plus exacte et plus juste que nous ne pouvons le faire nous-même. Donnez-nous donc, en toute franchise, vos opinions sur les différentes notabilités d'Afrique. »

La question était singulièrement brûlante. Elle ne fut pas moins abordée et traitée à fond. Le général Bedeau se chargea de répondre. Voici ses paroles presque textuelles :

« Monseigneur, dit-il, en donnant à sa voix ce ton de solennité qu'il aimait à prendre dans les circonstances un peu graves ; ce que Votre Grandeur nous demande est délicat. Néanmoins, puisque vous en témoignez le désir, je vais essayer de vous satisfaire, en formulant nettement ce que je pense. Mon ami de Lamoricière, que voici, est le plus brillant officier

évêque d'Alger, ayant entrepris une tournée pastorale dans la province d'Oran, fut accueilli par les colons avec la plus grande joie, et sa parole porta d'heureux fruits. Le gouverneur général, ayant eu connaissance de l'effet produit au milieu des colons par la visite épiscopale, écrivit aussitôt à Sa Grandeur :

Alger, avril 1847.

Monseigneur, nous avons été vivement touchés de votre visite et de vos discours à Sainte-Léonie et à la Stidia. C'est ainsi que l'on console et que l'on encourage les exilés de la patrie, en leur montrant dans le pays qui les adopte (1) des sentiments paternels en même temps qu'on leur offre les secours de la religion... Ma santé s'améliore un peu depuis quelques jours. Cependant j'ai cru devoir remettre au 6 mai mon départ pour Bougie. J'aurai donc le plaisir de vous voir à votre retour. Ce sera avec bonheur que j'entendrai de votre bouche

de l'armée d'Afrique. Nul n'égale son intrépidité au feu. Aussi, est-il le favori de la victoire ; ceux qui le suivent partagent sa fortune. Il est heureux : c'est tout dire ! — M. Changarnier est l'homme de la ressource : il sauve quand tout est perdu, et de nos désastres même il sait tirer des éléments de succès.

« Quant à moi, puisqu'il faut que je me mette en scène, je suis l'administrateur. J'ai l'œil à tout, de la giberne aux boutons de guêtres. J'oserai le dire sans vanité, quand le général Bedeau a passé par là, on peut être certain que tout est en règle, et que l'on peut, sans crainte, Monseigneur, engager la bataille ! Maintenant, en fait de guerre, notre maître à tous, vous le connaissez comme nous, c'est le maréchal Bugeaud ! A lui seul, il vaut tous les autres. Nul d'entre nous, — et mes collègues ne me contrediront pas, — n'arrive à l'épaule de ce véritable grand homme. »

Là dessus, le général Bedeau s'arrêta : les deux généraux souscrivirent de grand cœur à ses appréciations, et chacun s'inclina sincèrement devant l'hommage rendu au gouverneur général.

(1) Ces deux villages étaient en partie composés d'Allemands.

les détails de votre intéressant voyage. Je suis persuadé que vous avez fait du bien partout où vous avez passé.

Agréez, Monseigneur, etc.

Signé : BUGEAUD.

Le maréchal avait pour Mgr Pavy, le grand évêque d'Alger qui succéda à Mgr Dupuch, un attachement tout particulier (1). Ces deux natures actives, ardentes, généreuses, avaient plus d'un point de contact. — « Tenez, Monseigneur, dit un jour brusquement le maréchal au prélat, si vous n'étiez évêque, je vous voudrais soldat ! Près de moi, sur un champ de bataille, quel bon général vous feriez ! »

Ce ne furent point seulement les Trappistes qui trouvèrent en Algérie aide et protection auprès du maréchal Bugeaud. Un autre ordre religieux, les Jésuites, rencontra en lui un ardent et intelligent défenseur. La lettre suivante adressée à M. X..., rédacteur du *Journal des Débats*, est le plaidoyer le plus spirituel et le plus concluant que l'on puisse faire en faveur de ces prêtres si calomniés, dont l'abnégation et le dévouement ont enfanté des prodiges.

(1) C'est en 1867 que mourut Mgr Pavy. Son successeur fut Mgr Lavigerie, troisième titulaire de l'évêché d'Alger, érigé en archevêché pour lui. Mgr Lavigerie, docteur en théologie et professeur d'histoire ecclésiastique à la Faculté de Paris, après avoir rempli à Rome la fonction d'auditeur de rote pour la France, fut nommé évêque de Nancy en 1863.

L'arrivée du nouveau prélat dans notre colonie, en 1867, fut signalée par un important déploiement de zèle apostolique. Des fondations pieuses, la création d'orphelinats, d'écoles et de villages chrétiens arabes, à la suite de la terrible famine de 1864, ont rendu le nom de Mgr Lavigerie populaire dans toutes nos possessions algériennes. Nommé par la Cour de Rome, en 1881, administrateur apostolique de la Tunisie, il a été promu au cardinalat en 1882.

Alger, 24 juin 1843.

J'ai été peiné de l'article sur les Jésuites que j'ai lu dans votre numéro du 13 juin.

Vous savez bien que je ne suis ni jésuite ni bigot, mais je suis humain et j'aime à faire jouir tous mes concitoyens, quels qu'ils soient, de la somme de liberté dont je veux jouir moi-même. Je ne puis vraiment m'expliquer la terreur qu'inspirent les Jésuites à certains membres de nos Assemblées. Ils ont pu être dangereux quand ils se mêlaient à la politique des gouvernements et qu'ils dirigeaient la conscience des souverains. Mais aujourd'hui leur influence politique est nulle, et nous pouvons tirer d'eux un grand avantage pour l'éducation de la jeunesse, car, de l'avis de leurs ennemis les plus acharnés, ils sont passés maîtres en l'art d'enseigner.

Quant à moi, qui cherche par tous les moyens à mener à bonne fin la mission difficile que mon pays m'a confiée, comment prendrais-je ombrage des Jésuites qui, jusqu'ici, ont donné de si grandes preuves de charité et de dévouement aux pauvres émigrants qui viennent en Algérie, croyant y trouver une terre promise, et qui n'y rencontrent tout d'abord que déceptions, maladies, et souvent la mort?

Eh bien! oui, ce sont les sœurs de Saint-Joseph et les Jésuites qui m'ont puissamment aidé à secourir ces affreuses misères que l'administration, avec toutes les ressources dont elle dispose, est complètement insuffisante à soulager.

Les sœurs de charité ont soigné les malades qui ne trouvaient plus de place dans les hôpitaux et se sont chargées des orphelines.

Les Jésuites ont adopté les orphelins.

Le Père Brumaud, leur supérieur, a acquis, moyennant

120,000 francs, une vaste maison de campagne (Ben-Aknoun) entourée de 150 hectares de terre cultivable, et là, il a recueilli plus de cent trente orphelins européens qui, sous la direction de différents professeurs, apprennent les métiers de laboureur, jardinier, charpentier, menuisier, maçon, etc. (1).

Il sortira de là des hommes utiles à la colonisation, au lieu de vagabonds dangereux qu'ils eussent été.

Sans doute les Jésuites apprendront à leurs orphelins à aimer Dieu. Est-ce là un si grand mal? Tous mes soldats, à de rares exceptions près, croient en Dieu, et je vous affirme qu'ils ne s'en battent pas avec moins de courage.

Je ne puis m'empêcher de sourire quand je lis dans les journaux l'énumération des dangers dont la corporation des Jésuites menace la France. Il faudrait, en vérité, qu'un gouvernement fût bien faible pour redouter quelques prêtres, qu'il est, du reste, si facile de surveiller...

Mais au gouvernement du Roi, seul, appartient de résoudre cette question.

(1) Le Père Brumaud, jésuite, directeur des orphelins de Ben-Aknoun (Algérie), en apprenant la mort du maréchal, écrivait la lettre suivante à Mme la maréchale Bugeaud :

Bourbonne-les-Bains, 11 juin 1849.

Madame la maréchale,

On m'annonce que M. le maréchal est à toute extrémité et j'accours, au moins en esprit, non pour vous consoler, car vous devez être inconsolable, mais pour me jeter avec vous, si vous le permettez, aux pieds du lit du malade et pour demander au bon Dieu de me conserver *mon plus grand bienfaiteur, mon père, le grand père bien-aimé de mes nombreux enfants*, et plus que tout cela, Madame, *l'espoir, le plus grand espoir*, hélas ! et peut-être *l'unique espoir* de la patrie dans la situation où elle se trouve.

J'écris à nos enfants de prier comme nous et soyez sûre, Madame, que leurs cœurs innocents ne nous feront pas défaut. Ils étaient si heureux de savoir que dans mon voyage, j'aurais probablement l'occasion de mettre leurs hommages aux pieds de celui à qui ils doivent tant.

Ne prenez pas, Madame, la peine de me répondre, les journaux me tiendront bien au courant des nouvelles qui m'intéressent, et je serais trop triste de vous distraire un seul moment des soins que je voudrais au contraire partager avec vous.

Je suis, avec un profond et bien affectueux respect, Madame,

Votre devoué serviteur,

Signé : BRUMAUD.

Pour moi, gouverneur de l'Algérie, je demande à conserver *mes* Jésuites, parce que, je vous le répète, ils ne me portent nullement ombrage et qu'ils concourent efficacement au succès de ma mission.

Que ceux qui veulent les chasser nous offrent donc les moyens de remplacer les soins gratuits et la charité de ces terribles fils de Loyola.

Mais je les connais; ils déclameront et ne feront rien que grever le budget colonial, sur lequel ils commenceront par prélever leurs bons traitements, tandis que les Jésuites ne nous ont rien demandé que la tolérance.

Signé : BUGEAUD, DUC D'ISLY.

CHAPITRE VIII.

RÉVOLUTION DE 1848. — GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

Les journées de février 1848. — État des esprits en France. — Récit des faits par le maréchal. — Le maréchal est appelé au commandement des troupes. — Abdication du Roi. — Résistance de Bugeaud. — Récit de M. de Lamartine et d'Hippolyte Castille. — La République est proclamée. — Retour à la Durantie. — La démagogie en province. — Les *Veillées d'une des chaumières de Vendée*. — Le *Travail en commun*. — Correspondances avec M. Léon Roches et le commandant Trochu. — Le 15 mai.

Nous n'avons point à nous appesantir sur ces journées à jamais néfastes du mois de février 1848, journées fatales qui revêtirent, il faut bien l'avouer, comme un caractère d'expiation. Il s'accomplit alors à Paris la révolution la plus inopportune, la plus inutile, la plus sotte qui ait bouleversé la France. Les terribles conséquences de cette désastreuse folie pèsent bien lourdement encore aujourd'hui sur la France, et lorsque nous nous reportons à ces désordres, nous ne saurions nous empêcher de maudire de toute notre âme et de flétrir la mémoire de ceux qui en furent les auteurs et les complices.

Les premiers jours de l'année 1848 trouvèrent la France non point troublée, mais singulièrement divisée. Les attaques contre le ministère allaient au

delà de toute limite; le but avoué par l'opposition était depuis longtemps dépassé, et les coups arrivaient jusqu'au trône. Le parti conservateur, victorieux dans toutes les élections, affectait, dans la lutte, en soutenant le Roi et le ministère, une hauteur et une amertume qu'il ne cherchait pas à dissimuler. L'opposition, de son côté, même l'opposition dynastique, attaquait avec une passion sans égale le Gouvernement et ne reculait devant aucun moyen, aucun compromis pour combattre et affaiblir ses adversaires politiques.

Les outrages étaient déversés par les journaux d'opposition sur le Roi, la famille royale, et sur tous les défenseurs de l'ordre de choses établi. A entendre ces irréconciliables, il n'y avait d'honneur, de vertu, de patriotisme que dans les rangs d'une opposition intolérante et systématique.

Le Roi, auquel on voulait bien accorder par raillerie d'être... bon père et bon époux, était représenté comme un avare avide et sans conscience qui pillait le domaine de la couronne et faisait des coupes sombres dans les forêts. D'après l'opposition, c'était un homme sans foi ni loi, hypocrite, plein de duplicité, vendant la France à l'étranger, suivant enfin la politique de la paix à tout prix!

Tels étaient, fort adoucis, les traits sous lesquels, chaque jour, dans leurs écrits, dans leurs discours, dans leurs journaux, les membres de l'opposition présentaient à la France le sage Roi qui la gouvernait.

Et cependant la France était prospère, glorieuse, et jamais gouvernement n'avait su donner aux popula-

tions plus de bien-être, plus de sécurité! Jamais gouvernement n'avait pratiqué plus consciencieusement le respect de la liberté, le respect des droits de chacun.

La famille royale offrait à la France et à l'Europe l'exemple de toutes les vertus. La Reine et ses filles étaient les femmes les plus accomplies et les plus vertueuses; les princes rivalisaient de patriotisme et de vertus militaires.

De quelle folie était donc atteinte une partie de la France pour oser renverser le trône du plus paternel des souverains? Pourquoi ce déchaînement de violences et de haine contre un des gouvernements les meilleurs et les plus honnêtes que la France ait jamais possédés?

La criminelle folie que la France commit le jour où elle renversa le roi Louis-Philippe Ier, elle l'expie encore à l'heure présente. Elle l'expia cruellement dès le lendemain. Notre pays, si riche la veille, devait connaître les embarras et les angoisses des plus douloureux jours de la première Révolution.

Le maréchal Bugeaud, plus qu'aucun député conservateur, était en butte aux attaques malveillantes et injustes de l'opposition, et le grand citoyen, qui avait donné l'Algérie à la France et ramené la victoire sous nos drapeaux, se voyait presque dédaigné et en suspicion. Lui, dont la haute personnalité devait être l'un des plus fermes appuis du trône, avait été attaqué avec tant de rage et de perfidie qu'il était presque diminué dans l'esprit des populations. Bref, tous les empiriques politiques qui parlaient de secourir le

trône en recueillant l'héritage de M. Guizot, repoussaient l'appui du maréchal comme compromettant et impopulaire.

Quant à lui, fort de sa conscience et du devoir accompli, il était à Paris, remplissant modestement ses fonctions de député lorsqu'éclata la révolution.

La lettre ci-dessous, écrite à l'un de ses anciens collègues, M. Léonce de Lavergne, relate, dans les détails les plus circonstanciés, le rôle qu'il fut appelé à jouer pendant ces journées à jamais regrettables. Cette lettre fut écrite au mois d'octobre, au moment des élections présidentielles; elle devait être communiquée aux personnages qui avaient pensé, à ce moment, à opposer la candidature du maréchal Bugeaud à celle du général Cavaignac.

Le maréchal Bugeaud à M. Léonce de Lavergne.

La Durantie, 19 octobre 1848.

Mon cher et ancien collègue,

Ce fut à deux heures du matin, le 24 février, qu'un aide de camp du Roi vint me dire de me rendre au château. J'y courus. On m'offrit le commandement des troupes et de la Garde nationale. Je comprenais parfaitement qu'il était trop tard; mais je crus qu'il était indigne de moi de refuser. On envoya chercher les anciens ministres Guizot et Duchâtel pour contre-signer les ordonnances qui me nommaient. Tout cela prit beaucoup trop de temps, et ce ne fut que vers trois heures et demie du matin que je pus aller me mettre en contact avec les troupes qui se trouvaient sur la place du Carrousel et dans la cour des Tuileries. Je leur fis

une harangue qui, certes, était énergique. Elle a été rapportée peu exactement par quelques journaux.

Les troupes étaient très démoralisées; on les avait tenues depuis soixante heures dans une attitude timide et même honteuse devant l'émeute, les pieds dans la boue, le sac au dos, laissant tranquillement l'insurrection attaquer les gardes municipaux, brûler les corps de garde, couper les arbres, briser les reverbères et haranguer les soldats.

Ceux-ci n'avaient reçu pour tous vivres que trois rations de biscuit qui étaient déjà consommées en entier. Ils n'avaient généralement que dix cartouches par homme; les bataillons les mieux fournis n'en avaient que vingt. Il n'y avait sur la place du Carrousel que trois caissons de cartouches; il n'y en avait pas du tout à l'École militaire, ni ailleurs dans Paris. Le seul approvisionnement se trouvait à Vincennes, et il ne consistait qu'en treize caissons. Pour faire arriver cette seule réserve, il fallait traverser toute l'insurrection et des milliers de barricades. Les chevaux de la cavalerie étaient éreintés et n'avaient pas d'avoine. Les cavaliers avaient été presque toujours maintenus à cheval.

Toutes les troupes détachées à la Bastille, à l'Hôtel de Ville, sur les boulevards, au Panthéon, avaient reçu l'ordre de se replier, au point du jour, autour des Tuileries. Je m'empressai de leur ordonner de rester fermes à leur poste en les assurant que des colonnes allaient se diriger de leur côté à l'aube du jour, et qu'alors on prendrait une offensive décidée.

J'employai le reste de la nuit à organiser mes colonnes et je ne laissai échapper aucune occasion de relever le moral de tous ceux qui m'entouraient. Ce ne fut pas sans succès. Je voyais les physionomies, fort tristes au début, se ranimer graduellement à la suite de toutes les mesures que je prenais, de tous les ordres et instructions que je donnais. J'avais

autour de moi au moins cent cinquante officiers d'état-major de l'armée et de la Garde nationale; une foule de généraux venaient m'offrir leurs services. Il y en avait trop : chacun voulant fixer mon attention et me faire des protestations, on me faisait perdre un temps précieux. Ajoutez à cela que, tout à la fois, on m'apportait cent nouvelles et on me demandait cent ordres.

J'avais besoin de renseignements sur la Garde nationale. Jacqueminot était au lit très malade. On le trouva dans une petite chambre au quatrième étage. Il vint de très mauvaise humeur et m'offrit sa démission. « Il ne s'agit pas de cela, lui dis-je; dites-moi les dispositions prises vis-à-vis de la Garde nationale. » Je ne pus rien en tirer.

Le commandant de la division fut presque aussi muet, et je ne pus obtenir de renseignements que de son chef d'état-major, le colonel Rollin, qui se montra homme de cœur et d'intelligence. Enfin, au point du jour, à cinq heures et demie du matin, quatre colonnes partirent de la place du Carrousel, animées d'un bon esprit, mais mal pourvues de munitions pour soutenir une longue lutte. Les chefs de ces colonnes et bon nombre des officiers qui les composaient avaient reçu des instructions dans lesquelles j'indiquais rapidement la manière d'attaquer les barricades et les masses compactes, de pénétrer dans les maisons, etc. La confiance était sur tous les visages, et, comme je regardais la guerre comme bien engagée, je ne doutais pas que le combat ne commençât immédiatement.

L'une des colonnes se dirigeait sur l'Hôtel de Ville par le Palais-Royal, la Banque, et en traversant les rues Montmartre, Poissonnière, Saint-Denis, Saint-Martin, etc. La deuxième se rendait à la Bastille par la rue Richelieu, la Bourse, le bas de la rue Montmartre et les Boulevards. La troisième devait

manœuvrer à droite et à gauche d'après les deux premières, afin d'empêcher les barricades de se former derrière elles. La quatrième se rendait au Panthéon pour renforcer le général Renaud, qui devait prendre le commandement de tout et qui avait mes instructions. Des gendarmes déguisés accompagnaient les colonnes, pour me remettre leurs rapports. Des colonnes de réserve furent organisées sur la place du Carrousel, sous les ordres du général Rulhières. A sept heures, j'appris officiellement que mes colonnes étaient arrivées aux points indiqués sans trouver aucune résistance. Les barricades n'avaient point été défendues, et on les avait assez renversées pour laisser passer l'artillerie.

La colonne du Boulevard, seule, ne s'était pas rendue à la Bastille, parce qu'elle avait rencontré, sur le boulevard Montmartre, une masse énorme. Le général qui la commandait me mandait : « Je suis en présence d'une foule énorme, mais mal armée. Elle n'est point offensive, elle se met à crier : Vive la Réforme! Vive la ligne ! A bas Guizot ! Que faut-il que je fasse ? » Je répondis : « Faites les sommations de se dissoudre, et si on n'obéit pas, employez la force et agissez comme je vous l'ai dit dans mes instructions. » J'ai su plus tard que mes ordres n'avaient pas été exécutés, et que ce général s'était conduit avec une grande faiblesse.

Vers sept heures et demie, une foule de bourgeois très bien mis, venant des divers points où se trouvait l'insurrection, accoururent vers moi, les larmes dans les yeux, pour me supplier de faire retirer les troupes, qui irritaient le peuple, et de laisser à la Garde nationale qui se réunissait le soin d'apaiser l'émeute. Je cherchais à leur faire comprendre tout ce qu'il y avait de dangereux dans le conseil qu'ils me donnaient, lorsque MM. Thiers et Barrot vinrent m'apporter, de la part du Roi, l'ordre de faire rentrer les troupes et de n'em-

ployer que la Garde nationale, dont je n'avais encore vu que deux ou trois petits pelotons qui étaient sur la place du Carrousel. Je résistai d'abord aux ministres comme aux bourgeois (1); mais le duc de Nemours étant venu me récidiver l'ordre de la part du Roi, je crus devoir ne pas assumer plus longtemps sur ma tête une pareille responsabilité. Je mis autour d'une table une douzaine d'officiers d'état-major, et je dictai l'ordre de retraite à peu près en ces termes :

« Par ordre du Roi et des ministres, vous devez vous replier sur les Tuileries. Faites votre retraite avec une attitude imposante ; et si vous êtes attaqués, retournez-vous, prenez l'offensive, et agissez conformément à mes instructions de ce matin. »

Cet ordre fut porté sur les divers points par des officiers d'état-major de la Garde nationale et des bourgeois, qui s'en chargèrent officieusement avec un zèle qui ne me présageait rien de bon. C'est cette funeste démarche qui a tout perdu. Et voyez à quoi tiennent les plus grandes choses de ce monde ! Si, le matin, les barricades avaient été défendues, le combat était engagé, les choses se seraient passées tout différemment.

J'oubliais de vous dire qu'après avoir pris toutes mes dispositions militaires, je n'avais pas négligé, par tous les moyens qui étaient en mon pouvoir, d'informer les populations de

(1) Un an environ après la proclamation de la République, le duc d'Isly aperçut dans un salon officiel, un soir de réception, ce même fabricant du quartier du Sentier qui, le 24 février, aux Tuileries, devant lui, Mgr le duc de Nemours et M. Thiers, avait, par ses supplications arraché au prince et au président du Conseil le retrait des ordres du maréchal. — Bugeaud alla droit à lui, et, le prenant par le bras : « Je vous reconnais, monsieur, lui dit-il; vous nous avez fait bien du mal. J'aurais dû, sans vous écouter, vous faire chasser de ma présence, et, sourd aux lamentations de vos bourgeois de Paris et de votre Garde nationale, défendre mon Roi dans ses Tuileries et vous mitrailler tous sans merci. Louis-Philippe serait encore sur le trône et vous me porteriez aux nues à l'heure qu'il est. Mais que voulez-vous? J'étais harcelé, étourdi par un tas de poltrons et de courtisans. Ils m'avaient rendu imbécile comme eux. » (Daniel Stern.)

l'avènement de MM. Thiers et Barrot. Plus de deux cents affiches manuscrites, contenant une courte proclamation, avaient été portées dans les rues par des agents de police, des bourgeois, des militaires déguisés. Sur quelques points, la nouvelle était bien accueillie ; sur d'autres, on déchirait les affiches et on les foulait aux pieds.

Vers neuf heures, M. Thiers et M. Barrot revinrent me trouver et me présentèrent M. de Lamoricière, qui venait d'être nommé commandant de la Garde nationale. Je l'accueillis cordialement, oubliant mes griefs antérieurs. Il avait trouvé un uniforme de général citoyen, je m'empressai de l'envoyer dans les rues. « Puisque nous ne devons pas combattre, lui dis-je, employez votre popularité pour tâcher de ramener à la raison ces masses furieuses. »

Je dois dire qu'il remplit cette mission avec beaucoup de dévouement. Sur quelques points il réussit ; sur d'autres, il fut mal reçu et courut des dangers.

M. Thiers et M. Barrot se disposaient à monter à cheval pour aller haranguer la multitude, lorsque le peintre Vernet arriva près de moi et me dit : « Retenez M. Thiers. Je viens de traverser l'insurrection : je l'ai trouvée furieuse contre lui, et je suis convaincu qu'on le couperait à petits morceaux. »

Je retins M. Thiers, malgré sa résistance, et M. Barrot seul fut présenté au peuple. Il éprouva à peu près le même sort que M. de Lamoricière. Il revint une demi-heure après et me dit : « M. Thiers n'est plus possible, et moi je ne le suis guère. » Puis il courut au château. Je ne revis plus les ministres. Lamoricière revint un peu plus tard : il n'était pas sans espérance de voir l'émeute se calmer. Il était alors environ dix heures du matin. Deux bataillons de la 10e légion, sous les ordres du colonel Lemercier, débouchèrent sur la place du Carrousel. C'était une bonne fortune : je courus au-devant

d'eux, je les haranguai. On m'applaudit, mais on y mêlait les cris de : Vive la Réforme ! A bas Guizot ! Le Roi sortit et passa en revue les deux bataillons ; il en fut assez bien accueilli. Je croyais qu'il allait rester à cheval et se montrer aux troupes et au peuple, lorsqu'à mon grand regret je le vis rentrer dans la cour, mettre pied à terre et remonter au château.

Je me mis alors à la tête des deux bataillons de la Garde nationale, et je fus les distribuer à la tête de toutes les rues qui débouchent sur celle de Rivoli. On y construisait des barricades ; je les fis abandonner avec la seule arme de la persuasion et la présence de la Garde nationale.

Plusieurs bourgeois vinrent officieusement m'avertir que je courais de grands dangers, et que probablement on me tuerait. Je n'y fis aucune attention, je continuai mon œuvre tant que j'eus un peloton de Garde nationale à placer.

Je revins sur la place du Carrousel, je l'avoue, avec une certaine confiance que, si nous restions fermes autour du château et qu'il se réunît une certaine quantité de Garde nationale, l'émeute pourrait s'apaiser pacifiquement, lorsque les masses auraient connaissance du changement de ministère qui garantissait la réforme. J'ai pensé plus tard que ce léger espoir était, de ma part, une grande simplicité de circonstance ; car je savais depuis longtemps qu'on ne décourage pas l'ennemi avec des retraites, ni les masses tumultueuses avec des concessions.

Une autre circonstance vint augmenter cette illusion. On m'annonça qu'une assez forte colonne, venant du côté du Palais-Royal, venait porter une pétition au Roi. Le général de Lamoricière était près de moi : je l'envoyai pour tâcher d'arrêter cette colonne et lui dire d'envoyer sa pétition par trois délégués.

Il y courut de très bonne volonté, mais il revint bientôt me

dire qu'on n'avait pas voulu l'écouter et qu'on avançait. Je courus au-devant de la foule, mais je ne pus arriver qu'au moment où elle débouchait vis-à-vis de cette maison isolée que le comte Jaubert appelait une quille (1). La colonne s'arrêta à ma voix : je la haranguai énergiquement et pathétiquement tout à la fois. La preuve que je réussis, c'est qu'on se précipita vers moi en me tendant les mains. Un seul homme, habillé en Garde national, me dit :

« C'est vous qui êtes le maréchal Bugeaud ?

— Oui, c'est moi.

— Vous avez fait égorger nos frères dans la rue Transnonain.

— Tu en as menti, lui dis-je ; car je n'y étais pas. »

Il fit un mouvement avec son fusil. Je le serrai alors de près pour saisir son arme ; mais ses voisins lui imposèrent silence et se mirent à crier : « Vive le maréchal Bugeaud! Honneur à la gloire militaire! » J'avais alors près de moi le chef d'escadron Trochu, le colonel Sercey et le capitaine d'artillerie Fabar.

Après avoir donné mille poignées de main, je décidai cette colonne à rebrousser chemin. Grand nombre de ceux qui la composaient me promirent d'aller dans leur quartier pour rétablir l'ordre.

Peu d'instants après, j'entendis des coups de fusil du côté du Palais-Royal et du Louvre. J'ignorais que nous eussions là un détachement. Il était alors onze heures ou onze heures

(1) Cette construction, connue sous le nom d'*Hôtel de Nantes*, était une grande maison à cinq étages qui resta plantée isolément au milieu de la place du Carrousel pendant toute la durée de la monarchie. On n'osa point la démolir, à raison d'une plaque commémorative de la mort du citoyen Farcy, élève de l'École polytechnique tué, le 29 juillet 1830, en cet endroit. Les comités républicains portaient périodiquement chaque année, des couronnes à l'*Hôtel de Nantes*. La maison fut supprimée en 1852 par Napoléon III.

et demie (je n'avais pas alors le loisir de regarder ma montre). Je courus à un bataillon du 5e léger, et je lui dis :

« Puisqu'ils commencent la guerre, nous l'acceptons. Je vais marcher à votre tête. »

Dans ce moment, deux aides de camp du Roi vinrent m'annoncer que Sa Majesté abdiquait en faveur du comte de Paris, que l'on allait proclamer la Régence et que le maréchal Gérard était investi du commandement des troupes.

J'ordonnai alors au bataillon de s'avancer seul du côté du Louvre, et, ne voulant pas croire à une nouvelle aussi extraordinaire, je courus au château pour m'en assurer par moi-même. Je trouvai le Roi écrivant son abdication au milieu d'une foule immense qui le pressait d'accomplir cet acte. Je m'y opposai avec force : je dis qu'il était trop tard et que cela ne produirait d'autre effet que d'achever la démoralisation des troupes, que l'on entendait les coups de fusil, et qu'il n'y avait plus qu'à combattre. La Reine m'appuya avec énergie. Le Roi se leva avant d'avoir achevé son écrit ; mais le duc de Montpensier et plusieurs autres personnes s'écrièrent qu'il l'avait promis, et qu'il fallait tenir sa parole. Une foule de cris appuyèrent ces paroles, ma voix fut couverte (1).

(1) « Il était onze heures, écrit M. de Lamartine dans son *Histoire de la Révolution* de 1848 (livre III). A ce moment on était venu annoncer coup sur coup au maréchal Bugeaud que le Roi l'avait revoqué de son commandement et que le maréchal Gérard commandait à sa place. Il avait cédé impatiemment à ces ordres, il était accouru chez le Roi pour lui représenter le danger d'abdiquer dans une défaite. En entrant dans les Tuileries, on lui avait annoncé l'abdication, il s'était précipité, comme nous l'avons vu, dans le cabinet. Il était à côté du Roi. Le prince, assis devant une table, tenait la plume ; il écrivait lentement son abdication, avec un soin et une symétrie de calligraphe, en lettres majuscules qui semblaient porter sur le papier la majesté de la main royale. Les ministres de la veille, de la nuit et du jour, les courtisans, les officiers, les princes, les princesses, les enfants de la famille royale remplissaient de foule, de confusions, de dialogues, de chuchotements, de groupes agités l'appartement. Les visages portaient l'expression de l'effroi qui précipite les réso-

Le Roi se remit à écrire. J'entendais toujours les coups de fusil : je me précipitai dans la cour pour aller combattre avec la première troupe de bonne volonté. Mon cheval était à la porte : je l'enfourchai, et j'excitai tous les assistants à me suivre. Dans ce moment, M. Crémieux, qui descendait du château, me prit par la jambe, en me criant : « N'allez pas, maréchal, vous vous ferez tuer inutilement. Tout est fini. » Je me débarrassai de M. Crémieux, et je courus sur la place du Carrousel, bien décidé à prendre l'offensive. Mais, ô douleur et stupéfaction! je vis toutes les troupes qui avaient rompu par pelotons à droite et à gauche, et qui évacuaient la place du Carrousel par toutes les issues. Pendant que j'étais monté

lutions et qui brise les caractères. On était à une de ces heures suprêmes où les cœurs se révèlent dans leur nudité, où le masque du rang, du titre, de la dynastie, tombe des visages et laisse voir la nature souvent dégradée par la peur. On entendait de loin à travers la rumeur de la chambre les coups de feu retentissants déjà à l'extérieur de la cour du Louvre. Une balle siffla distinctement à l'oreille exercée du maréchal; elle alla se perdre dans les toits. Le maréchal ne dit pas à ceux qui l'entouraient la sinistre signification de ce bruit. Le palais des Rois pouvait devenir un champ de bataille. A ses yeux, c'était le moment de combattre et non de capituler.

« Eh quoi! sire, dit-il au Roi, on ose vous conseiller d'abdiquer au milieu d'un combat? Ignore-t-on que c'est vous conseiller plus que la ruine : la honte? L'abdication dans le calme et dans la liberté de la délibération, c'est quelquefois le salut d'un empire et la sagesse d'un roi. L'abdication sous le feu ressemble toujours à une faiblesse; et de plus, ajouta-t-il, cette faiblesse, que vos ennemis traduiraient en lâcheté, serait inutile en ce moment. Le combat est engagé, il n'y a aucun moyen d'annoncer cette abdication aux masses nombreuses qui se lèvent et dont un mot jeté des avant-postes ne saurait arrêter l'impulsion. Rétablissez l'ordre d'abord et délibérez ensuite.

— Eh bien! dit le Roi, se levant à ses paroles et pressant de ses mains amies les mains du maréchal, vous me défendez donc d'abdiquer, vous?

— Oui, sire, reprit avec une respectueuse énergie le brave soldat, j'ose vous conseiller de ne pas céder, en ce moment du moins, à un avis qui ne sauvera rien et qui peut tout perdre. »

Le Roi parut rayonnant de joie en voyant son sentiment partagé et autorisé par la parole ferme et martiale de son général. « Maréchal, lui dit-il avec attendrissement et d'un ton suppliant, pardonnez-moi d'avoir brisé votre épée dans vos mains en vous retirant votre commandement pour le

au château, le maréchal Gérard, je présume, leur avait donné l'ordre de se rendre dans leurs casernes.

Il m'était impossible d'arrêter ce mouvement multiple; les têtes de colonne étaient déjà sur le quai ou dans les rues voisines. Je levai les mains au ciel, et je m'en fus escorté par un seul officier, le capitaine d'artillerie Fabar. Je suivis le quai du bord de l'eau. En arrivant devant le palais de la Chambre, je trouvai les environs déserts et les grilles fermées, sans une sentinelle, sans gardiens, sans personne en un mot. Je crus d'autant plus que la Chambre n'était pas réunie, que j'avais aperçu une foule de députés aux Tuileries et autour. J'allais pourtant m'en informer, lorsqu'une bande

donner à Gérard. Il était plus populaire que vous! — Sire, répliqua Bugeaud, qu'il sauve Votre Majesté, et je ne lui envie rien de votre confiance! »

Le Roi ne se rapprochait plus de la table et paraissait renoncer à l'idée d'abdication. Les groupes de ses conseillers parurent consternés. Ils attachaient à cette idée, les uns leur salut, les autres le salut de la royauté, quelques uns de secrètes ambitions peut-être. Tous du moins y voyaient une de ces solutions qui font diversions d'un moment aux crises et qui soulagent l'esprit du poids de longues incertitudes. . . . . .

Le duc de Montpensier, fils du Roi, qui paraissait plus dominé encore que les autres par l'impatience d'un denouement, s'attacha de plus près à son père pour l'engager à se rasseoir et à signer. La Reine, seule dans ce tumulte et dans cet entrainement de conseils timides, conserva la grandeur, le sang-froid et la resolution d'epouse, de mère et de reine. Après avoir combattu, avec le maréchal Bugeaud, la pensée d'une abdication précipitée, elle ceda à la pression de la foule : elle se retira dans l'embrasure d'une fenêtre d'ou elle contemplait le Roi, avec l'indignation sur les lèvres et de grosses larmes dans les yeux.

Le Roi remit son abdication à ses ministres et rejoignit la Reine dans l'embrasure du salon. Il n'était plus roi, mais personne n'avait autorité legale pour saisir le règne. Le peuple ne marchait déjà plus au combat contre le Roi, mais contre la royauté. En un mot, il était trop tôt et trop tard.

Le maréchal Bugeaud en fit encore l'observation respectueuse au Roi avant de s'éloigner. « Je le sais, maréchal, dit le Roi, mais je ne veux pas que le sang coule plus longtemps pour ma cause. » Le Roi était brave de sa personne, le mot n'était donc pas un prétexte dont il couvrait sa fuite, ni une lâcheté. Ce mot doit consoler l'exil et attendrir l'histoire.

« Ce que Dieu approuve, les hommes ne doivent pas le fletrir. »

d'émeutiers qui venaient par le quai d'Orsay se mit à crier : « A bas le maréchal Bugeaud! » Je courus à elle et je lui dis : « Savez-vous ce que vous criez? Vous criez : A bas le vainqueur d'Abdel-Kader! à bas l'homme qui peut nous conduire à la victoire contre les Allemands et les Russes! Avant un mois, peut-être, vous aurez besoin de mon expérience et de mon courage! » Ces paroles me rallièrent tous les esprits, on cria : « Vive le maréchal Bugeaud! » et tout ce monde voulut me serrer la main. A l'entrée de la rue de l'Université, je trouvai une autre bande et la même scène se répéta. Ces deux diversions me firent perdre de vue la Chambre des députés. Cependant je réfléchissais que le palais n'était gardé par personne; mais je pensais que le maréchal Gérard, qui avait le commandement et qui pouvait disposer de cinq à six mille hommes qui étaient sur la place de la Concorde, allait y pourvoir. J'entrai donc chez moi pour quitter mon uniforme au plus vite et courir à la Chambre. Quelques généraux qui arrivèrent me firent perdre une demi-heure.

Lorsque j'arrivai sur la place du Palais-Bourbon, je vis des députés qui sortaient du Palais tout effarés et présentant des physionomies incroyables.

Ceux qui purent parler me dirent : « Tout est fini, on va proclamer la République. » Je courus à un détachement de la 10e légion qui avait formé ses faisceaux sur la place, et qui ne paraissait pas se douter de ce qui se passait : « Voulez-vous la République? leur dis-je. — Non, sacrebleu! nous ne la voulons pas. — Eh bien! entrons dans la Chambre pour protéger la Régente et faire proclamer la Régence. »

Il y avait environ 150 hommes, commandés par un jeune chef de bataillon ; ils prirent les armes mollement. Dans ce moment, Oudinot sortait de la cour pour venir chercher les

Gardes nationaux. Il les harangua avec une chaleur et un entrain qui lui conquirent toute mon estime; je lui serrai vivement la main; nous entrâmes dans la cour, et je pris le fusil d'un invalide. Il était trop tard; une quinzaine de députés sortaient avec précipitation et nous dirent :

« Tout est fini! La duchesse s'en va aux Invalides par le jardin de la Présidence; la République est proclamée. »

Les Gardes nationaux s'arrêtèrent; il n'y avait rien à faire, nous n'étions pas en force pour ramener les choses.

Ainsi tomba cette monarchie qui avait donné à la France dix-sept ans de paix et de prospérité. L'histoire n'offre rien de plus honteux et de plus déplorable (1).

Je vous avais annoncé un narré succinct et conforme à ma déposition. Je n'ai point tenu parole, et quoique j'aie négligé une multitude de détails et d'incidents, j'ai été très long; j'espère que vous ne vous en plaindrez pas.

Vous comprendrez bien, mon cher collègue, que ce récit, dans aucun cas, ne doit être publié. Vous pouvez tout au plus le faire lire à quelques intimes, sans permettre qu'on en prenne copie.

(1) « A dix heures du soir », dit un écrivain républicain dont la sincérité aussi bien que l'indépendance ne sauraient être discutées, M. Hippolyte Castille, dans son *Histoire de la seconde République*, « après la fusillade du boulevard des Capucines, il était encore possible de sauver la monarchie de Juillet. Il eût fallu pour cela décréter instantanément l'état de siège, ne pas nommer de ministres, ordonner à toutes les troupes une initiative prompte et foudroyante et lâcher le maréchal Bugeaud. Le pouvoir ne se conserve pas par des négociations. Louis-Bonaparte a donné, dans une situation semblable, un exemple dont pourront profiter les gouvernements quelconques, monarchies ou républiques, qui se croiraient en droit de résister aux insurrections. »

. . . . . .

« L'impuissance du maréchal Bugeaud ne venait point d'un défaut d'énergie, et de talents militaires dont nul ne conteste l'existence. Accolé à un ministère de conciliation qui avait obtenu du Roi la permission de suspendre le feu, il lui fut littéralement impossible d'agir. Le Roi, naturellement ennemi des mesures radicales, résista au maréchal, qui eut d'ail-

Je n'ai pas dit toute la vérité, mais je n'ai rien dit qui ne fût parfaitement exact et qui ne fût attesté par des milliers de témoins.

J'ai su de la manière la plus positive, par plusieurs lettres d'officiers de l'armée et de la Garde nationale, que, dans ces cruelles circonstances, loin d'avoir baissé dans l'opinion de ceux qui m'ont vu, j'avais grandi.

Un concours inouï de circonstances m'a paralysé; je n'ai pu faire aucun usage de mon expérience et des facultés militaires que la nature m'a données. Je n'avais, comme je l'ai dit en commençant, que l'ombre du commandement : les ministres, le Roi, les princes, la bourgeoisie, tout m'entravait. Combien j'ai désiré, dans ce moment, que la Cour et le Gouvernement fussent à Vincennes! Mais ce qu'il eût fallu avant tout, c'est que j'eusse le commandement quinze jours à l'avance, afin de préparer les troupes pour les identifier avec ma manière de faire, et pour les munir, de tous points, des choses nécessaires à une pareille lutte. A cet égard, tout avait été oublié, malgré mes avis répétés officieusement. Point de plan à plusieurs faces, ni pour la guerre, ni pour la

leurs la maladresse de lui montrer, dans ses projets, Paris nageant dans le sang. La ville était coupée en tous sens par des barricades, les communications devenaient presque impossibles; les officiers d'ordonnance arrivaient après des retards infinis ou n'arrivaient pas. Une portion des troupes obéissait à des ordres antérieurs lorsque déjà les plans étaient changés. D'autres se croyaient encore sous le commandement du duc de Nemours quand, depuis plusieurs heures, ils étaient sous celui du maréchal Bugeaud. Les généraux, mieux informés, sentaient qu'avec un ministère de conciliation, il ne pouvait exister de répression sérieuse.

« Or, dans ces crises extrêmes, chaque fonctionnaire civil ou militaire songe à l'avenir. Le sentiment de la conservation des places se mêlant simplement à celui de la fidélité au Gouvernement, on craint d'agir quand le maître hésite; et si l'opposition paraît devoir l'emporter, on ne veut pas se la rendre irréconciliable. C'est dans ces causes simples et humaines, dans l'énorme perte de temps et dans les discussions de la nuit qu'il faut voir les motifs de l'inaction de l'armée. »

retraite du Gouvernement. Aucune instruction donnée aux troupes sur la manière d'agir; des munitions en quantité dérisoire; point de dépôt de vivres sur les points principaux dans l'intérieur; point d'engins propres à enfoncer les portes et percer les maisons; rien, en un mot, qui attestât la moindre prévision. On s'était borné à tracer aux différents corps un itinéraire pour se rendre sur les points principaux d'occupation. Cet itinéraire était rédigé, revu et augmenté depuis 1834 (1)!

C'est tout ce qu'avaient su imaginer les génies que l'on avait chargé de veiller aux destinées de la monarchie! Quand je voulais entretenir les ministres et M. Guizot lui-même de cette incurie dangereuse, ils m'écoutaient d'un air distrait et ennuyé, et je voyais écrit sur leur sourire malin qu'ils croyaient que j'étais jaloux de ceux qui commandaient et que je sollicitais le commandement! Ils n'ont pas compris tout ce qu'il y avait de dévouement dans mes exhortations!

Adieu, mon cher collègue, tout à vous de cœur.

Signé : Maréchal BUGEAUD D'ISLY.

Après les terribles angoisses et les profondes tristesses de ces journées, le maréchal, se sentant inutile et suspect, reprit le chemin de la Durantie. Les notes ci-après, qui nous ont été communiquées par sa fille, la comtesse Feray, donnent sur cette période de sa vie de précieux détails :

(1) Seul des membres du nouveau ministère, M. Thiers, dès le début de la crise, avait fait montre d'énergie et de décision. Il conseilla au Roi de se transporter immédiatement à Saint-Cloud, d'y rassembler les troupes et de faire, de là, un retour offensif sur Paris. Le maréchal approuvait ce projet. Malheureusement, le parti fatal de l'abdication l'emporta. C'est ainsi que ces deux grands conseillers du trône, M. Guizot, personnification de l'autorité, M. Thiers, personnification de la vraie liberté, sombrèrent devant une piteuse émeute organisée par le *National* pour obtenir une simple réforme electorale.

Après la chute de la monarchie, mon père désolé rentra à la Durantie, où ma mère et moi l'avions précédé.

Le nouveau gouvernement avait retiré au maréchal ses aides des camp et établi une surveillance autour du château. Des déceptions de toute nature l'attendaient. Les mauvais gars des communes environnantes, excités par des émissaires envoyés de Paris, se réunirent pour venir attaquer le château et arrêter la famille. Une bande considérable, composée d'hommes et de femmes armés de fusils, de fourches et de faux, marcha sur la Durantie. On avait fait croire à ces malheureux que le Roi avait confié à mon père trente millions en pièces de cinq francs, et que cette somme rapportée dans sa voiture était cachée dans les caves du château pour être partagée après le rétablissement de l'ordre, entre mon père et le Roi.

Les paysans de la Durantie, avertis du danger et demeurés fidèles, accoururent pour nous défendre. Une mendiante fut envoyée comme espion par les bandits; elle entra dans le parc, vit des gens armés sur le perron, et, d'après son rapport, la troupe se décida à ne point nous attaquer, avant d'avoir réuni de nouvelles forces. — Ce fut notre salut; mon père n'avait voulu prendre aucune précaution; seulement une quarantaine de paysans mal armés s'étaient installés, malgré lui, dans une salle du château. — Son cœur était plein d'amertume en voyant les enfants de ce pays qu'il aimait avec un dévouement absolu venir à lui dans des idées de meurtre et de pillage. L'autorité militaire de Périgueux, apprenant ces faits, envoya de la troupe au château; les assaillants, du reste, s'étaient dispersés et ne reparurent plus.

Nos jours s'écoulaient tristement, remplis d'appréhensions pour la France. Ma mère était occupée de mon frère, de ses devoirs de maîtresse de maison; ma sœur, absorbée par ses

petits enfants. Seule libre, je composais à cette heure tout l'état-major de mon père, et j'écrivais continuellement sous sa dictée. Dès quatre heures du matin, nous étions au travail; souvent il s'interrompait : « Vois-tu, je pouvais les sauver, me disait-il avec tristesse. Ils ne l'ont pas voulu. Songe que je n'ai jamais été battu : chose bizarre, j'ai toujours tenu plus que je n'ai promis. Ce n'est pas par intérêt, par ambition que j'ai servi mon pays. Je n'ai jamais rien demandé et je suis sans fortune. Quel aveuglement s'est emparé du Roi quand il voulait éviter la guerre civile! Il n'a pas compris que s'il m'eût laissé faire, j'allais sauver mon pays de l'anarchie. »

De grosses larmes roulaient dans ses yeux : j'essayais de le consoler. « Non, chère fille, disait-il, j'aurais dû les sauver malgré eux et lui dire : « Sire, je vous rends votre trône, et à ma patrie, la paix. » Souvent, dans nos causeries, il revenait sur cette terrible journée; ce souvenir l'accablait.

Avec quelle bonté, quelle patience, il acceptait mes observations, soit lorsque nous lui faisions, ma mère, ma sœur et moi, modifier une phrase qui pouvait être mal interprétée par ses ennemis, soit lorsqu'il épanchait dans ses lettres toute la grandeur patriotique de son âme et que je remarquais que ses confidences étaient adressées à des hommes incapables de le comprendre! Il voyait hélas! tout en bien, tout en bon, lui! Combien d'égoïstes, combien de médiocrités envieuses ont abusé de cet abandon, de cette franchise, de ce mirage du cœur!

Dans le courant de mars 1848, lorsqu'il avait pu un instant croire à l'éventualité d'une guerre européenne, Bugeaud avait offert ses services à M. de Lamartine, le plus modéré des ministres du jour. Mais ses offres furent déclinées. C'est alors qu'insulté par

les journaux et les feuilles démagogiques, il se décida à adresser au Ministre de la guerre, colonel Charras, cette lettre fière et hautaine dans laquelle il se plaignait d'avoir été indignement calomnié et repoussait, avec les preuves à l'appui, toute participation au prétendu massacre de la rue Transnonain (1).

Les doctrines nouvelles qui s'épanouissaient à Paris en toute licence, les rêves insensés et humanitaires des communistes, socialistes et autres idéologues, avaient le don d'exaspérer l'esprit si lucide de Bugeaud. Aussi ses amis ne furent-ils pas étonnés de le voir partir en guerre et réfuter tous ces principes qui choquaient son admirable bon sens. — Nous trouvons dans un opuscule, sorte de traité publié à Lyon en 1848, sous ce titre de : *les Socialistes et le travail en commun*, des petits cahiers d'économie politique, chefs-d'œuvre de logique et de clarté. — Voulant combattre es théories du travail en commun, il prend pour exemple un fait d'économie agricole et en établit la démonstration d'une façon pittoresque et saisissante.

On ne se livre avec ardeur, dit-il, aux durs travaux de la terre que lorsqu'on est stimulé par l'intérêt personnel, par l'amour de la famille, par le besoin de nourrir sa femme et ses enfants. On ne travaille pas, ou presque pas, pour une communauté universelle et sans l'espoir de recueillir directement les produits de ses sueurs. Chacun s'en rapporte à tous pour assurer la production nécessaire à tous. On pourra bien faire faire par ordre, par corvées, quelques travaux de

(1) Voir tome Ier, p. 405, la Lettre du maréchal Bugeaud au colonel Charras, datée de Paris, 28 mars 1848.

labours, d'ensemencements; mais ne sait-on pas comme on travaille pour le public! L'application de la loi sur les chemins vicinaux est là pour l'apprendre.

Voyez ce pauvre maire, zélé par exception. Il convoque cent prestataires à cinq heures du matin pour réparer un chemin impraticable. Il en vient dix à huit heures; ils travaillent nonchalamment jusqu'à neuf heures. Vient alors le déjeuner qui prend deux heures et ce n'est que sur les instances réitérées du malheureux maire qu'on reprend la pioche pour la laisser tomber avec mollesse jusqu'à l'heure d'une nouvelle collation. L'atelier (mérite-t-il ce nom?) est déserté avant le coucher du soleil; voilà ce qu'est le travail public! — Et vous espérez qu'avec un pareil travail la nation sera nourrie plus abondamment qu'elle ne l'est? Sachez que, pour la faire vivre médiocrement, il y a 24 millions d'individus qui, poussés par la nécessité et l'amour de la famille, travaillent très durement tous les jours de la vie, depuis l'aube jusqu'après le coucher du soleil! Avec le travail en commun, les récoltes annuelles ne donneraient pas la moitié des produits qu'exige la subsistance de la France!

•

En présence de la propagande révolutionnaire, des livres et des pamphlets odieux qui, chaque jour, attaquaient la famille, la religion et la propriété, le maréchal ne pouvait demeurer silencieux. C'est alors qu'il composa sous ce titre : *Veillées d'une chaumière de la Vendée*, un de ces dialogues familiers, à la Franklin, où il exposa dans une langue claire et facile ses préceptes et ses sages exhortations.

Je gémis, dit-il dans ses *Veillées de la Vendée*, lorsque je vois dans nos grandes villes de si grosses masses de popula-

tion se promener sans rien faire, même les jours ouvriers, pendant que dans les champs nous voyons une solitude affligeante, sauf dans les environs des grandes villes. La plupart des travaux restent à faire, et ceux que l'on pratique sont très imparfaits. Il y a là une mine bien riche à exploiter au profit du bonheur et de la moralité de la nation. En donnant au peuple une éducation plus raisonnable, il ne croira plus aux chimères des socialistes et il appréciera mieux la vie des champs. Au lieu d'aller s'entasser dans les grandes cités, il restera au village. Il comprendra que s'il a un travail plus dur, un salaire moins élevé, il a une vie plus assurée, plus libre, plus indépendante des crises politiques et financières.

Le paysan est moins riche dans une époque de troubles, que dans les temps calmes. Mais il ne souffre pas de la faim et il peut attendre que l'ordre, ce grand bienfaiteur de l'humanité, se rétablisse. En attendant, il sème son blé, et le voit pousser ; il soigne ses vaches et voit naître ses veaux. L'ouvrier de la ville, au contraire, quand le travail est suspendu, est livré à la misère et à la plus complète oisiveté. C'est alors que de méchants ambitieux s'emparent de lui, le poussent au désespoir et lui font faire une émeute dans laquelle bon nombre paient de leur sang l'élévation des tribuns qui les ont excités. Le lendemain, la masse est encore plus malheureuse ; mais les charlatans sont au pouvoir ; ils font alors des phrases et des lois creuses, et comme ils sont bien casés, ils invitent à leur tour le peuple à l'ordre et à la patience. O détestables trompeurs du peuple, que je vous hais et que je vous méprise !

C'est vers cette époque qu'il écrivit à son ami le grand journaliste Louis Veuillot la lettre suivante qui fut publiée et qui eut alors un grand retentissement :

Le maréchal Bugeaud à M. Louis Veuillot.

La Durantie, 7 mars 1848.

Mon cher ami, vous reparaissez tel que je vous ai toujours jugé; vous m'avez négligé dans la prospérité, vous vous rapprochez de moi lorsque vous me voyez malheureux. Vous ne venez pas me consoler, dites-vous; vous avez bien raison. En ce qui me touche personnellement, je n'ai nulle affliction, nul regret. Je fais des vœux pour que la France sorte heureusement de cette rude épreuve. J'appuie de cœur les hommes que les circonstances ont portés au pouvoir; je ne leur garde aucune rancune pour leur passé, bien qu'ils aient puissamment contribué à la crise que nous subissons. Il me suffit qu'ils se prononcent pour la conservation de l'ordre, pour le respect des personnes et des propriétés. Lorsque je les ai vus lutter avec courage et talent contre des gens qui voulaient plus que la République, j'ai compris qu'il fallait leur venir en aide au moins moralement, et je me suis empressé de leur offrir mes services.

Dans les départements, comme à Paris, tous les gens honnêtes et sensés ont éprouvé le même sentiment.

Les actes du Gouvernement provisoire sont, en général, empreints de sagesse. J'ai regretté pourtant vivement, pour eux et pour nous, l'engagement qui a été pris par lui de garantir le travail au peuple. Cet engagement-là, Dieu seul peut le remplir. Un gouvernement, quel qu'il soit, ne doit que ce qu'il peut, et je mets au défi tous les théoriciens réunis de résoudre le problème. Les hommes actuellement au pouvoir avaient prêché dans leurs écrits la doctrine du droit au travail : ils doivent le regretter aujourd'hui qu'ils sont en présence de la difficulté. Pour faire prendre patience aux ouvriers, ils nomment une commission. Ils font, disent-ils, des recherches;

ils discutent avec les ouvriers un projet de loi qui sera soumis à l'Assemblée nationale. Ah! il fallait le faire avant de répandre la doctrine dans les ateliers.

Tout ce qu'on a pu trouver jusqu'ici, c'est d'ouvrir un atelier de terrassement. Mais les tisseurs, les brodeurs, les ouvriers en quincaillerie, en bijouterie, en ébénisterie, etc., iront-ils remuer de la terre lorsque leurs mains et leurs reins n'ont aucune habitude de ce travail? C'est du travail dans leur métier qu'il faudrait leur donner, et comment concevoir qu'un gouvernement le puisse! Où prendrait-il les sommes énormes qu'il faudrait? Et si, par impossible, il les trouvait, comment dirigerait-il des travaux si divers? Où écoulerait-il les produits, car il ne se chargerait de cette immense tâche que lorsque rien ne se vendrait? Si la rente allait, on n'aurait pas besoin du Gouvernement; les fabricants feraient travailler, les capitalistes apporteraient leur argent.

Il n'y a, mon cher ami, que le peuple qui puisse faire travailler le peuple! Le tailleur fait travailler le cordonnier, et réciproquement dans tous les métiers. Le Gouvernement n'y peut rien directement. Indirectement, il peut favoriser le travail par de bonnes lois de douanes, par de bons traités de commerce, par la multiplication et l'amélioration des voies de communication, par le maintien de la paix à l'extérieur, par l'ordre et le maintien des lois à l'intérieur.

Ces deux dernières conditions sont bien plus nécessaires à ce qu'on appelle le peuple qu'aux riches. Le riche peut attendre le rétablissement de l'ordre; sa fortune sera un peu ébréchée, mais il mangera, il se vêtira. Le peuple, au contraire, est immédiatement atteint dans son existence même par le désordre; il n'a pas le temps d'attendre, lui, car il vit au jour le jour de son travail. Si vous connaissez M. Louis Blanc, dites-lui cela de ma part!

Vous avez là, mon cher ami, des textes que votre plume saurait très bien développer si vous vouliez vous en mêler. Soyez convaincu qu'en ce moment, cela est plus utile et même plus moral que de discuter des questions religieuses ou même la liberté d'enseignement. Le plus pressé est de faire comprendre aux travailleurs de nos grandes villes qu'il n'y a rien de plus impossible à résoudre, et partant rien de plus absurde que les questions qu'on a posées sur l'organisation du travail et sur l'association des travailleurs.

Est-ce que nous ne sommes pas tous associés de fait? Est-ce que les intérêts du travailleur ne sont pas intimement liés avec ceux du chef de fabrique? Si celui-ci ne gagne pas, peut-il continuer à faire travailler? Et s'il ferme sa fabrique, par suite des exigences des travailleurs, ceux-ci n'ont-ils pas tué la poule aux œufs d'or? On peut même laisser la fabrique aux travailleurs associés; ils n'en seront pas plus avancés; les capitaux leur manqueront, ainsi que l'intelligence et l'unité de direction. Il leur faudra nommer un conseil d'administration payé en raison de sa capacité supérieure à celle des autres ouvriers, et il absorbera sur les produits plus que ne gagnait le chef de fabrique.

Les simples ouvriers partagent les chances de perte par les banqueroutes, par l'avilissement des prix, par les accidents de toute nature. Il leur faudra attendre le bout de l'année, l'apurement des comptes pour savoir s'il y a des bénéfices. Mais pour attendre ainsi, il faut avoir des avances, et la plupart des ouvriers n'en ont pas de suffisantes. On dira qu'il leur sera donné des à-compte pour qu'ils puissent attendre la liquidation à la fin de l'année; mais si, au lieu de bénéfices, il y a des pertes, comme il arrive souvent aux fabricants, il faudra rapporter à la masse les à-compte reçus; le pourra-t-on? Et si on ne le peut pas, que devient l'entreprise? Elle

est morte. Les associés se disperseront d'eux-mêmes et iront demander avec empressement des salaires positifs à un chef de fabrique qui se chargera de fournir le capital, les instruments de travail et qui endossera toutes les chances de perte.

Mon ami, c'est le temps, la force des choses, ou Dieu lui-même, comme vous diriez, qui ont organisé le monde industriel comme il est. Est-ce que nos savants écrivains ont la prétention d'être plus habiles que Dieu? Ils le croient probablement puisqu'ils veulent réformer ce que les siècles ont fondé.

Sans doute, tout n'est pas bien en ce monde. Il y a des heureux et des malheureux, beaucoup de travailleurs et quelques oisifs; des hommes s'enrichissent par le travail, et le plus grand nombre reste pauvre. C'est fâcheux, sans doute, mais c'est ainsi que ce triste monde est organisé, et tous les efforts que feront les humains pour changer cet ordre de choses n'aboutira qu'à empirer le mal : tout ce qu'on peut faire humainement, c'est d'y apporter quelques palliatifs par les institutions et par la charité.

Quand la disette de travail ne tient pas à une cause générale, quand ce n'est qu'une ville ou deux qui sont en souffrance, le Gouvernement peut leur apporter quelque soulagement, et alors il le doit. Mais il ne faut pas établir en principe que le Gouvernement doit le travail au peuple; car, s'il arrive une grande crise, le Gouvernement est impuissant pour y faire face, et le peuple, à qui l'on a garanti du travail, dit que son gouvernement est parjure et qu'il faut le renverser Je ne tarirais pas sur cette question et sur bien d'autres qui s'y rattachent; mais en voilà assez; à bon entendeur, salut.

Oui, mon cher ami, Dieu seul est grand et stable, je le reconnais comme vous. Que n'ai-je votre foi pour me consoler

de tous les maux de la terre! Peut-être cela viendra. En attendant, je me sers de ma raison et de la dose de force morale que Dieu m'a donnée.

Ma femme et ma sœur ont lu votre lettre. Elles ont été vivement touchées, pas plus que moi, mais dans un autre sens. — Adieu, mille amitiés.

Maréchal BUGEAUD.

P. S. — Vous me dites que vous ne pouvez me rendre aucun service; vous vous trompez; l'*Estafette*, dans son numéro du 3 ou du 4, a produit sur mon compte un article infâme, mensonger d'un bout à l'autre. On y répète l'éternelle accusation d'avoir ordonné des égorgements dans la rue Transnonain. C'est en vain qu'à la fin de 1837, ou au commencement de 1838, j'ai fait insérer une lettre dans le *Courrier*, pour démentir ce bruit odieux. J'ai dit que je n'étais pas dans la rue Transnonain et que je ne commandais pas les troupes qui y sont allées. C'est égal, on persiste à me vouer aux vengeances populaires. Ne pourriez-vous pas faire un article là-dessus et le faire répéter par quelques journaux de votre connaissance?

Dans la journée du 24, je me suis mêlé plusieurs fois avec le peuple en fureur, et j'en ai été écouté avec sympathie. On a crié souvent : Vive le maréchal Bugeaud! et l'on m'a donné des milliers de poignées de main. Un seul homme m'a reproché la rue Transnonain: « Tu en as menti, lui ai-je répondu. — Mais les journaux l'ont dit cent fois. — Les journaux ont cent fois menti. Je n'étais pas dans la rue Transnonain, et je ne commandais pas les troupes qui y étaient. »

Mon interlocuteur a été interrompu par ses camarades qui ont crié : « Vive le maréchal Bugeaud! » J'ai trouvé dans ce peuple égaré beaucoup de bons sentiments, et ce n'était pas contre lui que j'étais indigné.

Après les lettres politiques, les épanchements de famille. Voici la première lettre écrite par le maréchal, après la révolution de février, à Mme Feray, avant que celle-ci vînt s'établir auprès de son père à la Durantie :

Le maréchal Bugeaud à la comtesse Feray, à Alger.

La Durantie, 10 mars 1848.

Chère Léonie, les événements de France ont dû te causer un grand étonnement et de vives alarmes pour ton pays et ton père; je n'ai couru aucun danger sérieux, mais la France a failli tomber dans l'anarchie. Si ce cruel résultat de la Révolution n'a pas eu lieu, on le doit, en très grande partie, au courage et à l'éloquence de M. de Lamartine, qui a lutté pendant soixante-douze heures contre les communistes qui le tenaient bloqué à l'Hôtel de Ville. Sa conduite dans cette cruelle et décisive circonstance m'a fait oublier ses fautes politiques, bien qu'elles aient beaucoup contribué à produire la situation dont il s'est rendu maître! C'est ce qui m'a décidé à offrir mes services dès le 26 au soir, afin de donner mon appui moral à un pouvoir qui, bien qu'improvisé par l'émeute, se montrait immédiatement protecteur des grands intérêts sociaux.

Le même sentiment a dirigé tous les honnêtes gens, dans la province comme à Paris, et, à de rares exceptions près, l'ordre a été maintenu. Le sera-t-il toujours? Nul ne peut l'affirmer, mais aujourd'hui il est permis de l'espérer.

Partis de Paris le 26, à sept heures du soir, nous sommes arrivés à Périgueux le 28, et le 29, de grand matin, nous étions à Excideuil. Nous avons été bientôt entourés par nos amis, heureux de nous revoir; leur accueil a été des plus vifs,

des plus bienveillants. A Lanouaille, il y avait un degré de plus, les paysans accouraient comme les bourgeois, et tous me disaient : « Restez désormais avec nous, ici vous êtes en sûreté, là-bas on vous tuerait : enseignez-nous de nouveau à cultiver nos champs, vous serez plus heureux, et nous aussi ! »

Mes champs sont fort beaux, mais il fait un temps détestable, qui nous empêche de semer nos grains de mars, et il est tard.

Chère petite, j'avais faim de te voir à la Durantie ; aujourd'hui j'en ai faim et soif. Ah ! que je serai heureux de te posséder avec ton mari quand le printemps viendra, pour visiter nos bois et nos champs ! Tu me consoleras des amères déceptions de la politique ; je te promènerai dans le jardin anglais : je te ferai déjeuner, par les beaux jours, sur une table en belle pierre blanche que j'ai fait placer au milieu d'un des plus jolis groupes d'arbres ; là, nous entendrons le chant de mille oiseaux divers. Quel contraste, avec les rugissements de l'émeute ! Nous pourrons aussi aller à Linty, nous y prendrons le repas du matin, et nous rentrerons le soir.

Ces projets sont bien doux. Mais, hélas ! l'homme propose et Dieu dispose. Si la guerre éclate, je serai appelé. L'homme principal du Gouvernement provisoire m'écrivait, il y a quatre jours : « Si la guerre nous vient, malgré notre modération, nous vous enverrons sur le Rhin, et vous donnerons 300,000 hommes ! »

Que je plains le duc d'Aumale et toute la famille ! Elle était loin de mériter le sort qu'on lui a fait ! Mon cher Feray a dû être bien affligé de ces événements, en général, et de ce qui touche Salvandy. Qu'il se rassure : son beau-frère est en sûreté, et je me flatte que si la guerre est évitée, et que si la République se consolide par les principes sages qui la dirigent en ce moment, une amnistie ne se fera pas attendre. On ne

voudra pas être moins généreux que ne l'a été la Monarchie de Juillet!

Adieu, mes chers enfants; aimez-moi comme je vous aime, et arrivez-nous vite!

Maréchal BUGEAUD.

Aux époques de grandes crises sociales, lorsque la Révolution jette dans les familles le désordre et le trouble, dispersant parents et amis, chacun éprouve le désir d'échanger ses impressions, avec ceux qu'il aime; l'homme devient plus confiant, plus communicatif. — Les deux lettres ci-dessous, écrites à des amis sincères, M. Gardère et M. Roches, indiquent bien la situation d'esprit dans laquelle se trouvait le maréchal, après la catastrophe de Paris, et renferment d'admirables enseignements :

Le Maréchal Bugeaud à M. Gardère.

La Durantie, le 29 mars.

Je ne puis vous dire, mon cher Gardère, à quel point j'ai été heureux de recevoir votre lettre du 26. Je demandais de vos nouvelles à tout le monde et vous étiez parti pour le Havre, dès les premiers signes du cataclysme; est-il en Angleterre, en Amérique, à Bordeaux? Enfin, vous êtes à Paris, Dieu soit loué! Vos affaires, vu leur nature, sont moins affectées que celles des autres, Dieu soit loué encore! et en vous disant cela, mes petits intérêts y entrent pour une faible part. Nous sommes ici tranquilles, parce que nos voisins, bourgeois et paysans nous aiment. Je suis même très populaire dans toutes nos campagnes. J'aurais été nommé pour la représentation nationale à une grande majorité; mais j'ai pensé que j'avais soutenu trop chaleureusement la monar-

chie constitutionnelle pour qu'il convînt que j'allasse fonder la république un mois après m'être opposé (je ne dis pas après l'avoir combattue) à elle dans la rue! Ma présence aurait inspiré des soupçons aux républicains de la veille, à ceux des rues. J'aurais été plus nuisible qu'utile. Et puis, j'aurais beaucoup souffert des déclamations que j'aurais entendues. J'aurais été un véritable contresens. J'ai donc déclaré dans les journaux du département que je renonçais aux suffrages qui m'étaient offerts de toute part.

A cette occasion j'ai reçu de l'armée des lettres fort touchantes.

On veut bien, autour de moi, une république honnête; mais un sentiment qui se généralise tous les jours et au loin dans le Sud et Sud-Ouest, c'est qu'il faut résister à une tyrannie odieuse. Il ne serait pas facile d'établir la terreur ou d'attaquer la propriété; ce serait le signal de la guerre civile.

Quant à moi, cher ami, je reprends volontiers ma vie des champs, car j'ai horreur de la vie politique et de certain peuple des villes; plus d'horreur encore pour les intrigants ou les esprits faux qui abusent ce peuple. Quelle démence que cette organisation du travail, le droit au travail, l'association, la destruction de la concurence, etc. Insensés! vous bouleverserez l'industrie et la société; vous ferez peut-être couler des flots de sang, et puis les choses reviendront telles que le temps, les nécessités et Dieu lui-même les avaient faites.

Mille amitiés, etc.

Le maréchal Bugeaud à M. Léon Roches, chargé d'affaires à Tanger.

La Durantie, 4 mai 1848.

Mon cher Roches, j'ai reçu avec bonheur votre lettre d'Alger, j'y ai retrouvé votre âme et votre cœur. J'en ai été

vivement touché; soyez sûr que je vous rends bien les sentiments que vous avez pour moi. Ma femme veut que je vous dise la même chose pour son compte.

Oui, il s'est passé de bien grands événements depuis notre dernier échange de lettres. Ah! si ce n'était qu'une république substituée à la monarchie que le Roi n'a pas cru pouvoir ou devoir défendre, j'en prendrais mon parti. J'ai en effet, depuis ma tendre enfance, des mœurs très démocratiques; j'ai toujours vécu dans l'intimité du peuple, soit dans les camps, soit dans les champs, et, dans ces deux situations, je crois lui avoir prouvé mon amour. Mais, mon ami, l'avènement de la démocratie pure a fait surgir une multitude de théories absurdes et dangereuses, de passions mauvaises, qui compromettent singulièrement l'avenir de la République. Tout le monde l'avait adoptée, non point avec transport, du moins avec une résignation mêlée d'espérances. Les grands principes proclamés, d'abord, avaient fait disparaître une partie des craintes et les répugnances qui naissaient naturellement du souvenir de ce que fut la sœur aînée. Mais bientôt la confiance disparut, parce que, sauf la guillotine, on vit reprendre toutes les allures, produire toutes les paroles de 93. Des commissaires, envoyés dans les départements pour les révolutionner et manipuler les élections, ne tardèrent pas à diviser le peuple en deux catégories, les purs et les impurs, les républicains de la veille et ceux du lendemain. La partie la plus mauvaise du peuple de la rue fut excitée contre la bourgeoisie, contre les riches, et cette tourbe, dans une foule de villes et dans quelques campagnes, s'est livrée à de déplorables violences.

Et moi, n'ai-je pas été menacé du pillage et peut-être de la mort par une commune voisine qu'un mauvais avocat avait fanatisée à force de mensonges! J'ai été sauvé par le

dévouement bien connu de mes paysans et peut-être aussi parce qu'on m'a su entouré de trente voisins résolus, armés de fusils à deux coups. J'avais pour mon compte cinq fusils à deux coups et quatre pistolets. Je me suis souvenu un moment de la défense de Charles XII à Bender, et j'étais bien résolu à l'imiter.

Enfin, nous respirons un peu. Malgré les manœuvres les plus coupables du parti ultra-républicain, malgré tout le système d'intimidation, les élections sont de nature à nous faire espérer l'établissement d'une République raisonnable; soyez sûr cependant que ce ne sera pas sans de nouvelles luttes. Penser le contraire serait ne pas connaître le parti radical.

Les communistes et les socialistes n'ont pas dit non plus leur dernier mot. Ceux-ci ont imaginé qu'il était possible d'organiser le travail de manière que tous les ouvriers fussent dans une grande abondance, tout en travaillant beaucoup moins. Leur grand mot est : « *Plus d'exploitation de l'homme.* » Ainsi, quand vous faites faire un habit ou une paire de bottes, que vous payez largement, vous exploitez le tailleur et le bottier. Les habiles écrivains-tribuns ont sans doute pensé que les chefs d'atelier faisaient tous des fortunes colossales avec les sueurs de leurs ouvriers et qu'en outre il existait, de par le monde, une grosse masse de richesses en tout genre, préexistante au travail, dont des aristocrates s'étaient emparés et avaient frustré le peuple. Il faut bien qu'ils pensent ainsi puisqu'ils disent que les richesses sont mal réparties et que la Révolution a été faite pour que le partage fût équitable. J'avais cru, jusqu'ici, que les richesses n'étaient créées et réparties que par le travail, dont chacun use selon sa force, son intelligence et son activité. Je m'étais trompé comme un sot que je suis. C'est Dieu qui donne toutes les richesses comme il a donné la terre, l'eau, l'air et la lumière.

Tout le monde a donc des droits égaux à tout ce qui est créé ou à créer.

Mais que vais-je vous dire là? Vous penserez que je vous prends pour un barbare du Sahara, mais ne vous fâchez pas; cela vaut mieux que si je vous prenais pour un savant. Voyez où les lettres nous ont conduits à force de lumières et de civilisation! Tous les jours, une partie de notre peuple commet des infamies dont rougiraient les Touaregs. Deux mois après la Révolution, la populace d'Excideuil a lacéré, bafoué, pendant tout un jour, un beau portrait du Roi que j'avais fait donner à la ville, et sur le soir on l'a enchaîné et brûlé.

Nos colons de l'Algérie sont dans un délire fougueux de la République et des institutions qu'elle leur a octroyées. Ils croient qu'à présent tous les obstacles sont vaincus.

Les insensés! attendons le revers de la médaille. Le général Cavaignac est rappelé; est-ce pour devenir ministre de la guerre? Je le désire, mais il n'en a pas l'air. Je l'aimerais mieux pour ministre que beaucoup d'autres. Il serait bien étrange qu'on l'eût rappelé purement et simplement. C'est peut-être pour lui donner le commandement d'une armée? Savez-vous que nous commençons à tourner à la guerre. Pour mon compte, je n'en serais pas fâché; mais si j'avais voix au chapitre, je ne conseillerais pas cette folie. Nous pourrions y perdre ou notre nationalité ou la liberté; ce qui est certain, c'est que nous y achèverions notre ruine.

Adieu, mon cher Roches, présentez mes hommages à votre femme, mes compliments à votre beau-père et gardez pour vous toutes mes amitiés.

Maréchal BUGEAUD.

Nous croyons devoir placer ici une lettre curieuse, écrite par le maréchal à un habitant de Bordeaux,

M. Félix. Le bruit de la mort du maréchal ayant couru en province, après les journées du 24 février, M. Félix écrivit à la maréchale une lettre désespérée. Ce fut le maréchal qui se chargea de répondre lui-même en ces termes à M. Félix :

La Durantie, le 16 mars 1848.

Je suis on ne peut plus sensible, mon cher monsieur Félix, au vif intérêt que vous me portez. L'expression de votre douleur et de celle de votre fils, en apprenant la nouvelle de ma mort, m'a ému jusqu'aux larmes.

Cet attachement touchant, je n'ai rien fait pour le mériter, directement du moins. Je ne puis donc l'attribuer qu'aux services que j'ai eu le bonheur de rendre au pays soit comme guerrier, soit comme agronome. Ces motifs de vos bons sentiments pour moi honorent votre patriotisme ; la reconnaissance des services rendus à la patrie n'est pas chose commune par le temps qui court. Que de gens se croient plus patriotes que moi, parce qu'ils ont chanté la *Marseillaise* et dansé une *farandole* en apprenant les nouvelles de Paris !

Vous avez bientôt appris que je n'étais pas mort. Je vous apprends maintenant que je n'ai pas même couru le danger d'être tué. On ne s'est pas du tout battu où j'étais et l'on s'est fort peu battu ailleurs. D'illusion en illusion, on a toujours cru que des concessions apaiseraient l'émeute sans combat. Enfin l'on m'a retiré le commandement quelques instants avant l'abdication.

Je m'en suis retourné chez moi avec un seul officier, en traversant deux groupes d'émeutiers que j'ai harangués en faveur de la Régence.

Je n'ai pas besoin de vous dire que je ne désirais pas la

République; mais enfin nous l'avons; elle s'annonce infiniment plus honnête que son aînée; les hommes qui sont au pouvoir ont fait et font encore des efforts inouïs pour protéger la société contre les anarchistes : il faut donc les aider sincèrement et activement dans cette œuvre sainte. Si la République tient ce qu'elle promet en ce moment, je l'aimerai bientôt; en attendant, je la défendrai, s'il le faut, à l'extérieur, tant qu'elle sera dans les voies de la liberté et de la fraternité vraies.

Recevez, mon cher monsieur Félix, mes vœux pour vous et pour votre famille.

Maréchal BUGEAUD.

La Révolution suivit son cours normal, et les excès ne tardèrent point à succéder aux folies. Nous croyons intéressant de reproduire ici une lettre confidentielle de M. Thiers au maréchal Bugeaud, adressée peu de jours après l'envahissement de la Chambre par les radicaux du temps (15 mai 1848).

Monsieur Thiers au maréchal Bugeaud à la Durantie (1).

Paris, 18 mai 1848.

Mon cher Maréchal,

Je vais tâcher d'écrire plus lisiblement. MM. Dezaimon et Dupont ont manifesté pour moi de très mauvaises disposi-

(1) Cette lettre montre M. Thiers, qui n'était point député, très préoccupé de ses candidatures multiples à l'Assemblée législative. N'était-ce pas une sorte de plébiscite que l'ancien ministre rêvait déjà, plébiscite dont la France devait, dix-huit ans plus tard, honorer son patriotisme. Il eût été intéressant toutefois, en 1873, au moment où M. Thiers, chef de l'État, était traitreusement excité par les républicains extrêmes contre les conservateurs, de lui rappeler ce qu'il pensait, en 1848, de ses futurs alliés.

tions. Il ne faut donc pas songer à se servir d'eux. En général, il faut beaucoup de courage pour me porter. Je représente le passé qu'on appelle la *Réaction*, et on sait que je voudrais des choses toutes contraires à l'esprit du temps. Aussi veut-on me porter partout, parce que partout aussi ces gens-là sont en minorité.

On me porte dans la Seine-Inférieure, dans la Seine, dans l'Orne, dans la Gironde, sans compter beaucoup d'autres lieux où je suis porté moins sérieusement. Or, partout, à côté de quelques partisans courageux qui se mettent en avant, de leur pur mouvement, sans que je les connaisse, il y a les méticuleux qui trouvent inopportun ou dangereux de me porter. Aussi, ne sais-je pas même si je serai élu avec tant de candidatures? J'incline à croire que non. Je n'ai une forte espérance qu'à Paris, et ce sera une lutte épouvantable. Mais la Garde nationale, qui vient de sauver l'ordre (cette espèce d'ordre qui nous reste), n'a pas peur des dictateurs et me portera franchement. Il n'y a à craindre que les fraudes et les quatre-vingt mille pensionnaires de M. Louis Blanc, payés par le Trésor à quarante sous par jour. En somme, je pense et je dirai sur la propriété, sur l'impôt, sur les finances, sur le bon ou le mauvais gouvernement des choses insupportables au temps présent. Si j'avais été, ces jours derniers, dans l'Assemblée, j'aurais voulu que le crime commis envers elle eût des conséquences, et je serais aussi incommode à mes amis qu'odieux à mes ennemis. Au fond, je doute de mon utilité à l'Assemblée; je n'y vais que par honneur. Je crois qu'il vaut mieux que l'on me laisse mourir dans la retraite, d'où l'on pourrait me tirer s'il y avait quelque chose d'utile à faire. En tous cas, je ne veux pas me rendre ridicule par trop de candidatures, et je veux supprimer celles qui n'ont aucune chance. Celle de la Dordogne me semblant

du nombre, je crois qu'il faut, mon cher maréchal, épargner vos peines, et en rester là. Je le pense du moins ainsi, MM. Dupont, Dezaimon et autres m'étant tout à fait contraires. Du reste, je vous laisse juge.

Vous n'imaginez pas tout ce que fait de fourberies, de sottises, de doubles menées M. de Lamartine ; c'est lui qui a été cause de tout, ces jours derniers. C'est lui qui a été cause de l'irrésolution des ordres donnés ; il n'avait pas voulu l'arrestation de Blanqui demandée par Caussidière. J'attends toujours et je désire beaucoup l'aveu de votre colère concentrée. Je vous ai écrit lisiblement pour obtenir cet aveu à titre de récompense. Je vous répète que je m'en remets à vous de la candidature de la Dordogne ; mais elle me semble pour vous une peine inutile et pour moi une chance invraisemblable.

Tout à vous de cœur,

Signé : A. THIERS.

Écrivez-moi toujours chez M. Léon Pillet, rue Neuve-Saint-Georges, 14.

En regard de la lettre de M. Thiers, il nous a semblé intéressant de reproduire une lettre que le commandant Trochu, ancien aide de camp du maréchal, adressait à celui qui avait été son chef (1).

(1) L'affection que le maréchal avait vouée à M. Trochu remontait déjà à plusieurs années. Les lettres suivantes le témoignent :

Le maréchal Bugeaud à S. M. le roi Louis-Philippe.

Alger, 3 juin 1846.

Sire,

En même temps que je demande à M. le ministre de la guerre un avancement pour M. le capitaine Trochu, mon unique aide de camp, confiant dans vos bontés je m'adresse directement à Votre Majesté pour la supplier de m'accorder cette faveur. Je la regarderai comme une récompense personnelle des services que j'ai pu rendre dans cette crise de huit mois que vient de subir l'Algérie.

Et cependant, Sire, en demandant le grade de chef d'escadron pour M. Trochu,

Le commandant Trochu au maréchal Bugeaud.

Tours, 16 mai 1848.

Monsieur le Maréchal,

Depuis la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, j'ai été dans l'obligation de faire deux nouveaux voyages à Paris, pour y hâter la solution des affaires de mon père et assurer la prompte retraite en Bretagne de toute la portion de ma famille qui est à Lyon, dans la position difficile que vous savez. Les graves évènements qui viennent d'avoir lieu à Paris vont avoir du retentissement en province, Lyon

je crois bien servir l'État. Quand on rencontre des hommes de capacités et de vertus militaires hors ligne, il ne faut pas les tenir dans l'ornière commune. En les laissant vieillir dans les grades inferieurs, on prive le pays des grands services qu'ils pourraient lui rendre dans une position plus élevée.

Trop d'hommes incapables arrivent au sommet en vieillissant : leur nombre dans le cadre de l'état-major général est effrayant pour l'avenir de la patrie ; ils peuvent nous ramener plusieurs journées de Waterloo.

Faisons donc surgir de bonné heure quelques capacités bien démontrées, pour que, jeunes encore quand elles atteindront au grade d'officier général, elles soient une garantie pour la sécurité de la France et l'honneur du drapeau.

M. le capitaine Trochu répond parfaitement à ces vues d'avenir national. S'il n'appartenait pas à une arme speciale, il n'y aurait rien de plus simple : il a trois ans de grade, six ans de guerre et de distinction en Afrique. Combien de capitaines de cavalerie et d'infanterie sont devenus officiers supérieurs, en temps de guerre, avec moins de titres que les siens! Mais dans l'état-major ce serait une exception, largement motivée il est vrai par les considérations que j'ai exposées à Votre Majesté.

On ne doit s'adresser à vous, Sire, que pour les choses extraordinaires et d'un grand interêt public ou privé. Je le fais avec confiance, assuré que je suis d'être compris.

Je suis avec un profond respect, etc.

Signé : MARÉCHAL DUC D'ISLY.

(*Collection d'autographes de M. le marquis de Flers.*)

S. M. le Roi Louis-Philippe au maréchal duc d'Isly.

Mon cher maréchal, j'ai lu avec un intérêt bien réel la lettre que vous m'avez écrite en faveur de votre aide de camp, le capitaine Trochu. J'en ai parlé au ministre de la guerre, et je me fais un plaisir de vous dire que j'ai trouvé de ce côté les meilleures dispositions : vous pouvez compter aussi sur les miennes et esperer que M. Trochu ne tardera pas à obtenir l'avancement que lui méritent ses bons services et le temoignage que vous lui rendez. Croyez, mon cher maréchal, à tous mes sentiments pour vous. Votre affectionné

Signé : LOUIS-PHILIPPE.

(*Collection d'autographes de M. le marquis de Flers.*)

sera très agité, et il est à craindre qu'il ne s'y passe quelques-unes de ces scènes violentes dont est pleine l'histoire de cette malheureuse ville. Vous pouvez être assuré, Monsieur le maréchal, qu'aussitôt qu'il ne me restera plus d'inquiétudes sur les miens et que je les saurai embarqués pour rentrer dans leur pays, je ne perdrai pas une minute pour rallier la Durantie.

J'ai vu Fourichon à Paris, il était fort triste et ne voyait pas en rose l'avenir du pays. Il ne prévoyait rien du sien propre et vivait, comme tout le monde, aujourd'hui en France, au jour le jour. Tout le monde, du reste, était aussi fort préoccupé à Paris, quoique la rue fût tranquille, des chances probables d'une manifestation violente qui serait dirigée contre l'Assemblée nationale.

Les journaux d'aujourd'hui nous ont appris qu'elle avait eu lieu et s'était terminée après l'arrestation de quelques-uns des énergumènes, d'une manière assez calme. La France a fait, il y trois mois, une révolution pour avoir une *réforme électorale*, elle a eu le *suffrage universel*, et la voilà qui tente une révolution contre lui ! N'est-ce pas l'histoire de ces enfants ingouvernables qui demandent à grands cris un peu de sucre, qui en obtiennent beaucoup et qui finissent par demander la lune !

Rivet persiste à ne pas m'écrire. Les lettres que je reçois d'Alger témoignent toujours des plus grandes inquiétudes pour l'avenir. Le général Cavaignac s'est fort amoindri pendant son court gouvernement. Voilà le général Changarnier qui y porte son habitude de *manier les troupes avec sa volonté et son pouvoir de vaincre!* Je crois qu'il aura quelquefois besoin de ces grandes qualités et de beaucoup d'autres, qu'il n'a peut-être pas au même degré.

J'ai appris que Mme Feray était arrivée seule à Alger, avec une santé meilleure, et opposant un remarquable courage

aux mille épreuves qu'elle a à traverser. Nous espérons qu'elle est aujourd'hui auprès de Mme la maréchale et nous vous prions d'offrir à ces dames l'expression de nos profondes et bien respectueuses sympathies (1).

Je suis avec respect, Monsieur le maréchal, votre bien sincèrement dévoué

Signé : J. Trochu.

La lettre ci-dessous adressée au maréchal par le général Bedeau prouve que déjà on commençait à songer au vainqueur d'Isly et que ses lieutenants d'Afrique tournaient vers lui les yeux comme vers le futur sauveur de l'ordre et de la société :

Le général Bedeau au maréchal Bugeaud.

Paris, 19 mai 1848.

Monsieur le Maréchal,

Vous connaissez les événements du 15 mai et l'effroyable anarchie dans laquelle nous tombions sans l'action vigoureuse de la Garde nationale. Tous les jours encore, on nous menace d'une nouvelle attaque, à laquelle je ne crois pas beaucoup, parce que quelques-uns des principaux meneurs

(1) Cette lettre affectueuse de l'ancien aide de camp nous amène à reproduire le portrait du maréchal Bugeaud tracé par le général Trochu (*l'Armée française*, Paris, 1867) :

« Comment ne pas s'incliner devant la sincérité de son patriotisme, la fermeté de son incomparable bon sens, l'ampleur de ses vues, la richesse de son expérience, la simplicité veritablement antique de ses habitudes et de sa vie?

« De ces grandes facultés naturelles, la plus remarquable peut-être était l'intrépidité singulière, sans apprêt comme sans limites, qu'il montrait dans le péril... Il lui devait le précieux avantage de garder au milieu des drames les plus saisissants, une sécurité d'observation, une solidité de

ont été arrêtés, que les autres craignent de se compromettre davantage et veulent conserver à l'Assemblée et dans le Gouvernement une action qui leur serait refusée ; enfin parce que, chargé d'assurer l'indépendance ou la défense du Palais législatif, je tiens à prendre des précautions, mais cela ne nous fait plus marcher. Il y a méfiance de la part de l'Assemblée à l'égard du Pouvoir exécutif et jalousie de celui-là qui voudrait donner à l'Assemblée une confiance dont elle a déjà été assez mal payée. Ces questions vont se vider ces jours-ci : je crois que la Chambre ne voudra pas se dessaisir de sa puissance et la lutte continuera. Comme en statique deux forces qui se contrarient s'annulent, nous devons donc nous attendre à un *statu quo*, à des débats stériles qui fatigueront le pays.

L'Assemblée, Monsieur le Maréchal, m'a fait l'honneur de me charger du *commandement en chef des forces destinées à la protéger*. J'ai accepté, c'était le devoir d'un bon citoyen, mais il est probable qu'avant peu de jours, je me démettrai de ces importantes fonctions, parce que j'excite trop la jalousie du Pouvoir exécutif, et que ce dernier me met à chaque instant des bâtons dans les roues. Si nous ne prenons pas la décision de confier à un commandant unique les troupes de Paris, la Garde nationale mobile, la Garde nationale sédentaire, qui, chacune, ont des chefs indépendants, nous arrivons à l'anarchie, et peut-être même à un mouvement général de la Garde

jugement qui lui permettaient d'analyser la situation et de prendre son parti avec un esprit inaccessible au trouble, d'une sagacité rare, et que le sentiment de la responsabilité même la plus lourde n'agita jamais.

« Il était en état permanent de professorat militaire, propageant avec une infatigable activité, sans le moindre souci du rang ou de la qualité de ses auditeurs, ce qu'il appelait « les idées justes ». C'était tout un trésor de philosophie professionnelle, où des principes de guerre, fondés sur l'attentive observation de divers états de l'âme humaine et de l'esprit des troupes au milieu des périls, étaient affirmés par le récit émouvant de faits qui remontaient à la bataille d'Austerlitz et s'étendaient à toutes les luttes du premier Empire. »

nationale dangereux pour le Pouvoir qu'elle méprise, pour la République qu'elle aime cependant, malgré les souffrances qui ont été et sont encore les suites de l'installation de ce gouvernement. Peut-être me prendrez-vous pour une Cassandre moderne, je le souhaite. Je commence à vieillir, et on radote, dit-on, avec l'âge ; mais telles sont mes prévisions, Monsieur le Maréchal : Dieu veuille qu'elles ne se réalisent pas !

J'ai fait part à Négrier de votre bon souvenir ; il y est très sensible et me charge de vous présenter ses respects. Quant aux 900 fusils et aux cartouches qu'il aurait fait venir pour armer les Représentants et leur donner les moyens de résister, c'est un conte. Tout le monde, Monsieur le Maréchal, n'a pas votre énergie, et ne sait pas aussi bien manier l'épée, la parole et la charrue.

Je vous remercie, Monsieur le Maréchal, des choses obligeantes que vous me dites. Je ne pourrai oublier les campagnes que j'ai faites sous vos ordres, non plus que les bons rapports que nous avons eus et la constante bienveillance que m'a toujours montrée Mme la maréchale ; veuillez être mon interprète auprès d'elle, faites-lui agréer mes respectueux hommages, et recevez vous-même l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

Signé : BEDEAU.

CHAPITRE IX.

LES JOURNÉES DE JUIN. — ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Les journées de juin 1848. — Affaiblissement de la République. — Lettres au colonel Jamin et au colonel Feray. — Le maréchal Bugeaud consulté par le chef de l'État, général Cavaignac, sur le choix d'un gouverneur en Algérie. — La Constitution de septembre 1848. — L'approche des élections présidentielles. — Le maréchal Bugeaud candidat à la Présidence. — Lettres à M. Léonce de Lavergne. — Désistement. — Une lettre au commandant Ducrot. — L'*Ère des Césars*, par Romieu. — Lettre au colonel L'Heureux.

Le déchaînement des passions de la rue, joint à l'impopularité, à la faiblesse et à l'isolement du gouvernement républicain, amena les journées de juin, c'est-à-dire une des insurrections les plus sanglantes et les plus formidables que la France ait eu à supporter. En songeant aux torrents de sang qui coulèrent dans les rues de Paris pour permettre aux républicains du *National* de conserver quelques mois de plus le pouvoir, nous ne pouvons nous empêcher de rappeler les outrages et les calomnies déversés sur le gouvernement du roi Louis-Philippe et sur le maréchal Bugeaud, à la suite de répression d'émeutes, par ces mêmes républicains qui, devenus membres du gouvernement, ne reculèrent devant aucune violence pour garder le pouvoir.

Pendant ces journées de deuil, le maréchal était

à la Durantie, et Dieu épargna au vainqueur d'Isly la douleur de verser le sang français. — La lettre suivante écrite au colonel Jamin, ancien aide de camp du duc d'Aumale, touche incidemment aux graves évènements qui venaient de s'accomplir :

Le maréchal au colonel Jamin, commandant le 8e régiment de ligne en Algérie.

La Durantie, 4 juillet 1848.

Mon cher colonel,

Un de mes voisins et amis me prie de vous recommander son fils Antoine A..., enrôlé volontaire dans votre régiment. J'espère qu'il est digne de la recommandation que je vous adresse ; dans ce cas, vous m'obligerez de lui donner les galons et d'avoir l'œil sur lui, dans la suite, pour le pousser, s'il le mérite.

Quels événements cruels, mon cher colonel ! Votre cœur a dû en être navré autant et plus que le mien, car vous avez vu de plus près que moi cette noble et excellente famille, qui méritait un tout autre sort. Elle n'avait failli à aucun de ses engagements; elle a été victime des ambitions éhontées et des idées socialistes.

Les démagogues, les esprits faux ou pervers, se sont emparés du pouvoir, dont la porte leur a été ouverte par les ambitieux de l'opposition dynastique, qui trouvaient que le ministère durait trop.

Sans doute, il a été fait des fautes de tactique parlementaire et gouvernementale ; il fallait renvoyer le ministère plus tôt (1),

(1) Ces cinq lignes du maréchal Bugeaud renferment, selon nous, dans la forme la plus claire et la plus saisissante, l'explication de la stérile et inopportune révolution de Février. Que de désastres, en effet, eussent été évités si, au lieu d'un changement de gouvernement, la France s'était bornée à un

changer les hommes, pour satisfaire les ambitieux et faire quelques concessions à ces idées de réforme; mais on a été puni, comme si on avait commis des crimes.

En autres termes, les tempéraments n'avaient fait que retarder la catastrophe, et de même la crise, car on pouvait éviter la chute avec plus de rigueur et de prévoyance.

Les idées socialistes, les excès de la presse, les factieux en permanence ne pouvaient manquer de nous amener une tentative de révolution. C'était écrit, pour moi, depuis longtemps; aussi ai-je fait tout ce que j'ai pu aux journées de février pour qu'on se préparât énergiquement contre l'orage! Le ministère, et peut-être le Roi lui-même, attribuant mes conseils à un but d'intérêt personnel, on croyait que je sollicitais par là le gouvernement de Paris, et l'on m'a fort peu écouté, depuis deux mois. On avait envie de me donner le commandement, mais on n'osait pas braver Duchâtel, qui pensait que Jacqueminot serait humilié, s'il était commandé par un maréchal de France!

changement de ministère! En effet, au printemps de 1847, à l'époque où le maréchal insistait avec tant d'énergie pour l'adoption par le Gouvernement du système de colonisation militaire en Algérie, le ministère Guizot comptait sept années d'existence! — La violence des attaques dirigées contre lui démontrait bien qu'il avait assez vécu; la France, capricieuse et légère, avait soif d'hommes nouveaux. — Pour le bien du pays, pour le salut de la dynastie, le ministère aurait dû évidemment, à cette époque, chercher une occasion honorable d'abandonner le pouvoir. — Le maréchal la lui offrait sur une question fondamentale et vraiment patriotique. Malgré son génie d'homme d'État, M. Guizot ne comprit pas toute la portée de cette grande question algérienne pour l'avenir de la monarchie : l'inspiration du ciel lui manqua.

Quel changement dans notre histoire si M. Guizot, au lendemain du vote de la Chambre, avait donné sa démission, en même temps que le maréchal! Le ministère Tocqueville-Lamoricière aurait été usé en six mois. La voix populaire qui, après la Révolution, désignait spontanément Bugeaud à la Présidence de la République, aurait, à plus forte raison, amené le roi Louis-Philippe, affermi sur son trône constitutionnel, à confier à bref délai au conquérant de l'Algérie la direction des affaires.

Cependant Jacqueminot était très malade et ne pouvai servir utilement; d'un autre côté, les troupes étaient commandées par un lieutenant général; mais il ne pouvait y avoir d'ensemble.

Les troupes restèrent pendant 70 heures l'arme au bras, en présence des émeutiers, qui brisaient les réverbères, brûlaient les corps de garde, coupaient les arbres des Boulevards et des Champs-Élysées, sans qu'on les empêchât en aucune manière. En même temps, ils accablaient d'outrages la Garde municipale et amollissaient le cœur de la ligne par une foule de propos. « Vous êtes du peuple comme nous, vous êtes nos frères; vous ne voudrez pas tirer sur nous qui ne demandons que nos libertés » ; et on leur laissait faire toutes ces harangues à moins de deux pas de distance !

Enfin, on se décida à me donner le commandement, que j'ai pris à 3 heures du matin, le 24. A 7 heures, lorsque toutes mes dispositions étaient prises pour résister énergiquement, lorsque déjà une colonne avait pris l'offensive sur plusieurs points, les nouveaux ministres, Thiers et Barrot, viennent m'apporter l'ordre du Roi de faire retirer les troupes et de les grouper autour des Tuileries et du jardin. J'ai résisté longtemps à cet ordre funeste, dont je comprenais toute la portée. Mais il a fallu céder à de nouvelles injonctions. Enfin, au moment solennel, lorsqu'il fallait défendre le château sur lequel pleuvaient les coups de fusil, on m'a ôté le commandement pour le donner au maréchal Gérard. Et le Roi a abdiqué ! Entendant la fusillade du côté du Louvre, je courais repousser l'attaque, quoique ne commandant plus, lorsque j'ai vu toutes les troupes évacuer le Carrousel et s'en aller par toutes les issues. J'ai appris en même temps que le Roi s'en allait par le jardin. Je n'ai plus eu qu'à lever les mains au ciel et à gémir profondément sur la chute de cette monar-

chie qui avait donné à la France dix-sept ans de paix, de liberté et de progrès en tous genres.

Je ne vous parlerai pas de la marche des choses depuis quatre mois, ni des terribles journées des 23, 24, 25 et 26 juin. Les journaux vous auront appris tout ce que je pourrais vous en dire. Je crois la République rouge vaincue pour quelque temps, mais les idées socialistes subsistent toujours, et si l'on ne prend pas, contre les fauteurs d'anarchie, des mesures de la plus haute énergie, nous verrons, un peu plus tôt, un peu plus tard, la lutte recommencer.

Adieu, mon cher colonel; je vous estime heureux d'être en Afrique, loin de ces tristes débats entre la civilisation et la barbarie. Les Arabes, que nous appelons barbares, le sont infiniment moins que nous. Rappelez-moi au souvenir de notre brave armée; je la porte dans mon cœur, j'ai eu bien du regret de l'avoir quittée.

Mille amitiés.

Maréchal DUC D'ISLY.

Malgré le peu de confiance que lui inspirait le gouvernement républicain, le maréchal, avant tout homme d'ordre et d'autorité, avait approuvé sincèrement l'énergie déployée par le général Cavaignac dans la répression de l'émeute.

Le colonel Feray, gendre du maréchal, se trouvant alors à Paris, fut confidentiellement appelé par le Président du pouvoir exécutif, le général Cavaignac, et prié par lui de consulter l'ancien administrateur de la colonie sur le choix d'un gouverneur général et sur diverses questions relatives à l'Algérie.

La réponse de l'ancien conquérant et organisateur

de l'Afrique ne se fit pas attendre, et nous croyons inutile de nous appesantir sur l'intérêt et sur la valeur de ce document, sorte de mémoire confidentiel d'une haute portée.

Le maréchal Bugeaud à M. le colonel Feray, à Paris.

La Durantie, le 23 juillet 1848.

Mon cher Henry,

Avant de répondre aux questions que vous m'adressez dans votre lettre du 21, je veux vous dire qu'ayant relu tout à l'heure celle du 21 juillet, j'ai été plus frappé qu'à la première lecture de ce que vous a dit Cavaignac à mon sujet. Il règne dans ses paroles une ardeur de sincérité, de loyauté, de patriotisme qui entraîne la conviction, la foi. J'y ai certainement plus de confiance que dans les paroles de l'autre personnage que j'ai toujours jugé moins sincère, moins patriote et très personnel. Peut-être avons-nous été trop sévères dans nos jugements sur lui. Il a du reste des qualités incontestables, et je suis bien aise que sa conduite dans les quatre journées ait mérité l'estime publique. C'est un homme de plus pour défendre la société et nous n'en avons pas à revendre.

Maintenant, passons à vos questions.

Je crois qu'il faut tâcher de trouver le gouverneur général parmi les maréchaux de camp ayant fait leur carrière en Afrique. Si, cependant, on ne pouvait le trouver là avec les qualités nécessaires, il faudrait bien aller aux colonels et aux lieutenants-colonels.

Parmi les maréchaux de camp créés depuis deux ou trois ans, j'avoue que je suis un peu embarrassé.

Saint-Arnaud conviendrait par son entrain et son intelligence, son courage, sa promptitude de détermination et son autorité de commandement. Mais il est trop léger dans sa conduite privée ; il a des dettes, il est toujours disposé à en faire. Il faut donc l'écarter, quoique à regret.

Pélissier, qui a beaucoup de qualités, n'a pas assez de largeur d'esprit ; il est très courageux, mais il a peu d'idées sur la guerre. Puis, son caractère cadrerait mal avec le civil. Quoique excellent homme, il est très violent parfois ; il est aussi quelquefois un peu ridicule dans ses manières. Toutefois, c'est un homme énergique, honnête, très discipliné, très exact observateur des ordres. On peut le reprendre si nous ne trouvons pas mieux.

Je ne connais que très peu Mac Mahon. Je sais que c'est un excellent officier de guerre, très militaire, très ferme ; mais je ne sais pas s'il a la portée d'esprit nécessaire pour le gouvernement des Européens et des Arabes ; j'en doute.

Pour le peu que je l'ai vu, le général Morris m'a paru plus intelligent, plus capable ; c'est aussi un excellent officier de guerre que je crois très honnête. Mais son alliance avec une juive, quoique terminée d'une manière honorable, rendrait la chose assez difficile. Malgré cela, c'est, je crois, au fond, parmi ceux que je viens d'examiner, celui qui conviendrait le mieux.

Ladmirault est un bon soldat qui mène bien son régiment, qui ne manque pas d'une certaine intelligence, mais qui n'a cependant pas assez d'ampleur, à mon avis, pour faire un bon gouverneur général.

J'ai gardé le général Camou pour le dernier, et cependant c'est un homme qui a infiniment plus d'intelligence et d'esprit qu'il n'en montre ; il est surtout rempli de bon sens, et en vérité, si j'étais chargé de choisir, c'est lui que je choisi-

rais, en définitive, en lui donnant un bon chef d'état-major et un bon directeur des affaires civiles (1).

J'adopterais très fort la combinaison de Canrobert, à Alger; Bosquet, à Oran; Barral, à Constantine.

Veut-on descendre d'un cran plus bas, je ferais Canrobert, Bosquet ou Barral gouverneur général, et je mettrais le lieutenant-colonel Feray à Alger, Forton à Oran et Desvaux à Constantine, en le faisant lieutenant-colonel, s'il ne l'est pas déjà.

Mais je ne comprends pas qu'on puisse adopter cette combinaison. Comment s'arrangerait-on avec les colonels de régiment? Il faudrait, dans ce système, n'avoir que des bataillons de France détachés; cela aurait de graves inconvénients. On ne peut donc pas descendre au-dessous du grade de colonel, pour les commandements de province, à moins d'élever tout de suite au grade supérieur, au moins égal à celui de colonel, les officiers que l'on choisirait pour commander les provinces; cela s'est fait plusieurs fois en Angleterre. Mais comme on y a un très grand respect pour l'ancienneté dans les grades supérieurs, on élevait en même temps tous les officiers plus anciens que celui qu'on avait choisi; cela n'avait d'inconvénient que pour les finances. On ne voudrait pas le faire en France : cela ne pourrait d'ailleurs avoir lieu, à cause de la loi, qui ne veut pas de grade sans emploi.

Je ne puis admettre la division en trois provinces indépendantes l'une de l'autre. S'il ne s'agissait que d'adminis-

(1) A la fin de la grande campagne de cinq mois (chap. IV), la colonne Camou s'était, sans s'y attendre, heurté sur l'Isser à l'emir Abdel-Kader en personne. La poursuite du lieutenant-colonel, quoique demeurée infructueuse, fut des plus ardentes. Cet incident avait donné au maréchal une idée fort exagérée de la portée réelle de ce brave et honorable officier.

tration et de colonisation, cela pourrait très bien se faire sous la direction centrale, du ministre de la guerre. Mais la question de guerre et de domination des Arabes doit nous faire repousser absolument cette mesure. Pour que les provinces pussent être indépendantes l'une de l'autre sans danger, il faudrait que chacune fût pourvue d'un effectif assez gros pour parer à toutes les éventualités, c'est-à-dire être en mesure non seulement de vaincre les Arabes, mais encore de faire face aux attaques qui pourraient venir du dehors. Il faudrait pour cela une armée de plus de cent mille hommes ; c'est impossible, dans l'état actuel des choses, surtout si nous avons la guerre en Europe. Ne pouvant pas entretenir en Algérie un pareil effectif, il faut la centralisation, ce qui permettra, au moyen des bateaux à vapeur, de porter rapidement des forces du centre aux extrémités, des extrémités au centre. Ces mouvements peuvent se faire aussi par terre, quoique plus lents, mais à la condition d'un pouvoir unique pour toute l'Algérie.

Ce qui doit nous dominer dans ce moment-ci, c'est la question de forces ! Car je crains que de longtemps nos finances et nos embarras d'Europe ne nous permettent pas de nous occuper sérieusement et en grand de la colonisation de l'Algérie ! Nous paraissons condamnés à garder stérilement notre conquête. C'est parce que je prévoyais des circonstances de cette nature que je voulais établir aussi rapidement que possible quatre-vingt ou cent mille familles ayant pour chefs les meilleurs sous-officiers et soldats !

Je me prononce positivement contre l'indépendance des trois provinces.

Je ne conseillerais pas à mes anciens lieutenants de mettre l'Algérie en état de siège ; ce serait se donner un mauvais vernis et faire crier en France et en Afrique, sans grands

profits! La question vitale n'est pas de savoir si les Européens auront plus ou moins de liberté, s'ils seront gouvernés de telle ou telle manière, si le pouvoir sera plus civil que militaire? Tout cela peut passionner les badauds et les niais de nos villes de la côte, mais au fond n'a aucune importance réelle. Ce qu'il faut faire? Grandir le pays par une colonisation dont les éléments seraient vigoureux et par de grands travaux d'utilité publique ouvrant les voies à la colonisation. Ajoutons-y un effectif considérable, 100,000 hommes, par exemple, parce que l'armée est le premier élément de colonisation puisqu'elle y influe par trois grands moyens : 1° par son budget qu'elle verse dans le mouvement colonisateur; 2° par la sécurité qu'elle donne ; 3° par ses bras nombreux et à bon marché sans lesquels il serait à peu près impossible d'exécuter les grands travaux d'utilité publique.

L'armée étant nombreuse et rendant les services les plus importants, elle doit avoir la suprématie. Mais, pour la lui donner et sans trop blesser les idées théoriques et chimériques, il suffit, à mon avis, de mettre l'Algérie en état de guerre, et de placer, dans le conseil d'administration, si on le conserve, un plus grand nombre de militaires. Il faut aussi conserver au gouvernement général le droit d'expulser les perturbateurs invétérés. Il n'est pas besoin d'autres droits, quand on aura la force que donne une armée de cent mille hommes et même moins.

Sans doute, pour être tout à fait en harmonie avec les circonstances et le but à atteindre, il serait infiniment plus judicieux de n'avoir que le pouvoir militaire, comme je l'avais organisé, dans ce qu'on appelait la zone mixte. On aurait près du gouverneur un ou deux magistrats, un ou deux administrateurs distingués, non pour fonctionner directement, mais pour éclairer le gouverneur, et guider, sous ses

ordres, les juges et les administrateurs militaires ; c'est certainement ce qu'il y aurait de plus raisonnable, de plus en harmonie avec la situation, de plus économique pour le Trésor. Mais le civil se croirait opprimé, et, quelle que soit la bonté de cette administration, on lui attribuerait tous les obstacles, tous les inconvénients qui sont dans la nature des choses! Laissons donc aux colons l'administration civile. Mais donnons la haute main à l'administration militaire; on est bien obligé de faire des concessions à l'esprit du temps, quelque absurde qu'il soit.

Malgré l'expérience fâcheuse que font en ce moment les colons des libertés civiles, ils resteront persuadés que c'est la panacée universelle. Laissons-leur cette satisfaction morale, quoique ce ne soit bon à rien, en Algérie : l'absence de cela créerait un mal réel, car les imaginations seraient tourmentées. Si on fait les grandes choses, les petites tracasseries civiles auront peu d'importance.

La nouvelle situation de la France me défend d'insister pour la colonisation avec l'armée, quoique ce soit la meilleure et de beaucoup! Le plus pressant aujourd'hui est de débarrasser la métropole de la plus forte partie possible des prolétaires des villes; c'est un mauvais élément de colonisation rurale, mais la politique de la France doit l'emporter. Je voudrais donc qu'on mît à la disposition du ministre de la Guerre toutes les sommes qu'il pourrait utilement dépenser pour l'installation des prolétaires de France. L'armée serait augmentée en raison du nombre des colons qu'on pourrait établir.

Il ne faut pas se dissimuler que cette grande mesure de politique et de colonisation entraînerait forcément un gros accroissement de l'armée; les troupes affectées à la protection due aux travaux d'installation des colons sont à peu près im-

mobilisées pendant au moins deux ans et ne peuvent donc être employées à la répression des Arabes; elles ne peuvent guère que comprimer moralement dans un certain rayon autour d'elles. Cette augmentation de forces est d'autant plus nécessaire, que l'irritation des Arabes serait inévitablement accrue par l'introduction sur leurs terres d'un grand nombre de nouveaux colons ruraux qui gêneraient beaucoup les Indigènes dans leur culture, et surtout pour le pâturage de leurs troupeaux; ils se considéreraient à bon droit, quoi qu'on en ait dit, comme spoliés, et il est naturel de lutter contre la spoliation ; pour se faire spoliateur, il faut être fort! Nous sommes condamnés à spolier en Afrique pour n'être pas spoliés en France! C'est, je crois, le seul moyen de satisfaire, en partie, aux imprudentes promesses que la République, à son avènement, a faites à une partie du peuple.

En maintenant l'administration civile, qu'il ne fallait pas établir, nous ne pouvons mettre un militaire à la direction des affaires civiles. Il faut tout un ou tout l'autre : le régime civil avec un gouvernement militaire au sommet, ou bien le régime militaire pur, et alors choisir les administrateurs et les juges parmi les officiers les plus capables de ces fonctions. La pépinière militaire fournirait certainement des sujets préférables à ceux qu'on pourrait nous envoyer de France pris dans l'ordre civil!

J'ai déjà répondu, dans ces dernières lignes, à la question que vous posez dans ces termes : « Connaîtriez-vous un moyen de simplifier le gouvernement de l'Algérie? » Ce que je viens d'exposer est assurément ce qu'il y a de plus simple, de plus vrai, de plus économique, mais cela ne répond pas entièrement à la seconde partie de votre question : « de manière à suffire à tous les dangers qui menacent du dehors, du dedans et des colons » J'écarte les colons, ils ne sont pas

dangereux, pour peu que le gouverneur ait de la fermeté. Que peuvent-ils faire? Quant au danger des Arabes et du dehors, je ne connais d'autre remède que notre système de guerre et d'occupation, énergiquement appliqué à ne conserver que les postes indispensables pour le ravitaillement des colonnes agissantes; que ces colonnes soient toujours pourvues de tous les moyens nécessaires en transports et approvisionnements de tous genres, afin d'opérer aussitôt qu'un danger se manifeste ; qu'aucune considération, comme nécessités secondaires, ne conduisent à éparpiller les forces; que l'on soit toujours prêt à opérer leur concentration; que si la révolte est générale, on n'ait pas l'absurde prétention de la vaincre sur tous les points à la fois; qu'on ne veuille pas couvrir de longues lignes, car c'est tenter une impossibilité; qu'on se persuade bien qu'on se garde mille fois mieux par l'offensive que par la défensive absolue; que si le danger venait du dehors par une armée de débarquement, il faudrait savoir négliger les Arabes pour un temps afin de réunir assez de forces pour se donner toutes les chances d'écraser l'armée d'invasion ; cela fait, on revient sur les Arabes, et l'on joint à la puissance matérielle une grande puissance morale de plus, celle que donne le succès.

Pour disposer de la plus grande partie possible d'un effectif d'armée, il faut se mettre en mesure, par une fortification bien entendue, de réduire les garnisons des villes et postes à la plus simple expression. Point d'ouvrages extérieurs, point de postes détachés : une simple enceinte aussi réduite que possible, et un réduit dans l'intérieur, pour garder les magasins et comme dernier asile de la garnison! Il faut que les villes et postes soient toujours approvisionnés pour un an en raison de l'effectif de la garnison, et qu'il y ait, en outre, une réserve suffisante pour ravitailler trois fois une colonne

de trois mille hommes. Les villes doivent être encore plus largement approvisionnées, puisque c'est là que la masse des troupes stationne quand on ne fait pas la guerre.

Je crois, mon cher Henry, avoir répondu en gros à toutes vos questions. Si je ne conseille pas de ramener l'Algérie au régime militaire pur et simple, c'est parce que je pense qu'il est très difficile de faire cadrer cela avec les idées républicaines ! Vous voyez que, sous la monarchie constitutionnelle, j'ai eu toutes les peines du monde à empêcher l'administration civile de porter sur toute l'étendue du territoire ses lenteurs, ses complications, ses entraves, ses énormes dépenses. Que si le gouvernement de la République se croit assez fort pour braver sur ce point les criailleries de la presse et les attaques de la tribune, je l'en féliciterai dans l'intérêt de la France et de l'Algérie. Car, sans nul doute, le régime militaire est et sera longtemps ce qui convient le mieux à la situation de notre colonie. Ceux qui ont pensé et pensent encore le contraire, ont oublié que nous sommes en présence d'un peuple de trois ou quatre millions d'âmes, ayant quatre ou cinq cent mille hommes armés et très belliqueux.

Je vous envoie un travail de premier jet, tel que je l'ai dicté ; vous pouvez néanmoins le montrer aux généraux Cavaignac et Lamoricière si vous le jugez à propos.

Maréchal B. D'ISLY.

Malgré la victoire remportée sur les insurgés de juin, c'est-à-dire sur les seuls républicains vraiment logiques, le gouvernement de la République était sorti singulièrement affaibli de cette crise. La répression de l'émeute ordonnée par le général Cavaignac rendait désormais cet honnête citoyen impopulaire et

et haïssable à l'égal du prétendu bourreau de la rue Transnonain. — Lasse du provisoire et guérie des folies, l'Assemblée nationale se hâta bientôt de jeter les bases d'un nouveau gouvernement et d'ajouter à la liste déjà longue une Constitution nouvelle établie sur une Chambre unique et un Président élu par le suffrage universel. — C'était constituer deux pouvoirs rivaux sans intermédiaire aucun, qui pût prévenir leur antagonisme ou amortir les coups.

Depuis le 24 juin 1848, Cavaignac était, on le sait, investi du pouvoir exécutif par l'Assemblée nationale. Le 25 novembre, un nouveau vote de l'Assemblée déclara qu'il avait bien mérité de la patrie. Le prince Louis-Napoléon, dans le courant de juin, avait été élu aux élections partielles, à Paris et dans trois départements ; mais il avait donné sa démission et était retourné en Angleterre, lorsqu'au mois de septembre cinq départements le renvoyèrent au Parlement. Il prit, cette fois, part aux travaux législatifs et vota la Constitution.

Les deux seuls candidats sérieux à la Présidence de la République furent le prince Louis-Napoléon et le général Cavaignac. D'autres candidatures avaient surgi, parmi lesquelles celle de M. Ledru-Rollin et celle du maréchal Bugeaud. Ce dernier ne tarda point à se désister dès que le parti conservateur et les royalistes de toute nuance se furent déclarés en faveur du prince Louis-Napoléon.

Mais avant que la candidature du prince Louis Bonaparte, grâce à la légende napoléonienne, eût pris

de sérieuses proportions, le nom du maréchal était, à coup sûr, celui qui réunissait le plus de suffrages. Ses amis le pressant vivement, il adressa la lettre suivante à M. de Lavergne, ancien député. Cette lettre est une sorte de programme, de profession de foi tracée à la hâte et qui devait être communiquée confidentiellement aux promoteurs de sa candidature.

Le maréchal Bugeaud à M. Léonce de Lavergne, ancien député.

La Durantie, 19 octobre 1848.

Mon cher collègue,

Continuons cet ancien style qui peut d'ailleurs redevenir bientôt le vrai. Je juge comme vous la modification ministérielle qui vient de s'opérer. Les circonstances et la nature des choses la rendent nécessairement transitoire. Les ministres de coalition ou de conciliation n'ont jamais réussi en temps ordinaire; comment celui-ci réussirait-il au milieu des passions ardentes, des utopies destructives, des complications intérieures et extérieures de notre triste époque?

Je veux croire qu'à côté de l'impatiente ambition de MM. Dufaure, Vivien et consorts, il y a un sentiment généreux et un certain dévouement à l'idée d'une République modérée; mais que pourront-ils faire avec leur caractère faible, méticuleux? Sans nul doute, ménager la chèvre et le chou? Ils ne satisferont ni les vrais amis de l'ordre, ni les hommes du *National*, ni encore moins ceux de la Montagne qui veulent avant tout la domination tyrannique de leur infernale coterie. Je pense donc que, d'ici à l'élection du Président, le nouveau ministère sera déjà très usé.

Si, du moins, en attendant, il avait un peu épuré l'administration départementale, il aurait rendu service à l'ordre, et nous pourrions espérer des élections qui amèneraient à l'Assemblée législative une forte majorité pour la république modérée; je ne l'espère pas du caractère de MM. Dufaure et Vivien. Ils ne sont pas de taille à sauver la patrie : ils sont seulement d'habiles discuteurs pour un gouvernement régulièrement établi. Imposeront-ils une crainte salutaire aux factions rouge et socialiste ? Je suis loin de le croire. Je pense bien plutôt qu'elles grandiront en audace. Quant à les concilier, si MM. Dufaure et Vivien l'espèrent, ils sont bien niaisement ingénus.

Je n'attends donc d'eux aucun service décisif, et je crains comme vous qu'ils ne divisent notre parti par leur talent de tribune et la considération personnelle dont ils jouissent comme honnêtes gens.

Il est bien évident, pour tout homme un peu clairvoyant, que cette combinaison bâtarde et boiteuse n'a été inventée que pour rendre des chances à la candidature de Cavaignac. C'est une captation et pas autre chose. C'est égal, beaucoup de gens s'y laisseront prendre si bon nombre d'organes accrédités de la presse n'éventent pas le piège.

J'ignorais l'allure du *Siècle* (je ne le lis pas); j'ai laissé éteindre mon abonnement aux *Débats;* je ne reçois que *la Presse*, *l'Assemblée nationale*, *le Constitutionnel*, et quelques journaux de province très bien faits.

Le *Constitutionnel* m'a un peu étonné; mais j'ai cru et je crois encore que son indécision, et presque son appui, n'étaient qu'une ruse de guerre pour avoir une plus grande autorité plus tard, par la modération qu'il montre au début. Si ce n'était pas cela, c'est qu'il aurait abandonné son principal inspirateur, lequel cependant a bien des titres pour arriver

au gouvernement de la République. J'ignore si ce personnage, que j'apprécie encore plus qu'autrefois, pour ses derniers discours et son livre sur la propriété, a reçu les communications de Louis-Napoléon; ce que je sais très bien, c'est qu'il ne m'a été fait aucune ouverture de ce côté.

Quelqu'un écrit à mes amis pour leur dire de m'inviter à me rendre à Paris, où des personnages importants désiraient m'entretenir. J'ai répondu que j'attendais dans mes champs que la France eût besoin de moi, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur ; que je me rendrais à l'appel du public ou de l'Assemblée, mais non pas à celui d'un ou plusieurs individus, surtout quand ces individus me sont inconnus.

Je suis tout à fait de votre avis : le parti de l'ordre social ne doit plus s'effacer; il ne l'a déjà que trop fait. Il doit avoir son candidat à la Présidence, le produire ouvertement, et avec toute l'activité possible. En s'effaçant, on se fait oublier ou abandonner par tout ce qu'il y a d'hommes faibles, sans foi politique; et c'est le plus grand nombre.

Le candidat doit-il être le personnage dont vous me parlez? C'est à vous, messieurs, à en juger. Tout ce que je puis dire, c'est que, s'il ne se croit pas l'homme providentiel (il n'a pas tant d'orgueil), il ne croira pas sa mission au-dessus de son dévouement, de son courage et de sa ferme résolution de concourir de toutes les forces de son âme et de son corps à ramener la France sur les bases qui peuvent lui rendre l'ordre par le règne des lois sages, la prospérité par l'ordre dans toute son extension.

Depuis une dizaine de jours, on lui a fait de Paris et de divers points de la France des ouvertures dans le même sens que vous. Elles proviennent d'hommes de presque toutes les nuances politiques, moins le rouge, bien entendu. Des journalistes de l'Ouest et du Midi lui ont offert l'appui de leur

publicité. Il est, en outre, informé que, dans plusieurs départements, les légitimistes se sont ralliés, à cette idée, aux anciens et aux nouveaux conservateurs; que quelques-uns des premiers ont écrit à Rome pour tâcher d'obtenir la recommandation du Pape au clergé; que d'autres ont écrit en Angleterre pour engager de hauts personnages à appuyer cette candidature près de leurs amis, mais sans la publicité de la presse.

Je vous dis ces choses confidentiellement, parce qu'une confidence en vaut une autre; je ne vous en aurais pas parlé, si vous ne m'y aviez pas provoqué. Mais, puisque vous avez cette idée, il est bon, pour votre gouverne, que vous sachiez tout ce que je sais sur l'état de la question.

Vous penserez, j'espère, que la personne que vous avez en vue n'avait pas osé prétendre à un honneur si grand et si redoutable; mais il faut que vous soyez également convaincu que si, presque par impossible, il lui arrivait, elle ne reculerait pas devant cette grande mission. Elle se sent toute la force d'âme nécessaire aux circonstances; mais elle comprend que, pour certaines choses, les lumières pourraient lui manquer; elle y pourvoirait en s'entourant des hommes les plus capables dont les noms sont gravés depuis longtemps dans son esprit.

Elle n'est pas du tout disposée à se laisser dominer par une minorité factieuse qui en appelle toujours à la force des décisions de la majorité. Dans ce cas, elle accepterait la guerre; elle la ferait avec toute l'énergie dont elle est susceptible. Il est bien à craindre que la crise actuelle ne puisse avoir d'autre solution : cela lui paraît, malheureusement, écrit dans un prochain avenir. On en accepterait toutes les conséquences. On ne croit pas à la possibilité d'une conciliation avec la démagogie et les socialistes modernes Ils veulent la destruction de la société actuelle : c'est donc la guerre à outrance.

Je pense que les partisans bonapartistes doivent être bien aises de voir les amis de l'ordre produire leur candidat ; car ce candidat, s'il n'est appuyé que par les hommes d'ordre qui pensent et réfléchissent, et qu'il n'ait pas pour lui, ce qui est à craindre, les masses populaires, il n'enlèvera des voix qu'à Cavaignac, et cela favoriserait ladite élection princière.

Jusqu'à présent, il est à croire que c'est ce candidat qui a le plus de chances. En admettant son succès, il faut l'obliger à compter avec le parti de l'ordre. Ce n'est pas en s'effaçant qu'on atteindrait le but : c'est en demandant un ou deux millions de voix à son candidat propre ; ce qui, comme vous le dites, en ôterait aux deux autres prétendants, qui ne seraient plus assez forts pour ne pas compter avec nous, selon votre expression.

On ne peut gagner des batailles quand on ne combat pas : entrons donc résolûment dans la lice.

Vous vous chargez, dites-vous, de la presse départementale : c'est beaucoup. Elle est plus influente aujourd'hui que celle de Paris. A cette occasion, je vous dirai que j'ai été informé officiellement, par l'un des journalistes présents au congrès de Tours, que cette réunion avait décidé que si le Président était à la nomination du peuple, on le porterait sur le nom que vous m'indiquez.

Je doute que vous décidiez le *Journal des Débats* à vous appuyer : il a toujours été pour la puissance établie. Il est plus naturel d'espérer dans le *Constitutionnel*. Il me paraît encore plus possible d'avoir la *Presse*. L'appui de l'*Assemblée nationale*, de l'*Évènement* et de quelques autres journaux de nouvelle création me paraît presque certain.

Vous avez les principaux journaux de la Gironde, de la Charente supérieure et inférieure, de la Somme et, en général de tout l'Ouest. Vous en aurez aussi beaucoup dans le Midi.

Ne négligez pas Toulouse, Montpellier, Nîmes, et surtout Marseille, où Berryer, qui, dit-on, nous est favorable, a une grande influence. Pensez aux personnages d'outre-mer : ils peuvent encore beaucoup. L'ex-député de Jouvenel pourrait vous servir dans le Limousin : je présume qu'il doit être de votre bord. Mais à quoi bon vous donner tous ces avis? Vous êtes bien mieux à portée que moi de juger les hommes et les moyens qu'il faut employer.

Le programme que je vous ai indiqué a sans doute du bon; mais il n'a rien d'absolu. Comment dire exactement ce que l'on fera? Cela doit dépendre des circonstances du moment. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il faut avant tout une grande fermeté, et même de l'audace, ainsi que dit Ledru-Rollin après Danton. Pourquoi n'aurait-on pas autant de fermeté et d'audace pour le bien que les méchants en ont pour le mal? Je suis bien convaincu que la République honnête ne peut s'établir que comme cela. Pour la faire réussir, je ne crois pas à la conciliation et à toutes les mesures de faiblesse qui en dérivent. . . . . .

Dans cette longue lettre destinée à être communiquée à quelques amis, on sent chez le maréchal plus d'hésitation que d'enthousiasme. La candidature du général Cavaignac, il faut bien l'avouer, lui est particulièrement désagréable; d'autre part, il ne se dissimule point que son nom, représentant à cette heure les partisans de la monarchie constitutionnelle, réunira difficilement les suffrages.

La candidature de Bugeaud, il faut bien le dire, était devenue fort sérieuse, et si la légende napoléonienne n'avait été ressuscitée, le nom du maréchal

eût certainement été acclamé. Ce nom, devenu subitement populaire, représentait l'autorité et la liberté dont la France avait joui pendant les dix-huit ans du règne du roi Louis-Philippe, et que la France désabusée et repentante regrettait sincèrement et du fond du cœur, après huit mois de République et d'anarchie.

M. Louis Veuillot n'avait point été le dernier à défendre la candidature du maréchal Bugeaud. Il s'en était ouvert avec lui dès le 24 octobre, dans une lettre confidentielle (1).

Il posait au maréchal certaines questions. La solution n'était point douteuse pour lui, qui connaissait de longue date son candidat; mais il jugeait bon que le maréchal fît une réponse destinée à être rendue publique.

C'est alors que le maréchal lui répondit, à la date du 3 novembre, une sorte de lettre-manifeste, très importante, dont nous extrayons ce qui suit :

Le maréchal Bugeaud à M. Louis Veuillot.

La Durantie, le 3 novembre 1848.

Mon cher Veuillot,

.....Je ne crois pas au succès de mon nom dans les réunions de conservateurs parce que je connais l'irrésolution du plus grand nombre de nos amis. Ils sont toujours disposés à brûler plusieurs cierges devant le diable et à mettre tout

(1) La correspondance de M. Louis Veuillot, aussi bien que la plupart des lettres les plus précieuses adressées au maréchal Bugeaud, ont été détruites dans l'incendie d'une maison patrimoniale où la famille Bugeaud s'était retirée à Excideuil, après la mort de son illustre chef.

au plus un lampion devant Dieu : ils ne se croient pas encore suffisamment éclairés par huit mois de honte, de ruine, de dangers et de combats sanglants ; ils sont encore dominés par la chimère de la conciliation ; ils ne savent pas voir qu'il n'y a pas d'accord possible entre des démagogues furieux de corrompre et les amis d'une liberté sage, entre les socialistes qui veulent promener sur la société le niveau de la misère pour régner sur des ruines, et les hommes qui veulent conserver l'ordre social que la Providence elle-même a établi, par la force des choses, depuis bientôt deux mille ans. La faiblesse de leur caractère leur fait voir la nécessité de ménager les rouges et les philosophes sortis de l'enfer qui ont inventé le socialisme, beau mot qui couvre les idées les plus criminelles. Ces timides diront dans les comités que mon nom est trop tranché, que cela révolterait les républicains de la veille et produirait peut-être une émeute; qu'il faut attendre encore, que mon heure n'est pas arrivée; qu'il me faut réserver dans toute ma force pour les circonstances critiques qu'il est facile de prévoir, et comme ils seront le plus grand nombre, ils l'emporteront. La province suivra, parce qu'elle attend le mot d'ordre qui doit sortir des congrès de journalistes et des comités.

Voilà mes prévisions, mon cher Veuillot, et d'après elles je fais déjà des vœux pour qu'on choisisse un nom qui représenterait ce que je représente : pour qu'on éloigne tous ceux qui seraient le triomphe des républicains de la veille et qui perpétueraient le régime honteux que nous subissons depuis huit mois.

Vous voyez que je ne me leurre d'aucune espérance. Si, contre toute attente, j'étais trompé dans mon jugement; si ma candidature était adoptée par les comités de l'ordre et les journaux de province de cette couleur, je n'hésiterais plus à

me poser violemment et alors il me serait d'autant plus facile de donner satisfaction aux catholiques que j'ai toujours pensé comme il suit sur les questions que vous me posez :

1° J'ai toujours voulu la liberté religieuse ; je ne crois pas que le Gouvernement doive s'immiscer dans ce qui regarde la conscience et l'exercice des cultes reconnus par la morale ; mais vous conviendrez que le Gouvernement ne peut pas tolérer les prétendus cultes qu'ont inventés ou qu'inventeraient encore les imaginations en délire, les hommes les plus passionnés pour la liberté religieuse ne pouvant pas vouloir les parodies de la religion, telles, par exemple, que l'hérésie de l'abbé Chatel, et je crois qu'avec la liberté absolue il s'en produirait de plus monstrueuses encore.

2° Je suis devenu partisan de la liberté d'enseignement. depuis longtemps. L'éducation uniforme que donne l'Université m'a toujours paru absurde... Elle faisait des républicains sous la monarchie, elle s'occupait fort peu de la religion et de la morale ; en un mot, comme vous le dites, elle préparait la génération que nous voyons à l'œuvre en ce moment. Le meilleur moyen de rendre aux pères de famille la liberté d'élever leurs enfants comme ils l'entendent et de leur donner une instruction conforme à la profession qui leur est destinée, c'est d'accorder la liberté d'enseignement sous la surveillance du Gouvernement pour que de misérables professeurs corrompus ne puissent pas pervertir la jeunesse et que l'éducation soit religieuse et morale.

3° Je suis d'avis aussi de la décentralisation administrative dans de très grandes proportions, en ne conservant de la centralisation que ce qui est indispensable pour établir l'unité administrative et maintenir l'unité politique et protéger les citoyens, dans certains cas, contre la tyrannie possible des conseils municipaux. Vous comprendrez facilement qu'avec

les caprices du suffrage universel et la haine que les mauvais philosophes ont soufflée contre les classes riches ou soi-disant telles, il peut se trouver (et il se trouve déjà) des conseils municipaux qui deviennent les oppresseurs et les spoliateurs des riches. Beaucoup de communes n'ont voulu nommer pour conseillers municipaux que des hommes des dernières classes et qui, pour la plupart, ne possèdent rien ou presque rien. Si vous leur accordiez toute liberté, n'est-il pas évident qu'ils pourraient voter une foule de centimes additionnels dont la charge pèserait, en très grande partie sur les propriétaires aisés? Il faut donc que ceux-ci aient un recours... Adieu, mille amitiés.

Maréchal BUGEAUD D'ISLY.

Les hésitations du maréchal au sujet de sa candidature ne devaient point tarder à se traduire en refus. La lettre qu'il adressait peu de temps après à son gendre est explicite. Il abandonne absolument sa candidature et se rallie au nom sur lequel les adversaires de la République, c'est-à-dire tous les partisans de l'ordre, allaient se compter.

Le maréchal Bugeaud au colonel Féray.

La Durantie, le 7 novembre 1848.

Mon cher Feray,

Vos excellentes dispositions et celles de Rivet seront probablement inutiles (1). Il n'y a pas moyen de lutter avec

(1) Les prévisions du maréchal Bugeaud se réalisèrent et le 10 décembre 1848, Louis-Napoléon fut élu Président de la République. La coalition des royalistes, des partisans de l'ordre, de toute couleur et de toute nuance, triompha des adeptes du gouvernement républicain. La France librement

Louis-Napoléon, et j'ai envoyé mon désistement à Paris pour qu'un conseil composé de de Bar, Fouché et Fourichon, décide du moment opportun, pour le publier, si comme je le présume, mon nom n'est pas assez largement adopté par les comités de Paris, et si mon désistement ne sert pas l'élection de Cavaignac.

Outre que je ne crois pas ce dernier l'homme des circonstances, au point de vue des vrais amis de l'ordre, je suis personnellement assez mécontent de sa conduite à mon égard.

Si je n'avais eu que lui pour concurrent à la Présidence, je me serais cru presque sûr du succès. Ma candidature grandissait tous les jours, d'une manière incroyable, près des amis de l'ordre de toutes les nuances, y compris les légitimistes. Je reçois en témoignages vingt lettres par jour, et surtout de la Bretagne, de la Normandie, du Sud-Ouest, du Sud et un peu du Nord. L'Est ne me dit rien, sauf Lyon. Les hommes les plus influents de la Somme, me garantissaient 100,000 voix dans le département; plusieurs colonels de l'armée des Alpes, m'affirmaient que j'aurais la majorité, et que si je n'ai pas l'unanimité, ce sera dû à l'influence du pouvoir sur les ambitieux; que le cœur des soldats et de la masse des soldats et de la masse des officiers est pour moi.

J'aurais aussi pour moi 80 journaux de province; déjà le *Courrier de Lyon*, sans attendre le mot d'ordre du Congrès, de journalistes réunis à Paris, a arboré ma candidature; plusieurs autres l'avaient préparée par des articles très significatifs.

A Paris, mes amis et partisans sont divisés; les uns veulent

consultée cette fois, en toute indépendance, en pleine possession d'elle-même, affirma, par 5,434,226 suffrages contre 1,448,107, son aversion pour la République, représentée cependant par le plus honnête et le plus probe des citoyens.

que je me retire, pour éviter de faire nommer le Président par l'Assemblée Nationale; ceux-là veulent Louis-Napoléon, M. Molé est du nombre, bien qu'on ne le dise pas ouvertement.

Les autres veulent que je persiste pour former le noyau du parti, qui ne veut ni des républicains de la veille, ni des aventures que nous promet Louis-Napoléon.

M. de Broglie se prononce résolument pour cette mesure, c'est-à-dire pour moi. Il a écrit en ce sens deux lettres à Bordeaux, avec intention qu'elles me fussent communiquées.

Je penche pour les premiers; en politique comme en guerre, il faut combattre le danger le plus voisin. J'ai donc envoyé mon désistement à un conseil à Paris, qui doit le publier ou le retenir, suivant décision du congrès de journalistes et des comités. Les journaux vous apprendront dans quelques jours le parti pris, et vous agirez en conséquence.

Vous avez lu sans doute l'ébouriffante biographie de Cavaignac, insérée au *Moniteur de l'Armée;* elle vient d'être répandue dans toute la France, aux frais du budget. Les simples gendarmes en ont reçu.

Je présume que quand vous recevrez cette lettre, vous aurez déjà voté pour la Présidence. Vous verrez mon désistement dans les journaux du 10. Les amis de l'ordre étaient divisés en deux camps. Le plus nombreux, quoique bien disposé pour moi, me priait de me désister, pour ne pas diviser les suffrages et amener ainsi le triomphe du *National.* L'autre camp me disait: Louis-Napoléon triomphera sans nous, cela est certain : nous pouvons sans risquer de faire triompher le *National*, avoir un candidat à nous, afin de ne pas mettre notre drapeau dans notre poche, et ne pas abdiquer après avoir gouverné la France pendant dix-huit ans!

Cette opinion est dans la raison absolue, toutefois elle me

paraît peu conforme aux circonstances qui nous pressent.

Adieu, mon cher Feray, je vous embrasse.

Maréchal B. D'ISLY.

P. S. — Je vous prie de faire mes amitiés au général Charon, et, une fois pour toutes, à tous les officiers, quel que soit leur grade, qui pensent à moi.

Ainsi qu'il l'avait décidé, le maréchal rendit publique la déclaration suivante qui fut insérée dans les principaux journaux de Paris :

La Durantie, 6 novembre 1848.

Poussé par le patriotique et ardent désir de concourir à sauver la patrie des dangers qui la menacent encore, j'inclinais à accepter la candidature à la Présidence de la République, qui m'était spontanément offerte de divers points de la France. Une appréciation plus mûre de l'esprit public, les faits survenus ont modifié mes idées, sans altérer mon dévouement à la cause sacrée de la liberté et de l'ordre social.

Je déclare donc à mes amis et à mes partisans que je crois utile au bien du pays de renoncer à l'honneur insigne dont ils voulaient couronner ma longue carrière militaire et politique.

En persistant, je pourrais contribuer à diviser les suffrages des modérés ; je ne me le pardonnerais jamais. Je les supplie de concentrer leurs voix sur un homme à qui l'assentiment le plus général puisse donner assez de force pour dominer le présent et consolider l'avenir.

Maréchal BUGEAUD DUC D'ISLY.

Bien que l'élection du prince Napoléon fût à peu près assurée, on pouvait redouter encore l'explosion

d'une nouvelle insurrection de juin. Dans cette éventualité, le maréchal Bugeaud aurait certainement joué le premier rôle; c'est autour de lui que se seraient groupées toutes les forces conservatrices. La lettre ci-dessous adressée par lui au commandant Ducrot, qui lui avait annoncé son mariage, témoigne de ses préoccupations :

Le maréchal Bugeaud au commandant Ducrot (1).

La Durantie, 20 novembre 1848.

Mon cher commandant,

J'ai reçu avec plaisir l'avis que vous me donnez de votre mariage ; je fais des vœux pour le bonheur de cette union.

Vous savez que je vous ai toujours porté un vif intérêt, parce que je vous considère comme un de nos officiers d'avenir.

(1) C'est quelques semaines avant sa mort que le général Ducrot nous communiquait cette lettre du maréchal. En nous l'adressant, le vaillant homme, le citoyen, le soldat sans reproche, dont la France pleurera longtemps la perte, voulait bien nous écrire le billet ci-joint que nous reproduisons, le cœur serré, en songeant à tout ce que la France espérait de son patriotisme ardent et de sa décision :

Versailles, 6 juillet 1882.

Mon cher d'Ideville, Retenu à la chambre par un léger mal à la jambe, j'en ai profité pour mettre un peu d'ordre dans mes papiers, et cela m'a fait retrouver la lettre du maréchal Bugeaud dont je vous avais parlé. — Je vous en envoie la copie. — Ce qu'écrivait notre excellent maréchal, le 20 novembre 1848, s'applique absolument à la situation présente...

Hélas ! que n'est-il là pour nous rallier et prendre une vigoureuse offensive contre les barbares dont le flot monte toujours !....

Mes compliments les plus affectueux.

Général A. Ducrot.

Le général Auguste Alexandre Ducrot est né à Nevers le 24 février 1817. Sorti sous-lieutenant de l'École de Saint-Cyr, il fut nommé lieutenant le 27 décembre 1840, capitaine le 11 février 1842, commandant le 27 septembre 1847, lieutenant-colonel le 8 avril 1851, colonel le 20 décembre 1853, général de brigade le 13 mars 1858 et général de division le 7 juin 1865.

J'aime à voir le patriotisme que respire votre lettre, et j'accepte de grand cœur la promesse que vous me faites de venir vous ranger sous ma bannière, dans le cas très possible où nous serions obligés de défendre la société, les armes à la main, contre les attaques de *ces barbares* qui se disent *socialistes* (1) et guettent tous les jours le moment où ils pour-

Nous avons vu ses débuts en Afrique, sous les ordres du lieutenant-colonel d'Aumale. En 1859, il fit la campagne d'Italie comme général de brigade.

En 1869, il commandait la première division territoriale à Strasbourg, et, dès cette époque, il écrivit au général Frossard des lettres publiées plus tard, où il jetait un cri d'alarme qui ne fut malheureusement pas entendu et dans lesquelles étaient signalées, avec pièces à l'appui, les préparatifs militaires et l'organisation supérieure de la Prusse. Après la déclaration de guerre, commandant de la 1re division du 1er corps d'armée, il combattit à Reichshoffen. A Sedan, Mac-Mahon blessé, il commanda en chef quatre heures et prescrivit un mouvement sur Mézières qui eût sauvé l'armée si Wimpfen, substitué par ordre, n'eût arrêté cette manœuvre. Interné à Pont-à-Mousson, il parvint à s'échapper et arriva à Paris, où il fut installé comme commandant des 13e et 14e corps. Pendant le siège, ses efforts héroïques (à Champigny, à Montretout) restèrent infructueux. Après la capitulation, les élections de la Nièvre l'envoyèrent à la Chambre (février 1871). Il siégea à droite et se démit de ses fonctions, lorsqu'il fut nommé à Bourges commandant en chef du 8e corps. Sa profonde antipathie pour les anarchistes et la Révolution égalait celle que leur témoignait le maréchal Bugeaud. Un décret du président de la République, il nous en coûte de le dire, signé Mac-Mahon, lui retira ce commandement en 1878.

L'énergie, le patriotisme du général Ducrot, son honnêteté, resteront légendaires. La France monarchique a perdu en lui un serviteur passionné et son plus ardent défenseur. Le général Ducrot a laissé des ouvrages militaires d'une haute portée politique et militaire : *De l'État-major, la Vérité sur l'Algérie, Guerres de frontières, la Défense de Paris.*

(1) Dans un livre remarquable, presque aussi oublié aujourd'hui que son auteur, l'*Ère des Césars*, par A. Romieu (1850, Ledoyen, à Paris), nous avons trouvé une page magistrale sur le maréchal Bugeaud et sur le rôle qu'il était appelé à remplir après 1848 :

« A mes yeux, le fait dominant de la révolution de Février et qui la distinguera de toutes les autres est ceci : La foule abdique désormais ses tumultes et ses cris ; elle a compris qu'ils étaient inutiles. Elle s'accoutume à obéir, dans le cercle des lois qu'elle adopte, c'est-à-dire à la volonté directrice de ceux qui lui présagent les destinées. Vous retournez dans le cercle éternel des choses humaines : vous retrouvez au dix-neuvième siècle la patiente marche des Hébreux gagnant la terre promise. Du haut d'un

ront se jeter sur la France comme des vautours. Nous n'oublierons pas alors notre vieille expérience d'Afrique et d'ailleurs. Ils ne valent pas nos Kabyles du Djurjura, que nous rossâmes si bien ensemble en descendant sur Bougie.

Je voudrais pouvoir donner à tous les Français honnêtes l'indignation que j'éprouve contre les hommes pervers,

nouveau Sinaï, des sophistes indiquent la route et leur parole est la colonne de feu. Il y a au fond de cette multitude immense une sorte de foi féroce à la jouissance prochaine des biens matériels qui peut se comparer, pour son ardeur, au religieux sentiment du peuple qui suivait Moïse. Au jour où l'on croira voir Chanaan, ce sera un formidable cri. La société n'aura pas trop de toutes ses forces, et j'entends par ses forces les diverses armées.

« Un homme avait prévu ces temps. Il est mort, et la France, depuis longues années, n'avait pas fait une telle perte. Le maréchal Bugeaud, dont je m'honore d'avoir été l'ami, s'était voué avec un rare et intelligent courage au rôle futur que lui indiquaient les signes de guerre civile. — A l'ombre de ses châtaigniers, dans le pauvre pays de Périgord où il avait donné la bêche en main, tant d'utiles exemples, il avait entrepris, au début de nos troubles, un hardi mouvement de réaction contre les anarchistes. Son haut renom de sage et de guerrier ralliait déjà, comme autour d'un centre, l'action de dix départements circonvoisins.

« J'ai conservé la précieuse lettre où il m'annonce que si les agitateurs parisiens s'opposent à l'installation de l'Assemblée constituante, il est décidé à quitter sa retraite et à marcher sur la turbulente capitale, avec cinq cent mille hommes prêts à rejoindre son drapeau. Il les eût commandés, j'en suis sûr, avant d'avoir parcouru cinquante lieues et plus d'un régiment l'eût suivi. Sa mâle parole, à la fois claire et pénétrante, son geste ferme et confiant, je ne sais quel mélange de force et de naïveté, faisaient du maréchal Bugeaud un des hommes les plus sympathiques à la foule.

« Cette physionomie calme s'animait avec une merveilleuse promptitude, tant il savait jeter de charme et d'intérêt sur ses arides récits. Il fallait le voir, debout sur une grossière estrade, dominer de la voix une masse pressée de laboureurs, enseigner le grand art de la culture, dont il était un maître et combattre, dans le piquant patois du pays, les mauvaises méthodes aussi bien que les mauvaises opinions.

« .....Dieu s'était plu, d'ailleurs, à loger cette âme énergique et simple dans un corps que rien n'ébranlait. Intempéries, fatigues, courses de chasse ou de guerre, rien n'avait prise sur sa robute santé. Sauf l'empereur Justinien qui ne dormait qu'une heure, je ne crois pas qu'un autre fils d'Adam ait jamais moins connu le besoin du sommeil. Ses mœurs rustiques, dont il riait parfois, répugnaient au luxe et aux élégances de la vie.

ignorants ou insensés, qui se prétendent les régénérateurs de la France.

En attendant, mon cher commandant, que nous ayons à manier l'épée, ce qu'à Dieu ne plaise, j'espère être bientôt à l'Assemblée nationale pour y défendre les principes sacrés qui maintiennent la société.

Je présente mes hommages à votre future, et à vous mon estime et mon attachement.

Maréchal BUGEAUD DUC D'ISLY.

La lettre ci-dessous, adressée par Bugeaud à son ancien aide de camp le colonel L'Heureux, à peu près à la même date, contient également de précieux aveux :

Le maréchal Bugeaud au colonel L'Heureux (1).

La Durantie, 15 novembre 1848.

Je savais, mon cher L'Heureux, que vous vous étiez chaudement occupé de moi lors des dernières élections de la

Il eût eu le repos de Probus et eût émerveillé, comme lui, les messagers de la cour de Perse, lorsqu'ils rencontrèrent l'empereur mangeant, sur l'herbe, un reste de pois au lard, au milieu de ses légions conquérantes.

On se souvient de sa téméraire visite au camp d'Abdel-Kader, où, trouvant l'Émir trop longtemps assis, il le souleva de sa forte main à la face de vingt mille Arabes indignés. La touche vigoureuse de ce caractère ressortait, comme un frappant contraste, sur les nuances du tableau contemporain.

Aussi quel ascendant lorsqu'il se mit à parcourir la France et qu'il se rendit à l'armée de Lyon! Chaque pas lui donnait un fidèle, chaque parole un dévoué. Personne n'a gagné davantage à être connu. L'enfantine bonté de soldat prêtait un indicible attrait au spectacle de son intérieur, au patriarcat de sa famille, aux causeries de son foyer. De proche en proche et par amendement nécessaire, les esprits étaient revenus sur son importance, ses qualités, son sincère patriotisme, en partant des injustices de 1832 jusqu'à la popularité de 1849.

(1) C'est à M. le comte E. de Barthélemy, gendre du regretté général L'Heureux, que nous devons la communication des intéressantes lettres adressées par le maréchal à son beau-père.

Seine, et je ne doutais pas que vous n'en fissiez autant pour la candidature de la Présidence. Croyez donc à ma double reconnaissance, il faut même dire triple, puisque vous avez écrit à vos amis de la Charente-Inférieure. On me dit que ma candidature marchait assez bien. Je serais par trop évangélique, si j'avais eu l'intention, dans mon désistement, de recommander le général Cavaignac ; outre que je ne le crois pas l'homme des circonstances, j'ai personnellement un peu à me plaindre de lui. Sa conduite avec moi a été sans franchise, il serait trop long de vous raconter tous mes petits griefs. Je me borne à vous dire que ma femme lui a écrit deux fois en faveur d'un percepteur révoqué, et que Sa Grandeur n'a pas daigné lui répondre une ligne (1).

Je ne suis pas très content non plus de Lamoricière ni de Charon. Ma raison n'est pas entièrement satisfaite, à vrai dire, par le choix du prince Louis-Napoléon. C'est bien aventureux : toutefois je préfère cette solution à la domination de cet infâme *National*.

Si le parti de l'ordre ne s'était pas divisé en deux ou trois camps, je serais resté sur les rangs. Mais nous courions le danger de n'avoir qu'une grande minorité et de remettre la nomination entre les mains de l'Assemblée. C'était la consolidation du régime du *National*. Or, entre deux dangers, l'un certain, immédiat, et l'autre éventuel, je repousse d'abord le premier.

Je désire me loger aussi près que possible de la Chambre, ou bien au milieu des 1re, 2e et 3e légions. Je ne serais pas fâché non plus d'être dans le voisinage de la 1re division militaire, parce que là il y a toujours un petit noyau de troupes.

BUGEAUD.

(1) Nous avons la conviction que ces lettres ne furent jamais mises sous les yeux du général Cavaignac.

CHAPITRE X

L'ARMÉE DES ALPES

Le prince Louis-Napoléon Président de la République (10 décembre 1848). Le maréchal Bugeaud est nommé commandant en chef de l'armée des Alpes. — Ordre du jour aux troupes. — Allocutions à Bourges et à Lyon. — Voyage dans les villes du Midi (février-mai 1849). — Correspondance avec la Maréchale, la comtesse Feray, MM. Trochu, Jamin, Charon.

Ce fut dans la séance du 20 décembre 1848 que le prince Louis-Napoléon Bonaparte reçut l'investiture de ses fonctions de Président de la République, des mains du Président de l'Assemblée législative, Armand Marrast. — Le soir même, le nouveau ministère était composé (1). Par arrêté présidentiel du 20 décembre, le maréchal Bugeaud était nommé Commandant en chef de l'armée des Alpes, en remplacement du général Oudinot; le général Changarnier, par le même décret, réunissait le commandement de la 1re division militaire à celui de la Garde nationale du département de la Seine et de la Garde nationale mobile.

Trois jours après, le 23 décembre, une grande

(1) Le ministère était ainsi réparti : Justice : M. Odilon Barrot. Affaires étrangères : M. Drouyn de Lhuys. Instruction publique et cultes : M. de Falloux. Intérieur : M. Léon de Malleville. Agriculture et commerce : M. Bixio. Travaux publics : M. Léon Faucher. Guerre : général Rulhières. Marine et colonies : M. de Tracy. Finances : M. Hippolyte Passy.

revue devant avoir lieu au Champ de Mars, le maréchal Bugeaud recevait du nouveau chef de l'État la lettre ci-dessous :

S. A. I. le prince Louis-Napoléon, Président de la République, au maréchal Bugeaud, duc d'Isly.

Paris, 23 décembre 1848.

Monsieur le maréchal,

Je vous remercie de la lettre que vous m'avez écrite, et je suis heureux du concours que vous donnez à mon gouvernement, en acceptant le commandement de l'armée des Alpes.

J'espère, comme vous, que nous maintiendrons la paix; mais si jamais l'honneur de la France exigeait la guerre, vous vous souviendrez, maréchal, de votre gloire passée, et vous ramèneriez, je n'en doute pas, la victoire sous nos drapeaux.

J'aurais été bien heureux d'avoir près de moi, demain, à la revue, le vainqueur d'Isly. Si votre santé le permet, soyez, je vous prie, à 9 heures et demie à l'Élysée.

Recevez, Monsieur le maréchal, l'assurance de ma haute distinction.

Louis-Napoléon BONAPARTE.

L'armée des Alpes avait été constituée par le Gouvernement provisoire, au lendemain même de la Révolution de février (décret du 7 avril 1848). A peine le bruit de la chute de la dynastie d'Orléans avait-il passé les Alpes, que la Révolution ébranlait l'Italie. Milan insurgé chassait les Autrichiens après quatre jours de lutte; Venise se préparait à en faire autant. Quant aux

souverains légitimes, ils étaient expulsés de Florence et de Rome. Le gouvernement populaire du roi de Sardaigne sympathisait ouvertement avec l'insurrection.

Un retour offensif de la part de l'Autriche était facile à prévoir. De son côté, le Gouvernement provisoire de France, tout en déclarant à l'Europe, par la plume de M. de Lamartine, ses intentions pacifiques, affirmait, par la création de cette armée des Alpes, qu'il n'était point indifférent aux révolutions qui venaient de troubler l'Italie et que, le cas échéant, il pourrait tenir l'Autriche en respect.

L'armée française se composa de trois divisions d'infanterie et d'une division de cavalerie. Les généraux Bedeau, Baraguay d'Hilliers, Magnan, Oudinot en étaient les chefs. Le ministre de la guerre décida que, provisoirement, le commandement supérieur serait confié au plus ancien de ces divisionnaires; ce fut le général de cavalerie Oudinot.

L'affaire de *Risquons tout* sur la frontière de Belgique, l'état d'isolement absolu dans lequel la forme républicaine nous avait cantonnés, la méfiance manifeste avec laquelle l'Europe entière nous observait, ne tardèrent pas à étouffer toute velléité d'intervention officielle au delà de nos frontières. D'ailleurs, l'ennemi intérieur était là : les journées de juin ramenèrent le gouvernement républicain à la prudence. A ce moment l'une des divisions de l'armée des Alpes, celle du général Magnan, dut même être rappelée au camp de Saint-Maur pour garder la capitale.

L'armée conservait encore le nom d'armée des Alpes lorsque le maréchal Bugeaud fut appelé subitement à sa tête. Le nouveau commandant en chef envisagea bien plus les dangers de l'intérieur que ceux du dehors. Cette préoccupation ressort des termes de la proclamation qu'il adressa presque immédiatement à ses troupes :

Ordre du jour à l'armée des Alpes.

Paris, 24 décembre 1848.

Soldats de l'armée des Alpes,

Le Président de la République ne pouvait mieux honorer ma longue carrière qu'en me mettant à votre tête ! C'est me donner la certitude que je pourrai rendre de nouveaux et grands services à la France, s'il se présente des circonstances où elle ait à faire appel à votre valeur et à votre dévouement.

Six ans de guerre en Afrique m'ont démontré que nos jeunes armées n'ont pas dégénéré et qu'elles sauraient imiter les armées de la République et de l'Empire. Vous êtes trop bons citoyens pour désirer la guerre ; mais vous voudriez tous la faire, si elle venait à éclater. Vous serez, en attendant, les fermes défenseurs de la loi. Vous comprendrez tous que l'ordre est la plus ferme garantie de la vraie liberté et de la prospérité publique ; que l'ordre est encore plus nécessaire à la masse des travailleurs qu'aux classes qui, par le travail, sont arrivées à vaincre. Il n'y a rien d'aussi populaire que l'ordre ! Vous êtes, nous sommes tous enfants du peuple : nous saurons donc lui garantir ce bien inappréciable sans lequel il ne jouirait d'aucune des libertés conquises.

Si ma santé le permettait, je serais déjà au milieu de vous,

car j'éprouve le besoin de connaître les régiments que je n'ai pas encore vus, et de renouveler connaissance avec ceux dont j'ai partagé les travaux et la gloire en Afrique.

Je le ferai dès que les forces me seront revenues. D'ici là je me reposerai avec une entière confiance sur votre bon esprit et les habitudes de discipline qui sont de tradition parmi vous. Elles ont été soigneusement entretenues dans vos rangs par l'honorable et habile général auquel je succède dans le commandement de l'armée des Alpes, et dont, j'en suis certain, vous vous séparez à regret.

Le commandant en chef de l'armée des Alpes,
Maréchal DUC D'ISLY.

Ainsi qu'il l'annonçait à ses soldats, le maréchal était sérieusement souffrant. Ce ne fut que six semaines après qu'il pût quitter Paris pour se rendre à Bourges.

Il aurait volontiers choisi comme quartier général cette ville fort éloignée des Alpes et de la frontière italienne, mais qui se trouvait être un point central, ce qui lui permettait de se porter sur l'insurrection d'où qu'elle vînt, et où il était à moitié chemin entre Paris et le Périgord.

Ce désir se manifeste dans la correspondance adressée à sa famille. Mais ce qui se lit davantage dans ces lettres touchantes à sa femme et à ses filles, c'est l'ardent désir de les revoir. La fatalité le sépara des êtres qu'il chérissait le plus au monde, pendant les trois mois qui devaient être, à peu près, les derniers de sa vie. La maréchale était à la Durantie, Mme Gasson et ses enfants au Puy, la colonelle Feray à Tenès; son fils Charles, en pleine éducation, à Bordeaux.

Le maréchal Bugeaud à la duchesse d'Isly.

Bourges, le 2 février 1849.

Chère amie, j'ai espéré fixer mon quartier général à Bourges, mais une lettre que je reçois du ministre me dit que le Gouvernement persiste et décide que je me rende à Lyon. Je le regrette, car j'ai été parfaitement accueilli dans la capitale du Berri. Tout le monde m'a fait visite, même la Cour royale en corps, ce qui est contraire à ses habitudes. Elle n'accordait cet honneur qu'au Roi et aux princes. Je t'envoie l'allocution que j'ai prononcée devant le corps d'officiers de la Garde nationale, les militaires et les autorités civiles.

Le cardinal Dupont, archevêque de Bourges, m'a reçu délicieusement. C'est un homme vénérable et charmant de manières. Il m'a offert, de la manière la plus courtoise, la partie de son logement qu'a occupée don Carlos. Si j'avais dû rester à Bourges, je l'aurais acceptée et je t'aurais invitée à venir. C'est auprès de la plus belle cathédrale de France. En la visitant, j'ai été pénétré par le sentiment religieux.

Les habitants de Bourges sont excellents ; ils ont conservé leurs mœurs antiques ; ils sont très peu révolutionnaires. Je suis sûr que tu les aimerais beaucoup. Si je reviens à Bourges, tu y viendras, n'est-ce pas? Je pars demain pour Lyon. Donne-moi bien des détails sur la Durantie et des nouvelles de Charles.

Parlant aux autorités civiles de Bourges comme il devait s'adresser à celles de Lyon quelques jours après, le Commandant de l'armée des Alpes se préoccupe bien davantage des ennemis à combattre à l'intérieur

que des étrangers qui n'ont nulle envie d'attaquer la France.

Messieurs, dit-il aux autorités de Bourges, je suis heureux de me trouver au milieu de vous. Je serais ici depuis longtemps si je n'avais été retenu par ma santé et d'autres soins importants.

Votre cité est une cité laborieuse, et qui, par conséquent, plus qu'une autre encore, a besoin, de sécurité. Des idées absurdes et déplorables que l'on a cherché depuis quelque temps à inculquer à une foule d'esprits, ont besoin d'être combattues. Nous ne devons pas nous le dissimuler, messieurs, la situation est grave, elle exige tous nos efforts, et nous devons nous unir tous pour combattre les perturbateurs. La France a une magnifique armée, et cependant elle ne peut pas l'envoyer au dehors. Il est impossible au Gouvernement de songer à passer les Alpes, alors que l'armée laisserait derrière elle une guerre civile formidable.

Il ne faut pas, messieurs, nous abuser sur les choses. Il est possible qu'une circonstance se présente, circonstance que nous ne devons pas désirer, mais qui peut survenir et qui, survenant, exigerait que nous eussions à combattre les perturbateurs les armes à la main.

Je ne doute pas, messieurs, que, parmi vous, il n'y en ait beaucoup qui viendraient se joindre à nous. Mais ce n'est pas là seulement qu'il faut déployer de l'énergie. Il faut que partout, et en toute occasion, nous ayons le courage de notre opinion. Nous devons, en toute occasion, la manifester et la défendre.

Vous aussi, messieurs les magistrats, vous avez à combattre, à déployer de la fermeté dans l'exercice de vos fonctions. C'est à vous de prémunir MM. les jurés, de vous prémunir

vous-mêmes contre l'abus des circonstances atténuantes, abus qui énerve l'action de la justice et n'épargne les infracteurs de la loi qu'au détriment des bons citoyens et de la société tout entière.

On a, en France, la malheureuse habitude de ne point considérer un crime politique autrement, — passez-moi le mot, — que comme une plaisanterie. Le criminel politique triomphe, c'est un héros; il échoue, c'est un innocent, un martyr. Et cependant le crime particulier ne nuit qu'à un individu, tandis que le crime politique ébranle une nation entière (1).

Le 6 février, le maréchal recevait à Bourges les officiers de la Garde nationale et de l'armée. Après les avoir remerciés de leur sympathie, il leur dit :

Vous le voyez, les factions n'ont pas renoncé à leurs coupables desseins; elles espèrent s'emparer du pouvoir et imposer à la France leurs absurdes et coupables théories. Mais nous y mettrons bon ordre. Il est impossible que tous les honnêtes gens, réunis dans la commune et patriotique pensée d'assurer le maintien des lois, ne triomphent pas de ces hommes pervers, qui veulent bouleverser la France.

Quant à moi, messieurs, je consacrerai toutes mes forces, toutes mes facultés et tout ce qui me reste de vie à défendre avec vous l'ordre social, non pas dans l'intérêt exclusif d'une classe privilégiée, mais, au contraire, dans l'intérêt de toutes, des riches comme des pauvres..... des pauvres encore plus que des riches. Les perturbations, en effet, qui arrêtent partout le travail, attaquent, à coup sûr, le bien-être des riches,

(1) Ce discours fut l'objet d'une interpellation de la gauche de l'Assemblée. Le ministre prit la défense du Maréchal et obtint une majorité de 112 voix.

mais ne leur enlèvent pas leurs moyens d'existence ; tandis qu'elles frappent de tout leur poids sur les classes ouvrières qui, ne vivant que du travail journalier, manquent du nécessaire aussitôt que le travail est suspendu. Je crois donc déployer un vrai patriotisme en me dévouant tout entier à la cause de l'ordre.

Il existe, messieurs, un revirement d'opinion auquel j'applaudis, et, qui s'est répandu d'un bout de la France à l'autre. C'est que les départements ne doivent plus subir, à l'avenir, la tyrannie des factions de Paris. Non, nous ne devons plus supporter qu'une poignée de Catilinas, — et encore cette comparaison leur fait-elle trop d'honneur, — nous ne devons pas supporter que ces quelques milliers d'hommes pervers ou égarés imposent leurs volontés à l'immense majorité du pays.

Moi, j'y suis résolu : si, par impossible, la République rouge venait à triompher, un seul jour, dans Paris, je me mettrais aussitôt à la tête de tous ceux qui voudraient me suivre... pour aller défendre la société. Oui, messieurs, je partirais des premiers, dussé-je n'emmener avec moi que quatre hommes et un caporal, et je suis fermement convaincu que de tous les points de la France de bons et courageux citoyens viendraient se serrer derrière moi.

J'espérais, messieurs, séjourner au milieu de vous, considérant votre ville comme un centre convenable pour diriger les mouvements de l'armée des Alpes, en raison des éventualités actuelles. Toutefois le Gouvernement continue à fixer mon quartier général à Lyon ; je lui obéis, et demain je partirai pour cette ville. Mais, de là, j'aurai toujours les yeux fixés sur Paris ; et s'il était nécessaire que j'y entrasse à la tête de l'armée des Alpes, à la tête des Gardes nationales de la province, espérons que cette fois, Dieu aidant, l'ordre y

serait rétabli, non pour quelques moments, comme il est arrivé, mais pour toujours.

Je suis heureux et fier de vous voir réunis autour de moi, messieurs, et ce n'est pas, croyez-le bien, par un vain sentiment d'amour-propre, c'est parce que je puise dans votre présence et dans la sympathie avec laquelle vous accueillez mes paroles, la force dont je puis avoir besoin pour servir le pays comme j'entends le servir (1).

Le 8 février, le maréchal s'exprimait comme il suit en présence des autorités de Lyon :

Il y a bientôt deux ans que je suis éloigné de l'armée. Je me retrouve avec bonheur au milieu d'elle. Permettez-moi de comparer, sous ce rapport, ma situation à celle d'un père de famille. C'est un titre auquel mon âge et mes quarante-six ans de service me donnent quelque droit, et j'ai la confiance que vos cœurs la ratifieront.

Je ne sais, messieurs, si nous serons appelés à combattre ensemble au delà de nos frontières; je suis fermement assuré que, dans ce cas, vous sauriez répondre aux espérances du pays et rajeunir la gloire de son drapeau.

Mais cette perspective n'est pas la seule que doive envisager l'armée des Alpes. La situation du pays lui impose à l'intérieur des devoirs impérieux, sacrés, qu'elle a déjà su et qu'elle saura remplir encore. Cette tâche n'est pas moins glorieuse que l'autre. Assurer le maintien de la loi, défendre

(1) Ces paroles eurent un grand retentissement à Paris et ce défi jeté à la démagogie remplit de terreur les chefs républicains. — Il y aurait peut-être un rapprochement à établir entre l'état de la France en 1849 et de la France en 1883. Mais quel général oserait, de nos jours, tenir un tel langage et secouer la tyrannie des factions de Paris?

la société contre les mauvaises passions qui la menacent, opposer une résistance invincible aux tentatives coupables qui amèneraient la désorganisation et la décadence du pays ; c'est par là qu'il faut commencer, c'est seulement ainsi que nous empêcherons la France de déchoir du rang qui lui appartient vis-à-vis de l'étranger.

Les grandes armées semblent avoir aujourd'hui cette mission en Europe. Si l'empire d'Autriche échappe à une dissolution qui paraissait inévitable, c'est à son armée qu'il le doit. Oui, la forte organisation, la discipline exacte, l'esprit militaire de l'armée autrichienne, en ont seuls arrêté la ruine. Comment l'armée française, qui, elle, marche en communauté de sentiments avec la nation tout entière, faillirait-elle à ce devoir éminemment patriotique ?

Le maréchal, ajoute le *Courrier de Lyon*, s'adressant ensuite plus particulièrement aux officiers d'infanterie, leur a tracé d'une manière précise les principes les plus essentiels de la guerre des rues qui ont paru impressionner vivement l'auditoire.

Malgré les préoccupations de ces déplacements, de ces réceptions, de ces installations successives, la pensée du maréchal reste toujours fixée sur sa chère famille, sur son cher Périgord. Il songe aussi aux élections prochaines, maintenant qu'il est redevenu politique militant.

Le maréchal Bugeaud à la duchesse d'Isly.

Lyon, 7 février 1849.

Chère amie, je suis arrivé hier à Lyon, et je reçois ta lettre du 1er. Je conçois que le château soit triste pour toi tant que

tu seras seule, mais ma sœur et la tienne te tiendront compagnie assez agréablement.

Si les choses s'arrangent et que je sois un peu fixé, tu viendras près de moi, mais nous sommes en temps de crises. Dieu sait où nous serons et ce que nous ferons dans un mois! Si les élections ont lieu en mars ou en avril, je m'échapperai pour aller dans la Charente et revenir par le Périgord.

G. de Bussy m'écrit que tu as gardé un manuscrit; c'est sans doute le *Traité de la Guerre des Rues*. J'en serais bien fâché; je suis très décidé à le publier. Je l'ai d'ailleurs annoncé partout, je ne puis pas reculer. Envoie-le à de Bussy, si par malheur tu l'as encore.

A-t-on fumé nos gazons? Il faut envoyer à Pompadour la jument alezane et la jument de Gasson dans les premiers jours du mois de mars. . . . . .

Je vais recevoir les autorités civiles et militaires, j'ai des affaires par-dessus les oreilles. . . . . .

Que l'on travaille et que l'on fume les jeunes haies autour du château, surtout du côté du chemin.

Lyon, le 10 février 1849.

Chère amie, l'affluence autour de moi n'a pas cessé; c'est ce qui m'a empêché de t'écrire et de t'envoyer une lettre de Marie. Il n'est pas une corporation, pas une réunion scientifique, littéraire, administrative ou de charité qui n'ait voulu se présenter chez moi en corps. Ce n'est pas encore fini; trois réunions sont annoncées pour demain. Aujourd'hui, je passe une grande revue. Il y aura 16 bataillons, 3 régiments de cavalerie et 4 batteries.

Si les élections n'étaient pas si voisines, je te dirais de

venir. Nous serions fort bien ici. Je suis l'enfant chéri de toute la bonne population.

J'espère qu'avec ce beau temps mes avoines se sèment. Recommande à Pedro et Lefèvre mes châtaigniers de bordure. Prière de faire planter des cerisiers aux métayers autour des prairies et des champs, et repiquer des peupliers suisses tout du long de la rivière et ailleurs où ils pourront réussir. Si l'on ne trouve pas à vendre les bœufs avec bénéfice, à Lanouaille le 14, il faut que Pedro en fasse une bande et les conduise à Paris. Comment va mon poulain alezan? (1)

Lyon, 12 février 1849.

Chère amie, j'ai proposé au Gouvernement un changement pour l'armée des Alpes suivant lequel, au lieu d'être établie parallèlement aux montagnes, elle y appuierait sa droite et étendrait son centre et sa gauche au travers de la France par Moulins, Bourges et Tours. Elle serait ainsi en possession de trois têtes de chemins de fer. La cavalerie serait dans le département du Loiret. Si cette grande mesure de sécurité publique était admise, j'établirais mon quartier général à Bourges, et tu viendrais immédiatement avec moi, si le cœur t'en disait, comme je le désire.

Au reste, tu peux aussi venir à Lyon ; nous n'y manquons pas de logements; hier encore, on m'en a offert un fort beau.

Au lieu de se ralentir, l'empressement près de moi va

(1) Après les graves préoccupations politiques et militaires qui absorbaient sa grande âme de patriote, deux pensées seules sollicitent le maréchal : sa famille et ses champs. Aussi, ces détails qui peuvent, à quelques-uns, sembler vulgaires ou inutiles, font-ils, à nos yeux, ressortir tout ce qu'il y avait en lui de tendresse et de simplicité.

croissant. Hier, j'ai reçu une réunion de 300 négociants, puis la Société musicale. Aujourd'hui, je reçois la Société d'agriculture. Tout cela est entremêlé de visites individuelles qui ne cessent pas.

Lyon, le 15 février 1849.

Chère et bonne amie, ta lettre m'est parvenue en même temps que celle de Léonie de même date. Cette chère petite m'apprend l'heureuse nouvelle de sa grossesse.

Tu feras bien de dire au nouveau brigadier qu'il ne doit pas souffrir qu'on tienne un club en place publique pour déblatérer contre moi. Il doit en dresser procès verbal et l'envoyer au procureur du roi à Nontron.

Je continue à recevoir de Lyon et d'ailleurs les marques de la plus vive sympathie et des offres de marcher avec moi. Ma santé est bonne, je suis un peu enrhumé, mais surtout très affairé. Les interpellations de la Chambre ne m'inquiètent pas; c'est une preuve que l'effet a été bon, et puis il y a eu 112 voix de majorité pour repousser l'ordre du jour motivé. Tu auras vu que la Garde nationale de Nantes m'a envoyé une adresse.

Le maréchal Bugeaud à la comtesse Feray, à Tenès.

Lyon, le 16 février 1849.

Chère Bellonie, je réponds sur-le-champ à ta lettre du 10, qui me comble de joie. Je veux nourrir l'espoir que cette grossesse sera la consolation de tes malheurs précédents et fera notre bonheur à tous. Nous ne pouvons être heureux si ton âme souffre, très chère enfant.

Il s'agit maintenant de ne pas faire d'imprudence. Il faut partir d'Afrique aussitôt que le médecin dira que tu es arri-

vée à la période où l'on peut voyager avec moins d'inconvénients, débarquer à Marseille et venir à petites journées à la Durantie, où ta mère sera bien heureuse de te recevoir. Je te fais, chère amie, le sacrifice de ma femme. Je comptais la faire venir à Lyon ou à Bourges, car peut-être établirai-je mon quartier général sur ce dernier point. Je ne veux pas du tout que tu ailles à Essonne, comme le dit ton mari. Dis-lui cela de ma part. Affermez votre maison. Le château de la Durantie est assez grand pour vous deux.

Je ne suis nullement surpris de ce que toi et Henry me dites de la nouvelle colonisation : cela ne pouvait tourner autrement avec de tels éléments ! Quelle sottise ! on n'a pas voulu voter 3 millions pour établir nos braves soldats, et l'on en donne 50 pour ces misérables impuissants !

Je m'attends toujours à une levée de boucliers des Arabes, parce qu'il est dans la coutume que cela soit. On leur apporte graduellement la plus cruelle des révolutions, celle qui doit bouleverser toute leur existence, qui doit les réduire au travail dur et incessant des Européens, avec beaucoup moins d'aisance qu'ils n'en ont; comment le souffriraient-ils paisiblement ?

Je suis ici chéri de tout le monde, hors des rouges, Dieu merci !

Le maréchal à la duchesse d'Isly.

Lyon, le 28 février 1849.

Chère amie,

Ta lettre du 24 m'a un peu rassurée sur ta santé et aussi sur les dangers qu'auraient pu te faire courir ces indignes meneurs de Lanouaille.

Je suis rentré hier de Saint-Étienne, où j'ai été admirablement

accueilli, sauf quelques petites manifestations socialistes. Je t'envoie le *Courrier de Lyon,* qui donne une relation abrégée de ce voyage. Il m'a fallu une verve extraordinaire ; on ne donne pas le quart de mes discours. J'ai laissé les autorités et les honnêtes gens enchantés de moi.

Les dames m'ont offert pour toi un carton de beaux rubans tout nouveaux et qui ne sont point encore dans le commerce. Les hommes m'en ont donné trois, en tout quatre.

Je vais en garder un pour Marie, que j'ai invitée à venir me voir ; M. le général de Grammont te portera les autres, qui sont le *nec plus ultrà* de l'art.

Léonie, à qui tu feras bien sa part, en sera enchantée. Quand tu iras à Bordeaux, je t'engage à en porter quelques-uns pour offrir en cadeaux aux dames de Festugières, qui ont tant de bontés pour Charles.

Si Léonie ne vient pas, il faut que tu viennes me voir à Lyon, en te rendant à Alger.

Lyon, le 8 mars 1849.

J'ai suspendu mes courses, pour ne pas être toujours en scène; mais on me presse beaucoup de me rendre à Grenoble, à Villefranche, Mâcon, Chalon, Dijon ; partout! J'irai à Grenoble à la fin de la semaine ou bien mardi prochain. De là, je ferai une excursion en Savoie, sur le théâtre de mes exploits de 1815 ; j'y donnerai une leçon de guerre à un groupe d'officiers.

J'ai des nouvelles de Léonie par Charon. Elle allait bien, dit-il, d'après Feray, car il ne l'avait pas vue depuis quelques jours. Il me tarde qu'elle nous dise si elle vient ou si elle reste.

Mon quartier général est fixé ici. La division Marcy est à Bourges. Fais vite ton voyage à Bordeaux et hâte-toi de me

joindre si Léonie n'arrive pas. Tu resterais un mois avec moi, et tu irais en mai près de ta fille. Viens encore, si tu dois aller la prendre à Marseille; cela ne t'allonge pas beaucoup, et tu me donnerais ainsi quelques jours.

Lyon, le 11 mars 1849.

Le bruit d'une tentative d'assassinat contre moi était une erreur. Il a été reconnu que l'homme porteur du pistolet chargé avait depuis longtemps l'habitude de marcher ainsi armé et que c'est un brave homme.

Sois sans inquiétude : il s'opère ici chez les ouvriers une réaction très évidente. Dans les premiers jours, on criait avec affectation sur mon passage : « Vive la République! » Plusieurs ajoutaient : « démocratique et sociale ». Eh bien! il y a trois jours qu'ayant jeté un pont sur le Rhône, j'avais autour de moi plus de 50,000 spectateurs et c'est à peine si j'entendis deux ou trois cris de « Vive la République! » tout court. Le plus grand nombre des ouvriers et des bourgeois me saluaient et me regardaient avec une physionomie bienveillante.

Il me survient une idée que je crois heureuse : si Léonie débarquait ici? Au lieu de la recevoir à la Durantie, tu la recevrais dans une jolie maison de campagne, près de Lyon, où j'établirais mon quartier général, au milieu des troupes cantonnées dans la campagne. Il y a des propriétés charmantes sur des collines très saines. Ce serait plus économique et plus sain que d'être en ville et surtout d'avoir deux maisons, et puis je serais avec vous pendant avril et mai, peut-être plus longtemps. Dans tous les cas, je viendrais vous voir tous les jours. Oh! penses-y, cela me sourit bien.

Donne-moi des nouvelles de mon veau et de ma génisse normands-limousins. Je parie que tu n'es pas allée les voir.

As-tu du lait? Les avoines sont-elles nées ? Les trèfles sont-ils semés ? Travaille-t-on à la bâtisse des maisons ! Lefèvre a-t-il arrangé le chemin de chez lui à Loujardie, en se faisant aider par les habitants de ce village; si les travaux de mars sont avancés, c'est le moment.

Lyon, le 13 mars 1849.

Je crois qu'il y aurait imprudence à quitter mon armée pour quinze jours. Or il ne faudrait pas moins pour que cela valût la peine d'aller jusqu'à la Durantie, lors même que j'irais au Puy (1), ce qui est fort incertain. J'aime mieux que Marie et sa famille viennent nous voir quand tu seras ici.

Ainsi donc, chère amie, dans l'incertitude où tu es aujourd'hui sur les décisions de Léonie, fais vite ton voyage à Bordeaux et arrive-moi. Si tu n'avais pas besoin de repasser par la Durantie, tu prendrais à Périgueux le courrier de Lyon; tes gros bagages te devanceraient par la diligence. Tu les ferais partir de Périgueux en te rendant à Bordeaux. Tu resterais avec moi jusqu'à ce qu'il te fallût aller chercher Léonie à Marseille ou la rejoindre à Alger (qu'à Dieu ne plaise!)

Fourichon est nommé commandant de la station des mers du Sud; c'est un beau poste, très lucratif et qui lui assure le grade de contre-amiral dans deux ou trois ans. Mais, hélas! il n'est pas de bonheur parfait. Il faut se séparer d'Anna. Elle est dans le désespoir. Dans la situation très remuante où nous sommes, nous ne pourrons guère lui offrir un asile permanent. En lui répondant, je ne dirai rien, tu feras ce que tu voudras.

. . . . . .

C'est bien bon marché, 15 fr. 50 notre froment! Si le blé du

(1) M. Gasson, mari de la fille aînée du maréchal, Marie, venait d'être nommé Receveur général au Puy.

grenier haut est humide, c'est qu'on ne l'a pas pelleté assez souvent. Dis qu'on le remue.

Je vais à Grenoble lundi prochain. Je continue à être entouré d'hommages et de soins. On dit que je suis le candidat du Rhône le plus sûr de l'élection.

Bourgoin, le 20 mars 1849.

Je reçois ici, chère amie, ta lettre du 14 et 15, et je veux tout de suite m'indigner de cette horrible accusation que j'aurais donné un carton de rubans à deux beaux yeux noirs!

Vous avez formé, Madame, un jugement de *Tintamarre :* vous avez été journaliste!

Voici les faits dans leur vérité pure. En rentrant de Saint-Étienne, je vis sur une console quatre cartons au lieu de trois que je croyais m'avoir été donnés. Je pensai que je m'étais trompé et que j'avais réellement reçu à Saint-Étienne quatre cartons. Je t'écrivis dans cette illusion. Mais quand je voulus empiler les boîtes, je les ouvris et je trouvai dans l'une mon écharpe qui m'avait été apportée à Lyon par le maire de Saint-Étienne. C'était Christophe qui avait réuni les cartons sans me le dire.

Vous voilà honteuse, j'en suis sûr, de m'avoir si mal jugé.

Et pourquoi attendre les fêtes de Pâques pour venir? Est-ce qu'il n'y a pas d'églises et de curés à Lyon? Il y a même un archevêque! Non, non, viens le plus tôt possible.

J'ai reçu des nouvelles de Léonie; elle va mieux, mais je ne vois rien d'aussi incertain que son voyage. Viens donc vite!

J'ai été admirablement reçu à Bourgoin. Je pars pour Grenoble en visitant Voiron.

Valence, le 25 mars 1849, 5 heures du soir.

Chère amie, depuis ce matin à 8 heures, je reçois les corporations, les autorités et des députations venues de quinze lieues à la ronde saluer, disaient-elles, le plus ferme appui de l'ordre et lui offrir leurs bras pour combattre l'anarchie. C'est la plus unanime adhésion que j'aie encore reçue.

Je vois avec bonheur que tu te disposes à venir bientôt me rejoindre (lettre du 20). Je t'ai déjà dit que nous prendrions une maison en ville ou à la campagne. Nous trouverons à louer tout le mobilier nécessaire; mais il faut porter du linge et de l'argenterie.

Je rentre à Lyon demain. Paris et la France sont encore menacés de troubles. Attends que la situation soit plus calme, mais nous serons fixés dans quelques jours.

Adieu, je vais recevoir mon monde pour un dîner que je donne. Embrasse dix fois pour moi ce coquin de Charles qui ne m'a pas encore écrit.

Lyon, le 30 mars 1849.

Je reçois, chère amie, ta lettre du 25. Je vois que je ne puis guère t'espérer avant quinze ou vingt jours puisque tu attends Charles et que tu le garderas au moins cinq ou six jours. C'est bien long, chère amie, et cela nous rapproche des élections!

J'ai visité hier une maison de campagne sur la rive gauche de la Saône, à vingt minutes de Lyon, en voiture. Elle est très belle, toute neuve et meublée, avec un vaste verger, bosquets, allées couvertes et un propriétaire idolâtre de moi; mais c'est un peu loin pour les affaires. On m'indique quelque chose de mieux, dit-on, et plus près de moitié. Trochu ira voir aujourd'hui ce château, c'est ainsi qu'on le nomme.

Le maréchal Bugeaud à la comtesse Feray, à Tenès.

Lyon, le 4 avril 1848.

Chère enfant,

Au moment où je reçois ta lettre des 29 et 30 du mois dernier, m'arrive le capitaine de Stahl, qui rejoint son régiment. Je lui remets une réponse et ta part d'un carton de rubans dont m'a gratifié la ville de Saint-Étienne. J'ai envoyé deux cartons à la *Mé* pour faire ses cadeaux aux dames Festugières, qui ont tant de bontés pour Charles, et j'en avais gardé un pour le partager entre toi et Marie quand vous seriez ici. Tu me fais désespérer de t'avoir avant tes couches. Je t'envoie ta part, ta grosse part, car sur 9 tu en as 5, en considération de ce que ta sœur est à la porte de la fabrique.

Il m'est bien dur de renoncer à t'avoir dans la jolie campagne que j'ai louée tout exprès pour nous réunir tous; mais la sécurité de ta grossesse doit dominer tout : songe à la prudence avant toute autre considération.

Je ne suis pas effrayé de ta misanthropie. Tu apprendras bien vite qu'il faut accepter le monde comme il est, aimer les bons, dédaigner les mauvais, et savoir être heureuse au milieu de tous. Je vois sans étonnement que les femmes ont la colère plus tenace que les hommes. Par la même impulsion, mais dans l'ordre inverse, quand j'étais disposé à la misanthropie, je voyais toujours les femmes meilleures que les hommes.

Je te fais mon sincère compliment d'être devenue une maîtresse de maison accomplie, d'aimer ta vache et tes poules, de faire ton beurre et surtout de savoir vivre avec ton traitement. Tout cela est au fond plus intéressant que les frivolités, voire même que la littérature. Il faut économiser pour payer et arranger Linty et puis pour le marmot qui arrive. Linty

ne sera en bon rapport que dans trois ou quatre ans. Jusque-là, il faut presque les revenus pour réparer, construire et augmenter les bestiaux. Peut-être même faudra-t-il six ans? Mais après, ce sera un joli séjour. Je vous dirige la chose aussi économiquement que possible. Je vous fournis encore cette année les graines de trèfle gratuitement. Pedro ne vous coûte que 200 francs. Point de cheval à lui fournir, ni manteau, harnais, chauffage, etc. Favard tient votre comptabilité en même temps que la mienne. Tu vois que je fais du communisme à ton profit.

Il paraît que les petits verres que tu bois à ma santé produisent un merveilleux effet; car je ne me suis jamais mieux porté.

Le maréchal au lieutenant-colonel Feray, à Tenès.

Lyon, le 4 avril 1849.

Mon cher Feray,

Il est certain qu'aux prochaines élections je serai porté par les départements suivants : Charente-Inférieure, Dordogne, Haute-Vienne, Rhône et Seine.

Je voudrais donc que vous prissiez, de concert avec nos amis, les mesures les plus sûres pour le faire connaître à l'armée d'Afrique, afin que les soldats de ces cinq départements sussent qu'ils peuvent voter pour moi. Je pense que Charon et Creny ne refuseront pas de vous aider. Or il n'y a pas de temps à perdre.

Vous lirez avec bonheur un excellent discours de M. Thiers sur les affaires d'Italie. Comme il y a peloté ces grands politiques de la veille et de la Montagne! Barrot a été très bien aussi. Ma femme doit bientôt venir me rejoindre; mais elle fait venir Charles pour les vacances de Pâques. Ce coquin-là me la retiendra quelques jours.

La famille Gasson va bien. J'espère que dans douze ou quinze jours nous serons tous réunis à Lyon. Que je serais heureux si vous pouviez y être! Il ne manquerait que Charles.

Savez-vous que Fourichon va commander la station de la mer du Sud?

Le maréchal Bugeaud à la duchesse d'Isly.

Lyon, le 7 avril 1849.

Chère amie, tu t'alarmes sans aucun motif. Je serai plus en sûreté à la campagne qu'à Lyon. Je suis placé au milieu de mes cantonnements. J'aurai une garde, une police spéciale, et j'aurai peu d'occasions d'aller à Lyon.

Mes courses sont finies ou à peu près.

Tu as une messe tous les jours à ta porte. C'est dix fois mieux qu'à Lyon et ce n'est qu'à vingt minutes.

Le courrier part; mille tendresses.

Lyon, le 9 avril 1849.

La maison de campagne sera prête à te recevoir dimanche prochain ou lundi au plus tard; mais, dans tous les cas, tu pourrais très bien t'y installer dimanche.

Tu arrives par le faubourg de Vaise; si c'est avant dimanche, rends-toi à l'hôtel de Provence, place Bellecour; si c'est dimanche ou après, il faut, en entrant dans le faubourg de Vaise, remonter la rive droite de la Saône jusqu'au pont en pierre que tu traverseras. Tu seras alors à sept ou huit minutes de la maison Jouve (la nôtre), qui est sur la rive gauche (1).

(1) La maréchale arriva à Lyon le 23 avril. Elle s'installa en effet dans la maison Jouve en face de l'île Barbe.

Le maréchal Bugeaud à la comtesse Feray.

Lyon, le 9 avril 1849.

Chère Bellonie,

J'ai reçu ta lettre du..... tu ne dates jamais; c'est trop commun! Je vois que tu avais reçu la mienne où je te pressais tant de venir. Tu dois comprendre combien j'ai été étonné et affligé de te voir mettre en doute ton voyage. Chère fille, il n'y a pas à hésiter! Il faut venir et au plus vite.

La guerre en Europe se mitonne et peut-être même avec l'Angleterre. Tu ne peux rester à Tenès devant ces éventualités. Si je suis employé dans cette guerre, comme c'est probable, j'appellerai immédiatement ton mari. Il faut donc qu'il soit libre de tout souci, et pour l'être il faut que tu sois ici. Que Feray ne perde pas une minute pour te mener à Alger, où il demandera un congé pour te conduire ici.

Lyon, le 20 avril 1849.

Je suis installé à la campagne. J'attends ta mère ce soir ou demain. Nous t'attendons, nous te désirons, et, si tu ne viens pas, ta mère ou ta sœur se rendra près de toi. Tu ne seras donc pas abandonnée, comme tu le dis.

Si tu viens, je tâcherai d'aller te recevoir à Marseille, si je suis prévenu à temps. Je verrais en même temps les troupes que j'ai là.

Le même jour il écrivait à son fidèle officier d'ordonnance, M. L'Heureux, en ce moment à Paris :

Le maréchal Bugeaud au colonel L'Heureux.

Lyon, le 20 avril 1849.

. . . . . .

Nous avons eu pendant trois jours, à Lyon, quelques petits

rassemblements de tourbe escortant des soldats qui allaient recevoir gratis une distribution du *Peuple souverain* et du *Républicain*, dignes émules de nos plus mauvais journaux. On a laissé faire, le premier jour, fort sottement. Je me suis fâché et le second jour on a arrêté une douzaine de soldats et une quarantaine de coquins qui les escortaient et les applaudissaient. Le troisième jour, on a arrêté cinq à six soldats et une quinzaine de blouses déchirées. Hier, il n'y a rien eu du tout. Mais comme cela me paraît le prélude de quelque chose de plus sérieux, je me mets en marche et d'ici à deux jours je serai parfaitement prêt à les frapper s'ils bougent. Les socialistes ont séduit dans les sous-officiers quelques esprits faux et dans les soldats quelques-uns de ces mauvais sujets qu'on appelle des *pratiques*. Le reste est bon et ira bien.

Dans ces lettres intimes du maréchal, on se rend compte de la vie agitée qu'il menait, de ses fréquents déplacements, de ses occupations, de ses réceptions incessantes. Moins d'un an après la révolution de 1848, Lyon était un milieu dangereux pour l'homme auquel la presse républicaine persistait à attribuer si injustement la responsabilité de la sanglante répression de la rue Transnonain.

Un journal rouge de Lyon, *le Peuple Souverain*, réédita, à l'occasion même de l'arrivée du commandant en chef, les calomnies habituelles. Le maréchal ne ménagea pas cette feuille. Dès le lendemain, il chargeait le bâtonnier de l'ordre des avocats de Lyon, M. Vachon, de porter plainte en diffamation. Huit jours après, le tribunal correctionnel, malgré l'argument d'incompétence opposé au nom du journal, condamnait

le gérant à un mois de prison, 1,000 fr. d'amende et 500 fr. de dommages-intérêts. Sur appel, le jugement était confirmé le 15 avril suivant.

Le maréchal n'hésitait pas à se montrer partout en public. Au lendemain de son arrivée, il se rendait au cercle de la rue Bourbon; le 20 février, il allait voir jeter un pont sur le Rhône et rentrait par le faubourg populeux de la Croix-Rousse; le 5 mars, il visitait les fortifications de l'Ouest, au delà de Fourvières. A chacune de ces sorties, la population était plus nombreuse et témoignait plus d'enthousiasme. Dans les lettres citées plus haut, il constate que les cris de « Vive la République! » devenaient de plus en plus rares.

Partout où il se croyait appelé par le devoir, il s'y portait. C'est ainsi qu'il assistait le 24 février 1840, avec son état-major, à la cathédrale Saint-Jean, à un service en l'honneur des victimes de la révolution du 24 février.

Ses excursions principales eurent pour étapes Saint-Étienne (27 février), Bourgoin (20 mars), Voiron (21 mars), Grenoble (22 mars), Valence (24 mars), Villefranche (15 avril). Plus la localité était secondaire et plus chaleureux était l'accueil fait à sa personne, spécialement de la part des populations rurales.

La rencontre d'un grand nombre d'anciens soldats des armées d'Espagne et des Alpes donna lieu à plusieurs épisodes touchants; nous en mentionnerons seulement deux :

Au cercle de Grenoble, le 24 mars, se trouvait le général Marchand, alors octogénaire. Le maréchal

Bugeaud allant droit à lui, embrassa son vieux camarade : « Messieurs, dit-il aux Dauphinois qui se pressaient en foule, Marchand était déjà lieutenant général quand je n'étais encore que soldat sous ses ordres. »

A Villefranche, le 15 avril, quelques officiers en retraite se présentèrent, revêtus de leurs vieux uniformes... L'un d'eux, M. Perraud, lui rappela qu'ils avaient combattu ensemble au siège de Lerida en Espagne. « Je commandais, dit M. Perraud, une des deux compagnies qui montèrent les premières à l'assaut ; vous commandiez l'autre. » Le maréchal, dont la mémoire et la présence d'esprit étaient rarement en défaut, répondit alors : « Vous avez eu une balle à la cuisse ? » — M. Perraud confirma cette indication. « Eh bien, reprit le maréchal, vous avez été plus heureux que moi ; je n'ai pas été blessé dans cette affaire. » Et il tendit la main à son ancien camarade.

L'élection du prince Louis-Napoléon à la Présidence était loin d'avoir calmé les passions révolutionnaires, et Paris était encore, grâce aux chefs du parti démagogique, en proie à l'agitation et à l'effervescence, suites inévitables du déchaînement de toutes les convoitises et de tous les appétits. Le vieil ami du maréchal, M. Louis Veuillot, ayant publié dans son journal la célèbre satire intitulée *l'Esclave Vindex*, reçut de Lyon la lettre suivante (1) :

(1) Nous venons de relire ces pages éloquentes et incisives publiées en 1849 par le grand écrivain. — Elles nous semblent datées d'hier. Rien de plus saisissant et de plus épique que ce dialogue surpris entre les statues animées des Tuileries, *Spartacus* et l'*Esclave Vindex*. La scène se passe, la nuit, pendant les journées de juin. Les deux Romains échangent leurs réflexions.

Le maréchal Bugeaud à M. Louis Veuillot.

Lyon, 7 avril 1849.

Mon cher Veuillot,

Si je suis un des derniers, je ne suis pas un des moins vifs à vous féliciter de cette haute et vigoureuse satire. J'ai été enchanté de votre dialogue et des moralités frappantes qui en jaillissent à chaque instant. Vous avez très nettement marqué le point de départ des révolutions modernes en les rattachant de plus près ou de plus loin à l'irréligion des philosophes, en montrant la folie de ces réformateurs qui ont éveillé des appétits impossibles à satisfaire et brisé tous les liens de résignation morale. Ces dogmes de la jouissance universelle, de la satisfaction physique illimitée, sont si absurdes, quand on y réfléchit sérieusement, que l'on se sent ému d'une pitié profonde et d'une tristesse sans bornes, à voir la nécessité rigoureuse où l'on se trouve de combattre pied à pied leur invasion dans des esprits cultivés. Quant aux prolétaires démoralisés, quant aux êtres vicieux qui forment la lie de la société et surtout de la société civilisée, ceux-là ont au service de leurs frénétiques désirs une logique terrible. Et c'est celle de Vindex; et Vindex l'élève fièrement au-dessus de toutes les barrières sociales dressées par la main des hommes, et l'on sent assez qu'il n'y en a qu'une, celle

Le *Spartacus* de Foyatier, jeune et gras, et qui semble être la personnification du parvenu du *National*, agite un tronçon de chaînes et félicite *Vindex* de la révolution qui vient de briser leurs fers communs. L'esclave accroupi lui réplique, non sans logique, que si Spartacus et sa bande sont satisfaits, le sort des humbles comme lui n'est en rien modifié, et que, pour sa part, il continue à aiguiser son couperet, pour s'en servir au besoin contre les heureux et les repus du jour, quels qu'ils soient. — A ce moment, le rêveur des Tuileries est tiré de son hallucination par le bruit de la fusillade et par le cri sinistre de la sentinelle : « Citoyens ! prenez garde à vous ! »

élevée par Dieu même, qui puisse arrêter les élans de cette sauvage révolte!

Je vous remercie, mon cher Veuillot, du plaisir que vous m'avez procuré et des méditations où vous m'avez jeté par votre éloquent opuscule, et je ne puis que vous exhorter à continuer votre lutte vigoureuse contre la tourbe des agitateurs intéressés qui se sont rués sur notre pauvre France comme sur une proie. A d'honorables ennemis il convient d'opposer l'épée; ceux-là ne méritent que le fouet de la satire. Pourquoi faut-il que l'aveuglement des classes moyennes ait grandi ces pygmées jusqu'au rôle de fléaux publics! C'est en les démasquant comme vous faites, c'est en les réduisant à leurs vraies proportions qu'on rendra le calme à la France. Mais on ne la préservera d'une longue suite de déceptions, d'engouements et de secousses pareilles qu'en coupant le mal à sa racine, c'est-à-dire en régénérant l'éducation publique. Immense et indispensable réforme qui ne portera ses fruits qu'avec le temps et dont, par cela même, nos pouvoirs passagers se préoccupent moins qu'il ne faudrait.

Les écrivains tels que vous auraient une grande puissance pour diriger de ce côté les sollicitudes de l'opinion publique. Or, s'il m'appartenait de vous donner quelque indication, je signalerais aux coups de votre plume de fer, après les libres-penseurs, les licencieux professeurs, empoisonneurs de la jeunesse, propagateurs de l'esprit de révolte et d'immoralité, depuis l'école de village jusqu'à la chaire de la Sorbonne. Adieu, mon cher Veuillot, mille amitiés.

Lui aussi, le maréchal ne pouvait résister au plaisir d'exprimer ses idées et de les propager. Cette fois nous le retrouvons auteur et recommandant son œuvre à son confrère Veuillot.

Lyon, 12 avril 1849.

Mon cher Veuillot,

..... Je me permets aussi de publier un petit livre qui sera intitulé : *Veillées d'une chaumière de la Vendée,* pour essayer de rendre populaires les vérités contraires aux socialistes.

25 avril.

.....Je n'ai pas besoin de vous demander de rendre compte des *Veillées;* mais je voudrais que vous fissiez mieux, que vous les donnassiez en feuilleton. J'adresse le volume à la rue de Poitiers, qui, je l'espère, le fera tirer au moins à 50,000 exemplaires.

Durant cette année 1849 dont il devait à peine voir écouler la première moitié, le maréchal, rappelé subitement à la vie politique et militaire, obligé d'organiser un commandement important dans un milieu révolutionnaire, sut conquérir cette honnête et saine popularité qu'imposait sa nature loyale à tous ceux qui l'approchaient.

Séparé de sa chère famille, il pensait toujours à elle, avant tout et en dépit des soucis des affaires. Il songeait aussi à ses cultures en même temps qu'à la défense sociale. Enfin, il n'oubliait pas davantage la grande œuvre de sa vie, la conquête et la colonisation de l'Algérie. L'immense intérêt qu'il y portait se manifeste dans la lettre suivante, qu'il adressa à son successeur, le lieutenant général Charon. Ce document, écrit quelques jours avant sa mort, est bien digne de

clore les citations empruntées à la correspondance du maréchal Bugeaud d'Isly. C'est en quelque sorte son testament algérien.

Le maréchal Bugeaud au général Charon, gouverneur général de l'Algérie.

Paris, le 5 juin 1849.

Mon cher gouverneur,

Feray m'a remis votre lettre du 24 mai, et, comme vous le présumiez, elle m'a fait grand plaisir. Mais elle m'a aussi attristé par la peinture de tous vos embarras. Je les jugeais déjà avant de vous avoir lu : je sais combien, dans les bureaux de la Guerre, de même que dans la société. on a d'idées fausses sur l'administration de l'Algérie.

Cependant on prêche aujourd'hui assez généralement pour la décentralisation administrative en France ; elle est bien plus urgente encore pour l'Algérie. Il faudrait que le gouverneur eût de grands pouvoirs, presque tous les pouvoirs, sauf à rendre compte au ministre responsable, afin que celui-ci pût arrêter un gouverneur qui ferait des choses exorbitantes et qu'il fût toujours à même de faire connaître au pouvoir législatif l'état des choses. Au lieu de cela, on veut tout décider à Paris, même les plus minimes détails. Il en résulte une grande complication dans les rouages, une grande multiplication d'écritures, une augmentation de fonctionnaires, c'est-à-dire beaucoup plus de dépense et de travail pour faire plus mal. On veut, aussi, tout conformer en Algérie aux idées civiles et politiques qui tourmentent la France, tandis que la force des choses exigerait que l'Afrique restât longtemps mi-

litaire. Cette aberration de jugement est assez générale ; je crains fort qu'elle ne se guérisse que par une catastrophe des villages civils.

A propos de ceux-là, toutes les lettres qui m'arrivent m'apprennent que cette colonisation est aussi détestable que je le prévoyais, et je vous avoue que j'étais étonné chaque fois que je lisais dans les journaux d'Alger, et même dans le *Moniteur*, des rapports favorables. Permettez-moi de vous dire qu'à mon avis c'est un mauvais service à rendre au pays que de lui faire illusion sur ce point. Il faudrait, au contraire, exposer les choses telles qu'elles sont, afin de guérir les esprits et de les amener à des idées plus vraies sur la colonisation. Je crois utile de vous transcrire le passage d'une lettre du 25 mai, écrite d'Alger par un homme de sens :

« Ce qui m'afflige le plus dans tout cela, c'est que l'Algérie oublie ses misères pour ne s'occuper que de politiquaille. Il n'y a pas une ombre de commerce, une ombre d'industrie, une ombre d'agriculture. La crise a emporté toutes les fortunes. La faillite a fermé toutes les boutiques. Nous n'avons ni bras ni argent. Les vieux colons meurent de faim, les nouveaux boivent et mangent aux frais et à la santé de la République. Quant à faire des sillons, c'est autre chose ! Ils aiment bien mieux faire des clubs. Vous verrez qu'un de ces jours, ils feront des journaux (1) ! Le tout est composé de peintres d'histoire, de fabricants de guitares, d'artistes de toutes sortes ; d'agriculteurs, point ! En revanche, beaucoup de socialistes de toutes nuances, c'est-à-dire des gaillards

(1) Le maréchal ne pensait pas être si bon prophète en parlant des clubs et journaux que la paresse, l'envie, les mauvaises passions des colons véreux devaient faire naître en Algérie. C'est surtout depuis la chute de l'Empire et la révolution du 4 Septembre 1870 que la presse radicale algérienne a pris son essor. Il n'est point de sottises, de honteuses folies aux-

qui aiment prodigieusement à ne rien faire. Les colonies agricoles sont d'affreuses et de pitoyables plaisanteries. On fait là-dessus de superbes rapports dont pas le plus petit mot n'est vrai. Les colons passent leur vie à fumer, à parler politique, à courtiser les femmes de leurs voisins! On leur bâtit des maisons, on leur défriche le terrain, on leur sème leur blé et leur orge. A peine ont-ils le courage de ratisser un peu leur jardin. Ils ne cultivent guère que de la salade, qu'ils paraissent affectionner particulièrement. Ce sont, en un mot, d'heureux mortels! Et encore y en a-t-il beaucoup qui ne sont pas satisfaits, car ils désertent en masse, aimant mieux sans doute élever des barricades à Paris que des maisons en Afrique. »

Dans la même lettre, on dit que le socialisme a fait des progrès déplorables dans les rangs de l'armée; que les sous-officiers et les soldats vont ouvertement dans les banquets socialistes; que les officiers ferment les yeux là-dessus; que, quand on leur en parle, ils rient ou haussent les épaules, en se moquant.

Je sais qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'arrêter le socialisme par des moyens disciplinaires, que quelquefois même ces moyens produisent un effet contraire au but. Toutefois on peut atténuer le mal, peut-être même le détruire, par de bonnes publications qui seraient habilement répandues dans les rangs, dans les corps de garde, dans les lieux publics. A cet égard, je vous recommande la petite brochure que je vous ai envoyée (*Veillées d'une Chaumière*). Je vous engage très fort à presser une librairie d'en faire une

quelles ne se soient livrés à cette époque les coryphées du radicalisme algérien. Un homme de rare énergie et de grande valeur, le docteur Amédée Maurin, un des seuls Algériens patriotes que nous ayons connus, a écrit sur cette période révolutionnaire de la Commune algérienne des pages remarquables. (*L'Humoriste*, 1 vol. in-8.)

édition nombreuse, dont on expédierait une fraction dans tous les lieux occupés des trois provinces.

Je vais parler au ministre de la guerre de la nécessité qu'il y aurait à donner quelques récompenses de croix à l'armée d'Afrique. Mais j'ai à lui faire, à peu près, la même demande pour l'armée des Alpes, qui n'a rien reçu extraordinairement depuis plus d'un an qu'elle est constituée. Elle a pourtant beaucoup agi pour apaiser les troubles.

S'il était besoin, mon cher général, de vous exhorter à la patience, au courage, je le ferais; car je comprends tout ce que votre position a de fâcheux. Mais je sais que vous êtes doué de ces qualités essentielles de l'homme de guerre et de l'administrateur, et je suis tranquille.

J'aime beaucoup qu'on vous dise que vous allez chercher la guerre ! C'est toujours la même intelligence des nécessités de la domination. Si vous n'alliez pas la chercher en germe, elle viendrait bientôt vous chercher en géant. On m'a dit cinq cents fois la même chose qu'à vous : je vois qu'on n'est pas devenu plus sensé. Vous n'avez d'autre moyen de vous maintenir qu'en étouffant la révolte aussitôt qu'elle apparaît ; c'est le seul moyen de conserver cette puissance morale qui domine encore les peuples. Négligez-le et avant peu vous aurez une insurrection générale qui emportera votre semblant de colonisation. Il est déplorable que les affaires arabes soient entre les mains d'esprits faux ou inexpérimentés dans cette besogne. La commission de législation d'Algérie n'est pas plus forte, et, comme elle est composée de 60 ou 80 membres, dont très peu sont aptes à la chose, c'est du bavardage, rien de plus ! Pauvre Algérie ! comme tu as fait déraisonner ! Mais on ne raisonne pas mieux sur la France. Pauvre pays ! pauvre nation !

Adieu, mon cher général; croyez à mes sentiments bien

dévoués et aux vœux que je fais pour que les difficultés que vous avez devant vous s'aplanissent comme celles qui se dressent devant nous.

Maréchal B. D'ISLY.

P. S. — J'ai été sur le point d'entrer au cabinet ou d'en former un tout seul. Par la faute de certains hommes politiques, le pouvoir est tombé dans les mains de ceux qu'on appelle le tiers parti, que je croyais détruit par la révolution de Février. Il paraît que les esprits incertains, méticuleux, qui ménagent les méchants plus que les bons, ne se corrigent pas par les révolutions et les périls qui menacent la société.

CHAPITRE XI.

L'ASSEMBLÉE. — LA MORT.

Situation du maréchal Bugeaud vis-à-vis du nouveau gouvernement. — Élections de l'Assemblée législative. — Le député de la Charente-Inférieure. — La séance du 30 mai 1849. — La maladie. — La mort. 10 juin 1849. — Le Prince-Président. — Oraison funèbre de Louis Veuillot. — Le 13 juin. — Les funérailles aux Invalides. — Discours du comte Molé et du général Bedeau. — Les statues. — Conclusion.

La situation sans égale de Bugeaud, maréchal de France, ancien gouverneur général de l'Algérie, commandant en chef de l'armée des Alpes, eût été de nature à porter ombrage au nouveau chef de l'État, si ce dernier n'avait apprécié le patriotisme et la probité politique du grand soldat. C'était bien sincèrement en effet et sans arrière-pensée que l'ex-candidat à la Présidence de la République s'était rallié, avec les hommes d'ordre et de discipline de tous les partis, à la dictature latente du prince Louis-Napoléon Bonaparte.

Quelles que pussent être ses préférences politiques, le vainqueur d'Isly n'avait pas hésité à apporter au nouveau gouvernement le prestige de son nom et de ses services, l'éclat de sa popularité militaire. Et même, faut-il le dire, en présence d'un gouvernement de fait, tel que celui de la République sous la présidence d'un

Bonaparte, le maréchal Bugeaud, investi d'un grand commandement militaire en France, député au Parlement, avait en quelque sorte ses coudées plus franches et pouvait plus à son aise haranguer ses soldats et parler aux ministres, qu'au temps où il se sentait enserré dans les liens étroits du parlementarisme et retenu par son respect pour le Roi et la tendre affection qu'il avait vouée au duc d'Aumale.

Le maréchal Bugeaud obtint à Paris 107,437 voix sur la liste des élections du 20 mai 1849. Vingt-huit députés furent élus; il arrivait le vingt-neuvième. Ce qui démontre bien quels étaient à cette époque, de même qu'aujourd'hui, la confusion, le trouble des esprits : le premier élu de Paris était le prince Lucien Murat, avec 134,825, et le second, Ledru-Rollin, avec 129,068 suffrages!

L'Assemblée législative, ayant fait place à l'Assemblée nationale constituante, se réunit au Palais Bourbon, le 28 mai 1849. Le surlendemain, pendant la séance du 30 mai, une scène tumultueuse se produisit. Le bureau provisoire dut se retirer. Il y eut, entre le président d'âge, M. de Kératry, et M. Ledru-Rollin, un échange de paroles des plus acerbes. Le parti modéré était représenté par 505 membres; les ultra démocrates, par 229 voix. Ces derniers remplaçaient par la violence l'infériorité du nombre.

Au moment où l'effervescence de l'Assemblée menaçait de passer aux tribunes, Bugeaud, se ralliant à une motion d'ordre de Ledru-Rollin, chef de la Montagne, prononça des paroles célèbres qui, dans sa bouche, plus

que dans celle de tout autre, prenaient une haute importance.

Voici la fin de l'incident d'après le *Moniteur officiel :*

M. Ledru-Rollin. — Je fais appel à la justice de l'Assemblée. L'ancien bureau s'est retiré parce qu'il lui a paru que la tribune n'était pas libre. Les paroles de M. le Président ont effacé toute trace de l'incident. Quant à moi, je crois qu'il est bon que les secrétaires reprennent leurs places. (*Non ! non ! Cris! Cela est juste!*)

Une voix. — Nous ne voulons pas vous céder.

M. Ledru-Rollin. — L'Assemblée ne peut s'associer à un pareil sentiment. Je crois que si le bureau reprend ses fonctions, ce sera un acte de justice; le bureau s'était associé au sentiment qui m'avait à moi-même fait quitter la tribune. (*Rumeurs à droite.*) Leur démission n'a été que conditionnelle. (*Non! non !*) Je déclare à mon tour que si l'on persiste à s'y opposer, je renoncerai à la parole parce que je devrais penser que la tribune n'est pas libre. (*Mouvements divers.*)

M. le maréchal Bugeaud. — Je désire que dans le courant de cette session je puisse me trouver souvent d'accord avec M. Ledru-Rollin... ou le citoyen Ledru-Rollin, comme vous voudrez. (*Rires et murmures.*) Je viens appuyer ses conclusions. (*Très bien!*) Les majorités, messieurs, sont tenues à plus de modération que les minorités. (*Approbation générale.*)

Les belles paroles du député-maréchal eurent un grand retentissement. Son généreux appel à la modération, à la conciliation, à la justice, fut, sur le moment, accueilli comme il devait l'être. Malheureusement, les esprits étaient trop surexcités, les haines des vaincus du suffrage universel trop exaspérées pour que l'apai-

sement réclamé par le maréchal pût durer plus d'une séance. Quoi qu'il en soit, cette grande et noble parole fut prononcée par lui; c'était la dernière qui devait sortir de ses lèvres.

Bien que les députés ses collègues l'eussent élu Président du 4e bureau, le maréchal n'avait pas l'intention de séjourner longtemps à Paris. Il savait que d'impérieux devoirs le rappelaient à Lyon, et il s'apprêtait à reprendre le commandement de son armée des Alpes, lorsque le mal terrible qui régnait alors à Paris le surprit à l'improviste. Pendant son court séjour, il avait accepté l'hospitalité d'un de ses amis, le comte Vigier, ancien pair de France, dont l'hôtel était situé au numéro 1 du quai Voltaire.

C'est en revenant le 6 juin, vers quatre heures du soir, de la Chambre, que ce soldat si robuste sentit les premières atteintes du choléra. « J'étais en voiture, et me rendais précisément chez le maréchal, nous disait M. Léon Roches, lorsque je l'aperçus se traînant, à pas lents, le long du quai, à la hauteur de la caserne du quai d'Orsay. Il était pâle, son front ruisselait de sueur; sa démarche était incertaine; il s'avançait, s'appuyant contre le parapet du quai. Je descendis précipitamment de mon fiacre, et le reconduisis à son domicile. Il se coucha, pour ne plus se relever. »

Le *Journal des Débats*, dans son numéro du 9 juin 1849, imprimait ceci :

Toutes les préoccupations semblent se concentrer en ce moment sur un seul homme, parce que cet homme est à la fois la personnification du patriotisme et de l'honneur mili-

taire et le drapeau de l'ordre. Cet homme, nous n'avons pas besoin de le nommer, c'est le maréchal Bugeaud.

Depuis qu'il le sait atteint de l'épidémie cruelle qui sème la désolation dans nos murs, Paris entier est venu chaque jour, à chaque heure, demander des nouvelles du grand capitaine et du grand citoyen, dont l'existence est sérieusement menacée.

Le Président de la République, à peine prévenu de la gravité du mal, a été l'un des premiers à venir porter au maréchal l'expression de l'immense intérêt que sa santé excite dans les rangs de la société sans exception. Peu de paroles et beaucoup d'émotion ont marqué cette visite qui honore également et celui qui l'a faite et celui qui l'a reçue. M. Louis-Napoléon pouvait à peine, en quittant l'appui sur lequel il a tant de raisons de compter, dérober les larmes qui inondaient ses yeux.

L'*Événement* du même jour donne d'autres détails :

Le Président de la République était ce matin à onze heures au chevet du malade. Le colonel Vaudrey, premier aide de camp du Président, le colonel Feray, aide de camp du maréchal et son gendre, le colonel L'Heureux, aide de camp du ministre de la guerre, et M. Achille Vigier étaient en ce moment dans la chambre du malade.

« Je suis bien aise de vous voir, Prince, a dit le maréchal dont la main était affectueusement serrée par celle du Président ; vous avez une grande mission à remplir. Vous sauverez la France avec l'union et le secours de tous les gens de bien. Dieu ne m'a pas jugé digne de me laisser, ici-bas, pour vous aider. Je me sens mourir. »

— « Tout n'est pas désespéré, a répondu le Président ; nous avons besoin de vous et Dieu vous conservera ! » Les personnes

présentes se sont retirées sur un signe du malade, et un entretien d'environ dix minutes a eu lieu entre le Président de la République et le brave maréchal.

En se retirant, le Président a dit : « Je reviendrai vous voir. » Le maréchal a répondu : « Vous avez d'autres devoirs à remplir. Merci ; je vois que tout est fini pour moi. »

Dès la soirée du 9, l'état du maréchal laissait peu d'espoir. De dix heures du soir à quatre heures du matin, un assoupissement presque constant s'empara de lui. Les souffrances se ralentirent : le calme survint peu à peu.

Le comte Vigier, son hôte, les colonels L'Heureux, Trochu, ses aides de camp ; MM. Genty de Bussy, Maigne, le général de Bar, l'abbé Sibour, vicaire général du diocèse de Paris, veillaient auprès du malade, ainsi qu'un jeune interne de l'Hôtel-Dieu, M. Blain des Cormiers, placé près du maréchal par M. le docteur Chomel.

A cinq heures du soir, une agitation fébrile se manifesta. L'abbé Sibour, resté seul avec le maréchal, se disposa à lui administrer les derniers sacrements. L'ancien interprète d'Afrique, M. Léon Roches, les deux aides de camp, et tous les amis de la dernière heure étaient agenouillés autour du lit de l'illustre malade.

Le maréchal reçut la communion avec toute la ferveur du chrétien et avec le calme de l'honnête homme. Avant de lui administrer le viatique, le prêtre lui ayant adressé quelques paroles pour l'exhorter à

la résignation, à une bonne mort, le maréchal répéta avec le ministre de Dieu ces trois mots : « *Fiat voluntas tua.* » — Quelques instants auparavant, le docteur Chomel étant venu ausculter le cœur du malade, le maréchal lui répondit d'une voix forte et naturelle : « Je suis un homme perdu. » A peine le malade eut-il reçu les derniers sacrements que les symptômes alarmants se manifestèrent sur ses traits. L'agonie commença; elle ne fut ni longue ni cruelle. Dieu daigna l'épargner.

Le maréchal rendit le dernier soupir à 6 heures 30 minutes, au milieu des larmes, des gémissements de ses fidèles amis, pressés autour de son lit pour lui baiser une dernière fois la main.

Peu de minutes après le moment suprême, le général Cavaignac, le comte Molé et le ministre de la guerre, général Rulhières, entrèrent dans la chambre. La douleur du général Cavaignac était particulièrement navrante. Agenouillé près du lit, il éclatait en sanglots.

L'archevêque de Paris arriva à sept heures et demie, croyant voir une dernière fois le maréchal. Les généraux Tartas, Gentil, entraient en même temps. Le prélat, après s'être agenouillé devant la figure calme et sereine du grand soldat, honnête homme, lui donna une dernière bénédiction.

Pendant ce temps, M. Maigne, chef du cabinet du ministre de la justice, se rendait à l'Élysée pour annoncer au Président de la République la fatale nouvelle. Le Chef de l'État l'accueillit avec une doulou-

reuse émotion, et, s'étant assis à son bureau, remit à M. Maigne une lettre destinée au colonel Feray (1).

Cette journée du 10 juin fut une des plus meurtrières de l'épidémie. Le chiffre de décès des cholériques à domicile et dans les hôpitaux s'éleva à 672. Le temps était orageux, l'atmosphère étouffante. L'émotion produite à Paris par la nouvelle de l'évènement fut considérable. La ville en fut atterrée. Quelques journaux républicains, de Paris et de Lyon, — nous avons honte de le dire pour l'honneur du nom français, — laissèrent lâchement éclater leur joie en apprenant la disparition du conquérant de l'Algérie, de l'implacable ennemi des révolutionnaires.

Par une étrange coïncidence, la maladie et la mort de l'illustre homme de guerre devaient être comme le signal de l'incendie. Les passions révolutionnaires semblaient vouloir attendre, pour se déchaîner plus violentes encore, l'heure même de son agonie. Peu s'en fallut, en effet, que de sanglantes funérailles fussent faites au duc d'Isly. Le lendemain du jour où le maréchal avait été forcé de quitter le Palais Bourbon, c'est-à-dire le 7 juin, Ledru-Rollin, avec une rare âcreté et une singulière vigueur de langage, interpel-

(1) Louis-Napoléon, Président de la République, au colonel Feray.

Palais de l'Élysée, le 10 juin 1849.

Mon cher colonel,

Je n'ai pas besoin de vous dire combien je suis désolé d'apprendre la nouvelle de la mort du maréchal Bugeaud. C'est une perte immense pour la France et pour moi.

Quant à sa famille, il est naturel qu'elle soit inconsolable ; aussi ne puis-je tenter de soulager votre douleur qu'en vous exprimant la mienne.

Croyez à tous mes sentiments affectueux.

Signé : LOUIS-NAPOLÉON.

lait le Gouvernement sur les évènements de Rome. Il déposa séance tenante une protestation au nom de l'article 5 de la Constitution qui défendait toute guerre contre les nationalités étrangères. Son discours se terminait par ces mots : « La Constitution est violée : nous la défendrons par tous les moyens, même par les armes. » En même temps, il demandait la mise en accusation du Président de la République et des ministres.

Le lendemain, 10 juin, expirait le maréchal. Le 11, dès le début de la séance, la Chambre irritée mettait fin, par un ordre du jour pur et simple, à la discussion des affaires de Rome (361 voix contre 203). — Une sourde agitation régnait dans Paris; des groupes nombreux stationnèrent autour du Palais Bourbon. Le 13. les députés de la Montagne s'étant retirés en masse dès l'ouverture de la séance de la Chambre, une proclamation au peuple français fut rédigée par eux, dans laquelle « étaient déclarés hors de la Constitution le Président de la République, les ministres et la partie de l'Assemblée qui s'était rendue leur complice. La Garde nationale était invitée à se réunir, les ateliers à se fermer, le peuple à rester debout. »

En même temps, Ledru-Rollin, à la tête d'un certain nombre de députés de la Montagne et escorté des artilleurs de la Garde nationale, descendait dans la rue. L'insurrection allait partout s'étendre, lorsque leur chef Ledru-Rollin et ses amis se réunirent au Conservatoire. — On sait ce qui advint; ils furent cernés par les troupes et la panique se mit dans les rangs

des agitateurs. Le tribun s'échappa par un vasistas et disparut pour toujours de la scène politique. Quant aux comparses, ils furent jugés quelques jours après par la Haute Cour de Versailles.

Le lendemain de la mort du maréchal, les journaux de la France entière annoncèrent la catastrophe. Nous nous bornons à reproduire l'oraison funèbre que Louis Veuillot inséra en tête des colonnes de l'*Univers :*

M. le maréchal Bugeaud a rendu le dernier soupir ce matin. A minuit l'espérance de le sauver n'était pas complètement perdue ; à six heures et demie, il a succombé. La nouvelle s'en est promptement répandue dans Paris. Elle a été accueillie avec un sentiment de douleur et de consternation que toute la France éprouvera. Le pays fait une perte immense, chacun le sent. Mais Dieu seul, qui a frappé ce coup soudain, en connaît la portée.

Par l'énergie de son âme, par l'ascendant qu'il exerçait sur l'armée, par la confiance qu'inspirait son caractère vraiment chrétien, M. le maréchal Bugeaud était du petit nombre de ces hommes qu peuvent, au moment donné, servir de rempart à une société tout entière. On sait que ni la tête ni le cœur ne leur manquent devant le péril, et on leur obéit avant même qu'ils aient pris le commandement. Quand ils tombent, une brèche de plus est ouverte.

Le voilà tombé, cet homme calme et fort, vers qui tous les yeux se tournaient dans l'attente pleine d'angoisse où nous vivons. Le voilà tombé sans effort, sans combat, sans bruit ! Son épée était une frontière, son nom un drapeau ; un souffle a traversé l'air, et il n'est plus. Ce rempart s'est écroulé, la puissante épée est rentrée au fourreau pour jamais.

La place de ce grand homme reste vide. Pour la remplir, il

faut des combats et des années. Parmi nos vieux généraux, acteurs illustres des guerres de l'Empire où sa jeunesse s'est glorieusement passée, aucun n'a plus sa vigueur; parmi les jeunes, aucun n'a son expérience et son autorité.

Tous le connaissaient, tous l'avaient vu à l'œuvre et l'admiraient, parce que tous l'aimaient; aucun ne lui eût désobéi. Il n'est pas un officier général dans l'armée française, pas un qui n'eût en son génie militaire la confiance la plus profonde. Et, quant aux soldats, ils l'appelaient leur père, et ils avaient raison. Au jour de la première bataille, rien ne remplacera la foi dont les animait cette tête blanchie dans les périls, cette renommée qu'aucun revers n'avait atteinte, ce cœur plein de tendresse pour eux.

Et nous qui l'avons connu, nous qui cent fois et mille fois l'avons entendu parler avec tant de bon sens et de patriotisme des maux de la France; nous qui savons quelles étaient la puissance et l'étendue de son dévouement, nous disons que la société civile perd encore plus que l'armée. Il pouvait quelque chose de plus grand, de plus précieux pour la France que de gagner des batailles contre l'ennemi du dehors; il pouvait empêcher les Français de se déchirer entre eux. C'était le rêve de ses derniers jours : inspirer la paix et cependant ne pas tirer l'épée. Hélas! comment ne pas se troubler en le voyant mourir? Comment ne point voir dans cette mort inattendue une de nos dernières ressources emportée, une de nos dernières espérances anéantie?

Ainsi Dieu frappe et brise les liens qui semblaient nous retenir encore sur la pente de l'abîme; ainsi ces forces morales et matérielles de l'ordre social disparaissent de jour en jour. En moins de deux ans, la société française aura vu se renouveler en quelque sorte le personnel tout entier de ceux qui ont une action sur ses destinées. Elle est attaquée

par des ennemis qu'elle ne connaissait point, et si elle trouve un défenseur, il sera nouveau comme ceux qu'il devra vaincre.

Que Dieu fasse justice ou miséricorde, il se manifestera par un miracle aux yeux de cette société naguère si fière de sa force; il suscitera du néant ses bourreaux ou ses sauveurs.

Dieu ne m'a pas jugé digne de rester ici-bas pour vous aider, a dit le maréchal Bugeaud au Président de la République. La France ne ratifiera pas cette humble et noble parole. Elle sait que le vainqueur d'Isly était digne de la défendre. Elle connaît les services qu'il lui a rendus; elle sera, nous l'espérons, unanime à le prouver maintenant que les clameurs ingrates et sauvages qui bourdonnaient autour de ce glorieux nom, n'ayant plus de prétexte, vont s'éteindre.

En sept années, à force de courage et de persévérance, le maréchal Bugeaud a conquis l'Algérie. Lorsqu'il fut nommé gouverneur général, nos possessions se bornaient à quelques villes où nos soldats captifs étaient dominés par la fièvre et la faim. Ce qu'on appelait alors le *territoire français* n'était qu'un hôpital dans une prison. Le maréchal nous a laissé un royaume plus vaste et plus soumis que les Turcs ne l'avaient jamais possédé. Ce royaume, créé par ses armes, est défendu par ses traditions.

On écrira un jour cette histoire. Si l'historien est digne du sujet, la postérité n'aura pas assez d'éloges pour l'homme qui a su accomplir en si peu d'années un si grand ouvrage. Quel que soit le mépris qu'inspire à nos descendants le temps où nous sommes, ils s'étonneront des injures et de l'impopularité que cet homme a subies.

Quelle honte, grand Dieu! le maréchal est mort frappé en quelque sorte d'ostracisme. Le département qu'il habitait et dont il était le plus ardent bienfaiteur en même temps que

le plus utile citoyen, lui a préféré aux dernières élections des hommes dont pas un n'a même l'honneur d'avoir un nom dans cette foule qui se rue avec une fureur ignorante à l'assaut de l'ordre social.

Rien n'excusera cette monstrueuse aberration. Les qualités privées de M. le maréchal Bugeaud étaient au niveau de son courage et de ses talents. Il avait le cœur aussi droit que l'esprit, l'âme pleine de bonne foi et de générosité. Peu d'hommes ont fait plus d'ingrats, ont moins voulu croire à l'ingratitude; forcés d'y croire, en ont moins tenu compte. Il faut dire tout de suite pour l'honneur de la nature humaine qu'il rencontra aussi dans sa longue carrière des cœurs dignes du sien. On peut voir et recueillir partout les témoignages de la douleur publique. L'affliction et les regrets de ceux qui l'ont particulièrement connu ne se peuvent exprimer.

Sa mort a été chrétienne. Dieu n'a pas oublié que le vaillant soldat avait travaillé à agrandir l'empire de la croix; il n'a pas oublié surtout les œuvres de charité dont il s'était toujours montré prodigue, et il l'a prévenu de toutes les grâces qu'il accorde à ceux qu'il veut récompenser et bénir. Calme comme en un jour de bataille, le vieux guerrier a vu s'avancer d'un œil ferme le dernier ennemi dont il dût triompher. Il a reçu avec la foi et la simplicité d'un enfant les secours de la religion, et c'est après avoir suivi avec toute la liberté de son esprit les prières du mourant qu'il a rendu à Dieu une âme purifiée par le sacrement de la pénitence. Spectacle auguste dont ceux qui l'ont vu ne parlent pas sans pleurer; consolation suprême et la seule que puissent sentir les cœurs dévoués que le malheur public atteint plus particulièrement. Le maréchal adorait sa famille. La plus grande de ses douleurs a été de n'avoir auprès de lui ni sa femme ni ses enfants. On a pu le deviner, il n'en a point parlé. Aucun

de ces noms chéris n'a passé de son cœur jusqu'à ses lèvres. Il craignait de faiblir en les prononçant. Seulement on le voyait parfois lever les yeux et les mains au ciel, un soupir aussitôt étouffé s'échappait de sa poitrine, et une ombre de tristesse voilait son mâle visage, sur lequel ni la vie ni la mort n'ont pu faire passer un moment l'expression de l'effroi.

Parmi les nombreuses lettres et témoignages de condoléance qui de toutes parts furent adressés à la famille et à l'entourage du maréchal, nous n'en citerons qu'un seul : c'est la lettre que Mgr le duc d'Aumale adressa de l'exil, le lendemain même de la mort, au colonel L'Heureux, le plus intime parmi les officiers qui assistaient aux derniers moments.

S. A. R. le duc d'Aumale au colonel L'Heureux.

Saint-Léonard, 12 juin 1849.

Mon cher colonel,

J'apprends à l'instant le coup affreux qui vient d'enlever à la France un de ses plus illustres enfants, à l'armée son plus valeureux chef, à l'ordre son plus courageux défenseur. Il est à peine permis, en présence d'un semblable malheur, de mêler un regret personnel à la douleur publique. Mais, vous le savez, j'étais bien vivement, depuis de longues années, attaché au maréchal, et je n'ai pu m'empêcher de vous exprimer tout ce que j'éprouve. Si quelque chose pouvait nous faire sentir cruellement la douleur de l'exil, c'est de n'avoir pu serrer encore une fois la main à mon vieux général.

Soyez assez bon, mon cher colonel, pour exprimer à

Mme la maréchale et à Mme Feray combien ma famille et moi nous partageons leur douleur, et veuillez recevoir, etc.

Signé : Henri D'ORLÉANS.

Nous empruntons aux notes de Mme la comtesse Feray le récit de ce qui se passa à la Durantie lorsque la nouvelle fatale y parvint :

J'allais partir pour Lyon lorsque mon père fut mandé à Paris par le Président de la République. Pendant cette absence, ma mère vint l'attendre avec moi à la Durantie. Le maréchal était, paraît-il, chargé par le Prince de composer un ministère. Ce fut pendant ce séjour à Paris qu'il fut pris par l'épidémie. Le choléra venait d'éclater avec violence à Paris. Le mal empira assez pour qu'on avertît ma mère. Nous étions prêts à rejoindre notre cher malade, lorsque le colonel Saget, son aide de camp, arriva en poste à la Durantie pour nous empêcher de nous mettre en route. Une crise favorable s'était produite, le robuste tempérament de mon père avait dompté le mal : il était sauvé, paraît-il, et entrait en convalescence. Il avait voulu partir immédiatement pour la campagne, nous dit le colonel Saget, la jugeant souverain remède à tous ses maux ; malheureusement, les médecins, qui conseillaient aussi le changement, retardèrent le départ de vingt-quatre heures, et ce retard fut fatal.

Toutes les dispositions ayant été prises à Paris, le colonel Saget avait été envoyé pour nous avertir de l'arrivée de notre cher malade. Quelle fut notre joie et notre reconnaissance envers le ciel qui nous rendait celui qui était tout pour nous ! Et avec quelle activité nous préparâmes le château ! Nous mîmes partout les fleurs des champs qu'il aimait et sur sa table un gros bouquet des roses brunes de la vieille Durantie,

le berceau de sa jeunesse. Nous en étions là de nos préparatifs lorsque le roulement d'une voiture nous fait accourir sur le perron. C'était Mgr l'Évêque de Périgueux qui venait nous annoncer l'épouvantable malheur.

. . . . . .

La consternation se répandit dans le pays. La foule était compacte autour du château. Les serviteurs pleuraient, agenouillés autour de ma mère. Une paysanne lui disait en embrassant ses mains : « Notre bon maître est parti : c'était une belle ombre sur le village, qu'allons-nous devenir? »

. . . . . .

Voici ce qui s'était passé à Paris, à l'hôtel du quai Voltaire, après le départ du colonel Saget. Le soir, les amis de mon père, fatigués, s'étaient endormis dans le salon, près de sa chambre. Christophe, domestique à son service depuis peu de temps, qui montrait beaucoup de zèle pour soigner son maître, avait ordre de ne rien donner à mon père sans réveiller un de ces messieurs. Mon père, qui reposait paisiblement, demanda à boire en s'éveillant. Le domestique lui porta un verre d'eau rougie et, malgré les prescriptions, n'appela personne. A peine mon pauvre père eut-il bu qu'il fut en proie à d'horribles souffrances. . . . . .

Je rapporte ceci sans réflexions. Les journaux ont donné le récit de ses adieux si touchants au prince Louis-Napoléon, de ses vœux pour la France, cette patrie qu'il ne pouvait plus servir.

M. Veuillot a raconté sa mort si grandement chrétienne et sa sublime résignation. Nos noms, il ne les a pas prononcés, il avait peur de faiblir devant le sacrifice. Ses lèvres se sont fermées à jamais en disant à Dieu : « Que votre volonté soit faite. »

Christophe revint à la Durantie avec les meilleurs témoi-

gnages des soins dont il avait entouré son maître. Ma mère le remerciait avec effusion; il fut embarrassé, un rire convulsif donnait à sa figure une expression satanique, ma sœur en fut frappée comme moi. La même expression, le même rire forcé, fébrile, se reproduisaient chaque fois qu'il nous entendait parler de mon père. . . . . .

L'oraison funèbre du député Bugeaud, prononcée à l'Assemblée nationale, au début de la séance du 11 juin, par le président Dupin, fut courte, mais ce laconisme portait en lui-même son éloquence, et ces quatre lignes valaient un discours :

LE CITOYEN PRÉSIDENT. — Messieurs, j'ai la douleur d'annoncer à l'Assemblée la mort de M. le maréchal Bugeaud. Cette perte sera vivement sentie par toute la France. Le maréchal était tout à la fois un grand capitaine et un grand citoyen! (*Vive approbation.*) Je vais tirer au sort la députation qui devra assister à ses obsèques.

PLUSIEURS MEMBRES. — *Nous irons tous.*

Les funérailles solennelles eurent lieu, le 19 juin, aux Invalides, en présence du Prince-Président, suivi d'un nombreux état-major. Le cercueil était, depuis le 11 juin, dans les caveaux de l'église, où il avait été transporté pendant la nuit (1).

(1) Copie d'un procès-verbal renfermé dans un étui de fer qui a été déposé dans le cercueil du maréchal Bugeaud :

Ce jourd'huy, onze juin mil huit cent quarante-neuf, les restes mortels du maréchal Bugeaud, duc d'Isly, ont été déposés dans son cercueil en présence des personnes ci-après désignées :

Son gendre, le colonel Feray; ses compagnons d'armes, les généraux Bedeau, Cavaignac, de Bar, Baraguay d'Hilliers, Tartas, le colonel L'Heureux, son ancien interprète Léon Roches, ses amis le comte Vigier, Genty,

Les coins du poêle étaient tenus par le vice-président de la République, Boulay (de la Meurthe); le maréchal Molitor, grand chancelier de la Légion d'honneur; le général Changarnier, commandant en chef de l'armée de Paris, et le général Rulhières, ministre de la guerre. Le président du Conseil et le président de l'Assemblée étaient présents; presque tous les représentants, revêtus de leurs insignes tricolores, s'étaient réunis à la grande députation.

de Bussy, Pinoteau, Magne et Blain des Cormiers. (Ses aides de camp Trochu et Saget étaient allés porter la triste nouvelle de sa mort à sa veuve et à ses enfants.)

Thomas-Robert Bugeaud de la Piconnerie, né à Limoges, le 15 octobre 1784.

Soldat au mois de janvier 1804.

Caporal 2 décembre 1805 à la bataille d'Austerlitz.

Sergent en 1806.

Sous-lieutenant au 64e de ligne.

Lieutenant au même régiment.

Capitaine au 116e.

Chef de bataillon au 114e de ligne.

Colonel au 14e de ligne, décembre 1813.

Maréchal de camp, janvier 1831.

Lieutenant général, juillet 1836.

Gouverneur général de l'Algérie, janvier 1841.

Maréchal de France, 6 août 1843.

Duc d'Isly, septembre 1844.

A fait toutes les campagnes de l'Empire depuis 1804 jusqu'à la chute de l'empereur Napoléon.

Agriculteur de 1815 à 1830.

Commandant supérieur de la province d'Oran pendant les années 1836 et 1837.

Gouverneur général de l'Algérie depuis janvier 1841 jusqu'en novembre 1847.

Il assura la domination de la France en Algérie.

Commandant en chef de l'armée des Alpes, il vient à Paris pour siéger à la Chambre des députés;

Il y meurt le 10 juin 1849, enlevé par le choléra.

Ont signé :

Les personnes ci-dessus nommées.

Les maréchaux de France, tous les officiers généraux présents à Paris, une foule d'officiers de tous grades s'étaient empressés de rendre au défunt les derniers honneurs. Le général Cavaignac, retenu au chevet de sa mère mourante, seul manquait. La famille du maréchal était représenté par son gendre, M. Feray, qui portait le costume de colonel de spahis. Après le service, le cercueil fut ramené dans la cour des Invalides devant la statue de Napoléon Ier. Lorsque les troupes eurent défilé devant le cercueil, le comte Molé, au milieu d'un profond silence, prononça le discours suivant :

Messieurs,

La religion seule, peut-être, devrait, dans ce saint lieu, se rendre l'interprète de la douleur publique. Elle y garde les cendres du grand homme qui, après avoir vaincu l'Europe coalisée contre la France, revint la délivrer de l'anarchie. Le maréchal Bugeaud avait commencé dans les armées de Napoléon sa carrière, il s'était formé à son école. Il appartenait à cette génération enthousiaste de la gloire de nos armées et pleine d'horreur pour ces sinistres années qui avaient épouvanté sa jeunesse et pesé sur son berceau. Né guerrier, doué de ce merveilleux instinct qui fait les grands capitaines, il avait aussi toutes les aptitudes de l'homme politique et surtout ce courage, ces vertus civiques qui l'ont rendu le défenseur le plus puissant et le plus habile de la cause de l'ordre, de la civilisation, de la liberté. Je laisserai l'un de ses dignes compagnons d'armes, l'un de ceux dont je l'ai entendu si souvent mêler le nom à ses récits, vous parler de cette Afrique, théâtre immortel de ses exploits.

Mais qu'il me soit permis, à moi, qu'une communauté de sentiments, de devoirs et d'efforts a rapproché du maréchal Bugeaud depuis vingt ans, de révéler en peu de mots l'homme lui-même et pour ainsi dire tout ce qu'apprend la pratique d'une longue amitié. Je ne le ferai pas sans redoubler les regrets de ceux qui m'écoutent. Non, ils ne savent pas encore ce qu'ils ont perdu, tout ce que l'impitoyable mort vient d'enlever à la patrie ! La Providence avait réuni dans celui que nous pleurons ce qui pouvait nous le rendre plus cher et plus précieux.

Aimé du pauvre et du soldat, la bonté de son cœur égalait la fermeté de son âme. Esprit vigoureux et flexible, naïf et droit, ne ressemblant qu'à lui-même, quoique applicable à tout; laboureur ou soldat, les intelligences les plus hautes se sentaient captivées par ses entretiens. Le dévouement à la patrie a dominé toute sa vie ; il était le mobile de toutes ses actions. Ni l'intrigue, ni l'esprit de parti n'avaient d'accès dans cette âme honnête, simple et forte. Pour lui, la patrie, c'était la France, le sol qui l'avait vu naître, non une forme politique ni une idée dont la poursuite pût servir de thème ou de moyen à son ambition. Ne l'avons-nous pas vu, dernièrement encore, dans une circonstance récente, prouver qu'aucun sacrifice ne lui coûtait quand il s'agissait de servir le pays ?

Il est mort au moment où devaient se vérifier des paroles prophétiques qu'il m'adressait, il y a peu de temps : « Les factieux, me disait-il, ne connaissent pas nos soldats ; jamais ils ne parviendront à les pervertir. L'armée sauvera la France ! »

Illustre guerrier, grand citoyen, excellent homme, votre fin toute chrétienne a été la sanction naturelle de votre vie : recevez ce faible hommage d'une voix qui vous fut connue,

d'un cœur qui ne vous oubliera pas, d'un Français inconsolable pour sa patrie du vide que vous laissez parmi ses défenseurs.

Le général Bedeau, au nom de l'armée, prit ensuite la parole :

Messieurs,

Les services militaires de M. le maréchal Bugeaud d'Isly appartiennent à deux époques.

L'armée de l'Empire, si noblement représentée dans cette enceinte par les illustrations et les glorieux vétérans qui nous entourent, se rappelle le soldat vélite de 1804, conquérant successivement tous les grades sur les champs de bataille d'Austerlitz, d'Iéna, de Pulstuck, d'Eylau et de Friedland, au prix de son sang généreux.

L'armée de l'Empire a confirmé l'histoire écrite par l'illustre chef de l'armée d'Aragon. Le maréchal Suchet signale presque à chaque page l'intrépidité et la remarquable intelligence de la guerre du chef de bataillon Bugeaud, dont le nom se trouve inscrit sur les mémorables bulletins datés de Tortose, de Tarragone, de Valence, d'Alicante, d'Ordal et du Llobrégat.

L'armée de l'Empire, enfin, nous a transmis comme un des actes les plus glorieux de nos fastes militaires le dernier combat livré en 1815 pour la défense du territoire français envahi par la coalition de l'étranger. Le colonel Bugeaud, commandant le 14e de ligne, était aux avant-postes de l'armée des Alpes. Il reçut le même jour la nouvelle de la bataille de Waterloo et la députation qui lui apportait l'aigle remise au Champ de Mai. Une division actuellement de

12,000 hommes est en marche pour attaquer les positions occupées par les 1,700 soldats du 14e. Le colonel Bugeaud réunit son régiment, lui remet l'aigle et termine une allocution chaleureuse par les paroles suivantes : « Vous jurez tous que, tant qu'un soldat du 14e sera debout, cette position sera défendue; et que pas une main ennemie ne touchera le drapeau sacré de la patrie. »

Le serment est répété avec enthousiasme, et, après dix heures de combat, la division autrichienne, repoussée, laisse 2,000 hommes sur le champ de bataille et 960 prisonniers entre les mains des braves soldats qui ont si vaillamment répondu à l'entraînement patriotique de leur intrépide colonel.

Les souvenirs de la seconde époque remontent à 1836. C'est dans la province d'Oran que le général Bugeaud vient, pour la première fois, donner à la jeune armée d'Afrique l'appui de son expérience et de sa valeur. Les troupes qu'il rejoint sont réfugiées sur une plage nue et sablonneuse. Elles viennent d'éprouver un revers. Dès le lendemain de l'arrivée du général, l'offensive est ordonnée, et, quelques jours après, la victoire de la Sikkak répondit aux espérances que la renommée du nouveau chef avait déjà fait concevoir.

Quatre ans plus tard, le général Bugeaud fut nommé gouverneur de l'Algérie, au moment où la lutte y était le plus gravement engagée. Je n'entreprendrai pas de reproduire les faits si multipliés de cette guerre contemporaine. La France entière s'est associée au triomphe décerné en 1844 au conquérant et au pacificateur de l'Afrique, au vainqueur d'Isly.

Mais la France ne saura jamais les causes de la confiance absolue que nous inspirait notre général en chef, les motifs de l'affection respectueuse que nous avions pour lui. Le maréchal Bugeaud possédait au plus haut degré l'énergique résolution qui grandit avec le péril, la sûreté de coup d'œil,

la promptitude de la décision. Animé du plus pur patriotisme, il restait calme et maître absolu de sa pensée, quand la responsabilité de ses actes s'accroissait avec la gravité des évènements. Il mesurait avec un admirable sens l'importance des difficultés. Habile appréciateur des particularités de la guerre d'Afrique, il nous avait donné à cet égard des principes dont l'application faite par lui-même a toujours été suivie de succès et dont l'imitation, continuée par ses lieutenants, est acceptée par tous en Algérie comme règle de conduite. — Le maréchal avait conquis l'affection de l'armée par les témoignages constants d'une sollicitude intelligente qui comprenait merveilleusement les instincts, les sentiments et les besoins du soldat. — Il savait allier à l'énergie de la volonté qui commande la bonté communicatrice du cœur qui fait aimer le commandement. L'union de ces qualités a donné à l'illustre maréchal une popularité qui ne sera pas éphémère. Cent mille soldats ont pris part sous ses ordres à la conquête de l'Algérie. Ils vivront longtemps après lui pour répéter partout et glorifier avant l'histoire le nom du chef qui savait lier la victoire à leurs drapeaux.

Hier encore, l'armée des Alpes, justement fière et confiante, espérait en lui, attendant que l'honneur de la France lui commandât le dévouement des combats.

Tous aujourd'hui, soumis à la volonté de Dieu qui l'appelle, unanimes dans notre profonde douleur, nous apportons sur sa tombe le tribut de notre admiration et de nos regrets, la promesse de la fidélité au souvenir.

Les assistants se retirèrent profondément émus.

Le clergé de l'église de Saint-Louis conduisit le corps du maréchal dans la chapelle sépulcrale, où il

repose entre le cercueil de l'amiral Duperré et celui du général Duvivier.

Le ministre de la guerre, le lendemain de la mort du maréchal, avait adressé au général commandant par intérim l'armée des Alpes, la lettre suivante :

Paris, 12 juin 1849.

Général, le maréchal Bugeaud d'Isly a été enlevé, le 10 de ce mois, à l'armée et à la France.

La perte si regrettable que le pays vient de faire dans la personne de ce grand homme de guerre, qui fut aussi un grand citoyen, sera profondément sentie par l'armée dont il avait été le commandant en chef.

Vous annoncerez aux troupes cette douloureuse nouvelle, et, suivant l'esprit du règlement en vigueur, vous ordonnerez les dispositions suivantes :

L'armée des Alpes prendra immédiatement le deuil du maréchal Bugeaud d'Isly, son commandant en chef. Les drapeaux et étendards resteront voilés de crêpe jusqu'au jour où un nouveau commandant en chef sera reconnu.

Les officiers de tout grade porteront le crêpe au bras gauche pendant un mois, jusqu'au 10 juillet inclusivement.

Recevez, général, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le ministre de la guerre,
Signé : RULHIÈRES.

A l'annonce du fatal évènement, l'Algérie fut en deuil. Dès le 19 juin 1849, l'*Akhbar* prenait l'initiative pour élever un monument à Bugeaud l'Africain.

Préparons nous-même et devançons le jugement de l'histoire, disait la feuille algérienne. Honorons cette mémoire d'hommages et de respects unanimes. Que tous les partis se réunissent autour de cette tombe, sauf à reprendre demain la lutte commencée! Que tous oublient leurs haines et leurs discussions et que, par la dignité de leur attitude, ils forcent les étrangers à dire que la France sait honorer les hommes illustres qui l'ont servie.

La France peut lui faire et lui fera de magnifiques funérailles. Elle a le Panthéon, dont il est certainement plus digne que beaucoup de ceux qui y reposent. Elle a le Dôme des Invalides sous lequel elle peut lui donner un tombeau à côté de celui de l'Empereur. Elle a le Palais de Versailles que le roi Louis-Philippe a ouvert aux grands hommes de la France; sa statue y figurera dignement. Mais elle figurerait encore mieux en Algérie où il a conquis, après tout, ses plus grands titres à l'admiration de ses contemporains et à l'hommage de la postérité. C'est là qu'on devrait lui élever une statue, avec cette inscription : *Au maréchal Bugeaud, l'Algérie reconnaissante.*

Dès le lendemain s'ouvrait en Algérie une souscription à laquelle soldats et colons concouraient avec enthousiasme.

Le 15 août 1852, la ville d'Alger fêtait l'inauguration de la statue du maréchal Bugeaud. Le gouverneur général et l'évêque d'Alger, Mgr Pavy, présidèrent la cérémonie; le général Espinasse, au nom de l'Empereur, et le colonel Saget y glorifièrent le conquérant africain.

Le héros est représenté debout, tête nue, vêtu

de sa capote légendaire. A ses pieds sont épars des attributs de guerre et de labour. Le monument, placé à la sortie de la vieille porte Bab-Azoun, aujourd'hui démolie, est au centre du nouveau quartier européen créé par le maréchal, et qui porte même le nom glorieux d'Isly. Du haut de son piédestal, les regards de l'homme de bronze s'étendent vers l'horizon de la Kabylie et vers les cimes du Djurjura, théâtre de sa suprême campagne.

Le 6 septembre 1853, ce fut à la ville de Périgueux de célébrer par une fête l'érection du monument élevé au maréchal-député d'Excideuil. Les généraux de Bar, Trochu et Tartas y prononcèrent d'éloquents discours.

Paris n'a point dressé de statue au duc d'Isly. Une des grandes avenues qui avoisinent l'Arc de Triomphe de l'Étoile porte son nom.

Arrivé au terme de l'œuvre que nous avons entreprise, nous nous sentons troublé. Étions-nous digne de faire revivre une telle figure? L'histoire de cette vie magnanime, véritable épopée, n'était-elle pas au-dessus de nos forces? Quoi qu'il en soit, si l'ampleur du sujet a écrasé l'écrivain, il ne regrette point le temps consacré à cette patiente étude : il souhaiterait seulement que le lecteur trouvât, en parcourant ces pages, les satisfactions profondes et les inspirations réconfortantes que lui-même a recueillies en les composant.

En effet, durant les heures que nous avons passées à étudier la longue carrière de ce soldat immortel, de ce grand citoyen, nous nous sommes si bien imprégné de ses pensées et de ses actes, qu'il nous a été accordé, en quelque sorte, d'être identifié à son esprit juste et ferme, à son âme si ardente et si généreuse. Le salut, la gloire de la France, furent les deux mobiles qui dominèrent sa volonté, qui gouvernèrent sa

vie. Le souci de sa renommée, l'amour pour sa famille, passaient après.

Quand nous embrassons par la pensée cette période d'un demi-siècle qui s'étend de l'an VIII de la République à l'année 1849, nous suivons notre héros, tour à tour, soldat patient, laborieux et brave; officier discipliné, héroïque devant l'ennemi et non moins admirable dans son patriotisme résigné, lorsque condamné à la retraite, il se révèle agriculteur inventif et novateur fécond. Nous le retrouvons, après quinze ans de recueillement, législateur pratique, orateur nerveux, sans pitié pour les sophismes, les légendes et les chimères; esclave du devoir jusqu'au sacrifice; enfin général en chef, organisateur et tacticien de génie, conquérant et pacificateur d'une seconde France.

Dans toutes les phases de sa vie, l'homme se montre partout égal à lui-même, immuable dans sa passion pour son pays. Soit que son bras désarmé tente encore de soutenir un trône qui s'écroule, soit qu'il s'efforce à relever la société des décombres de la Révolution, c'est toujours le même sentiment, celui de la patrie seule qui le guide et l'enflamme.

Le spectacle de tant de grandeur, de tant de simplicité, de tant de vertu, nous pénètre d'admiration et de respect. Mais, tout à coup une pitié profonde, une honte immense nous envahit, quand notre regard descend aux misères et aux ignominies du présent.

Cependant, par un singulier retour, comme si le contact de cette robuste et fière nature avait eu le don de hausser nos cœurs, nous nous sentons ranimés au

souffle vivifiant de cet héroïsme et de cette foi. Et alors, aux découragés d'entre nous, nous sommes tenté de redire les paroles de Bugeaud à ses troupes de Savoie, lorsqu'avant de les mener au dernier combat, il leur apprenait la nouvelle de l'effondrement de Waterloo : « Ne désespérons pas, mes amis : la France reste ! »

Paris, 25 décembre 1882.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE PREMIER.

BOU-MAZA ET LE DAHRA.

Pages.

Retour à Alger. — Premier soulèvement de 1845. — Apparitions de Bou-Maza. — Campagne sous la pluie dans l'Ouarensenis en compagnie du duc de Montpensier. — Saint-Arnaud et les chérifs. — Pélissier aux grottes du Dahra. — Petite campagne d'été en Kabylie. — Echange des ratifications du traité avec le Maroc. — Départ pour la France le 4 septembre 1845. 1

CHAPITRE II.

SIDI-BRAHIM. — LA CAMPAGNE DE CINQ MOIS.

Causes de mésintelligence du Gouvernement avec le maréchal. — Lettres à M. Guizot. — Débuts de la grande insurrection de 1845. — Perplexité de Lamoricière, gouverneur général intérimaire. — Brusque retour du maréchal à Alger. — Les désastres de Sidi-Brahim et d'Aïn-Temouchent. — Le maréchal rappelle le général Bedeau. — Les prêcheurs de la guerre sainte. — 23 décembre 1845. Rencontre avec Abdel-Kader dans le Djurjura. — Rentrée du maréchal à Alger après une absence cinq mois (26 février 1846). — La campagne de cinq mois jugée par le général Trochu. — Ordres du jour du maréchal. 45

CHAPITRE III.

ABDEL-KADER DANS LE SUD. — MASSACRE A LA DEÏRA.

Pages.

Abdel-Kader abandonne le Djurjura et se rejette au Sud. — Le Maroc donne asile à la Deïra et aux émigrés algériens. — Retour du duc d'Aumale. — Le duc de Saxe Cobourg-Gotha et le grand-duc Constantin à Alger. — Massacre de nos prisonniers à la Deïra. Avril 1846. Abdel-Kader innocent du massacre. — Mustapha ben Thamy. — Le ministère est opposé à toute attaque contre le Maroc. — Opérations militaires. — Fondation de la ville d'Aumale. — Nouvelles de la province de Constantine. — Mariage de Mlle Léonie Bugeaud. Juillet 1849. — Le ministre de l'instruction publique, M. de Salvandy, visite l'Algérie. — Adresse des chefs arabes au maréchal. 89

CHAPITRE IV.

LA KABYLIE. — DÉPART DÉFINITIF.

L'impôt arabe. — Déboires de Bugeaud. — Soumission de Ben-Salem et Bel-Kassem. — Prise de Bou-Maza. — Campagne en Kabylie. — Adieux à la colonie. — Départ définitif (5 juin 1847). — Proclamations à l'armée, à la marine et aux colons. — Les lieutenants du maréchal jugés par lui-même. Changarnier, Bedeau, Lamoricière. — Les jeunes officiers. — Eynard; L'Heureux; Garraube; Fourichon; Trochu; Rivet; Feray. Le cabinet militaire. — . . . 135

CHAPITRE V.

RETOUR AU FOYER. — LE DUC D'AUMALE.

Retour au foyer (5 juin 1847). — Évènements du Maroc. — Le fidèle Léon Roches. — Lettres à la comtesse Feray. La vie à la

Pages.

Durantie. — Le duc d'Aumale est nommé gouverneur général de l'Algérie (17 septembre 1847). — Correspondance du maréchal Bugeaud avec son successeur. — Reddition d'Abdel-Kader (23 décembre 1847). — La révolution de 1848 en Algérie. — Départ du duc d'Aumale et du prince de Joinville (mars 1848). 177

CHAPITRE VI.

LES CIRCULAIRES. — LES BUREAUX ARABES.

Administration des Arabes. — Proclamations et circulaires du maréchal Bugeaud. — Son humanité à l'endroit des Indigènes. — Le *Jocelyn* de Lamartine. — Conseils aux fonctionnaires. — Soldats et gros officiers. — *La Casquette du père Bugeaud.* — Les sentinelles. — Les recrues. — Les campements. — Les chevaux et les mulets. — Organisation des Bureaux arabes. — Circulaire du 20 septembre 1844. — Opinion de M. le duc de Broglie (1858) et du commandant Villot (1871). — Les Bureaux arabes et les colons. — M. Leroy-Beaulieu (octobre 1882) 214

CHAPITRE VII.

COLONISATION. — LES TRAPPISTES DE STAOUÉLI.

Principes de Bugeaud sur la colonisation. — « L'armée est tout en Afrique. » — Livres et brochures du maréchal. — Circulaires et discours. — Les premiers essais. Échec du travail en commun (1842). — Plans de colonisation militaire. — « Ni extermination, ni refoulement. » Exposé de ses doctrines en fait de colonisation. — Système du général de Lamoricière. — Échec devant les Chambres (1847). — Fondation de la Trappe de Staouéli (1843). — Acte de concession. — Sympathie du maréchal pour les religieux. — Le général Duvivier. — Persévérance et patience des Trappistes. — La lettre à l'évêque de Valence (1844). — Prospérité du monastère. — Mgr Pavy et le général Bedeau. — Les Jésuites. Leur défense par le maréchal (1843) 260

CHAPITRE VIII.

RÉVOLUTION DE 1848. — GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

Pages.

Les journées de février 1848. — État des esprits en France. — Récit des faits par le maréchal. — Le maréchal est appelé au commandement des troupes. — Abdication du Roi. — Résistance de Bugeaud. — Récit de M. de Lamartine et d'Hippolyte Castille. — La République est proclamée. — Retour à la Durantie. — La démagogie en province. — *Les Veillées d'une chaumière de Vendée.* — *Le Travail en commun.* — Correspondances avec M. Léon Roches et le commandant Trochu. -- Le 15 mai 313

CHAPITRE IX.

LES JOURNÉES DE JUIN. — ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES.

Les journées de juin 1848. — Affaiblissement de la République. — Lettres au colonel Jamin et au colonel Feray. — Le maréchal Bugeaud consulté par le chef de l'État, général Cavaignac, sur le choix d'un gouverneur en Algérie. — La Constitution de novembre 1848. L'approche des élections présidentielles. — Le maréchal Bugeaud candidat à la Présidence. — Lettre à M. Léonce de Lavergne. — Désistement. — Lettre à Louis Veuillot. — *L'Ère des Césars,* par Romieu. — Lettre au colonel L'Heureux. 357

CHAPITRE X.

L'ARMÉE DES ALPES.

Le Prince Louis-Napoléon President de la République (10 décembre 1848). — Le Maréchal Bugeaud est nommé commandant en chef de l'armée des Alpes. — Ordre du jour aux troupes. — Allocutions à Bourges et à Lyon. — Voyage dans les villes du Midi (février-mai 1849). — Correspondance avec la Maréchale, la comtesse Feray, MM. Trochu, Jamin, Charon. 390

CHAPITRE XI

L'ASSEMBLÉE. — LA MORT.

Pages.

Situation du maréchal Bugeaud vis-à-vis du nouveau gouvernement. — Élections de l'Assemblée législative. — Le député de la Charente-Inférieure. — La séance du 30 mai 1848. — La maladie. — La mort, 10 juin 1849. — Le Prince-Président. — Louis Veuillot. — Le 13 juin. Ledru-Rollin. — Les funérailles aux Invalides. — Discours du comte Molé et du général Bedeau. — Les statues. — Conclusion 452

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Paris. — Typ. de Firmin-Didot et Cie, 56, rue Jacob. — 12532.

[redacted]
3 2044 021 149 265

(